

DESCRIPTION 8-K-L²⁷

DU

ROYAUME THAI OU SIAM

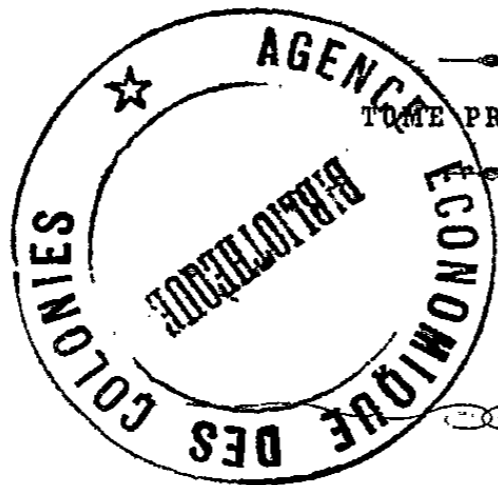
COMPRENANT

LA TOPOGRAPHIE, HISTOIRE NATURELLE, MOEURS ET COUTUMES,
LÉGISLATION, COMMERCE,
INDUSTRIE, LANGUE, LITTÉRATURE, RELIGION, ANNALES DES THAI
ET PRÉCIS HISTORIQUE DE LA MISSION.

AVEC CARTE ET GRAVURES

Par M^{gr} PALLEGOIX

Évêque de Mallos, vicaire apostolique de Siam.



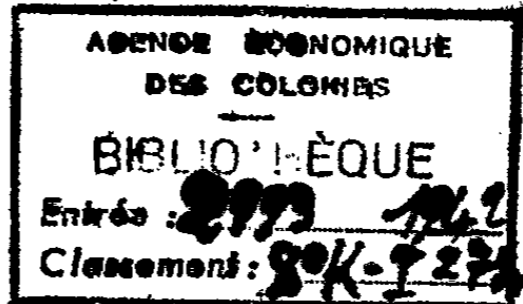
TOME PREMIER.

~~AGENCE ÉCONOMIQUE
DE L'INDOCHINE
BIBLIOTHÈQUE
Entrée: 2993
Classement: 80K-927~~

SE VEND

AU PROFIT DE LA MISSION DE SIAM, A PARIS

1954



804-134

804-134

804-134

PRÉFACE

Après avoir passé vingt-quatre ans dans le royaume de *Siam*, je suis venu en France pour les intérêts de ma mission. Mes parents, mes amis et toutes les personnes que j'ai vues m'ont accablé de tant de questions touchant cette contrée lointaine et peu connue, que je me suis déterminé à rédiger ce petit ouvrage pour satisfaire la juste cu-

riosité de chacun, et en particulier des personnes qui s'intéressent à la propagation de la foi dans les pays infidèles.

Il serait bien à désirer que, dans chaque mission, l'Évêque ou quelqu'un de ses missionnaires entreprît un ouvrage de ce genre ; car ordinairement les pays lointains des missions ne sont guère connus en Europe que par les relations des voyageurs, qui n'ont fait qu'une courte apparition dans ces contrées ; qui n'ont pas eu le temps d'en étudier la langue, les mœurs et la religion. Aussi leurs relations fourmillent-elles d'inexactitudes et de fausses informations ; tandis qu'un missionnaire qui a séjourné longtemps dans une région lointaine dont il a fait sa seconde patrie, qui a étudié à fond

• • •

la langue, la littérature, l'histoire, les mœurs et la religion du pays, qui en a parcouru les principaux endroits, qui a été en rapports continuels avec les grands, les bonzes et toutes les classes de la société, est sans contredit plus à même qu'aucun autre de faire connaître à la France et à l'Europe tout ce qu'il y a de curieux et d'intéressant dans la vaste étendue de pays où il exerce son ministère apostolique.

Sur le point de retourner dans ma mission, je lègue donc à mes parents, à mes amis et connaissances ce petit travail, fruit de quelques veilles, comme un souvenir de mon court passage au milieu d'eux ; passage d'un moment, qui bientôt ne sera plus que comme un rêve et pour eux et pour

moi, jusqu'à ce que nous nous retrouvions réunis
ensemble dans les délices intarissables d'une éter-
nelle félicité.



DESCRIPTION
DU
ROYAUME DE SIAM

CHAPITRE PREMIER.

DIVISION GÉOGRAPHIQUE ET POLITIQUE DU ROYAUME
DE SIAM.

ÉTENDUE, POSITION ET LIMITES DU ROYAUME.

Le pays que les Européens nomment Siam, s'appelle *Muang-Thai* (le royaume des libres); son ancien nom était *Sajám* (race brune), d'où vient le nom de Siam.

Avant que les Portugais se fussent emparés de Malacca, la domination de Siam s'étendait sur toute la presqu'île malaise jusqu'à *Syngapore*; plus

tard, à l'instigation et par l'appui des Anglais, les États de *Djohore*, *Rumbo*, *Salangore*, *Pahang* et *Perah* se sont soustraits à l'empire de leur suzerain, de sorte qu'aujourd'hui le royaume de *Siam* ne commence qu'à *Tringanu*, et s'étend depuis le 4° degré de latitude nord jusqu'au 22° degré, ce qui fait une longueur d'environ quatre cent cinquante lieues. Sa plus grande largeur de l'est à l'ouest est d'environ cent cinquante lieues depuis le 96° jusqu'au 102° degré de longitude.

Il est borné au nord par plusieurs principautés *Lao*, tributaires d'*Ava* ou de la Chine ; à l'est par l'empire d'*Anam* ; à l'ouest par la mer et par les possessions anglaises de la presqu'île, et au sud par les petits royaumes de *Pahang* et *Perah*.

SUPERFICIE.

On évalue la superficie territoriale du royaume de *Siam* à environ 12,330 milles géographiques carrés.

DIVISION POLITIQUE.

Outre le royaume de *Siam* proprement dit, qui

est au centre, ce pays comprend encore au midi le royaume de *Ligor* et quatre petits États *malais*, à savoir : *Quédah*, *Patani*, *Calantan* et *Tringanu*; à l'est, une partie du royaume du *Camboge*, *Muang Korat* et plusieurs principautés *Lao*; au nord, les royaumes *Lao* de *Xieng-Mai*, de *Laphun*, de *Lakhon*, *Muang-Phrë*, *Muang-Nan*, *Muang-Lom* et *Luang-Phrabang*.

Tous ces petits États, tributaires de *Siam*, sont tenus d'offrir tous les trois ans des arbres d'or et d'argent, et de fournir leur contingent de troupes quand ils en sont requis. De plus, chacun de ces États paie à son suzerain un tribut d'étain, d'ivoire, de benjoin, cire, cardamome, laque, bois de teck ou autres productions qui varient selon le pays.

POPULATION DU ROYAUME RÉPARTIE ENTRE LES DIVERSES
NATIONS.



La population de ce vaste pays n'est pas en rapport avec son étendue; elle ne s'élève guère qu'à six millions d'âmes. On peut les répartir entre

les différentes nations à peu près comme il suit :

Siamois ou Thai.	1,900,000
Chinois.	1,500,000
Malais.	1,000,000
Lao.	1,000,000
Cambogiens.	500,000
Pégouans.	50,000
Karieng, Xong, Lava.	50,000
Total.	<u>6,000,000</u>

ASPECT DU PAYS.

La grande plaine de Siam est bordée à l'est et à l'ouest par deux chaînes de montagnes qui viennent de la Chine et sont des ramifications de l'*Hymalaya*. La chaîne qui est à l'est se termine au *Camboge*, et celle de l'ouest s'étend jusqu'à l'extrémité de la presqu'île malaise. Au nord, ces deux chaînes se rapprochent et forment une multitude de petites branches qui font du *Lao* un pays presque tout montagneux. La grande plaine, qui a cent cinquante lieues de long sur cinquante de large, est sillonnée et arrosée par le grand fleuve *Mé-nam* (qui prend sa source en Chine), par plusieurs rivières et des canaux innombrables bordés de bambous, de tamarins et autres arbres fruitiers.

Elle est aussi parsemée çà et là de groupes d'antiques palmiers, asile d'une multitude d'oiseaux aquatiques. Les montagnes, qui s'élèvent en amphithéâtre, sont toutes bien boisées, et la plupart sont couvertes de forêts presque impénétrables. Les bords de la mer présentent des sites très-pittoresques et très-variés ; le long de la côte, de distance en distance, on voit s'élever des îles nombreuses, la plupart ornées d'une riche végétation, et cependant un très-petit nombre d'entre elles sont habitées.

PORTS.

Sur ses côtes maritimes, Siam possède un certain nombre d'excellents ports ; mais je ne parlerai ici que du port principal où se fait presque tout le commerce. Au fond du golfe et à l'embouchure du fleuve *Mé-Nam*, les navires rencontrent une longue et large barre formée de boue et de sable, sur laquelle il n'y a que trois ou quatre pieds d'eau quand la mer est basse ; mais avec l'aide d'un pilote et de la marée montante, un navire ordinaire passe aisément la barre en suivant le lit du fleuve ;

il entre dans le *Mè-Nam*, et dans une demi-journée il vient jeter l'ancre au milieu de la capitale, par une profondeur de cinquante à soixante pieds. Il est rare de trouver un port aussi vaste, aussi sûr et si commode; car il n'y a à craindre ni bancs de sable, ni écueils, ni tempêtes, et il pourrait y tenir jusqu'à dix mille navires. Ajoutez à cela qu'on est à portée des boutiques flottantes, du bazar et des magasins, et que la provision d'eau est très-facile à faire, puisque l'eau du fleuve est excellente.

Il me paraît utile de consigner ici une méthode fort simple de purifier l'eau des rivières, méthode qui est généralement usitée à Siam. Dans cent litres d'eau, par exemple, jetez une cuillerée à café d'alun en poudre, agitez avec un bâton pendant une ou deux minutes, et laissez reposer. Dans une heure ou deux l'eau devient très-limpide, et il se forme au fond du vase un dépôt abondant. Tous ceux qui ont quelques notions de chimie comprendront aisément que cette méthode est bien préférable à une simple filtration, parce que l'alun décompose les sels d'urine et autres sels insalubres, tandis que le filtre ne peut en dépouiller l'eau qui retient toutes les matières salines en dissolution.

Il faut observer néanmoins que les navires d'un

fort tonnage sont obligés, pour pouvoir passer la barre, de décharger une partie de leur cargaison, et de la repasser à demi chargés ; la cargaison se complète en dehors de la barre au moyen de grosses barques de transport.

GOLFE, COURANTS.

Le golfe de Siam n'est point sujet aux tempêtes ni aux typhons dévastateurs comme la mer de Chine ; aussi les naufrages y sont extrêmement rares ; sa profondeur est de neuf à dix toises le long des côtes, et de cinquante à soixante au milieu. Depuis le mois d'octobre jusqu'à la fin de mars, il y règne un courant dont la direction est du nord au sud, et depuis le mois d'avril, le courant prend une direction contraire, c'est-à-dire qu'il vient du sud au nord ; sa vitesse est de trois milles (une lieue) à l'heure. Dans les mois de mai, juin et juillet, on éprouve souvent des calmes plats ; la surface du golfe est comme un miroir immense qui réfléchit l'azur des cieux et les rayons d'un soleil brûlant.

CLIMAT.

Le climat de Siam est plus ou moins chaud selon la latitude ; mais on peut dire que la chaleur y est supportable, vu qu'on peut la tempérer par des bains et des ablutions fréquentes. D'ailleurs, les pluies abondantes qui tombent dans la saison chaude rafraîchissent la température. Dans la grande plaine, où le vent souffle comme en pleine mer, le climat y est salubre aussi bien pour les étrangers que pour les indigènes ; mais dans les montagnes couvertes d'épaisses forêts il règne des fièvres si pernicieuses aux voyageurs, qu'il suffit souvent d'y avoir passé une nuit pour être attaqué d'une maladie mortelle, qu'on appelle fièvre des bois. Quant aux indigènes et aux habitants des forêts, ils en sont quittes pour des fièvres intermittentes, auxquelles ils sont sujets deux ou trois fois l'année.

SAISONS.

A proprement parler, il n'y a que deux saisons, celle des pluies et celle de la sécheresse. Dès que

la mousson du sud-ouest commence à souffler, les vents qui ont passé sur les mers amènent chaque jour une quantité de nuages blancs qui, le soir, s'amoncellent le long des sommets de la grande chaîne de montagnes bornant la partie occidentale de Siam ; et, lorsque le soleil est sur son déclin, il s'élève un vent impétueux ; ces nuages condensés sont dispersés au bruit du tonnerre ; et, au milieu de la tempête, une pluie abondante arrose toute la plaine. Tout le temps des pluies ce phénomène se renouvelle presque chaque jour, et tous les soirs on est presque sûr d'éprouver un grand orage. Quelquefois la pluie dure toute la nuit ; mais les pluies durant la journée sont fort rares.

Quand la mousson du nord vient à souffler, elle occasionne quelques fortes pluies qui ne sont pas orageuses ; mais bientôt le ciel devient d'une sérénité parfaite et le jour et la nuit. Il règne constamment un vent du nord-est frais et sec qui devient un peu froid pendant la nuit de manière à faire descendre le thermomètre centigrade de 12 à 10 degrés au dessus de zéro. Cette saison du froid ou de la sécheresse est très-agréable et favorable à la santé ; aussi est-ce l'époque des fêtes et des divertissements. Le temps le plus chaud de



l'année est le mois de mars et d'avril, où le thermomètre centigrade, même à l'ombre, monte ordinairement de 30 à 35 degrés.

MOUSSON.

Il règne à Siam deux moussons ou vents réguliers qui soufflent alternativement chacun pendant six mois environ. La mousson du sud-ouest commence au mois de mars; au mois d'août elle tourne à l'ouest, et à la fin de septembre commence la mousson du nord et du nord-est, laquelle au mois de février tourne au sud-est, puis au sud, enfin au sud-ouest, de sorte que la transition d'une mousson à l'autre n'est point brusque et subite, mais s'opère comme par degrés, le vent parcourant dans l'espace d'une année tous les points du compas.

ROSÉE.

Chaque année, au mois de mars, et pendant une quinzaine de jours, a lieu un phénomène de rosée assez singulier. Au point du jour, l'atmosphère se remplit de brouillards épais, et à peinc

le soleil est-il levé, que ces brouillards se résolvent en une rosée abondante au point de couler, en forme de pluie, des toits des maisons et des feuilles des arbres.

RIVIÈRES, FLEUVES, INONDATIONS.

Dans la presque île malaise il n'y a que des ruisseaux et des petites rivières dont le cours n'est que de dix, vingt et tout au plus trente lieues, mais dont l'embouchure est considérable et qui peuvent servir de port, même pour les petits navires européens. La partie orientale du *Lao* et le *Camboge* sont arrosés par un très-grand fleuve appelé *Mé-Kong*, dont le cours a plus de cinq cents lieues. Pour donner une idée de sa largeur, des habitants de *Lanxang* me disaient qu'un éléphant vu à l'autre rive ne paraissait pas plus gros qu'un chien; mais à ses embouchures des bancs de sable et des bas-fonds gênent la navigation des gros bâtiments. *Chanthabun* a une jolie rivière qui, dans la saison des pluies, inonde et fertilise une petite plaine de douze lieues de long. Les fleuves de *Pët-Riu*, de *Thà-Chin* et de *Mé-Khlong* ont une embouchure

majestueuse et fertilisent aussi la grande plaine de Siam par une inondation annuelle, en confondant leurs eaux à celles du fleuve *Më-Nam*. Le *Më-Nam* (mère des eaux), dont le cours est d'environ trois cents lieues, prend sa source dans les montagnes de l'*Yunan* en Chine, passe à *Xieng-Mai*, reçoit un gros affluent venant de *Phitsalôk* et, un peu plus bas, se divise en plusieurs branches qui arrosent la grande plaine, viennent se réunir au dessus de *Bangkok*, et enfin se déchargent dans la mer à huit lieues au dessous de la capitale.

Ce fleuve inonde et submerge la plaine une fois tous les ans. Dès le mois de juin, ses eaux deviennent rouges du limon qu'elles entraînent, le fleuve devient rapide, son niveau s'élève chaque jour de quelques pouces, et à la fin d'août il se répand dans les campagnes et monte peu à peu jusqu'à un mètre et quelquefois deux mètres au dessus du rivage. Le riz croît à mesure que les eaux montent, et l'inondation, loin d'y faire tort, contribue au contraire à son développement. Les eaux stationnent ainsi dans les campagnes jusqu'au commencement de novembre; pendant ce temps-là une infinité de barques sillonnent la plaine en tous sens à travers les rizières espacées de manière

à former mille petits canaux laissés libres pour la circulation. Enfin les eaux commencent à baisser chaque jour un peu jusqu'à ce que le fleuve rentre dans son lit et reprenne son niveau ordinaire. Une chose qui paraîtra bien extraordinaire, c'est que la partie basse de la plaine, à douze lieues de la mer, n'est jamais inondée, tandis que la partie supérieure reste submergée pendant plusieurs mois. J'ai tâché de me rendre compte de ce phénomène, et je ne vois pas d'autre manière de l'expliquer qu'en l'attribuant à l'effet des marées. Car, quand la marée monte, elle repousse les eaux par une force irrésistible, et, dès que la marée descend, ces eaux se précipitent dans le lit du fleuve ou des canaux que la marée leur laisse libre, de manière que l'écoulement ayant lieu par le lit du fleuve ou des canaux, à mesure que les eaux supérieures descendent, elles prennent cette même direction d'écoulement sans avoir le temps de se répandre dans la partie basse de la plaine.

De temps en temps il y a des années où les pluies sont bien moins abondantes que de coutume ; alors le fleuve n'inonde qu'une partie de la plaine ; toutes les rizières où l'eau n'arrive pas sont perdues, parce que la plante du riz se dessèche et meurt

sans porter de fruits, ce qui occasionne la cherté du riz, mais jamais la famine.

FERTILITÉ, ABONDANCE.

Je ne sais pas s'il y a au monde une contrée aussi fertile que Siam ; le limon du *Mé-Nam* féconde tous les ans la plaine qui, presque sans culture, fournit une si grande quantité d'excellent riz, que non seulement il suffit pour nourrir les habitants, mais on en exporte encore annuellement en Chine et ailleurs plus de cinq cent mille quintaux. Année commune, la mesure du riz (de la capacité d'environ vingt litres), suffisante pour nourrir un homme pendant un mois, ne coûte que quinze sous. Les récoltes pourraient être doublées et même triplées ; car on ne cultive pas la moitié de la plaine, et, au moyen d'une irrigation très-facile, on pourrait faire deux récoltes, tandis que, par paresse, on se contente d'une seule.

Pendant l'inondation, le poisson se multiplie à l'infini dans les rizières, les roseaux et les herbes aquatiques ; quand le fleuve rentre dans son lit, une partie des poissons y rentre aussi : on les

voit fourmiller, pour ainsi dire, dans les rivières et les canaux; des nuées de cigognes, de plongeurs, de pélicans, de canards et autres oiseaux aquatiques en font leur pâture jour et nuit. L'autre partie des poissons reste dans la plaine et va peupler des milliers d'étangs naturels plantés de lotus. de cresson et autres herbes aquatiques.

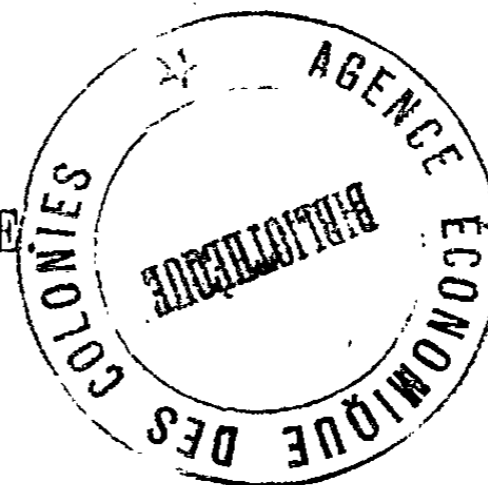
Le fond du golfe, où se jettent quatre grandes rivières, est aussi très-poissonneux; une grosse espèce de sardine y abonde tellement que, outre qu'elle est la principale nourriture du peuple pendant six mois, on en charge encore douze ou quinze gros navires pour l'île de Java.

La volaille est très-commune, et une poule se vend trois sous; les tortues abondent; à certaines époques on peut acheter un cerf pour quatre ou cinq francs; le sucre est à trois ou quatre sous la livre; pour un *fûang* (sept sous et demi) on achète une charge de bananes; les fruits et les légumes s'y trouvent en abondance. Toutefois, qu'on ne s'imagine pas que le bon marché des choses provient de la rareté de l'argent; car le salaire d'un ouvrier ordinaire est de vingt à trente sous par jour, encore on le nourrit; le bon marché n'est dû qu'à la grande abondance qui règne dans cette

contrée. Ce n'est pas seulement la plaine qui est fertile; dans les vallées, sur les collines et même dans les hautes montagnes on n'aperçoit partout qu'une végétation luxuriante et de riches productions.



CHAPITRE DEUXIÈME



DES ÉTATS TRIBUTAIRES DE SIAM.

Les états tributaires de Siam sont : *Tringanu*, *Kalantan*, *Patani*, *Quedah*, *Ligor*, le *Camboge*, *Kôrât*, *Xieng-Mai*, *Laphun*, *Lakhon*, *Phrë*, *Nàn*, *Luáng-Phra-Bang*, *Mûang-Lom*, les principautés Cambogiennes et *Lao*, auxquelles il faut ajouter les tribus des *Xông*, les *Karieng* et les *Lava*. (Pour la position de ces États, voyez la carte de Siam.)

PORTRAIT DES MALAIS DE LA PRESQU'ÎLE.

Avant de parler des quatre États malais, il convient de donner une légère esquisse de cette na-

tion. Les Malais qui habitent la presqu'île sont originaires de l'île de *Sumatra* ; mais il est difficile d'assigner l'époque de leur émigration. Ils ont pour caractères distinctifs : le teint brun, le front abaissé mais arrondi, un nez plein et large, épais à son extrémité ; leurs narines sont écartées, leurs pommettes médiocrement élevées, leur bouche très-large et la mâchoire supérieure avancée. Cette race paraît être un mélange de la race nègre et de la race mongole. Le Malais a l'aspect farouche, le naturel traître, sombre et hypocrite ; il est hardi, entreprenant, féroce dans la guerre, audacieux, ardent au gain, rusé, trompeur, habile marchand, très-adonné à la piraterie qu'il exerce avec des pirogues très-légères. Les Malais font un grand usage de *bétel* et d'*aréque*, qu'ils mâchent continuellement. Ils vivent de riz, de sagou, de poissons, de chair de bœuf ou de buffle, de patates et de fruits. Ils plantent surtout le bananier, la canne à sucre, le poivre et quelques arbres fruitiers.

La langue malaise est une des plus faciles à apprendre, elle est une des plus douces de l'Orient, et composée surtout de voyelles.

La religion des Malais de la presqu'île est le mahométisme mêlé de grossières superstitions. Ils sont

gouvernés par un rajah ou roi, dont le premier ministre s'appelle *Tomonggong*. Leur habillement consiste en un sarong ou large jupe de toile rayée avec un caleçon. Leurs cheveux sont noirs, mais ils sont toujours rasés et ont la tête entourée d'un sale turban. Le crid ou le poignard est leur arme favorite ; ils le portent toujours à la ceinture et s'en servent avec une grande dextérité.

TRINGANU.

L'État de *Tringanu*, situé par le 4° degré de latitude, est une contrée fertile, peu montagneuse et couverte de forêts. Sa population est d'environ 50,000 âmes, sans compter dix à douze mille Chinois. Les Malais recueillent l'or et l'étain dans les sables des rivières, et ces métaux sont pour eux un important article de commerce.

La ville de *Tringanu*, résidence du rajah, est située à l'embouchure d'une petite rivière, et est protégée par un petit fort bâti sur une colline. Elle renferme quinze cents maisons, en y comprenant le quartier chinois, qui est tout bâti en briques, tandis que les maisons des Malais sont pour la plupart faites de bambous et couvertes en feuilles. Le

bazar abonde en fruits excellents et à bon marché; des liards d'étain sont la monnaie courante.

KALANTAN.

L'État de *Kalantan* est situé au nord-ouest de *Tringanu*, dont il est séparé par le petit fleuve *Batut*, et il s'étend jusqu'à un autre fleuve appelé *Banara* qui le sépare de *Patani*. Sa population, en y comprenant les Chinois, s'élève à 65,000 âmes. Le pays est divisé en cinquante communes; il produit de l'or, de l'étain et du poivre, que les Malais vont vendre à *Syngapore*. Ils vont aussi chercher à *Bangkok* du fer et d'autres productions qui manquent dans leur pays. Les Chinois de *Kalantan*, comme ceux de *Tringanu*, sont tous marchands et passent le jour à boire le thé, fumer l'opium et échanger, à leur grand avantage, quelques marchandises chinoises contre les riches productions du sol.

PATANI.

Thani ou *Patani*, situé au nord-ouest de *Kalantan*, est un État riche, florissant, plus fertile et

d'un rapport plus considérable que les autres États malais. Sa population s'élève à 100,000 habitants, dont les Siamois forment la majeure partie. Ce pays produit du riz, du sel, de l'or et de l'étain. Il est divisé en cinq provinces, dont trois sur le littoral et deux dans l'intérieur. *Patani* est célèbre dans les relations des anciens navigateurs; car il leur servait jadis d'entrepôt principal dans leur commerce avec Siam, le Camboge et la Chine.

Autrefois, ce pays était tout malais; mais comme il voulut se soustraire à l'empire de Siam, il fut traité en rebelle; plus de la moitié des habitants furent emmenés captifs et remplacés par des Siamois.

QUEDAH.

Quedah, que les Siamois appellent *Muang-Sai*, est situé entre le 5° et le 7° degré de latitude; il est séparé de *Songkhla* et *Patani* par une chaîne de hautes montagnes de formation granitique, dont quelques unes ont de quatre à six mille pieds de hauteur, et sont assez riches en étain. L'or s'y trouve aussi, mais en petite quantité. Du reste, ce pays est couvert de vastes forêts et n'a pas encore

été exploré. Les rivages de la mer sont marécageux, mais très-propres aux plantations de cannes à sucre. Le muscadier, le giroflier et le cafier réussissent très-bien sur les collines voisines de la mer. On compte dans cet État trente-six rivières dont six sont navigables. Le pays est divisé en cent cinq communes, dont la population monte à 60,000 âmes. La majeure partie est Malais, le reste est Siamois.

La ville de *Quedah*, résidence du rajah, est assez mal fortifiée et ne compte que sept ou huit mille habitants. Depuis que le roi de *Quedah* a cédé *Pulopinang* aux Anglais, il s'est établi un commerce actif entre cet État et l'île de *Pulopinang*. A une petite distance de la côte, il y a plusieurs îles dont la plus grande, nommée *Lang-Kavi*, est très-fertile et peuplée de 5,000 Malais. On dit que les forêts de *Quedah* sont infestées de tigres, léopards et autres bêtes féroces.

LIGOR.

Ligor, que les Siamois appellent *Mûang-Lakhon*, et dont le vrai nom est *Nakhon-si-Thamarât*, est un royaume fondé par un des rois de *Juthia*, il y a

environ quatre cent cinquante ans. Il est situé entre le 7° et le 9° degré de latitude, ce qui fait cinquante lieues de long sur à peu près trente de large. *Thalung* et *Songkhla* sont deux provinces faisant partie du royaume et gouvernées par deux princes, parents du roi de *Ligor*. Plusieurs fois ce pays a voulu se soustraire à l'obéissance de Siam, qui toujours a su le reprendre et le gouverner. Le roi actuel et ses frères ont même contracté des alliances avec la famille du premier ministre de Siam, d'où résulte entre les deux pays une union presque indissoluble.

On peut évaluer la population de *Ligor* à 150,000 habitants, dont les trois quarts sont de race siamoise; le reste est composé de Chinois, de Malais et de quelques tribus aborigènes qui habitent les forêts. Ces forêts sont presque impénétrables; il faut s'y frayer un passage avec le fer et le feu. C'est là qu'on voit des arbres gigantesques tout droits et n'ayant de branches qu'à la hauteur de cent pieds. A chaque instant il faut passer un ruisseau, un lac, une rivière, car, en général, le pays est plat et souvent marécageux. Les rivières et les petits lacs sont infestés de crocodiles.

La ville de *Ligor* est située dans une plaine char-

mante et bien boisée ; elle est entourée d'une enceinte de murailles en briques avec un fossé profond ; elle n'a de remarquable que ses belles pagodes ; sa population, y compris les Chinois, est d'environ 12,000 âmes. La rivière, qui forme le port, a deux ou trois brasses de profondeur, et à l'embouchure il y a une rade vaste et sûre pour les jonques qui viennent y faire le commerce.

Les principales productions du pays sont : le riz, l'étain, l'or, le poivre, les rotins, des bois de teinture, l'ivoire, etc. Les galères à rames de *Ligor* sont élégantes et bien équipées, les voiles étant faites de toile blanche et non pas de joncs tressés comme les voiles des barques malaises. Les orfèvres ligoriens ont une industrie qui leur est particulière ; elle consiste à incruster de feuilles d'or des vases d'argent, en formant sur un fond noir des dessins fort agréables à l'œil. La religion des Ligoriens étant la même que celle des *Thai*, ce n'est pas le lieu d'en parler.

CAMBOGE.

Le *Camboge* s'appelait autrefois *Kamphuxa*, d'où lui vient le nom de *Camboja* ; aujourd'hui il

s'appelle *Khmer*. C'était autrefois un grand royaume qui s'étendait depuis le 8° degré 30 minutes jusqu'au 20° degré de latitude. Sa domination s'étendait sur plusieurs États *Lao* et même sur Siam. Ce n'est que depuis trois cents ans qu'il a perdu sa splendeur. Attaqué, harcelé d'un côté par Siam, de l'autre par la Cochinchine, il a perdu successivement presque tout son territoire, et aujourd'hui il ne lui reste plus qu'une étendue d'une quarantaine de lieues divisée en quatre provinces, qui sont : *Phôtisat* ou *Poursat*, *Kampong-Suai*, *Kampong-Som* et *Kampot* ; ces deux dernières sont des provinces maritimes. Il y a dix ans, un prince cambogien, nommé Ongduang, était gardé en prison à *Bangkok*. On apprit que le roi du Camboge, son frère, réfugié chez les Annamites, venait de perdre la vie ; aussitôt le roi de Siam fit sortir Ongduang des prisons, lui conféra les insignes royaux, lui donna de grandes sommes d'or et d'argent, et le fit conduire avec une armée par le généralissime siamois qui l'installa roi de Camboge où il règne maintenant.

Ce royaume est borné au midi par la mer, au nord et à l'ouest par Siam, et le grand fleuve *Mé-Kong* lui sert de limite du côté de l'est. La partie

est n'est qu'une grande plaine, tandis que la partie ouest est toute montagneuse et couverte de forêts. Ses productions sont : le riz, l'ivoire, la soie, le cardamome, le bois d'aigle et la gomme-gutte ou gomme du Camboge. La population totale monte à peine à 500,000 âmes, dont les sept dixièmes sont purs Cambogiens, le reste se compose de Siamois, Chinois et Annamites.

Après le grand fleuve *Më-Kong*, ce pays ne possède pas de rivière considérable, et l'embouchure de la rivière *Kampot* est le seul port que les Annamites ont laissé aux Cambogiens. Là se trouve une petite ville du même nom avec une population de 3,000 âmes. Il s'y fait un commerce assez considérable, puisqu'on y voit ordinairement une soixantaine de jonques.

Les Annamites ayant brûlé l'ancienne capitale qui était sur le bord du fleuve, le roi actuel a fixé sa résidence à trois lieues de la rive occidentale. Cette nouvelle capitale s'appelle *Udong* ; sa population est d'environ 12,000 habitants. Au milieu de la ville est une grande place carrée entourée d'une muraille avec une porte à chaque côté et flanquée de tourelles. Dans l'intérieur de ce carré est une autre enceinte de murs qui ren-

ferme le palais du monarque, palais très-modeste et qui n'a rien de remarquable. Les maisons de la ville sont construites en bambous excepté quelques-unes qui sont en planches. Les autres villes du royaume sont peu considérables. Je ne citerai que *Pong-Som*, *Kampot* et *Pinhalu*, situées à quelques lieues de la capitale.

A l'extrémité nord du Camboge on trouve un joli lac appelé *Thalesap*, qui a vingt lieues de circonférence. Il est extrêmement poissonneux ; tous les ans, quand les eaux sont basses, il s'y fait une pêche considérable d'un gros poisson très-délicat, appelé *savai*, qu'on sale avec les cendres du palmier, ce qui donne à sa chair une saveur douce et sucrée. C'est près des rivages de ce lac que sont situées les ruines merveilleuses de *Nokorvat*. Elles consistent en un vaste palais, en colonnes, pyramides et temples ou pagodes, le tout construit en marbre taillé et ciselé ; on y remarque des dômes et des voûtes d'un travail si surprenant, que les Cambogiens n'en parlent jamais sans dire que c'est l'ouvrage des anges et non pas des hommes. Il est probable que ces ruines remontent au temps du fameux roi de Camboge *Phra-Pathum-Surivong*, sous le règne duquel un tala-

point de Ceylan apporta les livres sacrés des Bouddhistes et introduisit la religion de Buddha dans cette contrée.

Pour la physionomie, le teint, la conformation et même les mœurs et coutumes, les Cambogiens ressemblent un peu aux Siamois; mais ils ont l'air plus sombre et plus sauvage; les femmes travaillent bien la soie et font des langoutis rayés et à fleurs très-estimés pour la couleur et la solidité. Les Cambogiens ont le secret d'une composition métallique noire qu'ils appellent samrit, à laquelle ils attribuent des qualités imaginaires; ils prétendent, par exemple, que dans un vase de cette matière, la chaux rouge qu'on mâche avec le bétel ne se dessèche jamais, que la surface de l'eau dans un bassin de samrit est plus élevée au milieu qu'aux bords, etc.

La langue *khmer* est fort curieuse; tous les mots qui ont rapport à la religion sont du bali altéré, le reste est un langage particulier, un peu rude à cause de la multiplicité des consonnes, et qui n'a aucun rapport avec celui des peuples voisins. La lettre *r* est très-fréquente dans leur langue, et ils la prononcent en grasseyant comme les Parisiens; leur écriture est belle, mais trop com-

pliquée et difficile à exécuter ; aussi trouve-t-on difficilement parmi eux de bons copistes.

Autrefois le Camboge avait une monnaie qui lui était propre ; aujourd'hui on fait usage de la monnaie de Siam et de celle de Cochinchine ; elle consiste en ticaux d'argent, en barres d'argent et en sapèques de zinc ; douze cents sapèques équivalent à une pièce de cinq francs.

Il y a environ deux siècles que la religion chrétienne fut introduite au Camboge par quelques centaines de soldats portugais qui, s'étant mis au service du roi, finirent par s'établir dans le pays. Elle n'y a jamais fait de grands progrès, peut-être à cause des guerres et des bouleversements qui ont agité sans cesse ce royaume infortuné. Aujourd'hui il n'y reste que cinq cents chrétiens ; mais le nouveau vicaire apostolique que le Souverain-Pontife vient d'y établir, secondé par ses zélés missionnaires, parviendra, nous l'espérons, à replanter la foi dans cette intéressante contrée.

KÔRAT.

Ce petit État était autrefois une ville qui servait de limites entre Siam et le Camboge ; c'est de là

que lui vient son nom de *Nakhon-Raxa-Séma* (ville frontière). Maintenant elle a un petit roi qui gouverne un territoire d'une quarantaine de lieues de long. *Korât* est le point culminant entre Siam et le Camboge; la ville, entourée de murailles, est située sur un plateau d'où la vue domine de tous côtés; mais pour y arriver il faut traverser pendant six jours, et toujours en montant, une forêt célèbre appelée *Dong-Phaja-Fai* (la forêt du roi du feu); son nom seul inspire la terreur, et un grand nombre de voyageurs trouvent la mort sous son ombre funeste. On dit que dans plusieurs endroits de cette forêt le terrain contient de la mine d'arsenic que le voyageur respire à l'état de poussière, et que c'est pour cela qu'il y meurt tant de monde.

La population de *Korât* est d'environ 60,000 âmes; mais la ville n'a que 7,000 habitants, moitié Siamois et moitié Cambogiens. Il y a des mines de cuivre très-abondantes; on y a établi dernièrement quatre ou cinq fabriques de sucre. Le pays fournit en outre l'ivoire, des peaux, des cornes, le cardamome, le bois rose, la canelle, etc.



Les *Lao* ont beaucoup de traits de ressemblance avec les Siamois et les Birmans ; mais ils ont le teint plus clair ; ils sont bien faits, vigoureux, et en général d'une santé robuste ; les yeux sont légèrement bridés ; le nez petit plutôt qu'épaté ; la bouche grande et défigurée par des dents noires, les cheveux longs, droits, rudes et presque toujours noirs. Le tatouage des jambes et des cuisses est général parmi la tribu qu'on appelle *Lao-Phungdam* (ventres noirs), tandis que la tribu de *Lao-Phung-khao* (ventres blancs) a le tatouage en horreur. Ce tatouage consiste à graver sur la chair quelques figures d'ours, d'éléphant, de tigre, de dragon, etc.

Les États *Lao* de la race blanche qui ne se tatouent pas sont : *Muang-Lom* et *Muang-Luang-Phra-Bang*. La race qui se tatoue en noir habite les États de *Xieng-Mai*, *Laphun*, *Lakhon*, *Muang-Phrë* et *Muang-Nàn*.

La monnaie des *Lao* est en lingots de forme ovale ou bien semblables à un petit gâteau rond ; c'est du métal impur, tel qu'ils le tirent des mines, car ce pays montagneux abonde en mines de toute es-

pèce. Les arbres et les plantes de cette contrée sont à peu près les mêmes qu'à Siam. Dans la partie du nord-est, on trouve en abondance l'espèce de palmier appelé *lan*, sur les feuilles duquel on écrit les livres de religion, par le moyen d'un petit stylet de fer; après avoir tracé les caractères sur les feuilles, on y passe de l'encre qu'on enlève ensuite, et il n'en reste que dans les linéaments décrits avec le stylet.

Les *Lao* ont la même origine que les *Thai*; leur langage est très-doux et a beaucoup de rapports avec la langue thai, au point que ces deux nations peuvent s'entendre mutuellement. Leur écriture ressemble beaucoup à celle des Khamer ou Cambogiens. L'habillement, pour les hommes, consiste en un langouti et une veste courte, à quoi ils ajoutent quelquefois un manteau d'étoffe de coton rayé en noir et en rouge. Les grands ont des vestes d'indienne ou de soie bigarrée avec des filets d'or ou d'argent. Les hommes gardent les cheveux à la siamoise, c'est-à-dire qu'ils conservent par devant une touffe de cheveux et se rasent le reste de la tête à chaque nouvelle lune. Les femmes n'ont qu'une jupe courte rayée de diverses couleurs, qu'elles nouent par-devant, et une écharpe de soie

qui flotte sur leur poitrine plutôt qu'elle ne la couvre ; cependant, quand elles sortent de leur village, elles endossent une veste très-étroite et nouent autour de leur cou un petit fichu de soie rouge. Elles sont, comparativement, plus blanches que les hommes et ont de jolis traits. Elles ont de beaux cheveux noirs qu'elles entortillent négligemment au dessus de la tête. Hommes et femmes vont ordinairement nu-pieds, et s'ils mettent quelquefois des souliers, c'est tout simplement une semelle de cuir de buffle attachée au dessus du pied avec des cordons de la même matière. Les enfants des deux sexes et les femmes portent des colliers de verre et d'énormes bracelets d'or ou d'argent aux mains et aux pieds. Les enfants portent au cou une plaque de cuivre ou d'argent, sur laquelle sont gravés des figures grotesques et des caractères superstitieux, pour les préserver, disent-ils, des maladies et de l'influence des mauvais génies.

Leurs habitations ne sont qu'une cabane formée de lattes de bambou artistement entrelacées, montée sur huit ou dix colonnes de bois, et couverte de feuilles ou d'herbes sèches. Le dessous de la cabane est pour les buffles, les vaches, les cochons, les poules et les canards, tandis que la

famille couche pêle-mêle dans le dessus, où il n'y a souvent qu'une chambre avec une galerie couverte où l'on fait la cuisine. Cependant, dans les villes on trouve quelques maisons en briques et des pagodes fort belles, quelquefois même dorées à l'extérieur comme à l'intérieur.

Les Lao sont paisibles, soumis, patients, sobres, confiants, crédules, superstitieux, fidèles, simples et naïfs. Ils ont naturellement le vol en horreur ; on raconte qu'un de leurs rois faisait frire les voleurs dans une chaudière d'huile bouillante ; mais depuis les ravages des dernières guerres, on commence à trouver parmi eux un certain nombre de voleurs poussés à la rapine par la misère ou par l'esprit de vengeance.

Leurs aliments sont : du riz gluant, du poisson frais, des poules, de la chair de porc, de cerf ou de buffle sauvage et des légumes en abondance. Mais leur mets favori, c'est du poisson qu'ils ont laissé gâter au soleil et qu'ils mettent ensuite en saumure. Ils en font une pâte qu'ils mêlent avec leur riz, en y ajoutant du piment rouge. Les serpents, les lézards, les chauves-souris, les rats, les grenouilles tout entières sont aussi pour eux un gibier si délicat, qu'ils regardent comme superflu

de les assaisonner, et ils se contentent de les griller sur des charbons.

Chez les gens du peuple, il est rare de trouver de la vaisselle de terre ou de porcelaine ; ils mangent dans des corbeilles tressées avec du rotin menu, et, si vous en exceptez une caisse en bois qui contient les beaux habits de soie, on ne voit d'autres meubles chez eux que des corbeilles de rotin ou de bambou. Point de chaises, point de banc, point de lit ; quelques nattes usées, voilà ce qui sert en même temps de siège, de table et de lit.

Les amusements qu'ils aiment le plus sont la chasse et la pêche. J'ai souvent admiré la dextérité des enfants, qui d'un long javelot perçaient les poissons dans les eaux claires des torrents, et revenaient le soir à leur cabane chargés de leur proie. Les armes dont ils se servent pour la chasse sont : le fusil, l'arbalète et la sarbacanne, qui est un long bambou percé, dont ils font partir, en soufflant, des flèches qui manquent rarement leur coup.

Outre la culture du riz et du maïs, les Lao plantent des patates, des courges, le piment rouge, les melons et autres légumes. Pour cela, ils choisissent

un endroit fertile dans la forêt voisine, en abattent tous les arbres, et y mettent le feu, ce qui donne à la terre une fécondité surprenante. Ils vendent aux Chinois de l'ivoire, des peaux de tigres et d'autres animaux sauvages, de la poudre d'or, des minerais d'argent et de cuivre, la gomme gutte, le cardamome, la laque, de la cire, des bois de teinture, du coton, de la soie et autres marchandises qu'ils échangent contre de la vaisselle, des verroteries et autres petits objets de Chine.

Les Lao ne sont pas faits pour la guerre ; soumis dès le principe aux rois voisins, jamais ils n'ont su secouer ce joug pesant, et s'ils ont tenté quelques révoltes, ils n'ont pas tardé à rentrer dans le devoir, comme un esclave rebelle quand il voit son maître irrité s'armer d'une verge pour le punir.

La médecine est très en honneur parmi eux ; mais c'est une médecine empirique et superstitieuse. Le grand remède universel, c'est de l'eau lustrale qu'on fait boire au malade, après lui avoir attaché des fils de coton bénits aux bras et aux jambes, pour empêcher l'influence des génies malfaisants. Il faut avouer cependant qu'ils guérissent, comme par enchantement, une foule de maladies avec des plantes médicinales inconnues en Europe, et

qui paraissent douées d'une grande vertu. Dans presque tous leurs remèdes il entre quelque chose de bizarre et de superstitieux, comme des os de vautour, de tigre, de serpent, de chouette; du fiel de boa, de tigre, d'ours, de singe; de la corne de rhinocéros, de la graisse de crocodile, des bézoards et autres substances de ce genre auxquelles ils attribuent des propriétés médicinales suréminentes.

Leur musique est très-douce, harmonieuse et sentimentale; il ne faut que trois personnes pour former un concert mélodieux. L'un joue d'un orgue en bambou, l'autre chante des romances avec l'accent d'un homme inspiré, et le troisième frappe en cadence des cliquettes d'un bois sonore, qui font bon effet. L'orgue lao est un assemblage de seize bambous fins et longs, maintenus dans un morceau de bois d'ébène, munis d'une embouchure où l'on inspire et aspire le souffle, lequel met en vibration de petites languettes d'argent, appliquées à une ouverture pratiquée à chaque bambou, et il en sort des sons harmonieux pendant que les doigts se promènent avec dextérité sur autant de petits trous qu'il y a de tuyaux. Leurs autres instruments ressemblent à ceux des Siamois.

Les Lao sont de la secte de *Buddha*, comme les Thaï; ils ont des talapoins, des pagodes, où ils honorent la statue de *Buddha*; mais on peut dire qu'ils rendent plus de culte aux génies ou démons qu'à leur idole. Ils croient à plusieurs sortes de génies. 1° Les démons des bois (*phi phraï*), qui exercent leur empire dans les plus épaisses forêts. Si quelqu'un a la témérité d'y pénétrer, et surtout d'y passer la nuit, souvent il disparaît, et on n'en a plus de nouvelles. D'autres fois, il se trouve transporté dans un pays enchanté, où pendant des années entières il erre d'illusions en illusions, et, parvenant enfin à s'échapper de cet empire magique, il se retrouve à la porte de sa cabane, où il a de la peine à se faire reconnaître par sa femme et ses enfants, qui ne pensaient plus à lui. Plus souvent encore, les démons des bois infligent au téméraire une fièvre maligne, qui le conduit en peu de jours au tombeau. 2° Les démons qui causent de la frayeur (*phi lok*). Ces génies se contentent d'effrayer les hommes par toutes sortes d'illusions de la vue ou de l'ouïe; c'est surtout la nuit qu'ils sont à rôder autour des habitations, ou le long des chemins, attendant les passants, et se montrant à eux sous des formes monstrueuses. 3° Les génies mal-

faisants (*phi pob*). Ils sont très-redoutés, à cause de leur insatiable voracité. Quand on veut du mal à quelqu'un, on n'a qu'à porter des présents au sorcier qui a ces génies à sa disposition, et dès la nuit même, celui-ci en envoie un à la personne à qui on veut du mal. Le génie s'insinue furtivement dans le corps de sa victime, se nourrit des entrailles, du foie et du cœur de ce pauvre homme qui se dessèche de jour en jour, jusqu'à ce qu'enfin il expire. 4° Les génies tutélaires (*thevada*), qui résident dans chaque cabane et protègent la famille. Mais il faut avoir soin de bien traiter cet ange protecteur, car autrement il infligerait des maladies, ferait perdre la récolte de riz et réduirait ses clients à la misère. Or, voici comment on doit servir le génie tutélaire : il faut lui construire à côté de la maison un échafaudage surmonté de petites pyramides, de l'extrémité desquelles partent des fils de coton, qui vont se rendre dans la maison. C'est par ces fils que le génie descend, et, perché sur la pointe des pyramides, il fait sentinelle pour écarter les génies malfaisants, les tigres, les serpents, et en général tout ce qui pourrait nuire au bonheur de ses clients. Dans l'endroit le plus honorable de la cabane, il faut aussi lui élever un petit autel : c'est là le siège du

génie, c'est là qu'il se plaît à rendre ses oracles, c'est là qu'on le consulte dans tous les cas difficiles, qu'on lui fait des vœux et des offrandes de bougies, de bâtons odoriférants, de riz et d'arak, car il paraît qu'il aime le vin. Tous les jours, matin et soir, il ne faut pas manquer de lui donner sa pleine écuelle de riz tout chaud, dont il savoure la vapeur. Quelquefois, dit-on, il est arrivé de trouver son écuelle vide. Il paraît que le génie tutélaire est passablement jaloux, car il ne permet pas qu'un étranger dorme plus de trois nuits dans la cabane de ses clients; c'est pourquoi les Lao (du moins ceux que j'ai vus) ne donnent l'hospitalité que trois jours, après lesquels ils vous avertissent de vous pourvoir ailleurs, pour ne pas encourir l'indignation du génie.

XIENG-MAI.

Xieng-Mai est bâtie au pied et à l'est d'une assez haute montagne dans une belle et vaste plaine; elle a une double ceinture de murailles, entourées chacune de fossés larges et profonds. L'enceinte intérieure a mille toises de longueur sur neuf cents de largeur. Les maisons ne se touchent pas, et sont

entourées d'arbres et de petits jardins, de sorte qu'il n'est pas aisé d'en estimer la population, qui peut monter à environ 50,000 âmes, en comptant les faubourgs qui sont hors des murailles. A la distance de trois ou quatre cents mètres des fortifications, coule le *Më-Nam*, dont les bords sont en partie garnis de maisons habitées par des banqueroutiers de *Bangkok*, qui se sont réfugiés là, en changeant de nom, pour éviter les poursuites de leurs créanciers.

Les cochons, les poules, l'arak et le riz sont à très-bon marché; mais il y a peu de poisson et presque pas de légumes. L'argent est si rare, que peu de familles sont à même d'acheter de la viande. On vit communément de riz, sans autre assaisonnement que du piment rouge et des petits poissons broyés dans la saumure et à demi-pourris. Les vaches y sont en grand nombre, mais très-petites, et n'ont presque pas de lait. On se sert des bœufs pour le labourage et le transport du riz, du coton et autres marchandises. Les éléphants y sont aussi très-communs, et y sont employés pour les voyages, pour la guerre, pour traîner des arbres et porter de lourds fardeaux. La culture se borne au riz et aux légumes; dès que les récoltes sont faites,

les habitants se livrent aux jeux, vivent dans l'oisiveté jusqu'au mois de juin, où ils recommencent à labourer leurs champs. Presque tous les marchés se font par échanges; le sel joue un très-grand rôle dans les transactions, car il vient de *Bangkok*, et se vend très-cher à *Xieng-Mai*. Les femmes sont plus actives et plus laborieuses que les hommes; aussi ont-elles assez d'empire pour chasser leurs maris quand elles n'en sont pas contentes. Il y a à *Xieng-Mai* quantité de pagodes, où vivent dans l'oisiveté une foule de jeunes talapoins, qui savent à peine lire, et qui sont d'une immoralité révoltante.

Sur la haute montagne, au pied de laquelle est située *Xieng-Mai*, il y a un vestige des pieds de *Buddha*, qui est en grande vénération, et il s'y fait tous les ans un pèlerinage considérable.

A trente-cinq lieues au nord de *Xieng-Mai*, est une ville appelée *Xieng-Rai*, située sur une rivière qui descend à *Molmein*. Cette ville a été maintes fois prise et reprise, détruite et rebâtie, tantôt par les Birmans, tantôt par les Lao, qui sont allés de nouveau la coloniser en 1844.

Le commerce principal de *Xieng-Mai* consiste en riz, coton, ivoire, encens, laque, cire, bois de

teinture, etc. Ce sont les Chinois de l'Yunan qui viennent échanger ces marchandises contre des soieries, de l'acier, des vases de cuivre, etc., qu'ils chargent sur le dos de petits mulets; ce voyage, toujours au milieu des montagnes et des forêts, dure plus d'un mois.

Xieng-Mai est une ville très-ancienne, car il est rapporté dans les annales de Siam, que Phra-Ruàng, qui régnait à Siam vers l'an 500 de l'ère chrétienne, maria son frère à une princesse de *Xieng-Mai*, et l'établit souverain de cette contrée.

LAPHUN.

Ce petit État est gouverné par un prince qui est sous la dépendance du roi de *Xieng-Mai*, dont il est voisin. Le chef-lieu, appelé *Laphun-Xai*, est une jolie ville, de 12,000 habitants, située dans une belle plaine, et sur les bords du fleuve *Mé-Nam*. Le sol y est riche, et les productions sont les mêmes qu'à *Xieng-Mai*.

LAKHON.

Lakhon est une belle ville de 25,000 habitants;

située dans une plaine riche et fertile arrosée par une belle rivière qui coule dans une vallée dominée à droite et à gauche par deux chaînes de montagnes couvertes de forêts, où abonde le *tek*, si précieux pour la construction des navires. Cette vallée est parsemée de villages et assez bien cultivée.

PHRE.

La capitale de ce petit royaume est aussi située dans une autre vallée bordée également par deux chaînes de montagnes, et arrosée par une rivière qui, au dessous de la capitale, coule à travers des rochers et forme plusieurs cascades. La plaine est bien cultivée et très-fertile. La population de la ville appelée *Muang-Phrë* ne dépasse pas 15,000 habitants.

NAN.

Le royaume de *Nàn* est bien plus considérable que les trois précédents; on dit que sa capitale renferme au moins 60,000 âmes. Elle est située également dans une vallée fertile, et à peu près à la même latitude que *Xieng-Mai*. La rivière forme

aussi beaucoup de cascades, et ce n'est que dans le temps des pluies que les habitants de *Mûang-Nân* peuvent la descendre avec leurs radeaux de bois de *tek*. Ce pays confine, par le nord, à une tribu de *Lao* appelés *Lû*, avec lesquels ils sont continuellement en guerre.

LUANG-PHRA-BANG.

Autrefois, sur le grand fleuve du *Camboge*, appelé *Mě-Kong*, il y avait trois royaumes lao, celui de *Vieng-Chan*, au midi, *Luáng-Phra-Bang* au milieu, et *Mûang-Phuen* au nord. Mais, depuis que les Siamois ont ravagé *Vieng-Chan*, qui est devenu une province de leur royaume, et depuis qu'ils ont emmené captifs presque tous les habitants de *Mûang-Phuen*, le royaume de *Luáng-Phra-Bang* s'est étendu au nord, et a pris un grand accroissement. Aujourd'hui, c'est un pays florissant qui fait un commerce considérable avec Siam et avec les Chinois *Lolos*, qui viennent y trafiquer par le nord. La population de la capitale est d'environ 80,000 âmes. Ce pays est riche en mines et en productions diverses, dont nous avons fait l'énumération en parlant des *Lao* en général.



MUANG-LOM.

En remontant pendant un mois une grosse rivière, qui vient se jeter dans le *Mě-Nam*, à *Juthia*, on arrive à un petit État appelé *Muang-Lom*, situé au fond d'une vallée entourée de montagnes de toutes parts. C'est un pays fort tranquille, et qui n'a jamais figuré dans les guerres qui ont agité les contrées voisines. La capitale n'a qu'une population de 9 à 10,000 âmes; le petit roi qui y règne entretient l'amitié avec Siam, en envoyant tous les ans, comme tribut, des minerais de cuivre, des feuilles de palmier pour écrire les livres, de la cire, du benjoin, de l'ivoire, de la laque et autres productions du pays.

PRINCIPAUTÉS LAO ET CAMBOGIENNES TRIBUTAIRES DE SIAM.

Outre les États tributaires de Siam que nous avons décrits, à l'est de *Kôrât*, entre la province de *Battabong* et le royaume de *Luang-Phra-Bang* (voyez la carte), il y a encore cinq ou six petits États gouvernés par des princes qui paient tribut à Siam. Les deux plus considérables s'appellent *Phu-Khiau* (les montagnes vertes), et *Suwanaphum*

(contrée de l'or). Ces pays sont en général montagneux et couverts de forêts. Je crois inutile d'en faire la description, puisque leur population étant mélangée de Lao et de Cambogiens, il faudrait répéter ce que nous avons dit de ces deux nations. Quant aux productions, elles sont les mêmes qu'à Siam et au Camboge. Du reste, ces petits États sont très-peu connus, vu leur isolement et le manque de routes à travers leurs immenses forêts.

TRIBU DES XONG.

Au nord de la province de Chanthabun s'élèvent de hautes montagnes qui, dit-on, sont disposées de manière à former un cercle ; c'est là qu'habite la tribu des *Xông* qui gardent les gorges et les défilés des montagnes et ne laissent pénétrer chez eux que les petits marchands dont ils n'ont rien à craindre. Ils obéissent à un chef qui jouit d'une autorité absolue et fait observer les lois et les coutumes. Ces lois, dit-on, sont très-sévères et les délits peu fréquents.

Il est probable que cette tribu était primitivement composée de Karieng auxquels, à la longue, se sont mêlés des déserteurs et des esclaves fugitifs

des pays environnants. Aussi, il n'est pas facile de faire leur portrait, puisque c'est une race mêlée qui tient du Karieng, du Siamois, du Lao et du Cambogien.

L'habillement des hommes consiste en une simple toile serrée autour des reins, celui des femmes est une jupe d'étoffe grossière et rayée de diverses couleurs. Leurs mœurs ont beaucoup de ressemblance avec celles des Karieng dont nous parlerons plus bas. On dit qu'ils empoisonnent les puits et les fontaines qui les avoisinent, afin d'ôter aux étrangers l'envie de venir communiquer avec eux. Ils abattent des bois de construction, vont recueillir dans les forêts la gomme gutte, la cire, le cardamome, du goudron, des résines, du bois d'aigle et autres productions, et, à l'époque des grandes eaux, ils viennent vendre leurs marchandises à Chanthabun, où ils se procurent des clous, des haches, scies et gros couteaux, du sel, du kapi et autres objets de stricte nécessité.

Pour eux, la récolte de la cire est une opération périlleuse; les abeilles, presque aussi grosses que les hannetons, établissent leurs rayons énormes sur les branches supérieures d'un arbre colossal de cent cinquante pieds de haut. Or, voici l'expédient

mis en usage par les Xông pour y arriver. Ils préparent une grande quantité de lames d'un bois très-dur et les enfoncent une à une dans l'arbre sur lequel ils veulent monter, de manière à poser un pied sur une de ces lames et tenir l'autre d'une main. Avant de faire cette ascension périlleuse, ils ne manquent jamais de faire un sacrifice au génie du lieu, puis, quand ils se sont approchés le plus près possible des rayons de cire, à l'aide d'un long et léger bambou, ils les détachent peu à peu et les précipitent en bas. Il faut observer qu'ils ont eu la précaution de chasser l'essaim d'abeilles le jour précédent par une fumée continuelle et abondante.

Quant à la récolte du goudron, elle se fait de la manière suivante : à coups de hache ils font une entaille très-profonde, en forme de petit four, au pied d'un gros arbre résineux ; on y allume du feu qu'on éteint bientôt : l'huile ou goudron distille et s'amasse au fond du creux d'où les Xông la puisent tous les jours. Ce goudron est d'un grand usage ; mêlé avec de la résine, on s'en sert pour goudronner les barques ; quand il est bien limpide, il est propre à la peinture. Si l'on veut faire des torches, on creuse un trou en terre, on y jette des morceaux

de bois pourri, après quoi, versant le goudron dessus, on le foule et on le pétrit avec ce bois pourri, de manière à en faire une pâte épaisse qu'on façonne dans la main ; puis on l'enveloppe dans de longues feuilles qui y adhèrent, ou on le roule dans des écorces minces qu'on lie avec du rotin.

Les montagnes habitées par les *Xông* recèlent, dit-on, des mines et des pierres précieuses qu'ils viennent offrir de temps en temps au gouverneur de Chanthabun, auquel ils apportent aussi chaque année le tribut fixé par le roi de Siam et qu'ils paient en cardamome et autres marchandises.

TRIBU DES KARIENG.

Les *Karieng* sont les habitants primitifs de Siam. Lorsque les *Thai* descendirent du nord et fondèrent la ville de Juthia, les *Karieng* leur cédèrent le pays et se retirèrent dans les montagnes qui sont à l'est et à l'ouest, où ils sont encore aujourd'hui. Ils ont une stature avantageuse et sont bien constitués, agiles, forts, robustes et très-endurcis à la fatigue. Accoutumés dès leur jeune âge à errer et travailler dans les forêts, ils supportent facilement la faim, la

soif et toutes sortes de privations. Leur physionomie, surtout celle des femmes, porte l'empreinte de la douceur et de la bonté.

L'habillement des hommes est une espèce de toge à manches larges et courtes, qui descend jusqu'à mi-jambes ; ils se serrent les reins avec une ceinture et s'enveloppent la tête avec une pièce de toile. Ils gardent les cheveux longs et ont les oreilles percées pour y introduire quelques jolies plumes d'oiseaux et des petits cylindres creux en argent. Les femmes portent un sarong, ou jupe, sur lequel elles ont une veste parsemée de grains de verre ou de petits fruits qui forment des dessins bizarres. Elles ont aussi plusieurs colliers et s'enveloppent la tête d'un large tissu dont elles laissent flotter les deux bouts sur leurs épaules. Leurs longues oreilles, percées d'un large trou, sont ornées de fleurs, de pierres fines ou de bijoux d'or ou d'argent.

Les cabanes des *Karieng* sont faites de bambous et n'ont, pour y monter, qu'une espèce de juchoir ; des bambous, des calabasses, quelques corbeilles et des nattes grossières, voilà tout leur ameublement. Très-souvent ces huttes ne leur servent que pour un an ; car, de même que les *Lao*, ils ont

coutume de couper et de brûler chaque année une certaine étendue de la forêt pour planter leur riz, changeant ainsi de place tous les ans, ce qui les oblige à construire souvent de nouvelles cabanes. Les *Karieng* n'ont pas de lois écrites ; les traditions qu'ils ont reçues de leurs ancêtres forment toute leur législation. Ils reconnaissent pour chef celui d'entre eux qui est le plus habile et qui jouit de plus de considération ; du reste, ce chef n'abuse pas de son autorité et se contente de jouer parmi eux le rôle d'un conseiller et d'un protecteur.

Il est probable que les *Karieng* tirent leur origine des *Lao*, avec lesquels ils ont plusieurs traits de ressemblance. Ils reconnaissent deux génies, l'un bon, l'autre mauvais ; ils ne rendent aucun culte au bon génie, tandis qu'ils font des sacrifices de poules, de fruits, de riz, de fleurs, etc., au mauvais génie, lorsqu'ils veulent l'apaiser ou se le rendre favorable.

Ils n'ont ni bonzes, ni pagodes, ni culte, ni prière ; chaque chef de famille fait lui-même le sacrifice au mauvais génie toutes les fois qu'ils sont attaqués de maladies ou qu'ils ont à craindre quelque malheur. Voilà en quoi consiste toute leur religion.

Les *Karieng* sont d'une grande sobriété ; ils ont horreur du vol et du mensonge ; la polygamie ne se rencontre pas chez eux ; ils sont hospitaliers les uns envers les autres, au point que ceux qui voyagent peuvent s'arrêter dans la première maison qu'ils rencontrent pour manger, dormir, comme s'ils étaient dans leur propre cabane. On dirait que la tribu entière ne forme qu'une seule famille, et ils partagent volontiers leurs provisions avec ceux qui n'en ont plus.

L'éducation est nulle parmi eux ; ils n'ont pas de livres ; toute leur occupation est la pêche, la chasse et la culture du riz et des légumes. On dit que celui qui a demandé une fille en mariage, avant de pouvoir célébrer les noces, est obligé d'escalader la cabane de sa fiancée, après avoir terrassé à la lutte un adversaire renommé par sa force qui défend le bas de l'échelle.

Les *Karieng* brûlent leurs morts, après quoi ils prennent un os du crâne qu'ils vont suspendre à un arbre avec les habits, les colliers et les armes du défunt ; alors ils exécutent des danses et des pantomimes accompagnées de chants lugubres ; ensuite quelques-uns des anciens emportent l'os avec tout l'attirail du défunt et vont ensevelir secrètement

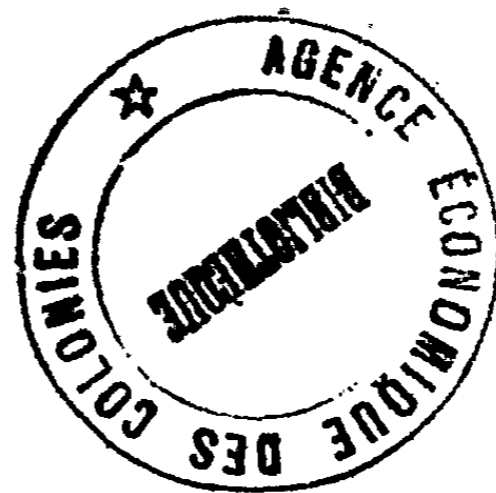
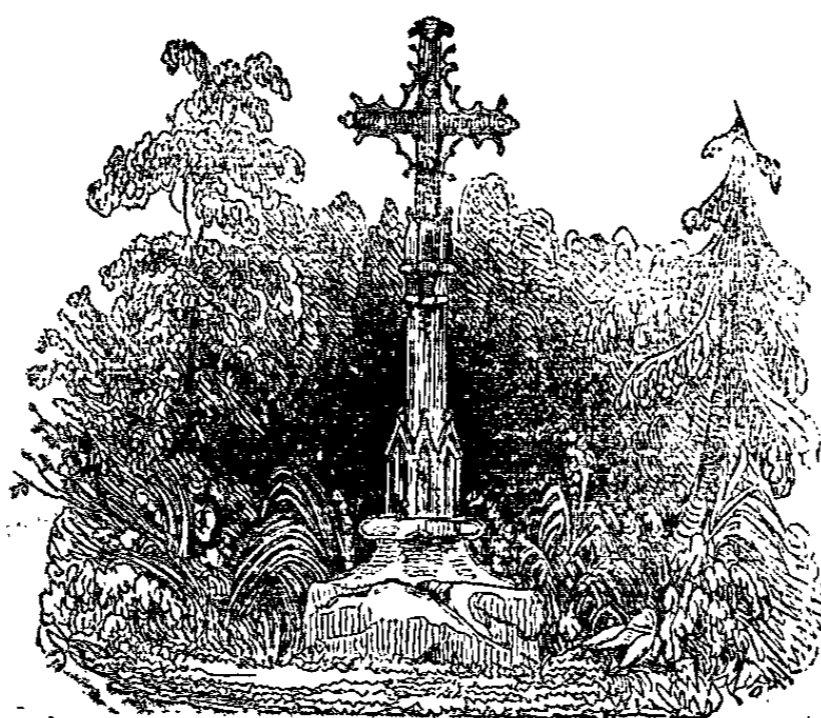
tout cela au pied d'une montagne éloignée, recommandant au mort de ne pas revenir tourmenter sa famille, puisqu'on enterre avec lui tout ce qui lui a appartenu.

LAVA.

La tribu des *Lava* habite les montagnes de l'ouest vers le nord; elle a beaucoup de rapports avec les *Karieng* pour les mœurs et coutumes; il paraît que les *Lava* cultivent beaucoup le coton, car les gens du peuple à Siam font un grand usage des couvertures de coton et des moustiquaires fabriquées par les femmes de cette tribu, qui ont aussi les oreilles pendantes et trouées à y loger un œuf de poule. Cette tribu tire aussi son origine des *Lao*; elle ne quitte jamais ses forêts et fait cependant un commerce assez considérable, par voie d'échange, avec quelques marchands chinois et siamois, qui vont trouver les *Lava* jusque dans leurs forêts.

Pour compléter l'énumération des peuples divers qui habitent le territoire de Siam, j'aurais encore à parler des *Klings*, des Arabes, des *Pégouans*, des *Barmas*, des *Annamites* et surtout des *Chinois* (qui composent environ le tiers de la population);

mais, outre que j'aurai occasion d'en dire quelque chose dans le cours de mon ouvrage, je suppose que ces différentes nations sont assez connues d'ailleurs pour me dispenser d'en parler ici.



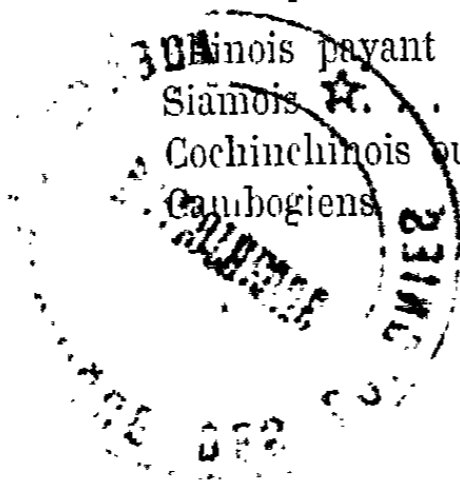
CHAPITRE TROISIÈME.

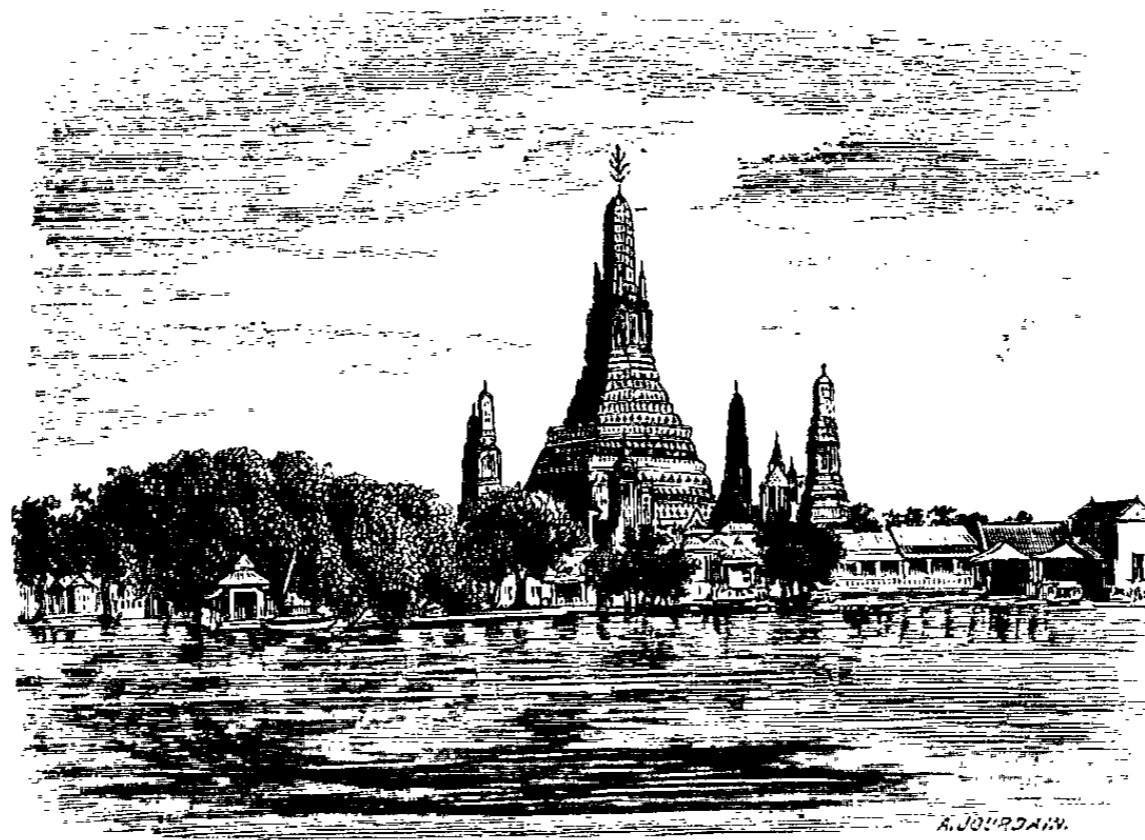
DESCRIPTION DE LA CAPITALE ET DES PROVINCES.

DESCRIPTION DE LA CAPITALE.

Bangkok (village des oliviers sauvages), est devenu le siège du gouvernement depuis la ruine de *Juthia*. Cette ville n'a pas encore quatre-vingt-dix ans d'existence, et compte déjà plus de 400,000 habitants. Voici l'état de sa population actuelle, d'après les ambassadeurs anglais et américains qui l'ont visitée plusieurs fois :

300 Sinois payant la taxe.	200,000
Sinois ★.	120,000
Cochinchinois ou Anam.	12,000
Cambogiens	10,000
	<hr/>
<i>A reporter,</i>	342,000





Grande pyramide en l'honneur de Buddha, à Bangkok, 300 pieds de haut

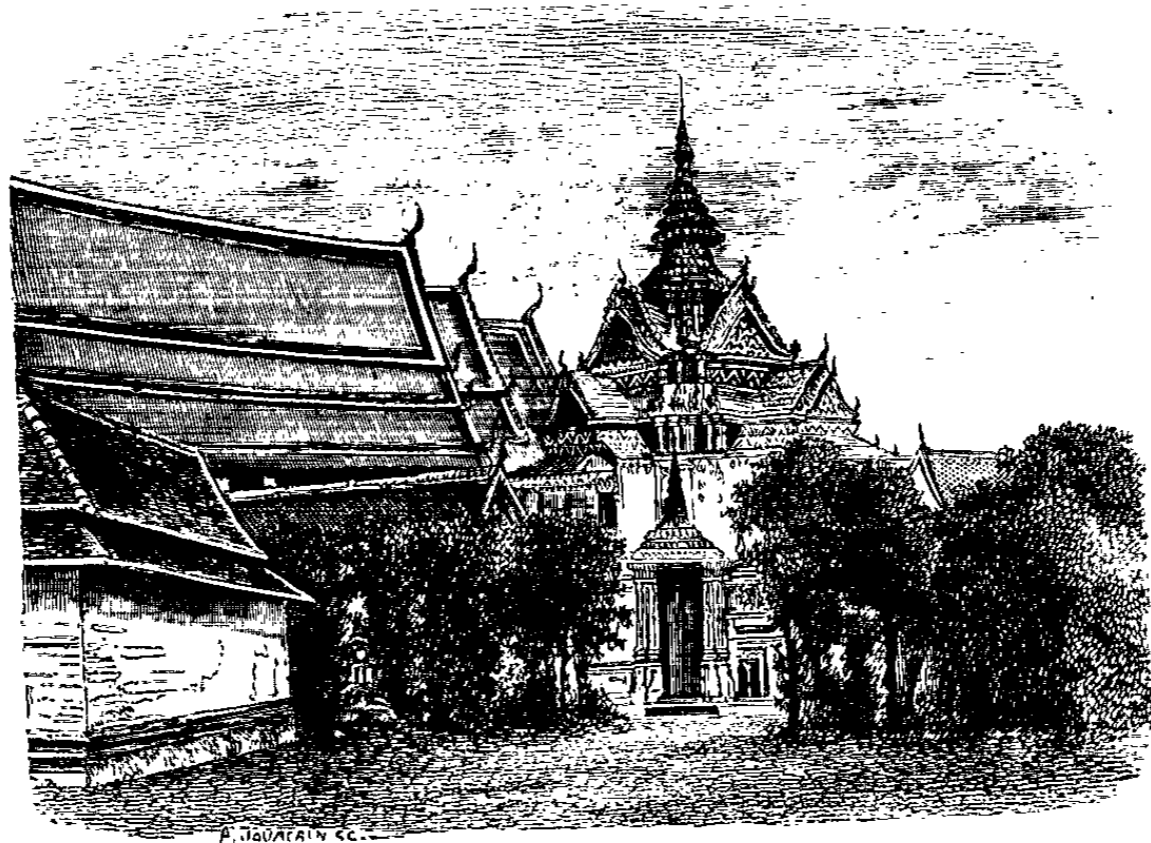
	<i>Report.</i>	342,000
Pégouans.		15,000
Lao		23,000
Barmas.		3,000
Malais		15,000
Chrétiens de diverses nations.		4,000
	TOTAL	404,000

Bangkok a hérité du nom de *Juthia*, aussi l'appelle-t-on *Krung-thèpha-maha-nakhon-si-ajut-thaja-maha-dilok-raxathani*, etc., c'est-à-dire grande ville royale des anges, belle, inexpugnable, etc. Elle est située sur les deux bords du fleuve *Mè-Nam*, à huit lieues de la mer. La ville proprement dite forme une île de deux lieues de tour; elle est entourée de murailles crénelées et flanquée de tours ou bastions de distance en distance. Située au milieu d'immenses jardins ornés d'une verdure luxuriante et perpétuelle, elle offre un aspect très-pittoresque; des navires et une multitude de jonques pavoisées sont à la file sur les deux bords; on voit s'élever dans les airs des flèches dorées, des dômes, de hautes pyramides d'une structure admirable, garnies de dessins en porcelaine de toutes couleurs; les toits étagés des pagodes, ornés de belles dorures et couverts en tuiles vernissées, qui réfléchissent les rayons du

soleil ; deux rangées de plusieurs milliers de boutiques flottantes sur des radeaux, qui se déroulent devant vous, en suivant les sinuosités d'un fleuve majestueux, sillonné en tous sens par des milliers de barques, dont la plupart sont très-élégantes ; la forteresse blanche comme neige, la ville avec ses tours et ses nombreuses portes ; les canaux alignés qui traversent la cité, la flèche dorée du palais étagé à quadruple façade, la variété des édifices à l'indienne, à la chinoise, à l'européenne ; les costumes singuliers des diverses nations, le son des instruments de musique, les chants des comédies, le mouvement et la vie qui animent cette grande ville, tout cela est pour les étrangers un spectacle qui leur cause une agréable surprise.

Il n'y a pas une seule voiture dans la capitale, tout le monde va en barque ; le fleuve et les canaux sont presque les seuls chemins fréquentés. Ce n'est guère que dans l'intérieur de la cité et aux bazars ou marchés qu'on trouve des rues pavées en larges briques.

Ce qu'il y a de plus remarquable à *Bangkok*, c'est le palais et les pagodes royales. Le palais est une enceinte de hautes murailles, qui a plus d'un quart de lieue de tour. Tout l'intérieur de cette en-



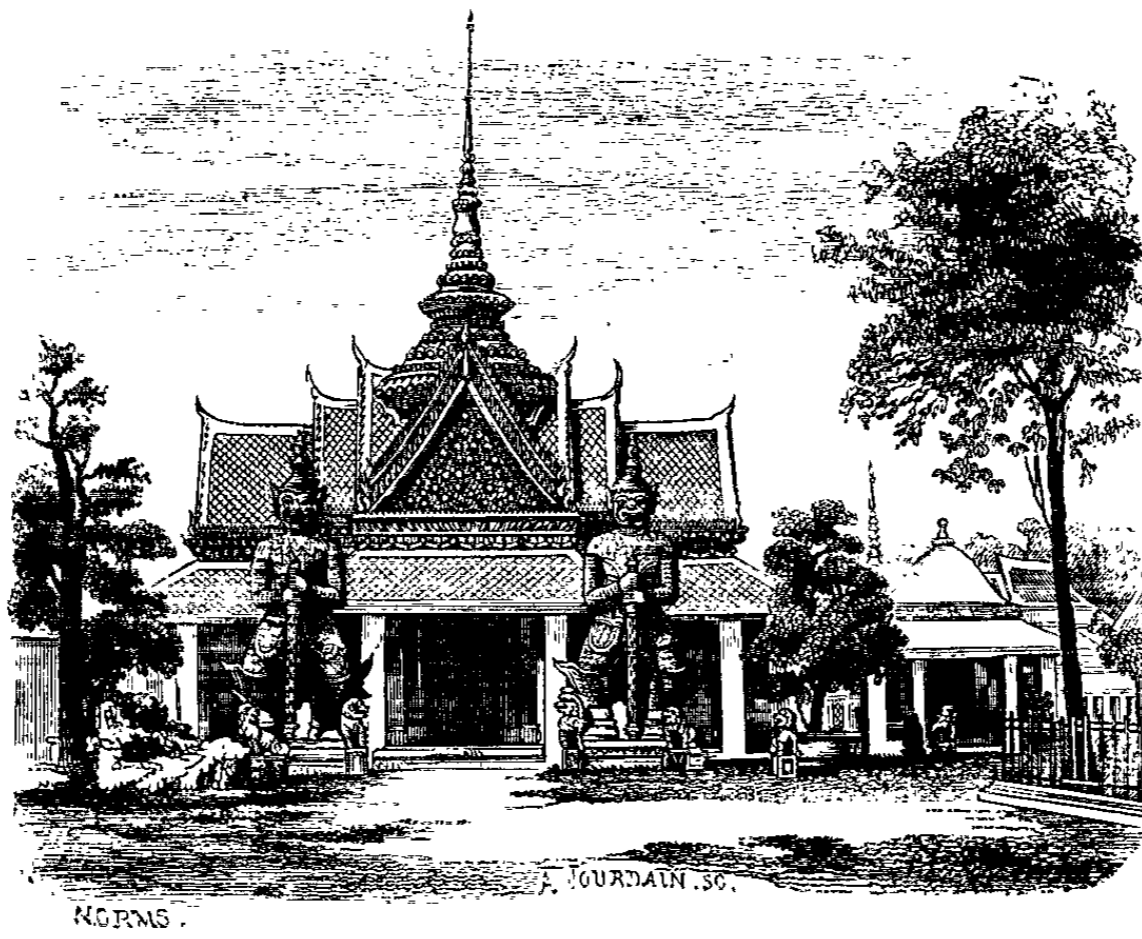
Entrée du palais du roi de Siam; la salle d'audience.

ceinte est pavé en belles dalles de marbre ou de granit ; il y a des postes militaires et des canons braqués de distance en distance ; on voit de tous côtés une multitude de petits édifices élégants, ornés de peintures et de dorures. Au milieu de la grande cour s'élève majestueusement le *Mahaprasat* à quatre façades, couvert en tuiles vernissées, décoré de sculptures magnifiques et surmonté d'une haute flèche dorée. C'est là que le roi reçoit les ambassadeurs ; c'est là qu'on place le roi défunt dans une urne d'or, pendant près d'un an, avant qu'il soit brûlé ; là aussi viennent prêcher les talapoins ; la reine et les concubines entendent la prédication, cachées derrière des rideaux. A quelque distance de là, s'élève la grande salle où le roi donne ses audiences journalières, en présence de plus de cent mandarins, prosternés face contre terre ; aux portes, sont des statues gigantesques de granit, apportées de Chine ; les murailles et les colonnes de la salle sont ornées de peintures et de dorures magnifiques ; le trône, qui a la forme d'un autel, est surmonté d'un dais à sept étages. Les appartements du roi sont attenants à la salle d'audience ; puis viennent le palais de la reine, les maisons des concubines et des dames d'honneur,

avec un vaste jardin, qu'on dit être magnifique. Il y a, en outre, de vastes bâtiments qui renferment les trésors du roi, à savoir : l'or, l'argent, les pierreries, les meubles et les étoffes précieuses.

Dans cette vaste enceinte du palais, il y a un tribunal, un théâtre pour les comédies, la bibliothèque royale, d'immenses arsenaux, des écuries pour les éléphants blancs, des écuries pour les chevaux de prix et des magasins de toute sorte de choses; on y voit aussi une superbe pagode, dont le pavé est recouvert de nattes d'argent, et dans laquelle sont deux idoles ou statues de *Buddha*, l'une en or massif de quatre pieds de haut, l'autre faite d'une seule émeraude d'une coudée de haut, évaluée par les Anglais 200,000 piastres (plus d'un million).

Les pagodes royales sont d'une magnificence dont on ne se fait pas une idée en Europe; il y en a qui ont coûté jusqu'à 200 quintaux d'argent, (plus de quatre millions de francs). On en compte onze dans l'enceinte des murs de la ville, et une vingtaine en dehors des murs. La pagode *Xetuphon* renferme une statue de *Buddha* dormant, longue de cinquante mètres, et parfaitement dorée; dans celle de *Bovoraniwet*, on a employé, en feuilles d'or (pour les dorures seulement), plus de



Entrée d'une pagode ; deux statues de geants en granit.

quatre cent cinquante onces d'or. Une pagode royale est un grand monastère où logent quatre ou cinq cents talapoins avec un millier d'enfants pour les servir. C'est un vaste terrain, ou plutôt un grand jardin, au milieu duquel s'élèvent quantité de beaux édifices, à savoir : une vingtaine de belvédères à la chinoise, plusieurs grandes salles rangées sur les bords du fleuve ; une grande salle de prédication, deux temples magnifiques, dont l'un pour l'idole de *Buddha*, l'autre pour les prières des bonzes ; deux ou trois cents jolies petites maisons, partie en briques, partie en planches, qui sont la demeure des talapoins ; des étangs, des jardins ; une douzaine de pyramides dorées ou revêtues de porcelaine, dont quelques unes ont de deux à trois cents pieds de haut ; un clocher, des mâts de pavillon, surmontés de cygnes dorés, avec un étendard découpé en forme de crocodile ; des lions et des statues de granit ou de marbre, apportées de Chine, et, aux deux extrémités du terrain, des canaux revêtus de maçonnerie, des hangars pour les barques, un bûcher pour brûler les morts, des ponts, des murs d'enceinte, etc. Ajoutez à cela que dans les temples tout est resplendissant de peintures et de dorures ; l'idole colossale y apparaît

comme une masse d'or ornée de mille pierreries. Après cela on concevra peut-être ce que c'est qu'une pagode royale.

Les habitations à *Bangkok* sont de trois sortes : les unes sont en briques et fort élégantes ; d'autres en planches, et celles du pauvre peuple en bambous. Aussi arrive-t-il que les incendies sont fréquents et désastreux ; il n'est pas rare de voir le feu consumer quatre ou cinq cents maisons ; mais dans sept ou huit jours tout est rebâti à neuf, grâce aux parents et amis qui viennent en aide aux incendiés.

ÉNUMÉRATION DES PROVINCES.

Le royaume de Siam proprement dit est divisé en quarante et une provinces qui portent le nom de leurs chefs-lieux, à savoir :

NEUF PROVINCES DU MILIEU.

Nonthaburi ou *Talat-Khuán*, *Pak-Tret*, *Pathummathani* ou *Sámkhôk*, *Juthia* ou *Krung-Kao*, *Ang-Thong*, *Mûang-Phrom*, *Mûang-In*, *Xainát*, *Nakhon*, *Saván*.

— — —

CINQ PROVINCES AU NORD.

Sáng-Khalòk, Phitsalòk ou Phitsanulòk, Kampheng-Phet, Phixai, Rahèng.

DIX PROVINCES A L'EST.

Phetxabun, Bua-Xum, Sara-Buri, Nophaburi, Nakhon-Najok, Pachim, Kabin, Sasong-Sao ou Petriu, Battabong, Phanatsanikhom.

SEPT PROVINCES A L'OUEST.

Muang-Sing, Suphannaburi ou Suphan, Kanchanaburi ou Pak-Phrèk, Raxaburi ou Rapri, Nakhon-Xaisi, Sakhonburi ou Thà-Chin, Samut-Songkhram ou Mè-Khlong.

DIX PROVINCES AU MIDI.

Nakhon-Khuen-Khán ou Pakhlat, Samuthaprakan ou Pak-Nam, Xalaburi ou Bang-Plasoi, Rajong, Chanthaburi ou Chanthabun, Thung-Jai, Phetxaburi ou Phiphri, Xumphon, Xaija, Xaláng ou Saláng.

Outré ces quarante et une provinces, gouvernées chacune par un phaja ou mandarin de premier ordre, il y a encore une vingtaine de provinces du second et même du troisième ordre, auxquelles



sont préposés des mandarins d'un ordre inférieur.

Je vais décrire les provinces que j'ai visitées, en donnant une relation abrégée de mes voyages; ce qui donnera une idée suffisante de celles que je n'ai pas parcourues.

. Le 20 décembre 1838, je m'embarquai à midi sur une petite barque de six toises de long sur une et demie de large. Nous descendîmes la rivière l'espace de quatre lieues, ayant à droite et à gauche de vastes jardins sans interruption, et nous passâmes devant *Pakhlal*, ville de 7,000 âmes, où il y a un gouverneur. Sur les deux rives sont deux belles forteresses bien garnies de canons, mais gardées par un bien petit nombre de soldats.

La population de *Pakhlal* est de race péguane; elle fournit à *Bangkok* le bois de chauffage et les feuilles d'une sorte de palmier pour couvrir les maisons; elle s'adonne aussi à la culture du riz et des jardins. Un peu au dessous de *Pakhlal*, nous trouvâmes des plantations de cannes et quatre fabriques de sucre. Le soir nous vîmes jeter l'ancre devant la grande douane de *Pak-Nam*, qui est à l'embouchure du *Mé-Nam*. Cette ville, de 6 à 7,000 âmes, a trois belles forteresses, une sur

chaque rive, et la troisième au milieu, dominant l'entrée du fleuve. Une partie des habitants se livrent à la pêche, l'autre partie exploite les forêts de l'arbre appelé *Samë*, qui bordent les rivages de la mer ; le bois de cet arbre est excellent pour l'usage domestique, en ce que son charbon, une fois allumé, ne s'éteint pas. En cas d'alerte, tous les habitants sont soldats, et doivent aller garnir les forteresses qui, ordinairement, sont presque désertes.

Partis de bon matin de la ville de *Pak-Nam*, nous louvoyâmes presque tout le jour, parce que le vent n'était guère favorable, et le soir nous atteignîmes la première île, appelée *Si-Xàng*. Cette île, qui peut avoir sept à huit milles de tour, est habitée par une centaine de familles siamoises et chinoises. On ne peut y aborder que par le côté qui regarde la terre ferme. On va y jeter l'ancre dans une charmante petite rade à bon fond. Partout ailleurs, l'île est comme flanquée d'une muraille naturelle plus ou moins haute, formée de rochers escarpés, excavés, raboteux, présentant les aspects les plus bizarres. Ayant eu occasion d'aller à terre, je vis que ces rochers n'étaient que comme une croûte extérieure, qui recouvre un beau marbre à veines blanches, rouges et bleues, au-

quel, dans certains endroits, le flux de la mer a donné un poli aussi beau que pourrait le donner la main de l'homme.

Quant aux rochers excavés et inaccessibles dont j'ai parlé, chaque excavation un peu profonde est la retraite d'une espèce d'hirondelle de mer qui y élabore tous les trois mois son nid merveilleux, substance gélatineuse tant recherchée des gourmets de la Chine et des Indes. Ces nids, composés de filaments entrelacés, se vendent jusqu'à 160 francs la livre. Aussi, avec quelle ardeur les habitants ne vont-ils pas à la recherche de ces nids précieux ! Du sommet des rochers, ils se font suspendre à des cordes, et scrutent toutes les excavations pour faire leur récolte. Quelquefois il arrive qu'après que les nids sont montés en haut par le moyen d'une ficelle, celui qui tient la corde, poussé au crime par l'appât de l'argent, abandonne la corde et s'enfuit avec son trésor, tandis que son infortuné compagnon roule, plonge et disparaît dans l'abîme des mers. Sur les côtes de Siam, il y a plusieurs îles productives en nids d'hirondelles.

Un talapoin, que je vis à *Si-Xàng*, m'indiqua une petite île voisine comme abondante en beaux cristaux de roche, blancs, jaunes et bleus ; il me

dit aussi que les montagnes de la terre ferme proches de la mer recélaient des eaux thermales et des mines, dont les échantillons me parurent indiquer des mines de cuivre.

Partis de *Si-Xàng* pendant la nuit, nous longeâmes la terre ferme, ayant à droite une foule d'îles qui, pour la plupart, ne sont pas marquées sur les cartes. *Ko-Kram* est renommée par la quantité de tortues de mer qui viennent déposer leurs œufs dans les sables.

Ko-Samet est une île assez considérable où il y a des puits d'eau douce, et même un étang assez vaste et poissonneux. Néanmoins, il n'y a pas d'autres habitants qu'une famille de douaniers, lesquels furent obligés de s'enfuir dans les bois l'année passée, à l'apparition des pirates malais, qui vinrent piller cette douane isolée. Cette île paraît très-fertile ; elle est remarquable par la beauté des coquillages qui fréquentent ses bords. On y trouve aussi de gros blocs de quartz, dont les fissures sont garnies de cristaux de roche d'une très-belle eau.

Le troisième jour de notre navigation, nous aperçûmes de loin le lion colossal qui est à l'embouchure de la rivière de *Chanthaburi*. C'est une

curiosité naturelle très-remarquable. Elle présente l'aspect frappant d'un lion couché sur le ventre ; la tête, la crinière, la gueule, les yeux et les oreilles, rien n'y manque. Mais, à mesure qu'on approche, l'illusion disparaît peu à peu, et l'on ne voit plus qu'une masse de rochers informe.

Après avoir passé la douane et un petit fort qui est à l'embouchure, nous remontâmes la rivière, ne voyant rien de remarquable, si ce n'est un arbre fort singulier, bordant les deux rives ; ses racines fourchues s'élèvent hors de terre, et forment comme une espèce de trépied assez haut, qui soutient le tronc. On l'appelle *kong-kang*.

C'était un samedi au soir : les barques des chrétiens annamites qui revenaient de la pêche nous ayant rencontrés, s'arrêtèrent au nombre d'une vingtaine, et le dimanche matin, au lever de l'aurore, toutes ces barques se rangèrent en avant, et tirèrent la nôtre en ramant et criant en cadence. Bientôt des musiciens vinrent se joindre au cortège, et nous arrivâmes ainsi comme en triomphe à *Chanthaburi*, où l'on nous reçut au son des cloches et des tambours. La chrétienté est composée de 1,000 âmes.

Chanthaburi est une petite ville d'environ

6,000 habitants, Siamois, Annamites et Chinois. Elle a un marché, une fabrique d'arak et plusieurs pagodes. On y construit des barques de toutes grandeurs, vu la facilité d'amener les bois des montagnes pendant les grandes eaux. Le commerce d'importation se fait par une douzaine de jonques chinoises qui viennent y vendre chaque année diverses marchandises de Chine. Le commerce d'exportation est bien plus considérable ; les principaux articles sont : le poivre, le cardamome, la gomme du Cambodge, le bois d'aigle, les peaux d'animaux, l'ivoire, le sucre, la cire, le tabac, le poisson salé, etc.

Les habitants de la province de *Chanthaburi* sont presque uniquement occupés de la culture des terres ; les principales productions, outre les précédentes, sont : l'arachide qui produit les pistaches de terre groupées à ses racines ; on en fait de la pâtisserie et de la très-bonne huile ; les patates, les ignames de plusieurs espèces, les cocos, arèques, dourions, jaccas, mangues, et le café planté dernièrement par ordre du roi de Siam ; il y réussit bien, et j'en ai bu d'excellent chez le gouverneur. Il y a une foule de fruits bons à manger qui naissent naturellement dans les bois. Je n'en

citerai qu'une espèce qu'on appelle *kabok*; c'est une amande sauvage, mais très-bonne, fruit d'un grand arbre et qui en produit abondamment.

La gomme de Camboge se tire par incision d'un arbre qu'on ne trouve que dans les hautes forêts; on suspend un bambou à cet arbre; quand il est plein, on le retire, le suc se durcit, puis on casse le bambou et on a la gomme en bâtons.

Le cardamome est le fruit d'une plante haute d'une coudée, plus ou moins, laquelle donne des fleurs groupées au sommet de la tige, d'où proviennent des fruits trilobes d'une saveur très-aromatique et piquante. Le bois d'aigle (ainsi appelé à cause de sa couleur) est tacheté de noir comme le plumage de l'aigle. Il a une odeur délicieuse et parfumée, surtout quand on le brûle; il entre dans presque toutes les médecines siamoises et l'expérience prouve qu'il est d'une grande utilité. Or, voici comment on se procure le bois d'aigle; il n'y a qu'une espèce d'arbre qui en contienne; ceux qui vont le chercher doivent être munis de scies, de haches et de ciseaux de diverses formes. Quand, à certains indices, ils ont reconnu que tel arbre en a, ils l'abattent, le scient par morceaux ou tronçons qu'ils déchiquètent avec le plus grand

soin, rejetant tout le bois blanc, et ne gardant que le noir qui est le véritable bois d'aigle, qu'on obtient sous des formes très-bizarres; ainsi préparé, il se vend douze francs la livre. Chaque famille de chrétiens est obligée d'en payer au roi un tribut annuel du poids de deux livres.

Les habitants des bois font la chasse aux tigres, ours, rhinocéros, buffles, vaches sauvages et aux cerfs. La manière dont ils viennent à bout du rhinocéros est fort curieuse : quatre ou cinq hommes tiennent en main des bambous solides et dont la pointe fort aiguë a été durcie au feu. Ils parcourent, ainsi armés, les lieux où se trouve cet animal, en poussant des cris et frappant des mains pour le faire sortir de sa retraite. Quand ils voient l'animal furieux venir droit à eux, ouvrant et fermant alternativement sa large gueule, ils se tiennent prêts à le recevoir en dirigeant droit à sa gueule la pointe de leurs bambous, et, saisissant le moment favorable, ils lui enfoncent l'arme dans le gosier et jusque dans les entrailles avec une dextérité surprenante, puis ils prennent la fuite à droite et à gauche. Le rhinocéros pousse un rugissement terrible, tombe et se roule dans la poussière avec des convulsions affreuses, tandis que les audacieux

chasseurs battent des mains et entonnent un chant de victoire, jusqu'à ce que le monstre soit épuisé par les flots de sang qu'il vomit; alors ils vont l'achever sans crainte.

Pour la chasse des autres animaux, ils se servent des armes à feu; mais quelquefois ils prennent les cerfs et les chevreuils au filet, ce qui est fort amusant. Après avoir fermé toutes les issues avec de forts filets, ils mettent le feu aux broussailles, et ceux qui veillent aux filets reçoivent à coups de massue les bêtes épouvantées et les assomment.

Le poisson abonde sur les côtes maritimes de *Chanthaburi*. Dans la rivière, la pêche est très-peu abondante, si ce n'est celle des cancrs qui y fourmillent et sont la nourriture la plus commune du peuple; ils les pêchent à la ligne, et un enfant peut en prendre ainsi jusqu'à cent par jour. Quant à la pêche en mer, elle se fait de trois manières. 1° La pêche aux squilles ou petites crevettes de mer, se fait avec une senne de soie à mailles très-fines. Ces crevettes broyées avec du sel constituent le *kapi*, ressource immense pour les sobres Siamois. 2° La pêche avec des sennes qui enveloppent le gros poisson et qu'on tire par les deux bouts sur le rivage. 3° La pêche avec la senne

flottante dont je parlerai au chapitre sixième.

L'aspect de la province de *Chanthaburi* est des plus agréables ; au nord la vue est bornée par une montagne très-haute, qu'ils appellent la montagne des Étoiles, parce que, disent-ils, ceux qui parviennent au sommet y voient chaque étoile aussi grosse que le soleil. (Ce seul trait vous en apprendra assez sur l'ignorance des habitants.) Cette montagne, dit-on, contient beaucoup de pierres précieuses.

A l'est s'étend jusqu'à la mer, comme un vaste rideau, une autre montagne un peu moins haute, qui a environ dix lieues de long et près de trente de circonférence, appelée *Sabab*. Le pied en est arrosé par plusieurs rivières et ruisseaux considérables, le long desquels sont des plantations de poivre. Il est certain que cette belle montagne recèle des mines qui n'ont pas encore été exploitées. L'irrigation des plantations de poivre se fait au moyen de roues, composées d'une multitude de bambous inclinés qui puisent l'eau en montant et la versent par côté en descendant.

A l'ouest s'élèvent plusieurs rangées de collines dont quelques-unes sont boisées ; les autres, ainsi que les vallées, sont d'immenses jardins de manguiers, cocos, aréquiers, dourions, jaccas, etc.,

ou des plantations d'arachides, de tabac et cannes à sucre. Sur la première colline, qui est environ à deux lieues de *Chanthaburi* et à une portée de fusil de la rivière, on a bâti un fort immense entouré d'un fossé profond. C'est dans ce fort que le gouverneur et les principales autorités résident. La base de cette colline est presque toute formée de concrétions ferrugineuses, et le sol supérieur est d'un rouge de sang ou purpurin, au point qu'on peut l'employer pour la peinture.

A partir de ce fort, après avoir traversé deux petites collines, on arrive au pied d'une montagne célèbre à Siam, nommée la montagne des Pierres précieuses ; et ce n'est pas à tort qu'on lui a donné ce nom, car elle en recèle vraiment en abondance. Les pierres qu'on y trouve principalement sont : la topaze, le grenat, l'aigue marine, le rubis et le saphir. Deux autres collines voisines sont également riches en pierres précieuses, et j'en ai trouvé moi-même plusieurs à fleur de terre.

Quant à la plaine de *Chanthaburi*, dont la largeur est d'environ cinq à six lieues et la longueur de douze lieues, elle est très-basse et inondée par la marée dans sa partie méridionale, puis elle s'élève peu à peu de dix à vingt pieds au dessus

du niveau moyen de la rivière ; elle est arrosée par plusieurs canaux naturels et ruisseaux qui la fertilisent. Chaque année, au fort des pluies, la rivière déborde et inonde la plaine pendant une ou deux semaines. La culture du riz y est assez négligée, aussi la récolte suffit-elle à peine pour les habitants de la province ; plus des deux tiers de la plaine sont occupés par des bambous sauvages et autres arbres des bois.

La province de *Thung-Jai*, qui est à l'orient de *Chanthaburi*, abonde, comme celle-ci, en cardamome, bois d'aigle, gomme de Camboge, poivre, ivoire et autres productions précieuses. La ville de *Thung-Jai* est habitée par 4,000 Siamois ou Chinois presque tous commerçants ; un petit nombre d'entre eux se livrent à la pêche qui est très-abondante sur les côtes. Dans le voisinage sont plusieurs îles bien boisées dont la principale est *Ko-Xang* (l'île des éléphants), qu'on dit être infestée de tigres ; ses hautes montagnes lui donnent un air majestueux, et c'est un lieu de relâche pour toutes les barques qui visitent ces parages.

En revenant de *Chanthaburi*, je m'arrêtai à *Bangpla-Soi*, située au pied des collines, au fond d'une baie extrêmement poissonneuse ; aussi la

pêche y est d'une abondance incroyable; en traversant le marché, on ne voit que des monceaux de poissons de toute espèce, et pour un fuang (environ sept sous), j'en avais assez pour nourrir pendant un jour les quinze personnes qui étaient avec moi. Les habitants, au nombre de 6,000 Siamois et Chinois, sont tous marchands ou pêcheurs. Cette province est très-bien cultivée et très-fertile; elle produit du riz, du sucre, du tabac excellent, des fruits et des légumes en abondance; elle possède aussi de vastes salines et des mines inépuisables de coquillages que les Chinois exploitent pour faire de la chaux.

Après avoir visité tous mes chrétiens dispersés dans les plantations de tabac et de cannes, prenant une barque à rames plus longue et plus légère, j'entrai dans le fleuve de *Bang-Pakông* que je remontai une douzaine de lieues, et j'arrivai à la ville de *Pëtriu*, défendue par une citadelle où réside le gouverneur. La population, dispersée le long des deux rives, peut monter à 10,000 âmes. Toute la province, qui est une plaine immense, consiste en rizières, en jardins et en plantations de cannes à sucre. Elle compte une vingtaine de sucreries toutes tenues par des Chinois. Je logeai

quelques jours chez un Chinois chrétien, chef d'une sucrerie, de sorte que je suis à même d'en faire une courte description. Sur le bord du fleuve, on voit deux ou trois piles ou monceaux de bûches qui s'élèvent à la hauteur de quinze à vingt mètres; à côté, se trouve un hangar rond où deux buffles font tourner en sens contraire deux gros cylindres de bois de fer qui écrasent les cannes; le suc coule dans un puits de maçonnerie. Par derrière, est un énorme fourneau en briques lequel ressemble à une tour. Dans la partie supérieure du fourneau sont trois grosses barres de fer sur lesquelles reposent trois énormes marmites unies entre elles par une maçonnerie. C'est dans ces marmites, qu'à l'aide d'un feu d'enfer, on évapore le suc de cannes qui, parvenu à une cuisson convenable, est versé dans des cônes en terre. Le lendemain, on fait écouler la mélasse; on purifie par de l'argile détrempée, et on obtient une cassonade très-blanche. La recuite des mélasses et des écumes produit encore une bonne quantité de sucre brun. Enfin, la mélasse est envoyée aux fabriques d'arak ou se mêle à la chaux dans les constructions. Les puits de mélasse sont en plein air; aussi les lézards, les rats et les cra-

pauls y viennent trouver la mort et s'y confire en grande quantité. Deux grands hangars, de cinquante mètres chacun, suffisent non-seulement pour contenir tout le matériel de la fabrique, mais encore pour y loger les deux cents ouvriers qui y sont employés. Ce fut dans un de ces hangars que je célébrai les saints mystères en présence de deux cents néophytes qui, presque tous, communèrent et reçurent le sacrement de confirmation.

De là, je remontai le fleuve et, laissant la branche qui vient de l'est, je pris celle qui vient du nord. La quantité innombrable d'oiseaux aquatiques qui bordaient les deux rives amusaient bien mes gens qui en tuèrent un bon nombre. La nuit, nous nous arrêtâmes à un petit temple désert auprès duquel on fit cuire le riz. Étant entré avec une torche dans ce petit édifice, je fus surpris et presque effrayé de le voir rempli d'énormes têtes de crocodiles ; j'en mesurai qui avaient près d'un mètre de long. Le lendemain, sur le soir, nous arrivâmes à *Korajok*. Cette ville, d'environ 5,000 âmes, est située au pied de hautes montagnes, sur les bords d'une jolie rivière qui est encore navigable à deux journées au dessus. Elle est habitée par des Lao et quelques Siamois qui cultivent le

riz et tirent de leurs forêts différentes productions qu'ils vont vendre à *Bangkok*. J'étais venu pour sonder leurs dispositions envers la religion; j'étais donc sur le rivage une optique et quelques autres curiosités. Il n'en fallut pas davantage pour attirer la foule qui se pressait pour voir le palais des Tuileries, Saint-Pierre de Rome et autres vues magnifiques qui excitaient au plus haut degré leur admiration. Cependant plusieurs femmes m'apportaient du riz, des poissons et des fruits comme pour me remercier de leur avoir montré de si belles choses. Enfin, les principaux chefs m'invitèrent à monter chez eux, m'offrirent l'arec, le bétel et le cigare, et m'accablèrent de questions, ce qui me donna occasion de leur prêcher la religion chrétienne. Alors, ils m'engagèrent à venir m'établir au milieu d'eux; je leur répondis que ne pouvant venir moi-même, j'enverrais quelque autre à ma place. Le lendemain je pris congé d'eux; je descendis la rive jusqu'au canal qui fait communiquer les deux fleuves. Malheureusement nous fûmes obligés de passer une nuit dans ce canal où nous fûmes dévorés par des nuées de moustiques; toute la nuit fut employée à se battre avec eux. Quel supplice de se sentir sucer le sang

de toutes les parties du corps par des myriades d'insectes ailés dont la piqûre venimeuse fait enfler la chair et cause un prurit insupportable! Ils fourmillent dans cet endroit, parce que c'est une plaine marécageuse et inculte où les herbes pourrissent dans l'eau. Le lendemain matin, la barque était jonchée de ces moustiques que nous avons tués pendant la nuit; on aurait pu en remplir deux boisseaux. Enfin, nous arrivâmes à *Bangkok* exténués et n'ayant presque plus de sang dans les veines.

VOYAGE DANS LES PROVINCES DU MILIEU ET DU NORD.

Parti de *Bangkok* le 10 janvier 1834, je remontai le fleuve *Mé-Nam* et, après trois heures de navigation, j'arrivai à *Talat-Khuán*, petite ville de 5,000 âmes, où il y a une longue file de boutiques sur des radeaux; les deux rives du fleuve sont garnies de maisons avec de vastes jardins sans interruption depuis *Bangkok*. Deux lieues plus haut, la rivière fait un grand contour que personne ne suit; on entre dans un canal d'une demi-lieue de long dont les deux rives sont habitées par une peuplade de 6,000 Pégouans, qui cultivent les jardins et fabriquent de la po-

terie grossière; c'est la ville de *Pak-Tret* qui a un gouverneur, une douane, des boutiques flottantes et de très-jolies pagodes.

Au-dessus de *Pak-Tret*, les villages se succèdent sur les deux rives presque sans interruption pendant l'espace de six lieues; après quoi on rencontre une autre ville péguanne de 4,000 âmes appelée *Sam-Khòk*, dont l'industrie consiste à faire des briques de toute dimension, tant pour vendre que pour payer le tribut au gouvernement.

Là finissent les jardins et s'ouvre la vue des campagnes immenses qui n'ont d'autres bornes que l'horizon. Le riz est presque l'unique production de cette province; les étangs naturels parsemés dans la campagne abondent en excellents poissons qui attirent une foule d'oiseaux aquatiques.

A cinq lieues au dessus de *Sam-Khòk* est un confluent; on prend à droite, et, après avoir dépassé quatre îles qui se suivent presque, on arrive à un village qu'on appelle *Navire-Englouti*. En effet, quand l'eau est basse, on voit encore au milieu du fleuve le bout de l'énorme mât d'une somme chinoise, qui s'y trouve engloutie depuis un siècle. A partir de là, en voyant les pyramides des pagodes noircies par le temps s'élever dans les nues, des

arbres séculaires et majestueux couvrant de leur vaste ombrage des ruines imposantes, on a le pressentiment que l'on approche de cette fameuse cité, autrefois une des plus opulentes de l'Orient. Aux environs de *Juthia* le fleuve se divise en quantité de canaux, au point qu'il est facile de s'y égarer. Ce qui était proprement dit la cité est une île de trois lieues de tour, dont la forme ressemble assez à une bourse chinoise. J'ai parcouru en tous sens les vastes ruines qui couvrent la surface de cette île; les plus remarquables sont celles du palais et des pagodes royales, où sont encore des statues colossales de cinquante à soixante pieds de haut; l'intérieur de ces statues est en briques et l'extérieur est d'airain d'une épaisseur de deux doigts environ. Selon les annales de Siam, une de ces statues fut fondue avec vingt-cinq mille livres de cuivre, deux mille livres d'argent et quatre cents livres d'or. Les murailles sont toutes bouleversées, et cet immense monceau de ruines est couvert de broussailles impénétrables et ombragé par d'antiques peupliers d'Inde, asile des chats-huants et des vautours. Ces ruines recèlent de grands trésors enfouis lors de la prise de *Juthia*; on y fouille continuellement et presque toujours avec succès.

La nouvelle ville est tout autour de l'ancienne cité; elle a deux rangées de boutiques flottantes et une population de 40,000 âmes composée de Siamois, Chinois, Lao et Malais. La province de *Juthia* est extrêmement fertile en riz et abonde en poissons excellents. A une lieue au nord de la ville, au milieu de la plaine, s'élève un édifice majestueux qu'on appelle la Montagne-d'Or, bâti en 1387 de notre ère. C'est une immense pyramide carrée d'environ quatre cents pieds de haut; chaque façade a un bel escalier par où l'on monte à de larges galeries qui règnent tout autour. Quand vous êtes parvenu au troisième étage, vous avez une des plus belles vues qu'on puisse imaginer. A cette hauteur, il y a quatre corridors qui conduisent dans l'intérieur du dôme, où une grande statue dorée de Buddha, élevée sur un autel, a pour cortège et adorateurs des millions de chauves-souris, qui l'arrosent continuellement de leurs fétides excréments, et font, en voltigeant jour et nuit, un ramage ou plutôt un vacarme infernal. Le dôme, qui est d'une architecture admirable, s'élève encore au dessus des galeries de cent cinquante pieds et se termine par une belle flèche bien dorée.

Au sortir de *Juthia*, en remontant la principale

branche du *Mè-Nam*, le rivage commence à s'élever insensiblement, et, pendant la sécheresse, on rencontre çà et là des bancs de sable où les grosses barques ont de la peine à trouver un passage. En général, les bords du fleuve sont garnis de jolies touffes de bambous et parsemés de nombreux villages. A dix-huit lieues au nord de *Juthia*, nous trouvâmes une petite ville de 2,000 âmes, appelée *Ang-Thong* (la cruche d'or). Le gouverneur, auquel j'offris une paire de lunettes, me reçut amicalement, appela ses douze concubines pour me donner un concert de voix et d'instruments, et fit porter à ma barque de la chair de porc, du poisson, des gâteaux et des fruits. Cette province abonde en riz et en poissons; elle produit aussi un peu de sucre qu'on coule en petites tablettes rondes.

A une bonne journée au nord, je m'arrêtai à une autre ville appelée *Muang-Phrom*, dont la population siamoise et lao est de 3,000 âmes. De là, on a une très-belle vue des montagnes qui sont à l'est, à la distance de dix lieues. Ce fut dans une pagode aux environs de cette ville que, dans la chaleur d'une dispute sur la religion, mon catéchiste ayant eu l'imprudence de dire que Buddha était en enfer, les talapoins, furieux, s'armèrent de briques

et allaient nous lapider ; mais je parvins à les apaiser, en grondant vertement le pauvre homme, que je renvoyai à la barque.

A cinq lieues plus haut, le fleuve forme à droite une branche qui court au sud-est et va baigner les murs de *Nophaburi*. Un peu au dessus de cet embranchement est située une petite ville toute chinoise, où il y a une fabrique d'arak ou eau-de-vie de riz. Six lieues plus haut se trouve *Muang-In*, ville siamoise et lao de 4,000 âmes, siège d'un gouverneur ; elle est d'une longueur interminable, mais les habitations sont assez clairsemées parmi les touffes de bambous ; on y cultive le riz, le bétel, le coton et la canne à sucre.

A partir de là, les rivages sont garnis de bambous sauvages ; le terrain change d'aspect ; il est mêlé de grains de mine de fer en quantité ; au lieu de bancs de sable, on ne rencontre que des bancs de cailloux ; les pélicans nagent par troupes dans le fleuve, qui devient plus rapide ; on aperçoit à trois ou quatre lieues les collines des Trois-Rois, qui terminent la grande plaine de Siam ; elles sont bien boisées et abondent en gros arbres résineux, qui fournissent le goudron dont on fait les torches.

Après avoir remonté dix lieues au dessus de

Muang-In, nous arrivâmes à *Xainât*, petite ville de 3,000 âmes, siège d'un gouverneur. Les habitants cultivent le riz, le tabac, le bétel, le coton, fabriquent des torches et composent d'immenses radeaux de bambous sauvages qu'ils vont vendre à *Juthia* ou à *Bangkok* dans la saison des pluies. Ces bambous sauvages ont un grand avantage sur ceux qu'on cultive, en ce que les vers ne les attaquent pas. Ce qu'il y a de plus remarquable à *Xainât*, c'est une antique pagode royale décorée de figures et d'anciennes statues fort curieuses. Du côté de l'est, on aperçoit une chaîne de montagnes dont les plus proches sont garnies de bambous fins et délicats guère plus gros que le pouce, et qui servent à une foule d'usages.

En remontant à quinze lieues au dessus de *Xainât*, on arrive à *Thà-Sung*, petite ville chinoise située à l'embouchure d'une rivière qui vient du couchant. Les Chinois y ont une fabrique d'arak et une douzaine de fourneaux où ils fondent les minerais de fer qui abondent aux environs. La fonte qui provient de ces fourneaux, non-seulement suffit aux besoins du royaume, mais encore est un objet considérable d'exportation.

Comme j'avais l'intention d'aller jusqu'au Lao,

je ne m'arrêtai qu'un jour à *Thà-Sung* et continuai ma route vers le nord, et, après avoir passé la petite ville appelée *Huádën*, j'atteignis *Nakhon-Saván* (ville du Ciel) à vingt-cinq lieues au nord de *Thà-Sung*. Au couchant, à la distance de dix lieues, s'élève majestueusement une haute chaîne de montagnes appelées *Kháo-Luáng* (montagnes Royales), dont la direction est du nord au sud. *Nakhon-Saván* est une ville très-ancienne et célèbre dans les annales de Siam ; mais aujourd'hui c'est bien peu de chose ; elle est dominée, à l'est, par des collines dont la plus voisine a son sommet orné d'une belle pagode. Cette province est presque déserte ; les crocodiles viennent dormir la gueule béante sur le rivage, ce que je n'avais pas encore remarqué ailleurs.

A trois lieues de *Nakhon-Saván*, le fleuve se partage en deux branches ; celle qui vient du nord-ouest coule avec impétuosité et fracas sur un lit de gros cailloux ; celle qui vient du nord-est au contraire est une eau dormante, profonde et silencieuse. Ce fut par cette dernière branche que nous continuâmes notre route. Les deux rives sont garnies de forêts impénétrables. Si l'on tire un coup de fusil, les crocodiles mugissent sous les eaux, les

singes se répondent par des cris lamentables, les éléphants font entendre un bruit comparable au tonnerre, et le voyageur est saisi d'effroi. Ayant rencontré un canal qui paraissait très-poissonneux, nous y pénétrâmes pour jeter l'épervier; mais deux énormes crocodiles qui dormaient se réveillèrent et firent mine de s'élancer dans notre barque, ce qui nous engagea à rebrousser chemin au plus tôt. Nous faisons donc route en silence dans cette affreuse solitude, lorsque nous entendîmes tout à coup des cris confus et un vacarme épouvantable; bientôt nous aperçûmes une multitude de grandes barques ornées de pavillons, de panaches et queues de paon, garnies de soldats en habits rouges, armés de piques et hallebardes, descendant la rivière avec la rapidité de l'éclair. Nous comprîmes de suite que c'était le prince talapoin (aujourd'hui roi de Siam) qui revenait de son voyage au Lao, où il était allé revêtir de feuilles d'or le *phra-fáng*, c'est-à-dire un arbre énorme de sapan ou campêche très-vénéré par son antiquité. Vite les rameurs de s'agenouiller et moi de me blottir dans la hutte de ma barque pendant le passage de Son Altesse, qui n'eut pas le temps de me reconnaître. Pendant cinq jours nous ne rencontrâmes que

trois villages, et nous atteignîmes enfin *Phit-Salók*. Cette ville, dont la fondation remonte à plus de quinze cents ans, a été assez longtemps la capitale du royaume de Siam ; elle a été détruite et rebâtie plusieurs fois ; la ville actuelle n'a guère que 5,000 âmes, Siamois, Chinois et Lao, dont la principale occupation est de couper les arbres de tek, les disposer en radeaux, et, dans la saison des pluies, les faire flotter jusqu'à *Bangkok*. Dans les environs, les Chinois surtout font de grandes plantations de coton et de tabac d'une excellente qualité.

Comme je continuais ma route au nord, voilà que je rencontrai le roi d'un état lao appelé *Muang-Nàn*, qui descendait la rivière avec plusieurs radeaux de bois de tek. Je me décidai à lui faire visite dans son palais flottant ; il était entouré de ses nombreuses femmes, vêtues de jupes de soie rayée, portant des bracelets d'or et autres ornements. Je lui offris un verre ardent et quelques flacons d'eau de senteur qu'il donna de suite à ses dames ; de son côté il m'offrit une douzaine de pains de cire, me fit servir le thé, l'arec et le bétel. Cependant nous entrâmes en conversation, et quand il sut que j'allais dans son pays : « Je vais à

Bangkok, dit-il, pour deux ou trois mois ; attendez mon retour, et je vous emmènerai avec moi dans mes États ; je vous donnerai une pagode, et vous nous prêcherez la religion des *farangs* (la religion des chrétiens). » Je lui fis mes remerciements, et nous nous quittâmes en nous donnant une poignée de main comme deux bons amis.

Cependant mes gens, qui étaient déjà fort ennuyés, apprenant qu'il fallait attendre là deux ou trois mois, se mutinèrent et me déclarèrent formellement qu'ils ne voulaient pas rester ni même continuer le voyage, de sorte que je fus obligé de renoncer à mes projets, et le lendemain matin nous redescendîmes la rivière. Le 7 février 1834, nous étions de retour à *Muang-Phrom*. Là, mes gens profitant de l'occasion d'une barque chrétienne, s'en retournèrent à *Bangkok*. Je ne gardai avec moi qu'un jeune homme de bonne volonté ; je confiai ma barque aux Lao, avec qui j'avais fait connaissance en venant ; on chargea mes effets sur des bœufs, et, nous dirigeant à l'est à travers la plaine, nous vîmes coucher dans une salle au milieu de la plaine. Le lendemain, nous arrivâmes au pied des montagnes, et j'allai m'installer dans la maison du chef d'un village lao qui me reçut vo-

lontiers. Voyant qu'il n'y avait ni pagodes ni talapoins dans ce village, et que d'ailleurs les habitants paraissaient bien disposés envers la religion chrétienne, je résolus de m'y fixer. Tous les enfants et les jeunes gens m'ayant offert leurs services, en quatre jours ma petite chapelle de bambous fut achevée. Là, tous les soirs, se faisaient des instructions suivies de la prière; le jour, j'allais dans les bois, visiter les villages voisins.

A trois lieues de l'endroit où j'étais, sur un bras du fleuve et au pied de montagnes très-pittoresques, est située une ville célèbre appelée *Nophaburi*, fondée l'an 600 de notre ère, et qui fut longtemps capitale d'un petit royaume. Si l'on en juge par les ruines de ses murailles, de ses palais et autres édifices, et par le grand nombre de ses pagodes encore debout, on est convaincu que c'était une ville populeuse, riche et puissante. J'allai visiter le palais du fameux Constance, qui parvint à la dignité de premier ministre en 1658; on y voit une jolie petite église chrétienne; l'autel à colonnes cannelées et dorées est surmonté d'un baldaquin où est écrit en lettres d'or : *Jesus hominum salvator*. Les talapoins ont placé la statue de Buddha sur cet autel et sont venus s'installer dans les appartements de

Constance ; mais, d'après le rapport des païens eux-mêmes, autant il en venait, autant il en mourait, de sorte qu'aujourd'hui ils ont définitivement abandonné le poste. Avant la ruine de *Juthia*, les rois de Siam faisaient leur résidence à *Nophaburi* pendant l'inondation, et s'y divertissaient surtout à la chasse aux éléphants. Les collines des environs sont plantées d'ates (ou fruits du corossol écaillé) et de bananes excellentes ; dans les montagnes abonde le gibier de toute sorte ; la rivière et les canaux fourmillent de poissons qui attirent des nuées de pélicans, de canards sauvages, de cigognes, de hérons et autres oiseaux aquatiques ; la plaine fertile se couvre de belles moissons de riz, en sorte qu'on peut appeler cette province un pays enchanteur, où règnent la gaieté et l'abondance.

Au moment où j'allais recueillir déjà quelques fruits de mes instructions au milieu des Lao, voilà que, le 26 février, quatre émissaires du gouverneur vinrent me prendre et m'emmener à la ville où, après avoir subi un long interrogatoire devant le mandarin et les juges, on me signifia que, vu les circonstances de la guerre entre Siam et la Cochinchine, un étranger ne pouvait pas rester dans la province.

Je fus gardé en prison pendant deux jours, après quoi on me fit partir sous une escorte de quatre soldats qui se relevaient à chaque village, et on me ramena tambour-battant jusqu'à *Muang-Phrom*, où j'arrivai à l'entrée de la nuit, exténué de faim et des fatigues d'une marche forcée. Le gouverneur de *Muang-Phrom*, après avoir lu la lettre d'avis de celui de *Nophaburi*, s'écria : « A « quoi bon arrêter ce prêtre inoffensif? Geôlier! « va visiter sa barque, s'il n'a pas d'opium ou « autre denrée prohibée par les lois, qu'on le « laisse aller en paix. » Le geôlier ayant fait sa visite, je fus mis en liberté et je redescendis à *Bangkok*, attaqué d'une pleurésie qui faillit m'emporter.

Le 1^{er} du mois de juin 1843, je partis de *Bangkok* pour aller faire la visite des chrétiens chinois dispersés dans les provinces de l'ouest, en suivant un canal bordé de jardins des deux côtés l'espace de huit lieues; après quoi nous débouchâmes dans un vaste canal creusé de main d'homme et bien aligné qui mène à *Mahá-Xai* et *Thà-Chin*. *Mahá-Xai* est une petite ville qui n'a de remarquable que sa forteresse située au confluent formé par le canal et le fleuve. *Thà-Chin*, chef-lieu de la pro-

vince, est une jolie ville de 5,000 âmes habitée surtout par des pêcheurs et des marchands; sa position, à deux lieues de la mer, est très-favorable pour la pêche et pour le commerce; aussi est-elle très-fréquentée par les jonques chinoises.

Après avoir traversé le fleuve, nous enfilâmes un canal sinueux qui se dirige à l'ouest, et dont l'eau est salée. On est effrayé de la solitude qui y règne et de la multitude de crocodiles qu'on rencontre sur ses bords; mais, dix lieues plus loin, la scène change tout à coup; on débouche dans un fleuve magnifique au milieu d'une belle ville populeuse et animée, qui a ses boutiques flottantes, de belles pagodes et des jardins superbes. La population de *Mě-Khlong*, qui est d'environ 10,000 âmes, est surtout composée de Chinois marchands et pêcheurs; les Siamois cultivent les jardins qui sont d'une fertilité prodigieuse. Au bas de la ville on remarque aussi une grande forteresse qui défend l'entrée du fleuve en cas d'attaque de la part des ennemis. Outre ses plantations de poivre-long, de patates douces, de raves, d'oignons, de melongènes, de tabac, d'arec, etc., cette province possède encore d'immenses salines qui fournissent du sel à tout le royaume.

Remontant le fleuve *Mé-Khlong*, toujours bordé d'habitations et de jardins à la distance d'environ dix lieues, nous entrâmes dans un petit canal qui nous mena, à travers une plaine immense très-bien cultivée, jusqu'aux cabanes de nos Chinois néophytes, où je séjournai dix jours pour administrer les chrétiens et préparer au baptême une douzaine de païens habitants d'un village voisin appelé *les Vingt-mille-Palmiers*, arbres majestueux et séculaires dont le nombre a bien diminué aujourd'hui.

Partis de là le 13 juin au matin, nous remontâmes encore le fleuve, et, sur le soir, nous atteignîmes *Râpri*, chef-lieu d'une nouvelle province, ville fortifiée habitée surtout par des captifs cambogiens qu'on y a transplantés au nombre de six à sept mille. Une chaîne de montagnes borde l'horizon, à l'ouest, à la distance de quatre ou cinq lieues de la ville ; ces montagnes sont riches en mines d'étain ; mais les épaisses forêts dont elles sont couvertes et les tigres dont elles sont infestées sont un grand obstacle à l'exploitation de ce minéral. Cette province est aussi très-fertile ; elle produit beaucoup de sucre de palmier, et c'est de ses montagnes qu'on tire en abondance le sapan



ou bois de campêche dont on se sert pour teindre en rouge.

Au dessus de *Ràpri* les rivages s'élèvent et deviennent plus sauvages; le fleuve, plus rapide et moins profond, roule sur des bancs de cailloux, et les barques n'avancent qu'avec peine; aussi faut-il quatre journées de pénible navigation pour arriver à *Kanburi* ou *Pak-Phrèk*, ville fortifiée, capitale de la province la plus à l'ouest. Là le fleuve se partage en deux; la branche qui vient de l'ouest découle d'une vallée habitée par les Karieng; les gens de cette tribu exploitent d'abondantes mines de plomb. L'autre branche vient du nord à travers une vallée abrupte et sauvage presque inhabitée. Cette province fournit du sapan, du bois de fer, des bambous fins et divers bois de construction. Les Chinois font de grandes plantations de tabac, d'ignames et de patates; les autres habitants cultivent le riz, vont à la chasse, à la pêche, font des torches, construisent des barques, coupent les bambous et autres bois; ils en composent de longs radeaux pour les faire flotter et descendre le fleuve au temps des grandes eaux.

Après avoir passé quelque temps à visiter et administrer mes bons Chinois, qui chargèrent ma

barque de poules et de canards, de viande de cerf, d'œufs salés, de patates, ignames, bananes, tabac et autres provisions, je redescendis le fleuve, et en trois jours et demi je fus de retour à *Thà-Chin*, où j'arrivai le 18 juin au soir. Le lendemain matin, nous remontâmes le fleuve, et à peine avions-nous parcouru deux détours, que nous trouvâmes une centaine de singes qui faisaient leur déjeuner en attrapant les petits cancrelogés le long du rivage; on leur jeta des bananes, qu'ils trouvèrent fort bonnes, et ils se les disputaient d'une manière si comique et si divertissante, que mes gens continuèrent de leur en jeter pendant un quart-d'heure, s'amusant à voir cette centaine de singes sautant, gambadant, suivant à l'envi notre barque tout en se battant, se mordant et se disputant les bananes qu'ils pelaient fort adroitement.

Cependant de grandes plantations de cannes à sucre qui occupaient les deux rives, nous annonçaient que nous entrions dans la province de *Nà-khon-Xaisi*, et en effet, bientôt les fabriques de sucre se succédèrent les unes aux autres presque sans interruption; j'en comptai plus de trente qui emploient chacune de deux à trois cents ouvriers chinois. Cette province est très-bien cultivée et

très-fertile ; outre le riz et le sucre, elle produit de l'indigo, du maïs, des patates et toutes sortes de légumes ; ses jardins, arrosés par d'innombrables canaux, abondent en excellents fruits.

A l'entrée de la nuit, nous arrivâmes à notre chapelle construite en bambous et couverte en feuilles. Dès le lendemain matin, cent cinquante néophytes chinois s'empressèrent de venir chanter leurs prières, entendre les instructions, se confesser et recevoir les sacrements de l'Église. La retraite dura neuf jours, après quoi on fit un grand festin ou plutôt des agapes où hommes, femmes et enfants se régalèrent avec de la viande de porc, des poules et canards, des gâteaux et des fruits ; le festin étant égayé par une petite dose d'arak ou eau-de-vie de riz.

Le 23 juin je pris congé d'eux et continuai ma route ; le soir j'arrêtai ma barque devant *Nakhon-Xaisi*. Cette ville n'a rien de remarquable ; c'est un groupe de cinq cents maisons en bambous, excepté celle du gouverneur qui est en planches. Comme il avait menacé de détruire notre chapelle, je fus obligé d'aller le voir pour l'informer que j'avais obtenu l'autorisation du roi et lui remettre une lettre du premier ministre ; il me reçut fort

civilement et me promit de prendre désormais mes néophytes sous sa protection.

Le 25 au matin je continuai ma route vers le nord, rencontrant à droite et à gauche des petits villages assez clair-semés. Un jour, m'étant arrêté à une vieille pagode abandonnée, pendant qu'on faisait cuire le riz, quelques-uns de mes gens allèrent rôder dans la pagode et firent main-basse sur une vingtaine de petites idoles de *Buddha*, les unes en cuivre doré et les autres en argent. Ayant su l'affaire, je les grondai vertement et fis jeter toutes ces statuettes au milieu du fleuve en leur disant : « Imprudents que vous êtes ! ne savez-vous donc pas que la loi de Siam condamne les voleurs d'idoles à être brûlés tout vifs ! » Après avoir remonté la rivière pendant quatre jours, nous arrivâmes à *Suphan*, siège d'un gouverneur, ville ancienne parsemée de ruines et d'antiques pagodes, située dans une plaine élevée d'où la vue est magnifique. A l'ouest, on voit une chaîne de montagnes assez proches, bien boisées, où se trouvent des mines de plomb argentifère. Cette province ne produit que du sucre de palmier, du riz et du poisson, mais en grande quantité. Quoique *Suphan* soit à plus de soixante lieues de la mer,

le flux et le reflux s'y font encore sentir au point qu'à la marée basse les barques un peu grosses se trouvent à sec sur les bancs de sable et ne peuvent plus avancer. Voyant donc qu'il me serait difficile d'aller plus au nord, je pris le parti de redescendre jusqu'à *Nakhon-Xaisi*; là est un petit canal qui fait communiquer cette rivière avec le fleuve de *Bangkok*. Mais, comme il est peu profond, et qu'on ne pourrait pas ramer aisément, on attache toutes les barques les unes à la suite des autres et on les fait tirer par des buffles vigoureux moyennant un léger salaire donné à ceux qui ont affermé ce singulier genre de transport. Ayant donc fait tirer ma barque avec les autres, le 29 juin j'étais de retour à notre collège de *Bangkok*.

Le 15 février 1849, je partis de *Juthia* et remontai la rivière qui vient du nord-est, rencontrant tout le long de la route quantité de belles barques pavoisées chargées de monde en habits de fêtes; les femmes et les filles en écharpes de soie, ornées de leurs colliers et bracelets en or, faisaient retentir l'air de leurs chansons, auxquelles répondaient des troupes de jeunes gens laïques et talapoins, avec accompagnement d'un bruyant orchestre. C'étaient de joyeux pèlerins qui allaient

adorer le vestige du pied de *Buddha*, dont je parlerai bientôt. Sur les deux rives, ombragées de tamarins et de manguiers, les villages se succédaient presque sans interruption; les habitants pêchaient, se baignaient, des troupes d'enfants se jouaient dans les eaux ou s'amusaient sur les bancs de sable; les tourterelles, les perroquets et quantité d'oiseaux divers animaient encore la scène par leur ramage agréable et varié. Je vins coucher à un grand village appelé *Thà-Rûa*; c'est là que l'on met pied à terre pour aller à *Phra-Bat*, où est le vestige du pied de *Buddha*. Aussi trouvâmes-nous plus de cinq cents grandes barques en station dans cet endroit: tout était illuminé, on y jouait la comédie dans une grande salle sur le rivage; dans les barques, les uns jouaient des instruments, les autres chantaient; on se régalaient, on buvait le thé, on jouait aux dés ou aux cartes chinoises, on riait, on se disputait; c'était un tapage et un vacarme épouvantable qui durèrent toute la nuit.

Le lendemain matin je vis sortir de cette foule de barques des princes, des mandarins, des richards, des dames, des jeunes filles, de talapoins, tous en habits de fête; ils montèrent en foule sur

le rivage ; un certain nombre prit sa route à pied ; les nobles et les riches montèrent sur des éléphants et on se mit joyeusement en marche pour la montagne sacrée. Quant à moi, je continuai ma route, et dans l'après-midi j'arrivai à *Saraburi*, chef-lieu de la province, petite ville de 4,000 âmes. J'allai voir le gouverneur, qui me reçut d'abord fort mal et d'un air irrité : « Ah ! c'est vous, me dit-il, « qui débauchez mes gens pour les faire chré- « tiens ! » Je parvins à l'apaiser en lui exposant la beauté de la doctrine chrétienne, et surtout en lui faisant cadeau d'une jolie paire de lunettes montées en argent et d'autres bagatelles. Bientôt il devint mon ami au point que je pris la liberté de lui demander un écrit scellé de son sceau pour me recommander aux chefs des villages dans toute l'étendue de sa province, ce qu'il m'accorda sans difficulté. Voici à peu près la teneur de cet écrit : « Nous informons tous les mandarins et chefs de « villages qui sont sous nos ordres, qu'un tel. . . « , prêtre *farang* (chrétien), est « notre ami ; nous vous ordonnons de le bien « traiter, de le protéger et de lui fournir toutes « les provisions dont il pourrait avoir besoin. » Lui-même ne permit pas que je prisse songé de

lui avant de m'avoir fait donner du riz, du poisson et de la chair de cerf séchée au soleil.

A partir de *Saraburi*, le pays devient plus sauvage et plus désert; la rivière plus rapide coule sur des cailloux et bientôt sur des pierres. Fréquemment on est obligé de se mettre à l'eau pour alléger la barque et la conduire à travers les rochers; quand vous avez passé les bas-fonds, la rivière est très-profonde et vous remontez dans votre barque. C'est au village appelé *Pak-Priau* que commencent les cascades. Quand on est arrivé auprès de ces eaux mugissantes, on quitte les rames, on se jette à l'eau, chacun saisit le bord de la barque et on s'efforce, soit en nageant, soit en s'accrochant aux roches, d'avancer petit à petit à travers les rochers et les flots écumants; quelquefois il arrive que, sur le point de franchir la cascade, l'impétuosité de la rivière l'emporte sur vous, hommes et barque sont entraînés au large, il faut recommencer tout de nouveau. Sans compter les rapides, on rencontre une dizaine de vraies cascades dans l'espace de sept à huit lieues; mais aucune n'est infranchissable, et même elles disparaissent toutes pendant les grandes eaux, c'est-à-dire pendant six mois de l'année.

Je séjournai quelque temps à *Pak-Priau* et dans les environs pour administrer des néophytes lao et chinois; j'allai prêcher dans plusieurs villages lao, situés dans les forêts et dans les montagnes; je baptisai une douzaine de catéchumènes, et le 15 mars 1834, j'étais de retour à *Thà-Rûa*. Les barques et les pèlerins avaient disparu, le silence avait succédé au tumulte; je jugeai l'occasion favorable pour aller aussi voir ce lieu célèbre qui attire tous les ans tant de monde. En conséquence, le lendemain matin, je pris un guide, montai sur un éléphant et pris la route du *Phra-Bat*, accompagné de mes gens qui suivaient derrière. Je fus très-surpris de trouver un beau et large chemin pavé en briques et tiré au cordeau à travers les forêts. Des deux côtés de la route, à chaque lieue, nous trouvâmes des salles ou stations, et des puits creusés pour les pèlerins. Bientôt le terrain devint onduleux; on s'arrêta pour se baigner à un grand étang et, sur les quatre heures du soir, nous arrivâmes au monastère grandiose appelé *Phra-Bat*, construit sur le penchant et presque au pied d'une belle montagne presque toute formée de roches bizarres d'une couleur bleuâtre. Le monastère a plusieurs murs d'en-

ceinte; ayant pénétré jusqu'à la deuxième enceinte, nous trouvâmes le prince-abbé assis sur une estrade dans une salle ouverte et faisant travailler une foule d'ouvriers. Ses gens nous criaient de nous prosterner, mais nous n'en fîmes rien. L'abbé leur dit : « Taisez-vous ! Vous ne savez donc pas que les *farang* honorent les grands en se tenant debout ? » Je m'approchai et lui donnai un flacon de sel volatil qu'il flaira avec délice. Je le priai de nous donner quelqu'un qui nous menât voir le vestige de Bouddha, et de suite il fit appeler son grand vicaire, lui enjoignant de nous conduire. Le grand vicaire (ou *balat*) nous fit donc traverser une grande cour entourée de beaux bâtiments, nous montra deux gros temples, et nous arrivâmes au large escalier en marbre, avec des rampes de cuivre doré, et nous fîmes le tour de la terrasse qui sert de base au monument. Ce splendide édifice est tout doré à l'extérieur, le bas en est carré; mais, plus haut, il a la forme d'un dôme et enfin il se termine en pyramide d'environ cent vingt pieds de haut. Les portes et les fenêtres, qui sont doubles, sont d'un travail exquis. Les portes extérieures sont incrustées en nacre qui forme des dessins magnifiques,

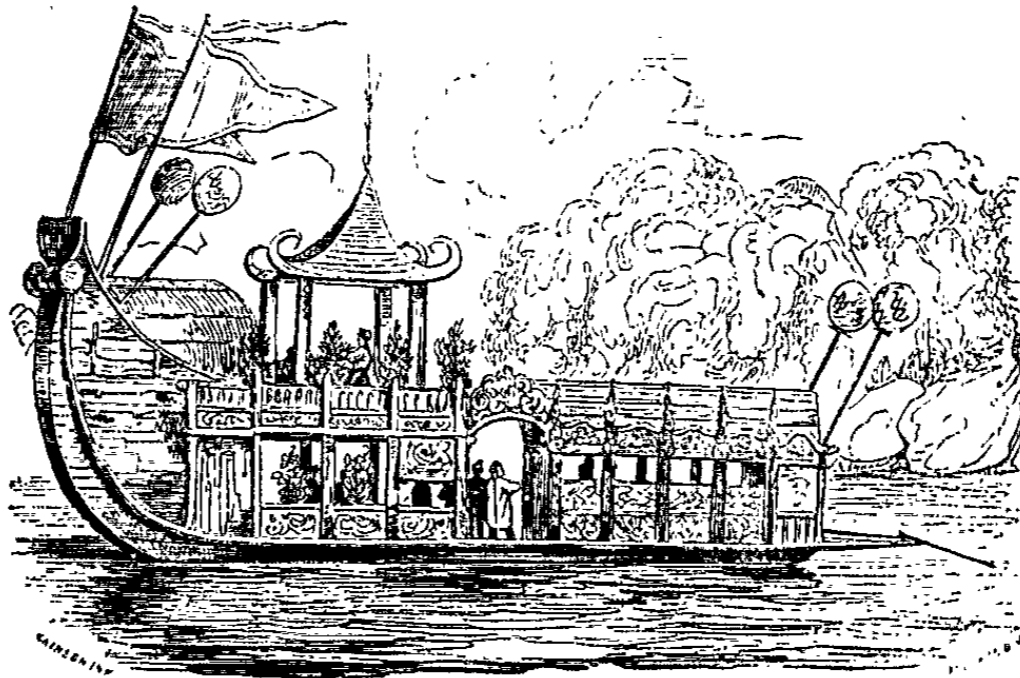
et les portes intérieures sont ornées de superbes peintures dorées, représentant des traits de l'histoire de Bouddha.

L'intérieur est encore plus brillant, le pavé est recouvert de nattes d'argent; au fond, sur un trône doré orné de pierreries, est une statue de Bouddha, en argent massif, et de la hauteur d'un homme; au milieu est une grille d'argent qui règne autour du vestige, qui peut avoir de seize à dix-huit pouces de long. On ne peut pas le voir bien distinctement, parce qu'il est recouvert par les anneaux, boucles d'oreilles, bracelets et colliers d'or, que les dévotes y jettent quand elles viennent adorer. Voici, en deux mots, l'histoire de ce vestige. Dans l'année 1602, de notre ère, on vint annoncer au roi de *Juthia*, qu'on avait découvert, au bas d'une montagne, un vestige de pied qui paraissait devoir être celui de Bouddha. Le roi envoya ses docteurs avec les plus savants talapoins pour examiner si les linéaments de ce vestige répondaient bien exactement à la description du pied de Bouddha, telle qu'on la trouve dans les livres balis. L'examen terminé, et la question ayant été résolue affirmativement, le roi fit bâtir le monastère de *Phra-Bat*, qui a été

agrandi et enrichi par ses successeurs. Après la visite du monument, le Balat nous mena voir un puits profond creusé dans la pierre ; l'eau, qui en est bonne, suffit même quand il y a affluence de pèlerins. Le prince-abbé est établi seigneur absolu de toute la montagne et de ses environs, à huit lieues à la ronde ; il a quatre ou cinq mille hommes sous ses ordres, et il peut les employer comme il lui plaît au service de son monastère. Le jour que j'étais là, on lui apporta, de la part du roi, un magnifique palanquin tel qu'en ont les grands princes. Il eut l'honnêteté de nous faire régaler de son mieux. Je remarquai que la cuisine était faite par une vingtaine de jeunes filles, et on appelait pages la troupe de jeunes gens qui nous servaient ; ce qui ne se rencontre nulle part dans les autres monastères.

Son altesse nous fit loger dans une belle maison en planches et me donna deux gardes d'honneur pour me servir et veiller sur moi, avec défense de me laisser sortir la nuit à cause des tigres. Le lendemain matin j'allai prendre congé du bon prince-abbé, remontai sur mon éléphant, et, prenant une autre route, nous longeâmes le pied de la montagne jusqu'à une source d'eau jaillissante.

Ce fut là que nous trouvâmes une plante très-curieuse, dont les feuilles ont absolument la forme et les couleurs de papillons. Nous allâmes déjeuner, sans façon, dans la première maison que nous rencontrâmes, et le soir, à quatre heures, nous étions rendus à notre barque. Après une bonne nuit de repos, nous quittâmes *Thà-Rûa*, pour revenir à notre église de *Juthia*.



CHAPITRE QUATRIÈME

OBSERVATIONS GÉOLOGIQUES ET MINÉRAUX.

Lorsque j'étais à *Juthia*, ayant eu occasion de faire des fouilles, pour chercher les vases sacrés qui furent enfouis lors de l'invasion des Birmans, en 1766, j'observai, partout où je fis creuser, qu'à la profondeur d'environ trois mètres on rencontrait une couche de tourbe noire d'un pied d'épaisseur, dans laquelle il s'était formé quantité de beaux cristaux transparents de sulfate de chaux. (Disons en passant que les Siamois recueillent ces cristaux, les calcinent, et en obtiennent une poudre extrêmement fine et très-blanche, dont les comédiens et les comédiennes se frottent les bras et la

figure.) Dans cette couche de tourbe on trouve, en outre, des troncs et des branches d'un arbre, dont le bois est rouge, mais si fragile, qu'il se rompt sans effort. D'où je conclus, que c'était là le niveau primitif du terrain, qui se sera élevé peu à peu par le sédiment qu'y déposent les eaux chaque année, à l'époque de l'inondation, aussi bien que par le détrit^{us} des feuilles et des plantes.

Il est dit dans les Annales de Siam, que sous le règne de *Phra-Ruàng* (environ l'an 650 de notre ère), les jonques chinoises pouvaient remonter le *Mé-Nam* jusqu'à *Sangkhalòk*, qui est aujourd'hui à plus de cent vingt lieues de la mer; ce qui fait supposer que la plaine de Siam a éprouvé un changement considérable dans ce laps de douze cents ans, puisqu'à présent les jonques ne remontent pas au-delà de *Juthia*, distante de la mer de trente lieues seulement.

En creusant des canaux, on a trouvé, dans plusieurs endroits, des jonques ensevelies dans la terre à quatre ou cinq mètres de profondeur. Plusieurs personnes m'ont rapporté que quand le roi fit creuser les puits pour les pèlerins, sur la route de *Phra-Bat*, à une profondeur de huit mètres, on trouva un gros cable d'ancre en rotin.

A l'extrémité nord de *Bangkok*, à onze lieues de la mer, je vis des Chinois creusant un étang, ne rapporter du fond que des coquillages concassés, ce qui me confirma dans mon opinion, que cette plaine avait été mer autrefois. Voulant donc résoudre la question de manière à lever tous les doutes, je fis creuser dans le terrain de notre église à *Bangkok* un puits de vingt-quatre pieds de profondeur; l'eau qui se rassemblait au fond était plus salée que l'eau de mer; la vase molle qu'on ramenait du fond était mêlée de plusieurs sortes de coquillages marins, dont un bon nombre étaient en bon état de conservation; mais, ce qui finit par lever tous les doutes, fut une grosse patte de crabe et des concrétions pierreuses auxquelles adhéraient de jolis coquillages.

La mer s'est donc retirée et se retire encore tous les jours; car dans un voyage au bord de la mer, mon vieux pilote me montra un gros arbre qui était à un kilomètre dans les terres, en me disant : « Voyez-vous cet arbre là-bas? Quand j'étais jeune, « j'y ai souvent attaché ma barque; et aujourd'hui, « voyez comme il est loin. » Voici la cause qui fait croître si vite la terre au bord de la mer. Pendant trois mois de l'année, quatre grands fleuves char-

rient, jusqu'à la mer, une quantité incalculable de limon ; or, ce limon ne se mêle pas à l'eau salée, comme je m'en suis convaincu par mes propres yeux, mais il est ballotté et refoulé par le flux et reflux sur les rivages où il se dépose peu à peu, et à peine s'est-il élevé au niveau de l'eau qu'il y croît des plantes et des arbres vigoureux qui le consolident par de nombreuses racines. J'ai tout lieu de croire que la plaine de Siam s'est accrue de vingt-cinq lieues en largeur sur soixante en longueur, ce qui ferait une étendue de quinze cents lieues carrées.

J'avais lu dans un ouvrage de géologie, qu'on a trouvé en Amérique des traces de pattes d'oiseaux et autres animaux profondément empreintes dans des rochers ; or, j'ai découvert précisément la même chose dans ma course à la montagne de *Phra-Bat*. Comme je me promenais autour d'une source qui jaillit au bas de cette montagne, j'aperçus une empreinte qui me parut être celle du pied d'un tigre ; j'appelai mes gens, qui dirent tous que c'était en effet la trace d'un tigre : bientôt nous en découvrîmes d'autres, et de plusieurs espèces d'animaux ; nous vîmes des traces d'éléphants, de cerfs et de grands oiseaux. Toutes ces empreintes

étaient profondes, bien modelées et bien nettes, comme si elles eussent été faites sur une argile molle. Pour expliquer une chose si extraordinaire, il faut nécessairement supposer qu'il y a eu un temps où ces rochers avaient assez de mollesse pour recevoir de pareilles empreintes. D'après ce que j'ai vu, je suis porté à croire que le vestige du pied de Bouddha, dont j'ai parlé, sera l'empreinte réelle d'un pied d'homme, ou peut-être d'un mastodonte ou de quelque autre animal antédiluvien.

MINÉRAUX.

Je vais passer en revue les principales substances minérales qu'on trouve à Siam. J'ai déjà dit qu'il y avait d'immenses salines où l'on fait évaporer l'eau de la mer aux ardeurs du soleil. Quand la croûte est assez épaisse, on la casse, on ramasse le sel en gros tas, et on en charge les barques. Au milieu des salines, il se forme, à part, du sel amer ou sulfate de magnésie, qui est employé comme purgatif.

A Siam, on consomme beaucoup de salpêtre pour confectionner la poudre et les feux d'artifice, et voici comment on le prépare : on va dans les ca-

vernes où séjournent les chauves-souris, on ramasse leur fiente ammoniacale qu'on laisse tremper plusieurs jours dans une lessive de cendres ; après quoi on filtre, on évapore dans une grande chaudière évasée, et on obtient par le refroidissement d'assez beaux cristaux de salpêtre.

L'or se trouve dans plusieurs localités, mais la mine d'or la plus célèbre est celle de *Bang-Taphan*, dans la province de *Xumphon*, au pied de hautes montagnes qu'on appelle les Trois-Cents-Pics. On y trouve l'or en grain, et même en pépites, de la grosseur d'un grain de poivre. On creuse la terre et on va la laver dans des sébiles en bois qu'on fait tourner dans l'eau ; la terre s'en va et l'or reste au fond. Le roi a mis des gardes autour de cette mine précieuse, qu'il fait exploiter selon ses besoins ; cependant les particuliers peuvent aussi y aller ; mais ils sont taxés à payer au gouvernement tant d'or par jour ; d'ailleurs, presque tous ceux qui y vont sont pris de la fièvre jaune, et meurent après quinze jours ou un mois de langueur ; ce qui empêche bien du monde d'y aller.

On n'a pas encore trouvé l'argent à l'état natif, mais il s'y trouve combiné au cuivre, à l'antimoine, au plomb et à l'arsenic. Les mines de cuivre sont

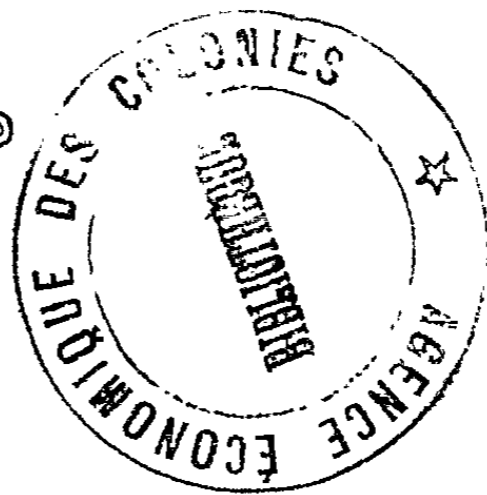
très-abondantes ; il y a des montagnes presque toutes formées de carbonate de cuivre, qui donne trente pour cent de métal ; presque tout le cuivre qu'on en retire, a été jusqu'à présent employé à fondre des idoles colossales.

C'est l'étain qui fait la plus grande richesse minérale de Siam, parce qu'on le trouve en abondance dans plusieurs provinces, surtout celles de *Xaláng*, *Xaija*, *Xumphon*, *Rapri* et *Pak-Phrök*. D'ailleurs, il s'est établi dans plusieurs localités des compagnies de Chinois qui l'exploitent activement. Il y a aussi dans les montagnes de *Pak-Phrök* et de *Suphan* des mines de plomb abondantes qui, sans doute, sont argentifères, puisque d'un échantillon de sulfure de plomb pesant cinquante grammes, j'en ai retiré un gramme d'argent. On trouve l'antimoine et le zinc dans les montagnes de *Rapri* ; mais les Siamois, ignorant l'usage de ces métaux, croiraient perdre leur temps que de s'en occuper. J'ai vu la mine de fer de *Thà-Sung*, dont les Chinois ont su tirer un parti si avantageux ; ce sont de gros cailloux de carbonate de fer qui couvrent la plaine sur une étendue considérable. Il y a un canal qui y conduit ; les Siamois vont en charger leurs barques, et viennent les vendre à vil prix aux

forges chinoises, où travaillent jour et nuit cinq à six cents ouvriers ; le fer, coulé en plaques épaisses, est expédié tous les jours pour *Bangkok*. On m'a dit que ce fer était un acier naturel, mais je ne me suis pas assuré du fait.

Il est certain qu'il y a des pierres précieuses dans plusieurs localités du royaume de Siam, puisque, dans mes voyages, j'en ai rencontré souvent dans le lit des torrents et parmi les cailloux des rivières ; mais nulle part il n'y en a autant que dans la province de *Chanthaburi*. Les Chinois qui plantent le poivre tout autour de la grande montagne *Sabab*, en recueillent une quantité ; les hautes montagnes qui environnent la tribu des *Xongs*, et les six collines qui sont à l'ouest de la ville, en recèlent en si grande quantité, que les planteurs de tabac ou de cannes à sucre, établis au pied de ces collines, vendent ces pierres à la livre ; les plus petites se vendent 16 francs la livre, les moyennes 30, et les plus grosses 60 francs. Voici les principales pierres que le gouverneur de *Chanthaburi* m'a montrées : de gros morceaux de cristal de roche d'une transparence parfaite, des œils de chat ou pierres chatoyantes, de la grosseur d'une petite noix, des topazes, des hyacinthes, des gre-

nats, des saphirs d'un bleu foncé et des rubis de diverses nuances. Un jour, j'allai avec une troupe de nos chrétiens faire une promenade aux collines voisines de *Chanthaburi*, et je les trouvai parsemées de cailloux noirs ou verdâtres à demi transparents (corindon), parmi lesquels sont épars les grenats et les rubis, dont nous ramassâmes, en une heure, une quantité suffisante pour remplir les deux mains. Comme il n'y a pas de lapidaires dans le pays, les habitants qui ont ramassé des pierres précieuses en plantant leur tabac ou leurs cannes à sucre, ne sachant qu'en faire, les vendent à vil prix aux Chinois brocanteurs, lesquels les expédient en Chine. Il faut observer, toutefois, que le roi de Siam s'est réservé certaines localités où les pierres sont plus belles et plus abondantes; c'est le gouverneur de *Chanthaburi* qui est chargé de l'exploitation, et fait parvenir les pierres au palais, où quelques méchants lapidaires malais les polissent et les taillent à leur façon.



CHAPITRE CINQUIÈME

PRODUCTIONS VÉGÉTALES.

Les végétaux qui croissent dans le royaume de Siam sont presque tous différents de ceux qui naissent dans nos contrées, de sorte que l'énumération en serait trop longue et fastidieuse; je me contenterai donc de citer les plus importants et les plus intéressants. Commençons par le riz qui fait la principale nourriture des habitants.

On compte au moins quarante espèces de riz qui se réduisent à quatre espèces principales : le riz commun, le riz gluant, le riz des montagnes et le riz rouge. Voici la manière de cuire le riz commun : après l'avoir lavé quatre ou cinq fois,

on le met dans une marmite qu'on remplit d'eau ; dès qu'il a bouilli environ trois minutes, on verse toute l'eau et on replace la marmite sur un feu doux, où le riz achève sa cuisson à la vapeur et sans se brûler ; cuit de cette manière il a bien plus de saveur et ne colle pas aux doigts ; on le mange avec les ragoûts, bouchée par bouchée, en guise de pain.

Le riz gluant est l'aliment favori des Lao ; mais les Siamois et les Chinois ne l'emploient que pour faire des gâteaux et surtout pour obtenir l'arac ou l'eau-de-vie de riz. On l'emploie à l'état de farine ou en grains. Voici comment on fait les gâteaux de riz fermenté : le riz gluant se cuit sans eau dans un bain de vapeur, après quoi on le saupoudre d'un peu de ferment sec composé de gingembre et autres épices ; on l'enveloppe par petites portions dans des feuilles de bananier, et au bout de vingt-quatre heures tous ces petits gâteaux de riz suintent une liqueur sucrée et vineuse fort agréable ; c'est le moment de les manger ; quand on les garde plus longtemps, ils deviennent enivrants comme le vin, et, distillés dans un alambic, ils donnent l'arac à neuf ou dix degrés ; en distillant de nouveau cet arac, qui a un

goût empyreumatique, on obtient une très-bonne eau-de-vie.

Le riz des montagnes a cela de particulier qu'il n'a pas besoin d'avoir le pied dans l'eau pour croître et mûrir; il est donc très-précieux pour ceux qui habitent les lieux élevés. Quant au riz rouge, il n'est employé que pour les gâteaux et les ragoûts auxquels il communique sa belle couleur.

Bien des gens ne savent pas ce que c'est que l'arec et le betel, et cependant l'usage de mâcher l'arec et le betel est répandu dans presque la moitié du globe terrestre. Le betel est une plante grimpante qui ressemble au poivre, aussi l'appelle-t-on *piper-betel*; elle produit sans cesse de belles feuilles en forme de cœur, un peu charnues, d'une saveur piquante et aromatique. L'arec est un arbre du genre des palmiers, de la grosseur de la jambe, droit, élancé, n'ayant de feuilles qu'à son sommet qui atteint la hauteur de cinquante à soixante pieds. Il produit deux ou trois grappes énormes chargées de deux à trois cents noix, d'abord vertes, qui, en mûrissant, deviennent d'un jaune rouge; ces noix sont pleines d'une chair acerbe et astringente. On prend donc deux

feuilles de betel, sur l'une desquelles on étend avec une spatule une légère couche de chaux vive rougie par le *curcuma*, on les enroule de manière à leur donner la forme d'un cigare, puis on coupe en quatre une noix d'arec, on en met un morceau dans sa bouche et on le mâche tout en mordant peu à peu le betel que l'on tient par le bout; on se frotte les dents avec une pincée de tabac à fumer qu'on mâche avec; bientôt la salive devient couleur de sang, on éprouve une légère ivresse, qui repose la tête et égaie l'esprit. Quand la bouchée d'arec n'a plus de saveur, on se lave la bouche et bientôt après on recommence l'opération. L'usage du betel noircit les dents (ce qui, du reste, est une beauté pour le pays), il corrige la mauvaise odeur de la bouche, et quand il est modéré, il contribue beaucoup à la conservation des dents, comme il les détruit s'il est excessif ou si l'on prend l'habitude de mettre trop de chaux. Les personnes habituées à cette mastication en éprouvent un tel besoin que, en les supposant à jeun, si vous leur donniez le choix entre des aliments et une bouchée de betel, vous pouvez être assuré qu'elles choisiront de préférence l'arec et le betel. Puisque j'ai parlé du *curcuma*,

il faut dire ce que c'est. Le curcuma ou safran indien, est une racine bulbeuse et charnue, d'un beau jaune d'or, d'une saveur aromatique; broyé et réduit en poudre fine, il est employé comme excellent cosmétique à oindre le corps des enfants et des femmes; une petite quantité mise dans la chaux lui donne une belle couleur rose; on s'en sert pour teindre en jaune, et il entre aussi dans la fameuse composition des ragoûts indiens appelée *cary*.

A Siam, il y a du maïs, des concombres, des courges, des raves, des choux, de la moutarde, de la laitue, des pastèques ou melons d'eau, des melons, des melongènes de toutes formes et de toutes couleurs, des pommes d'amour, le céleri, la menthe, le persil, le cerfeuil, le cumin, la coriandre, l'ail, l'oignon, le poireau, les pois, les haricots et beaucoup d'autres plantes potagères dont j'ignore les noms français. Les patates douces et les ignames y abondent: j'y ai vu des ignames à chair violette qui pesaient de vingt à trente livres. Les montagnes et les forêts renferment plusieurs sortes de pommes de terre qui sont d'une grande ressource dans les temps de disette; il y en a une surtout, appelée *kloi*, fort re-

marquable par son extrême blancheur ; mais elle est vénéneuse, et avant de la manger il faut la couper en tranches, la faire macérer dans l'eau et la faire ensuite sécher au soleil.

Dans plusieurs provinces on cultive une plante bien précieuse, c'est la pistache de terre, dont les racines touffues sont garnies d'amandes très-bonnes à manger ; on en fait d'excellents gâteaux et on en extrait une huile propre aux usages domestiques. On cultive aussi le petit sésame, dont les semences huileuses sont employées à faire des gâteaux savoureux ; l'huile qu'on retire de ces petites semences est épaisse, elle entre dans la composition des pommades pour les cheveux. Une espèce de grand basilic appelé *meng-lak* produit aussi une petite graine dont une pincée, mise en un verre d'eau, se gonfle, remplit tout le verre, et forme une émulsion très-agréable et rafraîchissante.

Les canaux et les étangs produisent aussi des plantes précieuses pour les besoins des habitants : les lotus aux longues tiges succulentes et dont les semences fournissent une farine délicieuse ; la macré ou châtaigne d'eau, qui diffère peu de celle qu'on trouve en France ; le lizeron aquatique,

dont les tiges tendres, à peine coupées, renaissent et se multiplient à vue d'œil; une espèce de cresson à tiges charnues flottantes, dont les habitants de la campagne font chaque jour leurs délices; toutes ces plantes méritent que j'en fasse mention ici, à cause de leur utilité générale et quotidienne.

Passons maintenant aux arbres fruitiers. Le palmier proprement dit ou palmier à éventail, est un arbre majestueux, dont chaque feuille découpée comme les doigts de la main, ressemble à un grand éventail au bout d'un manche. Il croît très-lentement, ce n'est guère qu'au bout de quinze ans qu'il donne des fruits; il atteint une hauteur prodigieuse et subsiste des siècles entiers. Il ne garde de feuilles qu'à son sommet; ses fruits, qui naissent en grappes, renferment une amande en forme de cœur, grosse comme la main; on en fait d'excellents gâteaux. A l'époque de la floraison on fait des incisions à la tige de la fleur; on y suspend des bambous qui se remplissent d'une liqueur très-sucrée et fort agréable. Si vous gardez cette liqueur un jour seulement, elle se convertit en vin de palmier qui enivre; mais si vous l'évaporez toute fraîche, elle

fournit abondamment un excellent sucre incristallisable, qu'on vend dans des pots de terre, sous le nom de sucre de palmier. Le palmier *lan* ressemble beaucoup au précédent : on se sert de ses feuilles pour écrire dessus, avec un stylet de fer, les livres de religion seulement ; quand les caractères sont tracés, on y passe de l'encre d'imprimeur, et l'écriture apparaît, nette et indélébile.

Le plus commun des palmiers, c'est le cocotier, trop connu pour que j'en fasse la description. La noix de coco, grosse comme la tête, contient, quand elle est encore tendre, deux ou trois verres d'eau sucrée très-rafraîchissante et une pulpe blanche, molle comme de la crème ; mais quand la noix est mûre, la pulpe est dure et a l'épaisseur d'un doigt : on râpe cette pulpe blanche, on la pétrit dans l'eau chaude, et en l'exprimant dans un linge on obtient une émulsion appelée lait de coco, dont on fait un grand usage, soit pour les gâteaux, soit pour les ragoûts. Si vous faites bouillir ce lait de coco, il se convertit en une huile douce et d'une odeur agréable, c'est ce qu'on appelle en France beurre de coco ; car cette huile, qui est liquide dans les pays chauds, prend la consistance

du beurre à dix-huit degrés au dessus de zéro ; elle rancit très-vite , aussi n'en fait-on usage pour la cuisine que quand elle est fraîche. L'écorce filamenteuse de la noix de coco est employée avantageusement à faire des cordages pour les navires.

Le palmier sagou abonde surtout dans la presque île Malaise. Cet arbre intéressant, dont les feuilles servent à couvrir les maisons, a le tronc rempli d'une moelle farineuse et nutritive. Pour faire la récolte du sagou, on partage le tronc en plusieurs tronçons qu'on fend en deux ; on arrache la moelle, on la met dans un baquet d'eau où on l'écrase et on l'agite, on passe l'eau dans un tamis de crin ; bientôt la fécule se dépose, on décante et on la réduit en grains. Le sagou bouilli avec un peu de sucre et mélangé avec du lait de coco, est un mets fort agréable, même pour les Européens.

A Siam, le *durion* est regardé comme le roi des fruits ; l'arbre qui le produit a le port majestueux et étend ses branches presque horizontalement. Son fruit est une baie solide, hérissée de fortes pointes pyramidales et grosse comme un melon. Quand le fruit est bien mûr, il se fend ; on l'ouvre, et à chacun de ses quatre lobes ou divisions, on trouve une

chair blanche excellente et plus exquise que la meilleure crème. L'odeur du *durion* est extrêmement forte et rebutante pour les Européens nouvellement arrivés, qui la comparent à celle des excréments, et cependant (chose singulière), quand on mange ce fruit, cette odeur se change en parfum délicieux.

Quand on a mangé du *durion*, il est de règle qu'il faut manger des *mangoustans*, car, dit-on, le *durion* est très-échauffant et a besoin d'être tempéré par quelque chose de rafraîchissant. L'arbre *mangoustan* est très-touffu et ne s'élève qu'à quinze pieds de hauteur; son fruit, qui a la grosseur d'une petite orange, est contenu dans une espèce de coque brune au dehors et rouge en dedans. La baie qu'elle renferme est divisée en segments qui contiennent une pulpe blanche, succulente, enveloppant une petite amande. Les fruits du *mangoustan* ne flattent pas moins l'odorat que le goût; ils exhalent un parfum suave qui approche de celui de la framboise et ont la saveur de la fraise; ils sont rafraîchissants, très-sains et n'incommodent jamais: aussi les Européens estiment-ils ce fruit comme le meilleur des Indes. Sa coque, très-astringente, est employée, en médecine,

contre la dyssentrie, et en teinture, comme mordant, pour la couleur noire.

Le *manguier* se distingue aussi parmi les arbres fruitiers par la bonté, la variété et l'abondance de ses fruits. C'est un gros et bel arbre, qui s'élève à la hauteur de trente à quarante pieds; ses fruits varient de grosseur et de forme, selon les différentes espèces. En général, les *mangues* sont un peu arquées et comprimées sur les côtés en manière de reins. Sous une peau assez forte, quoique mince, elles contiennent une pulpe jaune, succulente, parfumée et délicieuse. La mangue est bienfaisante, purifie le sang et n'incommode presque jamais; quand elle est demi mûre, on la confit dans le vinaigre; dans cet état elle excite l'appétit et remplace avantageusement les cornichons.

On connaît, à Siam, deux espèces de jaquier (*artocarpus jacca*). La première espèce est l'arbre à pain, qui a de longues feuilles profondément découpées; le fruit est rond et allongé, quelquefois gros comme la tête. Il contient, sous une peau épaisse, une pulpe farineuse et un peu fibreuse qui, dans sa parfaite maturité, est succulente et fondante, mais très-laxative; aussi le cueille-t-on avant qu'il soit bien mûr; dans cet état, sa chair est blan-

che et ferme. On le fait rôtir ou cuire dans l'eau, on le ratisse et on le mange sans aucun assaisonnement : c'est un aliment sain et agréable dont le goût approche de celui du pain de froment ; ou bien on le coupe en tranches et on le fait cuire dans du sirop de sucre de palmier avec une certaine quantité de lait de coco.

La seconde espèce de *jaquier* est un très-bel arbre à feuilles ovales entières et dont le tronc, d'un beau jaune, est employé pour la teinture des habits des talapoins. Son fruit, ovale oblong, est énorme et pèse de dix à quarante livres, aussi naît-il au tronc ou aux grosses branches capables de le soutenir. On coupe en grosses tranches ce fruit monstrueux, on en détache une quantité de grosses amandes enveloppées d'une pulpe jaunée, épaisse et odorante, c'est cette pulpe qu'on mange ; pour les amandes, on les fait cuire ou griller comme les châtaignes, c'est le régal des enfants. Il faut observer qu'un seul de ces fruits suffit pour quinze ou vingt personnes, et qu'un *jaquier* vigoureux peut fournir environ une centaine de fruits par année.

Le *jamboisier* est un grand arbre à fleurs roses, et qui produit des petites poires, également roses, qui sont bonnes à manger. Outre cette grande

espèce, il y en a encore deux autres qui ne sont que des arbustes; l'espèce moyenne a des fleurs blanches et produit des poires vertes; mais la petite espèce est beaucoup plus estimée, parce que son fruit, quoique plus petit, a une délicieuse odeur de rose; aussi est-il très-recherché surtout pour les malades. Ces deux arbustes font l'ornement des jardins par leur port élégant et surtout par la beauté de leurs fleurs.

Le *maprang* est une espèce de prunier fort joli, dont les prunes oblongues sont d'un jaune d'or; la pulpe en est très-succulente et sucrée, une grosse amande fibreuse tient lieu de noyau. *Lamut-sida* est une autre espèce de prunier, dont les prunes, également oblongues et rouge-brun, renferment une pulpe douceâtre et très-nourrissante, recouvrant un noyau très-lisse. *Takhob*, autre prunier épineux, dont la prune rouge et ronde est toute composée de pulpe verte, d'une agréable acidité et parsemée de petites graines qu'on avale avec la pulpe.

Le figuier de Chine est un bel arbre qui produit des pommes à peau lisse et couleur jaune d'or; ce fruit répand un parfum si doux, que le plus souvent on aime mieux le garder sur soi que de le

manger. Les Chinois ont une manière de le garder sec pendant toute l'année et en font un grand commerce ; cuit en tisane, il est excellent pour les malades et adoucissant pour la poitrine.

Il y a à Siam trois espèces de *litchi* : le litchi ponceau produit des grappes de fruits rouges (gros comme des prunes), qui contiennent sous leur enveloppe une pulpe demi-transparente qu'on compare pour l'excellence de son goût au meilleur raisin muscat. Ce fruit délicieux, séché au four, peut se garder pendant toute l'année. Le litchi longanier, que les Siamois appellent *lam-jai*, est un arbre plus grand et plus beau que le précédent, mais il porte des fruits plus petits, qui sont des baies globuleuses et grisâtres, d'un goût légèrement sucré, aromatiques, adoucissantes et excellentes pour la poitrine ; les chauves-souris en sont tellement friandes qu'on est obligé, pendant que les fruits mûrissent sur l'arbre, d'envelopper chaque grappe dans un réseau de bambou qui les préserve de la voracité de ces terribles frugivores. Le *litchi ramboutan* est aussi un bel arbre, qui a cela de particulier, que ses fruits jaunes et rouges sont recouverts d'une peau épaisse et très-crêpue ; la pulpe en est bien savoureuse ; mais, comme elle

adhère fortement à l'amande, il faut se contenter de sucer, ce qui est désappointant.

Le *sathon* est un des plus grands arbres des jardins ; ses fruits sont de la grosseur d'une pêche ; ils consistent en pulpe blanche, d'une acidité agréable ; leur écorce, charnue et très-épaisse, après avoir subi une certaine préparation, est employée à faire d'excellentes confitures. Le fruit appelé *makhuit*, plus gros qu'un coing, mais tout à fait rond, a une coque ligneuse très-dure et blanchâtre, remplie d'une pulpe aigrelette, semblable à de la marmelade de pommes mêlée de petites graines. Le *matum* est un autre fruit dans le même genre ; mais la coque est ovale et encore plus épaisse que dans le précédent ; il faut un marteau pour la briser ; la pulpe en est jaune, entremêlée d'un suc limpide et très-gluant, répandant une forte odeur balsamique assez agréable.

Un des arbres les plus utiles, c'est le *tamarin* ; il étend au loin ses larges branches ; il grossit et devient séculaire. C'est sous son ombre bienfaisante qu'on se repose et qu'on se livre aux jeux. Ses feuilles tendres servent d'assaisonnement aux ragoûts ; ses gousses précieuses relèvent la fadeur de tous les mets. La pulpe de tamarin, dégagée de

ses graines, se conserve toute l'année ; elle est d'une saveur acide très-agréable, et avec elle on peut se passer de vinaigre ; combinée avec le sucre, elle fournit des confitures excellentes et bien précieuses pour les malades.

La *goyave* est la poire de l'Inde, du moins elle en a tout à fait la forme ; il y en a deux espèces, l'une dont la chair est blanche, et l'autre dont la chair est rouge ; celle-ci est beaucoup plus savoureuse que l'autre.

Le *papayer* est un arbre fort curieux, qui atteint son développement parfait dans moins d'un an ; son tronc est charnu, et, quoiqu'il soit souvent gros comme le corps d'un homme, on peut l'abattre d'un seul coup de couteau ; ses longues feuilles forment comme un parasol ; ses fruits sont rangés autour de la tige vers le sommet ; ils sont d'un beau vert et deviennent jaunes en mûrissant. La *papaye* ressemble à un petit melon oblong ; sa chair, d'un beau jaune foncé, a une saveur sucrée et aromatique ; quantité de graines noires occupent le vide qui est au centre ; ces graines sont piquantes, aromatiques et très-bonnes contre les vers, aussi plusieurs personnes ne font-elles pas difficulté de les avaler avec le fruit.

Le *corossol* est un joli arbuste qui produit de bons fruits connus sous le nom d'*ates*. Le corossol écaillé produit de grosses baies arrondies, à surface écaillée, remplies d'une pulpe blanche délicate et succulente, parsemée de semences noires et lisses. Le corossol hérissé porte un gros fruit en cœur, hérissé de pointes molles, qui a la chair blanche, succulente, odorante, de la consistance du beurre et d'une agréable acidité. On en connaît encore à Siam deux autres espèces, dont les fruits rouges ont la forme de cœur et la peau lisse ; leur chair blanche ressemble à de la crème épaisse qu'on mange avec une cuiller.

Mais le fruit le plus commun, le moins cher et sans contredit le plus utile, c'est la *banane*. Le *bananier* est une plante plutôt qu'un arbre ; il n'a que cinq ou six feuilles longues de quatre à cinq pieds ; son tronc spongieux et lisse s'élève à huit ou dix pieds de hauteur. A mesure qu'il croît, sa petite famille de quatre rejetons croît aussi ; il ne donne du fruit qu'une fois, après quoi il faut l'abattre, autrement il pourrirait sur pied ; mais à peine a-t-il été abattu, que le premier d'entre ses rejetons croît rapidement et ne tarde pas à donner son fruit, et ainsi des autres, de sorte que les bana-

niers se multiplient d'eux-mêmes et forment une génération non interrompue. Le cœur du bananier est employé comme légume dans les ragoûts, le reste du tronc est livré aux bestiaux et surtout aux porcs, qui en sont très-friands. Quand le bananier a atteint son entier développement, il pousse une grosse enveloppe rouge qui bientôt s'épanouit, fleurit et engendre les bananes disposées autour d'une tige ronde et solide. Un seul régime contient quelquefois deux cents bananes. On compte plus de cinquante espèces de bananes, les unes petites comme le doigt, d'autres plus grosses, quelques-unes énormes et comparables aux dents d'éléphant. Il y en a de différentes saveurs : douceâtres, sucrées, aigrelettes, succulentes, farineuses, odorantes. C'est le premier aliment des enfants à la mamelle, c'est la nourriture de tout le monde et pendant tout le cours de l'année ; les feuilles même du bananier sont employées à une foule d'usages domestiques.

Outre ces fruits, Siam possède encore d'excellentes oranges dont on compte plus de vingt espèces : le cédrat, qui a la forme d'une main, le cédrat pamplemousse, les citrons, les limons, les grenades, les jujubes, les ananas, les caramboles, les olives sauvages, les amandes sauvages et beau-

coup d'autres fruits des bois, qui sont fort bons à manger. Il y a dans les forêts un bel arbre appelé *makok*, dont les fruits àpres et aigrelets ont une propriété bien surprenante. Si vous buvez de l'eau après en avoir mangé, cette eau paraît tout à fait sucrée, et l'effet dure tout un jour. Je ne puis passer sous silence deux beaux arbres qu'on plante ordinairement dans les pagodes et qui, s'ils ne produisent pas de fruits, du moins fournissent un ombrage délicieux ; ce sont le peuplier d'Inde à larges feuilles, arbre réputé sacré, parce que ce fut sous son ombrage que *Somanakhodom* parvint à la sainteté parfaite et à la dignité de *Bouddha* ; le second, appelé *pipal* ou *ficus religiosa*, encore plus touffu que le premier, produit à ses branches de longues racines pendantes qui, parvenues jusqu'à la terre, poussent de nouveaux troncs ; de sorte qu'un seul de ces arbres a quelquefois une douzaine de troncs et s'étend sans cesse jusqu'à occuper un espace immense où règne une agréable fraîcheur. On trouve aussi dans les bois une vigne sauvage produisant d'énormes raisins qui pèsent quelquefois de dix à quinze livres ; on peut, avec ces raisins, faire du vin qui n'est pas mauvais ; néanmoins, je pense que ce n'est pas une vraie vigne,

puisqu'elle meurt et se dessèche tous les ans au mois de décembre ; il n'en reste qu'une bulbe qui, au mois de mars de l'année suivante, pousse une nouvelle tige vigoureuse, laquelle grimpe après les arbres. On ne tire pas parti des raisins de cette vigne ; les oiseaux en font leur pâture.

Parmi les productions végétales qui servent aux besoins domestiques, le *bambou* tient une des premières places, car c'est avec le bambou qu'on bâtit la plupart des maisons, qu'on fait des paniers, des nattes et des vases de tout genre. Le bambou est un arbre ou plutôt un roseau à nœuds plus ou moins espacés, creux, de la grosseur de la jambe, qui croît rapidement et s'élève à la hauteur de cinquante à soixante pieds dans l'espace de quelques mois. Il pousse des rejetons qui bientôt forment une touffe compacte consolidée par une multitude de petites branches épineuses, entrelacées. Ordinairement, dans une seule touffe, on compte plus de cent bambous. Les nouvelles pousses sont tendres presque comme la rave ; on les coupe en tranches minces, on les laisse macérer quelque temps dans de l'eau de riz avec un peu de sel ; elles fermentent et deviennent un comestible tendre et savoureux qui entre dans les ragoûts de viande et

de poisson ; d'après le goût des indigènes, c'est un légume excellent qui l'emporte sur tous les autres. Le bambou a la propriété de se fendre en lames aussi minces qu'on veut ; de là vient qu'on l'emploie à faire des nattes, des corbeilles, des tamis, des petites boîtes, des filets, des claies, etc. Il y a bien des espèces de bambous : quelques-uns n'ont pas d'épines, d'autres sont petits comme le doigt. Il y en a dont les nœuds sont à la distance de deux mètres l'un de l'autre, on pourrait en faire des tuyaux, des pompes et même des orgues ; on en trouve de tout petits qui sont naturellement marbrés, ceux-ci sont recherchés comme tuyaux de pipes. Les bambous sauvages ont cela de particulier, qu'au bout de douze ou quinze ans ils se couvrent de fleurs, produisent des grains semblables au riz, puis se dessèchent et meurent ; on va faire la récolte de ces grains, qui sont aussi estimés que le riz lui-même ; les grains qui échappent servent à la reproduction des bambous.

Après le bambou, c'est le *rotin* qui est le plus employé dans les usages domestiques. C'est une plante dont les feuilles sont armées d'épines formidables, aussi sert-elle souvent de haie dans les jardins ; sa longue tige s'enlace avec les grands

arbres des forêts ; c'est cette tige dégagée de ses feuilles et de ses épines qui constitue le rotin. Il y en a de bien des espèces et de différentes grosseurs ; les joncs dont on fait de si jolies cannes sont du rotin. La résine rouge, appelée sang de dragon, se tire aussi d'une espèce de rotin. Ses usages sont innombrables ; sa ténacité, son poli, sa flexibilité, sa propriété de pouvoir être fendu fin et délié, le font employer à faire des cordes, à garnir des canapés et des fauteuils, à faire des treillis, des tamis, des paniers, des nattes, à faire toutes sortes de ligatures, et même à sillonner le dos des malfaiteurs et des esclaves.

Les principales substances végétales employées dans la teinture sont le sumac, le bois rose, le *këlë* (pour la teinture jaune), le cœur du jaquier, le sapan ou bois de campêche, le *jò* sauvage (pour la teinture en rouge), les fruits de l'ébénier pour teindre la soie en noir, le carthame pour teindre en rose, et la laque pour la couleur rouge. Cette dernière substance est une espèce de cochenille qui s'attache aux branches de certains arbres des forêts.

Les productions qui sont un objet de commerce sont : le bois de *tek* (bois incorruptible), la canelle

du pays (à écorce raboteuse et épaisse), l'huile de térébenthine ; le sandal rouge, diverses résines, le gingembre, le poivre, le tabac, le café, le coton, le sucre, le benjoin, le bois d'aigle, le cardamome, la gomme-gutte, l'indigo et différentes espèces d'huiles dont la plus importante est l'huile de coco.

Depuis quelques années on a fait la découverte d'une gomme bien précieuse appelée *gutta-percha*, qui a la propriété d'être tout à fait maniable par le moyen de l'eau chaude ; on en fait toutes sortes de vases et instruments divers pour la chirurgie, la physique, la chimie et autres arts. La plante qui produit cette gomme est généralement répandue sur le littoral de la mer dans la presque île Malaise et les contrées maritimes de Siam. Dans le principe, on ne la vendait que cinq piastres le quintal, et déjà son prix s'élève à trente piastres (cent soixante-dix francs).

L'arbre à vernis, qui est une espèce de bananier et que les Siamois appellent *rak*, fournit ce beau vernis qu'on admire dans les petits meubles qu'on apporte de Chine. On fait des incisions à l'écorce de cet arbre, et il en découle un suc lacteux d'un blanc sale, épais et visqueux qu'on passe à travers une toile, et on le garde dans des vases où

il y a de l'eau qui le recouvre pour empêcher le contact de l'air ; autrement il sécherait bien vite. Ce suc est si caustique, que non seulement il brûle et ulcère la peau, mais ses vapeurs même sont très-nuisibles, et il suffit de le regarder ou de rester auprès quelques minutes pour attraper une inflammation des yeux et avoir le corps, mais surtout le visage, enflé et couvert de pustules rouges, qui cependant ne sont pas dangereuses. Par le contact de l'air ce suc devient brun, sèche et finit par être d'un beau noir luisant. On se sert de ce vernis pour recouvrir les livres, les paniers, les petits meubles, et surtout pour dorer le bois ou les idoles. La dorure, au moyen de ce vernis, est très-solide et n'éprouve aucune altération ni de la pluie, ni du soleil. Je suis étonné qu'en Europe on n'ait pas adopté ce genre de dorure au moins pour les flèches et les autres parties des monuments publics qu'on dore à pure perte, puisque la dorure usitée se dégrade bien vite et ne résiste pas longtemps à l'intempérie des saisons. Le vernis dont je parle pourrait facilement s'emporter en France, pourvu qu'il fût mis avec une certaine quantité d'eau dans des vases bien fermés.

Les fleurs cultivées en Europe qu'on trouve aussi

à Siam, sont les suivantes : la rose, la rose d'Inde, l'immortelle, l'œillet d'Inde, le jasmin, la belle de nuit, l'amarante, le petit lis, le tournesol et le laurier-rose. Selon les Siamois, ce n'est pas la rose qui est la reine des fleurs, c'est le grand *nénuphar*, qu'on appelle aussi *nymphæa* ou *lotus*. Il y en a sept espèces. La plus petite, qui est blanche et n'est guère plus grande qu'une marguerite, abonde dans les rivières pendant l'inondation ; ses longues tiges succulentes se mangent crues ou cuites, en guise de légumes. Le lotus rouge a la fleur plus grosse, mais n'a d'autre usage que d'orner les étangs. Il y a aussi des nymphæa à fleurs bleues, vertes, jaune pâle et jaune d'or ; mais elles sont si rares, que je n'en ai rencontré que deux ou trois fois. Mais le grand nymphæa couleur rose est vraiment une fleur magnifique qui, épanouissant à demi ses belles pétales roses, laisse échapper un doux parfum de ses nombreuses étamines couleur d'or. C'est, je crois, la plus grande de toutes les fleurs : elle fait l'ornement de toutes les fêtes, on l'offre au roi, aux bonzes et à l'idole de Buddha. Quand la fleur est fécondée, elle produit sept ou huit grosses noisettes implantées dans un réceptacle rond composé de pulpe verte. Ces

semences bouillies ou grillées sont très-savoureuses et font les délices des enfants. Rien de si facile que de planter le nymphæa : on met les semences dans des boules de terre molle, qu'on jette dans les étangs, et quelques jours après on voit s'épanouir sur l'eau des petites feuilles qui grossissent peu à peu, jusqu'à ce qu'elles aient acquis un développement d'environ un pied et demi de large.

Après le nymphæa, la fleur *mali* est la plus estimée à Siam, et elle le mérite bien, car son parfum est peut-être aussi suave que celui de la rose. Elle naît d'un joli petit arbuste d'un mètre de hauteur. A la capitale, il y en a des jardins immenses, tant est grande la consommation qu'on en fait. C'est une fleur grosse comme un petit œillet, d'un blanc éclatant, à corolle simple ou double ; on la cueille toujours avant qu'elle soit épanouie, afin de ne pas perdre en vain son doux parfum. Cette fleur est employée à faire de l'eau de senteur, à parfumer les potions qu'on donne aux malades, à faire des guirlandes et des couronnes pour entourer le toupet des enfants, ou bien les enfants les portent aux bras, comme ornement et en guise de bracelets. On n'a pas pu jusqu'ici retirer de l'huile essentielle de la

fleur *mali*, parce que son odeur est trop fugace.

Il y a un arbuste d'un port élégant, appelé *champa*, qui produit une belle fleur jaune de deux pouces de long, laquelle répand aussi un parfum délicieux. Les enfants et les jeunes gens en portent presque toujours à l'oreille, elle entre aussi dans la composition des guirlandes; une seule de ces fleurs suffit pour embaumer une chambre.

La fleur *kadanga*, qui naît d'un arbre assez élevé, n'est pas belle à voir; de son calice pendent quatre pétales jaunes, étroits et longus de trois à cinq pouces; mais son odeur suave est très-intense, et elle contient beaucoup d'huile essentielle qu'il est très-facile de se procurer par la distillation. La fleur *phut* ressemble à une belle rose d'un blanc éclatant; elle jouit aussi d'une odeur assez suave, et cependant elle n'a pas d'autre usage que de faire l'ornement des jardins. Outre les fleurs que j'ai nommées, il y en a encore une vingtaine d'espèces, dont quelques-unes ont des couleurs belles et variées, mais n'ont presque pas d'odeur; toutes les autres ont leur parfum particulier, et sont employées en médecine ou pour la toilette des femmes.

CHAPITRE SIXIÈME

ANIMAUX.

Je ne prétends pas ici parler de tous les animaux qu'on trouve à Siam, ni faire l'histoire de chacun d'eux ; je me contenterai seulement de donner quelques détails curieux et intéressants sur un petit nombre d'entre eux.

QUADRUPÈDES.

Je commencerai par l'éléphant qui est le plus remarquable, le plus gros, et qui atteint, comme on sait, la hauteur de onze à treize pieds. A l'état sauvage, il habite les forêts et quelquefois les plaines

désertes couvertes de joncs et de broussailles. On rencontre les éléphants presque toujours en troupes, paissant ou errant çà et là, s'appelant les uns les autres. Ils n'attaquent pas l'homme, à moins qu'on ne les attaque ou qu'on ne passe trop près d'eux. La nuit, quand ils viennent boire à la rivière, s'ils trouvaient une barque de voyageurs amarrée près du rivage, ils la submergeraient infailliblement; aussi les évite-t-on avec soin. Il est défendu de les tuer; néanmoins, un petit nombre de hardis chasseurs s'enfoncent dans les forêts et en tuent avec le fusil chaque année un bon nombre, uniquement pour en avoir les défenses; tous les ans aussi, les gouverneurs des provinces envoient une troupe de femelles, qu'ils lâchent dans les bois; quelque temps après on les rappelle au son d'une corne, elles reviennent accompagnées de plusieurs éléphants sauvages qu'elles amènent jusqu'à une enceinte de murailles, et les forcent à coups de trompe d'entrer par la porte qui se ferme après eux. On les laisse quelques jours sans leur donner à manger; on leur passe un lacet au pied; on les attache à une colonne, après quoi on leur donne des cannes à sucre, des herbes en abondance, et au bout de quelques jours ils sont apprivoisés.

Réduit à l'état de domesticité, l'éléphant est doux, intelligent, obéit à la voix de son conducteur; c'est la seule monture dont on puisse se servir dans de longs voyages, au milieu des forêts où souvent il n'y a pas de sentier tracé. Il se couche ventre à terre pour recevoir sa charge ou le voyageur qui doit le monter. Il casse avec sa trompe les branches qui gênent son passage. Lorsqu'il rencontre des borbiers profonds, il se traîne sur le ventre et sur les genoux; s'il trouve une rivière, il sonde d'abord avec sa trompe la profondeur de l'eau, il avance avec précaution, et quand il ne trouve plus de fond, il nage entre deux eaux, et respire par le bout de sa trompe qu'il tient élevée en haut. Il peut descendre dans les ravins les plus profonds, et, s'accrochant avec sa trompe, il gravit les montagnes les plus escarpées. Il fait environ une lieue et demie à l'heure, et peut marcher jour et nuit, pourvu qu'on lui laisse quelques heures pour remplir son large estomac. Quand il est fatigué, il frappe la terre avec sa trompe, et en tire un son semblable à celui du cor, pour avertir son cornac qu'il est temps de prendre du repos. Au lieu de selle, on attache sur son dos un grand panier surmonté d'un toit; le voyageur se place dedans,

et, à l'aide de coussins, peut prendre une posture assez commode. Sur cette monture, on éprouve une sorte de balancement qui fatigue un peu les premières fois, mais on y est bientôt accoutumé.

On a fait croire que les Siamois honoraient l'éléphant blanc comme un Dieu ; c'est une erreur, puisque les Siamois ne reconnaissent aucun dieu, pas même *Buddha*, qu'ils ne regardent que comme leur docteur et leur maître en religion. Mais comme, d'après leur système de métempsycose, les Buddhas dans leurs générations seront nécessairement singes blancs, moineaux blancs, éléphants blancs, ils ont de grands égards pour tous les animaux albinos et surtout pour l'éléphant blanc. Ils croient qu'il est animé par quelque héros ou grand roi qui deviendra un jour Buddha, et qu'il porte bonheur au pays qui le possède. De là vient que, dès les anciens temps, les rois de Siam ont toujours fait rechercher les éléphants blancs et les ont traités avec beaucoup d'honneur. Quand un roi tributaire ou quelque gouverneur de province a fait la découverte et la capture d'un éléphant blanc, de suite l'ordre est expédié de lui faire un beau chemin à travers les forêts ; une fois qu'il est parvenu au bord du fleuve, on lui prépare un vaste

radeau planchéié, surmonté d'un bâtiment avec un toit en indienne, décoré de guirlandes de fleurs; on établit l'animal au beau milieu du radeau, et on le laisse flotter en le nourrissant de gâteaux et de cannes à sucre. Bientôt un mandarin, et quelquefois même un prince, avec un cortège de cinquante à soixante barques, une troupe de musiciens et une foule de rameurs viennent à la rencontre de l'éléphant blanc; le radeau s'attache à chaque barque, on le tire avec des cris de joie qui font retentir les deux rives, et l'animal ébahi fait son entrée triomphale dans la capitale, où il est reçu par tous les grands dignitaires et par le roi lui-même qui lui impose un nom ronflant avec le titre de mandarin de premier ordre. Il est conduit en grande pompe à son écurie ou plutôt à son palais, où il trouve une cour nombreuse, des officiers et des esclaves empressés à le servir dans de la vaisselle d'or ou d'argent. Les gâteaux, les cannes à sucre, les bananes et d'autres fruits délicieux avec des herbes choisies lui sont fournis à foison. On garnit ses dents de plusieurs anneaux d'or, on met sur sa tête une espèce de diadème, on se prosterne devant lui comme devant les mandarins. Lorsqu'il va au bain, un officier étend sur

sa tête un grand parasol rouge, un autre frappe de la cymbale pour qu'on fasse place à sa seigneurie, et quelques douzaines d'esclaves lui font cortège. S'il tombe malade, c'est un médecin de la cour qui vient le traiter; les talapoins eux-mêmes viennent réciter sur lui des prières et l'aspergent d'eau lustrale pour obtenir sa guérison; quand il meurt, toute la cour est dans une grande affliction et fait rendre au défunt les honneurs funèbres dus à son rang.

J'oubliais de dire qu'à Siam on se sert beaucoup des éléphants pour la guerre; c'est sur leur dos qu'on charge les canons, la poudre et les boulets. Tous les mandarins sont montés sur des éléphants; il y a eu des batailles où l'on comptait plusieurs milliers d'éléphants dans chaque armée. On les emploie aussi pour détruire les palissades et les retranchements. Il y a une douzaine d'années, les Annamites ayant envahi le Cambodge, s'étaient retranchés dans une plaine; le généralissime siamois les surprit la nuit avec quelques centaines d'éléphants à la queue desquels il avait fait attacher des torches ardentes; ces animaux furieux enfoncèrent le camp, percèrent de leurs dents et broyèrent sous leurs pieds près de mille Annamites,

les autres ayant eu le temps de prendre la fuite.

Il y a, à Siam, trois espèces de tigres. Le tigre royal, dont la peau est rayée de bandes noires et jaunes, long de six à sept pieds, se trouve dans toutes les forêts. Il dévore les hommes, mais plus rarement qu'on ne pourrait le penser, et il se jette de préférence sur les bœufs, les buffles, les cerfs et les cochons sauvages qu'il rencontre en abondance. Sa force est telle qu'il prend un buffle auprès des maisons et le traîne à une lieue et plus au milieu des forêts pour le dévorer. Il a deux cris bien distincts : l'un aigu quand il sent sa proie de loin, et l'autre grave et terrible quand il s'élançe dessus. Voici une manière ingénieuse de prendre le tigre et que j'ai observée chez les Lao : on fait une petite enceinte de pieux solides et serrés dans laquelle on met un chien ; puis une autre palissade de manière à former un couloir étroit autour de la première enceinte, en ménageant une porte qui, étant ouverte, barre le couloir d'un côté. La nuit, le tigre entendant les hurlements du chien, accourt, pénètre dans le couloir, fait le tour ; à peine a-t-il touché la porte qu'elle se ferme d'elle-même ; l'animal féroce ne pouvant faire aucun mouvement par côté, se trouve pris, et le

lendemain les Lao viennent lui donner un bon coup de fusil qui lui ôte la vie.

Le tigre étoilé est beaucoup plus petit que le précédent ; il attaque rarement l'homme ; les chiens, les chevreuils, les cochons sont sa pâture ; sa peau, marquée de taches noires sur un fond jaune, est magnifique. La troisième espèce est le chat-tigre, deux ou trois fois gros comme un chat ; il vit d'oiseaux, de poules et de canards, et n'ose pas même attaquer un chien.

J'ai parlé ailleurs du rhinocéros et de la manière de lui faire la chasse : on dit que ce monstrueux quadrupède fait ses délices des épines de bambou, qui ne lui occasionnent probablement qu'un léger picotement dans la gueule. On attribue beaucoup de vertus à sa corne, et (chose singulière !) sa peau, quelque épaisse et coriace qu'elle soit, est regardée comme un mets délicat et fortifiant pour les personnes faibles. On grille d'abord la peau, on la ratisse, on la coupe en morceaux et on la fait bouillir avec des épices assez longtemps pour la convertir en matière gélatineuse et transparente. J'en ai mangé plusieurs fois avec plaisir, et je pense qu'on pourrait appliquer avec succès le même procédé aux peaux de quelques autres animaux.

Les chevaux sont extrêmement rares dans le royaume de Siam : le roi en nourrit environ une centaine dont on lui a fait présent ; mais les particuliers n'en ont aucun, excepté dans les provinces éloignées ; du reste, comme il n'y a pas de voitures dans tout le pays, et que le cheval est impropre à la culture du riz, ce quadrupède y serait presque inutile. Il n'en est pas de même du bœuf et du buffle : ce sont des animaux bien précieux pour le pays, aussi le gouvernement défend-il de les tuer sous peine d'une forte amende. C'est par leur moyen qu'on laboure les champs et qu'on fait tous les transports, même à travers les bois. Il y a aussi des bandes de bœufs et de buffles sauvages dans les grandes forêts ; pour ceux-ci, les chasseurs peuvent les tuer sans encourir aucune peine.

On s'imagine que les ours ne se trouvent que dans les pays froids, et cependant on rencontre dans les bois de Siam deux espèces d'ours, dont l'une à face de chien, l'autre à face humaine, (pour me servir de l'expression du pays). Ces ours sont moins féroces qu'en Europe : ils prennent la fuite à l'approche de l'homme, et il est inouï qu'ils aient jamais dévoré personne.

On nourrit à Siam beaucoup de cochons d'une

espèce basse, dont le ventre traîne à terre : leur chair est excellente et n'est pas indigeste ; il s'en fait une grande consommation, surtout parmi la population chinoise. Les sangliers sont assez communs, au point qu'ils viennent dévaster les plantations de patates et de maïs ; mais ils sont bien plus petits qu'en Europe et n'attaquent jamais l'homme ; aussi les habitants les appellent-ils simplement cochons sauvages, et ne les craignent pas plus qu'ils ne craindraient un porc ordinaire.

Le porc-épic a le museau gros et renflé, la tête à peu près comme celle de la marmotte ; tout son corps est couvert de piquants très-longs, surtout ceux du dos : quand il est attaqué par un chien, par exemple, il dresse tous ses piquants, les agite et en darde quelques uns qui percent le nez ou les oreilles du chien. Je sais que les naturalistes refusent au porc-épic la faculté de darder ses piquants ; mais le fait m'ayant été attesté par un chasseur chrétien de race *Lao*, qui m'a assuré en avoir été plusieurs fois témoin, je me contente de consigner ici ce fait tel qu'il m'a été rapporté.

L'élan, le cerf, le daim, le chevreuil, la gazelle, la chèvre sauvage abondent dans les forêts. Les cerfs viennent par bandes nombreuses paître dans

les plaines incultes, et lorsque l'inondation les surprend, ils se dirigent vers les hauteurs et les monticules; c'est alors qu'on leur fait une chasse impitoyable. Des hommes vigoureux montant des barques légères les poursuivent à travers les campagnes submergées; les cerfs à moitié dans l'eau ne peuvent pas courir et s'embarrassent dans les hautes herbes; on les atteint facilement et on les assomme par centaines à coups de gros bâtons où bien on les tire avec le fusil à bout portant. A cette époque-là les chasseurs vous vendent un beau cerf de la plus grande taille pour une pièce de trois francs.

Les chiens et les chats sont très-multipliés à Siam, par la raison qu'on n'y tue pas les animaux. L'hydrophobie me paraît y être bien plus rare qu'en France, et la rage provenant de la morsure des chiens est un cas extraordinaire. Les Siamois ne caressent pas les chiens comme en France, parce que, par l'effet du climat chaud, il s'exhale de ces animaux immondes des émanations fétides qui s'attachent aux mains. Dans presque toutes les pagodes il y a une foule de chiens qui sont attirés par les restes abondants des repas des talapoins; mais ils ne sont pas méchants, et au contraire, ils

sont très-prévenants envers les étrangers, qui apportent toujours des provisions à la pagode. On parle aussi beaucoup de chiens sauvages et de loups qui habitent les bois ; mais je n'en ai jamais rencontré et je n'ai rien de positif à dire sur leur compte.

La civette est un joli animal au museau pointu, à peau bigarrée, plus petit qu'un chat, qui a entre les organes de la génération et l'anus une poche renfermant une matière grasse, très-odorante, qu'on appelle faux musc ou civette. Il paraît qu'il est très-friand de poisson frais, car j'en ai vu prendre plusieurs dans un piège avec cet appât. Plusieurs personnes nourrissent des civettes dans des cages pour leur divertissement, car cet animal est doué d'une forme gracieuse, d'agilité et de souplesse dans ses mouvements.

Le singe appelé *orang-outang* (homme des bois) se trouve dans les forêts de la presque île Malaise : il est d'une bonne taille et il a la faculté de marcher assez aisément sur ses deux pieds de derrière. Il y a une autre espèce de petit singe à figure noire qui ne fait que gémir en se tenant suspendu aux branches des arbres. Le singe le plus commun est de moyenne taille, à poil gris ; il va toujours par

troupe ; on en compte quelquefois cent sur un seul arbre ; ils font mine de n'avoir pas peur ; mais si vous leur tirez un coup de fusil, ils jettent un cri tous en même temps, sautent d'arbre en arbre et disparaissent bien vite.

L'écureuil est très-commun, surtout dans les jardins ; il saute d'un cocotier à l'autre, fait un trou dans les cocos tendres et en boit toute l'eau ; c'est en vain que les Siamois lui lancent des balles de terre avec un arc, il est si lesté qu'il leur échappe en un clin d'œil pour revenir bientôt à la charge. L'écureuil blanc est plus rare et cause bien moins de dégâts ; celui-ci aime à venir fureter dans les maisons et ne monte jamais sur les cocotiers. Il en est encore une autre espèce qu'on appelle écureuil volant, non pas qu'il ait des ailes, mais le développement de la peau des flancs forme chez lui une sorte de parachute au moyen duquel il se soutient quand il saute d'un arbre à l'autre.

Sur les bords des rivières et des canaux il y a beaucoup de loutres, dont la peau est très-recherchée par les Chinois. Voici le moyen qu'on prend pour en tuer un grand nombre. On se procure une jeune loutre qu'on emporte en cage à la tête de la barque ; on ne lui donne pas de poisson à manger ;

sentant la faim, elle se met à crier presque continuellement; les loutres accourent en foule à ses cris; les gens de la barque leur lâchent deux ou trois coups de fusil, prennent les loutres qu'ils ont tuées et vont un peu plus loin recommencer leur opération. Quelqu'un m'a dit avoir tué de cette façon cent cinquante loutres dans une tournée de huit jours.

Le lièvre est très-commun aux alentours des bois; mais pour les Siamois c'est un gibier si petit que personne ne songe à le chasser; j'en ai cependant mangé plusieurs que mon chien m'apportait d'un petit bois voisin de notre église à Juthia. A propos de lièvre, disons en passant que les Siamois lui attribuent beaucoup d'esprit et d'astuce: ils ont sur le lièvre une foule de contes qui le représentent comme le plus adroit et le plus rusé de tous les animaux; c'est encore un lièvre qu'ils voient dans les taches de la lune.

Les rats pullulent dans ce pays; il n'y a pas de maison qui n'en soit infestée. Outre les souris et les rats ordinaires, il y a les rats musqués qui sont beaucoup plus gros et qui répandent une puanteur nauséabonde. L'engeance des rats fait aussi un terrible dégât dans les plantations et dans les champs.

C'est là qu'on trouve une espèce de rat gros comme un chat qui fait la désolation des laboureurs ; c'est pour cela que ceux-ci recherchent son gîte avec empressement, creusent jusqu'au fond de son trou et, après l'avoir tué, en font un bon régal.

OISEAUX.

On ne connaît à Siam que le petit aigle de la Chine, grand ravisseur de poulets et autres petits oiseaux. Il est constamment à planer au dessus du fleuve ; on le voit s'abattre souvent pour saisir des poissons ou des matières animales qui flottent sur les eaux. Il est très-courageux et ne redoute aucun des autres oiseaux plus gros que lui. L'épervier, quoique plus petit que le précédent, s'attaque aux pigeons et même aux canards sauvages, au point que souvent, n'ayant pas la force d'emporter sa proie, il est obligé de la lâcher.

Le vautour est très-commun à Siam, et il y rend de bien grands services en dépeçant les charognes au milieu des campagnes ou les animaux crevés qui flottent dans les rivières. Le vautour royal se trouve presque toujours mêlé à l'espèce commune, quoiqu'en bien plus petit nombre. C'est un animal

stupide, fétide, hideux, dégoûtant et lâche au suprême degré, car on voit tous les jours quelques corbeaux le battre et lui arracher le morceau de chair du bec sans que le vautour fasse mine de repousser son adversaire.

L'argala à tête chauve est un oiseau de haute stature qui se nourrit de serpents, de grenouilles, de poissons et, à défaut d'animaux vivants, il va se mêler aux vautours pour se gorger de la chair des animaux crevés. Il fait beau de voir de loin une troupe d'argalas, perchés sur leurs hautes jambes comme sur des échasses, rester immobiles des heures entières en attendant passer un serpent ou une grenouille.

Il est surprenant de voir dans un pays chaud une si grande multitude de corbeaux, surtout aux environs de la capitale, à Juthia et en général dans tous les lieux habités. Leur nombre est si considérable que le soir, quand ils reviennent dormir dans les pagodes de *Bangkok*, l'air en est pour ainsi dire obscurci. Le corbeau est d'une audace extrême ; il dévaste les jardins en dévorant tous les fruits mûrs ; il enlève les petits poussins et tous les comestibles qu'on expose au soleil ; non content de cela, il pénètre dans la maison par la porte

ou par la fenêtre, il enlève les gâteaux et les bananes des mains des enfants ou même des vieilles femmes, il va dans la cuisine soulever les couvercles des pots et des marmites, et quand il a trouvé trop de butin pour un jour, il va en cacher une partie sous les feuilles du toit ou dans un creux d'arbre; quelquefois une troupe de ces brigands se réunit pour attaquer des pigeons, des geais ou autres oiseaux un peu plus faibles qu'eux. Quand on donne à manger aux poules, aux chats ou aux chiens, ce sont toujours les corbeaux qui en prennent la meilleure part, de sorte qu'on peut dire qu'ils sont un vrai fléau pour le pays, quoique d'autre part ils soient fort utiles en purgeant le pays d'une foule d'animaux nuisibles et des matières animales en putréfaction. Mais, me direz-vous, ne peut-on pas se débarrasser de ces visiteurs importuns? Cela n'est point du tout expédient, car si vous leur lancez une pierre, ils pirouettent un instant et reviennent se placer plus près en tirant de leur gosier une sorte de gazouillement qui a tout l'air d'une moquerie; si vous en tuez un d'un coup de fusil, la détonation attire un millier de corbeaux du voisinage qui se mettent à crier tous ensemble en voltigeant et ils vous donnent un charivari épou-

vantable qui dure plus d'une heure, après quoi ils ravagent votre jardin comme pour venger la mort de leur camarade.

Parmi les oiseaux de nuit, on compte la chouette, le petit duc, qui diffèrent peu de ceux d'Europe ; une espèce d'engoulevent criard, que les habitants appellent batteur d'or ou batteur de fer, parce que pendant les nuits son cri, qui ressemble en effet à un coup de marteau sonore et qu'il répète sans cesse, retentit dans les forêts presque jusqu'au jour ; enfin le grand duc appelé *thou-thou*, à cause de son cri sourd et lugubre : cet oiseau vit de cancrès, de rats et surtout de gros scorpions noirs qu'il attrape la nuit. Pendant les nuits pluvieuses, le mâle et la femelle, perchés sur deux gros arbres, se répondent l'un à l'autre d'un ton sourd et effrayant, au point qu'une fois un de mes Chinois me dit sérieusement le lendemain : « Père ! cette nuit « j'ai entendu deux âmes des morts qui s'entre-
« tenaient ensemble. » Ici comme ailleurs, ces animaux sont regardés comme étant de mauvais augure.

Siam est riche en oiseaux aquatiques : le plus grand est le *karien*, du genre des échassiers ; il est plus haut qu'un homme ; son plumage est gris,

blanc et noir, mais il a le cou et la calotte de la tête d'un beau rouge vif. Il plane à une grande hauteur; son cri perçant s'entend de deux ou trois lieues à la ronde. J'ai souvent vu des troupes de kariens en rangées sur le bord des étangs et des marais, où ils pêchent les poissons, les grenouilles et autres animaux; haut montés sur leurs jambes, ils font de si grands pas et marchent si vite, qu'un chien lancé contre eux ne peut pas les atteindre.

Après le karien vient le pélican, deux ou trois fois gros comme une oie. Cet oiseau est remarquable par la grande poche qu'il a sous la mâchoire inférieure; on trouve presque toujours les pélicans nageant en troupes dans les grands étangs ou près des bancs de sable des rivières où ils font une pêche abondante; ce n'est que le soir qu'ils s'élèvent dans les airs, et, formant un triangle en volant, ils vont chercher au loin quelque gros arbre solitaire sur lequel ils s'abattent pour y passer la nuit. C'est là qu'à la faveur des ténèbres, deux chasseurs munis de fusils doubles peuvent abattre cinq ou six de ces énormes oiseaux, et la bande est dispersée.

Je ne fais que mentionner les grues, les hérons, les cormorans et les cigognes qui se nourrissent de

grenouilles, de serpents, mais plus souvent d'écrevisses et de poissons. D'autres gros oiseaux dont j'ignore le nom européen, ne vivent que de moules et de coquillages. Dans les canaux et sur les étangs, on rencontre des bandes innombrables de corbeaux aquatiques et de canards sauvages; les oies sauvages sont plus rares; leur plumage est très-beau et de couleurs variées. Les plongeurs, les poules d'eau, les sarcelles, les mouettes et les martins-pêcheurs ou alcyons se trouvent presque partout. De toutes les espèces d'alcyons, il n'y en a qu'une dont le plumage soit estimé des Chinois qui l'achètent fort cher pour l'envoyer en Chine; c'est avec ce plumage, d'un bleu éclatant, que les Chinois confectionnent des manteaux pour l'empereur et les princes. Or, voici comment on va à la chasse des alcyons : on en nourrit un dans une petite cage de fils de fer très-déliés; on lie la cage au haut d'une perche; on adapte à droite et à gauche deux petits filets de fil blanc à larges mailles. La cage une fois établie dans un lieu découvert sur le bord d'une rivière, l'alcyon se met à chanter, et bientôt ceux de son espèce accourent pour se battre avec lui, mais d'un vol si rapide qu'ils sont pris dans le filet avant de l'avoir aperçu,

l'oiseleur, qui s'était caché, vient mettre la main dessus. Cent peaux d'alcyons sont payées par les Chinois de trois à cinq cents francs.

L'ibis blanc est un bel oiseau du genre des échassiers, qui a la moitié de la grosseur de la cigogne ; il se nourrit ordinairement d'écrevisses et de poissons ; il se tient sur les bords des rivières ou des étangs ; d'une patte il remue la boue pour en faire sortir les petits poissons qu'il attrappe fort adroitement. Dans la saison où le poisson est rare, il se nourrit de sauterelles et de grenouilles au milieu des champs. Il paraît même qu'il aime beaucoup les taons et les grosses mouches, car on en voit souvent des troupes perchées sur le dos des buffles attraper ces insectes. L'ibis blanc est tellement commun à Siam, qu'on le trouve presque partout ; il n'est pas rare de voir des touffes de bambous chargées de deux ou trois cents de ces oiseaux ; c'est vraiment une belle chose à voir qu'un grand arbre chargé d'ibis, qui, vus de loin, ressemblent à de grosses et belles fleurs d'une blancheur éclatante.

Le paon se tient dans les endroits incultes près des rivières ; il vit de graines et, quand il a à sa portée des plantations de piment rouge, il en fait

son régal. Tous les soirs le mâle vole au sommet de l'arbre le plus élevé et fait entendre son cri retentissant pour rallier la troupe de ses femelles qui montent après lui.

J'ai vu dans les bois plusieurs espèces de faisans, entre autres celle que les habitants appellent poule céleste. Les coqs et les poules sauvages y sont en grand nombre, mais il n'est pas facile de les avoir, vu leur extrême agilité. On rencontre aussi dans les forêts le toucan et le calao dont le gros bec est surmonté d'une excroissance cornée qui lève en l'air; ce qui lui a fait donner le nom d'oiseau à deux becs. Il y a dans la partie nord de Siam beaucoup de perruches ou petits perroquets verts à bec rouge; mais dans la presqu'île (où il fait plus chaud), il y a des perroquets magnifiques et de toutes les couleurs.

La perdrix est rare; mais les pigeons et les tourterelles abondent au point qu'on rencontre quelquefois des arbres qui en sont tout couverts.

On connaît trois espèces de merles : l'un noir aux yeux rouges, le second bigarré, qui siffle merveilleusement; plus on le contrefait, plus il siffle fort; la troisième espèce est noire, le bec et les oreilles sont d'un beau jaune d'or. Cet oiseau a un

talent particulier pour la parole, et il imite aussi parfaitement les aboiements du chien, les miaulements du chat, le chant du coq, et en général tout ce qu'il entend ; il y en a qui sont dressés à entretenir une conversation et qui imitent si bien la voix de l'homme, qu'on croirait que c'est quelqu'un qui vous parle.

Parmi les petits oiseaux il y en a plusieurs qui ont un chant assez agréable ; le plus remarquable est le dominicain, petit oiseau blanc et noir, dont le chant est très-mélodieux et comparable à celui du rossignol ; malheureusement il reste silencieux presque tout le long de l'année et ne fait entendre ses accents modulés qu'au point du jour, à l'époque où la plupart des arbres sont en fleurs. J'ai observé dans les jardins plusieurs espèces de colibris, dont le plumage brille des plus vives couleurs ; l'espèce la plus commune et la plus belle a son plumage rouge de pourpre parsemé de points blancs : on le recherche beaucoup pour l'envoyer dans les pays étrangers.

Je finis l'article des oiseaux en disant quelques mots des chauves-souris. Il y en a de deux espèces : la petite espèce, qui habite les cavernes, sous les toits des édifices et surtout sous les dômes des

vieilles pagodes inhabitées, ne vit que de moustiques et de moucheron; la grande espèce, noire et de la grosseur d'un chat, qui se tient sur les arbres des pagodes ou sur les touffes de bambous, se nourrit uniquement de fruits et surtout de mangues et de litchis. Ces chauves-souris font un grand ravage dans les jardins où elles s'abattent par centaines et même par milliers. Souvent on recouvre l'arbre d'un filet où elles s'empêtrent avec les crochets de leurs ailes, et alors on en fait justice. Quand on les a écorchées avec soin, on en fait des ragoûts, qui seraient assez bons, s'ils ne conservaient pas une certaine odeur d'urine qu'on tâche de masquer à force de piment rouge. Le soir, quand elles viennent fondre sur les jardins de la capitale, elles présentent l'aspect d'une nuée noire qui a plusieurs lieues de longueur.

REPTILES.

Le crocodile est un animal amphibie qui, parvenu à son entier développement, a depuis dix pieds jusqu'à vingt-cinq pieds de long. Sa voracité répond à la grandeur de sa taille : sa gueule, pourvue de quatre rangées de dents, est d'un jaune de

safran. Il se nourrit ordinairement des gros poissons qu'il peut attraper, et, à leur défaut, des cadavres qu'on jette à la rivière; quelquefois aussi il dévore les hommes qui se baignent ou qui tombent à l'eau. Il y a des crocodiles dans toutes les rivières de Siam, depuis leur embouchure jusqu'à l'endroit où il n'y a plus assez d'eau pour qu'ils puissent s'y tenir, ni assez de poissons pour leur nourriture.

Les crocodiles pondent une vingtaine d'œufs blanchâtres une fois plus gros que ceux de l'oie; ils les enterrent dans les sables sur le bord des rivières ou les déposent parmi les roseaux, et c'est la chaleur qui les fait éclore. Dès que les petits sont nés, ils vont se jeter dans l'eau; la plupart deviennent la proie des poissons voraces et même, dit-on, des vieux crocodiles; ceux qui échappent se nourrissent d'abord de petits poissons et grandissent de plusieurs pieds dans l'espace d'une année. Les œufs de crocodile sont bons à manger. Celui qui aurait fait la découverte d'une ponte de ces œufs, s'il veut les enlever, doit tenir un cheval tout prêt; car la mère, qui ne se tient pas loin de là, s'aperçoit quelquefois de l'enlèvement de ses œufs; alors elle sort de l'eau et, animée d'une fureur terrible, elle se met à la poursuite du ravis-

seur et court après presque aussi vite què le cheval.

A Bangkok il y a des enchanteurs de crocodiles. Quand un homme a été emporté par un de ces animaux, le roi donne ordre de le prendre ; alors l'enchanteur, accompagné de plusieurs barques de satellites avec des lances et des cordes, vient dans l'endroit où il présume trouver le crocodile ; il récite des formules superstitieuses pour le faire monter à la surface de l'eau ; dès qu'il paraît, il lui saute sur le dos, et pendant qu'il lui fourre les doigts dans les yeux, les satellites sautent à l'eau ; les uns lui lient la gueule, les autres les pattes, et l'on tire à terre le monstre palpitant qui paraît avoir perdu toutes ses forces ; on l'emporte au mandarin et on lui fait son procès. Nos Annamites chrétiens sont très-habiles à prendre les crocodiles, même sans formules superstitieuses ; ils épient le moment où cet animal dort sur le rivage, lui sautent sur le dos, lui fourrent les doigts dans les yeux, lui passent un lien à la gueule, l'attachent par le milieu du corps et le jettent dans leur barque. Un jour, visitant leur village, je vis plus de cinquante crocodiles, petits et grands, amenés de la sorte et attachés aux colonnes de leurs maisons. Ils en vendent la chair comme on vendrait de la

chair de porc, mais à bien meilleur marché. Les Cambogiens ont une autre méthode bien singulière pour tuer le crocodile : au bout d'un long bambou est un croc acéré qu'ils traînent à la suite de leur barque et qu'ils font mouvoir de manière à pouvoir accrocher l'animal quelque part. Pendant qu'il se débat, on passe un nœud coulant à sa queue, dont on coupe l'extrémité, alors on enfonce un long rotin dans la moelle des vertèbres ; à mesure qu'il enfonce, le crocodile perd sa force, et à peine le rotin est-il parvenu à la moelle de la tête, que l'animal expire.

Sur le bord des rivières ou des étangs on rencontre souvent un petit crocodile terrestre de cinq à huit pieds de long ; il n'attaque pas l'homme, il se nourrit de petits quadrupèdes, de poissons et d'animaux crevés. Sa démarche est pesante, sa couleur est d'un gris qui tire sur le noir, tout son extérieur est hideux et dégoûtant. Parmi les lézards le plus grand est le *takuet*, qui a trois ou quatre pieds de long ; il a deux langues ou, pour mieux dire, sa langue est bifide ; selon le style du pays, il est regardé comme l'emblème d'un homme fourbe et trompeur. Le *tukë* a tout au plus un pied de long ; sa peau est toute pointée de rouge ; il habite

surtout les toits des maisons. C'est un grand destructeur des rats et des cancrelats, aussi le laisse-t-on bien tranquille, et il est tellement hardi, qu'il se tient à côté de vous, sur votre lit, parmi vos livres, etc. Il a un cri très-fort, très-bizarre et qui provoque à rire : il chante *tukë, tukë* six fois ou huit fois, ou tout au plus douze fois de suite, et cela souvent dans la journée aussi bien que pendant la nuit, ce qui fait dire aux habitants qu'il sonne les heures ; c'est donc comme une horloge vivante.

Le caméléon est une espèce de lézard à tête triangulaire aplatie sur les côtés, yeux saillants, gorge gonflée, peau granulée. Il se tient sur les branches des arbres, attrapant les mouches avec sa longue langue gluante. Cet animal peut rester jusqu'à quatre mois sans manger, ce qui avait fait dire aux anciens qu'il vivait d'air. Le caméléon a la singulière propriété de pouvoir gonfler son corps et changer de couleurs : dans son état naturel il est d'un gris verdâtre ; si vous lui faites peur, s'il entre en amour avec une femelle ou s'il se bat contre un de ses semblables, alors on le voit se gonfler, sa crête se dresse depuis la tête jusqu'à la queue, sa couleur change, il devient jaune, vert, puis bleu clair, bleu foncé, violet, rose, rouge et passe ainsi graduelle-

ment par toutes les nuances de couleurs, ce qui est fort divertissant à voir. Le caméléon est très-commun dans tous les jardins; sa longueur est d'un pied environ.

Le lézard volant ou dragon a deux ailes qui forment un triangle : elles prennent naissance auprès des pattes antérieures et vont se réunir à celles de derrière. C'est par le moyen de ces ailes qu'il saute de branche en branche pour attraper les insectes dont il fait sa nourriture. Il descend rarement à terre, mais il nage fort bien.

La famille des serpents est très-nombreuse à Siam. Le plus gros de tous est le boa constrictor qui, dans les hautes forêts, atteint quelquefois la grosseur d'une poutre et une longueur de vingt à vingt-cinq pieds. Sa peau est superbe et forme un dessin de couleurs variées. Par la grande dilatation dont sa peau est susceptible, il peut avaler les singes, les cerfs et même les buffles. On cite des exemples d'hommes qui ont été attaqués et engloutis par ce monstre en traversant les forêts. Mais les boas qu'on rencontre auprès des villes et des lieux habités sont d'une plus petite dimension; ils sont de la grosseur de la jambe et longs de huit à douze pieds; ils avalent les petits chiens, les

poules, les canards et quelquefois même les petits enfants, comme cela arriva à Juthia en 1836. Une dame, concubine du gouverneur, habitait une boutique flottante et dormait la nuit, ayant à ses côtés son petit enfant âgé d'environ huit mois. Réveillée par quelque chose de doux et froid en même temps qui lui passait sur les membres, elle appela ses domestiques qui accoururent avec une torche. Quel spectacle ! un boa avait déjà avalé la moitié de son enfant. De suite les gens de cette dame coupèrent en tronçons le vorace animal, qui dégorgea sa proie. L'enfant n'était pas mort, mais il ne survécut que d'un jour.

Le boa n'a pas de venin ; c'est pour cela qu'après lui avoir tiré la peau, les Siamois l'accommodent et le mangent sans répugnance. On dit que toutes les jonques chinoises nourrissent un de ces reptiles, le regardant comme un ange tutélaire de qui dépendent le bonheur et le salut des matelots et du navire ; c'est pourquoi ils lui offrent tous les jours, avec maintes prostrations, une poule ou un canard que le serpent dévore, et puis il s'en va dormir et faire la digestion dans la partie inférieure de la jonque.

Le serpent appelé trompe d'éléphant atteint

quelquefois la grosseur de la cuisse, mais il n'est pas long en proportion ; il a la peau rude, tannée, et ne jouit d'une certaine agilité que lorsqu'il est dans l'eau, car si vous le mettez à terre, il avance lentement à la manière des sangsues. Il se tient surtout en embuscade à l'entrée des canaux et des étangs pour saisir au passage le poisson qui entre ou qui sort.

Il y a une espèce de vipère un peu plus petite que le bras, dont la peau est noire et luisante ; sa morsure est mortelle, à moins qu'on ne la brûle sur-le-champ. Dès qu'il aperçoit quelqu'un, ce serpent s'élève, gonfle sa tête en forme de cuiller, et fait entendre un sifflement aigu. Heureusement pour le pays, cette espèce de vipère est assez rare autour des habitations. Il y a des enchanteurs de serpents qui élèvent des vipères et les font danser en public ou bien les font battre entre elles ; ils se les entortillent autour du cou, ils les irritent, ils se font mordre et leur font exécuter différents jeux, sans en éprouver aucun mal. Ou ces jongleurs ont soin de tirer d'avance le venin des vipères à mesure qu'il se forme, ou il faut avouer qu'ils ont des antidotes bien efficaces.

Le serpent de feu est ainsi appelé parce qu'il

brûle et roussit les plantes et les herbes sur lesquelles il passe, comme si le feu y avait passé ; tel est du moins le rapport qu'on m'a fait, mais je ne l'ai pas vu. Le serpent triangulaire a cela de particulier que le feu l'attire, de sorte que si quelqu'un marche la nuit avec un flambeau allumé dans un lieu où il se trouve, ce serpent court aussitôt après la flamme ; celui qui se trouve dans un pareil cas n'échappe au danger qu'en abandonnant au reptile le flambeau qu'il tient. Il est une espèce de serpent de médiocre grosseur, qui a son venin à la tête et à la queue. Une autre espèce qu'ils appellent serpent à crête de coq est rangée dans la classe des vipères et son venin est mortel. Un des plus beaux reptiles qui soient au monde, c'est le serpent appelé rayons du soleil : exposé au soleil, il brille des plus vives couleurs ; il est petit, peu agile, et par conséquent facile à éviter ; on prétend que sa morsure est bientôt suivie d'une mort infaillible.

Le serpent vert est une couleuvre fort commune ; il y en a dans presque toutes les maisons et personne ne songe à les détruire, parce qu'elles mangent les rats et les autres animaux incommodes. Outre les serpents dont j'ai parlé, il y en a une foule

d'autres, surtout dans les marais et les étangs. A l'époque de l'inondation on en voit nager en quantité dans les eaux ; ceux qui ne se plaisent pas dans l'eau montent dans les arbres et dans les maisons ; quelquefois on en trouve jusque sous son oreiller.

Parmi les grenouilles, il en est une qui mérite qu'on en fasse mention ; elle est toute ronde et n'a pas trois pouces de long ; cependant son coassement est comparable au mugissement d'un bœuf. On ne l'entend que pendant les nuits où la pluie tombe ; dans la symphonie que font les grillons, les cigales et plusieurs autres insectes, la grenouille *ung-ang* fait la basse ; son ton grave, étourdissant et monotone est très-propre à plonger ses auditeurs dans un profond sommeil.

INSECTES.

Parmi la multitude d'insectes qui pullulent à Siam, il y en a deux qui sont très-venimeux, à savoir : le mille-pieds et le scorpion. On trouve des mille-pieds de toute grosseur, depuis la grosseur d'un fil jusqu'à celle du pouce ; ces derniers ont un pied de longueur ; ils se fourrent quelquefois jusque dans vos habits ; ils vous courent sur le corps

en vous laissant des traces rouges sur la peau : dans ce cas, il faut bien se garder de faire quelque mouvement brusque, autrement ils vous mordraient. La morsure des mille-pieds est très-douloureuse ; mais la douleur s'apaise bien vite en mettant sur la plaie de la chaux vive délayée avec un peu d'eau. Il y a une petite espèce de mille-pieds phosphoriques très-minces et très-déliés ; si vous en avez écrasé un la nuit en dormant, quand vous vous réveillez il vous semble voir des flammes dans votre moustiquaire. On prétend que si cet insecte vous entre dans l'oreille, il est très-difficile de l'en faire sortir, et il peut causer de très-graves accidents.

On distingue deux espèces de scorpions. La petite espèce est d'un jaune sale ; elle monte dans les maisons, entre même dans les poches des habits, se loge dans la couverture des livres, dans les fentes des meubles, etc. ; sa piqûre est très-douloureuse et fait souffrir un ou deux jours, même en y appliquant de la chaux vive. La grande espèce, longue de six à huit pouces, est d'un noir bleu, hideuse à voir ; on l'appelle scorpion-éléphant, parce que, dit-on, il fait crier l'éléphant quand il le pique. Heureusement qu'il se tient toujours sous les briques et dans les endroits très-humides ;

d'ailleurs il a une démarche très-pesante et il est très-facile de l'éviter. Jamais je n'ai entendu dire qu'il ait piqué personne.

Le cancrelat ou blatte orientale est un insecte ailé de forme ovale, mince, long de deux à trois pouces, rouge-brun, qui pullule à Siam et dans les pays voisins. Il cause de grands dégâts; il pénètre dans les malles et autres meubles; il ronge les livres, salit tous les comestibles; pendant qu'on dort, il vient sucer la sueur, ronger les ongles des pieds, des mains, et, si vous le chassez, il vous lâche une liqueur visqueuse et puante. C'est surtout sur les navires qu'on en est plus incommodé qu'ailleurs: si vous mettez un peu d'eau sucrée dans une bouteille, le lendemain elle se trouve pleine de cancrelats. Les moustiques sont aussi fort incommodes; leur piqure fait naître des ampoules et cause une démangeaison très-cuisante. C'est surtout vers la fin de la saison des pluies qu'ils sont en plus grande quantité. Pour les chasser, on est obligé de brûler des herbes et de se tenir dans une atmosphère de fumée, remède qui ne vaut guère mieux que le mal.

Les fourmis sont encore un autre fléau du pays: il y en a partout, il y en a de blanches, de noires, de rouges, de petites, de médiocres et de grosses

comme le pouce. Il y en a qui sont presque imperceptibles, elles rongent le linge qui finit par être tout troué. Quelquefois, pendant qu'on repose, un essaim de fourmis vient vous assaillir, le pantalon en est plein; réveillé en sursaut par leurs morsures piquantes, on est obligé de se lever bien vite, de changer de linge et d'aller chercher refuge ailleurs. D'autres fois elles viennent attaquer le sucre et les gâteaux qui sont dans le buffet, et emportent morceau par morceau jusqu'à ce qu'il n'y reste rien.

Mais de toutes les espèces de fourmis, aucune n'est aussi dévastatrice que celle des fourmis blanches. La fourmi blanche est de la grosseur d'un grain de riz; son corps est diaphane et mou, mais sa tête est armée de fortes pinces de couleur brune. Dans les jardins et dans les bois, les fourmis blanches se bâtissent, avec de la terre glaise, un tertre plus ou moins élevé qui est comme leur ville souterraine, divisée en quartiers, en rues, magasins, cases et compartiments. Au beau milieu est le palais du roi et de la reine : de la chambre du roi, qui est au moins dix fois plus gros que les fourmis communes, il y a une ouverture de communication avec l'appartement de la reine; celle-ci a une

petite tête comme les autres, mais elle a un corps énorme de deux pouces de long. Une seule de ces fourmilières contient des myriades d'individus. Quant aux fourmis blanches des maisons, elles demeurent en terre sous le pavé; de là, maçonnant un petit conduit en terre le long d'un mur, elles montent par là dans la maison; au moyen de leurs pinces, elles font un trou dans les malles et mettent en pièce tout ce qu'il y a dedans; c'est de cette manière qu'elles ont souvent ruiné de grands négociants en portant la dévastation dans leurs magasins.

Les fourmis blanches étant renfermées sous terre, n'ont pas à craindre d'ennemis; elles se multiplieraient trop si la Providence n'avait pas mis en elles-mêmes un moyen de destruction. Tous les ans, en automne, elles éprouvent une métamorphose: il leur naît de grandes ailes, le besoin de paraître à la lumière se fait sentir, elles sortent en foule de leur sombre retraite, et, pendant quelques jours, l'air est rempli de ces essaims de fourmis, dont le vol incertain et embarrassé devient la cause de leur perte; car une multitude d'oiseaux, et surtout les corbeaux, fondent sur elles en poussant des cris de joie, les attrapent au vol

et en font leur pâture jusqu'à ce qu'elles soient exterminées.

La mouche luisante qu'on trouve à Siam est très-commune et remarquable par l'intensité de sa lumière; on voit ces insectes voler séparément d'un arbre à l'autre et dans toutes les directions; mais le plus souvent ils sont rassemblés par milliers sur un gros arbre au bord de la rivière. C'est un spectacle magnifique de voir jaillir à la fois de toutes les branches de cet arbre comme des milliers de grosses étincelles électriques; car ces mouches luisantes n'émettent pas une lueur continue, mais interrompue peut-être par l'effet d'une sorte de respiration; il est difficile d'expliquer comment cette émission de lumière est simultanée pour plusieurs milliers d'individus.

TORTUES ET POISSONS.

Tout le monde sait qu'il y a des tortues de mer de toutes dimensions; mais les tortues ordinaires varient d'un mètre à deux. Une fois que nous étions en calme, le capitaine vit deux tortues qui se débattaient et envoya un canot avec quatre hommes, qui saisirent les tortues par leurs pattes et les ame-

nières à bord. Chacune pesait cent cinquante livres, et elles servirent à nourrir l'équipage pendant huit jours. Sur les côtes de Siam, il y a une espèce de tortue noire dont les pattes sont longues et tout à fait plates : elle pond sur les bancs de sable, et ses œufs sont si abondants qu'on en charge des barques entières. Ces œufs sont mous, renfermés dans une peau lisse et bien ronds tant qu'ils sont frais; c'est un mets sain, savoureux et bien recherché pour la table des grands. C'est une tortue de mer appelée *kra*, qui fournit cette belle écaille dont on fait tant de jolies choses.

Les tortues de fleuve sont très-bonnes à manger et peuvent remplacer la viande avec avantage. Il y en a de trois espèces : l'une, dont la carapace est osseuse, vit des fruits qui tombent dans le fleuve et probablement de poissons. On la pêche à la ligne en mettant une banane pour amorce. L'autre espèce, qui est encore bien plus délicate, a une carapace cartilagineuse et assez molle pour pouvoir être mangée tout entière. On la prend aussi à l'hameçon en se servant de poisson pour appât. Ces tortues ont un long cou et de longues pattes tout à fait plates; elles pèsent depuis dix jusqu'à cent livres. La troisième espèce ne se trouve que

dans la partie septentrionale et dans le voisinage des bancs de sable; c'est une espèce privilégiée qu'il est défendu de prendre et de tuer; le gouvernement s'est réservé la récolte de ses œufs, qui ressemblent tout à fait aux œufs d'oie. Des gardiens sont postés à ces bancs de sable; ils épient, pendant la nuit, le moment où la tortue vient pondre; ils accourent, la renversent et lui impriment un sceau avec un fer chaud, comme signe de servitude, et afin que personne n'ait l'audace de prendre cet animal qui est devenu serviteur du roi.

La tortue noire, qui pèse environ quarante livres, habite les marais et ne vit que de cresson et de lizeron aquatique; elle est dodue, grasse et bonne à manger, mais pas très-saine; si l'on en mange souvent, elle donne la dyssenterie. Pendant les deux ou trois mois que les marais sont à sec, elle reste enfoncée à près de deux pieds en terre: c'est alors qu'on va sonder les marais avec un long bâton garni d'un fer pointu; dès que le fer rencontre la carapace osseuse de la tortue, il n'y a qu'à creuser un peu pour l'avoir. Si l'on veut se procurer de ces tortues quand les marais ne sont pas encore à sec, on amasse quantité d'herbes sèches sur les cressons et lizerons qui bordent les

marais, et l'on y met le feu pour faire sortir les tortues ; alors elles sont très-faciles à prendre.

La tortue des champs est toute petite ; les plus grosses ne pèsent que trois ou quatre livres ; leurs œufs sont plus petits que ceux de pigeon et en ont tout à fait la forme. La chair de ces tortues est saine et très-délicate ; elles vivent d'herbes et de fruits sauvages ; si les chiens les trouvent, ils les prennent à leur gueule et les apportent à leur maître. Quand j'étais à Juthia, j'avais un chien qui allait m'en chercher et m'en apportait presque tous les jours.

Dans le golfe de Siam, il y a des petites baleines de trente à quarante pieds de long, qui se tiennent près de l'embouchure des fleuves ; elles sont toujours entourées d'une multitude innombrable de grosses sardines. La baleine tient sa gueule ouverte, les sardines y entrent en foule pour sucer les mucosités qui en tapissent l'intérieur ; mais bientôt le monstre ferme la gueule, fait jaillir l'eau par les deux trous placés au-dessus de sa tête, et engloutit dans ses entrailles plusieurs centaines de ces poissons imprudents.

On rencontre aussi dans le golfe des souffleurs et des marsouins qui sautent par troupes autour des

barques. Il y a des marsouins tout à fait blancs; on les harponne assez facilement pendant qu'ils tournent autour d'un navire; leur chair, bonne à manger, n'a pas de mauvaise odeur. Les poissons volants rencontrant un bâtiment la nuit, sont effrayés et prennent leur essor pour voler par dessus; mais souvent ils viennent donner de la tête contre les mâts ou les cordages et deviennent la proie des matelots. Les requins sont très-communs, surtout à l'embouchure des fleuves, qu'ils remontent jusqu'à soixante lieues. Il en est de même de la scie, gros poisson dont la tête se prolonge en une saillie osseuse, aplatie, très-longue et armée de dents des deux côtés. A *Bangkok*, il arrive assez souvent que le requin emporte un homme qui se baigne, d'autres fois il se contente de lui couper et emporter seulement une cuisse.

Dans les détroits entre les nombreuses îles du côté de *Chanthabun*, les dauphins, les bonites, les dorades, etc., se rencontrent en abondance. Voici comment nos chrétiens annamistes en font la pêche : deux hommes ont sur leur barque un filet flottant à grosses mailles, long de quatre-vingts à cent toises; par une nuit obscure, ils tendent en travers du courant leur filet, qui plonge dans l'eau

de trois pieds seulement ; au bout d'une heure ou deux ils le retirent et trouvent une centaine de dorades ou bonites étranglées dans les mailles du filet. Après avoir dégagé le poisson, ils recommencent l'opération, jusqu'à l'aurore, où le poisson, voyant le filet, ne s'y prendrait plus. La raie, la sole, le saumon et autres poissons de mer se rencontrent abondamment aux embouchures des fleuves où sont établies de grandes pêcheries, surtout pour les sardines, dont j'ai déjà parlé plusieurs fois.

Les crevettes de mer sont d'une grande ressource pour le peuple, et font l'objet d'un commerce considérable. Le frai de crevettes est employé à faire une espèce de pâte en saumure qu'on appelle *kapi*, dont l'usage est universel dans tout le royaume. Or, voici comment on fait le *kapi* : au moyen de petites sennes en fil de soie, on amasse une grande quantité de petites crevettes ou de frai, on les mêle avec une certaine quantité de sel dans des petites cuves en bois, on attend qu'il s'établisse une fermentation putride ; alors, plusieurs personnes broient la matière avec les pieds, et l'on obtient une pâte qui, au bout de quelques jours, prend une couleur violette ; on en remplit des petits boisseaux et on la livre au commerce. Cette pâte, très-salée et un

peu piquante, a une grande saveur qui est fort du goût des indigènes; à défaut d'autre chose, il suffit d'un peu de *kapi* avec du riz pour faire son repas.

Il y a plusieurs espèces de crabes ou cancrès; la grosse espèce se prend avec des cerceaux qu'on tend dans le fleuve près de son embouchure ou dans les canaux qui avoisinent la mer. La petite espèce, qui pullule dans les terrains bas, se prend avec des paniers, et, comme elle a fort peu de chair, on la met dans de la saumure, où elle éprouve une demi-putréfaction; quand on veut manger ces petits cancrès, on les tire de la saumure, on les arrose de jus de citron, on leur casse les membres et on les suce.

Les sangsues de mer, connues dans le commerce sous le nom de bichon de mer, sont grosses et longues comme le bras; on les vide, on les fait sécher, et elles prennent la forme de lanières de cuir, c'est un ingrédient essentiel pour les soupes chinoises.

Les étangs, les canaux et les rivières de Siam nourrissent une grande variété de poissons. Le plus gros que je connaisse s'appelle *kakô*; j'en ai vu un dont les écailles étaient grosses comme des pièces de cinq francs. Le poisson appelé *krai* peut

avoir un mètre de long ; il est sans écailles, aplati, ayant de chaque côté comme trois étoiles noires. Le poisson appelé *mëng-phù*, du poids de vingt à trente livres, est d'une belle couleur bleue et tirant sur le vert ; il est très-vorace et très-méchant, car il s'élance quelquefois hors de l'eau pour mordre et attaque également les baigneurs. Il y a dans le fleuve un poisson fort singulier, qu'on appelle *lune*, et les naturalistes *tetraodon* ; il n'a pas de dents, mais ses deux mâchoires sont tranchantes comme des ciseaux ; il a la faculté de se gonfler de vent de manière à devenir rond comme une boule. Quoiqu'il ne soit pas très-gros, il est redoutable pour les baigneurs, car il vient vous mordre aux orteils, aux mollets ou aux cuisses, et à chaque fois il emporte la pièce, de manière que ces blessures sont très-difficiles à guérir.

Il y a trois espèces de poissons qui peuvent marcher dans les herbes pourvu qu'elles soient mouillées, et faire ainsi un trajet d'une lieue et plus. Une certaine année la grande chaleur avait desséché tous les étangs des environs de Juthia ; ensuite il arriva que pendant la nuit il tomba une pluie torrentielle ; le lendemain, étant allé me promener dans la campagne, quel ne fut pas mon étonne-

ment de voir les étangs presque pleins et une quantité de poissons qui sautaient! « D'où sont donc « venus ces poissons? demandai-je à un labou-
« reur; hier il n'y en avait pas un. » Alors il m'expliqua comment ils étaient venus à la faveur de la pluie. En 1831, le poisson étant à très-vil prix, l'Évêque de Siam crut bien faire d'acheter une provision de poissons vivants pour son séminaire; il en lâcha cinquante quintaux dans ses étangs; mais dans moins d'un mois, les neuf dixièmes s'étaient sauvés à la faveur d'une pluie qui survint pendant la nuit. Ces trois espèces de poissons fuyards s'appellent *pla-xòn*, *pla-duk*, *pla-mó*. Le premier est un poisson vorace, gros comme une carpe; salé et séché au soleil, il se garde toute l'année; il est tellement abondant, qu'on l'exporte en Chine, à Syngapore et à Java; il est reconnu pour être la nourriture la plus saine et la seule convenable dans presque toutes les maladies.

Il y a un poisson qu'on appelle *langue de chien*; il a absolument la même forme que la sole; il s'attache au dessous des barques et fait entendre un bruit très-sonore et même harmonieux, ce qui est encore bien plus frappant, lorsque cinq ou six de ces animaux sont collés à la barque. Le poisson-

tigre n'est remarquable que par sa belle forme, ses couleurs vives et les taches noires qui lui ont fait donner son nom.

Je pourrais citer néanmoins trente espèces d'excellents poissons qui tous offrent quelque chose de curieux ; mais il me répugne d'en faire mention à cause de leurs noms qui paraîtraient bizarres.

Les écrevisses de Siam sont tout à fait différentes de celles d'Europe ; elles sont bien plus grosses et n'ont qu'une enveloppe mince et une chair blanche abondante ; leurs deux pattes de devant sont longues de huit à dix pouces et d'une belle couleur bleue ; elles fourmillent dans les rivières et sont la nourriture la plus ordinaire du peuple. Les anguilles sont aussi très-communes ; elles ressemblent à un serpent, excepté par la tête qui est grosse et allongée ; c'est un animal bien innocent qui paraît comme endormi et se laisse manier comme on veut sans mordre, ni faire autre mouvement que de glisser dans vos mains. Apprêté en cari, c'est-à-dire avec du safran curcuma, du poivre-long et des feuilles de menthe, c'est un mets délicieux et très-appétissant. Ces anguilles, dont le dos est brun et le ventre jaune, ont deux ou trois pieds de long et sont quatre fois grosses comme le pouce ; elles ha-

bitent surtout les marais et les petits canaux, dans des trous qu'elles se creusent elles-mêmes ; elles se tiennent à l'orifice du trou, la gueule ouverte et très-dilatée, et lorsqu'un poisson y entre imprudemment, elles referment la gueule avec un claquement sec, comparable au bruit d'un coup de fouet, et puis dilatant leur gosier, elles avalent leur proie.

COQUILLAGES.

Le littoral du golfe de Siam est très-riche en coquillages de toutes espèces. On y trouve des huîtres en quantité, mais on ne les mange pas, parce qu'on dit qu'elles sont trop froides et indigestes. Le long du rivage de la mer, on plante des milliers de pieux, auxquels viennent s'attacher les moules, qui s'y multiplient à tel point que, au bout de deux ou trois mois, quand on vient arracher les pieux, on y trouve une agglomération de moules qui pèse deux ou trois cents livres. Il y a trois espèces de moules, dont la plus petite, qui n'est pas plus grosse qu'une fève, est excellente à manger.

Les petits coquillages appelés *porcelaine*, dont les Siamois se servent en guise de petite monnaie, se trouvent en abondance sur les bancs de sable.

Le grand coquillage appelé *tridacne* géant ou bénitier, se pêche sur la côte orientale du golfe ; sur les bords, il n'y en a pas de gros, et ce n'est qu'à la profondeur de quinze à vingt mètres qu'on peut en trouver d'une énorme dimension. Quand on veut en faire des bénitiers, il faut enlever la croûte et polir la surface extérieure. Dans plusieurs localités on pêche l'*avicule perlière*, soit pour en extraire les petites perles, soit pour faire des ouvrages en nacre, genre d'industrie auquel s'adonnent un certain nombre d'ouvriers siamois et cambogiens. Le buccin, ou conque de triton, est employé pour sonner la trompe dans les cérémonies religieuses pratiquées par les brames, qui sont les mages du roi ; il fait aussi partie de l'orchestre royal qui accompagne Sa Majesté dans ses visites aux pagodes.

Ce serait peut-être ici le lieu de parler du taret naval. On appelle ainsi un ver marin logé dans un tuyau cylindrique et tortueux, percé à son extrémité supérieure, qui se prolonge et s'élargit à mesure que l'animal grandit ; il a, aux extrémités de ce tuyau, quatre autres pièces dont la surface est hérissée de vingt-cinq rangs de petites dents semblables à celles d'une lime ; c'est par leur moyen que le *taret* perce les bois les plus durs. Il paraît

que les tarets sont très-nombreux dans les eaux de la mer et à l'embouchure des fleuves, car, dans l'espace de deux ans, les plus grosses poutres sont toutes mangées par eux et percées de mille trous ; ils détruisent les ponts et les digues ; ils abîment toutes les barques qui ne sont pas recouvertes de cuivre ; il ne leur faut que trois ans pour mettre les plus grandes jonques hors de service ; ils sont souvent la cause que les marchandises sont gâtées par l'eau de mer, et quelquefois même que les navires font naufrage.



CHAPITRE SEPTIÈME.

MOEURS ET COUTUMES DES THAI.

MOEURS.

Les Siamois appartiennent à la variété de l'espèce humaine que les ethnographes désignent par le nom de race mongole; leur taille moyenne est d'environ cinq pieds deux pouces; ils ont les membres inférieurs forts et bien proportionnés, le corps long, les épaules larges et les membres de la poitrine bien développés, le cou court et la tête bien proportionnée; enfin, les mains grandes et le teint olivâtre: la partie supérieure du front est étroite; le visage, entre les pommettes, large, et le menton étroit à son tour; les yeux sont noirs et bien fendus; le blanc en est d'une teinte jaunâtre; le nez

un peu écrasé, les narines larges, les lèvres s'avancent un peu; les cheveux sont d'un noir de jais et rudes; ils les gardent en touffe sur le haut de la tête; le reste de la chevelure est rasé. Ils épilent les quelques poils de barbe qui leur viennent au menton et à la lèvre supérieure. Les femmes gardent aussi une touffe de cheveux sur leur tête, mais moins haute, et toujours pommadée et bien peignée.

Quant aux enfants, dans leur bas âge, on leur rase souvent la tête; à trois ou quatre ans, on leur garde un toupet rond au sommet de la tête, mais un peu en avant. Les petits garçons et les petites filles conservent jusqu'à l'âge de douze à treize ans ce toupet de cheveux bien peigné, pommadé, artistement noué et retenu par une belle épingle en or ou en argent, que les pauvres remplacent par un piquant de porc-épic. Les personnes riches tiennent à honneur d'avoir les ongles bien longs; les filles et les jeunes gens se les rougissent avec le suc d'une certaine plante. Tout le monde tient à avoir les dents noires, car, selon eux, c'est un point essentiel pour être beau. C'est pourquoi, dès l'enfance, on se frotte les dents avec une poudre noire, de composition chinoise; l'usage du



Costume et pose d'un homme du peuple à Siam.

tabac, et surtout du bétel, contribue encore à leur faire acquérir cette sorte de beauté.

Le costume des Siamois est très-simple : ils vont nu-pieds et nu-tête; ils ont pour tout habit une pièce d'indienne peinte qu'ils attachent à leur ceinture, en relevant les deux bouts par derrière (c'est ce qu'on appelle le langouti). Cette manière de s'habiller est commune aux deux sexes. Les jeunes filles et les femmes mettent en outre une écharpe de soie en sautoir, de manière à ce qu'une des extrémités retombe sur l'épaule en arrière; tandis que les hommes se contentent d'un morceau d'étoffe blanche, dont ils se servent tantôt comme ceinture, tantôt comme mouchoir, pour essuyer la sueur, et quelquefois en guise de turban pour se protéger des ardeurs du soleil. Les personnes de condition médiocre se servent rarement de parasol; les grands, au contraire, en ont toujours un. Les personnes du peuple, hommes et femmes, se servent, en guise de chapeaux, d'une sorte de corbeille très-légère, faite de feuilles de palmier. Lorsque les inférieurs vont trouver leur supérieur, ils doivent avoir une ceinture de soie autour des reins. Le roi et les princes ne se distinguent nullement de leurs sujets par la forme,

mais seulement par la richesse du costume, et portent ordinairement des sandales chinoises. Depuis le milieu d'octobre jusqu'au mois de février, tout le monde, hommes et femmes, porte une veste étroite, dont la forme est différente pour les deux sexes; mais les riches et les grands revêtent alors la veste japonaise, qui ressemble à une blouse ample et longue, confectionnée avec des soieries de Chine, toutes en couleurs éclatantes. S'il fait froid, on s'enveloppe en outre d'un manteau en soie ou en drap.

Les Siamois ont une passion pour les bijoux d'or et d'argent; si vous en exceptez les esclaves, il n'y a pas de famille, quelque pauvre qu'elle soit, qui n'en possède une certaine quantité. Les personnes pauvres mettent à leurs enfants des bracelets d'argent aux pieds et aux mains, et à leurs femmes, des boucles d'oreille, avec une sorte de collier en sautoir à grains d'argent. Mais les riches ornent leurs enfants et leurs femmes de plusieurs couples de bracelets, de colliers, de médaillons, de bagues et autres bijoux, tous en or pur. Dans les jours de fête, il n'est pas rare de voir des enfants chargés de bijoux en or du poids d'une ou deux livres.





Costume et pose d'une jeune Siamoise de 14 ans.

Les petites filles, dès leur bas âge, jusqu'à douze ou treize ans, portent un ornement d'or ou d'argent, qui a la forme d'un cœur, pour voiler les parties naturelles. On remarque aussi au cou des enfants des deux sexes une tablette de métal, appelé *bai-séma*, sur laquelle sont gravés des caractères superstitieux. La plupart des filles portent en sautoir sept gros grains d'or ou d'argent, comme préservatif de leur personne; les hommes portent également autour des reins une balle métallique, à laquelle ils attribuent la vertu de rendre invulnérable.

Après avoir parlé du costume des Siamois, je veux dire un mot de la nudité qui est en usage dans ce pays. C'est la coutume de laisser absolument nus les enfants de l'un et de l'autre sexe, jusqu'à l'âge où ils seront capables de nouer eux-mêmes leur langouti; les jeunes filles ne se couvrent la poitrine que lorsqu'elles sont parvenues à l'âge de puberté, et les jeunes femmes, après un an ou deux de mariage, quittent le voile dans leur ménage, usage révoltant pour des Européens, mais qui, chez eux, ne fait pas la moindre impression.

Les *Thai* sont d'un caractère doux, léger, irréflecti, timide et gai; ils n'aiment point les disputes ni rien qui sente la colère ou l'impatience; ils se-

raient scandalisés d'entendre un prêtre parler avec zèle et véhémence dans son prône. Ils sont paresseux, inconstants, distraits et surtout grands demandeurs. Quand ils voient quelque chose de curieux entre les mains d'un étranger, ils désirent l'avoir; mais aussi, quand ils ont reçu, ils sont très-empressés d'offrir des petits cadeaux pour montrer leur reconnaissance. Ils ont l'esprit aumônier et ne laissent jamais partir un pauvre sans lui donner des cauries, du riz ou des fruits. Le roi lui-même distribue ou fait distribuer tous les jours des comestibles à plusieurs centaines de pauvres. A l'extérieur, les *Thai* sont très-réservés en ce qui concerne les rapports avec les femmes, et leurs lois sont très-sévères sur cet article. La moindre caresse faite à une femme donne souvent lieu à un procès, et celui qui est convaincu d'avoir pris quelque liberté avec la fille ou la femme d'un autre, court quelquefois risque de se voir vendre comme un vil esclave. Les *Thai* sont très-amateurs des jeux et des divertissements, et on peut dire qu'ils passent presque la moitié de leur temps à s'amuser. Ils sont spirituels et intelligents, et ils imitent fort bien certains objets d'art qui viennent d'Europe. La plupart désireraient beaucoup s'exer-

cer dans les métiers et les arts industriels ; mais comme le roi prend à son service tous ceux qui réussissent dans quelque profession, ils n'osent pas produire leurs talents, et ne travaillent, pour ainsi dire, qu'en cachette.

Cette nation est remarquable par sa douceur et son humanité ; dans la capitale, qui est très-peupleuse, il y a rarement des disputes sérieuses ; un meurtre est regardé comme un accident très-extraordinaire, et quelquefois l'année entière se passe sans qu'il y en ait eu un seul. Les *Thai* reçoivent les étrangers avec bienveillance ; ils sont très-zélés pour procurer le bien-être aux voyageurs ; les particuliers font, à leurs frais, des sentiers en briques et des ponts en planches ; ils bâtissent, de distance en distance, le long des rivières, des salles d'asile où les voyageurs peuvent s'abriter, faire la cuisine et passer commodément la nuit. Les femmes poussent l'attention jusqu'à puiser tous les jours de l'eau, dont elles remplissent une grande jarre, placée le long de la route, pour étancher la soif du voyageur. Ce n'est pas seulement envers les hommes que les *Thai* exercent leur humanité, mais encore envers les animaux ; ils auraient scrupule de tuer un animal quelconque, même une

fourmi ou le moustique qui leur suce le sang. Une fois, je voulais exiger de mon jardinier qu'il tuât les scorpions ou les serpents qu'il rencontrerait en piochant la terre : « Si cela est ainsi, me dit-il, je m'en vais chercher un autre ouvrier ; je ne peux pas me rendre coupable de meurtre pour un méchant salaire. » A certaines époques de l'année, les personnes riches achètent des barques toutes pleines de poissons, qu'elles font ensuite jeter à la rivière, par le seul motif de commisération envers les animaux ; c'est par le même motif que le roi défend la chasse et la pêche tous les huitième et quinzième jours du mois.

Les Siamois sont très-obéissants et témoignent un respect extraordinaire pour l'autorité. Sans parler de la vénération qu'ils ont pour le roi, auquel ils rendent des honneurs presque divins, ils témoignent aux princes, aux mandarins et en général à tous leurs supérieurs, un respect profond et une obéissance parfaite. La vieillesse est très en honneur parmi eux ; les enfants se montrent pleins d'égards, de respect et d'attention envers leurs père et mère, et il n'y a pas d'affront auquel ils soient plus sensibles qu'à une injure envers les auteurs de leurs jours.

Les Siamois estiment beaucoup la franchise et la sincérité; ce n'est pas à dire pour cela que le mensonge leur soit inconnu; au contraire, il leur arrive souvent de mentir, mais rarement à leurs égaux; c'est presque toujours aux supérieurs qu'ils mentent, en vue de s'excuser ou d'échapper à une punition qui les menace.

On peut dire généralement que les Siamois ont horreur du vol, ce qui ne veut pas dire qu'il n'y a pas de voleurs parmi eux; car les princes et les mandarins s'appliquent continuellement à extorquer l'argent de leurs subordonnés; les grands chefs volent les chefs subalternes, et ceux-ci volent le pauvre peuple. Il y a, en outre, dans le pays, une foule de vagabonds, d'esclaves fugitifs, de joueurs, d'ivrognes et de polissons qui cherchent, saisissent toutes les occasions de voler les fruits des jardins, les barques attachées près des maisons et les effets des marchands ambulants. Quant aux brigands, ils n'osent pas se présenter dans le cœur du royaume, ils se contentent d'exercer leurs rapines dans les forêts et de voler les bœufs ou les buffles des petits hameaux situés dans le désert. Du reste, les brigands sont très-rares, parce que le gouvernement met beaucoup de zèle à s'emparer

de leurs personnes , et les gouverneurs sont responsables de tous les forfaits que les malfaiteurs pourraient commettre dans leurs provinces.

Le suicide, qui est très-commun parmi les Chinois, est extrêmement rare chez les Siamois. On cite deux ou trois histoires de fanatiques qui, par une criminelle ostentation, s'enduisirent le corps d'huile et de résine et se firent brûler pour s'offrir, disaient-ils, en sacrifice à Buddha. Il y a une vingtaine d'années, un malheureux annonça qu'il se brûlerait publiquement. Il monta en effet sur le bûcher; mais à peine se vit-il enveloppé de flammes, qu'il sauta en bas et alla se jeter dans la rivière.

Les habitations des *Thai* sont très-propres, très-saines et bien appropriées au climat, parce qu'elles donnent passage à un air rafraîchissant. Celles des pauvres sont extrêmement simples; elles sont de plain-pied, les colonnes sont en bambous ainsi que les parois, et le toit est composé de feuilles de palmier nain entrelacées et liées à une charpente également de bambou. Dans la chambre à coucher il y a toujours un plancher à la hauteur d'un mètre environ; la plupart du temps, ces maisonnettes ont un étage, auquel on monte par une

échelle de bambou, et qui est divisé en trois petites chambres, séparées par des cloisons de feuilles ou de lattes entrelacées. Le dessous sert d'entrepôt pour le riz, l'eau et les ustensiles de ménage. Les personnes qui sont à l'aise emploient des colonnes de bois de fer, et ils font la charpente et le plancher en bois de tek. Les marchands aiment à se tenir sur l'eau et habitent une boutique toute en planches, laquelle flotte sur un radeau de bambous. Les riches ont de belles maisons en planches, couvertes en tuiles, et, comme leur famille est toujours très-considérable, à cause de leurs femmes et d'une troupe d'esclaves, il leur faut trois ou quatre bâtiments : un pour les femmes, un pour les esclaves, le troisième pour la cuisine et le quatrième pour recevoir les visites. Chaque bâtiment est divisé en trois ou quatre compartiments ou chambres, plus ou moins grandes. Le bas de la maison n'est jamais habité ; il sert de magasins et de greniers. Les négociants, les mandarins et les princes se bâtissent ordinairement des maisons en briques, dont l'architecture est ordinairement à la manière des Chinois ; ces sortes d'habitations sont fort élégantes à l'extérieur ; mais à l'intérieur, elles sont obscures, n'ayant que des petites fenêtres en

planches, excepté les salles de réception, qui n'ont pour parois que des treillis ou balustrades. Il y a près d'un quart de la population qui demeure dans des barques de toute forme et de toute grosseur ; ce sont des familles de petits marchands qui restent en station dans la capitale ou qui font le commerce d'un lieu à un autre ; ils sont tellement accoutumés à rester jour et nuit dans leur barque, qu'il leur faut un cas extraordinaire pour les faire monter à terre. Les habitations des *talapoins* sont en général plus belles, plus propres et plus commodes que celles des *laïques* de quelque condition qu'ils soient. Comme la plupart des maisons de la capitale sont en bois, les incendies sont très-fréquents et consomment quelquefois jusqu'à mille ou quinze cents maisons. Quand cette calamité arrive, le tumulte et le désordre sont extrêmes ; la foule est immense, on n'entend de toutes parts que des pleurs et des cris confus, mêlés au fracas des maisons qui s'écroulent et de l'incendie qui dévore. Parmi la foule, les uns fuient avec ce qu'ils ont pu sauver, les autres accourent afin d'emporter ce qui tombe sous leurs mains. Dans ces tristes conjonctures, plusieurs périssent victimes de leur curiosité ou de leur cupidité. Quand l'incendie est

considérable, les princes et les mandarins se transportent en personne sur les lieux avec leurs satellites; on amène les éléphants pour renverser les maisons que les flammes n'ont pas encore atteintes et en disperser au loin les débris pour arrêter l'incendie, en lui ôtant la matière nécessaire à son entretien.

Les meubles qu'on rencontre dans les maisons des *Thai* sont : des nattes de jonc ou de rotin plus ou moins fines et délicates, selon la condition; ensuite une estrade en planches, qui ordinairement sert de lit. Ajoutez à cela quelques bancs, des corbeilles, des paniers, quelques bassins et vases de cuivre, un arc, des couteaux de différentes formes, des coussins, une moustiquaire, des cruches de terre et quelques vases de porcelaine grossière, voilà tout ce qui compose l'ameublement des gens du peuple. Dans les villages, les nattes sont généralement remplacées par des peaux de buffles, de cerfs ou d'autres animaux. Quant aux riches, ils ont en outre des lits sculptés, des tapis, des matelas, des rideaux, des meubles en marqueterie de nacre, des lances, des fusils et d'autres armes; des petites tables chinoises, des malles, des petites tables de cuivre pour poser les comestibles, et de

plus, des crachoirs, des pots, des tasses et des assiettes de porcelaine de Chine. Chez les grands, on trouve en outre des canapés, des fauteuils, des miroirs, des horloges et quantité de vases en verre ou en cristal, sans compter la vaisselle d'or ou d'argent. Comme les Siamois font eux-mêmes leurs maisons et emploient leurs esclaves à toute sorte d'ouvrages, ils ont besoin de divers instruments; ainsi, dans presque toutes les maisons, vous trouverez de gros marteaux, des couperets, une scie, des ciseaux, un rabot, un vilebrequin, une pioche, une bêche, une hache, etc. Voici l'énumération de leur vaisselle et ustensiles de cuisine : un petit foyer en terre cuite, une poêle, une marmite de terre pour cuire le riz, une marmite de terre pour les ragoûts, un grand bassin de cuivre jaune, un petit bassin, une grosse cuiller de cuivre jaune, une cuiller de nacre, une cuiller de coco, un bassin de coco, un plateau de cuivre, un plateau de bois, un bâtonnet pour manger le riz, une grosse jatte de porcelaine, un pot-à-eau en métal, des assiettes et des tasses de porcelaine. Pour le service du thé, il faut : une bouilloire en cuivre ou en grès, un plateau à rebords, une théière, des petites tasses et une boîte à thé en plomb. Pour le service de l'arec

et du bétel, ils ont un plateau à rebords en cuivre qui contient des ciseaux de forme particulière pour couper l'arec; un petit pot de métal muni d'une spatule pour la chaux rouge, une boîte à tabac, un petit vase de pommade pour se frotter les lèvres, un autre contenant des noix d'arec, une coupe à mettre les feuilles de bétel, un flacon de camphre et deux petites coupes pour le cardamome, les clous de girofle et le cachou, dont plusieurs personnes font usage avec le bétel.

La nourriture ordinaire des *Thai* consiste en riz, poissons, légumes et fruits; ils ne font pas de pain; cependant on y apporte de la bonne farine de froment dont ils font des gâteaux. L'usage du pain ne convient point à ce pays chaud et finirait par occasionner la dyssenterie. Les Chinois et les riches mangent beaucoup de viande de porc, qui est très-digeste et plus saine qu'en Europe. On fait en outre, à Siam, une grande consommation de volailles, de viande de cerf, d'oiseaux aquatiques, de chair de buffle ou de bœuf séchée au soleil, de tortues et de poissons de mer. On y mange des grenouilles, des vers-à-soie, des chauves-souris, des gros rats, du crocodile, du serpent boa et même des œufs d'une espèce de fourmi. Les habitants de

la campagne sont d'une grande sobriété ; la plupart ne vivent que de riz, de poisson sec, de bananes, de pousses tendres des arbres, de cresson et autres plantes aquatiques qu'ils trempent dans une sauce piquante appelée *nam-phrik*.

L'usage de cette sauce est général dans tout le pays ; depuis le roi jusqu'au dernier des esclaves, tous en font leurs délices. Voici la composition la plus commune du *nam-phrik* : on broie une poignée de poivre-long sec dans un mortier de pierre, on y ajoute du *kapi*, du poivre ordinaire, de l'ail et de l'oignon. Quand toutes ces substances sont réduites en pâte homogène, on y ajoute un peu de saumure et du jus de citron. Les gourmets modifient cette sauce à leur goût en y mettant du gingembre, du tamarin et des semences de courge. Cette sauce, ainsi préparée, est extrêmement forte, piquante et savoureuse ; elle est excellente pour exciter l'appétit dans ce climat où la chaleur énerve et émousse les sens.

Un mets qui est fort du goût des Siamois, c'est du poisson à demi pourri qu'ils préparent de la manière suivante : ils attendent que le poisson sente mauvais, puis ils l'entassent dans une cruche de terre qu'ils finissent de remplir d'eau salée ; quand

On cuit ce poisson, il se résout en pâte liquide, qu'ils mangent alors en y trempant des gousses de poivre-long, des sommités de menthe, des quartiers de melongène cru ou des pousses tendres de manguier, d'oranger et d'autres arbres. Ils ont une méthode excellente pour saler les œufs de canard ; avec des cendres, du sel et un peu d'eau, ils font une pâte dont ils recouvrent les œufs. Au bout de dix à quinze jours, ces œufs sont salés et peuvent se garder plusieurs mois ; plus ils sont vieux, meilleurs ils sont. Ces œufs salés sont une grande ressource pour les voyages, et je ne doute pas qu'ils ne fussent bien appréciés par les Européens pour l'usage de leurs navires, s'ils employaient la méthode dont je viens de parler.

Deux sortes de cuisine sont en usage dans le pays : la cuisine chinoise et la cuisine siamoise. Les Chinois préparent tous leurs mets presque sans sel et sans épices ; souvent même ils mettent un peu de sucre dans leurs mets, de sorte qu'ils sont doux, gras et souvent fades, si l'on en excepte les poissons, les cancrs et les légumes salés, que les Chinois font toujours entrer dans leurs repas. La cuisine siamoise, au contraire, est toujours forte et piquante ; leur sauce favorite est le carry. Voici

une recette de carry qui est la plus usitée : on commence par frire du poisson ou de la viande quelconque dans une poêle avec une petite quantité de graisse de porc ; pendant ce temps-là, on broie, dans un mortier en pierre, du piment rouge, du poivre, du gingembre, du sel, de l'ail, de l'oignon, du *kapi*, du tamarin avec de la poudre de curcuma ; quand le tout est réduit en pâte, qu'on rend un peu liquide par addition de saumure, on met cette pâte dans la poêle et, après l'avoir agitée un instant, on y verse une quantité d'eau convenable. Cette sauce de carry est très-appétissante et favorise la digestion. Il y a bien des manières de modifier le carry ; la plus ordinaire, c'est d'y ajouter du lait de coco qui, par une courte cuisson, se convertit en huile douce et parfumée.

Nos Chinois de Siam et un certain nombre des habitants qui veulent les imiter, prennent leur repas accroupis en cercle autour d'un gros plateau en cuivre et à rebord où sont placés les mets tout découpés par bouchées dans sept ou huit tasses de porcelaine ; chacun tient une écuelle de riz de la main gauche ; la main droite est armée de deux bâtonnets ; les convives apposent l'écuelle à leurs lèvres, et au moyen des bâtonnets font dégringoler

le riz dans la bouche, puis avec ces mêmes bâtonnets saisissent adroitement une bouchée de poisson ou de viande, et continuent ainsi, ayant soin, de temps en temps, de boire une cuillerée de sauce avec une cuiller de nacre qui est commune pour tous. Quand ils sont rassasiés, ils boivent une grande tasse de thé, et puis une toute petite tasse d'*arak*, après quoi ils se mettent à fumer.

Les *Thai* prennent leur repas assis sur une natte ou un tapis; les plats sont renfermés dans de grands vases d'airain surmontés d'un couvercle de forme conique garni d'étoffe rouge; les mets sont découpés en petits morceaux, et le riz est placé à part, et à droite, dans une grande écuelle évasée; à gauche est un grand bassin d'eau où flotte un autre petit bassin pour boire. Les convives n'ont ni cuillers, ni fourchettes, ni couteaux, ils se servent seulement d'une cuiller de nacre pour prendre dans les plats; les doigts leur suffisent pour tout le reste; ce n'est que quand ils sont rassasiés qu'ils boivent de l'eau pure ou bien une tasse de thé. Boire tour à tour la sauce qui est dans le plat commun, boire dans la même tasse ou dans le même bassin, n'a rien de choquant pour eux. Parmi les personnes riches, le mari mange ordi-

nairement avant sa femme qui le sert à table; les princes et le roi ne se distinguent de leurs sujets que par la richesse de la vaisselle et la variété des mets. Un officier, qui est en faveur, fait sceller les plats, et les accompagne jusque dans la salle à manger; le roi seul rompt les sceaux, et avant de toucher au plat, il fait goûter de tous les mets qu'on lui a servis. Le temps du repas est pour ainsi dire sacré pour les *Thai*; on ne dérange jamais quelqu'un qui est à manger, les maîtres eux-mêmes se garderont bien d'interrompre les repas de leurs esclaves. Le temps du repas est aussi un temps de silence; serait-on dix et même vingt personnes à manger ensemble, à peine y aura-t-il quelques mots échappés à l'un ou à l'autre, tant ils sont à leur affaire! aussi leurs repas ne durent-ils qu'un quart d'heure environ. Il est aussi à remarquer qu'ils ne boivent jamais avant et pendant, mais seulement après leur repas.

La boisson générale, après l'eau pure, c'est le thé, car les Chinois en apportent tous les ans des quantités considérables. Voici la meilleure manière de faire le thé : on fait bouillir de l'eau de pluie dans un pot de grès non vernissé (le métal communique toujours une partie de son odeur à

l'eau qu'il contient); on rince d'abord avec de l'eau bouillante la théière qui doit être d'argile rouge, puis on y met une bonne pincée de thé; enfin on la remplit d'eau bouillante. Une ou deux minutes après on distribue l'infusion de thé dans les tasses de porcelaine de manière à ne les remplir qu'à demi; on remplit de nouveau la théière d'eau bouillante, et deux ou trois minutes après on répartit cette seconde infusion dans la première qui était trop chargée. On fait rarement usage du sucre avec le thé; le thé sans sucre étanche mieux la soif. L'usage du café commence à se répandre à Siam depuis que le roi et les grands en ont fait des plantations considérables; les *Malais* surtout en font une grande consommation, et le préfèrent au meilleur thé.

J'ai déjà exposé comment on faisait l'eau-de-vie de riz qu'on appelle *arak*; cette boisson pernicieuse, dont les Chinois ont le monopole, cause de grands ravages dans le pays. Il est vrai que le plus grand nombre des habitants s'abstient de ce breuvage et même de toute liqueur fermentée; mais ceux qui se sont adonnés une fois à l'*arak* courent rapidement à leur ruine. En effet, comme le dit Ovide :

Quo plus sunt potæ, plus sitiuntur aquæ.

Ceux qui ont pris goût à l'*arak* en conçoivent une soif insatiable ; il paraît que cette liqueur perfide a dans sa composition quelque chose qui stimule la soif sans jamais l'étancher. Aussi, voit-on des malheureux qui ne gagnent qu'une vingtaine de sous par jour dépenser tout en *arak* ; la femme est obligée d'emprunter pour nourrir la famille, et au bout de deux ou trois ans le buveur se trouve dans la nécessité de vendre femme et enfants. Quelquefois même, et le cas n'est pas très-rare, on voit de ces ivrognes perdre la vie par suite d'une profonde ivresse qui coagule leur sang, et en arrête la circulation. En distillant l'*arak* avec des semences d'anis étoilé, les Chinois font une anisette très-forte, agréable, et qui n'a pas les inconvénients de l'eau-de-vie de riz toute seule. .

Depuis une trentaine d'années l'opium, qui était inconnu à Siam, s'y est introduit malgré les efforts du gouvernement. Le nouveau roi s'est vu obligé d'en laisser le monopole aux Chinois, en portant toutefois des lois très-sévères contre les Siamois qui en feraient usage ; ainsi il est statué que les *Thai* qui s'adonneront à l'opium, seront condamnés à porter la queue chinoise, et soumis à une

contribution annuelle d'une trentaine de francs ; que s'ils refusent de se faire Chinois, ou de renoncer à l'opium, ils seront condamnés à mort. On ne se fait pas une idée des malheureux effets de l'opium. Pour se procurer cette funeste drogue, qui se vend au poids de l'argent, on se ruine, on vend sa femme et ses enfants ; l'usage de ce poison lent énerve et prive absolument des forces physiques, au point qu'on n'est plus bon à rien. Le besoin de l'opium devenant tous les jours de plus en plus impérieux, on s'abandonne au vol pour pouvoir s'en procurer ; on finit par aller languir et mourir en prison, ou bien l'abstinence forcée de ce poison engendre une lente dysenterie qui fait toujours périr misérablement. Tout le monde sait que l'opium est le suc ou extrait d'une espèce de pavot de l'Inde, où les Anglais le font cultiver sur une vaste échelle ; de là ils le répandent en Chine et dans tous les pays voisins. Pour faire usage de l'opium, on en dissout quelques grammes dans une petite quantité d'eau bouillante, de manière à ce qu'il ait une consistance sirupeuse ; on y mêle du tabac très-fin, et les amateurs, mollement étendus sur des coussins, le fument avec des petites pipes chinoises. Des effets d'une douce

ivresse ne tardent pas à se faire sentir; on se trouve comme transporté dans un pays magique; on éprouve un demi-sommeil avec des rêves enchanteurs et voluptueux; et voilà ce qui inspire tant de goût pour l'usage d'une substance si funeste.

Quelques-uns parmi les *Thai* plantent du chanvre, en cueillent les feuilles et les fument en guise de tabac. Cette plante a des effets un peu analogues à ceux de l'opium, car elle enivre et procure des rêves fantastiques; il paraît que c'est l'impossibilité de se procurer l'opium qui fait recourir ces gens-là aux feuilles de chanvre, lesquelles, heureusement, n'ont pas des résultats aussi funestes.

L'usage du tabac est général à Siam. Les petits garçons se mettent à fumer dès l'âge de cinq à six ans; les filles et les femmes ne fument pas, mais mâchent le tabac avec l'arec. Les cigares dont on fait usage sont du tabac très-fin, roulé dans des feuilles de bananier ou dans la pellicule mince des feuilles de palmier. La majeure partie des gens de distinction fument dans une petite pipe métallique à long tuyau. La plupart des Chinois et bon nombre de *Thai* font usage du tabac rouge découpé extrêmement fin et préparé avec de l'huile

de pistache de terre qui lui donne un goût plus doux et parfumé.

Les *Thai* prennent des bains deux ou trois fois par jour ; tantôt ils se plongent dans l'eau, tantôt ils s'arrosent le corps en commençant par la tête. Ces ablutions fréquentes sont très-salutaires et entretiennent chez eux une grande propreté. Ils changent tous les jours de langouti et exposent régulièrement leurs habits au soleil. Les poux et les puces sont inconnus chez eux ; dès l'âge de puberté ils s'épilent la barbe ; ils pommadent leur chevelure et soignent si bien leurs dents, qu'on ne trouve personne parmi eux qui ait l'haleine fétide. En un mot, on peut dire qu'ils sont très-propres dans leurs maisons, dans leurs habits et dans leur personne.

Quand une femme est près d'accoucher, on l'établit dans une chambre, à part, où elle se couche à côté d'un feu ardent. Dès qu'elle a enfanté, le nouveau-né est lavé avec soin et la mère ne quitte pas le feu pendant deux ou trois semaines ; si vous demandez : Où est donc madame une telle ? on vous répond : Elle est au feu. Il est difficile de s'expliquer cette singulière coutume dans un pays où il fait si chaud ; cependant tout le monde est

persuadé qu'elle est indispensable, et il faut passer par là. Les femmes allaitent leurs enfants non pas cinq à six mois, comme en Europe, mais jusqu'à deux ans et même trois ans, tout en leur donnant à manger du riz et des bananes. Dès l'âge de trois ans, les enfants savent nager; on les rase presque tous les mois pour fortifier leurs cheveux; quand ils sont parvenus à l'âge de quatre ou cinq ans, on leur garde sur le haut de la tête un toupet rond et long, qui ne se rase qu'à l'âge de puberté chez les filles comme chez les garçons. Jusqu'à cette époque, les enfants des deux sexes n'ont d'autres occupations que de s'amuser et se divertir avec leurs camarades. Quand le temps est venu de raser le toupet à un enfant, c'est une grande fête dans la famille; on envoie des présents en fruits et gâteaux à tous les parents et connaissances qui sont conviés pour la fête. Ce jour-là, l'heure favorable s'annonce par un coup de fusil; les talapoins récitent des prières sur l'enfant et lui lavent la tête d'eau lustrale; les plus proches parents rasent le toupet à l'enfant qui est décoré de tous les ornements et bijoux qu'on a pu se procurer; l'orchestre joue des airs joyeux; tous les conviés arrivent, font leurs félicitations au jeune tondu, et chacun dépose



Joseph Xom et François Kèd, jeunes Siamois amenés en France
par monseigneur Pallegoix, en 1852.

pour lui une offrande en argent dans un grand bassin d'or ou de cuivre. Cette collecte, qui monte quelquefois à plusieurs milliers de francs, devient le profit des parents et sert à remonter leurs affaires. Ce jour-là il y a table ouverte dans la famille ; on mange, on boit, on fume, on mâche le bétel, on joue aux cartes ou aux dés. Les riches font en outre jouer la comédie et prolongent la fête deux ou trois jours. Quand le roi fait cette cérémonie pour son fils, il fait élever une montagne factice, avec un sentier pour parvenir au sommet où l'on dresse un pavillon. Au jour fixé, on organise une procession composée de mandarins, de soldats et de plusieurs centaines d'enfants de toutes les nations qui sont à Siam, dans un brillant costume et tenant en main des fleurs de nymphæa. Le jeune prince, chargé de colliers et de bracelets d'or, est porté sur sa chaise au son des instruments. Le cortège étant arrivé devant les appartements du roi, le prince va se prosterner aux pieds de son père, qui le prend par la main et le conduit dans le temple où sont déposées les cendres de leurs ancêtres. Le jeune prince se prosterne et les adore ; ce qu'il répète trois jours consécutifs. Le quatrième jour, on lui coupe le

toupet dans le temple des ancêtres; il revêt un langouti blanc au lieu du rouge qu'il portait; après quoi la procession se dirige vers la montagne factice; le prince s'y lave dans un bassin qui est au bas, puis il monte au pavillon avec quatre grands seigneurs pour y accomplir quelque cérémonie superstitieuse dont on garde le secret.

C'est après et quelquefois avant la cérémonie de la coupe des cheveux que les parents envoient leurs garçons à la pagode pour apprendre à lire et à écrire. Là, ces enfants servent de rameurs et de domestiques aux talapoins qui, en retour, leur partagent les aliments qu'on leur offre, et leur donnent chaque jour une ou deux petites leçons de lecture; tout le reste du temps est employé à se promener, à badiner et à s'amuser. Il est de fait que sur cent enfants qui ont passé huit ou dix ans à la pagode, il n'y en a pas vingt qui sachent lire et dix qui sachent écrire quand ils sortent de ces monastères diaboliques. L'éducation qu'ils y ont reçue consiste surtout à avoir appris la paresse, la corruption des mœurs et mille fables absurdes. Ce n'est pas assez d'avoir été domestiques des talapoins, la religion bouddhiste exige que ces enfants se fassent ordonner bonzes, au moins

pour quelque temps, afin, dit-on, de payer la dette de reconnaissance aux pères et mères. Ils supposent que le mérite acquis par cette ordination est assez puissant pour tirer les parents de l'enfer s'ils viennent à y tomber. C'est pourquoi personne n'est exempt ; les fils du roi, eux-mêmes, doivent passer par la pagode et se faire ordonner talapoins pour quelques mois ; du reste, libre à chacun de défroquer quand il veut. Ceux qui craignent d'être employés aux corvées publiques ne se pressent pas de quitter l'habit jaune ; d'autres attendent qu'ils aient amassé un petit bien-être, au moyen des offrandes des fidèles et du prix de leurs sermons, pour sortir du monastère et aller se marier ; un très-petit nombre se fixe dans les pagodes par goût de l'étude et surtout pour y jouir des agréments qu'on y trouve.

L'éducation des filles consiste à savoir faire la cuisine et la sauce piquante, à faire des gâteaux, enrôler les cigares et les feuilles de bétel. Très-peu savent coudre, ce qui n'est pas étonnant dans un pays où les vêtements sont tout simplement des pièces d'étoffe sans coutures. Elles vont chercher le bois ; elles cueillent les légumes et les fruits, puisent l'eau, battent le riz et aident leur mère

dans les soins du ménage. Tous les matins, assises respectueusement devant la porte, elles distribuent l'aumône aux talapoins qui passent ; trois ou quatre fois par mois, elles vont offrir des fleurs à l'idole, des présents aux bonzes ; et, rassemblées dans une grande salle ouverte, elles entendent le sermon en répétant : *Satu! satu!* (C'est très-bien! bravo!) Les filles du peuple sont de bonnes ouvrières; elles aident leur parents dans la culture des champs ou des jardins, et font le commerce avec une petite barque qu'elles mènent très-habilement.

Les enfants ont beaucoup de respect pour leurs parents, ce qui vient peut-être de ce que les père et mère ont un pouvoir absolu sur leurs enfants jusqu'à ce qu'ils soient établis ; ils peuvent les battre, les mettre aux fers et même les vendre comme de vils esclaves. Dès qu'une famille a des dettes qu'elle ne peut payer, elle vend un ou plusieurs de ses enfants pour se libérer; voilà pourquoi plus on a d'enfants et plus on se croit riche. Dans la classe pauvre, la plupart des filles sont vendues à ceux qui les demandent en mariage ; elles ne sont pas regardées comme esclaves pour cela, mais bien comme épouses légitimes.

La nature étant très-précoce dans les pays chauds, on marie les enfants de bonne heure, ordinairement de quinze à dix-sept ans; cette mesure est très-sage, car si l'on diffère trop, les jeunes filles se laissent débaucher par les jeunes gens et s'enfuient loin du toit paternel avec leur amant. Après avoir vécu ensemble un mois ou environ, le couple fugitif revient et se fait reconduire au logis par des personnes de considération; la fille demande pardon à ses père et mère; le jeune homme, muni des présents ordonnés par les lois, à savoir: des langoutis, des bassins, des cierges et des fleurs, se fait présenter aux parents de la fille, se prosterne trois fois en demandant pardon, et les personnages qui l'ont introduit entrent en pourparlers, offrent telle ou telle somme; bientôt le mariage est conclu. Si les parents refusent, il faut avoir recours à la justice qui arrange elle-même le mariage. Ces échappées de filles, avec leurs amants, sont chose très-commune et ont pour cause la cupidité des parents qui voudraient attendre des occasions plus avantageuses de marier leurs enfants.

Quand le père et la mère songent à établir un de leurs garçons, il faut qu'ils envoient un ou deux personnages faire la demande aux parents de

la fille. S'ils sont mal reçus, l'affaire est manquée, on n'y songe plus. Si les parents disent qu'ils verront, qu'ils consulteront l'inclination de leur fille, la demande se renouvelle encore deux fois, à des époques différentes, après quoi on procède aux fiançailles, qu'ils appellent *khan mak*. Sur une grande barque, bien pavoisée, on dispose des langoutis précieux, des écharpes de soie, des vases d'or ou d'argent, contenant des fruits, de l'arec et du bétel ; au milieu de la barque sont placés, par étage, des gâteaux de forme pyramidale, teints des plus belles couleurs. On organise une sorte de procession sur la rivière au son des instruments ; le prétendu, accompagné de ses parents et de ses amis, va porter ces présents chez son futur beau-père, où les parents de part et d'autre étant rassemblés, on conclut le mariage ; on compte la dot de l'épouse, on règle tout et on fixe le jour de la noce. Avant cette époque, le fiancé est tenu de se faire bâtir, sur le terrain de son beau-père, une petite maison qu'il habitera un mois ou deux avant de pouvoir emmener sa femme où il voudra. La noce se célèbre chez le père et la mère de la fille ; il y a musique, comédie, jeux divers et surtout grand festin qui dure jour et nuit. Il n'y a pas de

danse, car elle est inconnue à Siam. La plupart du temps le mariage se fait sans aucune cérémonie religieuse; cependant, quelquefois, avant que la fête ne commence, on invite les talapoins à venir faire des prières et arroser le couple d'eau lustrale.

Les personnes riches et les grands prennent plusieurs femmes; mais la première, avec laquelle ils ont fait la cérémonie du *khan mak*, est toujours regardée comme la seule épouse légitime. Ils l'appellent la grande femme, tandis que les autres ont la dénomination de petites femmes. C'est la vraie maîtresse de la maison: elle et ses enfants héritent de tous les biens du mari, tandis que les petites femmes et leurs enfants n'ont droit à rien autre chose qu'à ce que le mari leur a donné de la main à la main, ou à ce que l'héritier veut bien leur donner. Plusieurs personnes riches ont deux femmes: les mandarins en ont jusqu'à douze, les princes jusqu'à vingt, trente, quarante et au-delà; le roi les compte par centaines. Du reste, la plupart de ces femmes sont entretenues dans les palais plutôt pour le faste que pour la débauche, et mériteraient plutôt le nom d'esclaves ou servantes, puisqu'elles sont soumises à la grande femme.

Le mariage n'est défendu que dans le premier degré de parenté; les princes s'unissent très-souvent à leurs proches parentes pour ne pas s'allier à des familles d'un rang inférieur. En général, les ménages sont assez heureux; cependant le divorce n'est pas une chose rare, surtout parmi le peuple. Quand la femme exige un écrit de divorce, le mari ne le refuse guère, parce qu'il serait presque toujours forcé par les juges à le donner; alors il rend sa dot à sa femme et ils se partagent les enfants en cette manière: la mère a le premier, le troisième et tous les autres en rang impair; le mari a le second, le quatrième et les autres en rang pair. S'il n'y a qu'un enfant, c'est pour la mère.

Un mari a droit de vendre une femme qu'il a achetée, mais non pas celle qui aurait apporté une dot. Si le mari contracte des dettes avec le consentement de sa femme, celle-ci en répond sur sa liberté; dans ce cas, le mari peut la vendre pour se libérer. Au contraire, si la femme n'a pas connu les dettes du mari ou si elle n'y a pas consenti, elle n'est pas responsable. En général, les femmes siamoises sont bien traitées par leurs époux, elles ont beaucoup d'ascendant dans le gouvernement de la famille, elles sont honorées, elles jouissent d'une

grande liberté et ne sont pas reléguées dans de sombres réduits comme en Chine; elles paraissent en public, elles vont au marché, font le commerce, rendent et reçoivent des visites, se promènent aux pagodes, en ville, à la campagne, et n'ont rien à redouter de la jalousie de leur mari. Il n'y a de malheureuses parmi elles que celles qui tombent dans l'esclavage.

Pour comprendre ce que c'est que l'esclavage à Siam, il faut savoir que le taux légal du prêt à intérêt s'élève à environ trente pour cent; une famille qui est dans le besoin est obligée d'emprunter à usure, et comme ordinairement elle ne trouve pas de quoi payer les intérêts, dans peu de temps la dette double, triple, et le créancier, en vertu de la loi, prend la femme et les enfants pour esclaves. Leurs services sont réputés tenant lieu des intérêts de la somme due; si le mari ou des parents viennent payer la dette, le maître est obligé de recevoir la rançon et de lâcher ses esclaves. Ceux qui ne se plaisent pas chez leur maître, ont la faculté d'aller prendre de l'argent chez un autre et de changer de maître en payant leur rançon au premier. Du reste, les esclaves sont en général traités avec beaucoup d'humanité et leur sort peut se

comparer à celui des domestiques en Europe. Les maîtres emploient leurs esclaves aux services domestiques, à ramer, à cultiver des jardins ou des champs, et quelquefois à faire un petit commerce dont le gain revient au maître. Les esclaves sont la principale richesse des maisons riches ; les unes en ont de cinq à dix, d'autres de dix à vingt ; quelques-unes en possèdent jusqu'à quarante, cinquante et au-delà. Terme moyen, le prix de chaque esclave est de 100 ticaux ou 300 francs. Il arrive souvent que les esclaves prennent la fuite ; quand ils ont une caution, le maître met la main sur le répondant ; mais s'il n'y en pas, il faut faire bien des voyages et des recherches pour rattraper les fugitifs qui, une fois repris, sont mis à la chaîne sans miséricorde. Voici un spécimen de contrat de vente d'esclave : « Le mercredi, sixième mois, « vingt-cinquième jour de la lune de l'ère 1211, « la première année du Coq, moi, monsieur *mi* « le mari, madame *kôt* l'épouse, nous amenons « notre fille *ma* pour la vendre à monsieur *luáng* « *si* pour 80 ticaux, pour qu'il la prenne à son « service en place des intérêts. Si notre fille *ma* « vient à s'enfuir, que le maître me prenne et « exige que je lui trouve la jeune *ma*. Moi, mon-

« sieur *mi*, j'ai apposé ma signature comme
« marque. »

Je ne crois pas exagérer en disant que les esclaves font au moins le quart de la population de Siam ; les Chinois sont presque tous ou marchands ou planteurs ; un petit nombre d'entre eux sont pêcheurs ou batteurs de fer. Quant aux *Thai* proprement dits, les uns sont employés du gouvernement, les autres s'adonnent au commerce, mais le plus grand nombre cultive les jardins et les champs de riz. Ces laboureurs sont robustes, endurcis à la fatigue ; ils ont beaucoup à souffrir pendant les cinq à six mois de leurs travaux, mais aussi ils se dédommagent bien et emploient les six autres mois de l'année aux jeux, aux fêtes et à toutes sortes de divertissements. Le commun du peuple est pauvre, sans cependant être réduit à l'indigence ; car, à Siam, on ne voit personne demander l'aumône, si ce n'est quelques familles *lao* amenées en captivité. La plupart des Chinois qui, tous les ans, arrivent par milliers, parviennent à acquérir une petite fortune ; les uns retournent en Chine et les autres s'établissent à Siam. On ne voit pas de fortune colossale ; on appelle riche celui qui possède un *hab* ou quintal d'argent (4,000 ticaux ou

12,000 francs). La plus haute fortune du pays (le roi excepté) n'atteint pas le chiffre d'un million de francs. D'ordinaire, les gens riches deviennent gros et gras, ce qui vient probablement de l'abondante nourriture et de la vie molle qu'ils mènent, étant presque toujours assis ou étendus sur leurs tapis et leurs coussins; aussi le peuple regarde-t-il l'obésité comme un signe de mérite et mesure le mérite des personnages à la grosseur de leur ventre.

Chez un peuple à demi civilisé comme les *Thai*, on ne croirait pas rencontrer tant de politesse et de civilité; ils ne passeront jamais devant quelqu'un sans s'incliner et lui demander excuse; entre égaux ils s'appellent toujours mon frère aîné, ma sœur aînée; s'ils parlent à des personnes âgées, ils les appellent mon père, ma mère, mon oncle, ma tante, mon grand-père, ma grand'mère; ce serait une grande impolitesse d'appeler quelqu'un tout simplement par son nom; au lieu de dire: moi, je, ils disent: votre serviteur, le serviteur de monsieur; s'ils adressent la parole à des supérieurs, ils emploient ces expressions: moi qui ne suis qu'un cheveu, moi animal, moi votre esclave. Tutoyer quelqu'un serait regardé comme un grand affront; on ne tutoie que quand on est en colère ou qu'on

parle aux esclaves. La politesse exige aussi que les égaux se saluent en joignant les deux mains jusqu'à la bouche; mais, pour saluer les supérieurs, il faut au moins s'accroupir sur les talons, joindre les mains et les élever jusqu'au dessus de la tête en disant : Votre esclave vous salue, le cheveu vous salue, ou bien l'animal vous salue.

Le respect pour l'autorité est excessif; quand on va voir un supérieur, dès qu'on est arrivé à la porte et en vue de la personne, il faut se prosterner et adorer en levant les mains jointes jusqu'au dessus de la tête, puis on s'avance, ayant le corps tout courbé, et on converse assis, les jambes repliées en arrière. Mais si c'est un grand mandarin ou un prince qu'on va voir, dès qu'on est en vue, il faut adorer trois fois; après quoi on s'avance en rampant sur les genoux et les coudes; on se tient prosterné, les mains jointes et la tête baissée, qu'on ne relève que de temps en temps en élevant aussi les mains jointes pour dire *khórab*, seigneur, je reçois vos ordres. Voici les expressions qu'on emploie avec les supérieurs : quand on s'adresse aux petits mandarins, on les appelle bienfaiteur, père bienfaiteur; aux grands mandarins on dit : seigneur bienfaiteur, seigneur sous les pieds de qui je suis,

monseigneur; aux princes, il faut dire : moi, poussière de vos pieds augustes, prince, qui protégez ma tête, moi qui suis la plante de vos pieds. En parlant au roi, on s'exprime ainsi : puissant et auguste seigneur, divine miséricorde, moi qui suis un grain de poussière de vos pieds sacrés, je reçois vos ordres, divin seigneur. En parlant du roi, on l'appelle : l'ordre divin, le maître de la vie, le maître de la terre, le chef suprême, le grand roi, le divin seigneur qui est à la tête, etc.

Quand on va voir un supérieur, il est du bon ton de lui porter des présents en fruits, en gâteaux, sucre, thé, chair de porc, poissons ou autres comestibles; ces présents sont placés sur de grandes coupes de cuivre munies d'un pied et d'un couvercle conique revêtu d'étoffe de couleur écarlate. Le nombre des coupes est proportionné à la dignité; par exemple, pour aller se présenter devant un chef ordinaire, il faut deux ou trois coupes de présents; pour un grand mandarin, il en faut cinq ou six; pour un grand prince une douzaine, et pour le roi une vingtaine.

Quand on reçoit une visite, il est de règle qu'on invite le visiteur à mâcher l'arec et le bétel, puis à fumer un cigare. Dans les bonnes maisons, après

l'arec, on vous sert le thé à la chinoise, c'est-à-dire dans de très-petites tasses et sans sucre. Si la visite a lieu au moment du repas, le maître ou la maîtresse de la maison vous font de vives instances pour manger avec eux; mais on n'invite jamais à des repas de famille, si ce n'est pour des grandes fêtes comme un mariage, la coupe des cheveux ou la plantation d'une maison. Quand une famille veut bâtir une nouvelle maison, elle se procure tous les matériaux nécessaires, puis elle invite tous ses parents et amis; au jour fixé, la foule arrive, munie de pioches, de serpes, de couteaux, haches, scies et ciseaux; les uns creusent les trous des colonnes, les autres fendent les bambous; ceux-ci préparent les colonnes, ceux-là la charpente; c'est fort divertissant de voir une centaine d'ouvriers qui s'égaient et s'animent mutuellement. La famille pour qui on travaille est toute occupée à faire la cuisine, à préparer les cigares, l'arec et le bétel, à servir le thé, les gâteaux et l'arak; tous les ouvriers, accroupis ou assis sur des nattes, mangent ensemble, mais en formant plusieurs groupes joyeux et turbulents; après quoi ils se remettent au travail et, avant la fin du jour, la maison se trouve plantée comme par enchantement.

Les magistrats et tous ceux qui sont constitués en dignité se placent sur une estrade et à une certaine distance de leurs inférieurs ; ils ont toujours des coussins ou carreaux pour s'appuyer ; tantôt ils s'asseyent, tantôt ils se couchent, selon leur bon plaisir. Leur posture la plus ordinaire consiste à mettre la jambe droite sur le genou gauche et à tenir la jambe avec la main. Le roi, dans ses audiences journalières, se place sur une haute estrade dorée ; les assistants sont prosternés sur un riche tapis qui s'étend dans toute la salle. Qu'on juge de la gêne où doivent se trouver cette foule de mandarins, qui restent des heures entières prosternés sur leurs coudes ! Les Européens admis à l'audience du roi ne se prosternent pas, mais s'asseyent comme les tailleurs et saluent le roi en joignant les mains. Il faut dire, à la louange du roi actuel, qu'il n'astreint pas les Européens aux anciennes étiquettes ; il les reçoit presque à l'européenne, leur prend la main et leur fait donner des chaises pour s'asseoir.

Les *Thai* sont un peuple léger, gai, ami des jeux et des divertissements. Les enfants ont une foule de jeux dont la plupart ne diffèrent presque pas de ceux des enfants d'Europe : ils jouent au palet, à la cachette, aux barres, au saute-mouton, au colin-

maillard et à la toupie ; ils jouent aux cauries ou coquilles en guise de billes ; une grosse caurie plombée leur sert de palet ; ils aiment beaucoup faire battre les fourmilions, les grillons et surtout deux espèces de petits poissons très-courageux qui se livrent des assauts fort amusants.

Les jeux des grandes personnes sont le jeu d'échecs chinois, le tric-trac, les cartes chinoises et les dés. On voit tous les jours des gens si passionnés pour le jeu, qu'après avoir perdu tout ce qu'ils ont, ils finissent par jouer même le langouti qu'ils portent sur eux. Depuis quelques années, les Chinois ont établi une sorte de loterie dont ils ont le monopole ; elle se compose d'une trentaine de figures diverses sur lesquelles on place l'argent qu'on veut, et si la figure sur laquelle on a placé vient à sortir, on gagne trente fois son argent. Cette loterie fait fureur et cause un grand dommage au pauvre peuple, qui s'y fait gruger au profit du roi et des Chinois. En France, le cerf-volant est l'amusement des enfants ; mais à Siam il n'en est pas ainsi : à une certaine époque où règne un fort vent régulier du sud, on voit une foule de gros cerfs-volants qui se battent dans les airs ; de nombreux groupes de jeunes gens et d'hommes faits parient les uns

contre les autres, et suivent des yeux tous les mouvements des cerfs-volants, en poussant des hurra qui font retentir la ville.

De tous les amusements ceux qui les divertissent le plus sont les comédies siamoises, appelées *lakhon*, et les *ngiu* ou comédies chinoises. Qu'on se figure une vaste salle ouverte à tous les vents; au milieu de cette salle, des acteurs et des actrices dont tout le corps est frotté d'une poudre blanche, ayant un long bonnet pointu, de longues oreilles postiches, avec des bracelets et des colliers de clinquant, chantent à tour de rôle et en mesure, au son des cliquettes, l'histoire fabuleuse des anciens héros, tout en exécutant une sorte de pantomime bizarre. De temps en temps une musique bruyante se fait entendre; une foule compacte se presse autour de la salle pour voir ce spectacle, qui dure ordinairement un jour et une nuit. Quelquefois les acteurs mettent des masques grotesques; souvent aussi, ils entremêlent la pièce de sales bouffonneries, et c'est probablement la raison qui attire tant de monde à ce théâtre burlesque. Les *ngiu* ou comédies chinoises, s'exécutent sur des tréteaux, et tous les spectateurs sont en bas; ce sont de jeunes Chinois qui se déguisent en rois, en vieux guerriers barbus et

en soldats ; leur costume est fort joli ; ils tiennent des épées, des lances, des hallebardes, des massues et autres armes et, tout en chantant, accompagnés des instruments, ils simulent une guerre, ils se poursuivent, se battent et se tuent (d'une manière feinte), ce qui amuse beaucoup les badauds.

Les *Thai* ont une sorte de fureur pour les combats de coqs, malgré la défense du roi et l'amende portée contre les délinquants. Quand il y a combat de coqs quelque part, la foule s'y porte avec empressement ; les uns parient contre les autres, de sorte que tout le monde est intéressé à la partie, qui finit souvent par des disputes ; de sorte qu'après avoir vu battre les coqs, on finit par voir battre les hommes. Les combats de buffles ou d'éléphants sont aussi très-goutés, mais n'ont lieu que rarement. A certaines époques il y a les courses de ballons ou barques qui sont fort amusantes. La lutte, le pugilat, les danses sur la corde, les feux d'artifices et les pièces appelées *nang* et autres divertissements, accompagnent toujours les grandes funérailles. Toutes les nuits, dans la capitale, on fait jouer les marionnettes ou les ombres chinoises, mais c'est plutôt pour amuser les enfants que les grandes personnes.

Le tempérament des *Thai* n'est pas très-robuste; peut-être cela vient-il de la nourriture légère dont le plus grand nombre font usage; car, tous ceux qui sont éloignés de la capitale mangent peu de poisson et rarement de la viande. Il y a beaucoup de maladies qui ruinent la santé, et cependant on rencontre fréquemment des vieillards de quatre-vingts ans; j'ai même vu plusieurs centenaires (si toutefois on peut les croire, car bien des gens ne savent pas leur âge ou l'ont oublié). Il paraît que la population n'augmente que par l'arrivée annuelle des Chinois; peut-être même est-elle stationnaire, et la cause en est facile à saisir: cela vient de l'esclavage et de la polygamie; une foule d'esclaves ne peuvent pas avoir de femmes, et une foule de femmes ne peuvent pas avoir d'enfants.

Quand un *Thai* est sur le point de mourir, on fait venir les talapoins qui l'aspergent d'eau lustrale, récitent des passages de leurs livres sacrés où il est question de la vanité des choses de ce monde; et enfin, ils crient et répètent aux oreilles du mourant: *arahang! arahang!* (qui veut dire: soyez exempt de concupiscence, comme Buddha). Dès qu'il a rendu le dernier soupir, la famille en-

tière se met à pousser des cris déchirants et à faire des lamentations en s'adressant au défunt : O père bienfaiteur ! pourquoi nous quittez-vous ? qu'avons-nous fait pour vous fâcher ? pourquoi partez-vous ainsi tout seul ? c'est votre faute ; pourquoi avez-vous mangé tel fruit qui vous a donné la dyssenté-rie ? nous l'avions bien dit ; pourquoi n'avez-vous pas voulu nous écouter ? O malheur ! ô désolation ! ô inconstance des choses humaines ! On se jette aux pieds du défunt, on pleure, on crie, on le salue, on lui fait mille reproches d'amitié, et au bout d'un quart d'heure la douleur a épuisé ses accents lamentables ; on lave le corps, on l'enveloppe de toile blanche ; on le met dans un cercueil qu'on couvre de papier doré et de fleurs découpées de clinquant ; on prépare un dais qu'on orne de dentelles en papier, de guirlandes de fleurs, de ciselures en clinquant et d'une multitude de petits cierges. Un ou deux jours après, on enlève le cercueil et, au lieu de le faire passer par la porte, on le descend dans la rue par une ouverture pratiquée au mur ; on lui fait faire trois fois le tour de la maison en courant pour que le mort oublie le chemin par où il a passé et qu'il ne revienne pas tourmenter les vivants ; puis on dépose le cer-

cueil dans une grande barque, sur une estrade surmontée du dais et au son lugubre des clarinettes ; les parents et les amis accompagnent le convoi dans plusieurs petits ballons, processionnellement le défunt jusqu'à la pagode où il doit être brûlé. Alors, les parents découvrent le cercueil et remettent le corps entre les mains de celui qui, par office, est chargé de le brûler moyennant un *tical* qu'on a eu soin de mettre dans la bouche du défunt. Le brûleur lui lave d'abord le visage avec de l'eau de coco, et si le défunt a ordonné avant sa mort qu'il serait mangé par les vautours et les corbeaux, il le dépèce et jette sa chair à ces oiseaux de proie qui ne quittent pas les pagodes. Le cadavre étant mis sur le bûcher, on allume le feu ; les nerfs étant contractés, le mort semble s'agiter et se rouler au milieu des flammes, c'est un spectacle horrible à voir. Quand la combustion est terminée, les parents viennent recueillir les principaux ossements qu'ils mettent dans une urne et les emportent à la maison. Le deuil consiste à avoir des habits blancs et la tête rasée. Les personnes riches font des funérailles qui durent trois jours et même plus ; il y a feux d'artifices, sermon des talapoins, comédies noc-

urnes où figurent des monstres, animaux à têtes d'hommes et hommes à têtes d'animaux ; on élève des tentes sur le terrain des pagodes ; on y célèbre même des jeux et des festins.

Quand le roi de Siam est mort, on lui fait avaler une grande quantité de vif-argent ; on lui met un masque d'or et on l'établit, solidement assis, sur un trône percé, au dessous duquel est un grand vase d'or ; le vif-argent le dessèche promptement ; tous les jours on va en grande cérémonie vider dans le fleuve la pourriture qui est tombée dans le vase d'or, et, lorsqu'il est bien desséché, on le place accroupi et les mains jointes, dans une grande urne d'or où on le garde environ un an, pendant qu'on fait les préparatifs de ses funérailles. On envoie couper dans les forêts les plus grands arbres qu'on puisse trouver ; tout le peuple est mis en réquisition pour la construction d'un catafalque colossal et pyramidal, de trois cents pieds de haut, qu'on élève au milieu d'une grande place située au milieu de la ville. Les colonnes, la charpente et le toit de cet immense pavillon sont recouverts de lames de plomb, d'argent et d'or ; tout autour de l'édifice sont disposées des représentations (en bois et en carton) de géants,

d'anges, d'animaux fabuleux, de monstres, de montagnes, etc. Tout autour de la place, on élève des tentes pour le roi, ses mandarins et les talapoins. Au temps fixé, on processionne en grande pompe, sur un char doré, l'urne qui renferme le corps du roi défunt, on la place sur une haute estrade. Alors commencent les jeux publics, qui durent sept jours; il y a comédies, lutte, pugilat, danse sur les cordes et toutes sortes de divertissements; le nouveau roi lance des billets et des limons qui renferment de la monnaie d'or et d'argent. Ces billets représentent la valeur d'un jardin, d'une maison, d'une barque, etc., etc.; ceux qui ont pu les ramasser vont les présenter au trésor royal et sont payés à l'instant. Le soir, il y a brillant feu d'artifice, suivi de comédies funèbres. Enfin, le dernier jour, le roi, lui-même, met le feu au bûcher, composé de sandal et autres bois odoriférants. On ne se sert pas d'un feu ordinaire pour cette cérémonie, mais d'un feu allumé par un coup de foudre, que l'on entretient soigneusement. Les os que le feu n'a pas consumés sont recueillis et réduits en poudre; on les mêle avec un peu d'argile et on en forme de petites statues qu'on place dans un temple des-

tiné pour cela. Les funérailles terminées, on détruit tous ces ouvrages qui avaient coûté tant de peine au pauvre peuple, et la place se trouve vide comme auparavant.

Les *Thai* observent tous les huitièmes et quinzièmes jours de la lune croissante, aussi bien que de la décroissante; ces jours-là, ils s'abstiennent des grands travaux; il vont à la pagode adorer l'idole, offrir des comestibles aux talapoins et entendre le sermon dans une grande salle ouverte. Dans ces jours-là, qu'ils appellent jours saints, la pêche et la chasse sont sévèrement défendues. On ne trouve ni chair, ni poissons frais au bazar; les contrevenants sont condamnés à l'amende et reçoivent du rotin par dessus le marché. Ils ont en outre, durant le cours de l'année, plusieurs jours de fêtes civiles ou religieuses, qu'ils célèbrent avec grande pompe : 1° *Songkran*; c'est leur nouvel an, qui tombe ordinairement dans leur cinquième mois; on le célèbre pendant trois jours; ce n'est qu'à cette époque que le peuple apprend des astrologues, si l'ange de l'année monte un tigre, un bœuf, un ours, un cheval, une chèvre, un dragon ou quelque autre animal. 2° *Visakhabuxa*, le quinzième du sixième mois; le roi envoie en grande

pompe aux talapoins des comestibles et autres offrandes, parmi lesquelles se distinguent des fleurs de nymphæa et des petits paquets de bois odoriférant, pour curer et nettoyer leurs dents. 3° *Rëkna*, le sixième de la lune du sixième mois ; on nomme un roi précaire, qui jouit pendant trois jours des prérogatives royales (le véritable roi reste enfermé dans son palais). Il envoie de tous côtés ses nombreux satellites, qui font main basse sur tout ce qu'ils rencontrent ; tout ce qui se trouve au bazar ou dans les boutiques non fermées est confisqué ; même les navires et les jonques, qui arrivent dans ces trois jours, appartiennent à ce roi précaire et il faut les racheter. Il va dans un champ, situé au milieu de la ville, et trace quelques sillons avec une charrue dorée ; puis, va s'appuyer contre un tronc d'arbre, place son pied droit sur le genou gauche et se tient debout sur un seul pied, ce qui lui a fait donner le nom de *roi cloche-pied*. Pendant ce temps-là, on étale du riz, des haricots, des patates et autres légumes, puis on amène une vache et on examine quelle est la chose que la vache mangera d'abord ; cette chose-là sera chère et tout le monde se tient pour averti. 4° *Khào-vasá*, le seizième du huitième

mois; c'est le commencement de la saison des pluies; tous les talapoins vagabonds doivent rentrer dans leur pagode respective et s'adonner à la prédication; c'est comme le carême des *Thai*. 5° *Sat*, le dernier jour du dixième mois; c'est à cette époque qu'on fait des gâteaux avec du riz nouveau. 6° *Kathin*, le seizième jour du onzième mois; pendant huit jours, le roi fait des processions solennelles aux pagodes royales, pour offrir des habits neufs aux talapoins; le cortège du roi se compose d'une multitude de barques magnifiques, montées chacune par un prince ou un mandarin et menées par huit ou dix mille rameurs. Le peuple ne commence ses processions que quand celles du roi sont terminées. 7° *Loi-Kathong*, le quinzième jour du douzième mois: offrandes expiatoires à l'ange du fleuve pour lui demander pardon de s'être lavé et d'avoir fait ou jeté des ordures dans ses eaux. Ces offrandes consistent en petits radeaux de bananier garnis de cierges allumés et ornés de fleurs avec des petits étendarts; on les fait flotter la nuit et ils vont se perdre en mer. 8° *Phàpa*, au commencement du douzième mois: processions nocturnes aux pagodes; une foule de garçons et de filles portent

des gâteaux et des fruits aux talapoins endormis. Quand ils ont déposé les offrandes devant les portes, ils lancent des briques contre les cellules, les talapoins se lèvent comme en colère; la troupe joyeuse s'enfuit tumultueusement et revient chez soi, en s'amusant et chantant des couplets amoureux. 9° *Jing-atana*, à la fin du quatrième mois, on fait une corde avec de l'herbe chiendent, on la fait bénir par les talapoins; on entoure les murailles de la ville avec cette ficelle sacrée et, au signal donné par les astrologues, on tire les canons qui sont autour de la ville; des milliers de coups de canon retentissent toute la nuit, et cela pour effrayer les géants et les démons de la peste, qu'on suppose venir attaquer la ville précisément cette nuit-là. 10° *Trut*, fin du quatrième mois, trois jours de réjouissances pour célébrer la fin de l'année par des comédies, des jeux et la bonne chère.

Les *Thai* ont deux ères; l'ère religieuse ou ère de *Buddha*, qui remonte à la mort de *Somana-khodom*, et compte aujourd'hui 2397 ans (on s'accorde assez à placer la mort de *Buddha* à la 543^e année avant Jésus-Christ). L'ère civile tire son origine d'un ancien roi siamois qui régnait à

Sangkahlôk ; elle compte aujourd'hui 1216 ans, et commence l'an 638 de l'ère chrétienne.

L'année est composée de douze mois lunaires qui ont vingt-neuf et trente jours alternativement. C'est pourquoi tous les trois ans on ajoute un mois intercalaire : c'est le huitième mois qu'on double à cet effet. Les mois n'ont pas de noms particuliers ; on dit le premier mois, le second mois et ainsi de suite. Le premier mois commence ordinairement en décembre. Il y a deux cycles, le petit et le grand. Le petit cycle comprend les douze années dont voici les noms : l'année du Rat, l'année du Bœuf, l'année du Tigre, l'année du Lièvre, l'année du grand Dragon, l'année du petit Dragon, l'année du Cheval, l'année de la Chèvre, l'année du Singe, l'année du Coq, l'année du Chien et l'année du Cochon. Le grand cycle comprend soixante ans ; il est composé du petit cycle répété cinq fois, les années disposées par décades, comme on le voit dans le tableau qui suit :

Première Décade.

1 ^{re} année, du Rat.	6 ^e année, du petit Dragon.
2 ^e — du Bœuf.	7 ^e — du Cheval.
3 ^e — du Tigre.	8 ^e — de la Chèvre.
4 ^e — du Lièvre.	9 ^e — du Singe.
5 ^e — du grand Dragon.	10 ^e — du Coq.

Deuxième Décade.

1 ^{re} année, du Chien.	6 ^e année, du Lièvre.
2 ^e — du Cochon.	7 ^e — du grand Dragon.
3 ^e — du Rat	8 ^e — du petit Dragon.
4 ^e — du Bœuf.	9 ^e — du Cheval.
5 ^e — du Tigre.	10 ^e — de la Chèvre.

Troisième Décade.

1 ^{re} année, du Singe.	6 ^e année, du Bœuf.
2 ^e — du Coq.	7 ^e — du Tigre.
3 ^e — du Chien.	8 ^e — du Lièvre.
4 ^e — du Cochon.	9 ^e — du grand Dragon.
5 ^e — du Rat.	10 ^e — du petit Dragon.

Quatrième Décade.

1 ^{re} année, du Cheval.	6 ^e année, du Cochon.
2 ^e — de la Chèvre.	7 ^e — du Rat.
3 ^e — du Singe.	8 ^e — du Bœuf.
4 ^e — du Coq.	9 ^e — du Tigre.
5 ^e — du Chien.	10 ^e — du Lièvre.

Cinquième Décade.

1 ^{re} année, du grand Dragon.	6 ^e année, du Coq.
2 ^e — du petit Dragon.	7 ^e — du Chien.
3 ^e — du Cheval.	8 ^e — du Cochon.
4 ^e — de la Chèvre.	9 ^e — du Rat.
5 ^e — du Singe.	10 ^e — du Bœuf.

Sixième Décade.

1 ^{re} année, du Tigre.	6 ^e année, de la Chèvre.
2 ^e — du Lièvre.	7 ^e — du Singe.
3 ^e — du grand Dragon.	8 ^e — du Coq.
4 ^e — du petit Dragon.	9 ^e — du Chien.
5 ^e — du Cheval.	10 ^e — du Cochon.

On voit par ce tableau qu'au bout de soixante ans le cycle doit recommencer de la même manière, l'année du Rat étant la première du cycle ; mais je me suis aperçu que la manière actuelle de compter les années n'est pas tout à fait d'accord avec le tableau ci-dessus ; d'où je conclus que probablement ce cycle aura été modifié en partie.

Les *Thai* ne comptent pas par jours mais par nuits : quelle nuit est-ce aujourd'hui ? combien faut-il de nuits pour aller à telle ville ? Ils comptent quinze nuits de la lune croissante, et quatorze ou quinze de la lune décroissante. Les noms des jours sont absolument les mêmes qu'en latin : le jour du Soleil, le jour de la Lune, le jour de Mars, de Mercure, de Jupiter, de Vénus et de Saturne. Cependant les noms de ces planètes sont tout différents et d'origine sanscrite. Voici comme on compte les heures du jour et de la nuit : depuis le lever du soleil jusqu'à midi on compte six heures ; depuis midi jusqu'au coucher du soleil on recompte encore six heures ; depuis le coucher du soleil jusqu'à neuf heures, c'est la première veille ; depuis neuf heures jusqu'à minuit, c'est la seconde veille ; depuis minuit jusqu'à trois heures du matin, troi-

sième veille ; et depuis trois heures jusqu'au lever du soleil, quatrième veille. Chaque veille est composée de trois heures, l'heure est divisée en dix *bat*, le *bat* en six *nathi* ou minutes.

Il y a de la monnaie d'or ; mais elle n'a pas cours ; la monnaie d'argent est ronde presque comme une balle, et munie de deux poinçons ou sceaux du roi ; la plus grosse pièce pèse et vaut 6 francs ; la suivante, appelée *bat*, 3 francs ; la troisième, appelée *sóng-salung*, 30 sous ; la quatrième, appelée *salung*, quinze sous ; la cinquième, appelée *fûang*, sept sous et demi ; douze cent cauries ou petites coquilles équivalent à un *fûang*. Ces cauries (dont la valeur n'est pas fixe), tout embarrassantes qu'elles sont à compter, à porter dans un panier, ont cependant leur avantage ; car avec douze cents cauries, la personne qui va au bazar peut acheter en menu cinquante ou soixante espèces de comestibles, ce qui serait impossible avec nos sous et même nos liards. Quatre ticaux font douze francs ou une once siamoise ; vingt onces ou quatre-vingts ticaux font une livre d'argent ou 240 francs, cinquante livres d'argent valent 12,000 francs. Dans les provinces éloignées de la capitale, le roi permet de faire des monnaies en cuivre, et même en ma-

tières vitreuses ou en émail de diverses couleurs.

Le plus petit poids s'appelle *hân*, il pèse quarante-cinq centigrammes; c'est la cinquième partie du *fuang*, qui pèse deux grammes et vingt-cinq centigrammes; le *salûng* pèse quatre grammes et cinquante centigrammes, le *bat* dix-huit grammes; le *xang* quatorze cent quarante grammes; le *cati* ou livre chinoise, qui est aussi fort en usage, ne pèse que la moitié de la livre siamoise, et par conséquent sept cent vingt grammes; le *hab* ou quintal pèse soixante-douze kilogrammes ou cent livres chinoises ou cinquante livres siamoises.

La toise, appelée *va*, équivaut juste à deux mètres, elle se divise en quatre coudées; chaque coudée égale cinquante centimètres, et se divise en deux empan; l'empan se divise en douze pouces, le pouce en quatre *kabiet*. Vingt toises ou *va* font un *sên* (quarante mètres); cent *sên* font quatre mille mètres, environ une lieue d'Europe; quatre cent *sên* font un *jôt* ou lieue siamoise de seize mille mètres. Les mesures de capacité sont le *khanan* ou coco légalisé qui équivaut à un fort demi-litre. Vingt *khanan* font un *thang* ou petit boisseau; vingt-cinq *khanan* font un *sat* ou grand boisseau; quatre-vingts *sat* ou cent *thang* font un *kien* ou un

char. La plupart du temps ces mesures, n'étant pas étalonnées, favorisent la fraude et sont une source intarissable de disputes entre les acheteurs et les vendeurs.



CHAPITRE HUITIÈME.

DU GOUVERNEMENT DES THAI.

DU ROI.

Le gouvernement de Siam est despotique dans toute la force du terme; le roi y est craint et respecté presque comme un dieu; personne n'ose le regarder en face; les courtisans, quand ils assistent à l'audience, restent prosternés sur leurs genoux et leurs coudes; quand Sa Majesté passe quelque part, tout le monde se jette à terre, et ceux qui ne le feraient pas risqueraient bien d'avoir les yeux crevés par les archers qui précèdent et qui lancent fort adroitement des boules de terre avec l'arc qu'ils tiennent toujours bandé.

Les titres du roi sont très-énergiques; on l'appelle *chào-phên-din*, le maître de la terre; *chào-xivit* le maître de la vie; *phra-maha-krasat*, l'auguste grand empereur, etc. Il est en effet le maître de tout le pays, car il perçoit lui-même tous les impôts, et il congédie sans façon tous les habitants d'un endroit s'il lui vient fantaisie de prendre leur terrain pour y faire une pagode ou autre chose; néanmoins, il les dédommage en partie des frais de déménagement. Il n'est pas permis de le nommer par son propre nom; il faut le désigner par les titres rapportés ci-dessus ou d'autres semblables, autrement on serait mis en prison. Voici quelques-uns des noms du roi actuel avec la traduction en regard :

Phra : bat, somdet.	Les pieds divins, l'excellence.
Phra : borom, inthara.	L'auguste, le parfait, le suprême.
Maha makut.	La grande couronne.
Thèphajaphong.	Descendant des anges.
Vongsaditsara krasat.	Descendant des anciens rois.
Nikarodom borom.	De la dynastie éminentissime.
Maha chakraphatiraxa.	Des grands et puissants rois.
Borom thammamika.	Qui a la justice parfaite.
Maha raxathirat.	Le grand empereur.
Phra : chom klào ju hua, etc.	L'auguste sommet qui domine, etc.

A Siam, la couronne est héréditaire; mais l'aîné de la famille royale ne succède pas de droit; le roi



Sceau du premier roi, représentant la couronne pyramidale
et les parasols royaux à étages.

à la faculté de choisir son successeur. A la mort de son père, le prince qui est déclaré roi est amené en grande pompe au palais ; il va laver le corps du roi défunt, après quoi les autres princes et tous les mandarins lui font serment de fidélité. La formule du serment contient les imprécations les plus terribles contre les traîtres ; elle est lue, au nom de tous, par le premier ministre, et ensuite chacun va boire un peu d'une eau qui est dans un grand bassin d'or, sur laquelle les bonzes ont récité des formules imprécatoires et dans laquelle on a plongé le cimenterre du roi. Au jour fixé pour le couronnement, toutes les maisons sont illuminées par des lanternes et ont, en dehors de la porte, un petit autel garni de riches soieries, de fleurs, de cierges, miroirs et cassolettes où l'on brûle des parfums ; on se livre à la joie, aux jeux et aux comédies. Cependant le chef des astrologues trace les noms du nouveau roi sur une feuille d'or, l'arrose de parfums, la roule, la met dans un tube d'or qu'on renferme dans une boîte d'argent incrustée d'or ; alors neuf mandarins, tenant chacun un chandelier à trois bougies, font neuf fois le tour de cette boîte en balançant leurs chandeliers ; après quoi, les brames ou astrologues font retentir leur conque,

battent le gonggong et le tambour. En ce moment le roi entre dans la salle, donne des habits jaunes à une centaine de talapoins, remet au chef des talapoins un cierge allumé; on apporte l'idole appelée l'idole de la Victoire, devant laquelle le roi se prosterne; puis il revêt un langouti de soie blanche brodé d'or, monte à un trône où deux princes viennent l'asperger d'eau lustrale; en outre, les brames lui présentent des conques remplies d'eau lustrale dont il s'arrose lui-même; il change de langouti et en revêt un de soie jaune brodé d'or. Pendant ce temps-là, les brames font sonner la conque et jouent des instruments. Ensuite le roi passe dans une autre pièce, monte à un trône octogone surmonté d'un parasol à sept étages; huit brames sont assis à distance autour du roi, qui a la face tournée vers l'orient; le brame assis vis-à-vis prononce une formule de bénédiction en bali et lui verse dans la main un peu d'eau lustrale dont le roi boit un peu et il se frotte la face du reste. Puis le prince se tourne vers le sud, et la même cérémonie se répète jusqu'à huit fois à chacun des huit points de l'horizon. De là, le prince va à un autre trône à quatre faces, s'assied sur un lion en or, le visage tourné au septentrion; un vieux brame chante un

cantique de bénédiction et se prosterne en offrant le royaume au nouveau roi : alors un page vient offrir le *savetraaxat* (parasol à sept étages, premier insigne de la royauté); un autre vient offrir les noms roulés dans le tube d'or; d'autres viennent tour à tour offrir la couronne, le collier royal garni de diamants, le bâton royal, que le prince met sur sa cuisse droite, et le cimenterre royal, qu'il place sur sa cuisse gauche. Puis on lui offre huit sortes d'armes : le javelot, la lance, l'arc, l'épée, le poignard, le sabre, la canne à épée et le fusil. Alors Sa Majesté dit à haute voix qu'elle autorise tous ses sujets à se servir des arbres et des plantes, de l'eau, des pierres et de toutes les autres substances qui sont dans les limites de son royaume. Un grand mandarin dit : Vos serviteurs reçoivent les excellents ordres de notre seigneur, dont la voix est majestueuse comme celle du lion qui rugit. Le roi répand des fleurs d'or et d'argent sur toute l'assemblée, puis il verse à terre des eaux de bénédiction pour tous les êtres animés du royaume, pendant que les brames font entendre leur bruyant concert de conques, tambours et gonggong. Le roi passe dans une autre salle où sont rassemblés les principaux talapoins du royaume; il nomme leur

chef ou évêque, leur fait des aumônes, et tous le bénissent à l'envi. De là il se rend à la grande salle d'audience, où il s'assied sur un tapis précieux garni de diamants et de pierreries. Les brames récitent des prières interrompues de temps à autre par des fanfares ; après quoi, un des grands mandarins s'avance en rampant et parle au roi en ces termes : Le serviteur de Votre Majesté est chargé, de la part de tous les nobles dignitaires du royaume ici présents, de vous offrir nos hommages, en courbant nos têtes aux pieds sacrés de votre glorieuse Majesté, *somdet phra-chromklào*, qui êtes notre refuge, qui êtes monté sur le trône garni de diamants, qui êtes revêtu du souverain pouvoir, qui êtes établi sous le *savetraxat* (parasol à neuf étages), qui domptez tous vos ennemis, dont l'auguste nom est écrit sur une tablette d'or ; nous demandons de déposer sous la plante des pieds sacrés de Votre Majesté toutes les choses qui sont en notre possession et tous les trésors du royaume. Le roi répond : Tous les nobles dignitaires auront désormais la faculté de venir en ma présence, selon leur désir, pour m'offrir leurs services selon les fonctions de chacun ; que chacun vienne sans crainte me présenter ses services. Alors Son Excellence *phaja-*

phra-klang, ministre des affaires étrangères, se prosterné, offrant au roi les barques royales, navires de guerre, arsenaux, soldats, etc. *Phaja-suphavadi* offre les éléphants, les chevaux, les capitales de province du premier, second, troisième et quatrième ordre avec le peuple qui les habite. Le maître du palais offre le palais et tous les meubles qui le garnissent. Le maître de la justice offre la ville de Bangkok. Le ministre de l'agriculture offre tous les produits des champs et des jardins. Le seigneur du trésor offre les douze départements des trésors royaux. Après cela, Sa Majesté rentre dans l'intérieur du palais, où deux dames lui lavent les pieds. Les princesses lui font hommage de différents articles à l'usage du souverain dans l'intérieur de son palais et, entr'autres choses, elles lui offrent des fleurs d'or du poids d'une livre; il goûte un peu d'une collation de sucreries, après quoi il monte en palanquin et, jetant des poignées de monnaie à droite et à gauche, il va au temple de l'idole d'émeraude, fait son adoration, allume des cierges et des parfums; on apporte les urnes d'or contenant les restes de ses ancêtres, il leur offre de l'encens, des cierges et des fleurs et fait faire un sermon sur le mort, puis

rentre dans son palais. La cérémonie du couronnement est terminée.

Le lendemain tous les princes, les grands et les petits mandarins viennent offrir leurs présents au nouveau souverain ; celui-ci y répond en donnant à chacun une petite bourse de soie rouge, contenant plus ou moins de nouvelle monnaie en argent et en or ; le maximum est de quatre-vingts ticaux, et le minimum de quatre ticaux seulement. Quelques jours après le couronnement, le roi doit faire le tour de la cité avec grande pompe, une fois par terre et une fois par eau ; ils appellent cette cérémonie *lièb-mûang* ; toutes les rues de la ville par lesquelles le roi doit passer sont bordées des deux côtés d'une multitude de petits autels richement ornés ; ils sont chargés de vases de fleurs, de tableaux, de cassolettes dans lesquelles on brûle des parfums ; les archers et leurs officiers ouvrent la marche ; ensuite vient l'armée ; les mandarins sont montés sur des éléphants, chacun à la tête de son régiment qui a un uniforme particulier et des armes particulières ; l'artillerie est à l'arrière-garde, et les soldats qui la composent portent tous l'uniforme militaire à l'européenne. La quantité et la variété des drapeaux est d'un joli effet. Vient en-

suite le corps des musiciens qui exécutent tout le long de la route un bruyant concert ; le roi suit immédiatement, porté sur un trône resplendissant d'or et de pierreries, ayant sur la tête une couronne pyramidale garnie de pierres précieuses et de diamants ; son costume est composé d'une ample veste, d'une ceinture et d'un langouti, le tout en soie riche à fleurs d'or, avec des souliers garnis de bijoux de diverses couleurs. D'une main il tient son cimeterre, et de l'autre il puise avec un gobelet dans un grand vase d'or rempli de petite monnaie dont il asperge la multitude prosternée sur son passage. Il jette aussi quantité de billets qui représentent la valeur d'un éléphant, d'une maison, d'une barque, d'un jardin, etc. ; ceux qui peuvent attraper ces billets n'ont qu'à se présenter devant le trésorier général, et ils reçoivent à l'instant la valeur des objets mentionnés dans les billets. A la suite du roi viennent les princes de la famille royale, en costume riche, mais burlesque, portant des chapeaux de différentes formes ornés de plumets et de panaches ; ils suivent en cavalcade avec leur nombreux cortège et ferment la marche.

La procession par eau est bien autrement belle ; ce jour-là le cortège du roi se compose de plus de

soixante mille hommes distribués dans des ballons magnifiques de quarante à quatre-vingts coudées de long, lesquels sont montés par soixante à cent rameurs; la proue de chaque ballon représente des animaux gigantesques et fabuleux dorés splendidement. Tantôt c'est un dragon, tantôt un crocodile ou un serpent monstrueux, un poisson énorme, une licorne, un éléphant, un tigre, un lion, un aigle *garuda*, un *jak* ou géant, le fameux singe guerrier *hanuman*, etc., etc. La richesse des décorations, la variété des costumes, la marche majestueuse de ces ballons splendides, l'affluence des spectateurs tous en habits de fête, le bruit des rames dorées, les cris simultanés des innombrables rameurs, les sons bruyants de mille instruments de musique, tout cela forme un spectacle des plus curieux et des plus divertissants qu'on puisse imaginer.

Le roi sort très-rarement, et presque toujours en ballon; comme il est défendu sous peine de mort de toucher sa personne sacrée, dans le ballon qu'il monte il y a toujours un certain nombre de cocos vides, liés ensemble, qu'on lui jette pour se soutenir en cas qu'il tombe à l'eau. Quand il va par terre, il monte un éléphant superbement

enharnaché, ou bien il est porté par une dizaine d'hommes robustes dans un palanquin doré et garni de rideaux de drap d'or ; il est toujours précédé et suivi par plusieurs centaines de satellites partagés en plusieurs bandes, dont les uns tiennent des arcs, les autres des lances, des hallebardes, des sabres et des fusils.

Le respect pour le roi est tel que non-seulement on se prosterne en sa présence, mais encore toutes les fois qu'on passe devant le palais, il faut se découvrir, et tous les rameurs des barques qui passent devant le pavillon royal en avant du palais sont obligés de se découvrir, et de se mettre à genoux jusqu'à ce qu'on l'ait dépassé ; ceux qui manquent à la consigne, sont ou fustigés ou condamnés à une forte amende. Les chefs qui tiennent un parasol sont tenus à le fermer ou au moins à le baisser du côté opposé au palais ; des archers armés d'arcs pour lancer des boules de terre se tiennent toujours en faction dans le pavillon par où le roi descend au fleuve, afin de faire observer la règle.

Quoique le roi de Siam ait un pouvoir despotique et absolu, cela n'empêche pas qu'il a un règlement de vie auquel il doit se conformer ; ce rè-

glement est contenu dans un livre intitulé *Phra : raxa : monthieraban*. Ce livre prescrit l'heure du lever et du bain, l'offrande aux talapoins (un roi pieux doit distribuer lui-même tous les jours le riz aux talapoins; seulement il ne les salue qu'en levant la main gauche à la hauteur des yeux), il prescrit les heures d'audience pour les mandarins, les heures d'audience pour les princes, le temps d'étude des lois et des annales du royaume, le temps des repas, le moment d'audience à donner à la reine et aux dames du palais; il expose tous les délits qui peuvent se commettre dans le palais, et les peines qu'il convient d'infliger aux délinquants. J'y ai remarqué surtout ceci : si pendant une audience le roi entre en fureur contre un de ses mandarins, et qu'il demande son épée au page qui la porte, il y a peine de mort pour le page s'il livre l'épée au roi, parce qu'il ne doit pas favoriser la colère aveugle de son souverain, mais il doit lui refuser le glaive, même au péril de sa vie. Les fils du roi sont élevés dans le palais jusqu'à l'âge de douze ou treize ans; à cette époque le roi les établit hors du palais sous la conduite de quatre gouverneurs, leur fournit quelques centaines d'esclaves, et leur paie environ trois cents francs par

mois. Les filles restent au palais royal, et sont condamnées à garder la virginité, parce que la politique du pays ne permet pas que le roi ait un gendre, lequel pourrait abuser de sa haute position pour trahir son maître.

Les intrigues amoureuses avec la reine, les concubines du roi ou les princesses sont des crimes de lèse-majesté ; la peine pour les coupables est d'être empalés et percés de coups de lance ; mais la reine ou les concubines infidèles aussi bien que les princesses coupables sont cousues dans un sac de peau, où l'on met une grosse pierre, et sont précipitées vivantes dans le milieu du fleuve. Quant aux princes coupables on les mène dans une pagode ; on les fait étendre à terre, et avec deux gros bâtons de bois de sandal, on leur casse le cou, et, après s'être assuré qu'ils sont morts, on les coud dans un sac de peau avec une grosse pierre au fond, après quoi les exécuteurs vont les jeter au milieu du fleuve : telle est la triste prérogative des personnes du sang royal !

Le roi ne donne que rarement des audiences solennelles ; elles n'ont lieu que pour les ambassadeurs des cours étrangères, et pour les princes envoyés par les rois tributaires pour offrir les arbres

d'or et d'argent à leur suzerain. Pour donner une idée de la manière de recevoir un ambassadeur à Siam, j'extraits ce qui suit d'une relation de M. Edmond Roberts, chef d'ambassade des États-Unis d'Amérique, arrivé à Siam à la fin de mars 1836, sur le vaisseau *le Peacock*, accompagné de la corvette *l'Entreprise*.

Le 16 avril avait été fixé d'avance pour la réception de l'ambassade américaine à l'audience du roi. A neuf heures, accompagné de vingt-deux officiers de l'escadre en grande tenue, M. Roberts s'embarqua dans trois gondoles mises en mouvement chacune par trente rames. Les bateaux avancèrent rapidement au son de la musique. Les Américains furent étonnés de la foule de spectateurs qui attendaient leur débarquement. Des officiers de police armés de rotins et de bambous, dont ils faisaient un fréquent usage sur les épaules nues des Siamois, étaient constamment occupés à déblayer le chemin devant le cortège.

A l'entrée de la première porte, on trouva une quantité de petits chevaux de selle, caparaçonnés dans le style oriental et accompagnés chacun de deux palefreniers. La scène était aussi nouvelle pour ces animaux que pour les officiers américains.

Ils témoignaient leur impatience en détachant de vives ruades dans la foule. Le cortège fut joint en cet endroit par plusieurs Arabes, Persans et Juifs, tous dans les riches costumes de leurs pays respectifs. Après un court délai, provenant du choix que chacun faisait d'un cheval, tout le monde se trouva monté. Mais à cause du peu de longueur des étriers, on avait les genoux presque à la hauteur du menton. On avança, à travers la multitude, jusqu'à la seconde porte, où les officiers durent laisser leurs épées, l'étiquette ne permettant pas de paraître armé devant le roi.

Le cortège fut reçu dans la salle de justice par le *phaja-phi-phatkôsa* qui se montra plein d'expansion. On offrit du thé, du bétel et des cigares, pendant qu'on attendait que le roi daignât faire annoncer qu'il était prêt à recevoir l'ambassade.

A la seconde porte, des files de soldats, embarrassés d'uniformes rouges et verts et portant des armes de différentes sortes, garnissaient, au nombre de plusieurs milliers, les diverses avenues. Tous les fusils étaient munis de leurs baïonnettes, et chaque baïonnette de son fourreau. Les artilleurs étaient armés de larges épées qu'ils se tenaient prêts à dégainer. Des porteurs de piques et de

massues figuraient également dans cette pompe militaire.

A cette porte, la musique du bord fut obligée de s'arrêter et d'attendre le retour de l'ambassade. Le cortège avança et eut encore à passer deux portes. Le nombre des troupes augmentait toujours. Auprès du palais, se tenait un corps armé de boucliers et d'épées. Sur les deux côtés du chemin suivi par le cortège, on avait placé trois cents musiciens, rangés sur deux lignes, lesquels faisaient crier incessamment leurs hautbois ou retentir leurs tam-tams, et produisaient une cacophonie des plus assourdissantes. De temps en temps l'œil surprénait, à travers le feuillage des arbres ou des arbustes plantés dans les enclos, la perspective d'un riche édifice ou d'une pyramide dorée resplendissant au soleil.

La salle d'audience a sur chaque côté trois entrées ornées de sculptures diverses et de divinités bouddhistes. Des paravents placés en dedans cachent l'intérieur de l'édifice. Le trône, placé au fond de la salle, a environ six pieds de haut, et est assez large pour qu'un homme puisse s'y asseoir les jambes croisées. Il est d'or ou richement doré, et orné de diamants et autres pierres pré-

cieusés. Il y a derrière, sans doute pour l'ornement, un morceau d'architecture qui ressemble à un autel. Un magnifique parasol, formé de sept parasols superposés et de grandeur décroissant de bas en haut, ombrage le siège du monarque. De chaque côté sont six autres parasols à étages qu'on a disposés de manière à former un arc qui sépare le roi de sa cour.

M. Roberts et ses compagnons étant entrés par la porte du milieu du devant de la salle, et ayant passé le long du paravent, se trouvèrent en présence de Sa Majesté et de la cour du royaume *Thai*. Sa Majesté, gros et gras homme d'environ cinquante ans, était assise sur son trône, les jambes croisées comme le dieu Bouddha. Un riche vêtement de drap d'or l'enveloppait. Elle mâchait du bétel, et lançait de temps en temps sa salive dans une urne d'or, tandis que de nombreux serviteurs lui préparaient d'autre bétel et faisaient avec de grands éventails circuler l'air autour de son imposante obésité, trônant dans toute la pompe et la magnificence du rang suprême.

A l'exception d'un long espace vide de huit pieds de large, devant le trône, tout le plancher était couvert de nobles, de courtisans, de grands du

pays, vêtus de costumes de soie et d'or, sortes de longues jaquettes serrées, à basques courtes et ressemblant assez, pour la forme, aux anciennes cottes de maille. Près de trois cents personnes composaient cette noble compagnie qui se tenait tout entière agenouillée et accoudée, la tête inclinée vers le plancher. La salle, n'admettant qu'un demi-jour, permettait aux bijoux de paraître à leur avantage. Les diamants et les escarboucles répandus sur la personne du roi brillaient et étincelaient, lançant dans toutes les directions comme de petits éclairs.

Tel fut le spectacle que la salle et la cour présentèrent à l'ambassade américaine. Elle mit aussitôt chapeau bas, puis, quand ils se furent avancés jusqu'à l'espace libre mentionné plus haut, les Américains firent trois salutations ainsi qu'il en avait été convenu. S'étant assis sur un tapis, à une assez grande distance du trône, ils durent prendre garde de tenir les pieds en arrière, afin que Sa Majesté ne fut point choquée par la vue de ces membres inférieurs emprisonnés dans des bottes; car les Américains n'avaient pas voulu consentir à laisser leur chaussure à la porte. Après qu'on se fut assis dans cette position très-incommode, on fit trois

saluts siamois. Toute la cour frappa trois fois le plancher de sa tête, et Sa Majesté exprima sa satisfaction en lançant par trois fois sa salive dans un crachoir d'or, et renouvelant sa bouchée de bétel et de noix d'arec!

En avant de l'ambassade, on avait étalé une partie des présents apportés par M. Roberts, l'ensemble en étant trop volumineux pour figurer dans cette occasion solennelle. Immédiatement après que les saluts eurent été faits, on entendit un bas murmure s'élever derrière le trône. L'interprète expliqua que c'était le secrétaire du roi qui lisait la liste des présents envoyés par le gouvernement des États-Unis à Sa Majesté.

Cette formalité accomplie, le roi adressa à M. Roberts plusieurs questions qui eurent à passer par la bouche de trois interprètes ou secrétaires. L'un d'eux était accroupi tout près du trône et répétait à voix basse les paroles de Sa Majesté à l'un de ses collègues, placé à moitié chemin de la partie inférieure de la salle. Celui-ci les répétait d'un ton encore plus bas à l'interprète qui, accroupi près de M. Roberts, les lui soufflait dans l'oreille. Les réponses étaient transmises de la même manière.

Au bout de trois quarts d'heure, un son métal-

lique aigü se fit entendre. Un rideau de soie d'or, qu'on tira en travers de la salle devant le trône, et qui déroba Sa Majesté aux regards, annonça que l'audience était terminée. L'ambassade fit trois saluts, et toute la cour inclina par trois fois la tête jusqu'au plancher.

L'ambassade fut menée ensuite voir le haras de Sa Majesté : plusieurs éléphants, et enfin la pagode du palais. Le 18 avril avait été fixé pour la remise de la copie du traité que venait de ratifier le roi de Siam. Vers une heure de l'après-midi, M. Roberts fut informé que les barques dorées du roi étaient en vue. Accompagné des officiers en grande tenue et de la musique, il se rendit au bateau de cérémonie, où il trouva le *phaja-phiphat-kôsá* déjà arrivé. Il y avait là trois longs bateaux richement dorés, décorés de pavillons, et chacun de ces bateaux était mis en mouvement par cent rames. Les rideaux étaient de drap d'or sur fond écarlate. L'embarcation royale, qui portait le traité, formait l'avant-garde. Le traité était dans une boîte couverte de soie jaune grossière, brochée d'or. Cette boîte était placée sur un plat d'argent, posé sur un plateau ayant un grand pied de même métal. Au dessus, s'étendait un dais écarlate, ombragé à son

tour par le parasol royal à sept étages. Les uniformes écarlates des matelots, les coups mesurés de leurs cent rames, les bannières flottantes, la musique des fifres et des tambours, l'or et l'argent resplendissant au soleil, formaient un spectacle charmant et montraient avec quel cérémonial scrupuleux on conduit tout à la magnifique cour de Siam.

Quand la boîte fut enlevée, la musique siamoise fit entendre une sorte de mélodie douce et plaintive. Le *phaja-hiphat-kôsa* porta la boîte à M. Roberts, et fit en même temps un salut au sceau royal attaché au traité. M. Roberts l'ayant reçue, l'éleva par respect pour le roi jusqu'à la hauteur de la tête, pendant que la musique américaine jouait des airs nationaux, et, la plaçant ensuite sur un plateau préparé à cet effet, il la déposa dans la chambre de la jonque de cérémonie; à minuit, on leva l'ancre et, remorquée par trois longues galères, la jonque de cérémonie descendit rapidement le fleuve; dans un jour, on fut rendu à bord de la frégate américaine qui stationnait en dehors de la barre de Siam.

Dans les audiences solennelles le roi ne fait que cinq ou six questions à l'ambassadeur, par exemple :

Comment se porte votre roi? Votre pays est-il en paix et florissant? Avez-vous fait un heureux voyage? Quel est le motif de votre ambassade? J'ai donné ordre à mon premier ministre de s'entendre avec vous et de faire réponse à votre lettre de créance. Puis il fait donner de l'arec, du bétel et des présents précieux à l'ambassadeur et à sa suite, après quoi le rideau se tire, la musique joue des fanfares et l'audience est finie. Tout le temps qu'un ambassadeur passe à Siam, il est logé et nourri avec toute sa suite aux frais du roi, qui prépose un de ses mandarins pour cet objet.

Il n'y a point de chancelier à Siam; chaque mandarin qui a droit de donner des ordres par écrit a un *tra* ou sceau que le roi lui donne. Le roi lui-même a son sceau royal qu'il ne confie à personne et dont il se sert pour tout ce qui émane directement de lui. La figure des sceaux est en relief; on les frotte d'encre rouge et on les imprime sur le papier; ils ont environ deux pouces et demi de diamètre et présentent des devises grotesques et curieuses. Voici la description des sept principaux sceaux du roi: le premier sceau représente un éléphant à trois têtes, portant sur le dos un édifice ou palais, ayant aux deux côtés deux parasols à

sept étages. Le second sceau représente un animal fabuleux, qu'ils appellent le roi des lions. La devise du troisième sceau est le *garuda*, aigle fabuleux et monstrueux. Le quatrième sceau a pour devise l'image de Buddha assis, tenant d'une main une fleur de lotus épanouie et de l'autre une feuille de la même plante. La devise du cinquième sceau est un ange à cheval sur un géant ou démon. Le sixième sceau représente un ange à cheval sur un serpent ou dragon et tenant un glaive de feu. La devise du septième sceau est un ange monté sur un lion et portant une lance.

Disons comment se passent les audiences ordinaires. Sur les dix heures du matin, les mandarins se réunissent d'abord dans une grande salle ouverte située en avant du palais. C'est là qu'ils se communiquent les nouvelles et qu'ils se concertent sur ce qu'il y aura à dire au roi. Chaque mandarin a son secrétaire, qui tient son portefeuille ou livre de notes et rapports. Un peu avant onze heures, cette troupe de cent à cent cinquante mandarins se rend dans la salle d'audience où chacun va s'asseoir dans sa place respective ; ils chuchotent doucement les uns avec les autres jusqu'au moment où les pages, qui précèdent le roi et portent les in-

signes royaux, entrent dans la salle ; alors tous se prosternent, et, dès que le roi paraît, cette foule de courtisans élève les mains, baisse la tête contre terre et reste prosternée sur les genoux et les coudes jusqu'à la fin de l'audience. Le roi s'assied sous un dais et sur son estrade munie de splendides carreaux pour s'appuyer ; pendant l'audience il prend la position qu'il lui plaît ; il mâche l'arec et le bétel, boit du thé, fume le cigare ou la pipe ; il adresse la parole tantôt à l'un, tantôt à l'autre ; il arrive quelquefois qu'il adresse la parole à presque tous successivement ; mais ordinairement, il s'entretient surtout avec les ministres, les interrogeant sur ce qui regarde leur département. C'est une règle qu'aucun mandarin ne parle, à moins que le roi ne l'interroge ; cependant il y a toujours deux mandarins dont l'office est de faire des rapports au roi sur tout ce qui intéresse le gouvernement. A une heure après midi environ, le roi se lève, la foule des courtisans élève de nouveau les mains pour adorer le monarque qui se retire. Alors la troupe des mandarins sort et va se réunir encore à la salle extérieure pour se concerter sur les ordres émanés de Sa Majesté. Le soir, à sept ou huit heures, a lieu une nouvelle audience qui n'est pas générale ; c'est

plutôt le conseil des ministres; les grands princes assistent et prennent part à cette audience de nuit, laquelle se prolonge quelquefois jusqu'à minuit. De plus, le roi donne encore une ou deux audiences aux princesses et aux dames du palais pour arranger les différends et les affaires qui surviennent dans son immense sérail.

Le roi qui vient de mourir il y a quatre ans avait fait établir, dans une salle proche du palais, un gros tambour que pouvaient venir frapper tous ceux qui avaient des placets, requêtes et réclamations à offrir au roi. Chaque fois qu'on frappait ce tambour, un page venait prendre le placet, qu'il portait immédiatement au roi; mais cette louable institution est tombée en désuétude par l'abus qu'on en faisait et surtout par la méchanceté et l'avarice des pages qui, ennuyés de ce service incommode, se mirent à rançonner les pauvres diables batteurs du tambour; maintenant on n'en parle plus.

Il y a un mandarin gouverneur du palais; il a sous ses ordres plusieurs milliers de soldats, qui sont tenus à venir faire la garde à tour de rôle; ils sont distribués par groupes à toutes les portes, dans les cours, aux allées et dans les salles extérieures; il y

en a qui ne font que rôder de tous côtés, tenant un sabre, un arc, ou simplement un rotin ; par économie, on ne leur fait pas porter le costume militaire. Outre ces gardiens du palais, il y a encore six régiments de *tamruet* ou satellites, qui font tour à tour le service du palais et se tiennent prêts à exécuter les ordres du roi ; ce sont eux qui font la police dans la capitale et aux environs : ils vont en troupe saisir les voleurs, les malfaiteurs, les fumeurs d'opium et tous ceux contre qui est lancé un mandat d'arrestation. Dans l'intérieur du palais il n'y a qu'une centaine de pages qui sont, à proprement parler, les serviteurs du roi ; ils tiennent ses insignes royaux, lui servent le thé, le tabac, l'arec et le bétel, lui font la lecture, tiennent ses comptes et ses registres ; il se sert d'eux pour aller surveiller tous les travaux publics, pour porter des ordres aux mandarins et faire différents achats d'objets européens. Ces pages sont tous des jeunes gens de bonne mine, âgés de seize à vingt-quatre ans, fils de mandarins que les parents offrent au roi pour son service. Il y a deux catégories de pages : les uns ne quittent pas le palais ; les autres ne sont tenus qu'à deux ou trois heures de service par jour. Quand ces jeunes gens sont de-

venus hommes faits, le roi leur confère une dignité plus ou moins élevée, selon le rang qu'occupe leur père.

Les appartements qu'habite le roi sont peu éclairés et peu ornés; ce sont comme des magasins où est entassée une foule de choses curieuses, glaces, lustres, cristaux, horloges de tout genre, vases de porcelaine, statues, boîtes à musique, buffets en laque de Chine et du Japon, armoires dorées, meubles précieux d'Europe, curiosités diverses, etc., etc. On dit qu'il n'a pas de chambre à coucher fixe; il dort tantôt dans une, tantôt dans une autre, et cela par esprit de défiance, parce qu'il craint que, si on savait le lieu de son repos, quelque traître ne vînt attenter à ses jours.

Le roi de Siam est très-riche, ce qui est facile à concevoir, quand on sait que toutes les taxes et impôts viennent s'engloutir dans son trésor; ajoutez à cela les présents et les tributs des rois et des princes qui dépendent de son empire et le produit des mines d'or, de cuivre et d'étain qu'il fait exploiter à son profit. Il est vrai qu'il a aussi de grandes dépenses à faire, car c'est lui qui paie les princes, les mandarins et les soldats, sans compter l'entretien dispendieux de son grand sérail. On dit

que, selon un antique usage, le roi possède un trésor particulier auquel il ne doit pas toucher, si ce n'est dans les cas extrêmes, et le successeur ajoute toujours à ce que son prédécesseur a amassé.

DE LA REINE DE SIAM.

Quoique le roi de Siam entretienne un grand nombre de femmes, il n'en a cependant qu'une qui soit regardée comme sa femme légitime et qui ait le titre de reine. Ce n'est pas la coutume que le roi demande pour reine une princesse d'une nation étrangère ; mais il choisit une princesse du royaume qui, le plus souvent, est sa proche parente, ou bien une princesse des États qui lui sont tributaires. Le palais de la reine est attenant à celui du roi ; il consiste en plusieurs grands bâtiments élégants et bien ornés. Ce palais a une gouvernante, dame âgée et qui a la confiance du roi. C'est elle qui est chargée de tout ce qui concerne la maison de la reine ; au moyen d'une centaine de dames qui sont sous ses ordres, elle exerce une surveillance exacte sur la reine elle-même et sur les concubines du roi, qui sont des princesses de diverses nations ou des filles de grands manda-

ains que leurs pères ont offertes au prince ; elle commande en outre environ deux mille femmes ou jeunes filles employées au service du palais. La gouvernante de la maison de la reine est encore chargée de veiller sur les filles du roi et sur toutes les princesses, qui sont comme cloîtrées et ne peuvent jamais se marier. Toute cette troupe de femmes passent leur vie dans la triple enceinte de murs où elles sont enfermées, et ne peuvent sortir que rarement pour aller faire quelques achats ou pour aller porter des offrandes aux pagodes. Toutes, depuis la reine jusqu'aux portières, reçoivent leur solde du roi, qui les entretient, du reste, avec beaucoup de luxe et de générosité. On dit que, dans la troisième enceinte, se trouve un jardin délicieux et fort curieux ; c'est un vaste enclos qui contient en miniature tout ce que l'on trouve en grand dans le monde. Là, il y a des montagnes factices, des bois, des rivières, un lac avec des îlots et des rochers, des petits vaisseaux, des barques, un bazar ou marché tenu par les femmes du palais, des pagodes, des pavillons, des belvédères, des statues et surtout des arbres à fleurs et à fruits apportés des pays étrangers. Pendant la nuit, ce jardin est illuminé par des lanternes et des lustres ;

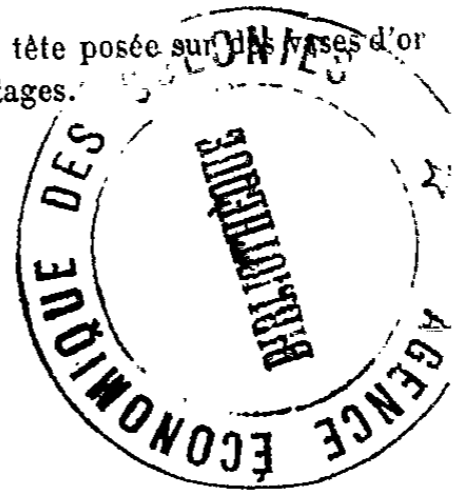
c'est là que les dames du sérail prennent leur bain et se livrent à toutes sortes de divertissements pour se consoler d'être séquestrées du monde.

DU SECOND ROI.

C'est la coutume à Siam qu'il y ait un second roi qu'on appelait autrefois *uparat* et qu'il s'appelle aujourd'hui *vagnà*. C'est ordinairement un frère ou un proche parent du roi qui est élevé à cette dignité. Il a un immense palais presque aussi beau et aussi somptueux que celui du premier roi ; il a aussi les insignes royaux ; tous les passants sont obligés de se prosterner devant son pavillon situé au bord du fleuve ; il a sa cour, ses officiers, ses mandarins absolument sur le même pied que le premier roi. C'est ordinairement lui qui se met à la tête des armées en temps de guerre ; le premier roi ne fait rien d'important sans avoir son approbation. Il est cependant tenu d'aller visiter le roi de temps en temps ; alors il salue en élevant les deux mains, mais il ne se prosterne pas, et reste assis accoudé sur des carreaux comme d'égal à égal. Il est remarquable que de temps immémorial les *vagnà* ont toujours été en assez bonne



Sceau du second roi, représentant une aiguille de tête posée sur des bases d'or et les parasols royaux à étages.



harmonie avec les rois, malgré les causes de discorde qu'un tel régime devrait naturellement engendrer. Le trésor royal est ouvert au *vangnà* toutes les fois qu'il en a besoin ; mais la demande des fonds doit être préalablement présentée au roi qui l'approuve en y apposant son sceau, après quoi elle est envoyée au grand trésorier qui délivre la somme.

DES PRINCES.

Parmi les princes, on en choisit toujours un pour l'établir *vangláng* ou vice-roi. Son office est de traiter toutes les affaires majeures, de juger les princes, ou les mandarins coupables, aussi bien que la mauvaise conduite des concubines ou des dames du palais, de veiller au bon ordre dans la capitale et aux environs. Il est le premier de la catégorie des princes appelés *krommaluáng* qui sont au nombre de quatre. Après eux viennent les princes appelés *krommakhun*, qui sont aussi au nombre de quatre ; enfin quatre autres princes appelés *krommamùn*. Ce sont là les seules dignités auxquelles on élève les princes ; tous les autres membres de la famille royale sont sans emploi et

reçoivent cependant une solde annuelle qui suffit à peine pour leur entretien. Aussi arrive-t-il très-souvent que, parmi ces princes dont le nombre s'élève à deux ou trois cents, les uns oppriment le peuple, commettent toute sorte d'injustices, poussent quelquefois l'audace jusqu'à voler les filles ou les esclaves des gens du peuple, et les autres sont obligés de se livrer au commerce, à la médecine et même à quelque humble métier pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille. Parmi les princes qui sont en dignité, quelques-uns sont la terreur du pays; ils envoient leurs satellites demander et prendre çà et là tout ce qui leur fait plaisir, ils ravissent les jeunes filles pour en faire des concubines, et les jeunes garçons pour en faire des comédiens; car chacun d'eux a son théâtre, son orchestre et sa troupe d'acteurs et d'actrices. Voici le catalogue des dignités princières : la première, le grand maître des chevaux et des éléphants; la deuxième, le chef des corvées royales; la troisième, le grand chef des nations étrangères; la quatrième, l'inspecteur de l'agriculture; la cinquième, le ministre de la justice; la sixième, le chef du tribunal royal; la septième, le second maître des chevaux et des éléphants; la huitième,

le chef des médecins ; la neuvième, l'intendant des arsenaux ; la dixième, l'intendant des ouvriers, et particulièrement des fondeurs ; la onzième, le chef des peintres ; la douzième, l'inspecteur des talapôins.

DES MANDARINS.

Il y a cinq ordres de mandarins ; le plus élevé s'appelle *somdet-chào-phaja* ; le deuxième, *chào-phaja* ; le troisième *phaja* ; le quatrième, *phra*, et le cinquième, *luáng*. Voici la liste des trois premiers ordres des mandarins, en commençant par le rang le plus élevé : 1, *somdet-chào-phaja-chakri*, généralissime et surintendant des provinces du nord ; 2, *somdet-chào-phaja-kalahôm*, généralissime, et surintendant de la marine et des provinces du midi ; 3, *chào-phaja-tharama*, gouverneur du palais ; 4, *chào-phaja-phra-khlang*, grand trésorier ; 5, *chào-phaja-pholla-thèp*, ministre de l'agriculture ; 6, *chào-phaja-jômarât*, grand chef des satellites ; 7, *chào-phaja-mahá-jôtha*, chef de la nation péguane ; 8, *phaja-aphai-nôrit*, premier lieutenant du chef des satellites ; 9, *phaja-nuxit-raxa*, 2^e lieutenant du

chef des satellites; 10, *phaja-raxa-montri*, premier chef des pages; 11, *phaja-thibet*, second chef des pages; 12, *phaja-rak*, premier lieutenant du gouverneur du palais; 13, *phaja-bamrô-phak*, second lieutenant du gouverneur du palais; 14, *phaja-praxa-xip*, lieutenant du ministre de l'agriculture; 15, *phaja-phiphat*, lieutenant du grand trésorier; 16, *phaja-phet-pani*, officier du *phaja-jômarât*; 17, *phaja-phet-xada*, autre officier du *phaja-jômarât*; 18, *phaja-phet-phixai*, commandant des forteresses; 19, *phaja-si-phiphat*, officier du grand trésorier; 20, *phaja-chula*, chef de la nation malaise; 21, *phaja-ammât*, premier lieutenant du *phaja-chakri*; 22, *phaja-rât-jôtha*, second lieutenant du *phaja-chakri*; 23, *phaja-thèp*, premier lieutenant du *phaja-kalahôm*; 24, *phaja-sura-sena*, second lieutenant du *phaja-kalahôm*; 25, *phaja-rat-dexô*, général de la première légion; 26, *phaja-thainam*, général de la seconde légion; 27, *phaja-ram*, général de la troisième légion; 28, *phaja-narong*, général de la quatrième légion; 29, *phaja-phixai-songkhram*, général de la cinquième légion; 30, *phaja-raxa-nikun*, général de la sixième légion; 31, *phaja-suphavadi*, chef de tous les clients;

32, *phaja-aphai-sura-plông*, surintendant de l'artillerie ; 33, *phaja-viset-songkhram*, général d'artillerie.

Les mandarins du quatrième et cinquième ordre, c'est-à-dire les *phra* et les *luang*, sont très-nombreux, et sont tous sous les ordres de quelque *phaja*. Dans chaque administration, le chef principal s'appelle préfet ou *chào-krom* ; il a deux lieutenants ou adjoints, l'un de droite et l'autre de gauche, qu'on appelle *balat-krom*. Ces *balat* ont deux aides qu'on appelle *phu-xuai*, et chacun des *phu-xuai* a sous ses ordres un certain nombre de sergents appelés *nai-muet*. Ces *nai-muet* commandent de vingt à trente individus.

Les villes du royaume de Siam sont divisées en quatre ordres qu'ils appellent *Muang-ek*, *Muang-thô*, *Muang-Tri*, *Muang-Chatava*. Les villes du premier ordre sont : la capitale, et toutes les villes où il y a un roi tributaire. Les *Muang-Thô* sont les capitales de provinces gouvernées par un *phaja*. Les villes du troisième ordre ont un *phra* pour gouverneur, et celles du quatrième ordre sont administrées par un mandarin d'un ordre inférieur appelé *luang*. Dans chaque village il y a un maire appelé *kamnan*. Chaque gouverneur de province

est assisté d'un lieutenant ou *balat*, et d'un sous-lieutenant appelé *jokabat*; il a en outre un tribunal ou conseil composé d'une douzaine de juges appelés *kromakan*. Le gouverneur réunit tous les jours son conseil dans une grande salle, où l'on traite toutes les affaires importantes.

Les gouverneurs jouissent d'une grande autorité dont ils abusent souvent pour opprimer le pauvre peuple, ce qui fait qu'ils sont en butte à de fréquentes accusations auxquelles ils ne peuvent se soustraire qu'en offrant des sommes considérables au roi ou bien au grand mandarin dont ils relèvent.

A Siam, la plupart des charges sont héréditaires, de sorte que c'est toujours le fils qui succède au père, à moins que la différence d'âge ou la volonté du souverain n'y mette obstacle. Toutes les personnes constituées en dignité sont obligées, deux fois par an, à boire l'eau du serment dont j'ai déjà parlé. Quiconque manquerait à cette formalité, sans excuse légitime, serait regardé comme un traître, et emprisonné sur-le-champ. Il n'y a que les chefs chrétiens qui en sont exempts, parce que le roi a reconnu que cet acte est contraire à leur religion.

Chaque année, à la fin du mois de novembre,

le roi distribue la paie à tous les fonctionnaires du royaume, ce qui dure environ douze jours. Les grands princes reçoivent chacun vingt livres d'argent (la livre est de 80 ticaux ou 240 francs). Les ministres en reçoivent autant; la solde des *phaja* est de douze à deux livres d'argent; celle des *phra* et des *luáng* est de cent vingt à soixante ticaux; les employés subalternes ne reçoivent que de quarante à seize ticaux; enfin, les simples soldats, satellites, médecins, ouvriers et autres, sont payés à raison de dix ou douze ticaux seulement. Toute la masse du peuple est sujette au service royal, qu'ils appellent *raxa-kan*; il faut cependant en excepter tous les Chinois venus de Chine, car leurs enfants qui sont nés à Siam sont tenus au même service que les indigènes. Le roi a imaginé une singulière manière de taxer les Chinois; tous les trois ans on leur attache au poignet une grosse ficelle, au nœud de laquelle on appose un sceau avec la résine de laque, et on leur délivre en même temps un billet scellé, moyennant la somme de cinq ticaux ou quinze francs. Ils doivent garder ce sceau pendant près d'un an; il n'y a que les riches marchands chinois qui, en payant triple taxe, peuvent se soustraire à cette honteuse servitude.

Le menu peuple est divisé en cinq catégories : les soldats, les gens de corvée, ceux qui paient un tribut, les clients et les esclaves. Je parlerai des soldats dans le chapitre de la guerre. Les gens de corvée, qu'on appelle *khào-dûen*, sont tenus à trois mois de service par an; on les emploie à bâtir les forteresses, les pagodes ou des palais, à creuser des canaux, faire des digues, des chemins, des hangars et en général à tous les ouvrages royaux ou publics. S'ils veulent s'exempter de ces corvées, ils n'ont qu'à payer la somme de seize ticaux à leurs chefs qui la retiennent pour eux ou bien louent quelque autre à leur place. C'est une chose avérée que les chefs, grands et petits, exemptent généralement du service royal et à leur profit, un certain nombre des gens qu'ils doivent y employer; le roi le sait bien; mais il ferme les yeux là-dessus et avec raison, parce que la modique solde que reçoivent les mandarins ne suffirait pas pour leur entretien. C'est ce qu'ils appellent proverbiallement *tham na bon lánng-phràì*, faire les champs sur le dos du peuple.

Dans toute l'étendue du royaume, il y a une bonne partie du peuple qui n'est pas sujette aux corvées, mais doit payer, chaque année, un tribut

dont la valeur varie de huit à seize ticaux. Il y en a qui le paient en colonnes de bois, d'autres en briques, en tuiles, en chaux, en sable, en bambous, en cire, miel, bois d'aigle, gomme-laque, huile, résine, etc., etc. Cette partie du peuple est peut-être la plus heureuse, en ce que, pourvu qu'elle paie son tribut, en nature ou en argent, elle est libre, toute l'année, de faire ce qu'elle veut, excepté dans le cas de guerre où elle doit fournir des soldats comme les autres.

On appelle clients ou *lek*, les familles qui sont réservées pour le service des princes et des mandarins. Ils les divisent en deux classes : clients satellites et clients esclaves. Tous les clients, en général, paient chaque année, au trésor, une taxe qui n'est pas toujours fixe ; les clients esclaves paient de deux à quatre ticaux, et les clients satellites paient de trois à six ticaux. Les princes et les mandarins ont ainsi sous leurs ordres de dix à quatre ou cinq cents familles ; ils ne peuvent réclamer de leurs clients que certains services passagers, comme, par exemple, de venir ramer la barque dans les cérémonies publiques ; ils doivent aussi les faire venir toutes les fois que le *raxa-kan* ou service royal l'exige ; ils doivent leur faire

payer la taxe annuelle pour le trésor. Quand les clients n'ont pas de quoi payer, le chef avance pour eux, compte l'usure, et les pauvres clients ne tardent pas à devenir ses esclaves. En général, les clients sont d'une grande ressource pour leur maître, surtout quand celui-ci ne les moleste pas et les laisse paisiblement chercher leur vie; car alors ils lui apportent souvent des présents considérables en riz, fruits, légumes et poissons.

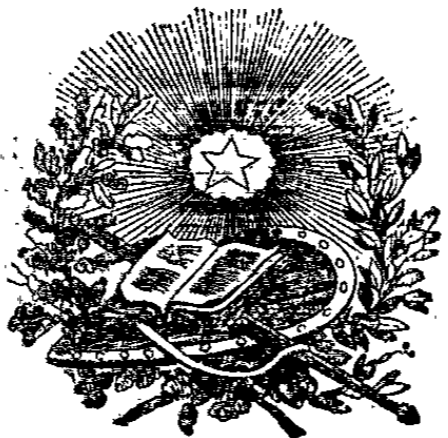
Les esclaves font au moins le tiers de la population; on les divise en trois classes : les captifs, les esclaves irrédimibles, et les esclaves ordinaires qui peuvent se racheter. Pendant les guerres, c'est la coutume d'amener captifs tous les habitants des places qu'on a prises, et le roi en distribue une partie à chaque mandarin, selon son rang et son mérite. Lorsque ces captifs ne se plaisent pas chez leurs maîtres, ils ont droit de passer chez un autre, pourvu que celui-ci paie leur rançon, fixée à quarante-huit ticaux par personne. On appelle esclaves irrédimibles, les enfants qui ont été vendus irrévocablement par leurs père et mère dans leur bas âge et avec un écrit de vente en due forme; ceux-ci ne peuvent plus sortir de chez leur maître et, s'ils y sont maltraités, ils n'ont pas

d'autre ressource que de souffrir ou de prendre la fuite. Quant aux esclaves ordinaires, ce sont de pauvres gens qui sont obligés de se vendre pour payer leurs dettes. Le service des esclaves est réputé comme tenant lieu des intérêts du capital avancé par le maître, de sorte que l'esclave qui aura servi son maître pendant une vingtaine d'années doit, pour se libérer, rembourser toute la somme pour laquelle il s'est engagé. Si l'esclave veut changer de maître, il n'a qu'à s'offrir à un autre qui paie sa rançon. Le prix des esclaves varie selon l'âge et le sexe; depuis douze ans jusqu'à seize, on les achète de quarante à soixante ticaux; un homme fait s'engage ordinairement pour quatre-vingts jusqu'à cent soixante ticaux. Il ne faut pas croire que les esclaves, à Siam, soient traités comme les esclaves nègres; il est vrai que certains maîtres les nourrissent assez mal, ne leur épargent pas les coups de rotin, les injures, les malédictions; quelquefois même ils les mettent aux fers et au cachot; mais on peut dire, en général, que les *Thai* ont beaucoup d'humanité pour leurs esclaves, ne les font travailler que très-modérément et les traitent souvent beaucoup mieux qu'on ne traite les domestiques en France.

Chaque mandarin a un catalogue très-exact de tous les sujets qui relèvent de lui; mais dans les dénombrements jamais on ne fait mention, ni des femmes, ni des enfants, ni des vieillards; on ne compte que les hommes depuis l'âge de vingt ans jusqu'à soixante-dix. Si vous demandez à quelqu'un : Combien y a-t-il de monde dans cette ville? Il vous répondra : qu'il y a six cents hommes, et dans le fait, il y a plus de trois mille habitants; c'est ce qui fait qu'il est si difficile de connaître, au juste, la population du royaume de Siam, d'autant plus que tous les recensements particuliers sont envoyés à un grand madarin, qui est chargé de les garder sans pouvoir les communiquer à personne, si ce n'est au roi et aux ministres.

Le gouvernement *Thai* a bien peu de rapports politiques avec les nations voisines, si ce n'est avec la Chine; car il y envoie tous les trois ans des ambassadeurs avec des présents pour l'empereur de la Chine, que le roi de Siam appelle son frère aîné; de son côté, l'empereur répond par une lettre et des présents, mais n'envoie jamais d'ambassadeurs à Siam. Les relations des *Thai* avec les Anglais de Syngapore sont purement commerciales, et toutes les fois que les Anglais ont fait des

propositions d'un genre politique, le roi a toujours répondu qu'il fallait s'en tenir aux anciens traités. C'est ainsi que dernièrement il leur a refusé formellement d'établir un consul à *Bangkok*. Il n'y a que les Portugais qui aient un consulat dans cette capitale depuis une trentaine d'années, et la crainte que le gouvernement *Thai* a des Anglais, fait qu'il a pris la résolution de n'accorder à aucune puissance européenne le droit d'établir des consuls chez lui, persuadé que s'il l'accordait aux Français, par exemple, il se verrait obligé de l'accorder aussi aux Anglais, avec qui il n'a pas envie de se frotter.



CHAPITRE NEUVIÈME.

FINANCES.

Le roi de Siam tire ses revenus 1° des tributs que lui paient les petits rois soumis à son empire; 2° des impôts sur les champs, les jardins et les plantations; 3° des monopoles qu'il a établis; 4° des douanes et des impôts sur les marchandises; 5° de la taxe des jonques et des navires européens; 6° des amendes et des confiscations.

TRIBUTS.

Parmi les petits rois qui dépendent de Siam, les uns, comme les *rajah* malais, ne sont tenus qu'à

offrir tous les trois ans des arbres ou des fleurs d'or et d'argent avec une certaine quantité de poudre d'or ; tous les autres paient chaque année un tribut considérable en ivoire, bois de tek, benjoin, gomme-gutte, laque, cardamome et autres marchandises qui sont pour le roi un objet de commerce important ; car, selon les Indiens, ce n'est pas un déshonneur pour le roi de faire le commerce, et le roi de Siam possède une douzaine de grandes jonques qui vont trafiquer en Chine, sans compter les navires à l'européenne qu'il expédie continuellement à *Syngapore* ou à l'île de Java.

IMPÔTS.

L'impôt sur les champs est fixé à un tical par arpent ; il se paie au moment de la récolte du riz. Alors, le roi envoie des officiers qui, très-souvent, ne perçoivent pas l'impôt en argent, mais obligent les laboureurs à le payer en nature et à un prix qu'ils fixent eux-mêmes, toujours plus bas que le prix courant. Toutes les fois qu'un nouveau roi monte sur le trône, on fait un nouveau cadastre des jardins ; on compte tous les arbres fruitiers de chaque espèce, et on règle l'impôt d'après le

nombre et la qualité des arbres. Chaque durion paie un tical; le manguier, le mangoustan, le jacca, etc., paient un salung; une touffe de bambous, un fùang, et ainsi des autres arbres à proportion de la valeur des différents fruits. L'impôt une fois fixé, on paie tous les ans la même somme, sans avoir égard aux mauvaises années ni au dépérissement des arbres; mais aussi le propriétaire est libre de planter de nouveaux arbres autant qu'il voudra, sans que l'impôt subisse d'augmentation. Les plantations de cannes à sucre, de poivre, de tabac, etc., sont sujettes à des impôts fort onéreux; ce qui fait que souvent le maître abandonne sa plantation, faute de pouvoir continuer avec profit.

MONOPOLES.

On raconte qu'il y a une quarantaine d'années, le monopole était inconnu à Siam. Un ambassadeur anglais ayant fait entendre au roi qu'il était indigne de Sa Majesté de faire le commerce et qu'il valait mieux se créer des revenus fixes en donnant à ses sujets le monopole de certaines marchandises, son avis fut très-goûté du monarque,

qui le mit de suite à exécution. Il établit donc le monopole sur l'arak, puis sur le tabac, ensuite sur les jeux, l'huile, les torches, les feuilles de palmier pour la toiture des maisons, le charbon, le bois à brûler, le kapi, le marché, la pêche, l'extraction des mines, etc., etc. Depuis lors, les monopoles n'ont fait qu'accroître tous les ans. Les Siamois et les Chinois se sont disputé quelque temps la possession de ces monopoles en les mettant à l'enchère; mais les Chinois ont fini par l'emporter et en sont restés les maîtres. On ne peut s'imaginer combien d'abus, que de maux et d'oppression en résultent pour le pauvre peuple, vu les pouvoirs sans bornes que le roi accorde aux monopoleurs. Prenons, pour exemple, la fabrication de l'arak : si quelqu'un distille un peu d'arak de contrebande, et qu'on aille l'accuser aux Chinois, ceux-ci viennent en foule faire irruption chez le délinquant, enchaînent impitoyablement hommes, femmes et enfants, confisquent le mobilier, la maison, le jardin, et, non contents de cela, ils exercent les mêmes ravages dans les maisons voisines; de sorte que d'un seul coup ils font esclaves trois ou quatre familles entières, au lieu de s'attaquer au seul coupable. Ils trouvent moyen

d'extorquer de l'argent et d'opprimer le pauvre peuple en obligeant de payer très-souvent le double de ce qu'ils auraient le droit d'exiger. Établis dans leurs bureaux aux embouchures et confluent des rivières, ils frappent la cymbale gonggong, appellent impérieusement toutes les barques dont ils visitent tous les coins et recoins, et s'ils découvrent la plus petite fraude, ils confisquent tout ou rançonnent impitoyablement.

DOUANES.

A Siam, les douanes sont de petits édifices carrés dont le toit, aussi carré, se termine en pointe. C'est dans cette espèce de salle, ouverte de tous côtés, que sont assis une dizaine de douaniers appelant par le son de la cymbale toutes les barques qui montent ou descendent. Leur chef se tient ordinairement dans une maison voisine. Quand une barque est venue s'amarrer au pont, deux ou trois douaniers vont en faire la visite, après quoi ils prennent sans façon quelque chose qui leur plaît, en paiement de la peine qu'ils ont prise, ce qui n'est pas très-étonnant quand on sait que ces pauvres diables ne sont pas payés par le gouverne-

ment et n'ont pour vivre que ce qu'ils peuvent attraper. D'autres fois le maître de la barque, s'il veut passer quelques marchandises sans payer, leur glisse quelques pièces de monnaie avant la visite et on le laisse passer sans autre formalité. Si quelque barque cherche à esquiver la douane et ne s'y rend pas au son de la cymbale, les employés la laissent aller un peu loin; mais bientôt ils se jettent dans une nacelle et vont à la poursuite à force de rames; malheur à cette pauvre barque, le maître est mis aux fers et il ne pourra se tirer de leurs mains qu'en payant une grosse somme. Les mandarins et en général tous ceux qui montent des barques élégantes, ne sont point appelés aux douanes, parce qu'ils ne sont pas censés faire le commerce. Il y a une infinité de marchandises qui paient le droit de douane; mais ordinairement le paiement se fait dans la capitale à un mandarin qui délivre un passeport et une quittance qu'il suffit de présenter au chef de la douane.

TAXE DES JONQUES ET DES NAVIRES EUROPÉENS.

Les barques à voiles et qui peuvent tenir la mer sont taxées de huit à quarante ticaux; les petites

jonques de quarante à soixante ticaux, et les grandes jonques de quatre-vingts à deux cents ticaux. Mais toutes ces jonques doivent, en outre, payer le droit de douane qui affecte les diverses marchandises dont elles sont chargées. Il n'en est pas ainsi des navires européens ni de ceux des Arabes qui portent le pavillon anglais : on mesure leur largeur ou capacité et ils paient mille ticaux par toise de largeur, de sorte qu'un navire d'une largeur de huit toises est taxé à huit mille ticaux, de quelque genre que soient les marchandises dont il est chargé.

Autrefois la taxe était de mille piastres ou dix-sept cents ticaux par toise, d'où il arrivait qu'aucun navire européen ne pouvait faire un commerce avantageux avec Siam ; du reste, le gouvernement le faisait exprès pour empêcher les Européens, et surtout les Anglais, de venir commercer à Siam. Mais, depuis quatre ans, le nouveau roi a réduit la taxe, dans l'intention de renouer des relations commerciales avec les Européens. La taxe dont je viens de parler semble encore très-élevée ; mais quand on considère qu'il n'y a plus rien à payer de tous les impôts sur les marchandises, il est évident que cette taxe, tout élevée

qu'elle paraisse, est très-raisonnable et même avantageuse.

AMENDES ET CONFISCATIONS.

Les amendes et les confiscations sont une autre source de revenus pour le trésor. Les procès, à Siam, sont nombreux et presque interminables, et, d'après leur code de lois, au moins la moitié des amendes infligées doit être versée au trésor. Quant aux confiscations, elles sont assez rares, mais très-considérables, car, ordinairement, on confisque, non pas une seule maison, mais bien les maisons et la fortune de toute une grande famille.

Pour donner une idée des revenus de Siam, je vais faire le tableau des impôts, monopoles et taxes diverses.

IMPÔTS PERÇUS SUR LES ARTICLES SUIVANTS :

	Ticux.
Rizières.	2,000,000
Jardins.	5,545,000
Plantations.	500,000
Bois de tek.	80,000
Bois de sapan.	200,000
Huile de noix de coco.	500,000
<i>A reporter.</i>	<u>8,825,000</u>

	<i>Report.</i>	Ticau.
		8,825,000
Sucre		250,000
Sucre de palmier.		10,000
Riz exporté.		100,000
Sél.		50,000
Poivre.		400,000
Cardamome.		10,000
Cardamome bâtard.		20,000
Laque		12,000
Étain.		60,000
Fer		60,000
Ivoire		45,000
Gomme-gutte.		24,000
Cornes de rhinocéros.		2,000
Cornes de cerf		4,000
Cornes de buffle		500
Peaux de buffles ou de vaches.		2,600
Benjoin.		1,000
Nids d'oiseaux ou hirondelles de mer.		100,000
Poisson sec.		30,000
Crevettes sèches.		6,000
Balachang ou kapi.		10,000
Huile de bois.		8,000
Résine.		7,000
Bois rose		40,000
Torches ou damar.		20,000
Rotins.		12,000
Écorces pour tanner.		10,000
Colonnes de bois.		9,000
Bambous.		90,000
Feuilles de palmier pour toiture.		15,000
Bois à brûler.		15,000
Monopole de l'opium.		400,000
Arak		500,000
Ferme des jeux		500,000
Ferme de la pêche.		70,000
Ferme du marché.		100,000
	<i>A reporter.</i>	<u>11,818,100</u>

	Ticoux.
<i>Report.</i>	11,818,100
Boutiques flottantes.	150,000
Monopole du tabac.	200,000
Bois d'aigle.	45,000
Œufs de tortue.	6,000
Douanes.	300,000
Exemption de corvées et clients.	12,000,000
Capitation ou taxe des Chinois.	2,000,000
Taxe des navires européens ou arabes.	80,000
Produit des mines d'or de Bang-Taphan.	40,000
Impôt sur les femmes publiques.	50,000
Revenus du tribunal royal et de l'administration de la justice.	15,000
Revenus des provinces du nord.	50,000
Revenus des provinces du midi.	40,000
Loterie.	200,000
<hr/>	
Total.	26,964,400
Ou bien.	80,892,300 fr.

Il y a plusieurs mandarins qui, chacun dans son département, sont chargés de recueillir les taxes et les impôts. A certaines époques, ils livrent les sommes recueillies entre les mains d'un chef des pages, appelé *phra-xajot*, lequel les offre au roi, les inscrit au registre, et les dépose dans le trésor. Tous les revenus du royaume sont donc remis au roi, mais aussi toutes les dépenses publiques sont à sa charge; il tire du trésor royal la solde des princes, des mandarins, de la reine et des dames du palais, des soldats, et même des talapoins; mais

il faut remarquer qu'il ne paie que les talapoins des pagodes royales, dont le nombre est d'environ huit mille. C'est aussi le trésor royal qui fournit toutes les dépenses nécessaires pour les armes, les habillements militaires, la construction et l'entretien des barques et des navires de guerre, pour creuser des canaux, bâtir des forteresses et, en général, pour tous les travaux publics, tant dans la capitale que dans les provinces.



CHAPITRE DIXIÈME.

GUERRE, MARINE.

En lisant l'histoire de Siam, on voit que les *Thai* ont presque toujours été en guerre avec leurs voisins, de sorte que l'art de la guerre a toujours été un exercice chez eux ; cependant, il ne faut pas s'attendre à trouver, dans ce peuple, la science militaire au degré de perfection qu'elle a chez les nations civilisées de l'Europe. Les *Thai* sont cultivateurs et marchands plutôt que soldats ; ils n'ont jamais eu de troupes réglées, ni d'exercices militaires, si ce n'est depuis une vingtaine d'années que le roi a pris à son service quelques officiers anglais pour exercer les soldats à la tactique euro-

péenne : aujourd'hui, ils ont à peu près dix mille hommes de troupes réglées d'infanterie et d'artillerie que les officiers anglais forment tous les jours au maniement des armes et aux évolutions militaires.

Quand la guerre est résolue, le roi envoie des ordres à tous les mandarins et aux gouverneurs de provinces, qui doivent fournir chacun leur contingent de troupes. Chaque soldat doit se procurer des vivres pour un mois ; le fusil, le sabre et le costume militaire sont fournis par le gouvernement. Il y a diverses sortes d'armes, à savoir : le poignard, l'épée à deux tranchants, plusieurs espèces de lance, des haliebardes, des sabres au bout d'un long manche, le coutelas, l'arbalète, le mousquet, le pistolet et des canons de toutes dimensions. Il n'y a que certaines compagnies qui portent des petits boucliers de bois garnis de peau. Quant au costume, il est fort simple : il consiste en un chapeau de paille ou de bambou tressé, une veste et un pantalon qui ne va qu'aux genoux. La veste est de drap rouge, bleu ou vert, et le pantalon est d'étoffe de coton, dont la couleur varie selon les différentes compagnies. Les chefs ont pour costume une petite robe de soie brochée d'or ; le régiment

des soldats chrétiens porte le costume militaire à l'européenne.

Quand les brames ou devins du roi ont fixé le jour du départ, l'armée monte en barque et vient se placer au milieu de la rivière; les talapoins viennent l'asperger d'eau lustrale, après quoi on dresse un mannequin qui représente le prince ou le rebelle que l'on va combattre. Le bourreau lui décharge un grand coup de hache sur la tête : si elle tombe du premier coup, le présage est favorable; dans le cas contraire, on en tire un fort mauvais augure. La cérémonie étant terminée, le général dégaîne fièrement son épée, on frappe la cymbale gonggong, l'armée pousse des cris en ramant et se met en marche au son des instruments de toute espèce. En ce moment, si une barque venait à traverser imprudemment la rivière en avant de l'armée, cela serait regardé comme un présage funeste, et les malheureux qui montent cette barque seraient massacrés impitoyablement. Pour prévenir de tels accidents, le général envoie en avant des crieurs publics, qui font ranger le long du rivage toutes les barques qu'ils trouvent dans la rivière.

Quand l'armée quitte le fleuve et monte à terre,

on charge les canons et autres munitions de guerre sur les éléphants. Les différents bataillons marchent sous leurs drapeaux, qui sont en drap ou en soie rouge, avec des dessins représentant des lions, des dragons, des oiseaux fabuleux. Le pavillon de l'armée navale porte pour armoiries une figure d'éléphant blanc sur un fond écarlate. Les soldats font la route à pied, escortant leurs chefs montés sur des éléphants. Toutes les fois qu'on trouve de l'eau, chacun en remplit un gros bambou qu'il porte pendu à son cou ; le soir, on s'arrête auprès d'un ruisseau, chacun cuit son riz, qu'il mange avec un peu de poisson sec ou de kapi ; on allume des feux tout autour pour se préserver du tigre, et on passe ainsi la nuit au milieu des bois. La plupart des soldats n'emportent que du riz cuit et séché au soleil, et, pendant la route, s'ils passent à proximité de quelque habitation, ils vont marauder, cueillir les fruits des jardins, voler les poules, les canards et les cochons des pauvres habitants, qui se gardent bien de leur résister.

Quand on lève une grande armée et que le roi se met en campagne avec ses troupes, il y a avant-garde, arrière-garde, aile droite, aile gauche, et l'armée principale, où est le roi, occupe le milieu.

Dans les grandes guerres que les *Thai* ont eu à soutenir contre les Birmans et les Cambogiens, ils avaient des armées formidables de deux ou trois cent mille hommes, quelques milliers de chevaux, et jusqu'à mille éléphants. Les batailles avaient lieu dans de grandes plaines, où chacune des nations pouvait déployer toutes ses forces. Mais, depuis la ruine de Juthia, il n'y a pas eu de guerre bien considérable, ni de grande bataille. La tactique employée aujourd'hui par les troupes siamoises ressemble, en quelque façon, à un brigandage ; l'armée est divisée en plusieurs centaines de bandes échelonnées le long des bois, des rivières ; chacune de ces bandes attend l'occasion favorable et tombe à l'improviste sur les villages ou les villes qui sont à sa portée, massacre tout ce qui lui résiste, fait des prisonniers le plus qu'elle peut, pille, dévaste tout, et finit par brûler et consumer tout ce qui reste. Quelquefois cependant, le général rassemble, en un seul endroit, un corps de troupes considérable ; alors, il fait creuser des fossés tout autour du camp, y fait planter des milliers de pointes de bambous, de manière à rendre ces fossés infranchissables à l'ennemi. En outre, il fait construire une forte palissade de troncs d'arbres

plantés en terre et serrés les uns contre les autres, de manière à former comme un mur d'enceinte, en ménageant, de distance en distance, des ouvertures pour braquer les canons. Mais ces retranchements, tout solides qu'ils paraissent, ne peuvent pas résister à l'attaque impétueuse de quelques centaines d'éléphants, car ces animaux sont terribles à la guerre ; avec leur secours on peut même enfoncer les grosses portes des villes, et, lorsque cette troupe d'éléphants parvient à pénétrer dans un camp ou dans une ville ennemie, elle poursuit les hommes avec fureur, les saisit avec sa trompe, les lance en l'air et, quand ils sont retombés, les écrase avec ses pieds.

Quand un corps de troupes est campé quelque part, la nuit on entretient des feux autour du camp, et de distance en distance sont placées des sentinelles qui, à toutes les heures de la nuit, frappent du gonggong, et se répondent les unes aux autres par le mot d'ordre. Quand on fait le siège d'une place, on commence par établir des compagnies de soldats tout autour de la ville, et hors de la portée du canon. Chaque compagnie se creuse un fossé profond, dont la direction est vers la ville. Quand on est arrivé près des murs de la

ville, on profite de l'obscurité de la nuit pour faire avec la terre des fossés une chaussée assez haute pour être à l'abri du feu des assiégés, puis on établit des batteries sur plusieurs points de la chaussée, et, si l'on parvient à détruire un endroit faible des murailles, à un signal donné, les assiégeants montent à l'assaut de ce côté-là. Si la ville est prise, elle est pillée et livrée aux flammes ; les habitants, hommes, femmes et enfants sont emmenés en captivité.

On dit que les principaux généraux d'une armée siamoise ont tous des noms allégoriques pour inspirer la terreur, et signifier la force et le courage ; l'un s'appelle général tigre, l'autre général lion, général léopard, général dragon, général garuda, (aigle fabuleux). Le général en chef s'appelle *mië-thap*, qui veut dire mère de l'armée ; il doit se conformer à plusieurs coutumes et observances superstitieuses ; par exemple, il faut qu'il mette une robe de couleur différente pour chaque jour de la semaine ; le dimanche il s'habille en blanc, le lundi en jaune, le mardi en vert, le mercredi en rouge, le jeudi en bleu, le vendredi en noir et le samedi en violet. Les chefs vont rarement à la tête de leur bataillon, mais ils se tiennent ordinaire-

ment par derrière, tenant le sabre nu. Une de leurs lois militaires est que, si un soldat recule devant l'ennemi, d'une toise seulement, le chef doit lui couper la tête, ce qui fait que les *Thai*, qui naturellement ne sont pas très-courageux, ne reculent cependant jamais devant l'ennemi, à moins que leur chef ne leur en donne l'exemple. Le généralissime qui est mort, il y a quelques années, placé derrière sa troupe, tenait une longue lance avec laquelle il piquait le dos des soldats en leur criant : En avant, mes enfants, en avant !

Le grand arsenal des canons, fusils et autres armes est dans l'enceinte du palais ; car, par crainte de rébellion, le monarque veut avoir toutes les armes sous sa main et à sa disposition. Il est très-bien fourni ; on y voit des milliers de canons de toute forme et de toute grandeur. Comme la rouille exerce de grands ravages dans les pays chauds, il y a une compagnie de soldats continuellement occupés à fourbir les armes diverses contenues dans l'arsenal. Les *Thai* font eux-mêmes la poudre dont ils se servent à la guerre ; mais il paraît qu'elle n'a pas beaucoup de force, puisque, au rapport des soldats eux-mêmes, les boulets ont de la peine à atteindre leur but. De plus, comme les artilleurs ne

connaissent pas l'art de pointer le canon, ils tirent au hasard et presque toujours en pure perte.

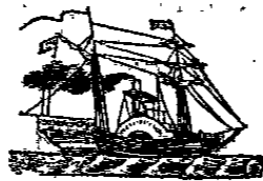
Les forteresses qui défendent l'embouchure des rivières et les villes maritimes sont fort élégantes et bien entretenues; elles sont construites d'après des modèles européens. L'extérieur est formé d'un large mur en briques protégé intérieurement par une forte chaussée en terre, laquelle se termine en talus. Le milieu de la forteresse est occupé par une multitude de petits bâtiments destinés à contenir les munitions, et tout autour règnent de grands hangars couverts en tuiles qui servent d'asile aux soldats. Chaque forteresse est pourvue d'une centaine de bouches à feu qui seraient formidables si elles étaient servies par d'habiles canonniers.

Les *Thai* traitent les vaincus avec beaucoup d'humanité; toutefois, après les avoir dépouillés de leurs joyaux et autres choses précieuses qu'ils possédaient, ils les emmènent à la capitale où le roi leur fait distribuer du riz, de l'argent et les bois nécessaires pour se faire une maison. Dès qu'ils sont établis, on leur choisit des chefs parmi eux, et bientôt ils jouissent des mêmes privilèges que les Siamois eux-mêmes. Il n'en est pas ainsi des rois et

des princes rebelles pris à la guerre : on les met dans des cages de fer, on les expose aux outrages de la populace pendant quelques jours, après quoi on les garde enchaînés dans un affreux cachot.

La marine du roi de Siam se compose d'environ cinq cents barques de guerre, et de vingt navires à l'européenne, dont quatre frégates et seize corvettes ou bricks de guerre. Les barques sont de deux sortes : les unes, plus petites, sont des galères à cinquante ou soixante rames ; elles ont deux mâts et deux belles voiles en toile ; elles sont élégantes, bien peintes et munies de deux petits canons établis sur un affût en forme de colonne, l'un à la proue, l'autre à la poupe ; les autres barques sont de la grosseur d'un navire ordinaire, elles ont trois mâts, quatre canons avec cent ou cent cinquante soldats. Le devant et l'arrière de ces barques représentent des dragons, des tigres, des lions et autres animaux monstrueux dorés ou peints avec de brillantes couleurs, ce qui présente un fort joli coup d'œil. Quant aux frégates et corvettes, elles ne diffèrent en rien des bâtiments de guerre européens ; elles portent de seize à quarante canons, et sont ordinairement commandées par un capitaine anglais, français ou portugais. Un combat naval tel

qu'il a eu lieu dans la guerre contre la Cochinchine, en 1834, est quelque chose de fort curieux. Pendant que les frégates et les corvettes parcouraient les côtes pour capturer les jonques des ennemis, les barques de guerre s'avançaient de front jusqu'à la portée du canon ; alors les Cochinchinois et les Siamois tiraient les uns sur les autres leurs canons d'avant, puis, par une manœuvre rapide, on faisait tourner les barques pour tirer les canons de l'arrière, ensuite on recommençait la même manœuvre sans discontinuer pendant toute la journée, après quoi la flotte siamoise, poussant des cris affreux et lancée à force de rames, se précipita sur les Cochinchinois qui s'enfuirent en désordre, et livrèrent la province de *Chao-Dôk* à leurs ennemis dévastateurs.



CHAPITRE ONZIÈME.

COMMERCE.

Le royaume de Siam doit être naturellement commerçant, puisque ses ports et ses quatre grands fleuves sont le débouché de toutes les productions intérieures depuis les frontières de la Chine; aussi remarque-t-on que tout le monde y a le génie du commerce; d'un bout du royaume à l'autre, tout y est en mouvement, les canaux et les fleuves sont parcourus en tous sens par des barques innombrables, qui viennent verser leur tribut de marchandises dans les boutiques et les entrepôts de la capitale. Dans l'intérieur, presque tout le commerce se fait par échange, les Chinois

surtout, se répandent dans les plaines et jusque dans les forêts et les montagnes, pour échanger des étoffes, de la vaisselle et de la quincaillerie chinoise, contre le riz, le coton et les diverses productions des provinces qu'ils parcourent.

Les principaux marchands sont : le roi, les princes, les ministres, les négociants chinois, les mandarins, les Malais, les Arabes. Il y a, en outre, un négociant anglais, un hollandais et un portugais. Chaque année, le roi envoie à Syngapore, à Java et en Chine de quinze à vingt navires. Les grands mandarins expédient aussi chacun deux ou trois jonques; certains riches chinois en possèdent jusqu'à cinq ou six; dans la capitale, il y a toujours un grand nombre de bâtiments en construction. Quant aux navires arabes, il en vient tous les ans neuf ou dix, de Madras et de Surate. A l'époque de la nouvelle année chinoise, on voit arriver de l'île d'Hainan, de Canton, du *Fo-Kien* et autres ports de Chine, cinquante à soixante grosses sommes ou jonques, chargées de marchandises et de plusieurs milliers d'émigrants, qui viennent chercher fortune à Siam.

Il y a pour les Européens, trois grandes diffi-

cultés qui entravent le commerce : la première, c'est la difficulté d'écouler rapidement leurs marchandises ; la seconde, de se faire payer dans un bref délai ; et la troisième, de pouvoir compléter promptement leur cargaison ; de sorte que, si un navire français, par exemple, allait à Siam, il lui faudrait deux ou trois mois pour vendre, plus, deux ou trois mois pour se faire payer, et encore deux ou trois mois pour charger ; c'est ce qui faisait dire au vénérable évêque Joseph Laurent, que celui qui songeait à commercer avec Siam devait amener trois navires : un chargé de présents pour le roi et les ministres, un autre chargé de marchandises, et le troisième chargé de patience. Les Chinois et les Arabes, que l'expérience a instruits, savent la vraie manière de commercer à Siam ; ils bâtissent de grands entrepôts, où ils amassent, petit à petit, une grande quantité de marchandises, ayant soin de profiter de toutes les occasions favorables pour les avoir à meilleur marché. Quand leurs bâtiments arrivent, ils déchargent et rechargent aussi vite qu'ils veulent, et, pendant que leur navire va faire un second voyage, leurs agents, après avoir attendu que le délai de trois mois soit expiré, s'en vont exi-

ger des acheteurs le paiement des marchandises, au moyen duquel ils en achètent de nouvelles. De cette façon, les magasins se remplissent et se désemploient alternativement, et les voyages se font sans interruption. Telle est la vraie et unique méthode que doivent suivre les Européens qui songeraient à entreprendre des relations commerciales avec Siam.

Pour donner une idée du commerce de ce royaume, je mets sous les yeux du lecteur le tableau des articles d'importation et d'exportation, avec la quantité des principales marchandises exportées dans l'espace d'une année.

ARTICLES D'EXPORTATION.	PRIX.	QUANTITÉS.
Riz mondé.....	20 ticaux le char.	1,500,000 chars.
Bois de tek.....	»	130,000 arbres.
Bois de sapan.....	1 tical le picul.	500,000 piculs.
Huile de noix de coco.....	10 ticaux le picul.	700,000 piculs.
Sucre (cinq qualités).....	7 ticaux le picul.	250,000 piculs.
Sucre de palmier.....	1 fuang la jarre.	180,000 jarres.
Sel.....	6 ticaux le char.	12,000 chars.
Poivre.....	10 ticaux le picul.	70,000 piculs.
Cardamome.....	200 ticaux le picul.	700 piculs.
Cardamome bâlard.....	»	6,000 piculs.
Laque en bâtons (teinture rouge).....	16 ticaux le picul.	11,000 piculs.
Etain.....	24 ticaux le picul.	5,000 piculs.
Fer.....	»	20,000 piculs.
Ivoire.....	»	500 piculs.
Gomme-gutte ou de Camboge.....	80 ticaux le picul.	600 piculs.
Cornes de rhinocéros.....	»	70 piculs.
Cornes de jeunes cerfs.....	»	30,000 paires.
Cornes de vieux cerfs.....	»	200 piculs.
Cornes de buffes.....	»	300 piculs.
Nerfs de cerfs ou de dâims.....	»	250 piculs.

ARTICLES D'EXPORTATION.	PRIX.	QUANTITÉS.
Peaux de rhinocéros.....	»	300 piculs.
Os de tigre.....	»	70 piculs.
Peaux de buffles et de vaches.....	1 tical la peau.	120,000 peaux.
Benjoin.....	100 ticaux le picul.	200 piculs.
Nids d'oiseaux ou hirondelles de mer..	»	20 piculs.
Poisson sec (trois espèces).....	»	100,000 piculs.
Crevettes sèches.....	»	20,000 piculs.
Balatchang ou kapi.....	»	20,000 chars.
Huile de bois.....	de 5 à 6 tic. le picul.	25,000 piculs.
Résine.....	»	16,000 piculs.
Bois rose.....	»	250,000 piculs.
Damars ou torches.....	1 fuang le paquet	300,000 paquets.
Rotins.....	1 fuang le paquet	260,000 paquets.
Ecorces pour la teinture.....	»	300,000 piculs.
Bicho de mer ou sangsues de mer....	»	5,000 piculs.
Or en poudre.....	»	»
Coton.....	»	200,000 balles.
Indigo demi-liquide.....	»	60,000 pots.
Kélé (bois pour la teinture jaune)....	»	»
Plomb.....	8 ticaux le picul.	6,000 piculs.
Bois d'aloès ou bois d'aigle.....	8 ticaux le katy,	»
Tabac.....	et c. les 1,000 tablettes	»
Pierres précieuses brutes.....	de 20 à 60 tic. le katy.	»
Ebene.....	»	»
Huile de poisson.....	de 2 à 3 tic. le picul.	»
Poivre long.....	»	»
Ecaille de tortue.....	»	»
Plumes d'oiseaux.....	»	»
Oignons.....	1 tical le picul.	»
Gingembre.....	»	»
Poêles ou marmites de fer.....	»	»
Sardines salées.....	»	90,000 piculs.
Café.....	16 ticaux le picul.	12,000 piculs.

Les principaux articles d'importation sont : les langoutis, toiles de coton, verreries, porcelaines, faïences, quincaillerie européenne, canons, fusils, drap rouge et vert, coutellerie, indiennes, casimir rouge, vert, etc., acier en barres, essence de sandal, encens, bleu de Prusse, opium, soieries de Chine, thé, farine de froment, savon, pa-

pier, lunettes, vitres, grenaille de plomb, canelle, fil de coton rouge, toile de coton rouge, parapluies, parasols, poudre, feuilles de cuivre pour les navires, clous, fer-blanc, couleurs, toiles à voile, velours, fils d'or et d'argent, baïonnettes, zinc, bière, vin, brandi, rhum, gin, alun, clous de girofle, camphre, vases d'or et d'argent de Chine, miroirs, images, clinquant, malles et boîtes chinoises, vases de cuivre blanc et cuivre jaune de Chine, statuettes de Chine, papier-amadou, tabac chinois, encre de Chine, ails confits de Chine, oranges et fruits divers, bâtons odoriférants, papiers de couleur, outils divers de Chine et d'Europe, vermillon, serrures, minium, tuiles de Chine, carreaux de Chine, huile de camphre, montres, horloges, boîtes du Japon incrustées de nacre, eau de cologne, articles de parfumerie, objets de curiosité, etc.

Traité d'amitié et de commerce entre Sa Majesté le magnifique roi de Siam et les États-Unis d'Amérique :

Sa Majesté souveraine, le magnifique roi, qui réside dans la ville de *Krung-thèph-mahá-nakhon-siajuthaja*, a chargé le *chao-phaja-phra-khlang*, l'un de ses premiers ministres d'État, de s'entendre avec Edmond Roberts, ministre des États-

Unis d'Amérique, envoyé par le gouvernement de ce pays et agissant en son nom, sur la conclusion d'un traité de sincère amitié et d'entière bonne foi entre les deux nations. Pour atteindre ce but, les Siamois et les citoyens des États-Unis d'Amérique entretiendront loyalement des rapports de commerce dans les ports de leurs nations respectives aussi longtemps que le ciel et la terre dureront.

Ce traité a été conclu le mercredi, dernier jour du quatrième mois de l'année 1194, appelée *pi-marong-chatava-sok* (ou année du Dragon), date qui correspond au vingtième jour de mars de l'an de notre Seigneur 1833. L'un des originaux est écrit en siamois, l'autre en anglais. Mais, comme les siamois ignorent l'anglais, et les Américains le siamois, une traduction portugaise, et une en chinois ont été annexées aux originaux pour servir de témoignage à leur contenu. L'écrit est de même teneur et date, dans les langues susdites; il est signé, d'une part, du nom du *chao-phaja-phra-khlang*, et scellé du sceau de la fleur de lotus, en cristal, et d'autre part, signé du nom d'Edmond Roberts, et scellé d'un sceau représentant un aigle et des étoiles.

Une copie du traité sera gardée dans le Siam, et

T'autre emportée par Edmond Roberts aux États-Unis. Si le gouvernement des États-Unis ratifie le dit traité et y appose le sceau du gouvernement, le Siam le ratifiera aussi de son côté et y apposera le sceau de son gouvernement.

Art. 1^{er}. Il y aura paix perpétuelle entre les États-Unis d'Amérique et le magnifique roi de Siam.

Art. 2. Les citoyens des États-Unis auront pleine liberté d'entrer dans tous les ports du royaume de Siam avec leurs cargaisons, de quelque nature que soient lesdites cargaisons, ils jouiront en outre de la liberté de les vendre à tous les sujets du roi, ou autres qui désireront les acheter ou échanger contre tous produits ou fabricats du royaume, ou tels autres articles que l'on peut y trouver. Les officiers du roi n'imposeront aucun prix aux articles que les marchands des États-Unis auront à vendre ou aux marchandises qu'ils désireront acheter; le commerce sera libre des deux côtés, pour vendre, acheter ou échanger, aux termes et prix que les propriétaires jugeront convenables. Toutes les fois que lesdits citoyens des États-Unis voudront partir, ils auront la liberté de le faire, et les officiers compétents leur délivreront des passe-ports, à moins que quelque empêchement légal ne prescrive le

contraire. D'ailleurs, rien de ce qui est contenu dans cet article ne doit donner à entendre qu'on garantisse la permission d'importer ou de vendre des munitions de guerre à d'autres qu'au roi, qui, s'il ne les demande pas, ne veut pas être engagé à les acheter ; ni la permission d'importer de l'opium, regardé comme objet de contrebande, ou d'exporter du riz, qui ne peut être embarqué comme article de commerce.

Art. 3. Les navires des États-Unis qui entreront dans l'un des ports des États de Sa Majesté pour vendre ou acheter des marchandises, paieront, au lieu de taxes d'importation et d'exportation, droits de tonnage, licence de commerce ou quelque autre charge que ce soit, une taxe de jaugeage établie de la manière suivante : le mesurage sera fait d'un côté à l'autre, au milieu de la longueur du vaisseau, et si c'est un navire à un seul pont, sur ce pont, dans le cas contraire, sur le bas pont. Pour chaque navire marchand il sera payé 1700 ticaux ou *bats* par brasse siamoise de la largeur déterminée comme il a été dit ci-dessus, ladite brasse estimée à soixante-dix-huit pouces anglais ou américains, correspondant à quatre-vingt-seize pouces siamois. Mais si ledit navire vient sans marchan-

dises, et achète une cargaison argent comptant seulement, il paiera alors la somme de 1500 ticaux ou *bats* pour chaque brasse ci-devant décrite. De plus, la susdite taxe de mesurage ou jaugeage ni aucune autre charge quelconque ne pourront être exigées d'aucun vaisseau des États-Unis entrant dans un port siamois pour s'y radouber, obtenir des rafraîchissements ou s'informer de l'état des marchés.

Art. 4. Si par la suite on diminue en faveur de quelque autre nation les taxes que les vaisseaux étrangers ont à payer, on les diminuera également en faveur des vaisseaux des États-Unis.

Art. 5. Si un navire des États-Unis fait naufrage sur quelque point des États du magnifique roi, les personnes échappées au naufrage seront soignées, entretenues avec hospitalité aux frais du roi, jusqu'à ce qu'elles trouvent une occasion pour retourner dans leur pays. La propriété sauvée d'un tel naufrage sera conservée avec soin et rendue à ses légitimes maîtres. Les États-Unis rembourseront à Sa Majesté les dépenses occasionnées par le sauvetage.

Art. 6. Si un citoyen des États-Unis, venu au Siam dans un but de commerce, contracte des

dettes envers des individus du Siam, ou si un individu du Siam contracte des dettes envers un citoyen des États-Unis, le débiteur sera obligé de produire et de vendre tous ses biens pour payer sa dette. Si le produit de cette vente de bonne foi ne suffit pas, le débiteur ne sera pas engagé pour le reste, et le créancier ne pourra ni le retenir comme esclave, ni l'emprisonner, ni le fouetter, ni le châtier de quelque autre manière que ce soit, pour le forcer au paiement complet de sa dette; devant au contraire le laisser en pleine liberté.

Art. 7. Les marchands des États-Unis qui viendront dans le royaume de Siam pour y commercer et désireront y louer des maisons, loueront les factoreries du roi, et les paieront conformément au prix d'usage. Si lesdits marchands débarquent leurs marchandises, les officiers du roi en feront le compte, mais ne prélèveront aucune taxe sur ces marchandises.

Art. 8. Si des citoyens des États-Unis, leurs vaisseaux ou leurs propriétés, viennent à tomber dans les mains des pirates, et qu'on les amène dans les États du magnifique roi, les personnes seront mises en liberté, et les propriétés rendues à leurs légitimes maîtres.

Art. 9. Les marchands des États-Unis faisant le commerce au Siam respecteront et suivront, dans toutes leurs prescriptions, les lois et ordonnances du pays.

Art. 10. Si par la suite quelque nation étrangère autre que la nation portugaise demande et obtient de Sa Majesté son consentement pour établir des consuls résidant au Siam, les États-Unis auront la liberté d'en établir aussi concurremment avec toute autre nation étrangère.

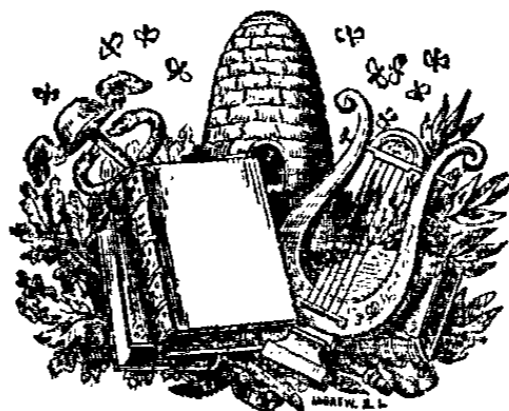
CERTIFICAT DE RATIFICATION.

Le présent est pour certifier qu'Edmond Roberts, envoyé spécial des États-Unis d'Amérique, a délivré et échangé un traité ratifié au jour et à la date ci-après mentionnés, et que ledit traité a été signé et scellé dans la royale ville de *Si-Ajuthaja*, capitale du royaume de Siam, le vingtième jour de mars mil huit cent trente-trois, correspondant au quatrième mois de l'année du Dragon.

En foi de quoi, nous, le magnifique roi de Siam, ratifions et confirmons ledit traité en y apposant notre sceau royal, ainsi que les sceaux de tous les premiers ministres d'État dans la ville de *Si-Aju-*

thaja, le quatorzième jour du cinquième mois de l'année appelée l'année du Singe, le *sacarat* ou an de l'ère étant le onze cent quatre-vingt-dix-huitième, ce qui répond au quatorzième jour du mois d'avril de l'an du Christ 1836.

Ici sont empreints les sept sceaux de l'empire.



CHAPITRE DOUZIÈME.

ARTS ET INDUSTRIE.

ASTRONOMIE ET ASTROLOGIE.

Les Siamois ont plusieurs livres, traduits du bali, qui traitent du cours du soleil et de la lune, des constellations du zodiaque, des planètes, et des présages qu'il faut tirer du cours des astres; mais cette science n'est cultivée que par les brames, qui sont les devins du roi, et par un petit nombre d'érudits, qui ne s'y adonnent que pour exploiter la crédulité du peuple, ou pour se faire une réputation de savants. Du reste, ils n'emploient ni télescopes, ni aucun autre instrument astronomique, et toute leur science est fondée sur des calculs bi-

zarres auxquels il est difficile d'ajouter foi. Aussi arrive-t-il que ces prétendus astronomes ou plutôt astrologues se trompent très-souvent dans leurs prédictions, ce qui leur attire de temps en temps des volées de coups de rotin, qui ne les rendent ni plus savants ni plus prudents.

MATHÉMATIQUES.

Les mathématiques sont aussi très-peu cultivées à Siam; il y a cependant quelques bons livres de mathématiques qui enseignent l'arithmétique et l'art de résoudre, au moyen de calculs ingénieux, les problèmes les plus difficiles. Les secrétaires des mandarins et des ministres sont à peu près les seuls qui sont un peu versés dans cette science. A l'aide de l'abaque chinois, les négociants et leurs commis sont à même de faire, en quelques minutes, les calculs les plus compliqués.

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.

Les *Thai* n'ont point de cartes géographiques, même de leur propre royaume; ils se contentent d'écrire, à la suite les uns des autres, les noms des

villes et des villages de chaque province, en indiquant leur distance approximative ; il n'y a qu'un petit nombre de princes ou de mandarins qui, après s'être procuré des atlas ou des cartes européennes, ont étudié un peu la position relative des principales contrées du globe. Quant à l'histoire, ils ne l'ont étudiée que dans leurs annales ou dans celles des Chinois et des Birmans.

MÉDECINE.

Il y a un mandarin chef de tous les médecins royaux ; ceux-ci sont divisés en plusieurs bandes, qui font le service à tour de rôle. Ils sont tenus à veiller au palais jour et nuit pour donner leurs soins aux malades de la cour, ils accompagnent l'armée, les princes et les mandarins dans leurs courses. Tous ces médecins reçoivent une solde du roi et leur dignité passe à leurs enfants. Ils sont divisés en deux classes, les médecins proprement dits, et les chirurgiens ; ou, pour parler le langage des Siamois, ceux qui guérissent les maladies internes et ceux qui guérissent les blessures. Outre les médecins du roi, il y en a une infinité d'autres qui, sans études préalables, sans examen

et sans diplôme, se constituent eux-mêmes docteurs ; il suffit pour cela de se procurer un livre de *tamra* ou recettes, une petite boîte à compartiments renfermant des petits sachets de pilules, des onguents, quelques fioles d'essences ou de poudres sternutatoires, de camphre, d'huile balsamique ; mais surtout il faut savoir assaisonner tout cela de verbiage et de charlatanisme. En général, tous ceux qui ne font que commencer à pratiquer cet art ne font rien qui vaille pendant les huit ou dix premières années ; mais après cela, l'expérience venant à leur aide, ils finissent par devenir de bons médecins. Le peuple, qui n'a pas plus de confiance qu'il ne faut à cette foule de charlatans, se garde bien de prendre et de payer leurs remèdes en aveugle. Un malade fait venir le médecin, lui expose son mal et puis lui demande s'il peut le guérir ; l'autre, après une mûre réflexion, et après s'être bien rendu compte des symptômes de la maladie, répond : Oui, je puis vous guérir. Le malade reprend : Eh bien ! quand vous m'aurez guéri, je vous donnerai tant. Si cela plaît au docteur, on passe un écrit, après quoi le docteur demande deux cierges pour adorer l'Esculape des Indiens, et la somme de six *salûng*

(4 fr. 50 c.) pour achat de médecines. Après quelques essais, si le malade va mieux, le charlatan redouble d'efforts pour tâcher d'arriver à une parfaite guérison; mais s'il n'y a pas de mieux, il plante là son malade et s'en va chercher fortune ailleurs.

Il y a deux systèmes de médecine très en vogue à Siam, le système chinois et le système indien. Les médecins chinois sont forts pour tâter le pouls, il leur faut près d'un quart d'heure pour cette opération, et ils croient découvrir dans le battement des artères l'état intérieur du malade et tous les symptômes possibles du mal. Après vous avoir tâté le pouls, ils vous prescrivent une décoction de tels ou tels paquets de médecines chinoises qui ressemblent aux paquets de thé et contiennent une foule de drogues, parmi lesquelles on distingue des écorces, des racines, du bois, des feuilles sèches, des os, des insectes et même des mille-pieds desséchés. Vous voilà donc condamné à boire pendant quinze jours, un mois, de cet abominable thé qui revient à quinze sous le paquet.

Les médicaments siamois consistent surtout en poudres ou en pilules, ils sont composés de simples, de fleurs, de racines et de bois odoriférants;

on délaie les poudres ou les pilules dans une petite tasse d'eau tiède, qui se boit avec la plus grande facilité. Ces remèdes ne guérissent pas toujours, mais ne peuvent jamais faire de mal. Parmi les innombrables recettes, il en est qui contiennent plusieurs substances auxquelles le charlatanisme attribue de grandes vertus, comme on peut en juger par la recette suivante : « Formule médicale contre la chaleur qui provient d'une affection morbifique : prenez de la corne de rhinocéros, une partie ; dent d'éléphant, une partie ; dent de tigre, une partie ; dent de crocodile, une partie ; dent d'ours, une partie ; os de vautour, de corbeau et d'oie, une partie ; corne de bison, une partie ; corne de cerf, une partie ; bois de sandal, une partie ; frottez ces substances sur une pierre avec de l'eau pour véhicule, buvez-en la moitié et frottez-vous avec l'autre moitié ; la chaleur morbifique s'en ira. »

Les *Thai* possèdent plusieurs bons livres de médecine traduits du bali ; les uns traitent des vertus et des propriétés des substances végétales et minérales, les autres traitent de l'anatomie du corps humain, des veines et des artères ; il y en a qui décrivent les symptômes des maladies et des fièvres ;

enfin, les autres ne contiennent que des formules ou recettes qui, en général, sont très-bonnes, et confirmées comme telles par l'expérience de plusieurs siècles.

Le régime qu'on fait suivre aux malades est bien différent de celui qu'on suit en Europe ; on ne leur donne à manger que du potage de riz très-liquide avec un peu de poisson séché au soleil ; on leur fait prendre des bains, ou plutôt on leur administre des douches trois à quatre fois par jour ; le garde-malade prend une bonne gorgée d'eau dans laquelle on a fait infuser des plantes médicinales, et il la souffle sur le malade avec une telle violence que l'eau lui arrive sur le corps à l'état de vapeur ; opération qu'il répète pendant près d'un quart d'heure. Il est indispensable aussi de se faire masser ; une personne habile dans cet art presse et masse tous les membres du malade, surtout les bras, le ventre et les cuisses ; d'autres fois le médecin monte sur les genoux du malade et, se tenant debout, il se met à lui fouler le corps ; ils prétendent par là remettre les nerfs dans leur état naturel.

Les principales maladies qui règnent à Siam sont pour les enfants, les vers, la rougeole et la petite vérole ; on a commencé à introduire la vac-

cine dans le pays, ce qui n'empêche pas que la petite vérole emporte quelquefois le tiers des enfants. Les grandes personnes sont sujettes à la dysenterie dont on guérit le plus souvent. Les fièvres intermittentes sont assez ordinaires, sans être dangereuses ; mais les fièvres malignes, qu'ils appellent fièvres des bois, sont presque toujours mortelles ; heureusement qu'elles sont rares. Depuis une trentaine d'années le choléra asiatique sévit de temps en temps avec plus ou moins d'intensité. Les Siamois prétendent que toutes leurs maladies viennent du vent ; pour dire que quelqu'un a eu une attaque, ils disent que le vent l'a pris ; aussi font-ils grand usage du camphre, de l'ammoniaque, poivre, gingembre et autres excitants pour chasser le mauvais vent du corps des malades. Il paraît que le mal vénérien est assez répandu dans la classe des riches, ce qui est une juste punition de la polygamie et de leurs débauches. Il y a quelques lépreux, et plus encore de gens couverts de dartres incurables. Quant aux autres plaies, les médecins ont des onguents ou des emplâtres très-efficaces pour les guérir.

MUSIQUE.

Les *Thai*, étant un peuple ami de la gaieté et des fêtes, cultivent beaucoup la musique ; il n'y a pas de village qui n'ait son orchestre ; tous les princes et les mandarins ont leur troupe de musiciens ; vous ne pouvez aller nulle part sans entendre jouer des instruments. Leur musique ne comporte pas les accords, des tierces, quintes, etc., mais seulement l'accord de l'octave, de sorte qu'elle est toujours à l'unisson, et, ce qui fait l'agrément de leur musique, c'est la variété des instruments et la volubilité de l'exécution. Leurs principaux instruments de musique sont : le *khong-vong*, le *ranât* ou harmonica, la guitare, le violon, la flûte, le haut-bois, le *takhè*, les cymbales, les trompettes, la conque, l'orgue lao et les tambours. Dans les comédies, toutes les fois que les acteurs chantent des couplets, ils s'accompagnent avec les castagnettes pour marquer la mesure, et le bruit de ces bois sonores n'est pas sans agrément. J'ai déjà parlé ailleurs de l'orgue lao dont les Siamois ne font presque jamais usage, mais le *khong-vong* est d'un magnifique effet ; c'est un instrument

composé d'une série semi-circulaire de timbres suspendus sur des ficelles, et sur lesquels le musicien frappe avec deux petits marteaux de bois qu'il tient à chaque main. Quand les timbres sont bien justes, et que le joueur est habile, les sons de cet instrument sont très-harmonieux, et cependant si forts qu'on les entend d'un quart de lieue et plus. L'harmonica dont ils se servent est tantôt en plaques de bois sonore, tantôt en plaques d'airain. Ils ont plusieurs espèces de violons dont le plus petit est formé d'une moitié de coco fermée par de la peau de boa ; il rend des sons criards et très-aigus. Leur guitare est presque aussi agréable que celle d'Europe. Ils ont plusieurs sortes de flûtes, une entre autres dans laquelle on souffle par le nez. Outre les grandes cymbales, ils en ont encore une petite espèce dont le son aigu et perçant est d'un très-bon effet ; leurs tambours sont faits de peau de bœuf, ils en ont cinq espèces dont quelques-uns ressemblent à un cône allongé, et ne se frappe que d'un côté. Dans leurs cérémonies funèbres, ils se servent d'une sorte de clarinette criarde dont le son est vraiment très-lugubre. Le *takhè* est un instrument très-curieux ; c'est comme une longue guitare à cordes métalliques ; elle est posée à terre,

et les dames des princes dont la main est munie de grands ongles postiches, en tirent des sons assez forts et agréables.

Le caractère de la musique des Siamois est la volubilité jointe à l'expression; néanmoins, quelqu'un qui l'entendrait pour la première fois, n'y verrait peut-être que ce que nous appelons en France des roulades et des ritournelles, car, en effet, ils répètent souvent et presque à satiété certaines phrases musicales; mais ce n'est pas sans motif; c'est pour impressionner plus vivement les auditeurs. Les chansons des *Thai* sont de deux sortes : les unes célèbrent les exploits des anciens héros; les autres sont des couplets amoureux qui, sous un voile allégorique et honnête en apparence, recèlent un sens lascif et impudique.

PEINTURE ET DESSIN.

Les *Thai* ont pris les Chinois pour modèles dans l'art de la peinture et du dessin, et jusqu'à présent ils sont restés encore bien au dessous de leurs maîtres; leurs dessins sont grossiers, ils ont un cachet grotesque et qui n'imité jamais la nature; ils dessinent des paysages sur des paravents, sur

les murs intérieurs des maisons; mais c'est surtout dans les palais et les pagodes qu'ils déploient avec un grand luxe toute leur science en peinture. C'est là que l'or est mêlé avec profusion aux plus riches couleurs, et ces images, toutes bizarres qu'elles sont, ne laissent pas que d'exciter l'admiration des Européens qui les ont visitées. Il y a, à Siam, une classe d'hommes appelés *alak*, qui soignent bien l'écriture; c'est ordinairement avec de la gomme-gutte détrempée qu'ils écrivent en beaux caractères jaunes sur une longue feuille de papier noir, qui est pliée de manière à former de soixante à quatre-vingts pages. Ils écrivent aussi avec l'encre de Chine sur de longues feuilles de papier gris, fait avec l'écorce d'un arbre appelé *koi*. On dit qu'il y a dans le palais une compagnie de dames très-habiles à graver, avec le stylet, des caractères et des figures sur les feuilles de palmier; elles n'ont pas d'autre métier, et le roi les loue pour faire des ouvrages de ce genre à l'usage des pagodes.

AGRICULTURE.

De temps immémorial les *Thai* se sont adonnés

à l'agriculture de préférence aux autres arts. Au mois de mai, ils vont sarcler les champs et, au moyen de la herse, ils purgent la terre de toutes les herbes; ensuite ils labourent avec une petite charrue qui peut avoir la largeur de la main. Dès que la première pluie est tombée, ils sèment le riz qui, arrosé par de nouvelles pluies, s'élève rapidement. La récolte n'a lieu qu'au mois de janvier. Le riz est battu sur les lieux mêmes, on brûle la paille et les racines pour bonifier le terrain.

Les jardins de Siam sont de deux sortes : les uns ne sont plantés que d'arbres fruitiers, et les autres de légumes. Pour les premiers, tout le travail des jardiniers consiste à entretenir les petits canaux où l'eau du fleuve monte tous les jours, à se prémunir contre les écureuils, les corbeaux et les chauves-souris, et à recueillir les fruits des arbres dans le temps favorable. Quant à ceux qui plantent des légumes, il leur faut faire des provisions d'urine putréfiée et de poisson pourri, qu'ils mêlent à une grande quantité d'eau ordinaire, afin d'obtenir des légumes superbes et abondants. Quant aux planteurs de cannes à sucre, poivre, tabac, etc., leur travail est très-pénible, mais aussi très-lucratif.

NAVIGATION.

Du temps de Louis XIV, le roi de Siam, appelé *Phra-Narai*, envoya un de ses navires en France, avec trois ambassadeurs ; mais arrivé aux environs du cap de Bonne-Espérance, il périt par un terrible naufrage. C'est là la plus grande navigation qu'aient jamais faite les Siamois ; depuis lors, ils n'ont pas dépassé Ceylan et Calcutta. Tous les ans, ils naviguent en Chine, à Syngapore et à Java. Ils n'ont que quatre ou cinq capitaines capables de conduire un navire par le moyen des instruments nautiques ; tous les autres, ignorant l'art de la navigation, conduisent leur bâtiment par routine, en suivant les côtes et pour ainsi dire à tâtons. La navigation à l'extérieur occupe annuellement une centaine de gros bâtiments ; mais le commerce intérieur ou du littoral emploie plus de mille barques jaugeant de dix à soixante tonneaux. Les *Thai* sont très-habiles dans la construction des barques de toutes dimensions ; ils sont aidés en cela par une troupe d'ouvriers birmans, par les Chinois et les Annamites chrétiens. Quand on construit

un navire, le ministre invite toujours quelque Européen à venir surveiller les travaux.

PÊCHE ET CHASSE.

Quoique la pêche et la chasse soient défendues par la religion, les Siamois ne laissent pas de s'y livrer sur tous les points du royaume; leurs chasseurs sont hardis, agiles, très-adroits. Il y en a parmi eux qui vont à la recherche des tigres, et qui tuent tous les ans une vingtaine de ces animaux féroces. Ils passent la nuit sur un arbre auprès de la fontaine où le tigre et le cerf viennent se désaltérer, et à chaque fois ils abattent plusieurs pièces de gibier. Le port d'armes est permis partout; il n'y pas de village où il n'y ait quelques chasseurs. Les peaux des bêtes se vendent aux Chinois, et leur viande, séchée au soleil, est d'une grande ressource pour les habitants.

Il serait difficile d'énumérer tous les instruments de pêche employés à Siam. Hors de la capitale, tout le monde pêche avec la ligne, la trouble, l'épervier, la senne, le harpon, la nasse, l'éliquet, les claies, etc., etc. A l'époque où le fleuve débordé rentre dans son lit, les rivières,

les canaux et les étangs fourmillent de poissons ; c'est alors que chacun fait sa provision pour toute l'année. On écaille le poisson, on le laisse tremper dans l'eau salée pendant une nuit ; le lendemain, on le lave à la rivière, puis on l'expose au soleil sur des claies de bambous ; après trois ou quatre jours, il est parfaitement sec et se conserve bien ; en vieillissant, ce poisson acquiert un goût de jambon ; c'est une nourriture très-saine, que plusieurs personnes préfèrent à la viande et au poisson frais.

ARCHITECTURE.

L'architecture est un art qui a toujours été bien cultivé à Siam ; il n'y a qu'à jeter un coup d'œil sur les gravures jointes à cet ouvrage pour se convaincre de l'habileté des Siamois à bâtir des édifices, des palais et des pagodes qui seraient dignes des nations civilisées. Leur architecture est un mélange des genres indien, chinois et européen. Ils ne bâtissent pas en pierres, mais toujours en briques ; leur ciment est composé de chaux et de sable, à quoi ils ajoutent de la mélasse et de l'eau dans laquelle ils ont laissé trem-

per longtemps de la peau de buffle et certaines écorces d'arbres. Le fait est que leurs constructions sont très-solides, en voici la preuve : quand on voulut bâtir les murailles de *Bangkok*, plusieurs mandarins vinrent chercher des briques aux ruines de *Juthia* ; mais leurs gens avaient tant de peine à détacher les briques du ciment, qu'ils furent obligés de renoncer à leur entreprise.

ARTS DIVERS.

Les *Thai* honorent beaucoup la sculpture ; presque toujours l'avant et l'arrière de leurs barques sont sculptés. Dans toutes les maisons, mais surtout dans toutes les pagodes, il y a toujours quelque ouvrage orné de sculptures plus ou moins délicates ; il est vrai qu'ils ont des bois très-propres à ce genre de travail. Ils font aussi des ouvrages de marqueterie et incrustations, soit en nacre de perle, soit en petits carrés de verre de différentes couleurs. Le gouvernement a une petite fabrique de verre où l'on souffle des petites bouteilles, et surtout des boules d'un verre mince qu'ils savent étamer avec certaines compositions métalliques de

manière à leur donner des reflets de couleur très-vive. Ils fabriquent donc du verre à couleurs rouge, bleue, jaune et verte. Ces verres étamés sont employés en incrustations dans le bois ou dans les murs et surtout pour l'ornement des pagodes. Il y a au palais des batteurs d'or qui sont très-habiles, car avec un tical d'or ils parviennent à faire mille feuilles de onze centimètres de longueur sur sept centimètres de largeur. C'est avec ces feuilles qu'ils font de si belles dorures au moyen du *rak* ou laque liquide, dont j'ai parlé ailleurs. Avec un petit fourneau et un soufflet à deux vents, les fondeurs en cuivre sont capables de faire des choses prodigieuses, par exemple de fondre une statue colossale de cinquante pieds de haut. Quand le moule de l'idole a été chauffé, les fondeurs s'établissent tout autour avec leurs petits fourneaux, chacun fond une centaine de livres de métal, et, au signal donné, deux hommes robustes montent en haut du moule avec leurs creusets pleins de métal fondu qu'ils versent par l'ouverture supérieure ; à peine ont-ils fini, que deux autres en versent autant, et ainsi de suite, sans interruption, jusqu'à ce que le moule soit plein. Les orfèvres font des ouvrages très-déliés ; ils savent

incruster l'or dans l'argent de manière à former des dessins fort élégants.

Les Siamois et les Chinois sont habiles à travailler les métaux ; mais ils sont fort peu avancés dans l'art de fondre le minerai, excepté cependant le minerai de fer, que les Chinois savent traiter d'une manière avantageuse. A Siam, grand nombre de personnes s'occupent d'alchimie, il y a même des princes et des mandarins qui se sont ruinés à force d'essais pour faire de l'or ou de l'argent. Il n'y a qu'un ou deux horlogers dans tout le pays ; quelques armuriers et un seul lapidaire qui travaillent pour le roi. Les métiers les plus nombreux sont : les potiers (qui, du reste, ne font que des vases grossiers non vernissés), les menuisiers, les charpentiers, les maçons, les tanneurs, les teinturiers, les pâtisseries et les cordiers. Ce sont les femmes qui font les nattes et qui exercent le métier de tisserand. Les principaux établissements qui peuvent mériter le nom de fabrique sont : les sucreries et les distilleries d'arak, les fours à chaux, les tuileries, les fonderies de canons et de poêles ou marmites de fer.

CHAPITRE TREIZIÈME.

LÉGISLATION.

Les Siamois possèdent un code de lois en quarante volumes, et divisé en trois parties. La première s'appelle *phra-tamra*, elle comprend les noms, les fonctions et les prérogatives de tous les offices. La seconde partie s'appelle *phra-thamnun*; elle renferme les constitutions des anciens rois. La troisième partie, qu'on nomme *phra-raxa-kamnot*, comprend les nouvelles lois depuis le règne de *Phra-Narèt*. Cette dernière partie se subdivise en outre en plusieurs *lakhana* ou sections dont voici les principales : *lakhana-chôn*, qui traite des brigands et des voleurs; *lakhana-thât*, touchant les

esclaves; *lakhana-phua-mia*, code conjugal; *lakhana-ku-jum*, qui traite des contrats et des dettes; *lakhana-vivat*, des disputes et procès; *lakhana-moradok*, des héritages, et *lakhana-bet-set* qui traite de diverses matières. J'ai lu tout le code des lois, elles m'ont paru en général très-sages, conformes à la loi naturelle et bien appropriées au caractère et aux mœurs de la nation pour laquelle elles ont été faites. On prétend que ce code de lois, pour le fond, est à peu près le même que celui du fameux Manu, législateur indien; il a été réformé et amplifié à plusieurs reprises, et surtout dans les temps modernes. Le roi doit toujours avoir le code dans sa chambre, et s'en faire lire tous les jours quelques pages. Tous les grands juges et les gouverneurs de province sont obligés d'en avoir un exemplaire; mais cela n'empêche pas que les lois ne sont guère suivies, comme on peut en juger par cet exemple-ci : la loi dit : « Tout procès doit être terminé en trois jours, » et cependant les juges les font durer de deux à trois ans.

Il y a trois sortes de tribunaux pour rendre la justice, celui des gouverneurs, celui des princes et celui du roi. Le gouverneur tient ses séances tous les jours dans une grande salle à portée de sa ré-

sidence; les membres de son tribunal sont : le *balat* ou lieutenant; le *jokabat* qui est comme le procureur du roi; sa fonction est de surveiller le gouverneur; le *mahat-thai* ou chef du peuple : c'est lui qui lève les soldats et fait exécuter tous les ordres du gouverneur en ce qui regarde le peuple. Le *sassadi*, gardien des rôles du peuple; c'est un office fort sujet à corruption, parce que les particuliers cherchent à se faire rayer des rôles pour de l'argent. Le *luáng-mûang*, qui est comme le maire de la ville, il est chargé de la police. Le *luáng-phëng*, ou gardien du code des lois; quand on rend la justice, c'est lui qui lit l'article des lois touchant le procès en question. Le *khun-khuëng*, qui est comme le prévôt, il commande les satellites. On comprend tous ces officiers et plusieurs autres, qu'il serait trop long d'énumérer, sous la dénomination générale de *kromakan*. Les gouverneurs de province n'ont droit de juger que les causes peu importantes, et, pour toutes les causes majeures, ils sont obligés de faire conduire les parties au grand tribunal du roi.

Chacun des grands princes constitués en dignité a son tribunal, ses juges et ses officiers; qu'on appelle *chang-vang*; mais, de même que les

gouverneurs, il n'a pas le droit de juger les affaires majeures; il doit les renvoyer toutes au grand tribunal. De plus, il ne lui est pas permis de juger les sujets des autres princes ou des grands mandarins, sans leur consentement.

La cour de justice s'appelle *lakhon-ban*, et le tribunal du roi se nomme *sála-luk-khun*. Le ministre de la justice, qui est un des grands princes, n'assiste jamais aux débats des procès; mais tous les jours on vient lui rendre compte des affaires qu'on a traitées. Le président du tribunal du roi s'appelle *phaja-rong-mûang*, il a sous lui une foule d'officiers dont les uns sont juges, conseillers, les autres sont chargés de la rédaction des pièces de procès, et ont sous leurs ordres plusieurs secrétaires qui tous les jours les suivent au palais de justice avec d'énormes paperasses sous le bras. L'endroit où l'on rend la justice est divisé en plusieurs petites salles où il y a des estrades couvertes de nattes sur lesquelles sont assis les mandarins avec des carreaux pour s'appuyer. La foule est à genoux sur le pavé, et les juges traitent les affaires tout en buvant le thé, fumant le cigare et mâchant le bétel. Quand quelqu'un veut intenter un procès, il commence par rédiger un acte d'accusation ou

rûàng-rao qu'il porte à l'un des chefs du tribunal. A l'instant même on envoie des satellites pour attacher le cou de l'accusé avec une espèce de mouchoir blanc, et on l'emmène au *thim* ou prison provisoire; là on le met aux fers, à moins qu'il ne paie pour en être exempt. Tout le temps qu'il restera dans le *thim*, les parents doivent lui apporter à manger, et encore faut-il à chaque fois donner la pièce au gardien. On mène l'accusé devant les juges qui tiennent séance, on lit l'acte d'accusation, puis on interroge les témoins, après leur avoir fait prêter serment. (A Siam le serment consiste en imprécations horribles contre soi-même, si l'on ne dit pas la vérité.) L'accusé a droit de faire éliminer certains témoins pour des motifs de parenté ou autres prévus par les lois; il peut aussi produire des témoins à sa décharge autant qu'il peut en trouver. Les dépositions étant écrites, on les scelle avec de la cire dans laquelle les parties impriment leur ongle, et les débats sont remis aux jours suivants. S'il arrivait que l'accusateur fût reconnu comme ayant calomnié son adversaire, il serait condamné à faire une compensation à la partie lésée, et à payer tous les frais du procès. Si l'accusation était pour cause de vol, on ferait admi-

nistrer des coups de rotin à l'accusé afin de lui faire déclarer ses complices et toutes les personnes à qui il aurait vendu et distribué les choses volées. On va saisir tous ces gens-là, et le procès se complique à ne plus finir. Les deux parties, chacune de son côté, font offrir de l'argent aux juges qui font exprès de traîner l'affaire en longueur; souvent même, au moyen d'une certaine somme, le coupable parvient à s'évader et à disparaître, et l'innocent en est pour ses frais et dépens. Presque toujours les parties en litige se ruinent mutuellement; quand elles n'ont plus rien à donner, les juges les plantent là. Le meilleur moyen de gagner un procès, est de promettre une grosse somme à quelque personnage influent qui se charge de votre affaire. Presque partout la justice est vénale, mais peut-être plus à Siam qu'ailleurs.

On dit que les prisons sont quelque chose d'affreux; ce sont des cachots obscurs, où les criminels sont entassés par centaines; heureusement qu'ils n'y restent que la nuit, car on les emploie tout le jour à scier des poutres, à porter des briques ou du sable, à faire des chemins, ou à d'autres ouvrages pénibles, et on ne leur donne pour nourriture qu'un peu de riz avec du sel; à l'entrée de la

nuit, ils rentrent en prison ; on les fait tous coucher les uns à côté des autres, on fait passer une longue chaîne dans un gros anneau de fer qu'ils ont à la jambe, le bout de la chaîne s'attache à un poteau avec un gros cadenas, de sorte qu'enchaînés ainsi les uns aux autres, ils ne peuvent pas se tourner, ils sont obligés de faire là leurs nécessités et de rester ainsi dans l'ordure et la vermine jusqu'au lendemain. Qu'on s'imagine tout ce qu'ont à souffrir ces malheureux dans une atmosphère fétide, par une chaleur de trente à trente-cinq degrés ! Ajoutez à cela les disputes, les injures, les malédictions, les paroles sales et les mauvais traitements des geôliers qui ont l'art de faire souffrir les prisonniers afin d'en extorquer quelques pièces de monnaie. Tout cela ne donne encore qu'une faible idée de ces tristes cachots ; aussi, une personne qui avait passé là une vingtaine de jours me disait : Père ! je ne crois pas que l'enfer soit plus horrible que la prison. Ceux qui sont jetés en prison pour dettes n'y restent pas longtemps, parce que leurs parents et leurs amis font tout leur possible pour payer leurs dettes et les faire sortir ; mais ceux qui y sont pour vol ou autres crimes ne peuvent être libérés que par un ordre formel du roi, et cependant un grand

nombre trouvent encore moyen d'en échapper ; ils envoient leurs parents ou leurs amis porter des présents et de l'argent au prince qui a l'inspection des prisons et lui en promettre encore davantage s'il veut bien élargir un tel. Celui-ci leur répond que cela n'est pas possible pour le moment, mais que cela pourra se faire plus tard. Il commence par faire venir l'individu pour travailler chez lui, ayant soin de l'envoyer coucher en prison ; quelque temps après il l'établit geôlier ; ensuite le garde encore quelque mois chez lui en lui permettant de sortir un peu ; enfin, après avoir reçu la somme convenue, il le laisse aller où bon lui semble.

Les prisonniers ordinaires portent seulement les fers aux pieds qui consistent en deux gros anneaux de fer qui sont rivés au dessus du mollet, et réunis l'un à l'autre par une chaîne d'une coudée de long, ce qui n'empêche pas de marcher, mais seulement de courir. Les grands criminels portent ce qu'ils appellent les cinq fers, c'est-à-dire, un collier de fer au cou, les menottes aux mains, les fers aux pieds et une chaîne à la ceinture, de plus on leur met quelquefois la cangue qui consiste en deux longues pièces de bois qui s'adaptent au cou au moyen de deux traverses. La cangue est plus ou

moins pesante selon la gravité des crimes ; outre sa pesanteur, elle gêne tous les mouvements, et surtout empêche de pouvoir prendre aucun repos.

Le code pénal inflige des supplices extraordinaires pour certains crimes ; par exemple, il ordonne de brûler vif celui qui aura fait fondre une idole d'or ou d'argent soustraite des pagodes. Les adultères sont marqués à la joue avec un fer chaud ; pour certains autres crimes, on les marque au front également avec le fer chaud. Les talapoins surpris en adultère sont dépouillés de leur habit jaune, flagellés jusqu'au sang, et puis condamnés pour toute leur vie à couper l'herbe aux éléphants ; cette peine équivaut aux travaux forcés ; c'est la peine des plus grands criminels, on les appelle *taphun*, et aucun d'eux, malgré les plus puissantes protections, ne peut se racheter de cette condition infamante.

Il y a encore une autre peine infamante fort en usage, on l'appelle *ta-ven*, voici en quoi elle consiste : le criminel portant les fers aux pieds, et la cangue au cou, est promené par toute la ville au son d'une cymbale avec un cortège de satellites armés ; à chaque fois qu'on bat de la cymbale, le coupable est obligé de crier à haute voix : J'ai commis tel crime, n'imitiez pas mon exemple ! et

s'il refuse de crier, ou s'il ne crie pas assez fort, un des satellites de derrière le frappe à coups de sabre. Cette sorte de procession se renouvelle trois jours de suite, après quoi il est encore conduit de la même manière en barque tout autour de la ville les trois jours suivants.

Selon le code pénal, la peine capitale doit être infligée pour meurtre et pour plusieurs autres crimes; mais depuis longtemps ces lois ne sont plus en vigueur, et la peine de mort est réservée uniquement au crime de lèse-majesté ou rébellion. Quand le cas s'en présente, le roi charge les grands princes et les ministres d'instruire le procès dans l'enceinte même du palais; lorsque l'affaire est jugée, les grands proposent au roi d'ordonner la peine de mort; le plus souvent le prince fait grâce au plus grand nombre qui sont condamnés à de moindres peines; les plus coupables sont emmenés par le mandarin exécuteur de la haute justice dans un endroit appelé *samre* au bas de la ville. Là on leur coupe la tête à coups de sabre ou bien on les attache à des poteaux, et on les perce à coups de lance, après quoi les cadavres sont empalés et fixés à des pieux où ils deviennent la pâture des oiseaux de proie. Si les rebelles sont de la famille

royale, on ne verse pas leur sang, mais on les coud dans des sacs de peau, où l'on met une grosse pierre, et on va les précipiter tout vivants au beau milieu du fleuve.

A Siam, il y a une loi qui doit paraître bien extraordinaire à des Européens, c'est que, s'il se commet un meurtre quelque part, toutes les maisons environnantes, à soixante toises à la ronde, en sont responsables et sont sujettes à une forte amende ; la même règle s'observe pour un suicide, c'est pourquoi, quand il y a des rixes ou des inimitiés entre deux personnes, les voisins accourent pour mettre le holà, et empêchent par tous les moyens que la mort ne s'ensuive. Si par hasard, pendant la nuit, quelqu'un venait à se pendre dans quelque localité, de bon matin, les habitants s'empressent d'envelopper le cadavre dans de vieilles nattes avec des pierres ou des briques, et vont le jeter dans la rivière en prenant toutes les précautions possibles pour n'être pas découverts.

La capitale est divisée en districts ou quartiers ; dans chaque quartier est établi un *nai-amphô*, qui fait les fonctions de commissaire de police. Quand on saisit un voleur ou un malfaiteur, c'est

chez le *nai-amphô* qu'il faut le conduire, et on lui paie la somme de huit francs pour qu'il ait l'obligance de mettre l'individu aux fers et de le conduire à la prison. Il est étonnant que dans une ville de quatre cent mille âmes il y ait si peu de troubles et de désordre ; cependant les commissaires de police ne font pas la ronde ; on ne voit pas de patrouilles de soldats ni de satellites rôder en tous sens comme dans les villes européennes. Ce qui retient le peuple *thai* dans le devoir, c'est la crainte de l'autorité, et il a bien raison de craindre, car, dans ce pays-là, l'autorité est terrible. Supposez qu'il s'élève quelque trouble dans un quartier de la ville et que la nouvelle en soit portée au palais ; bientôt vous voyez arriver deux ou trois cents satellites armés de bâtons et de sabres, ayant à leur tête un mandarin au regard sévère qui jure, maudit et fait empoigner tout le monde qu'il rencontre sur le lieu du désordre. Il faut voir avec quelle intrépidité ses satellites s'élancent au milieu de la foule, frappent, empoignent et lient les mains de leurs victimes. Tous ceux qui en ont le temps prennent la fuite, en un clin d'œil la place est vide, et le mandarin s'en retourne avec sa prise. On soumet à la flagellation tous ceux qu'on a

amenés, pour leur faire déclarer des complices qu'on va saisir ensuite ; tous ces badauds sont mis en prison, et pas un n'en sortira avant d'avoir payé ses quatre-vingts ticaux. Telle est la manière de faire la police à Siam !



CHAPITRE QUATORZIÈME.

LANGUE ET LITTÉRATURE.

ORIGINE ET COMPOSITION DE LA LANGUE THAI.

On peut affirmer que la langue *thai* tire son origine des brames qui sont venus de la partie orientale de l'Inde. En effet, dans les annales de Siam il est dit : qu'au commencement de l'ère de *Phra-Khodom*, deux brames, habitants des forêts, vinrent fonder la ville de *Sángxhalók* qui est la plus ancienne du royaume. La langue des Siamois s'appelait autre fois *sajám-phasá*, et lorsque les *Sajám* ou Siamois eurent pris le nom de *Thai*, leur langue s'est appelée *phasá-thai* (la langue des libres). C'est une langue en grande

partie monosyllabique, et presque tous ses mots polysyllabiques tirent leur origine de langues étrangères. Elle est une des trois langues chantantes qui soient connues dans l'univers, lesquelles sont : le chinois, l'annamite et le *thai*. On pourrait dire que la langue *thai* en renferme trois, à savoir : la langue vulgaire, la langue relevée et la langue sacrée. Plusieurs mots des nations voisines sont passés dans la langue vulgaire ; mais les langues relevée et sacrée sont presque entièrement composées de mots sanscrits et balis, un peu altérés et accommodés au génie et au langage des *Thai*.

DES LETTRES ET DE L'ALPHABET DE LA LANGUE THAI.

Cette langue compte vingt voyelles, diphthongues ou demi-voyelles, et quarante consonnes.

Les vingt voyelles, demi-voyelles et diphthongues sont :

๑ *a o* bref.

๒) *a* long.

อิ	i	bref.
อ	i	long.
อุ	u	bref.
อู	u	long.
อุ	u	bref.
อู	u	long.
ฤ	rù	demi-voyelle brève.
ฌ	rù	demi-voyelle longue.
ฌ	lù	demi-voyelle brève.
ฌ	lù	demi-voyelle longue.
เอ	e	long.
แ	ē	double e long.
ไ	ai	diphthongue brève.
ไ	ai	diphthongue brève.
โ	o	long.
เ	ao	diphthongue brève.
อ	am	demi-voyelle brève.
อะ	a:	très-bref.

Les quarante-quatre lettres se divisent en six classes, savoir :

Première classe, gutturales :

ก กข กค กฉ กช กง
ko khó khó kho kho kho ngo

Deuxième classe, palatales :

จ จข จค จช จง
cho xó xo so xo jo

Troisième classe, linguales :

ด ดข ดค ดช ดง
do to thó tho tho no

Quatrième classe, dentales :

ต ตข ตค ตช ตง
do to thó tho tho no

Cinquième classe, labiales :

บ บข บค บช บง
bo po phó só pho so pho mo

.....

Sixième classe, demi-voyelles, sifflantes, aspirées :

ย ร ล ว ศ ษ ส ห พ ฌ ญ
jo ro lo vo só só só hó lo o ho

ALPHABET.

L'alphabet *thai* est très-ingénieux en ce que, récité au complet, il forme un gros volume et comprend à peu près tous les mots de la langue, de sorte que l'alphabet est comme un dictionnaire. Je ne donnerai ici que ce qu'ils appellent *mě-nángsû* ou modèles des huit séries de l'alphabet.

Première série.

ก กา กิ กั กี้ กึ กุ เก แก ไก
ko ka ki ki kû kû ku ku ke kē kai
ไก ไก เก กั กะ
kai kô kao kam ka:

Deuxième série.

กน กัณ กาน กิน กัณ กัณ กัณ กุณ กุณ
kon kan kan kin kin kûn kûn kun kun

เคน แกน โคน กอน กวน เกียน เกียน เกิน
ken kën kôn kon ku-en ki-en kû-en kôn

Troisième série.

กบ กั๊บ กาบ กีบ กั๊บ กั๊บ กั๊บ กุบ กูบ
kob kab kab kib kib kûb kûb kub kub
เกบ แกบ โกบ กอบ กวบ เกียบ เกือบ เกิก
keb këb kôb kob ku-eb ki-eb kû-eb kôb

Quatrième série.

กค กั๊ค กาก กิก กั๊ค กั๊ค กั๊ค กุค กูก
kok kak kak kik kik kûk kûk kuk kuk
เกก แกก โกก กอก กวก เกียก เกือบ เกิก
kek këk kôk kok ku-ek ki-ek kû-ek kôk

Cinquième série.

กง กั๊ง กาง กิง กั๊ง กั๊ง กั๊ง กุง
kong kang kang king king kûng kûng kung
กุง เกง แกง โกง กอง กวง เกียง
kung keng këng kông kong ku-ang ki-eng
เก็อง เก็ง
kû-ang kông

Sixième série.

กต กัฏฏ กาด กิด กัด กัด กัด กุด กูฏฏ เกต
kot kat kat kit kit kūt kūt kut kut ket

แกต ไกต กอต กวต เกียต เกือต เกิต
kēt kôt kot ku-et ki-et kû-et kôt

Septième série.

กม กม กาม กิม กิม กิม กิม กุม
kom kam kam kim kim kum kum kum

กวม เกวม แกวม ไกวม กอวม กววม เกียวม
kum kem këm kôm kom ku-em ki-em

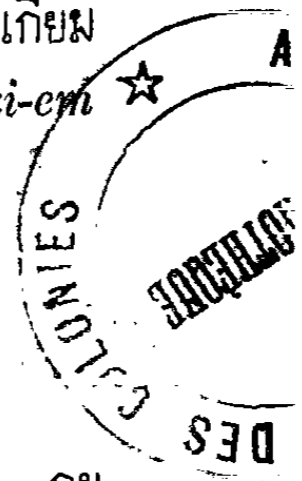
เกือวม เกียม
kû-em kôm

Huitième série.

เกอญ ไก กัย กาย กาว กิว กิว กिय กिय กุญ
kœi kai kai kai ka-o ki-u ki-u kû-i kû-i ku-i

กวย เกว แกว ไกย กอวย กววย เกียว
ku-i ke-u kē-o ko-ei ou kôi koi ku-ei kiau

เกือญ เกีย เกียะ เกือ เกือะ เกอ เกอะ กัว
kûei ki-a ki-a: kû-a kû-a: kô kô: ku-a



กั๋ว กะ แกะ โกะ เกะ กข กั๊ว กุ้ กรร
ku-a: ke: kē: kô: ko: ko kû kung kan
กรรพ
kam.

DES TONS DE LA LANGUE THAI.

Il y a cinq tons dans la langue *thai*, savoir : le ton droit ou *recto tono*, le circonflexe, le bas, le grave et le haut. Les cinq tons s'expriment dans l'écriture par les lettres qui se divisent en lettres hautes, basses et moyennes, aussi bien que par le secours de quatre accents lesquels servent à modifier le ton. Pour se faire une légère idée des tons, supposons que le *recto tono* soit représenté par la note musicale *sol*, le ton haut montera au *la* ou au *si* et même jusqu'au *ré*, selon qu'il s'agira de prose ou de poésie; le ton bas descendra au *fa* et même jusqu'au *ré* d'en bas. Quant au grave et au circonflexe, il est très-difficile de les faire comprendre au moyen des notes.

L'observation exacte des tons est ce qu'il y a de plus difficile dans la langue *thai*, et quiconque n'a pas l'oreille juste ne parviendra jamais à les bien distinguer; et, comme il y a toujours quantité

de mots presque semblables qui ne diffèrent que par les tons, il s'ensuit que celui qui est encore novice dans l'étude de cette langue est exposé à faire des contre-sens absurdes et ridicules. Par exemple, au lieu de dire *huá-phet* qui signifie diamant, il dira *huá-pet* (tête de canard); au lieu de dire *ao fai ma*, apporte-moi du feu, il dira : *ao fài ma*, apporte-moi du coton; ou bien au lieu de *khà rak khai*, j'aime les œufs, il dira *khà rak khài*, j'aime la fièvre. On s'est amusé à composer certaines phrases assez longues où presque tous les mots se ressemblent, par exemple celle-ci : *kháo bok khao và klài krung kao mi kháo pen rùb kháo mi khào kháo mén khao klún mài khào*, on dit que près de l'ancienne capitale il y a une montagne qui a la forme d'une corne où se trouve du riz blanc qui a une mauvaise odeur au point qu'on ne peut pas le manger.

Ce que je viens de dire pourrait faire supposer que la langue *thai* est bien pauvre; mais il faut considérer d'abord que tous ces mots qui nous paraissent semblables sont cependant bien différents et ne s'écrivent pas de la même manière; en second lieu, cette prétendue pauvreté est bien compensée par l'abondance des mots pour expri-

mer une seule et même chose; par exemple, il y a une douzaine de mots pour dire la tête, à savoir : *húa*, *sisá*, *sién*, *sirôt*, *utamang*, *kesá*, *kramom*, *kaban*, *sieraklào*, *ket*, *kesi*, *chom*. Il y a une infinité de choses qui s'expriment ainsi par plusieurs termes différents; ce sont comme autant de synonymes, qui cependant ne pourraient pas s'employer indistinctement les uns pour les autres; car telle expression convient au style vulgaire, et telle autre au style élevé. Les termes employés dans la poésie sont différents de ceux qu'on emploie en religion, et il faut avoir une grande connaissance de la langue pour savoir choisir les mots qui conviennent aux différents styles.

DES NOMS.

Il y a une certaine catégorie de noms composés qui sont fort curieux; par exemple, pour dire fleuve, on dit la mère des eaux; le lait, c'est l'eau de la mamelle; l'horizon, c'est le pied des cieux; la volonté, c'est l'eau du cœur; un fruit, c'est le fils de l'arbre; le cuisinier, c'est le père de la cuisine; le gouvernail, c'est la queue du tigre; les échelons sont les enfants de l'échelle; le compas,

c'est le bec de corbeau ; la charrue, c'est la tête de cochon ; les nœuds sont les yeux des arbres ; les larmes sont l'eau des yeux, etc., etc.

DES VERBES.

Dans la langue *thai* le même mot peut servir de nom, d'adjectif, de verbe et d'adverbe, en lui adjoignant des mots qui en modifient le sens. Les verbes n'ont pas de conjugaisons, les modes et les temps s'expriment par trois mots auxiliaires qui donnent le sens du présent, du passé et du futur ; au moyen d'une particule, d'un verbe actif on en fait un verbe passif.

DU STYLE DE LA CONVERSATION.

Les *Thai* sont d'une grande politesse dans la conversation ; au point que si l'on adresse la parole à quelqu'un sans lui donner le titre qui lui convient, on serait censé lui faire injure. En parlant à un enfant de basse condition on l'appelle rat ; aux enfants d'un bourgeois on dit monsieur rat, mademoiselle souris ; si on exprime le nom propre, on dit simplement monsieur, mademoiselle, en ajoutant le nom, par exemple, monsieur perro-

quet, mademoiselle abeille. On appelle père et mère les enfants des mandarins; par exemple, père rouge, mère argent, ou bien père rat, mère souris, quand on ne les appelle pas par leur nom propre. Les hommes et les femmes du peuple s'appellent monsieur, madame, mon chef, ma mère. En s'adressant à un homme, s'il est plus jeune, on lui dit : mon frère cadet, et s'il est plus âgé, mon frère aîné, ou bien mon père, mon oncle, mon aïeul, s'il est beaucoup plus vieux. Si la femme à qui l'on parle est plus jeune, il faut dire ma sœur cadette, et ma sœur aînée quand elle est plus âgée, ou bien ma tante, ma grand'mère quand elle est déjà vieille. En parlant à ceux qui sont constitués en dignité, on les appelle bienfaiteur, père bienfaiteur, monsieur le bienfaiteur. Quand on parle aux princes, il faut leur dire : puissant seigneur; et en leur parlant de soi : moi qui suis la poussière de vos pieds, moi qui suis sous la plante de vos pieds. Quand on adresse la parole au roi, on dit : grand et auguste seigneur, divine miséricorde, je suis un grain de poussière de vos pieds, vous dominez sur ma tête. En répondant à un grand on doit dire : ô mon père, ou bien je demande à recevoir vos ordres. Si l'on répond à un

prince ou au roi, à la fin de la phrase on ajoute : mon auguste seigneur ! je demande à recevoir vos ordres. Les laïques appellent les talapoins *phra* : qui signifie grand, bienfaiteur, seigneur, vous qui êtes le seigneur. En parlant du roi, il faut l'appeler le maître de la vie, le maître de la terre, le chef suprême, le grand roi, le grand et auguste seigneur qui est à la tête.

Les petits dialogues suivants que j'extraits de ma grammaire ont été composés par un talapoin fort instruit ; j'ai jugé à propos de les mettre ici pour donner une idée de la conversation dans les différentes classes de la société. D'ailleurs chacun de ces dialogues est comme un petit drame qui servira à faire connaître certaines particularités concernant les mœurs et usages des Siamois.

DIALOGUES.

I. UN PRINCE AVEC SON ESCLAVE.

Il y a un ordre du prince pour le page de service, nommé *Sing*, portant : *Sing*, va nous cher-

cher le nommé *Phuk*. *M. Sing*, après avoir reçu l'ordre, va pour prendre *M. Phuk* en lui disant : J'ai l'ordre de vous amener vers le prince. *M. Phuk* et *M. Sing* arrivent ensemble dans le vestibule du palais. Le prince interroge *M. Sing* : As-tu amené le nommé *Phuk*? *M. Sing* prosterné dit : Oui, auguste seigneur, je l'ai amené. — Où est donc ce *Phuk*? *M. Phuk* entre en rampant dans le vestibule. Ensuite le prince lui demande : Où es-tu donc allé? je n'ai pas vu ton visage ni tes yeux depuis longtemps. *M. Phuk* prosterné dit : O mon auguste seigneur! j'ai été malade, et c'est pour cela que je ne suis pas venu; vous ferez de moi ce que vous voudrez selon votre miséricorde. — Tu es un coquin; comment as-tu été malade? — Mon auguste seigneur! j'ai eu mal au ventre. — Soigne-toi pour te guérir, ensuite tu dois venir vers moi de temps en temps. — Auguste seigneur! je reçois vos ordres. — Allons, va-t'en. — Auguste seigneur, je reçois vos ordres.

II. UN GRAND AVEC UN INFÉRIEUR.

Le premier mandarin *Kra : lahôm* ordonna à *M. Sanit* qui était de service en lui disant : Monsieur

Sanit, il y a maintenant un ordre du roi qui nous enjoint sur notre tête de lever une armée, et de placer notre camp dans la ville du Camboge. Monsieur *Sanit*, il faut porter l'ordre du roi aux généraux, à leurs lieutenants et aux secrétaires qui ont des clients et le peuple du roi sous leurs ordres. Lorsque les généraux, leurs lieutenants, les chefs des compagnies furent rassemblés, le grand mandarin leur demanda : Vous tous, combien avez-vous d'esclaves du roi, combien en avez-vous de disponibles ? Les généraux et leurs lieutenants prosternés répondirent : Nous, esclaves sous vos pieds, nous prions le prince miséricordieux d'avoir de l'indulgence pour nous ; nous n'avons pas eu le temps de rassembler les clients et les esclaves du roi. — Préparez-les donc vite, vite. — Nous recevons vos ordres, ô prince miséricordieux ! nous les préparerons à temps. — Bien, rassemblez les troupes pour le temps fixé. — Oui, prince miséricordieux, nous tous ensemble, chefs des compagnies, nous rassemblerons cinquante-cinq mille hommes armés ; nous recevons vos ordres.

III. UN CLIENT A L'AUDIENCE DU PRINCE.

Sous le prince *Kromaluáng*, il y avait un homme nommé *Sá*. Ce *M. Sá* étant couché, réfléchissait en lui-même en disant : Il y a déjà longtemps que je suis esclave, et je n'ai encore pu obtenir ni pierres précieuses ni gain quelconque; quoique je ne sois pas riche, je ne me plains pas; encore un peu de temps, et je n'aurai pas même un langouti pour cacher mon derrière. Nous irons à l'audience du prince, nous lui demanderons la permission de sortir d'esclavage et de cultiver les champs comme font les pauvres. Ayant médité cela, *M. Sá* alla vers le prince. Le prince lui demanda : *Sá*, pourquoi viens-tu? *M. Sá*, s'étant prosterné, dit : Mon auguste seigneur, je vous adore et je demande la permission de cultiver un peu les champs. — Bien; va faire des champs et cherche-nous des poissons et des légumes, n'est-ce pas? *M. Sá* répondit : Oui, mon auguste seigneur! et il adora en demandant la permission de se retirer. Alors le prince dit : Ne t'en va pas si vite. — Mon auguste seigneur! je reçois vos ordres. — Écoute; lorsque tu auras cultivé les champs, reviens quelquefois

nous voir. M. *Sá* répondit : Oui, mon auguste seigneur, et il adora en demandant la permission de se retirer.

IV. ENTRETEN DU ROI AVEC UN PAGE.

L'ordre du roi miséricordieux fut sur les cheveux et sur la tête de M. *Saraphet-phakdi* disant : Monsieur *Saraphet*, équipe-moi un navire ; prends des marchandises dans les magasins royaux, et charge-le tout à fait. M. *Saraphet* reçut l'ordre en disant : Mon auguste seigneur ! je reçois vos ordres sur mes cheveux et sur ma tête. Il adora et sortit en rampant du palais, il examina le navire, l'équipa et le chargea de marchandises ; ensuite il vint à la cour, adora et dit : Je demande par la puissance de la poussière de vos pieds qui couvrent ma tête, l'esclave du seigneur a chargé ce navire. Le roi lui demanda : De quoi l'as-tu chargé ? — Mon auguste seigneur ! je reçois vos ordres ; je l'ai chargé de trois cents quintaux de cardamome. — N'as-tu chargé que cela ? — Mon auguste seigneur ! je reçois vos ordres. — Qu'as-tu mis de plus ? — Auguste seigneur ! moi cheveu de votre tête, je l'ai chargé de trente mille quintaux de poivre. — As-tu mis

du bois de sapan? — Mon auguste seigneur! j'en ai mis. — Quand donneras-tu des ordres pour que ce navire mette à la voile? — Mon auguste seigneur! je reçois vos ordres; il partira le treizième jour de la lune. — Règle et inspecte tout comme il faut. — Mon auguste seigneur! je reçois vos ordres.

V. LA REINE AVEC UNE ESCLAVE.

Un jour la reine *In* désirait beaucoup des fruits de dourion et de mangoustan; alors elle appela la jeune fille *Mi*: Fille *Mi*, fille *Mi*! Mais la jeune *Mi* était assise au loin; alors la vieille *Suk* l'appela: O fille *Mi*! la mère reine t'appelle. Alors la jeune *Mi* s'approcha en rampant. La reine *In* lui dit alors: Fille *Mi*, je voudrais bien manger des dourions et des mangoustans. — O mon auguste maîtresse! Ayant dit cela, elle donna un tical à la jeune *Mi* qui, ayant reçu l'argent, alla au marché situé derrière le palais des concubines du roi, et après avoir acheté des dourions et des mangoustans, elle les apporta à la reine. La reine lui demanda: Combien as-tu acheté ces dourions? La jeune *Mi* l'en instruisit en disant: J'ai acheté ces dourions un *salung* pièce. — O ma mère, les fruits de dou-

rion de cette espèce coûtent-ils un *salûng*? A la boutique de qui les as-tu achetés? — Je les ai achetés à la boutique de ma mère *Ket*, Madame. Or, ma mère *Ket* et moi nous nous connaissons. — As-tu dit à ma mère *Ket* pour qui tu les achetais? — Oui, Madame, je l'en ai prévenue en lui disant : Ma mère reine m'a envoyée pour en acheter. Alors ma mère *Ket* a pris seulement le prix des dourions et a offert à ma mère reine vingt mangoustans, ô Madame! — Bien; ma mère *Ket* est une excellente femme. La reine ouvrant un dourion et regardant la chair, dit à la jeune *Mi* : La chair de ce dourion est jaune et excellente. — O Madame, ma mère *Ket* a dit que la chair en était très-bonne; si c'eût été pour une autre, elle ne les eût pas vendus; elle m'a dit qu'elle les vendait à bas prix à cause que c'était pour ma mère reine. — C'est vrai, certainement, elle a dit vrai; ces dourions ont vraiment la chair excellente; il est difficile d'en trouver de pareils. — O Madame! ils sont très-bons.

VI. UN MANDARIN AVEC LE ROI.

L'ordre du roi fut qu'on appelât le mandarin

Kamphëng, qui était à la tête des éléphants. Lorsqu'il fut arrivé dans le vestibule du palais, le roi lui dit : Le roi de Xieng-Sën nous a offert un éléphant ; Phaja-Kamphëng, il faut aller le voir. — Mon auguste seigneur ! je reçois vos ordres, moi cheveu. — Voyez s'il est véritablement blanc ou rûge ou cuivré ? — Mon auguste seigneur ! je reçois vos ordres, moi cheveu. Le mandarin Kamphëng adora et remonta le fleuve pour s'assurer de la chose. Mais lorsqu'il fut de retour, il adora en disant : Je prie par la puissance de la poussière de vos pieds qui protègent ma tête, votre miséricorde m'a envoyé pour reconnaître un éléphant mâle, d'excellente race ; la chose est comme le roi de *Xieng-Sën* l'a déclaré à Votre Majesté. — Bien, mandarin *Kamphëng* ; sa couleur peut-elle être comparée à la couleur d'une marmite de terre neuve ? — Mon auguste seigneur ! je reçois vos ordres, il en est ainsi. — Quelle est sa hauteur ? — Auguste seigneur ! il a la hauteur de trois coudées trois pouces. — A-t-il belle mine ? — Mon auguste seigneur ! je reçois vos ordres, il est beau. — Quand arrivera-t-il ? — Auguste seigneur ! je reçois vos ordres, moi cheveu ; le troisième de la lune il parviendra ici. — Hâtez-vous de l'amener

vite, vite. — Auguste seigneur ! moi cheveu, je reçois vos ordres, je me suis hâté.

VII. LE ROI AVEC UN CHEF DES TALAPOINS.

Il y avait un chef des talapoins que le roi aimait plus que tous les autres. Quand il eut mangé, le roi lui demanda : *Phra-thèphamôli*, après la saison de la pluie, où irez-vous vous promener ? *Phra-thèphamôli* offrit la bénédiction au roi en disant : Ma personne ira à *Sing-Khaburi* pour servir mon maître qui m'a conféré ses ordres. — Combien de mois resterez-vous là ? — Je demande à offrir ma bénédiction au grand roi, ma personne y restera un mois. — Celui qui vous a ordonné vit donc encore ? — Je demande à offrir ma bénédiction au grand roi, il vit encore. — N'est-il pas bien vieux ? — J'offre ma bénédiction au grand roi, il est vieux d'environ soixante-dix ans. — Ses yeux et ses oreilles sont-ils encore en bon état ? — Je demande à offrir ma bénédiction, ils sont en bon état. — Tâchez de le servir, car il est bien vieux. Lorsque les talapoins demandent au roi la permission de se retirer, ils le bénissent ainsi : Ma personne désire que la félicité, la gloire, l'âge

heureux de toute espèce continuent pour le roi excellent, suprême et parfait; pour le gouverneur, pour le prince doué de mérites précieux. C'est l'heure favorable pour nous tous prêtres d'offrir la bénédiction avant que nous quissions notre roi très-excellent, parfait; nous offrons donc notre bénédiction en demandant la permission de sortir du vestibule du palais.

VIII. UN TALAPOIN AVEC UN LAÏQUE.

Il y avait un talapoin premier lieutenant qui faisait le plancher de sa maison; mais il lui manquait environ deux planches. Alors inquiet, il disait : Où pourrons-nous trouver au moins deux planches? Un laïque, son domestique, l'avertit en disant : J'ai vu quelque part plusieurs planches, je reçois vos ordres. — Bien! où Monsieur les a-t-il vues? — Je reçois vos ordres, c'est dans la maison du mandarin *Sí*; je reçois vos ordres; si vous allez les demander en aumône, il me semble qu'on vous les offrira, je reçois vos ordres. Le premier talapoin lieutenant alla à la maison du mandarin *Sí*, qui, l'apercevant, s'écria : J'invite le maître bienfaiteur, je reçois vos ordres. Le tala-

poin s'assit ; le mandarin *Sí* lui demanda : Monsieur le bienfaiteur vient, a-t-il besoin de quelque chose ? — Persévérez dans ma bénédiction, grand mandarin ; ma personne vient pour mendier deux planches du grand mandarin. — Monsieur bienfaiteur, pourquoi me demandez-vous deux planches ? — Persévérez dans ma bénédiction ; ma personne les emportera pour faire le plancher de ma chambre. — Or, deux planches suffiront-elles, monsieur bienfaiteur ? — Persévérez dans ma bénédiction ; ma personne a déjà fait une partie du plancher. — Monsieur bienfaiteur ! vous en avez déjà fait une partie ? Moi cheveu, je pensais que vous ne l'aviez pas encore commencé. — Restez dans ma bénédiction ; j'en ai déjà fait une partie. Alors il appela : *O Ma !* allez et choisissez de bonnes planches, offrez-les au bienfaiteur premier lieutenant. Le premier lieutenant le bénit et s'en alla avec l'esclave *Ma* pour voir les planches dans le magasin des scieurs. Quand il eut les planches, il retourna à la pagode,

IX. UNE FEMME AVEC UN TALAPOIN.

Il y avait une femme qui depuis longtemps con-

naissait un talapoin. Il arriva un jour que cette femme pensa en elle-même : *M. Nu - Dëng*, notre fils, est déjà capable d'apprendre les livres *thai*; il nous faut le confier au bienfaiteur pour qu'il apprenne les livres. Ayant pensé cela, elle roula du bétel, chercha de l'arec, les plaça sur un plat de verre et mena *M. Nu - Dëng* jusqu'à la cellule du talapoin. Le talapoin lui demande : Femme, ma sœur, pourquoi venez-vous? La dame répond : J'amène *M. Nu-Dëng* pour le confier au bienfaiteur afin qu'il étudie les livres; je ne puis le garder à la maison, il va de côté et d'autre pour jouer; bienfaiteur, faites-moi la faveur de ne pas le laisser courir; seigneur, faites-le écrire; s'il est négligent, que le bienfaiteur le frappe fortement du rotin; bienfaiteur, ne craignez pas mon cœur, je demande seulement que vous ne lui brisiez pas les os et qu'il ne perde pas les yeux, cela me suffit. Le talapoin dit : *Nu-Dëng*, ta mère consent à ce que je te frappe, prends garde; de ce moment ne fais plus le vagabond. — Oui, bienfaiteur. — Si tu vas courir, je te frapperai bien fort. La femme demande la permission de se retirer; s'étant retournée, elle fait ses recommandations à son fils en lui disant : Monsieur *Nu*, ne

courez plus çà et là. Alors la mère retourne à la maison.

X. UNE MARCHANDE AVEC UNE MARCHANDE.

Il y avait deux marchandes, l'une s'appelait *Chëm*, l'autre *Chan*. La marchande *Chëm* était dans le marché de la ville, madame *Chan* dans le marché sur le fleuve. De grand matin madame *Chëm* descendit dans sa barque, alla au marché qui se tient sur le fleuve, vit madame *Chan* qui vendait des bananes et des attes et elle les examinait. Madame *Chan*, sachant certainement qu'elle voulait acheter des bananes et des attes, lui adressa alors ces paroles flatteuses et douces : O ma mère ! mère qui viens en conduisant cette barque avec les rames, j'invite ma mère à s'arrêter ici et à acheter une partie de mes bananes et de mes attes ; ô madame, mère bienfaitrice, mes fruits sont beaux et invitent à les manger, ô madame ! La marchande *Chëm* s'arrête et demande le prix : Or je dis, les bananes odorantes de ma mère, combien pour un *fûang* ? — Mes bananes, quarante pour un *fûang*, ô madame ! — Les attes de ma mère, combien pour un *fûang*, madame ? — Trente

pour un *fûang*, Madame. La mère *Chëm* répondit : Si ma mère n'a pas ce prix, vendra-t-elle ou non ? La marchande *Chan* dit : Comme il plaît à ma mère, marchandez, madame. — Je dirai une seule parole, Madame. — Que ma mère dise cinq paroles comme il lui plaira. — Des bananes, donnez-m'en cinquante pour un *fûang*, Madame, et des attes, donnez-m'en quarante, Madame. — Je ne puis, Madame. — Or, il ne me plaît de donner que cela, Madame. — Si ma mère achète, je lui donnerai quarante-cinq bananes et trente-cinq attes. — S'il en est ainsi, je demande la permission de me retirer, Madame. Et elle s'en allait en ramant. Bientôt la mère qui vendait les bananes et les attes l'appelle : J'invite ma mère à revenir, Madame, prenez, Madame ; ma mère veut acheter à ce prix, je vendrai, mais je perds beaucoup, je n'ai absolument aucun bénéfice.

XI. DES FEMMES QUI SE DISPUTENT.

Madame *Suk* alla pour demander à madame *Thong* de lui prêter un *fûang*, en disant : Ma mère *Thong*, Madame, ma mère *Thong* ! je viens ouvrant la bouche à ma mère *Thong*, je prie ma mère

Thong, prêtez-moi au moins un *fiang*, j'en ai grand besoin; je ne retiendrai pas le bien de ma mère *Thong* jusqu'à dix jours, ô Madame, je l'apporterai à ma mère *Thong* certainement, Madame. Madame *Thong* donna l'argent à madame *Suk*; au bout de dix jours madame *Suk* ne paya pas. Madame *Thong* va pour le redemander en disant : Pouvez-vous me rendre mon argent ou non ? Je demande à différer jusqu'à cinq jours. Les cinq jours étant passés, madame *Thong* redemande de nouveau son argent; celle-là demandait un délai de deux jours. Alors madame *Thong* se fâche : O dame *Suk*, en voyant ta figure, nous pensions que tu étais juste et fidèle; mais maintenant je vois que tu es une menteuse; quoi que tu dises, il n'y a absolument rien de vrai. O femme effrontée! ô trompeuse! ô déhontée! tu as emprunté pour dix jours, et maintenant il y a plus de dix jours écoulés. Comment n'as-tu pas de honte pour les paroles que tu as prononcées? ô fourbe! ô impudente! Madame *Suk* répond : O madame *Thong*, madame *Thong*, combien vous me dites d'injures! Un *fiang* certainement n'a pas la grosseur du genou. — Oh! tu t'obstines encore à disputer! S'il n'a pas la grosseur du genou, pourquoi ne le cherches-tu pas

pour me payer? — O ma mère! je n'ai pas encore pu le trouver. — Tu cours après ton galant, c'est pour cela que tu ne l'as pas cherché. — O ma mère, femme *Thong*, vous m'injuriez beaucoup, vous me coupez en morceaux par vos paroles. — C'est ainsi que je t'accablerai d'outrages; pourquoi ne me paies-tu pas ce que tu me dois? — Ai-je dit que je ne vous paierais pas? je vous paierai certainement. — Pourquoi donc ne me paies-tu pas, ô voleuse! à l'instant même, ta mère, je te souffletterai. — Très-bien! viens me souffleter, viens, viens donc. Femme *Suk* viens jouer ensemble. Madame *Suk* accourt pour se donner mutuellement des soufflets; les assistants les arrêtent; les deux femmes ne purent pas se souffleter mutuellement.

XII. UN MÉDECIN AVEC SON MALADE.

Il y avait un médecin nommé *Khong*, habile à guérir toutes les maladies. Un jour un homme vint pour l'inviter en disant : Mon père médecin! je vous invite à voir la maladie de mon épouse au moins une fois. Le médecin lui demande : L'épouse de Monsieur, quelle maladie a-t-elle? L'homme répond : Mon épouse est malade par suite d'une

couche. — S'il en est ainsi, allons, L'homme avec le médecin viennent à la maison de la malade ; la malade dit : En voyant mon père médecin, j'ai beaucoup de joie ; je ne sais déjà à qui avoir recours ; je vois seulement le visage de mon père médecin et de mon mari ; ma maladie est très-grave ; je pense que peut-être je ne pourrai pas en réchapper. Le médecin lui demande : O ma mère, éprouvez-vous une oppression sur la poitrine et sur le cœur ? — Je suis à l'extrémité, mon père médecin ! Je sens dans ma poitrine comme si elle était déjà brisée ; elle est oppressée, et cette oppression remonte de manière à fermer les mâchoires ; je ne puis prendre les remèdes ; depuis trois jours je n'ai pas pris de nourriture ; si mon père médecin ne peut pas guérir cette raideur des mâchoires, je vois que je ne vivrai pas plus de deux jours, parce que je n'ai pas un instant de repos. Le médecin répond : Ma mère, n'ayez pas l'esprit si faible ; ce n'est rien ; le sang a trop de force ; c'est ce qui cause l'oppression et la raideur des mâchoires par la faute du sang ; si je puis guérir pour le sang, ce ne sera rien certainement ; ma mère ne vous inquiétez pas. — Mon père médecin a dit, je crois. Le médecin prépare un pot de remède chaud, il

l'offre à boire ; aussitôt l'oppression disparaît. Le mari élève les mains, salue : Le remède de mon père médecin est vraiment excellent.

OBSERVATIONS DIVERSES SUR LA LANGUE THAI.

Cette langue, à proprement parler, n'a pas de dialecte, d'un bout du royaume à l'autre c'est toujours le même langage ; excepté *Ligor* et *Xaláng* où l'on n'observe pas les cinq tons dont nous avons parlé. La langue *thai* est très-difficile à apprendre pour plusieurs causes, savoir : quelques lettres qui lui sont particulières et dont la prononciation est très-difficile, les cinq tons qu'il n'est pas aisé de saisir, le choix des mots lorsqu'il y en a plusieurs pour désigner une même chose, les nombreux idiotismes et enfin le manque de bons maîtres.

Le *thai* à proprement parler n'a ni déclinaisons, ni conjugaisons, ni genres, ni nombres ; il a une quantité de verbes auxiliaires ou verbes composés. Très-souvent on se sert de deux mots au lieu d'un, c'est ce qu'on appelle des couples ; ce sont des espèces de synonymes qui s'aident mu-

tuellement à mieux exprimer la chose ou qui forment une sorte d'harmonie imitative.

Les Siamois écrivent comme nous de gauche à droite ; ils se servent de crayons de craie pour écrire sur le papier noir, et d'un crayon noir pour écrire sur le papier blanc ; mais pour les livres de bibliothèque, ils écrivent avec de l'encre de Chine ou avec une dissolution jaune de la gomme de Cambodge et par le moyen d'un style fait de bambou. Leurs livres sont une espèce de carton plié en zigzag comme les marchands plient leurs pièces de drap. Quant aux livres de religion, ils sont composés de trente à quarante feuilles de palmier, dorées sur tranche, et enfilées dans un cordon de soie. Comme je l'ai déjà dit ailleurs, on trace les caractères sur ces feuilles avec un stylet de fer, puis on y passe de l'encre faite avec du noir de fumée et de l'huile de bois ; en essuyant bien la feuille qui est très-lisse, il ne reste de l'encre que dans les traces du stylet.

LITTÉRATURE.

La collection des livres sacrés des *Thai* s'appelle *Trai pidok*, qui signifie les trois véhicules qui

servent à nous faire traverser la grande mer de ce monde. Elle se divise en trois séries, à savoir : *phra-vinai* (règles), *phra-sut* (sermons et histoires), *phra-baramat* (philosophie). Elle forme un total de quatre cent deux ouvrages et trois mille six cent quatre-vingt-trois volumes. Tous ces ouvrages sont composés en langue bali ; mais un grand nombre ont été traduits en langue *thai* ; soit les originaux, soit les traductions, sont écrits en caractères cambogiens, et l'on regarderait comme un manque de respect et une sorte de profanation de les écrire avec les caractères communs et vulgaires. Les livres sacrés sont très-répandus, puisque la plupart des pagodes en ont la collection plus ou moins complète.

Quant aux ouvrages de littérature profane, il y en a environ deux cent cinquante dont plusieurs sont d'une haute importance, tels que :

Annales des royaumes du nord.	3 vol.
Annales des rois Sjam.	40 vol.
Différents codes des lois.	38 vol.
Ouvrages de médecine.	50 vol.
Ouvrages d'astronomie et d'astrologie.	25 vol.
Annales chinoises.	12 vol.
Ouvrages philosophiques.	80 vol.
Annales des Pégouans.	9 vol.
Lois et coutumes du palais.	5 vol.

Les autres ouvrages sont des histoires, contes,

romans, comédies, tragédies, poèmes épiques, chansons, etc. Les romans sont presque toujours en vers; un seul forme quelquefois de dix à vingt volumes; je ne crois pas exagérer en disant que leur littérature profane, tant prose que poésie, comprend plus de deux mille volumes. Il est probable qu'à l'époque de la ruine de Juthia, où tout le pays a été bouleversé et saccagé, il s'est perdu un grand nombre d'ouvrages dont les anciens se rappellent les noms et qu'on ne peut retrouver nulle part.

Je vais donner quelques spécimens de prose et de poésie avec le *Pater* en langue *thai*, accompagné d'une traduction interlinéaire, afin de donner une légère idée du style siamois.

SPÉCIMEN DE PROSE.

I. PROVERBES POPULAIRES.

Quand vous irez dans les bois, n'oubliez pas votre couteau.

Ne mettez pas votre barque en travers du courant du fleuve.

L'éléphant, quoiqu'il ait quatre pieds, peut encore faire un faux pas ; ainsi un docteur peut aussi se tromper.

Celui qui donne à manger à l'éléphant se nourrit de la fiente de l'éléphant.

Si vous montez à terre, vous rencontrez le tigre ; si vous descendez dans une barque, vous rencontrez le crocodile.

La noblesse dénote l'origine, les mœurs dénotent la personne.

Si un chien vous mord, ne mordez pas le chien.

Celui qui est sous le ciel, comment peut-il craindre la pluie ?

II. FABLE.

La fortune s'évanouit par une trop grande avidité, et l'avidité conduit à la mort. Il y avait un chasseur qui se promenait tous les jours et tuait à coups de flèches les éléphants pour nourrir sa femme et ses enfants. Un jour, qu'il parcourait les forêts, il lança une flèche sur un éléphant qui, percé par le trait et excité par la douleur, se pré-

cipita sur le chasseur pour le tuer. Mais le chasseur s'enfuit et monta sur un nid de fourmis blanches sur lequel restait une vipère qui mordit le chasseur. Celui-ci irrité tua la vipère. L'éléphant, qui le poursuivait (parce que le venin de la flèche avait pénétré jusqu'au cœur), tomba et mourut près du nid de fourmis. Le chasseur mourut aussi du venin de la vipère ; mais son arc était encore tendu dans ce lieu. Alors un loup qui cherchait de la nourriture arriva dans cet endroit ; en voyant cela il se réjouit beaucoup : Cette fois, dit-il, me voilà très-riche, il m'arrive une très-grande fortune. Je mangerai cet éléphant au moins pendant trois mois, je me nourrirai de l'homme pendant sept jours, je mangerai le serpent en deux fois ; mais pourquoi laisser la corde de l'arc pour qu'elle se perde en vain ? il vaut mieux la manger maintenant pour apaiser d'abord ma faim. Ayant ainsi médité, il mordit la corde ; celle-ci étant rompue, l'arc se détendit, frappa et brisa la tête du loup qui périt sur-le-champ.

III. PÉTITION ADRESSÉE AU ROI.

Moi, monsieur *Sí* j'ai composé ce placet pour

battre le tambour et le présenter au mandarin du roi; je demande qu'il l'offre et qu'il le fasse connaître à la miséricorde du roi sous ses pieds. Parce que j'ai emprunté autrefois cinq livres d'argent de M. *Màk*, demandant à payer les intérêts selon la coutume. Mais le dimanche du cinquième mois de la neuvième lune de l'année du Singe du dernier cycle, j'ai apporté le capital et les intérêts et j'ai donné le tout à M. *Màk*; mais M. *Màk* ne m'a pas rendu mon billet; seulement il m'a fait un reçu signé de sa main. Mais le vingtième jour de la lune du sixième mois, M. *Màk* m'a apporté mon billet en exigeant l'argent; il m'a mis aux fers et j'ai enduré de grands tourments; je suis très-indigné. Est-ce juste ou non? Il en sera comme Sa Majesté décidera dans sa miséricorde.

IV. ACTE D'ACCUSATION.

Moi, monsieur *To*, je viens au tribunal portant une accusation en présence des magistrats *sí tham maràt cha sán pha : na : huá chào thàn* assemblés. Auparavant j'ai attaché cinquante buffles dans mon étable. Mais le mardi, la seconde lune du septième mois de la dernière année du Singe, à

la septième heure de la nuit, quinze voleurs (j'ai reconnu la figure de quelques-uns, quelques-uns me sont inconnus ; mais je connais très-certainement M. *Ju* seul) brisèrent mon étable et enlevèrent les buffles. Il y a vingt témoins, hommes et femmes ; je demande que vous appeliez M. *Ju* pour qu'il amène les voleurs au jugement selon la coutume.

V. ÉCRIT D'EMPRUNT.

Le mercredi, sixième mois, vingt-cinquième lune de la petite ère 1211, la première année du Coq, moi, monsieur *Këo* mari, madame *Ket*, sa femme, avons affaire, venons emprunter de l'argent à M. *Mùn Si* ; le capital est de dix livres d'argent marqué. Je demande à payer les intérêts selon la coutume. Quand monsieur redemandera le capital et les intérêts, je le paierai alors. Si monsieur n'a pas le capital et les intérêts, qu'il exige et qu'il réclame selon les lois du royaume de notre roi. En foi de quoi j'ai apposé ma signature.

STYLE ÉPISTOLAIRE.

VI. D'UN PARTICULIER A UN PARTICULIER.

Lettre de M. *That*, qui demeure dans le village

de *Lamphu*, à M. *Sáng*, dans le village de *Khlong-sa: bua*. Parce que j'ai besoin de vingt mille tuiles, je prie M. *Sáng* de se les procurer, de les acheter et de me les amener dans une barque. Ensuite je donnerai le prix et la récompense des ouvriers. Quand M. *Sáng* sera averti de cela, qu'il ne néglige pas; il doit faire attention à notre ancienne amitié. La lettre vient le jour du soleil, sixième mois, vingt-cinquième lune de la première année du Coq.

VII. D'UN GRAND AU PRÉFET DE LA PROVINCE.

Lettre scellée du grand *A*: *phai phiri pra Krom phahu samu phra: Ka: lahôm*, envoyée au mandarin préfet et aux autres officiers de la ville de *Kanburi*. Parce que nous avons besoin de deux mille pieux pour les abords d'une pagode, longueur et épaisseur déterminées. Arrangez-vous pour qu'on nous les amène le onzième ou douzième mois. La lettre scellée vient le lundi, sixième mois, vingt-sixième lune de la première année du Coq.

SPÉCIMEN DES LOIS.

VIII. CHAPITRE DES ESCLAVES.

Si quelqu'un a vendu à un autre un homme, ses fils, sa femme ou quelque autre chose que ce soit, et s'il lui a fait un billet, l'acheteur a donné de confiance l'argent au vendeur ; mais le vendeur, après avoir reçu l'argent, n'a pas livré la chose vendue ; le législateur dit : c'est tromper son prochain. Si après examen il est constant qu'il en est ainsi, que le vendeur paie deux fois le prix de la chose ; que le prix soit rendu au maître, et que le reste soit partie pour l'amende, partie pour le trésor public.

IX. DU CHAPITRE DES VOLEURS.

Le gardien de la prison a envoyé pour prendre des coupables et ensuite il les a relâchés ; le législateur ordonne que le gardien de la prison les cherche jusqu'à ce qu'il les trouve ; s'il ne les ramène pas, qu'il soit puni lui-même du même châ-timent auquel ils étaient condamnés. Si le roi lui accorde la vie, qu'il soit battu avec une lanière de

cuir ou avec un rotin, selon la gravité de la faute.

X. FRAGMENT HISTORIQUE.

La reine *Surijôthai* meurt pour son mari.

Dans ce temps-là le roi de *Hôngsávasi* ordonna à ses troupes de se précipiter sur l'armée du roi de Juthia. Mais le roi de Juthia fit ranger son armée en deux ailes. Les soldats des deux côtés, poussant des cris, s'attaquèrent avec un grand tumulte, se frappant mutuellement, perçant, combattant, tirant des coups de canon et de fusil; tout l'air est obscurci par la fumée. Des deux côtés une partie des soldats sont tués, une partie sont blessés et roulent en grand nombre dans la plaine. Le roi de Juthia excite son éléphant qui attaque l'éléphant au front de l'armée du roi de *Hôngsávasi*; l'éléphant du roi ayant manqué son but, tourna le dos aux ennemis. Le roi de *Muang-Prè* excite son éléphant et poursuit le fuyard. Mais la reine *Surijôthai*, voyant le roi son mari vaincu et prévoyant qu'il tomberait entre les mains des ennemis, poussée par l'amour conjugal, elle excite son éléphant à combattre contre l'éléphant du roi de *Muang-Prè*. L'éléphant de la reine tomba à la

renverse; le roi de *Muang-Prè* fit avec sa lance une grande blessure à l'épaule de la reine *Surijô-thai*, en effet son épaule fut coupée et arrachée jusqu'à la mamelle. Les deux fils de la reine, savoir : *Ramesuén* et *Mahintharathirât*, accoururent pour délivrer leur mère; mais elle avait déjà cessé de vivre; les deux frères soutinrent le choc des ennemis pendant qu'on transportait dans la ville le corps de la reine.

XI. FRAGMENT DE PRÉDICATION HISTORIQUE.

(Tiré de *Mahd-xât*.)

Xuxok vieux, décrépît, au lever de l'aurore descendit avec courage du sommet de la montagne. Il se hâta d'arriver au lieu où restait le grand *Vètsándon*. Dès qu'il fut arrivé, il l'adora, ensuite il parla de ses malheurs et de sa maladie. Mais quand il trouva l'occasion de demander les deux fils du roi, il employa la comparaison des cinq grands fleuves : O grand bienfaiteur ! de la même manière que sont ces cinq fleuves, de la même manière est le cœur de mon seigneur. Un mendiant est arrivé; mon seigneur ne regarde à la personne de qui que soit. Moi vieux, chancelant,

je demande en aumône les deux fils de mon seigneur *Kanhá* et *Xali* à l'instant même pour moi brame décrépiti. Lorsque le saint roi eut entendu le discours du brame qui demandait ses fils, il fut très-réjoui, parce qu'il avait fort à cœur de faire l'aumône; il les livra donc au vieillard décrépiti qui, après avoir adoré le roi, attacha avec du lierre les mains des enfants, et, tout en les frappant de sa baguette, il les menait à son gré.

XII. FRAGMENT DE PRÉDICATION MORALE.

Panô pana : sánjita vata chittang upakkamô : tena : maranang (texte bali). La question du meurtre des animaux embrasse cinq manières. La première, quand il s'agit des animaux doués de vie et de sens. La seconde, quand celui qui tue sait certainement que c'est un animal. La troisième, s'il a l'intention de tuer. La quatrième, tuer avec quelque peine. La cinquième, prendre pour soi l'animal tué avec quelque peine. Celui qui tue un animal de ces cinq manières réunies ensemble est dit avoir véritablement tué et avoir violé le précepte. Si l'animal est gros, le péché est plus grand; si l'animal est petit, la faute est plus légère.

Quoique l'animal soit petit, s'il est utile, la faute devient plus grave. En outre, si l'animal est petit, et si la peine pour le tuer est grande et l'intention de le tuer bien ferme et arrêtée, la faute est grande. Celui qui tue tombera après sa mort dans l'enfer *sanxiph*, où il sera tourmenté pendant cinq mille ans. Mais lorsqu'il sera sorti de l'enfer et qu'il aura repris naissance parmi les hommes, il naîtra difforme et privé de quelque membre; sa vie sera courte; il y aura quelqu'un qui le tuera de la même manière qu'il aura tué lui-même l'animal, pendant cinq cents générations, par l'effet du péché que l'on commet en tuant les animaux. Celui qui connaît cela, qu'il s'abstienne de ce grand péché.

SPÉCIMEN DE POÉSIE.

I. TIRÉ DU LIVRE APPELÉ *Phra : paramat*.

Les tourments chez les hommes sont cent mille fois au dessous des tourments des enfers. Le damné est tourmenté cruellement par le roi des enfers.

Son péché fait qu'il est enfermé dans une prison, retenu par un cangue et des fers, à cause du péché qu'il a commis lorsqu'il a jeté sans pitié les autres dans les fers.

On le couche sur du fer rouge, on le perce, son sang coule, il meurt et renaît sept fois dans un jour.

Avide de présents, il n'a pas craint le mensonge ; sa langue sera arrachée parce qu'il a jugé injustement.

Quand il était juge, il faisait des menaces pour extorquer de l'argent et, après l'avoir reçu, il a donné gain de cause au coupable, faisant passer le faux pour le vrai.

Certainement quand il mourra, il n'évitera pas la vengeance ; il n'a pas parlé selon la vérité, c'est pourquoi il tombera en enfer pour longtemps.

Il n'a pas vu son crime, il a méprisé les règles des ancêtres ; c'est pourquoi des chiens de la taille d'un éléphant, des vautours et des corbeaux dévoreront ses chairs.

II. TIRÉ DU LIVRE APPELÉ *Phra : paramat.*

Que pourrons-nous comparer aux mérites de la

mère? Que pourrons-nous peser dans le plateau de la balance pour connaître entièrement les mérites de la mère qui sont sur nos têtes?

Le globe même de la terre ne peut porter les mérites de la mère. Ces mérites brillent-ils comme le ver luisant? point du tout, mais comme le soleil lui-même, n'en doutez pas.

Le firmament lui-même et l'air, si vous les pesez avec les mérites de la mère, ces mérites seront plus lourds, et le firmament paraîtra plus léger.

Si vous pesez d'un côté toutes les eaux, les eaux n'atteindront pas la moitié du poids des mérites de la mère; ces mérites sont cent mille fois plus lourds.

Si vous prenez le mont *Meru* dont la hauteur égale les astres, qui est grand, immense, si vous le pesez, vous le trouverez beaucoup plus léger que les mérites de la mère.

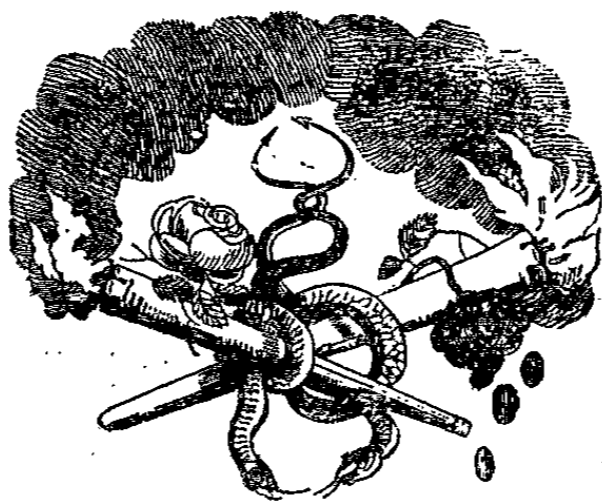
Si vous pesez ensemble le firmament, le globe de la terre et le mont *Meru*, ils seront encore plus légers que les mérites de la mère.

LE PATER AVEC TRADUCTION INTERLINÉAIRE.

Khà te phra : phuthi bida hëng khà phra :
O grand auguste Père, de nous tous vos ser-

chao thang lái, thàn ju saván; Khó prôt
viteurs, Seigneur qui êtes au ciel, accordez que
hài phra: nam rùng rường pai; Mùang
votre grand nom soit glorifié, le royaume que notre
phra: phuthi bida khròb khrong nan, khó
grand auguste père gouverne, nous demandons qu'il
hài ma thung; hài sámret lèo tam phra:
arrive; que tout se fasse selon votre divin cœur sur
hàrrùthai na: phên din samò na: saván;
la terre comme au ciel; les aliments pour nous
ahán lieng khà phra: chèo thuk van,
nourrir chaque jour, nous en demandons l'aumône
khó prathan na: kala van ni; khó
aujourd'hui; nous demandons de votre grande mi-
phra: mahá karuna prôt jok nì khà phra:
séricorde de remettre les dettes de vos serviteurs
chèo mûén khà phra; chèo prôt kě
comme vos serviteurs les remettent à autrui; nous
kháo; khó phra: ong ja la: vang khà
vous demandons, ô Seigneur! de ne pas aban-
phra: chèo nai prachon lò luang prakan
donner vos serviteurs dans les tentations et trom-

dai; Të và hòi khà phra: chèo thànglái
peries quelconques; mais que tous vos serviteurs
phon chak annarai. Amen.
échappent aux malheurs, Amen.



CHAPITRE QUINZIÈME

ANALYSE DU SYSTÈME BOUDDHISTE, TIRÉE DES LIVRES
SACRÉS DE SIAM.

Les Siamois ont un ouvrage en soixante volumes qui s'appelle *Trai-phum* (les trois lieux); il embrasse tout le système des bouddhistes. Ce livre fut composé par l'ordre d'un roi de Juthia l'année de *phra : khôdom* 2345, par d'illustres docteurs qui le corrigèrent ensuite avec le plus grand soin et le rédigèrent d'après les livres sacrés. Ainsi l'analyse de ce livre sera l'exposition claire et naturelle du système bouddhiste chez les Siamois. Il se divise en trois parties : la première traite de l'univers en général, et de la terre en particulier ; la

seconde expose le système des cieux, et la troisième décrit les enfers.

PREMIÈRE PARTIE.

DE L'UNIVERS.

Il y a neuf degrés de sainteté; quatre appelés *mak* (voies), quatre autres ont la dénomination de *phón* (fruits), le neuvième s'appelle *niphan* (extinction). Ces neuf degrés de sainteté pris collectivement sont appelés moyens de traverser le monde.

Les *arijasong* sont les talapoins disciples de Bouddha; on les divise en huit ordres, et ils sont doués de piété, de constance et de sagesse. *Ratana-trai* sont les trois diamants savoir : Bouddha, les livres sacrés et les talapoins. Il y a trois manières d'adorer : l'adoration du corps, l'adoration verbale, l'adoration mentale. Le plus grand pécheur peut obtenir son salut en adorant les trois diamants, excepté celui qui a commis un des cinq crimes suivants : le meurtre de sa mère, le parricide, le meurtre d'un saint, tirer une goutte de sang du corps de Bouddha, la dispersion violente des talapoins.

DE L'EXCELLENCE ET DES MÉRITES DE BOUDDHA.

Si un homme avait mille têtes, cent bouches dans chaque tête, cent langues dans chaque bouche, et par conséquent s'il avait dix millions de langues, quand il vivrait depuis la formation jusqu'à la destruction du monde, il ne pourrait pas célébrer suffisamment l'excellence de Bouddha. Cette excellence consiste surtout dans une miséricorde infinie, une science universelle. On peut avoir un léger aperçu de l'excellence de Bouddha par les noms qu'on lui donne. On l'appelle : 1° *Araháng*, c'est-à-dire éloigné des pécheurs, près des justes, éloigné des ennemis, c'est-à-dire des mauvais désirs, pur et chaste.

2° *Samma-samphutthó*, c'est-à-dire sachant par lui-même les lois de la nature et connaissant toutes les créatures d'une manière certaine, vraie, claire et distincte.

3° *Vixacharana-sampanó*, c'est-à-dire doué de huit arts et de quinze industries.

4° *Sukható*, marchant avec majesté, le bienvenu, s'avancant vers la perfection, ne rétrogradant pas vers la concupiscence.

5° *Lôkavithu*, connaissant le monde dans toutes ses parties, connaissant les mérites et les démérites, tous les animaux, la terre et le ciel.

6° *Anuttarô*, très-excellent, qui n'a pas de semblable, et à qui toutes les créatures sont soumises.

7° *Purisa-thamma-sarathî*, punissant ou domptant les grands personnages entre les anges, les hommes et les géants qui ont besoin de se convertir.

8° *Sassada*, maître des anges et des hommes, docteur des animaux, qui enseigne le chemin des cieux.

9° *Phutthô*, connaissant les quatre belles vérités, et amenant toutes les créatures à cette science, doué de la sainteté qui est la source des mérites, doué de toutes les connaissances, exterminant les mauvais désirs, exempt de la concupiscence, vigilant.

10° *Phakhava*, glorieux, plein de majesté, il mérite qu'on lui offre les quatre aumônes nécessaires aux talapoins, doué de mérites immenses accumulés pendant un temps immémorial, ayant un corps et un esprit appliqués à la prière, qui parvient à la sortie du monde, c'est-à-dire à l'anéantissement.

DE L'EXCELLENCE DE LA RELIGION.

Sous un point de vue la religion se divise en trois livres appelés *pidok* (les trois moyens de transport), sous un autre elle se divise en neuf degrés de sainteté dont nous avons parlé ci-dessus.

DE L'EXCELLENCE DES TALAPOINS.

Les talapoins saints et véritables se divisent en huit classes selon les huit degrés de sainteté. Les talapoins sont dignes de recevoir les offrandes des fidèles. Celui qui les salue ou qui leur offre des présents acquiert des mérites infinis.

DE L'ESPACE DES MONDES.

Chaque monde ou *chakravan* a un soleil et une lune qui tournent autour du roi des monts situé au milieu. Par espace on entend la distance à laquelle peuvent parvenir les rayons du soleil, de la lune et aussi tout le firmament des cieux. L'espace se divise en huit lieux, savoir :

- 1° La terre destructible par le feu, l'eau et le vent.
- 2° La terre reconstituée à son premier état.
- 3° Les enfers grands et petits.
- 4° La région des monstres et des géants.
- 5° La région des animaux privés de raison.
- 6° La région des hommes.
- 7° Les six ordres des cieus.
- 8° Les cieus supérieurs qui se divisent en deux régions, celle des anges corporels et celle des anges incorporels.

La terre est supportée sur les eaux, les eaux sur l'air, à chaque point de l'horizon sont placés dix millions de millions de mondes, ou plutôt les mondes sont infinis. De là Bouddha dit dans un de ses sermons que quatre choses sont infinies : 1° les animaux, 2° l'air, 3° les mondes, 4° la science de Bouddha.

DE LA DESTRUCTION DES MONDES PAR LE FEU.

Les mondes sont détruits par parties, comme ils sont réorganisés par parties, et à chaque fois les dix millions de millions de mondes sont détruits les uns après les autres dans la direction du même

point de l'horizon (mais tour à tour et graduellement). La destruction des mondes se fait tantôt par le feu, tantôt par l'eau et même par le vent, de sorte que cette destruction est successive et continue.

L'âge de chaque monde comprend soixante-quatre âges intermédiaires ; mais qu'est-ce qu'un âge intermédiaire ? La vie des hommes la plus courte est de dix ans ; lorsque les mérites croissent, la vie des hommes augmente peu à peu jusqu'à ce qu'elle parvienne au nombre appelé *asong-khái* (l'unité suivie de cent soixante huit zéros). Ensuite la vie de l'homme décroît jusqu'à dix ans. Cet espace incroyable de temps s'appelle un âge intermédiaire.

Tous les Bouddhas qui ont paru successivement jusqu'à nos jours (et ils sont en plus grand nombre que les grains de sable de la mer), comme tous ceux qui paraîtront dans la suite à l'infini, ont tous pris naissance dans notre monde ; c'est pourquoi notre monde a reçu le nom de monde glorieux.

Dix mille mondes autour de notre monde éprouvent un tremblement à la conception et à la naissance de Bouddha. Dix millions de millions de

mondes autour du nôtre sont pénétrés de la majesté et de la sainteté de Bouddha ; mais les mondes infinis, sans en excepter un seul, sont éclairés par la science de Bouddha ; c'est là ce qu'on appelle *phuthakhet* ou limites de Bouddha.

Lorsque le temps de la destruction d'un monde approche, il apparaît une grande nuée illusoire à laquelle succède une sécheresse de dix mille ans ; quelques anges, prévoyant la destruction du monde, descendent tous les cent ans sur la terre pour prédire la destruction du monde aux hommes et aux animaux qui, s'étant convertis de leurs péchés et étant enlevés par la famine, transmigrent dans les cieux supérieurs. Les damnés et les impies transmigrent dans les enfers d'autres mondes qui ne seront pas encore détruits. Alors se lèvent deux soleils qui brûlent tour à tour la terre, de sorte qu'il n'y a pas de nuit, mais un jour continu sans nuages ; toutes les rivières et tous les fleuves sont desséchés, excepté les cinq grands fleuves. Ensuite se lève un troisième soleil qui dessèche les grands fleuves. Les sept grands lacs sont desséchés par un quatrième soleil qui survient. A l'arrivée d'un cinquième soleil, la mer (dont la profondeur est de quatre-vingt mille

lieues, la lieue étant composée de huit mille toises) se dessèche peu à peu. Mais quand un sixième soleil se lève, le monde répand de la fumée pendant cent dix mille ans, et lorsque le septième soleil se lève, le monde s'enflamme et brûle entièrement. Il faut remarquer que ce n'est pas seulement un monde qui est consumé par le feu ; mais qu'en même temps dix millions de millions de mondes sont brûlés par soixante-dix millions de millions de soleil. La combustion des mondes s'augmente encore par l'huile de grands poissons de sept espèces, dont les uns ont huit cents lieues de longueur, d'autres neuf cents, d'autres mille. Le feu est si ardent qu'il consume les six cieux inférieurs, et trois degrés des cieux supérieurs. Il ne reste rien, pas même de la cendre, de cette épouvantable conflagration à laquelle succèdent des ténèbres très-épaisses pendant des siècles innombrables.

DE LA RECONSTRUCTION DES MONDES.

Lorsque l'époque de la reconstruction des mondes approche, il apparaît une grande nuée qui répand une pluie fine sur tout l'espace des mondes

détruits ; les gouttes de pluie grossissent peu à peu, de sorte qu'elles deviennent bientôt d'immenses cataractes. Il y a un certain vent qui retient ces eaux comme dans un vase, pour qu'elles ne se répandent pas, jusqu'à ce que les eaux atteignent les cieux supérieurs qui n'ont pas souffert de l'incendie, et alors les pluies cessent. Par la vertu des mérites antérieurs, un vent violent souffle sur les eaux qui deviennent plus épaisses ; quand ces eaux sont aussi épaisses que l'argile d'un potier, ce vent les réduit en masses qui occupent l'espace des cieux, et ces masses forment de nouveaux cieux par étages. Mais lorsque les eaux sont diminuées jusqu'au lieu que doit occuper la terre, alors se forme la surface du globe ; mais, avant tout, le trône de Bouddha se forme à l'ombre d'un grand peuplier de l'Inde. Près de ce trône naît un nymphéa qui, s'il n'a pas de fleurs, indique qu'il n'y aura pas de Bouddha ; s'il n'a qu'une seule fleur, c'est signe qu'il n'y aura qu'un Bouddha, et en général il y aura autant de Bouddha que de fleurs.

Ensuite plusieurs des anges supérieurs, leurs mérites étant anéantis, ont pris naissance sur la terre, dans un âge et une forme parfaite comme

des anges, sans distinction de sexe, brillants, glorieux, revêtus d'ornements et d'habits précieux, doués de vertu et de courage, pouvant se transporter à leur gré dans les airs, vivant de joie au lieu de nourriture, et ils ont passé ainsi longtemps une vie fortunée.

Après cela, il y en eut un d'entre eux qui, poussé par la gourmandise, voulut goûter la saveur de la terre. Cette saveur se répandit de suite dans tout son corps. D'autres, le voyant, l'imitèrent, et ils furent bientôt en proie à la concupis-
cence, ils perdirent leur éclat, leur gloire et leur ancienne vertu et demeurèrent dans les ténèbres, jusqu'à ce qu'enfin un soleil de cinquante lieues de diamètre se leva et les éclaira.

Quand le soleil se coucha, le globe de la lune, ayant quarante-neuf lieues de diamètre, parut; ensuite parurent ensemble toutes les autres constellations. Après cela se formèrent le *Meru*, roi des montagnes, les montagnes qui entourent la terre et qui en sont comme les murailles, les autres montagnes, la mer, les lacs et les fleuves, les arbres et les plantes.

La saveur de la terre disparut peu à peu, parce que les premiers habitants de la terre avaient du

mépris les uns pour les autres. Alors, on vit paraître une espèce de champignons agréables, odoriférants et savoureux, que les hommes mangèrent jusqu'à ce que cette nourriture disparut peu à peu, à cause de leur orgueil. Ensuite on vit croître des plantes rampantes, belles et savoureuses, qui servirent de nourriture aux hommes, jusqu'à ce que leur orgueil les fit disparaître entièrement. Après cela on vit croître une espèce de froment appelé *sâli*, avec de grands épis, des grains blancs et sans écorcés, que l'on moissonnait aujourd'hui et qui, le lendemain, repoussaient et parvenaient à maturité, et ainsi continuellement. Ce froment avait tous les goûts selon la volonté de celui qui le mangeait, néanmoins il contenait un résidu grossier ; de là vinrent les voies excrétoires et la différence des sexes, puis les mariages et les enfantements. A cause de la paresse des hommes, le froment *sâli* fut changé en riz, que l'on voit encore aujourd'hui ; on fut obligé de labourer et de cultiver les champs. C'est dans ce temps que prirent naissance les vols, les calomnies, les mensonges, les disputes et les combats. Les vieillards, ayant tenu conseil, se créèrent un roi à qui ils payèrent la dîme des récoltes.

Quelques hommes, pleurant sur les péchés des autres, se retirèrent dans les forêts et les déserts, errant et mendiant, ou bien habitant des cellules au milieu des bois ; de là l'origine des brames.

L'espace de temps depuis la construction des mondes jusqu'à leur embrasement forme une première époque. Après la conflagration, l'espace de temps pendant lequel des ténèbres très-épaisses occupent la place des mondes jusqu'à l'apparition de la grande nuée, compose la seconde époque. De l'apparition de la nuée jusqu'à l'apparition du soleil, c'est la troisième époque. Le temps qui s'écoule depuis l'apparition du soleil jusqu'à l'apparition de la nuée illusoire qui annonce la fin du monde, forme la quatrième époque. Chacune de ces quatre époques comprend soixante-quatre âges intermédiaires, et ces quatre époques prises collectivement s'appellent *mahá kab*, c'est-à-dire le grand âge.

L'âge dans lequel paraîtra un seul Bouddha s'appelle *sarakab* ; celui qui en verra fleurir deux prend le nom de *manthakab* ; s'il y en a trois, *varakab* ; s'il y en a quatre, *saramanthakab*, et l'âge dans lequel on verra fleurir cinq Bouddhas (comme dans le nôtre) se nomme *phatthakab*, âge heureux.

DE LA DESTRUCTION DES MONDES PAR L'EAU.

La destruction des mondes par l'eau ne diffère de celle par le feu qu'en ce qu'après la longue sécheresse paraît un nuage immense qui laisse tomber une eau corrosive. Cette pluie tombe continuellement et augmente jusqu'à ce qu'elle remplisse les dix millions de millions de mondes et atteigne le quatrième degré des cieux supérieurs appelés *phrom*. Aucune substance ne peut résister à la force corrosive de cette eau ; aussitôt tout est dissous. Les eaux corrosives s'évanouissent avec les éléments dissous, l'air et des ténèbres très-épaisses occupent leur place. Mais les mondes sont reconstruits comme on l'a dit après la conflagration.

DE LA DESTRUCTION DES MONDES PAR LE VENT.

Quand les mondes doivent être détruits par le vent, après une très-longue sécheresse s'élève un vent d'abord doux, ensuite peu à peu il devient plus violent, et enfin si furieux qu'il soulève même les collines et les montagnes, les brise les unes contre les autres et les réduit en poudre impal-

pable. Enfin le vent soulève les mondes eux-mêmes, les secoue, les brise les uns contre les autres jusqu'à ce qu'ils soient réduits en poudre ; il brise pareillement les neufs ordres inférieurs des cieux et les détruit de telle sorte qu'il n'en reste plus rien, pas même la poussière. Alors le vent s'apaise et s'arrête. Le reste arrive comme nous l'avons dit après la conflagration.

On demande quelle est donc la cause de la destruction et de la reconstruction des mondes ? On répond que le démérite général de tous les animaux est la véritable cause de la destruction des mondes, comme le mérite général de tous les animaux est la véritable cause de leur reconstruction.

La concupiscence de la chair est la cause des maladies et de la conflagration des mondes ; la colère est la cause des guerres et de la destruction des mondes par l'eau ; l'aveuglement de l'esprit est la cause de la destruction des mondes par le vent. La destruction des mondes se fait sept fois par le feu et la huitième fois par l'eau ; et il en est ainsi sept fois de suite. Après soixante-trois *mahá kab* ou grands âges, c'est-à-dire toutes les soixante-quatrième fois, les mondes sont détruits par le vent.

La vie des hommes augmente à cause du mé-

rite ou diminue à cause du démérite, et ordinairement elle augmente ou diminue d'une année tous les cent ans. La religion du Bouddha actuel doit durer cinq mille ans.

Quand les hommes se pervertissent, les anges mêmes se pervertissent de proche en proche jusqu'aux ordres des cieux supérieurs ; de là découlent toutes les calamités.

Il y a dans le corps de l'homme quatre-vingts espèces de vers. Les aliments que l'on prend s'en vont en cinq parties ; la chaleur de l'estomac en absorbe une, la seconde s'écoule en urine, la troisième en excréments, la quatrième nourrit les vers, la cinquième alimente la chair et le sang.

D'UN CHAKRAVAN OU D'UN MONDE.

Un monde a au milieu le *Meru*, roi des monts, qui est entouré de sept rangées de montagnes ; il a quatre grandes îles ou *thavib*, situées aux quatre points cardinaux ; il y a deux mille petites îles qui entourent les grandes, et il est lui-même entouré de hautes montagnes qui sont comme ses murailles, et la circonférence de ce monde s'appelle un élément de l'univers.

Chaque monde est composé des régions des cieux, de la région des géants ; il a un soleil et une lune, huit grands enfers entourés de leurs enfers plus petits, et au-delà un enfer d'eau corrosive que que l'on nomme *Lokan*. Un monde a trois cent soixante-dix mille trois cent cinquante lieues de circonférence. (Il faut remarquer que les lieues dont il s'agit ici sont quatre fois plus grandes que les lieues de nos jours, qui sont évaluées huit mille toises.) Or, la terre du monde a deux cent quarante mille lieues d'épaisseur ; l'eau qui supporte la terre en a quatre cent quatre-vingt mille, et le vent qui supporte l'eau a neuf cent soixante mille lieues d'épaisseur. Sous le vent il n'y a que l'air simple qui est infini.

Le mont *Meru* est enfoncé de moitié dans la grande mer nommée *Sithandon*, à une profondeur de quatre-vingt-quatre mille lieues, et il s'élève de quatre-vingt-quatre mille lieues au-dessus du niveau de la mer ; il a deux cent cinquante-deux mille lieues de circonférence.

La première chaîne de montagnes qui entoure le *Meru*, s'appelle *Jukhunthon* ; elle a la forme de muraille et s'élève de quarante-deux mille lieues au dessus de la mer. Elle est à quatre-vingt-quatre

mille lieues de distance de *Meru*. La seconde, appelée *Isinthon*, a vingt mille lieues de hauteur au dessus de la mer, elle entoure la chaîne *Jukhunthon*, à la distance de quarante-deux mille lieues. La troisième chaîne, appelée *Karavik*, s'élève de dix mille cent lieues au dessus de la mer, et entoure les monts *Isinthon*, à une distance de deux mille cent lieues. La quatrième, appelée, *Suthat*, a cinq mille deux cent cinquante lieues de hauteur, elle entoure les monts *Karavik*, à une distance de dix mille cinq cents lieues. La cinquième, appelée *Neminthon*, a deux mille six cent vingt-cinq lieues de hauteur, elle entoure les monts *Suthat*, à la distance de quatre mille deux cent cinquante lieues. La sixième, nommée *Vinatok*, a mille trois cent douze lieues de hauteur, elle entoure les monts *Neminthon*, à une distance de deux mille six cent vingt-cinq lieues. La septième, appelée *Assakan*, a six cent cinquante-six lieues de hauteur, elle entoure les monts *Vinatok*, à une distance de mille trois cent douze lieues. Ces sept chaînes de montagnes sont la demeure des *Jak*, des *Kumphan* et des *Suban*.

La grande mer *Sithandon*, qui occupe les intervalles des sept chaînes de montagnes, a autant

de profondeur que les montagnes ont d'élévation ; ainsi la profondeur de la mer diminue graduellement jusqu'aux lieux où sont situées les îles ; là, elle a environ cent toises de profondeur. Mais, depuis les îles, en s'avancant vers les montagnes qui sont les murailles du monde, la profondeur de la mer augmente graduellement, de sorte qu'au pied des montagnes qui forment la circonférence du monde, elle a quatre-vingt-deux mille lieues de profondeur.

Les montagnes qui sont les murailles du monde ne font qu'un avec l'immense rocher qui sert de fondement à la terre. A partir de la septième chaîne de montagnes qui entoure *Phra-Meru*, jusqu'à la terre où nous sommes, il y a une étendue de mer de soixante-six mille cinq cent trois lieues.

Notre terre, qui s'appelle *Xom-Phu-Thavib*, est placée au midi de *Phra-Meru* ; *Amarakô-Jana-Thavib*, est située à l'occident ; *Udorakarô-Thavib*, au nord ; *Buphavithe-Thavib*, à l'orient.

Un vent violent soufflant des montagnes du monde occasionne le flux et le reflux de la mer ; lorsque le vent souffle, le flux a lieu, si le vent s'apaise, c'est le reflux.

L'eau de la mer qui occupe l'intervalle des sept

montagnes qui entourent *Phra-Meru*, est si légère et si subtile que même une plume de paon descend au fond des eaux ; elle n'est agitée ni par le vent ni par la tempête, mais elle est toujours très-unie.

Dans la grande mer, outre les petits poissons, il y a sept espèces de poissons énormes : le poisson *timi*, qui a deux cents lieues de long ; le *timingkhon*, long de trois cents lieues ; le *timiramingkhon*, qui a cinq cents lieues ; les poissons *anon*, *timinthon*, *axanahán*, *mahátimi*, ont jusqu'à mille lieues de long.

La base de notre terre est une pierre immense sans aucune fissure ; c'est pourquoi elle est portée par les eaux comme une marmite, parce qu'elle ne forme qu'un seul corps avec les montagnes qui entourent le monde, et ces montagnes sont comme les rebords de la marmite. Le pied de *Phra-Meru* repose sur une autre montagne qui a la forme d'un trident ou d'un trépied. Entre les trois pieds de la montagne est un espace de dix milles lieues ; là est la demeure des géants, et ce lieu s'appelle *Asuraphiphob*, région des géants.

DES THAVIB OU ILES.

La partie de la mer qui regarde le côté oriental du mont *Meru* se nomme mer de Lait, parce qu'elle reçoit un reflet blanc de ce côté qui est d'argent. La partie qui regarde le midi du mont *Meru* s'appelle la mer Verte, parce qu'elle reçoit un reflet vert de ce côté qui est d'émeraudes. Celle qui regarde le côté occidental de *Phra-Meru*, reçoit le nom de mer de Cristal, à cause de l'éclat du cristal qui forme ce côté de la montagne; mais la partie qui regarde le côté du nord de *Phra-Meru* s'appelle mer d'Or, à cause de la couleur provenant du côté septentrional formé d'or.

Xomphuthavib, qui est notre terre, est située au milieu de la mer Verte, au midi du mont *Meru*, cinq cents petites îles l'entourent.

Amarakhô-Jana est située au milieu de la mer de Cristal, elle est entourée de cinq cents petites îles.

Udarakharô est située au milieu de la mer d'Or, cinq cents îles plus petites l'entourent pareillement.

Buphavithe est située au milieu de la mer de Lait, elle est aussi entourée de cinq cents îles.

DU XOMPHUTHAVIB OU ÎLE DES JAMBOUS.

Cette île reçoit son nom du jambou, arbre élevé de cent lieues de hauteur, portant des fruits agréables, qui se changent en or lorsqu'ils tombent de l'arbre. Cet arbre prodigieux durera jusqu'à la destruction du monde. Notre terre a la forme d'un chariot, elle a mille lieues de circuit. Trois mille sont habitées par les hommes ; les forêts en occupent trois mille, et la mer occupe quatre mille lieues.

DES MONTAGNES HIMAPHAN.

Les montagnes de l'*Himaphan* sont au nombre de quatre-vingt-quatre mille. Le sommet de la plus haute atteint environ cinq cents lieues de hauteur. *Himaphan* signifie région de la neige et de la rosée. De ces montagnes sortent cinq grands fleuves, savoir : *Khongka* ou Gange, le *Jamuna*, l'*Achiravadi*, le *Saraphum* et le *Mahi*. Il y a en outre des fleuves et des rivières innombrables qui

coulent de ces mêmes montagnes. Là aussi sont de grands lacs très-agréables, ayant cent cinquante lieues de tour. Parmi ces lacs, le premier, qui s'appelle *Anôdatasa*, a quatre embouchures : 1° la bouche du Lion, d'où découlent les eaux qui arrosent la partie orientale d'*Himaphan* et ensuite coulent dans la mer ; 2° la bouche de l'Éléphant, d'où sortent les eaux qui arrosent la partie occidentale jusqu'à la mer ; 3° la bouche du Cheval, qui fournit les eaux qui arrosent la partie septentrionale et ensuite se jettent dans la mer ; 4° la bouche du Bœuf. Les eaux qui coulent de cette bouche se précipitent vers une montagne divisée comme les doigts de la main, d'où elles forment les cinq grands fleuves qui arrosent la partie méridionale de notre terre et se jettent pareillement dans la mer.

Dans les environs du lac appelé *Xathan* est un antre d'or où demeure le roi des éléphants avec son cortège nombreux de huit mille éléphants. Tout son corps est très-blanc, excepté ses pieds qui sont rouges ; il a une taille prodigieuse, car ses défenses sont longues de sept toises.

Dans les forêts *Himaphan* il y a des animaux et des arbres de toute espèce ; là habitent les *rûsi*, les *jak*, les *naghas*, les *kinon* et enfin le roi des

lions qui habite dans des antres d'or, d'argent ou de cristal ; son rugissement inspire de la terreur à tous les animaux.

Il s'y trouve aussi un oiseau prodigieux appelé *karavek*, qui par son chant charme et fascine tous les animaux.

Les *jaksí* y apparaissent sous la forme de belles femmes avec des parfums agréables et des charmes décevants pour attirer l'homme qu'elles veulent dévorer.

On compte quatre éléments, savoir : la terre, l'eau, le feu, l'air. On les nomme les grandes formes diaboliques, parce qu'elles trompent les hommes à l'instar des démons.

DE L'INDE OU CONTRÉE DU MILIEU.

Matxíma prathèt, ou contrée du milieu, a neuf cents lieues de circonférence ; elle est située au milieu de notre terre. Un peuplier prodigieux, à l'ombre duquel est le trône de Bouddha, s'élève au milieu de cette contrée. C'est le roi de tous les arbres, il est le plus élevé et son tronc à soixante-quinze toises de circonférence. Tous les Bouddhas naissent successivement dans *Matxíma prathèt* ;

tous arrivent au faite de la sainteté et prêchent sous son ombre ; c'est pourquoi les anges et les hommes ont un grand respect pour cet arbre.

Matxima prathèt (le pays du milieu, aujourd'hui l'Inde) contenait autrefois seize royaumes et seize capitales qu'on appelle pour cela *sôlotsa na khon* (les seize cités).

Dans notre âge il a déjà paru quatre Bouddhas, savoir : *Phra-Kukuson*, *Phra-Kônakhom*, *Phra-Kasop*, *Phra-Khôdom* qui est né à *Kabillaphat*. Sa religion durera cinq mille ans. Ensuite paraîtra le cinquième Bouddha sous le nom de *Phra-Metrai*.

Alors règnera l'âge d'or : il n'y aura ni guerres, ni maladies, ni pauvreté, il n'y aura plus de voleurs, tout le monde sera riche, il n'y aura ni polygamie ni adultère. La terre produira sans culture des fleurs, des fruits et des moissons en abondance. Il n'y aura ni chaleur ni froid excessifs. A chaque angle des remparts des villes naîtront les arbres appelés *Kamaphrûk*, qui produiront continuellement de l'or, de l'argent, des habits précieux, des pierres précieuses et tous les biens selon la volonté et le désir des citoyens. Il s'élèvera quatre-vingt-quatre mille cités opulentes ; les bêtes féroces ou-

blieront leur férocité. Un seul grain de blé tombant sur la terre produira seul et de soi-même deux mille cent vingt chars de grains.

Phra-Metrai parviendra à l'âge de quatre-vingt mille ans, il aura une taille extraordinaire, il aura quatre-vingt-huit coudées de hauteur.

DE L'ILE SEPTENTRIONALE APPELÉE UDORAKARO.

Udorakarô a la forme d'un carré ; les habitants de cette île surpassent les hommes et même les anges, parce qu'ils jouissent de trois avantages précieux : 1° ils n'ont ni désirs ni concupiscence ; 2° ils atteignent toujours un âge fixe de mille ans ; 3° après leur mort ils reprennent nécessairement naissance dans les cieux ; ils trouvent leur nourriture dans un froment qui croît sans culture ; ils récoltent les habits et les autres biens sur un arbre merveilleux ; ils sont exempts de maladie, ils ont une taille d'environ trois toises, la figure carrée, etc.

DE L'ILE OCCIDENTALE.

Amarakhôjana a la forme d'une demi-lune, comme la lune paraît le huitième jour. La figure

des habitants est aussi semblable à une demi-lune. Les uns sont blancs, d'autres noirs, d'autres jaunes, quelques-uns de diverses couleurs. Pour le reste, ils diffèrent peu des habitants de notre contrée.

DE L'ILE ORIENTALE.

Bupphavithe a la forme tout à fait ronde ; cette forme a passé dans la figure des habitants qui diffèrent peu des habitants d'*Amarakhôjana* et de ceux de notre contrée.

DEUXIÈME PARTIE.

DE LA RÉGION DES ANGES OU DES CIEUX INFÉRIEURS.

Les anges qui habitent sur les arbres et les montagnes sont appelés anges de la terre ; ceux qui traversent les airs dans des palais mobiles se nomment anges de l'air ; ceux qui ont leur demeure sur le sommet de *Jukhunthon* ou dans la partie supérieure de l'air égale à la hauteur de cette montagne, sont appelés les quatre grands rois et anges en même temps (c'est le premier ordre des cieux

proprement dits). Ceux qui habitent sur le sommet du mont *Meru* sont appelés anges *davadûng* (second ordre des cieux); les anges *jama* (troisième ordre des cieux); les anges *dusit* (quatrième ordre des cieux); les anges *nimmanaradi* (cinquième ordre des cieux); les anges *paranimit* (sixième ordre des cieux).

DE LA RÉGION DES PHROM OU CIEUX INFÉRIEURS.

Au dessus des six cieux inférieurs sont seize ordres de *phrom* corporels, et par conséquent seize ordres de cieux supérieurs, au dessus desquels il y a encore quatre ordres de *phrom* incorporels. Nous allons parler de chacun de ces ordres d'anges.

DÈS ANGES DE LA TERRE.

Les anges de la terre naissent de quatre manières : 1° dans le sein d'une mère comme les hommes; 2° des œufs comme les oiseaux; 3° des fleurs comme du nymphéa; 4° quelques-uns naissent d'eux-mêmes dans un état parfait. Ceux qui font leur demeure sur les arbres sont aussi appelés anges des arbres. Quelques-uns sont doux, et ne

causent aucun dommage aux hommes qui coupent les arbres sur lesquels ils habitent, et vont s'établir ailleurs; d'autres au contraire sont irascibles, et en tirent vengeance. Le plus puissant d'entre les anges de la terre et leur roi est appelé communément *Phra-in-suen* (c'est le dieu Siva des Indiens). Il monte un bison à longue crinière et d'une force extraordinaire qui a la faculté d'être porté dans les airs. Mais *Vet-sú-van* est le gouverneur général des anges de cette espèce.

DES ANGES DE L'AIR.

Ces anges sont portés dans les airs avec le palais qu'ils habitent. Quelques-uns de ces palais sont de cristal, d'autres d'argent ou d'or et de pierreries très-brillantes. Ils sont abondamment pourvus de fleurs célestes, de musique et de délices de tout genre. Le soleil, la lune et toutes les étoiles sont autant d'anges aériens.

Le palais de la lune a quarante-neuf lieues de diamètre, mais celui du soleil en a cinquante. L'intérieur du palais de la lune est formé d'une pierre transparente, l'extérieur est formé d'argent; mais le palais du soleil est formé à l'intérieur d'or, et à

l'extérieur de cristal. Tous deux parcourent la circonférence du mont *Meru* dans une situation horizontale. Dans l'espace d'un jour et d'une nuit le soleil parcourt toute la circonférence ; mais la lune est en retard : ainsi, pendant trente jours, elle ne fait que vingt-neuf fois le tour de la montagne. En outre, le soleil dans son cours s'éloigne chaque jour un peu du mont *Meru* pendant l'espace de six mois, et ensuite pendant six autres mois il revient à son point de départ, et cela se fait naturellement. L'espace du vent qui souffle autour du mont *Meru* est appelé *chakrarasi*, c'est le zodiaque. On le divise en douze parties, et chaque partie porte le nom d'un des douze signes du zodiaque. Les constellations, au nombre de vingt-sept, *dao-nak-khatarôk*, autrement appelées *dao-phrûk*, sont disposées dans cet espace de vent, et achèvent naturellement avec lui leur révolution.

Voici les noms des vingt-sept constellations : le cheval, le trépied, le poussin, le poisson *taphien*, la tête du cerf, la tortue, le navire, le cancer, l'oiseau, le singe, le taureau, la vache, la tête d'éléphant, le tigre, le serpent boa, la tête de buffle, le paon, la chèvre, le chat, le roi des lions, la reine des lions, l'ermite, le riche, le géant, le

rhinocéros mâle, le rhinocéros femelle, le grenier.

Lorsque le soleil se lève dans notre terre, il est midi dans la terre orientale ; c'est le coucher du soleil pour la terre septentrionale, et c'est minuit dans la terre occidentale.

L'âge du soleil et de la lune atteint quatre-vingt-dix millions d'années. *Phra-athit* (le soleil) et *Phra-chan* (la lune) sont deux frères qui ont un frère cadet appelé *Rahú*. Dans sa génération passée *Phra-athit* donnait l'aumône aux talapoins dans un vase d'or, *Phra-chan* dans un vase d'argent, et *Rahú* dans un vase de bois noir ; c'est pourquoi *Rahú* prit naissance dans la région des géants au dessous du mont *Meru* ; il est d'une taille de quatre mille huit cents lieues ; sa bouche énorme a une profondeur de trois cents lieues. Ayant été un jour frappé par ses frères, il en conserve encore un esprit de vengeance, et de temps en temps il sort de la région des géants, et ouvre sa bouche énorme, attendant le soleil ou la lune pour dévorer leurs palais lorsqu'ils passeront ; mais lorsqu'il a saisi le soleil ou la lune, il ne peut pas les retenir longtemps à cause de la rapidité de leur course, et s'il ne les lâchait pas, les palais briseraient la tête du monstre. C'est ainsi qu'on explique les éclipses.

Le vent, la pluie, les nuages, les brouillards, la chaleur et le froid sont produits par certains anges nommés *phalahok*. *Sita-Phalahok* est l'ange du froid; *Una-Phalahok* est l'ange de la chaleur; *Apha-Phalahok*, l'ange des brouillards; *Vata-Phalahok*, l'ange du vent; *Vassa-Phalahok*, l'ange de la pluie. Quand cet ange veut que la pluie tombe, il lève la main, chante une certaine chanson, et aussitôt il pleut.

Il y a une ange femelle nommée *Mekhala*, qui, jouant entre les nuages, tourne de côté et d'autre un cristal éblouissant qu'elle tient à la main : de là proviennent les éclairs; mais il y a un *jak* ou géant qui, voyant ce miroir dans la main de cette ange, veut le lui ravir; alors, il l'attaque avec une flèche ou une pierre qui tombent sur la terre; les hommes les appellent la hache du ciel, la foudre.

DES QUATRE ROIS ANGES.

Ces quatre rois anges sont appelés : *Thatarot*, *Virulahok*, *Virupak*, *Vetsuvan*. Le roi *Thatarot* est établi sur le sommet de la montagne *Jukhonthon*, du côté oriental de *Phra-Meru*. Son palais est entouré de murs d'or, d'une lieue de hauteur.

Les anges qui sont sous sa domination sont appelés *thèphakhon-than*, anges des parfums, parce qu'ils sont nés dans des lieux odoriférants. Sa domination s'étend jusqu'aux murailles du monde du côté de l'orient. Le roi *Virulahok* règne sur le sommet de la montagne *Jukhunthon*, du côté méridional de *Phra-Meru*, jusqu'aux murailles du monde. Les anges, ses sujets, sont appelés *thèphakumphan*, anges ventrus.

Le roi *Virupak* règne sur le sommet de la montagne *Jukhunthon*, du côté occidental, et sa domination s'étend également jusqu'aux murailles du monde. Tous les *naghas* (serpents fabuleux qui peuvent prendre à leur gré la forme humaine ou une autre forme) qui sont dans les eaux ou sur la terre, sont soumis à son empire.

Le roi *Vetsuvan* habite aussi le sommet de la montagne *Jukhunthon*, mais du côté septentrional. Son empire s'étend, de ce côté-là, jusqu'aux extrémités du monde, sur tous les anges qui ne sont pas soumis aux trois premiers rois et sur tous les géants à tête de cheval, sur les démons des eaux et sur ceux de la terre. L'âge de ces quatre rois-anges est de cinq cents années célestes, qui font neuf cent mille années terrestres. On les appelle quel-

quefois les quatre rois administrateurs du monde.

DES ANGES DAVADUNG.

Le ciel *davadung* a dix mille lieues de largeur ; il est placé sur le sommet du mont *Meru* ; il a mille portes. Le palais du roi *Indra* ou *Phra-In* est placé au milieu, haut de sept cents lieues et construit de sept espèces différentes de pierres précieuses. *Phra-In*, a vingt-cinq millions d'anges femelles pour le servir.

Dans le *davadung*, sont des fleurs célestes du parfum le plus agréable ; si quelqu'un en désire, il n'a pas besoin d'aller les cueillir, car elles viennent elles-mêmes entre les mains de celui qui les désire. Autour de la ville céleste sont des arbres merveilleux qui, au lieu de fruits, portent toujours des habits précieux et des ornements de toute espèce.

Quand l'heure de la mort des anges est arrivée, ils tombent dans la tristesse ; *Phra-In* (le roi des anges) les conduit dans un jardin très-agréable où ils se divertissent, et leur corps s'évanouit tout à coup comme la lumière d'un flambeau que le vent éteint.

Les anges s'assemblent de temps en temps dans

une salle immense. Là, *Phra-In* ordonne aux quatre rois-anges d'envoyer çà et là les anges qui sont sous leurs ordres, pour veiller au salut des talapoins dans tel ou tel temple ; là ils entendent un sermon, ils jouissent des parfums et de la saveur des fleurs célestes ; c'est là aussi qu'on lit le catalogue des péchés et des mérites des hommes. Après avoir entendu les péchés, les anges perdent courage et adressent à l'envi des reproches aux pécheurs ; mais après avoir entendu les mérites, ils félicitent les hommes de bien et leur donnent de grandes louanges. Les mérites, écrits sur des tablettes d'or, sont gardés dans le ciel ; mais *Phra-In* envoie au roi des enfers le catalogue des péchés écrits sur des peaux de chien.

Phra-In a un éléphant monstrueux de quinze lieues de hauteur, nommé *Eravan*, sur lequel il monte pour se promener. Mais, quand il va combattre les anges rebelles, il monte un autre éléphant, nommé *Samithi*, muni d'armes de toute espèce et doué d'un courage extraordinaire. Mais voici quelle est la cause de la guerre que les anges rebelles déclarent très-souvent à *Phra-In*. Dans le commencement ils habitaient dans le *Davadung* avec les autres anges ; mais un jour qu'ils étaient

ivres de vin, *Phra-In* ayant tenu conseil avec ses autres anges, les précipita du sommet de la montagne *Phra-Meru* ; dans le même moment, fut créée la région appelée *Asura-Phiphob*, sous le *Meru*, où ils habitèrent dans la suite. Ces anges rebelles sont appelés *Asura*, parce que lorsqu'ils furent précipités du ciel ils criaient : Nous ne boirons plus de vin ! Nous ne boirons plus de vin ! Se rappelant les délices de leur ancienne demeure, souvent ils essaient d'escalader le mont *Meru* ; mais, ne pouvant résister au pouvoir de *Phra-In*, ils sont toujours repoussés, et vaincus ils se réfugient dans leur demeure souterraine.

Phra-In a construit une pyramide de pierres précieuses, haute d'une lieue, dans laquelle il a renfermé la chevelure et une dent du Bouddha *Phra-Khodom*, c'est pourquoi on l'appelle la pyramide de Verre de la Chevelure. C'est dans ce lieu que tous les huitièmes et quinzièmes jours de la lune, tous les anges s'assemblent, même ceux des cieux supérieurs, pour adorer les reliques de *Phra-Khodom* et pour entendre un sermon.

DES ANGES JAMA.

Les anges *jama* sont ainsi appelés, parce qu'ils jouissent de la félicité sans crainte d'aucun ennemi. Leur ciel est une surface de cristal qui s'étend jusqu'aux murailles du monde et qui est supportée par le vent. Sur cette surface sont placés en ordre des palais innombrables de pierres précieuses; ils n'ont pas besoin de soleil ni de lune, parce qu'il s'échappe une vive lumière des pierres précieuses, des ornements, et même du corps de ces anges qui surpassent de beaucoup en beauté les anges inférieurs. Leur vie dure deux mille années célestes, ou quarante-quatre millions d'années terrestres. Ce ciel est placé au dessus du *Davadung*, à une hauteur de trois cent trente-quatre mille lieues.

DES ANGES DUSIT.

Les anges *dusit* sont ainsi appelés parce qu'ils obtiennent tous les biens selon leurs désirs; là naissent les *phôthisat* qui dans la suite deviendront Bouddhas, leurs pères, leurs mères et tous les

hommes excellents. La vie des anges *dusit* parvient à quatre mille années célestes ou cinq cent soixante-seize millions d'années terrestres. Ce ciel est semblable au ciel *jama*, mais plus magnifique et abondant en plus grandes délices. Les anges qui sont dans le *dusit*, quand la fin de leur vie est arrivée, ferment les yeux, et aussitôt ils meurent et disparaissent. Le *Dusit* est placé à sept cent quatre-vingt-quatre mille lieues au dessus du *Jama*.

DES ANGES NIMMANARADI.

Les anges *nimmanaradi* sont ainsi nommés parce qu'ils jouissent d'un pouvoir illimité de créer tous les biens dont ils désirent jouir, et cela par le seul acte de leur volonté. Leur félicité est beaucoup plus grande que dans les cieux inférieurs, et leur vie plus longue. Ce ciel est placé à dix millions trois cent cinquante-deux mille lieues au-dessus du *Dusit*.

DES ANGES PARANIMIT.

Les anges *paranimit* sont ainsi appelés parce qu'ils ne créent pas par eux-mêmes les biens dont

ils veulent jouir, mais ce sont d'autres anges qui les servent, qui prévoient leurs désirs et aussitôt créent et leur offrent tous les biens désirés. Ils jouissent par les sens, c'est-à-dire par la forme, la voix, l'odeur agréable, le goût et le toucher. Leur vie parvient à seize mille années célestes ou neuf milliards deux cent seize millions d'années terrestres. Chaque ange de ce ciel a plusieurs centaines de milliers d'anges femelles d'une beauté extraordinaire et différente pour le servir. *Paranimit* est placé à une hauteur de quatre cent quatre-vingt-cinq mille six cents lieues au dessus de *Nimmanaradi*. *Phajaman*, qui envoya ses trois filles pour tenter *Phra-Khodom*, et ensuite alla l'attaquer avec une armée innombrable, était un des anges *paranimit*.

Les six ordres des cieux dont on a parlé s'appellent les six régions de la volupté des anges. Dès que la nourriture des anges est mise dans leur bouche, elle se répand par tout le corps; de là vient qu'il n'y a point de matière grossière ni d'excréments. Dans ces six ordres des cieux seulement il y a des anges femelles, il n'y en a point dans les cieux supérieurs. Quand elles enfantent, leurs fils ou leurs filles naissent dans un âge parfait.

DE LA RÉGION DES PHROM OU DES ANGES SUPÉRIEURS.

Il y a seize ordres de *phrom* corporels et quatre ordres de *phrom* incorporels. Quelques-uns ne comptent que neuf ordres de *phrom*, parce que plusieurs ordres se touchent et habitent dans le même ciel. Ceux-là seulement peuvent monter à la région des *phrom* qui se sont adonnés à la contemplation, et, parce qu'il y a plusieurs degrés de contemplation, ils naissent dans différents degrés des cieux des *phrom*. La beauté et la splendeur de ces anges sont telles que l'éclat lancé seulement par un de leurs doigts peut éclairer tout un monde. Tous sont hommes; les femmes contemplatives, lorsqu'elles prennent naissance dans la région des *phrom*, deviennent hommes. Les *phrom* n'ont ni sexes, ni intestins, ni voies excrétoires; ils ne mangent rien et sont rassasiés d'une félicité continuelle. Ils n'ont pas le sens de l'odorat, du goût, ni du toucher. Dans un palais il n'y a qu'un seul *phrom* avec un lit, des tapis, des habits et des ornements brillants et rien autre chose. Les cieux des *phrom* sont élevés au dessus de *Paranimit* de un million huit cent trente-six mille lieues, et les

différents ordres de *phrom* sont plus élevés les uns que les autres de plusieurs millions de lieues. L'âge des anges *phrom* varie selon les différents ordres ; ceux qui habitent l'ordre inférieur ont une vie d'un *kab* (l'âge de la terre) ; mais ceux qui sont dans l'âge supérieur vivent jusqu'à vingt-six mille *mahá-kab*.

Les anges *phrom* ont six facultés spirituelles savoir : 1° *vitok*, de même que les ailes de l'oiseau l'élèvent dans les airs, ainsi le *vitok* élève l'esprit des anges *phrom* à la contemplation. 2° *Vichan*, c'est la contemplation elle-même, et elle est comparée à un oiseau qui plane dans les airs. 3° *Piti*, est la joie qui remplit et rassasie le corps et l'âme, comme cela arrive par exemple dans les extases des saints. 4° *Suk*, félicité qui provient du *piti* ; cette félicité bien établie engendre *sámathi* ou le dégagement absolu des sens. 5° *Ekhata*, fixité de l'esprit dans un seul et même objet. 6° *Ubekhá*, l'absence totale d'affection pour toute chose. Dans le dixième ordre des anges *phrom*, on en trouve qui ont une forme ciselée ou moulée sans esprit et sans vie ; après cinq cents *mahá-kab* ils s'évanouissent et vont renaître ailleurs.

Il y a quatre ordres de *phrom* incorporels. Les

arupaphrom n'ont point de corps, ils ont seulement une âme avec les esprits vitaux des yeux, des oreilles, des narines, de la langue, du cœur et des autres membres sans aucune forme ni couleur. Cependant ils habitent dans des palais, mais ils sont tout-à-fait invisibles.

DU NIPHAN OU EXTINCTION.

Le *niphan* est l'extinction de la forme du corps, du goût et des autres sens, de l'expérience des choses, de notre constitution selon le mérite ou le démérite de l'âme ou de l'esprit. Toutes ces choses sont entièrement anéanties; et il n'y aura pas de nouvelle naissance; la fin de l'existence, la fin des maladies et de toute tristesse, cet anéantissement, selon les bouddhistes, est la souveraine et parfaite béatitude.

TROISIÈME PARTIE.

DE LA RÉGION DES ENFERS.

Ceux qui pendant leur vie ont fait de bonnes actions par le corps, par les paroles, par l'esprit,

renaîtront après leur mort parmi les hommes nobles et riches ou dans quelque ordre des cieux. Mais ceux qui, pendant leur vie, ont commis de mauvaises actions par le corps, les paroles et l'esprit, iront, après leur mort, dans le lieu de douleur, ou dans l'enfer, ou dans la région des monstres, ou deviendront animaux privés de raison, ou bien fantômes. Ceux qui ont commis beaucoup de péchés descendront aussitôt dans les enfers ; mais ceux qui ont des péchés mêlés de bonnes actions naîtront dans la région du roi des enfers. Alors les satellites des enfers les prendront par les bras et les traîneront au palais du roi des enfers, qui leur demandera s'ils n'ont jamais vu les députés des anges, c'est-à-dire un petit enfant dans l'ordure, un vieillard décrépît, un malade, un prisonnier chargé de chaînes, un condamné flagellé et un mort. Si vous en avez vu, pourquoi n'avez-vous donc pas pensé à la mort et à faire des actes méritoires ? Alors il leur rappellera les bonnes actions de leur vie passée, et s'ils peuvent se les rappeler, ils sont délivrés des enfers ; s'ils en ont perdu le souvenir, les satellites les attachent et les conduisent dans quelqu'un des enfers, selon qu'ils le méritent.

.....

Il y a huit grands enfers, savoir : 1° *sanxipana-rok* ; 2° *kala-suta-narok* ; 3° *sáng-khata-narok* ; 4° *rôruva-narok* ; 5° *maha-rôruva-narok* ; 6° *dapha-narok* ; 7° *mahá-dapha-narok* ; 8° *avichi-narok*. Chacun des grands enfers est entouré de seize autres enfers qui eux-mêmes sont entourés de quarante enfers plus petits. Les huit grands enfers ont la forme d'un coffre de fer carré, de cent lieues de longueur, autant de hauteur, de largeur et d'épaisseur. A chacun des côtés est une porte, à l'entrée de laquelle *Phaja-jom*, les rois des enfers, ont placé leur tribunal.

DU PREMIER ENFER.

Le premier enfer s'appelle *sanxip* à cause d'un certain vent qui ressuscite les morts pour être tourmentés de nouveau. Ceux qui ont tué les animaux, les voleurs, les ravisseurs, les rois qui entreprennent des guerres injustes, les oppresseurs des pauvres iront dans le *sánxip*. Là, les satellites de l'enfer, armés de couteaux et de haches, les coupent par morceaux, de sorte qu'il ne reste que les os. Alors il souffle un vent par la vertu duquel ils reprennent la vie, et leurs corps redeviennent

entiers comme auparavant ; en se rencontrant les uns les autres, ils sont transportés de fureur, leurs ongles se changent en lances et en épées ; ils se percent et se tuent mutuellement. Ils renaissent de nouveau par la vertu du vent et sont de nouveau coupés en morceaux par les satellites ou les démons, et ils périssent et renaissent successivement jusqu'à ce qu'ils reprennent une nouvelle vie dans la région des monstres ; ensuite ils deviennent animaux, puis hommes lépreux, fous, pauvres ou difformes. Un jour dans cet enfer équivaut à neuf cent mille années terrestres.

DU DEUXIÈME ENFER.

Le second enfer s'appelle *kala-sut* à cause d'une lame de fer élastique qui frappe les corps des damnés. Il est situé au dessous de *sanxipa-narok*. Les démons de cet enfer attachent les damnés avec des chaînes de fer et les étendent sur un pavé de fer rouge ; alors ils font vibrer une lame de fer qui les coupe et les dissèque par morceaux. Mais les morts ressuscitent et cherchent à fuir ; bientôt repris par les satellites, ils sont soumis à des supplices nouveaux et variés et en même temps ils sont

brûlés par le feu. Un jour dans cet enfer équivaut à trente-six millions d'années parmi les hommes.

Quand les damnés sortent de cet enfer, ils sont encore tourmentés dans l'enfer supérieur, et ensuite passent par tous les ordres mentionnés plus haut. Tous ceux qui, excités par la colère, ont chargé de liens d'autres hommes ou des animaux, les faux talapoins, les menteurs, les brouillons, ceux qui ont étouffé par le feu dans leur retraite les rats ou les serpents vont dans le *kalasutanarok*.

DU TROISIÈME ENFER.

Le troisième enfer tire son nom d'une montagne qui écrase les damnés ; il est situé au dessous du précédent. Ceux qui sont condamnés à cet enfer ont un corps de bœuf, de buffle, de cheval, d'éléphant, de cerf, avec une tête d'homme, ou un corps d'homme avec une tête de bœuf, de cheval, etc. Les démons les chassent comme des troupeaux, les frappent fréquemment avec des barres de fer rouge. Ils fuient entre deux montagnes qui bientôt se heurtent l'une contre l'autre, et les damnés sont tous broyés. Là aussi, aux quatre

points cardinaux, sont des montagnes rondes qui roulent tour à tour et écrasent les animaux de cet enfer. Après la mort, la résurrection et de nouveaux tourments. Sont condamnés au *sangkhatanarok* tous ceux qui traitent durement les troupeaux et les bêtes de somme; les pêcheurs et surtout les chasseurs. Ceux qui sortent de cet enfer doivent passer par tous les enfers supérieurs et par tous les autres degrés déjà cités.

DU QUATRIÈME ENFER.

Le quatrième enfer *rôruva* tire son nom des pleurs et des gémissements des damnés; il est situé au dessous du précédent. Il est rempli de fleurs de nymphéa, de fer rouge, très-serrées, épineuses, au milieu desquelles les damnés sont plongés et brûlent aussi bien intérieurement qu'à l'extérieur, en poussant des hurlements et des gémissements épouvantables. Sont condamnés à cet enfer pour quatre mille ans surtout les adultères de l'un et l'autre sexe, les faux témoins, les calomniateurs. Un jour dans *rôruva-narok* équivaut à cinq cent soixante-seize millions d'années terrestres. Lorsque leur temps est expiré, les damnés passent dans

tous les petits enfers qui l'environnent, ensuite ils montent aux enfers supérieurs avec leurs adjacents, et ensuite par tous les autres degrés de peines déjà cités.

DU CINQUIÈME ENFER.

Le *mahá-rôruva*, situé au dessous du précédent, est aussi planté de fleurs de nymphéa armées de pointes de fer rouge sur lesquelles sont placés et brûlent les damnés qui poussent des hurlements horribles; mais toutes les fois qu'ils sautent en bas, les démons les broient aussitôt avec un maillet de fer. Nouvelle résurrection, nouveaux supplices. A cet enfer sont condamnés surtout ceux qui ont brisé les têtes des animaux, etc., et ils sont tourmentés pendant huit mille ans.

DU SIXIÈME ENFER.

Le nom de cet enfer désigne la chaleur intense des charbons ardents et des flammes. Les damnés y sont mis à de grandes broches de fer; alors s'allume un grand feu qui les cuit. Quand ils sont tout à fait rôtis, les portes de l'enfer s'ouvrent

d'elles-mêmes, et des chiens énormes armés de dents de fer se précipitent aussitôt et dévorent les chairs rôties des damnés, qui bientôt ressuscitent, sont de nouveau mis à la broche et de nouveau dévorés. Les incendiaires surtout et tous ceux qui ont fait cuire des animaux sont condamnés à *dapha-narok*. Leur supplice dure seize mille ans.

DU SEPTIÈME ENFER.

Dans le *mahá-dapha-narok* le feu est beaucoup plus intense que dans le précédent. Il y a une montagne très-élevée et escarpée que les damnés s'efforcent d'escalader pour échapper aux démons qui les poursuivent. Dès qu'ils sont arrivés au sommet de la montagne, un tourbillon de vent très-violent les saisit, les précipite en bas, et ils tombent sur des pieux de fer rouge qui les percent et les brûlent. Leur supplice dure un âge *antarakab*. Sont condamnés à cet enfer les rois cruels qui ont fait empaler des hommes.

DU HUITIÈME ENFER.

Avichi-narok est ainsi nommé parce que le feu

y brûle sans cesse et que d'ailleurs cet enfer est absolument plein de damnés, de sorte qu'il n'y a pas de place vide. C'est le dernier et le plus profond des enfers, il est plein d'un feu continu au milieu duquel les damnés percés de toutes parts de broches brûlantes sont tourmentés par des flammes dévorantes depuis l'apparition du soleil et de la lune jusqu'à l'apparition du nuage qui annonce la destruction du monde. On met dans ce lieu tous ceux qui ont commis des péchés continuels, les rois avides de guerres, les persécuteurs des saints, les parricides, ceux qui ont tué leur mère ou un saint, les infidèles, c'est-à-dire, ceux qui sont hors de la religion, et ceux qui trompent les hommes par des comédies, des danses et des bouffonneries.

DES SEIZE ENFERS QUI ENTOURENT CHACUN DES GRANDS ENFERS.

Nous avons dit que chacun des huit grands enfers a pour cortège seize enfers plus petits dont le nombre s'élève donc à cent vingt-huit. Ils ont aussi la forme d'un coffre de fer de trente lieues de longueur, de largeur et de hauteur. Ils sont placés par

quatre, aux quatre angles de chacun des grands enfers. Ces quatre petits enfers sont appelés : le premier *khutha-narok*, à cause des excréments dont il est rempli ; là fourmillent de grands vers qui percent et tourmentent les damnés. Le second se nomme *kukula-narok*, il est plein de cendre brûlante dans laquelle les damnés sont plongés et se roulent jusqu'à ce qu'ils soient réduits en cendre. Le troisième porte le nom de : *alipata-vana-narok* ; il est planté d'arbres dont les feuilles sont des glaives à deux tranchants. Lorsqu'un vent violent souffle, les feuilles tombent de toutes parts sur les damnés et coupent leurs membres par morceaux. En outre, des corbeaux et des vautours aux becs de fer se jettent sur eux, les déchirent, les dissèquent et dévorent toute leur chair avec les entrailles. Le quatrième s'appelle *vetarani-natthi*, fleuve salé, il est plein d'eau extrêmement salée. Les damnés font tous leurs efforts pour arriver près de ce fleuve afin d'apaiser leur soif ; mais il faut marcher sur de grandes épines de fer qui leur déchirent tout le corps ; et aussitôt qu'ils sont descendus dans l'eau, les démons les percent à coups de traits ou de trident, ou les pêchent avec des hameçons comme on

pêche des poissons, et lorsqu'ils les ont tirés à terre, ils les broient, leur arrachent les entrailles et les coupent en morceaux. Quelquefois même, pour étancher leur soif, ils leur versent du fer fondu dans la bouche.

DES PETITS ENFERS.

En dehors des enfers secondaires il y a dix autres petits enfers qui les entourent de chaque côté, ce qui fait quarante pour chaque grand enfer ; on les appelle *jomalôkika*, régions du roi des enfers, et ils sont au nombre de trois cent vingt ; mais il suffira de parler de dix, parce qu'ils sont disposés dix par dix et que chaque dizaine est semblable. Le premier de ces petits enfers s'appelle donc : *lôha-kumphi-narok*, à cause d'une grande marmite de fer dont l'ouverture a soixante lieues de diamètre ; elle est pleine de fer fondu et bouillant, dans lequel on fait cuire les damnés comme des grains de riz dans un chaudron. Le second porte le nom de *simpliva-narok* à cause des arbres épineux dont il est rempli. Les damnés, serrés de près par les satellites, essaient de monter sur les arbres dont les épines déchirent leurs

corps ; les corbeaux et les vautours se jettent sur eux et avec leurs becs de fer ils les déchirent, leur arrachent les entrailles et dévorent leur chair. Le troisième est appelé *ajôthaka-narok*, à cause du fer fondu et bouillant dans lequel les satellites plongent les damnés après les avoir enchainés. Le quatrième se nomme *phusa-narok*, enfer de balles de riz, parce qu'il y a un fleuve auprès duquel accourent les damnés pour étancher leur soif ; mais dès qu'ils ont mis de l'eau dans leur bouche, elle se change en balle de riz ardente qui brûle leurs entrailles. On appelle le cinquième *sunakha-narok*, à cause des chiens monstrueux armés de dents de fer qui se précipitent sur les damnés et dévorent leur chair. Mais le sixième porte le nom de *misaka-banphata-narok* ; là sont des montagnes ardentes qui par une rotation rapide écrasent les damnés et les réduisent en poudre. Le septième est : *tamphôthaka-narok* ou mer d'airain fondu dans laquelle nagent les damnés qui sont pris à l'hameçon par les satellites, trainés au rivage, et alors on leur fait avaler de l'airain fondu. Le huitième s'appelle *ajôhkula-narok* ; il est plein de boulettes de fer rouge que les satellites font avaler aux damnés. Le neuvième s'appelle *asiavutha-*

narok ; dans cet enfer les damnés ont aux pieds et aux mains des lances au lieu d'ongles, et ils se déchirent eux-mêmes. Les satellites munis de différentes armes les percent et les coupent de toute manière. Le dixième porte le nom de *jantaphasana-narok*, enfer des pierres qui écrasent. Là les damnés sont exposés à une pluie continuelle de pierres brûlantes qui les écrasent et les réduisent en poudre.

DU LÔKANTA-NAROK.

On appelle ainsi autant d'enfers qui occupent l'espace entre les mondes joints les uns aux autres, et là où il y a trois mondes qui se touchent, là au milieu se trouve un *lôkanta-narok*. Dans cet enfer règnent des ténèbres éternelles et très-épaisses ; c'est la demeure des infidèles et des impies qui assurent qu'il n'y a ni péchés ni vertus. Ils naissent dans cet enfer avec une figure horrible et un corps énorme ; ils sont accrochés par leurs ongles aux montagnes qui sont les murailles du monde, comme les chauves-souris se suspendent aux arbres ; si quelquefois ils se rencontrent, ils se mordent et se luttent jusqu'à ce qu'ils roulent en bas dans l'eau

qui supporte le monde. Cette eau devient aussitôt corrosive et dissout tout leur corps. Ensuite ils ressuscitent et s'efforcent de remonter avec leurs ongles sur les murailles du monde ; ils se rencontrent de nouveau, se luttent, sont précipités dans les eaux corrosives où ils sont dissous, et leur supplice recommence sans interruption.

DES PRET OU MONSTRES.

Au dessus des enfers et dans les forêts *Himaphan* est la région des monstres. Ces *pret* ont une forme hideuse et tout à fait horrible. Ils souffrent une soif continuelle ; mais il ne leur plaît pas de boire de l'eau ; ils vont errant de côté et d'autre pour boire l'humeur qui découle des narines, la sueur, la salive, les flegmes, le pus, l'urine, les excréments et toutes les ordures de cette espèce qui font leurs délices. Quelques-uns d'eux mangent les charognes. D'autres, dont le corps est très-gros, ont une bouche aussi petite que le trou d'une aiguille et souffrent une faim continuelle. D'autres, très-maigres, ressemblent à des squelettes, et leur corps répand au loin une puanteur insupportable. Quelques-uns ont la forme de serpents, de cerfs, de chiens, de

tigres, etc. Il y a des *pret* qui n'ont qu'un pied, un œil, une main; il y en a qui vomissent des flammes par la bouche, dont le corps est enflammé, et qui ont des cheveux hérissés et brûlants; il y a des *pret* blancs, noirs, jaunes, gigantesques, couverts de tumeurs qui répandent du sang et du pus, demi-pourris, avec une tête énorme, des ongles de fer rouge; qui ont un corps humain avec une tête de bête ou un corps de bête avec une tête humaine. Les peines des damnés peuvent être abrégées et même supprimées par les suffrages et les aumônes des vivants.

DES ANIMAUX PRIVÉS DE RAISON.

Les animaux sont incapables de sainteté même dans le premier degré. On les divise en quatre classes : 1° les animaux sans pieds, 2° les bipèdes, 3° les quadrupèdes, 4° les multipèdes. Parmi les animaux on compte les *naghas* ou serpents, qui ont la faculté de prendre la forme des hommes et même des anges. Ils ont sous terre un royaume de cinq cents lieues de largeur et une ville magnifique resplendissante d'or et de pierres précieuses nommée *Hiranjavadi*, où habite leur roi. Le royaume

des *naghas* est appelé *Badan*. Les *naghas* sont doués d'une force admirable ; ils soufflent un poison mortel, et même ils peuvent tuer les hommes par leur seul regard ou par le contact.

Les *khurut* ou *garuda* sont des oiseaux monstrueux, avec le corps d'un homme et le bec d'un aigle ; ils habitent le bas du mont *Meru* ; ils peuvent saisir et dévorer les *naghas* de la petite espèce, mais ils ne peuvent pas enlever les gros.

DE L'HOMME.

L'homme est appelé *manut*, parce qu'il est doué de raison et d'intelligence plus que les autres animaux. Les hommes se divisent en deux classes : les hommes méchants, les hommes sages.

Il y a quatre espèces de mauvais discours : le mensonge, la langue méchante et perverse, les médisances, les bouffonneries.

Il y a cinq commandements qui défendent : 1° de tuer les animaux, 2° de voler et tromper, 3° de commettre la fornication et l'adultère, 4° de mentir, 5° de boire toute espèce de liqueurs enivrantes.

Il y a huit commandements qui sont observés par les hommes pieux ; ils comprennent les cinq

commandements ci-dessus avec les trois suivants : s'abstenir de nourriture pendant le temps défendu, c'est-à-dire depuis midi jusqu'à l'aurore ; s'abstenir des comédies, de la danse, des chansons, des fleurs et des parfums ; ne pas dormir ni s'asseoir sur un lit précieux ou élevé de plus d'une coudée, ni sur des coussins.

Il y a trois prières fort en honneur parmi les bouddhistes ; ceux qui les récitent pensent s'acquérir un grand mérite.

La première est intitulée *akan-sám-sib-song* et commence ainsi : *Kesá-lôma-nakhá-thanta*, etc. Ce n'est pas autre chose que la récitation des trente-deux parties du corps humain, par laquelle on se rappelle l'instabilité des choses humaines et la mort. Voici, selon les bouddhistes, l'énumération des trente-deux parties du corps : les cheveux, les poils, les ongles, les dents, la peau, la chair, les nerfs, les os, la moelle, la rate, le cœur, le foie, les poumons, l'estomac, le péritoine, les gros boyaux, les petits boyaux, le chile, le suc gastrique, le fiel, les flegmes, le pus, le sang, la sueur, la graisse, les larmes, la graisse liquide, la salive, la morve, les tendons, l'urine, la cervelle.

La seconde prière commence ainsi : *Itipisò pha-*

khava arahang sámma sámphutthò vixa charana sámpanò, etc. C'est l'énumération des qualités divines de Bouddha.

La troisième prière s'appelle *phra-trai-sara-nakhom*, c'est une invocation à Bouddha, à la nature et aux talapoins. Elle commence ainsi : *Phut-thang saranang khaxámi*, *thammang saranang khaxámi*, *sangkhang saranang khaxámi*, etc. Ce qui veut dire : Je sais et je crois que Bouddha est mon refuge, je sais et je crois que la nature est mon refuge, je sais et je crois que les talapoins sont mon refuge.

DE L'ORIGINE DES CHOSES.

Selon les bouddhistes, toutes les créatures ont un commencement qui n'apparaît pas ; c'est-à-dire qu'ils avouent qu'ils ne connaissent pas l'origine des choses ; bien plus, ils défendent de faire des recherches sur cette origine. Ils reconnaissent cependant que *Phra-tham* est éternel. Mais qu'est-ce que *Phra-tham* ? C'est ce qui est vrai, ce qui est juste, les lois de la nature, les lois naturelles. *Phra-tham* est quelque chose d'incorporel, ce n'est pas un esprit, ni une chose que l'imagina-

tion puisse contempler ; c'est quelque chose d'ineffable.

DU MÉRITE ET DU DÉMÉRITE.

Les bouddhistes ne reconnaissent donc aucune cause première créatrice, mais ils supposent toutes choses créées, et alors ils disent que tout se fait, est gouverné et coordonné par le mérite ou par le démérite. Ils attribuent aux vertus générales des animaux la reconstruction des mondes, des cieux et tous les biens en général ; mais ils attribuent aux vices des animaux, pris collectivement, la destruction des mondes, les enfers, les différents degrés de peines et tous les malheurs en général. Par animaux on doit comprendre toutes les créatures douées de la vie. Le mérite et le démérite ne sont pas quelque chose de corporel ou de spirituel, ce ne sont pas des êtres, c'est une simple vertu qui provient des bonnes ou des mauvaises actions. La beauté, la noblesse, les honneurs, les richesses, la santé et une vie heureuse proviennent des vertus de chacun dans ses vies antérieures ; de même que la difformité, une basse extraction, les opprobres, la pauvreté, les mala-

dies et les infortunes découlent du démerite de chacun dans les temps passés.

DE LA TRANSMIGRATION DES AMES.

Quand quelqu'un meurt, aussitôt le mérite et le démerite se présentent à lui. Si c'est le mérite qui ouvre la voie le premier, il prend naissance dans une condition meilleure et plus heureuse, ou bien il monte à quelque ordre des cieux. Mais si, au contraire, c'est le démerite qui ouvre la voie, il naît dans une condition plus méprisable, ou bien dans quelque degré des enfers, ou dans la région des monstres, ou parmi les géants, ou au milieu des animaux privés de raison. La jouissance du bonheur use le mérite, de même que le démerite s'efface par la souffrance des peines et des malheurs. Ceux qui sont dans les cieux, lorsqu'ils meurent, passent sur la terre ou dans les enfers; mais ceux qui sont dans les enfers ne peuvent reprendre une nouvelle vie parmi les hommes, qu'après avoir passé par tous les enfers supérieurs en suivant les degrés, ensuite dans la région des monstres, la région des géants et enfin par le corps des animaux. Chacun subit des transmigra-

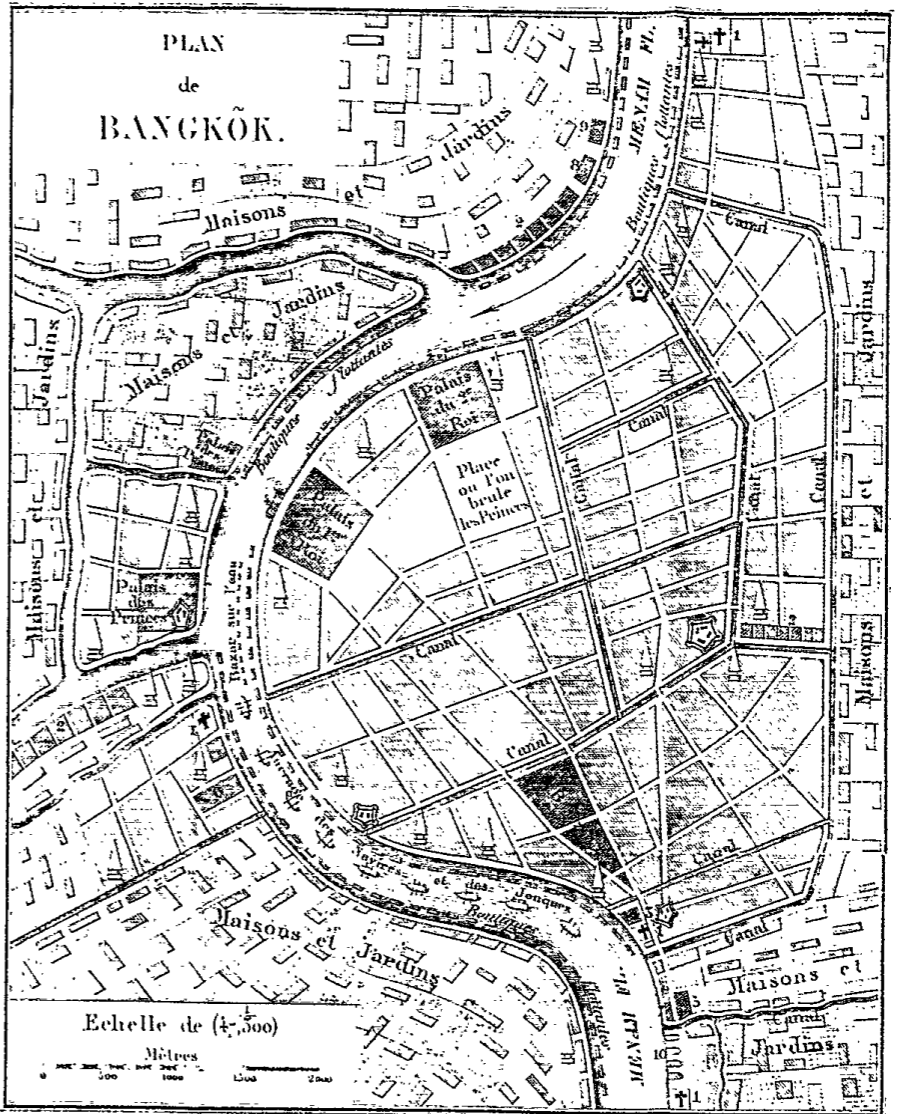
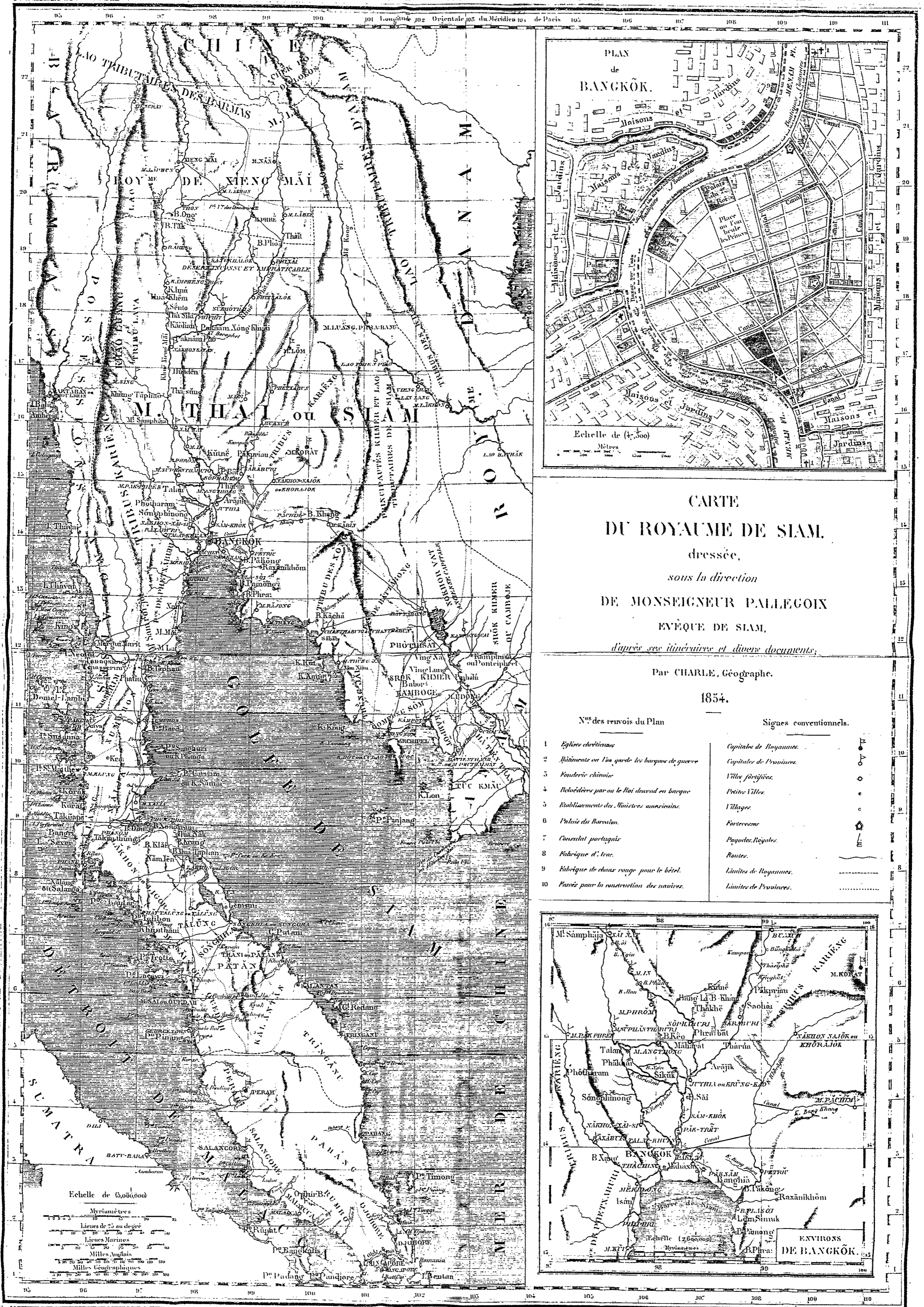
tions innombrables, ce qu'on appelle *vien-kot vien-tai*, ou succession continuelle de naissances et de morts. Excepté Bouddha et les saints du premier ordre, tous oublient leurs vies passées dont le souvenir est effacé à chaque fois par un certain vent.

Les âmes doivent nécessairement subir des transmigrations jusqu'à ce que, s'élevant peu à peu par les huit degrés de sainteté, elles soient délivrées de toute concupiscence ; et alors, ayant traversé la mer orageuse de ce monde, elles abordent au rivage tranquille et éternel que l'on appelle : *Mûang-këo-amatha-mahá-nirûphan*, le royaume immortel et précieux de la grande extinction ou anéantissement.

CONCLUSION.

Quoique les bouddhistes donnent de grandes louanges à leur Bouddha, cependant ils ne le regardent pas comme un Dieu, puisqu'il n'a pas participé à la création et qu'il n'a aucune part au gouvernement du monde. D'ailleurs, de même que les innombrables Bouddhas qui l'ont précédé, il est déjà anéanti. Mais ils le vénèrent comme un

saint, un bon docteur et un excellent prédicateur, dont la doctrine doit former les hommes à la piété et à la vertu pendant cinq mille ans. Ils ne regardent pas non plus *Phra-tham* comme Dieu, puisqu'ils affirment que ce n'est pas un être, que ce n'est ni un corps ni un esprit. On doit dire la même chose du mérite et du démérite. On peut donc conclure que la religion des bouddhistes est une religion d'athées ; et quoique cette religion cherche à réprimer les vices par la crainte des châtimens, elle n'offre cependant aucune récompense aux vertus, sinon des plaisirs passagers, et à la fin l'abîme épouvantable de l'anéantissement !



CARTE
DU ROYAUME DE SIAM.
dressée,
sous la direction
DE MONSIEUR PALLECOIX
EVÊQUE DE SIAM,
d'après ses itinéraires et divers documents;

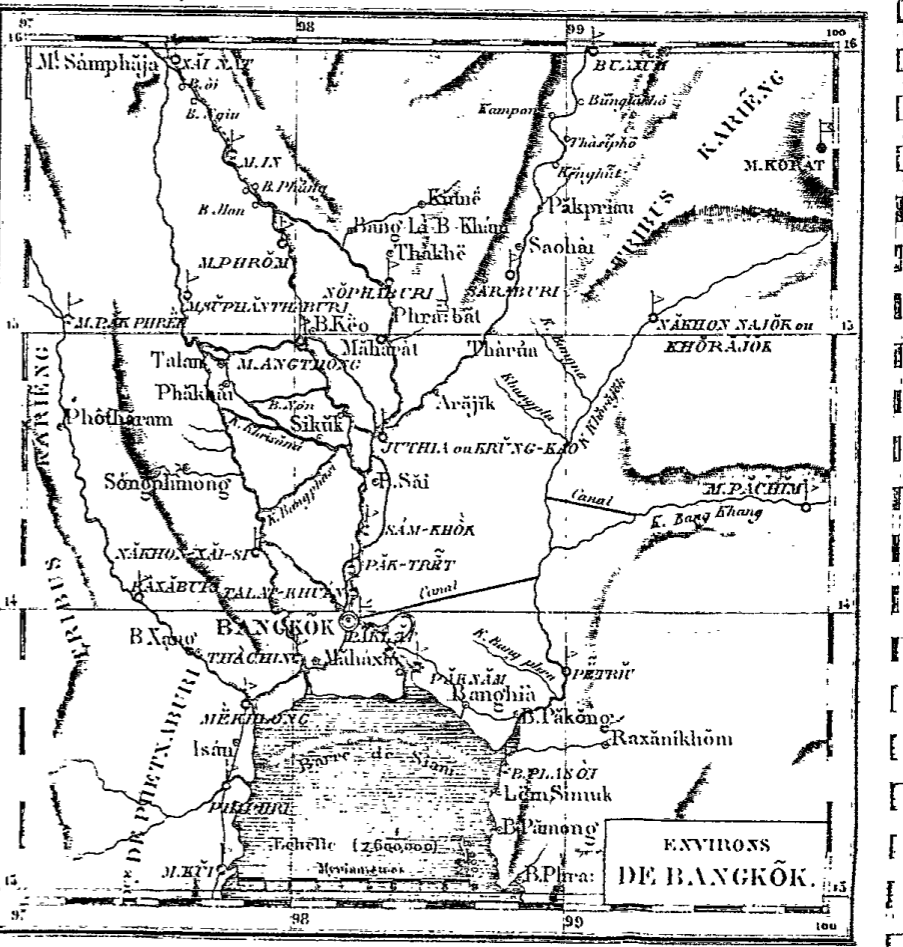
Par CHARLE, Géographe.

1854.

N^{os} des renvois du Plan

Signes conventionnels.

- | | | | |
|----|---|-------------------------|--|
| 1 | Eglises chrétiennes | Capitales de Royaumes. | |
| 2 | Bâtimens ou les garde les barques de guerre | Capitales de Provinces. | |
| 3 | Fonderie chinoise | Villes fortifiées. | |
| 4 | Belvédères par ou le Roi descend en barque | Petites Villes. | |
| 5 | Établissmens des Ministres américains. | Villages. | |
| 6 | Palais du Barouen. | Forteresses. | |
| 7 | Consulat portugais | Paquets Royaux. | |
| 8 | Fabrique d'ivoire. | Routes. | |
| 9 | Fabrique de char rouge pour le bétail. | Limites de Royaumes. | |
| 10 | Passés pour la construction des navires. | Limites de Provinces. | |



Echelle de 600,000
Myriamètres
Lignes de 25 au degré
Lignes Marines
Milles Anglais

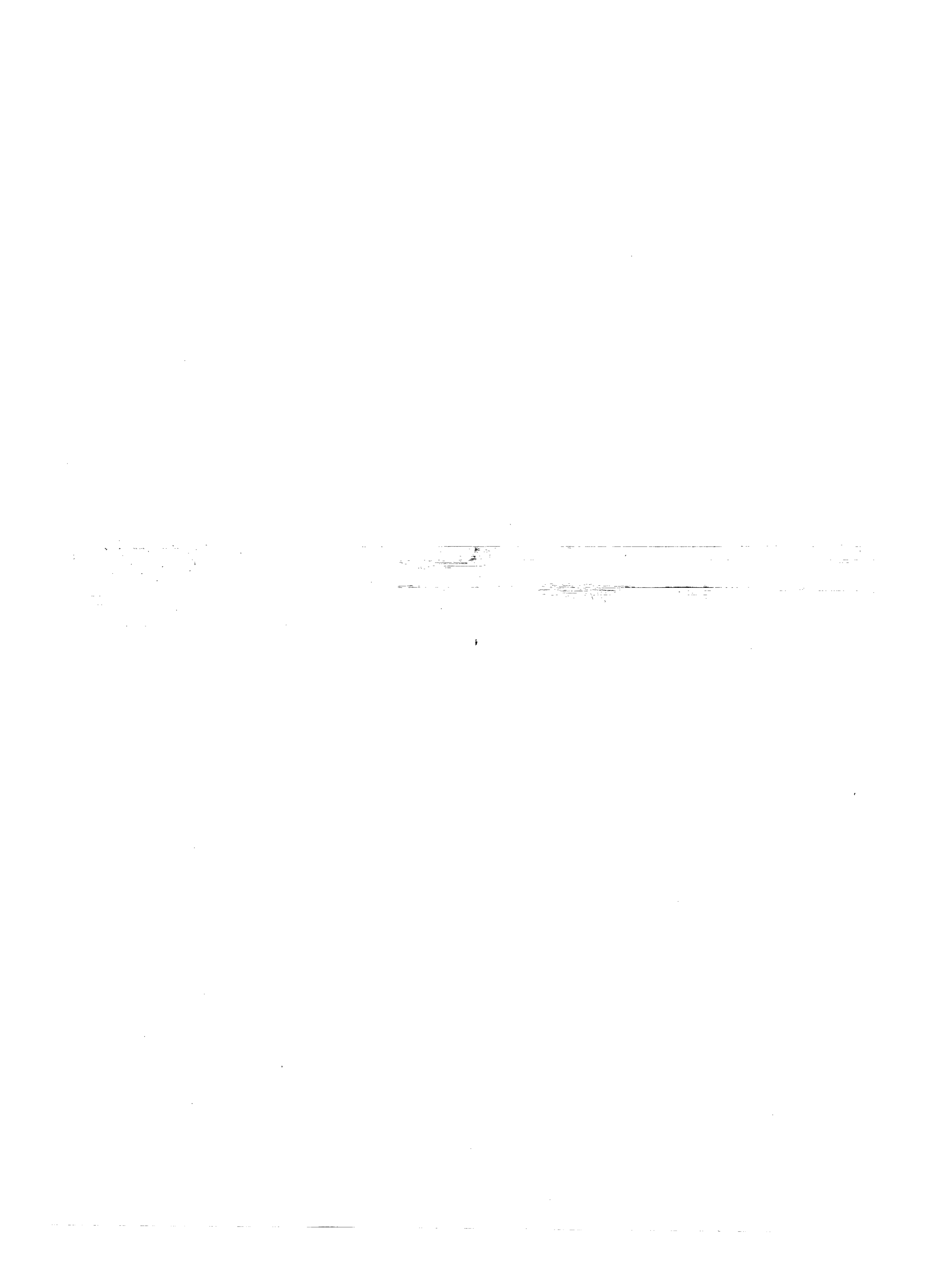


TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE PREMIER VOLUME.

	Pagés.
PRÉFACE	1
CHAPITRE PREMIER.	5
DIVISION GÉOGRAPHIQUE ET POLITIQUE DU ROYAUME DE SIAM.	
Étendue, position et limites du royaume. — Superficie. — Division politique. — Population répartie entre les diverses nations. — Aspect du pays. — Montagnes. — Ports. — Moyen de purifier l'eau. — Golfe. — Courants. — Climat. — Fièvre des bois. — Saisons. — Moussons. — Rosée. — Rivières, fleuves. — Le <i>Mé-Khong</i> . — Le <i>Mé-Nam</i> . — Inondations. — Fertilité. — Abondance des fruits, volailles, poissons, gibier, etc.	
CHAPITRE DEUXIÈME.	21
DES ÉTATS TRIBUTAIRES DE SIAM.	
Portrait des Malais et de la presqu'île. — Langue malaise. — Religion des Malais. — <i>Tringanu</i> . — <i>Kalantan</i> . — <i>Patani</i> . — <i>Quedah</i> . — <i>Ligor</i> . — Le <i>Camboge</i> . — Limites et population du <i>Camboge</i> . — <i>Udony</i> , capitale. — Le lac <i>Thalesap</i> . — Ruines de <i>Nokorvat</i> . — Portrait des Cambogiens. — Langue cambo-	

gienne. — *Kórat*. — Portrait et mœurs des *Lao*. — Tatouage. — Monnaie *Lao*. — Langue et écriture *Lao*. — Habillements. — Habitations. — Aliments. — Meubles. — Amusements. — Culture. — Médecine. — Musique. — Religion des *Lao*. — *Xieng-Mai*. — Vestige du pied de *Bouddha*. — *Laphun*. — *Lakhon*. — *Phrè*. — *Nàn*. — *Luang-Phra-Bang*. — *Phu-Khiau*. — *Suwanáphum*. — Tribu des *Xòng*. — Leurs mœurs. — Récolte de la cire. — Récolte du goudron. — Fabrication des torches. — Mines de pierres précieuses. — Tribu des *Karieng*. — Portrait et habillement des *Karieng*. — Habitations. — Religion. — Qualités et mœurs. — Lava.

CHAPITRE TROISIÈME. 60

DESCRIPTION DE LA CAPITALE ET DES PROVINCES.

Description de *Bangkok*. — Population. — Canaux. — Palais du roi. — Pagodes royales. — Habitations. — Provinces : neuf au milieu, cinq au nord, dix à l'est, sept à l'ouest et dix au midi. — *Paklat*, ville. — *Paknam*, ville. — Bois *Samè*. — *Sixàng*, île. — Nids d'hirondelles. — *Kro-Kram*, île. — Tortues de mer. — *Ko-Samet*. — *Chanthaburi*. — Chasse aux tigres, aux ours, etc. — Pêche. — La montagne *Sabab*. — Pierres précieuses. — *Ile de Ko-Xang*. — *Bang-pla-soi*, ville. — La ville de *Pétriu*. — Sucreries chinoises. — La ville de *Korojok*. — Nées de moustiques. — La ville de *Talat-Khuán*. — La ville de *Pak-Tret*. — La ville de *Sam-Khok*. — Ruines de *Juthia*. — La nouvelle ville de *Juthia*. — La montagne d'or. — La ville de *Ang-Thong*. — La ville de *Muang-Phrom*. — La ville de *Muang-In*. — Collines des Trois-Rois. — La ville de *Xainát*. — La ville de *Thà-Sung*. — Ville de *Huáden*. — Ville de *Nakon-Saván*. — Montagnes appelées *Káo-Luáng*. — La ville de *Nophaburi*. — Palais de M. Constance. — Ville de *Mahá-Xai*. — Ville de *Thà-Chin*. — Ville de *Mè-Khlong*. — Ville de *Ràpri*. — Ville de *Pak-Phrèk*. — Troupes de singes. — Provinces de *Nakhon-Xaisi*. — Idoles de *Buddha* volées. — Ville de *Suphan*. — Village de *Thà-Rua*. — *Phra-Bat* où est vestige du pied de *Bouddha*. — La ville de *Saraburi*. — Cas-

— cades près du village de *Pak-Priau*. — Monastère de *Phra-Bat*. — Le prince abbé du monastère. — Plante dont les feuilles ressemblent à des papillons.

CHAPITRE QUATRIÈME. 113

OBSERVATIONS GÉOLOGIQUES ET MINÉRAUX.

Cristaux transparents de sulfate de chaux. — Niveau primitif du terrain. — Jonques ensevelies dans la terre. — Coquillages trouvés loin de la mer. — La mer se retire. — Traces de pieds de plusieurs animaux empreints dans les rochers. — Salines. — Salpêtre. — Mines d'or. — Mines de cuivre. — Mines d'étain. — Mines de plomb. — Antimoine. — Zinc. — Mines de fer. — Forges chinoises. — Cristal de roche. — Pierres chatoyantes. — Topazes. — Hyacinthes. — Grenats. — Saphirs. — Rubis. — Corindon.

CHAPITRE CINQUIÈME. 122

PRODUCTIONS VÉGÉTALES.

Riz commun, riz gluant, riz des montagnes, riz rouge. — Manière de cuire le riz. — Eau-de-vie de riz. — Arec et bétel. — Curcuma. — Maïs. — Diverses espèces de légumes. — Pistache de terre. — Petit sésame. — *Meng-lak*. — Lotus. — Liseron aquatique. — Cresson. — Palmier. — Vin de palmier. — Sucre de palmier. — Feuilles de palmier pour écrire. — Coqotier. — Huile de coco. — Sagou. — Dourion. — Mangoustan. — Manguier. — Arbre à pain. — Jaquier. — Jambouisier. — *Ma-prang*. — *Lamut-Sida*. — *Takhob*. — Figuier. — Trois espèces de *Litchi*. — *Sathon*. — Tamarin. — Goyaye. — Papayer. — Corossol. — Bananier. — Diverses espèces d'orangers. — Citronniers. — Jujubes. — Ananas. — Caranibole. — Olives sauvages. — Amandiers. — L'arbre *Makok*. — Peupliers d'Inde. — Arbre pipal. — Vigne sauvage. — Bambous. — Rotins. — Bois de teinture. — Bois de *Tek*. — Cannelle. — Huile de térébenthine. — Sandal. — Gingembre. —

Poivre. — Tabac. — Café. — Coton. — Sucre. — Benjoin.
— Bois d'aigle. — Cardamome. — Gomme-gutte. — Indigo.
— *Gutta-percha*. — Arbre *Rak*. — Différentes espèces de
fleurs. — Nymphéa. — *Mali*. — *Champa*. — *Kadanga*. —
Phut.

CHAPITRE SIXIÈME. 149

ANIMAUX.

Éléphant. — Chasse aux éléphants. — Éléphant blanc. — Trois
espèces de tigres. — Manière de les prendre. — Rhinocéros. —
Chevaux. — Bœufs. — Buffles. — Ours. — Cochons. — San-
gliers. — Porc-épic. — Élan. — Cerfs. — Daims. — Che-
vreuils. — Gazelles. — Chèvres sauvages. — Chiens. — Chats.
— Civette. — Différentes espèces de singes. — Écureuils. —
Écureuils blancs. — Loutres. — Lièvres. — Différentes espèces
de rats. — Petit aigle. — Épervier. — Deux espèces de vau-
tours. — Argala. — Corbeaux. — Chouette. — Petit duc. —
Engoulevent. — Grand duc. — *Karien*. — Pélicans. — Grues.
— Hérons. — Cormorans. — Cigognes. — Oies sauvages. —
Canards sauvages. — Plongeurs. — Poules d'eau. — Sar-
celles. — Mouettes. — Alcyons. — Ibis blanc. — Paons. —
Diverses espèces de faisans. — Coqs sauvages. — Toucan. —
Calao. — Perroquets. — Perdrix. — Pigeons. — Tourterelles.
— Merles. — Dominicains. — Colibris. — Chauves-souris. —
Crocodiles. — Crocodiles terrestres. — Diverses espèces de
lézards. — Caméléons. — Lézard volant. — Boa constrictor.
— Différentes espèces de serpents. — Grenouilles. — Mille-
pieds. — Scorpions. — Cancres. — Moustiques. — Fourmis.
— Mouches luisantes. — Diverses espèces de tortues. — Ba-
leines. — Souffleurs. — Marsouins. — Requins. — La scie. —
Dauphins. — Bonites. — Dorades. — Raies. — Soles. — Sau-
mons. — Sardines. — Crevettes de mer. — *Kapi*. — Crabes.
— Bichons de mer. — Le poisson *Kahó*. — *Krai*. — *Meng-
phi*. — Poissons fuyards. — Langue de chien. — Écrevisses.
— Anguilles. — Huitres. — Moules. — Poreclaines. — Tri-
dacne. — Avicule perlière. — Buccin. — Taret naval.

CHAPITRE SEPTIÈME. 199

MOEURS ET COUTUMES DES THAI.

Portrait des *Thai*. — Costume des Siamois. — Bijoux d'or et d'argent. — Amulettes. — Nudité. — Caractère des *Thai*. — Hospitalité. — Humanité. — Respect pour l'autorité. — Qualités et défauts. — Habitations. — Incendies fréquents. — Meubles. — Nourriture. — Ragoût. — Cuisine chinoise. — Cuisine siamoise. — *Carry*. — Repas : manière de les prendre. — Boisson. — Manière de faire le thé. — Café. — Arak. — Opium. — Manière de le fumer. — Tabac à fumer. — Les filles et les femmes mâchent le tabac. — Propreté. — Usage pour les femmes en couches. — Manière d'élever les enfants. — Cérémonie pour raser le toupet. — Enfants élevés par les talapains. — Éducation des filles. — Respect des enfants pour leurs parents. — Les parents peuvent vendre leurs enfants. — Les *Thai* se marient fort jeunes. — Mariages. — Polygamie. — Esclavage. — Contrat de vente d'esclave. — Occupations. — Politesse et civilité. — Manière de parler aux grands. — Visites. — Amusements et jeux. — Combats de coqs. — Comédies. — Combats d'éléphants. — Feux d'artifice. — Tempérament des *Thai*. — Funérailles. — Jours de fête. — Le roi cloche-pied. — Ère religieuse. — Ère civile. — Année. — Petit cycle. — Grand cycle. — Les *Thai* comptent par nuits. — Monnaies. — Poids. — Mesures.

CHAPITRE HUITIÈME. 259

DU GOUVERNEMENT DES THAI.

Le gouvernement est despotique. — Respect que l'on rend au roi. — Titres du roi. — Succession au trône. — Cérémonies pour l'intronisation du roi. — Précautions quand le roi sort du palais. — Il faut se découvrir en passant devant le palais et le pavillon royal. — Le roi a un règlement qu'il doit suivre. — Peines portées contre la reine et les concubines infidèles. — Audiences solennelles du roi. — Audience donnée par le roi de Siam à M. Edmond Roberts, chef d'ambassade des États-Unis d'Amé-

rique. — Sceaux du roi et des mandarins. — Audiences ordinaires du roi. — Tambour que l'on battait lorsqu'on avait un placet à remettre au roi. — Gouverneur, gardes et pages du palais. — Appartements du roi. — Trésors du roi. — La reine. — Palais de la reine. — Gouvernante de la reine et des concubines. — Jardin délicieux dans le palais des femmes. — Le second roi. — Palais du second roi. — Ses devoirs et ses attributions. — Des princes. — Douze dignités auxquelles on élève les princes. — Les autres reçoivent du roi un traitement insuffisant. — Catalogue des dignités premières. — Cinq ordres de mandarins. — *Somdet-Chào-Phaja*. — *Chào-Phaja*. — *Phaja*. — *Phra*. — *Luáng*. — Les villes sont divisées en quatre ordres. — Leurs gouverneurs. — Les charges sont héréditaires. — L'eau du serment. — Solde annuelle que le roi donne aux divers mandarins. — Corvées. — Taxe des chinois. — Travaux que l'on fait exécuter par les gens de corvée. — Impôts que paient ceux qui ne sont pas assujettis aux corvées. — Clients. — Esclaves. — Prix des esclaves. — Recensement. — Rapports du gouvernement avec les autres pays.

CHAPITRE NEUVIÈME. 302

FINANCES.

Revenus du roi de Siam. — Tributs des rois dépendants. — Impôts sur les champs. — Impôts sur les jardins et les plantations. — Monopoles. — Vexations de ceux qui ont le monopole. — Douanes. — Visite des barques par les douaniers. — Taxe des jonques et des navires européens. — Amendes et confiscations. — Catalogue des objets soumis aux droits de douane. — Soldes des employés et des talapoins payés par le roi.

CHAPITRE DIXIÈME. 313

GUERRE, MARINE.

Les *Thai* ont presque toujours été en guerre. — Ils n'ont des troupes réglées que depuis vingt ans. — Levée des troupes. —

Armes. — Habillemeut des soldats. — Cérémonie superstitieuse avant le départ des troupes. — Manière de faire la guerre. — Disposition des troupes. — Camps. — Siège d'une ville. — Noms allégoriques des généraux. — Le général en chef porte des habits de différentes couleurs chaque jour de la semaine. — Arsenal. — Forteresses. — Captifs faits à la guerre. — État de la marine. Différentes espèces d'embarcations. — Description d'un combat naval.

CHAPITRE ONZIÈME. 324

COMMERCE.

Les principaux négociants. — Difficultés du commerce pour les Européens. — Détail des principaux articles d'exportation et d'importation. — Traité de commerce entre le roi de Siam et les États-Unis d'Amérique.

CHAPITRE DOUZIÈME. 337

ARTS ET INDUSTRIE.

Astronomie. — Mathématiques. — Abaque chinois. — Peu de progrès de l'histoire et de la Géographie. — Médecine. — Médecins payés par le roi. — Médecins qui exercent sans diplôme. — Le peuple se méfie des médecins. — Deux systèmes de médecine. — Médecine chinoise. — Médecine siamoise. — Formule de médecine. — Régime qu'on fait suivre aux malades. — Médecins masseurs. — Principales maladies à Siam. — Musique. — Instruments de musique. — Caractère de la musique siamoise. — Chansons. — Peinture siamoise. — Peinture des pagodes. — Agriculture. — Jardins. — Engrais. — Navigation. — Chasse. — Instruments de pêche. — Manière de conserver le poisson. — Architecture. — Sculpture. — Verrerie. — Batteurs d'or. — Fondeurs. — Orfèvres. — Professions diverses.

CHAPITRE TREIZIÈME. 356

LÉGISLATION.

Code de lois. — Tribunal des gouverneurs. — Tribunal des

princes. — Tribunal du roi. — Ministre de la justice. — Acte d'accusation. — Vénalité de la justice. — Les prisons à Siam. — Régime des prisons. — Fers, cangue, etc. — Supplices pour certains crimes. — Peine *Ta-ven*. — Peine capitale. — Les Siamois sont responsables des meurtres commis dans leur voisinage. — Commissaires de police. — Comment on réprime les troubles.

CHAPITRE QUATORZIÈME 369

LANGUE ET LITTÉRATURE.

La langue *Thai* vient des Brames. — C'est une des trois langues chantantes. — Elle se divise en trois langues. — Lettres et alphabet de la langue *Thai*. — Cinq tons de la langue *Thai*. — Richesses de la langue *Thai*. — Des noms. — Des verbes. — Style de la conversation. — Dialogues. — 1° Un prince avec son esclave. — 2° Un grand avec un inférieur. — 3° Un client à l'audience du prince. — 4° Entretien du roi avec un page. — 5° La reine avec une esclave. — 6° Un mandarin avec le roi. — 7° Le roi avec un chef des talapoins. — 8° Un talapoin avec un laïque. — 9° Une femme avec un talapoin. — 10° Une marchande avec une marchande. — 11° Des femmes qui se disputent. — 12° Un médecin avec son malade. — Observations diverses de la langue *Thai*. — Catalogue des ouvrages de littérature profane. — Spécimen de prose. — 1° Proverbes populaires. — 2° Fable. — 3° Pétition adressée au roi. — 4° Acte d'accusation. — 5° Écrit d'emprunt. — Style épistolaire. — Un particulier à un particulier. — Un grand au préfet de province. — Spécimen des lois. — Chapitre des esclaves. — Chapitre des voleurs. — Fragment historique. — Fragment de prédication historique. — Fragment de prédication morale. — Spécimen de poésie. — 1° Tiré du livre *Phra-Paramat*. — 2° Tiré du livre *Phra-Paramat*. — Le *Pater* avec traduction interlinéaire.

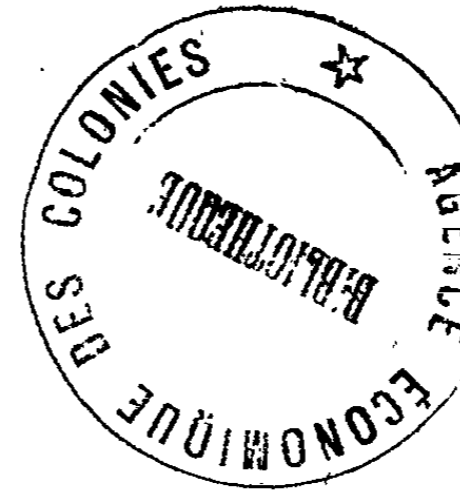
CHAPITRE QUINZIÈME 416

ANALYSE DU SYSTÈME BOUDDHISTE, TIRÉE DES LIVRES SACRÉS DE SIAM.
Ouvrage appelé *Trai-phum* (les trois lieux). — De l'univers. —

Il y a neuf degrés de sainteté. — Les talapoins sont divisés en huit ordres. — Il y a trois manières d'adorer. — Excellence et mérites de *Bouddha*. — Titre de *Bouddha*. — Excellence de la religion. — Excellence des talapoins. — Espace des mondes (cet espace se divise en huit lieux). — Système des mondes. — Destruction des mondes par le feu. — De la reconstruction des mondes. — Age des *Bouddhas*. — Destruction des mondes par l'eau. — Destruction des mondes par le vent. — Causes de la destruction et de la reconstruction des mondes. — Quatre-vingts espèces de vers dans le corps de l'homme. — Description d'un monde. — Le mont *Meru*. — Chaînes de montagnes qui entourent le mont *Meru*. — La grande mer *Sithandon*. — *Xom-Phu-Thavib* (notre terre), au midi de *Meru*. — *Amarakó-Jana-Thavib*, à l'occident. — *Udorakaró-Thavib*, au nord. — *Buphavithe-Thavib*, à l'orient. — Flux et reflux de la mer. — Poissons de plusieurs centaines de lieues de longueur. — Base de la terre. — Le pied du mont *Meru* est un trépied. — Il y a quatre mers, la mer de lait, la mer verte, la mer de cristal et la mer d'or. — Ile des Jambous. — Montagnes *Himaphan*. — Les cinq grands fleuves. — Demeure du roi des éléphants. — Diverses espèces de monstres qui habitent les monts *Himaphan*. — Quatre éléments. — L'Inde ou contrée du milieu où naît *Bouddha*. — Il y a eu déjà quatre *Bouddhas*. — Le cinquième paraîtra sous le nom de *Phra-Metrai*. — Description d'*Uddro-Karó* et de ses habitants. — Description d'*Amarakó-Jana*. — Description de *Buphavithe*. — Anges terrestres, leur naissance, leurs habitations. — Anges de l'air. — Noms des constellations. — Le soleil, la lune, cause des éclipses. — Anges du vent, de la pluie, etc. — Ce qui cause les éclairs et la foudre. — Les quatre rois anges. — Les anges *Davadung*. — *Phra-In*. — Pyramide qui renferme les reliques de *Phra-Khódom*. — Anges *Jama*. — Anges *Dusit*. — Anges *Nimmaradi*. — Anges *Paranimit*. — Anges *Phrom* ou anges supérieurs. — *Niphan* ou extinction. — Les enfers. — Description des enfers. — Enfer *Sanxip*. — Enfer *Kala-Sut*. — Enfer *Sangkata-Narok*. — Enfer *Róruva*. — *Mahá-Róruva*. — *Dapha-Narok*. — *Mahá-Dapha-Narok*. — *Avichi-Narok*. — Il y a

seize enfers qui entourent chacun des grands enfers. — Leur description. — Il y a en outre quarante petits enfers qui entourent chacun des enfers secondaires. — Leur description. — *Lokanta-Narok*. — Les *Pret* ou monstres. — Des animaux privés de raison. — Les *Naghas*. — L'oiseau *Garuda*. — L'homme. — Commandements de la religion Bouddhiste. — Trois prières fort en honneur parmi les Bouddhistes : la première est la récitation des trente-deux parties du corps humain ; la seconde est l'énumération des qualités de *Bouddha* ; et la troisième est une invocation à *Bouddha*, à la nature et aux talapains. — De l'origine des choses. — Le mérite et le démérite. — Transmigration des âmes. — Conclusion.

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE.



DESCRIPTION

DU

ROYAUME THAI OU SIAM

~~AGENCE ECONOMIQUE
DE L'INDOCHINE
BIBLIOTHEQUE
Entree : 1678
Classement : F II 84~~



—◆—
LAGNY. — Imprimerie de VIALAT et Cie.
—◆—

18
1804

8 N-1471
DESCRIPTION

DU

ROYAUME THAI OU SIAM

COMPRENANT

LA TOPOGRAPHIE, HISTOIRE NATURELLE, MOEURS ET COUTUMES,
LÉGISLATION, COMMERCE,
INDUSTRIE, LANGUE, LITTÉRATURE, RELIGION, ANNALES DES THAI
ET PRÉCIS HISTORIQUE DE LA MISSION.

AVEC CARTE ET GRAVURES

Par M^{sr} PALLEGOIX

Evêque de Mallos, vicaire apostolique de Siam.

TOME SECOND.



SE VEND

AU PROFIT DE LA MISSION DE SIAM. A PARIS.

1954

AGENCE ECONOMIQUE
DES COLONIES

BIBLIOTHEQUE

Y.M.I.-517

1911

THE Y.M.C.A. OF NEW YORK



ENTRANCE
1911

DESCRIPTION

DU

ROYAUME DE SIAM

CHAPITRE SEIZIÈME.

HISTOIRE DE BOUDDHA.

Après la lecture du chapitre précédent, on aura pu se faire une idée de ce qu'on appelle Bouddha ; c'est un homme qui, après avoir passé par une série innombrable de générations, s'est élevé à un tel degré de science et de sainteté, qu'il devint le docteur de l'univers. Il prêcha la loi naturelle aux hommes pervers qui l'avaient oubliée, et il fut, pour ainsi dire, la lumière du monde pour un espace

de quelques milliers d'années. Selon les bouddhistes, depuis la reconstruction de l'univers il y a eu déjà quatre bouddhas ; le quatrième, qui est le bouddha actuel, s'appelle : *Phra-Khôdom* ou *Somana-Khôdom* ; c'est celui dont nous allons esquisser l'histoire. Dans les livres sacrés des bouddhistes, on compte environ cinq cent cinquante générations ou histoires de Bouddha, qu'on dit avoir été racontées par lui-même ; ce sont autant de contes ridicules qui représentent Bouddha tantôt comme *nagha* ou serpent, tantôt comme roi des éléphants blancs ; il a été moineau, cigogne, singe, bœuf, tortue, cygne, lion, etc. Il a passé par les corps de toutes sortes d'animaux et surtout d'animaux blancs ; mais toujours il a été à la tête de ceux de son espèce. Il a aussi été homme dans plusieurs de ses générations ; il a été ange dans les différents degrés des cieux ; il a même passé plusieurs milliers d'années dans les enfers ; enfin il est né roi, et c'est dans cette condition qu'il est parvenu à la sainteté parfaite. Il n'y a que les dix dernières générations appelées *thotsaxât*, qui soient vénérées comme canoniques. La dernière de ces dix s'appelle : *mahâ-xat*, la grande génération. C'est une histoire très-touchante, divisée en

treize livres, que les talapoins prêchent chaque année, de manière à faire couler les larmes de leurs auditeurs. Voici quel est le sujet de ce drame émouvant. Un roi de l'Inde avait un fils nommé *Vètsandon*, très-charitable et miséricordieux, au point qu'il donnait tout ce qu'on lui demandait. Il y avait dans le palais un éléphant blanc d'un grand mérite et qui avait la vertu d'attirer la pluie partout où il était. Or, les habitants d'un royaume voisin, éprouvant une grande sécheresse, vinrent trouver le prince *Vètsandon*, et lui demandèrent l'éléphant blanc. Celui-ci le leur ayant donné, le peuple se révolta, alla tumultueusement au palais et força le roi d'exiler son fils. Le prince, avec son épouse et ses deux petits enfants, chassés de la ville royale, se dirigèrent donc vers les forêts, au pied des monts Himalaya. Là, ayant bâti une cellule, *Vètsandon* menait une vie d'ermite, vivant de fruits sauvages et d'ignames, que son épouse allait chercher dans les bois. Dans ce temps-là, il y avait dans une ville de l'Inde un vieux brame, hideux et mal conformé, qui venait d'épouser une jeune femme coquette. Cette jeune femme, ne pouvant supporter les railleries des commères du marché, fit le tapage à son mari, exigeant qu'il lui procurât

des domestiques. Le vieux *Xuxok* prit alors la détermination d'aller demander en aumône les enfants du prince. Après avoir traversé d'immenses forêts, il arriva enfin auprès de *Vêtsandon*, dont l'épouse était absente. Le vieux brame, après avoir adoré le prince, lui demanda sans façon ses deux enfants, que le prince lui livra sur-le-champ. *Xuxok* leur lia les mains derrière le dos, et, le rotin à la main, emmena ces pauvres enfants, qui pleuraient et sanglottaient, les frappant et les accablant de paroles grossières. Lorsque leur mère fut de retour, quelle ne fut pas sa désolation en apprenant cette triste nouvelle ! Mais l'impassible *Vêtsandon* parvint à calmer sa douleur. Afin que le prince acquît encore un plus grand mérite, le dieu Indra lui apparut sous la forme d'un brame, et, après avoir exalté son bon cœur, il lui demanda en aumône la reine *Massi*, son épouse. *Vêtsandon*, non seulement y consentit, mais encore, par des considérations philosophiques, il y fit consentir la princesse elle-même. Mais le dieu Indra, se contentant de leur bonne volonté, les combla de bénédictions et se retira. Cependant, quelqu'un ayant rencontré le vieux *Xuxok*, qui chassait de vant lui les deux jeunes princes à coups de rotin

courut en porter la nouvelle au roi et à la reine. Touché de compassion, le roi envoya bien vite racheter ses deux petits-fils au poids de l'or ; puis envoya des seigneurs de sa cour avec des chars, des éléphants et un brillant cortège, pour ramener de l'exil son fils *Vêtsandon* et sa digne compagne la princesse *Massi*.

La dernière génération de Bouddha est contenue dans un livre appelé *Phra-Pathóm-som-Phôthijan*. Quoiqu'il y ait beaucoup de merveilleux dans cette histoire, on croit généralement que le fond en est vrai. D'après les calculs des bouddhistes, admis par la plupart des savants, *Phra-Khôdom* serait né dans une ville de l'Inde appelée *Kabilaphat*, environ l'an 543 avant Jésus-Christ. Voici comment on raconte sa naissance : *Phôthisat*, ou l'être auguste qui devait devenir bouddha, était alors dans les cieux appelés *Dusit*. Tous les habitants de ce lieu fortuné ayant entendu dire qu'un nouveau bouddha apparaîtrait bientôt parmi les hommes, s'assemblèrent autour de *Phôthisat* pour le féliciter et l'inviter à renaître sur la terre. Alors *Phôthisat* examina les circonstances qui devaient accompagner sa transmigration ; il choisit d'abord le lieu parmi les seize royaumes de l'Inde, et la

ville de *Kabillaphat* fut jugée plus convenable qu'aucune autre, parce qu'elle était au centre. Après avoir déterminé le lieu, il choisit la condition royale, et le prince *Siri-Suthôt*, de la famille des *Sakkaja*, fut désigné comme devant être son père ; puis il jeta les yeux sur la glorieuse princesse *Mahá-Maja* pour être sa mère. Le moment étant arrivé, *Phôthisat* s'en alla, accompagné de tous les anges du *Dusit*, dans un jardin délicieux, où s'opéra sa transmigration.

En ce temps-là, on célébrait, pendant huit jours, les noces de la princesse *Mahá-Maja*, avec une grande magnificence dans la ville de *Kabillaphat*. La jeune reine distribua en aumône quatre cent mille pièces d'argent. Après avoir pris un bain parfumé, elle se retira dans ses appartements, et bientôt, s'étant endormie, elle eut le songe suivant : il lui semblait être transportée dans une région enchantée des monts Himalaya ; devant elle s'élevait une montagne d'argent, au sommet de laquelle se tenait un jeune éléphant blanc, d'une beauté extraordinaire. Bientôt elle le vit descendre de la montagne en jouant avec sa trompe, et faisant retentir l'air de ses cris majestueux. Enfin, il arriva jusqu'à la reine, et pénétra dans son sein d'une ma-

nière merveilleuse. Le lendemain, quand elle fut réveillée, *Mahá-Maja* raconta son rêve à son époux, qui, sur-le-champ, convoqua les docteurs et les astrologues pour en connaître le sens. Ceux-ci dirent au roi : Prince, soyez tranquille, ce songe annonce que la reine est enceinte d'un garçon, qui parviendra à la sublime dignité de bouddha.

Lorsque le temps d'accoucher approchait, la reine voulut aller passer quelques jours dans un parc où elle enfanta Bouddha en se tenant aux branches d'un arbre appelé *mai-rang*. Le même jour, naquirent plus de cinq cents enfants destinés au service de Bouddha. Ce jour-là aussi cent mille mondes tressaillirent de joie et tremblèrent pour célébrer la naissance du jeune prince. Mais, sept jours après, sa mère *Mahá-Maja*, par une fatalité commune à toutes les mères des bouddhas, termina sa vie, et alla renaître dans un des cieux. On dit que, n'étant encore qu'un faible enfant, connu sous le nom de *Síthat-raxa-Kuman*, le jeune Bouddha éleva la main vers le ciel et proféra ces paroles : De tous les êtres qui sont sur la terre et dans les cieux, c'est moi qui suis le plus auguste et le plus précieux. On dit aussi que ses gouvernantes, l'ayant placé près d'un arbre, l'ombre ne

quitta pas l'enfant de toute la journée, ce qu'ayant appris son père, il vint pour être témoin de ce prodige, se prosterna devant son fils et chanta ses louanges.

Quand le jeune prince eut atteint l'âge de seize ans, son père le maria avec une princesse nommée *Phimpha* dont il eut un fils appelé *Rahún*. Cependant Indra, roi des anges, ménagea au prince diverses visions extraordinaires pour le dégoûter du monde. Pendant ses promenades au jardin du roi, il lui semblait voir des vieillards décrépits, à face hideuse, des lépreux, des gens couverts de plaies, des enfants qui se lamentaient en se roulant dans l'ordure, des moribonds luttant avec la mort et mille autres imaginations semblables. Son père, le voyant triste et rêveur, tâchait de le distraire par des fêtes et des jeux, et confirmé dans ses soupçons par un rêve qu'il avait eu, il aposta des gardes à toutes les portes du palais et de la ville, avec ordre de veiller à ce que son fils ne sortît pas ; mais ce fut en vain ; le prince avait pris la résolution de s'enfuir dans les bois, et de renoncer tout à fait à son épouse, à son palais et à la couronne. Une nuit donc, il se lève, va réveiller son écuyer, et tous les deux, sortis du palais, se dirigent vers une porte de

la ville ; les gardes étaient endormis, il n'eût pas été prudent de les réveiller. En ce moment le puissant Indra vint à son secours. Quatre de ses anges saisirent chacun une patte du cheval, et l'élevant dans les airs avec le cavalier, le firent passer par dessus la porte. Dès que le prince *Síthat* eut gagné les forêts, il renvoya à la ville son cheval avec son écuyer, et s'enfonçant dans les bois, il vint fixer sa résidence au pied d'un grand arbre sacré appelé *mahá-phot* (espèce de peuplier d'Inde à larges feuilles). Là, le roi des anges Indra lui rasa la chevelure, le revêtit d'habits jaunes et l'ordonna bonze ou *somana*, d'où lui vint le nom de *Somana-Khôdom*. (*Khôdom* ou *Khôtama* était le nom de famille ou dynastie de ce prince.) On l'appela aussi *Sakkaja-muni*, parce qu'il descendait de la dynastie des *Sakkaja*. Il passa six ans dans cette solitude, menant une vie très-austère, et s'appliquant uniquement à la contemplation ; après quoi il alla voir et entendre des docteurs célèbres ; mais, s'apercevant qu'il en savait beaucoup plus qu'eux, il les abandonna les uns après les autres. Cependant la vie austère qu'il menait l'avait fait maigrir, au point qu'il ne se sentait plus de forces : après de mûres réflexions il sentit que

ce n'était pas là la voie de la sagesse. Il renonça donc à ses austérités, se baigna, prit de la nourriture, et bientôt il recouvra ses forces. Son esprit devint parfaitement lumineux, il se rappela toutes ses générations passées et toutes celles des autres hommes, en un mot, il acquit la science parfaite et parvint à la sainteté de bouddha. Pendant qu'il était encore assis au pied de l'arbre *mahá-phôt*, le roi *Phajaman*, jaloux de la gloire à laquelle il voyait s'élever *Somana-Khodom*, lui envoya ses trois filles pour le tenter et le détourner de la contemplation. Ces trois princesses employèrent toutes sortes de ruses pour venir à bout de leur dessein. Elles faisaient à *Phra-Khodom* les peintures les plus séduisantes du monde et de ses plaisirs; elles tâchaient de captiver son attention par des paroles douces et tendres, par des chants mélodieux et même par des gestes lascifs; mais elles ne purent rien obtenir; *Somana-Khodom* resta inébranlable comme un rocher battu par les vagues de la mer. Quand *Phajaman* apprit le mauvais succès de ses filles, il entra dans une grande colère et, convoquant les cent mille géants qu'il avait sous ses ordres, il vint lui-même avec son armée attaquer *Phra-Khò-*

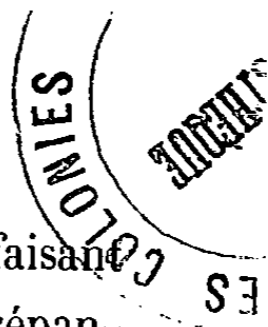
dom. Il fit pleuvoir sur lui des nuées de traits et de flèches qui, se changeant en fleurs, venaient faire comme un rempart autour du saint. Cependant l'ange, déesse de la terre, ne put pas supporter une pareille iniquité, elle entr'ouvrit la terre, et tordant sa longue chevelure, elle en fit sortir des eaux si abondantes qu'elles causèrent une inondation capable de noyer *Phajaman* et ses cent mille géants, lesquels ne purent échapper que par une fuite précipitée. Il faut savoir que chaque fois qu'on fait un acte méritoire, on répand de l'eau sur la terre, en la prenant à témoin de la bonne œuvre qu'on fait. Or, les eaux, que Bouddha avait répandues en témoignage de ses bonnes œuvres pendant ses innombrables générations, formaient comme une mer. L'ange de la terre les avait rassemblées dans sa chevelure, pour venir au secours de *Somana-Khodom*. Cependant la renommée répandait partout le bruit de la sainteté de Bouddha, on accourait de tous côtés pour l'adorer ; un trône haut de plusieurs toises s'était élevé de lui-même sous la *mahá-phôt* ; Bouddha y était assis, les jambes croisées, recevant les hommages de la multitude. Alors Indra et les anges vinrent l'inviter à prêcher. *Phra-Khodom* se rendit à leurs

désirs et se mit à parcourir les bourgades et les villes, prêchant sa doctrine partout où il était invité. Une foule de disciples s'attachèrent à lui ; bientôt il en compta jusqu'à cinq cents, parmi lesquels on distinguait plusieurs princes. Il paraît que *Somana-Khôdom* parcourut les principales villes de l'Inde, accompagné de ses cinq cents disciples dont les quatre plus fameux sont : le prince *Thevathat*, son beau-frère, qui devint son rival ; *Sáribut*, *Môkhala*, et *Anon* avec qui il était très-familier. Les rois lui construisirent plusieurs monastères fameux ; il séjourna assez longtemps dans les environs de *Pharanasi*, aujourd'hui Bénarès.

Un jour, se souvenant de sa mère, il eut envie de monter au ciel pour la prêcher. Comprenant ses désirs, Indra envoya ses anges disposer une échelle d'or par le moyen de laquelle le saint arriva au *Davadung*. Des millions de millions d'anges y descendirent des cieux supérieurs et profitèrent si bien des prédications de Bouddha que plusieurs millions d'entre eux parvinrent à la sainteté parfaite, c'est-à-dire au *niphan* ou anéantissement. Quant à sa mère, elle fut tellement occupée à contempler les traits chéris de son glorieux fils, qu'elle perdit tout le fruit des sermons. Les anges

reconduisirent Bouddha sur la terre en faisant pleuvoir des *montha* ou fleurs célestes qui répandaient des parfums délicieux à dix lieues à la ronde.

Les brames voyant glorifier Bouddha, en conçurent une grande jalousie. Chaque fois qu'on venait entendre les sermons de *Phra-Khôdom*, on lui offrait des fleurs en telle abondance, qu'elles formaient un grand monceau à côté de la salle de prédication. Les brames ayant tué une jeune fille, l'enfouirent secrètement sous ces fleurs. Au bout d'un jour ou deux, tandis qu'il y avait affluence d'auditeurs, on se demandait les uns aux autres d'où pouvait venir une certaine odeur cadavéreuse; on fit des perquisitions et, quand on eut découvert le cadavre, des brames apostés s'écrièrent que c'était une jeune fille dont *Phra-Khôdom* avait abusé. La plupart ajoutèrent foi à cette calomnie et désertèrent le parti du saint, tandis que d'autres, attribuant la chose à la malice de ses ennemis, lui demeurèrent fidèles. Les brames, voyant que leur succès n'avait pas été complet, imaginèrent une autre ruse; ils engagèrent une jeune et belle femme de leur secte à feindre qu'elle était convertie au bouddhisme.



Pendant plusieurs mois elle fut donc très-assidue aux sermons de *Phra-Khodom* et lui faisait tous les jours des offrandes. Enfin, on s'aperçut qu'elle était enceinte; et comme de jour en jour cette femme affectait de montrer sa grossesse, le bruit courut bien vite que le saint avait eu commerce avec elle. Un jour qu'il y avait grande affluence, elle-même eut l'impudence de déclarer la chose comme telle devant toute l'assemblée; mais Indra, métamorphosé en rat, s'introduisit dans les habits de cette femme, coupa tous les cordons qui retenaient un assemblage d'étoffes qui tombèrent à terre, et tout le monde vit que c'était une grossesse factice, et l'impudente femme fut chassée, avec des huées, au milieu de l'indignation universelle.

Une certaine famille de brames feignit de se convertir au bouddhisme et invita *Phra-Khodom* à venir prêcher chez elle; dans la partie inférieure de la maison, on plaça un énorme réchaud plein de charbons ardents, et la chaire qu'on avait préparée pour le prédicateur avait un fond à bascule arrangé de manière à le faire tomber dans le feu. *Phra-Khodom* monta donc dans cette chaire, et à peine avait-il commencé son sermon que le plancher lui manqua sous les pieds;

mais à l'instant les charbons ardents furent convertis en un monceau de fleurs de nymphéa où le saint se trouva assis fort mollement, et ce miracle opéra la conversion de la famille. De leur côté les partisans de Bouddha voulurent rendre la pareille aux brames. Ils invitèrent donc leur plus fameux docteur à venir les prêcher, et pendant son sermon, au moyen d'une bascule, ils firent tomber le docteur dans une fosse d'aisances d'où le pauvre diable eut bien de la peine à sortir et se retira tout confus et dans le plus triste état, au milieu des risées d'une joyeuse assemblée.

Phra-Khodom était doué d'une éloquence persuasive et entraînante. Un jour, on vint lui annoncer que plusieurs princes étaient en guerre les uns contre les autres. De chaque côté on avait levé une armée formidable et on était sur le point d'en venir aux mains, lorsque *Phra-Khodom* accourut au milieu d'eux, et ayant convoqué tous ces petits rois autour de lui, il leur fit une prédication si éloquente, qu'ils firent la paix, se jurèrent amitié, et chacun s'en retourna joyeusement chez soi en célébrant les louanges de Bouddha.

Un jour que *Somana-Khodom* était en méditation dans son monastère, le roi de la contrée vint

le visiter en lui annonçant qu'il allait, avec son armée, donner la chasse à un terrible brigand appelé *Ong-Kuliman*. Ce brigand, ou plutôt ce monstre, était un brame qui, s'étant adressé un jour à un docteur d'une certaine secte abominable, lui avait demandé : Maître, que faut-il que je fasse pour aller au ciel ? Le docteur lui répondit : Il vous faut aller dans les bois et massacrer les voyageurs que vous rencontrerez. Quand vous en aurez tué cinq cents, vous êtes sûr d'aller au ciel. Ce misérable suivit l'avis de son maître, il se mit à commettre des meurtres, et à chaque victime qu'il avait faite, il coupait un doigt qu'il portait à son cou en forme de collier, afin de ne pas se tromper sur le nombre des personnes qu'il avait tuées, d'où lui vint le nom de *Ong-Kuliman*. Il était devenu la terreur de tout le pays et, à l'époque où le roi vint trouver *Phra-Khodom*, il avait déjà son collier composé de quatre cent quatre-vingt-dix-neuf doigts. Avant de répondre au roi, le saint entra quelque temps en contemplation, puis il dit : Sire, retournez à votre palais, n'envoyez pas vos soldats pour chasser cet homme-là, car je vois qu'il va se convertir et devenir un saint ; je me charge de l'amener dans mon monastère et de

l'ordonner bonze. En effet, *Phra-Khôdom* s'en alla seul dans la forêt, où le terrible *Ong-Kuliman* attendait les passants. Dès que le brigand le vit, il courut sur lui, avec ardeur, tenant le sabre levé, comptant bien compléter le nombre de ses victimes. Quant à *Phra-Khôdom*, il marchait d'un pas grave et majestueux, sans faire attention au brigand qui le poursuivait à toutes jambes. Au bout de quelque temps, *Ong-Kuliman* le voyant toujours à la même distance, se mit à lui crier : Qui es-tu donc ? es-tu un homme, un ange ou un démon ? car, malgré que je coure de toutes mes forces, je vois que je ne puis pas t'attraper. *Phra-Khôdom* lui répondit : Quand même tu volerais plus vite qu'un oiseau, tu ne pourras jamais m'atteindre. Le brigand le poursuivit jusqu'à perdre haleine et il tomba enfin exténué de fatigue, en priant *Phra-Khôdom* de s'arrêter, s'avouant vaincu et levant les mains pour saluer le saint avec le plus profond respect. Alors *Phra-Khôdom* lui fit un sermon qui le convertit sur-le-champ ; il l'emmena, doux comme un agneau, dans son monastère, où il lui donna les habits de bonze comme il l'avait prédit.

Thevathat, beau-frère de *Somana-Khôdom*, se

fit son disciple avec plusieurs autres princes. Or, il arriva, qu'étant allé avec son maître dans une certaine ville, les habitants, qui apportaient tous les jours des présents, ne lui en faisaient jamais, ce dont il fut extrêmement indigné. Est-ce, disait-il, que je ne suis pas bonze comme les autres? Est-ce que je ne suis pas du sang royal comme eux? Il résolut donc sur-le-champ de quitter *Phra-Khodom* et de s'attirer des disciples. Il y avait dans la ville de *Phimphisán*, un roi pieux, dont le fils était encore jeune. *Thevathat* songea à aller séduire ce jeune prince pour se servir de lui dans ses mauvais desseins. Il l'alla trouver, en reçut de grands présents et, enflé d'orgueil, il vint proposer à *Phra-Khodom* de l'établir maître et chef de tous ses disciples : Car, dit-il, vous êtes déjà dans un âge avancé et il convient que vous vous retiriez pour passer en paix le reste de vos jours. *Somana-Khodom* rejeta la demande impertinente de *Thevathat* ; celui-ci, outré de dépit, alla trouver le jeune prince *Axata-Sattru* et lui persuada de se défaire de son père pour monter plus vite sur le trône. Le prince suivit ce conseil inique, s'empara du trône et donna à *Thevathat* cinq cents hommes armés de flèches, pour aller

tuer *Somana-Khôdom*. Ils le trouvèrent qui se promenait au pied d'une montagne; mais sa seule vue leur imprima tant de respect, qu'aucun n'osa lâcher une flèche, et ils s'en revinrent chez eux. *Thevathat*, furieux, s'en alla lui-même sur la montagne et se mit à rouler des rochers, à dessein d'écraser *Phra-Khôdom*. Cependant le saint se disait à lui-même : Quel crime ai-je donc commis pour être ainsi persécuté? En s'examinant, il se rappela qu'un jour, dans une de ses générations, étant ivre, il avait atteint un talapoin d'une petite pierre qui lui avait fait sortir une goutte de sang, en conséquence, il voulut bien être atteint au pied par un éclat de rocher qui en fit sortir du sang autant qu'une mouche peut en sucer.

Thevathat singeait toutes les manières de *Phra-Khôdom*, il était parvenu à rassembler autour de lui cinq cents disciples. Un jour *Phra-Khôdom* envoya *Môkala* et *Sáribut* pour les lui enlever. *Thevathat*, les voyant venir, s'imagina qu'ils avaient comme lui quitté leur maître. Il leur dit d'un air content : Je sais que quand vous étiez avec *Somana-Khôdom*, il vous traitait comme ses deux favoris, et il vous faisait asseoir l'un à sa droite et l'autre à sa gauche ; venez, mes amis,

.....

je vous traiterai avec la même distinction. Pour mieux couvrir leur dessein, les deux envoyés s'assirent à ses côtés; mais *Thevathat* étant allé dormir, *Sáribut* se mit à prêcher, et après son sermon ces cinq cents talapoins parvinrent à la sainteté d'anges, s'élevèrent en l'air avec les deux envoyés de *Phra-Khôdom* et disparurent.

Un jour *Somana-Khôdom*, prêchant à ses disciples, leur raconta des histoires de *Thevathat*. Une fois, dit-il, j'étais cigogne et lui était lion; en mangeant de la viande, il voulut avaler un os qui lui resta au gosier. Il me pria de venir à son secours et j'eus compassion de lui. J'entrai donc dans sa gueule et lui ôtai cet os avec mon bec. Comme je lui demandais la récompense qu'il m'avait promise, il me répondit que c'était bien assez de m'avoir laissé sortir sain et sauf de sa gueule.

Après cela, *Somana-Khôdom* alla dans la ville de *Savati*, et *Thevathat* étant tombé malade, désira rentrer en grâce avec son ancien maître. Ses disciples, l'ayant mis sur une claie, se mirent en chemin pour le porter au monastère de *Savati*. Comme ils approchaient, les disciples de *Somana-Khôdom* coururent l'avertir que *Thevathat* venait pour le voir : Je sais qu'il vient, leur dit-il; mais

il ne me verra pas. Quand *Thevathat* fut à une demi-lieue de la ville, les disciples de *Pra-Khôdom* vinrent l'annoncer à leur maître : Je le sais, répondit-il, cependant il ne me verra pas. Lorsque *Thevathat* fut arrivé tout près du lieu où était *Somana-Khôdom*, les talapoins vinrent encore lui dire qu'il était tout près : Quelque près qu'il soit, dit-il, il ne me verra pas. Les disciples de *Thevathat* l'ayant déposé à terre, quant il voulut se mettre à marcher, ses pieds s'enfoncèrent dans la terre, qui l'absorba peu à peu jusqu'au cou. Se voyant en cet état, il commença à se recommander à *Somana-Khôdom*, il s'humilia, reconnut ses torts et en demanda pardon, exaltant et glorifiant les mérites et les vertus de *Phra-Khôdom*. La terre engloutit donc *Thevathat* qui descendit jusqu'au grand enfer *Avichi*, où son corps, haut de huit mille toises, est empalé dans trois grandes broches de fer et brûlé au milieu des flammes. Il est debout sans pouvoir se coucher ni se remuer, et souffrira ces horribles supplices pendant cent mille *kab*, après quoi il reviendra sur la terre et deviendra bouddha.

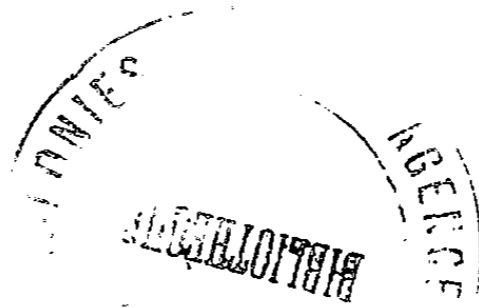
Somana-Khôdom, parvenu à l'âge de quatre-vingts ans, mangea de la chair de porc qui avait été empoisonnée par *Phajaman*. Il en éprouva un flux

de sang et, s'étant rendu avec ses disciples jusqu'au jardin royal, aux environs de la ville *Kôsinarai*, il se coucha sur une table de marbre et demanda de l'eau à boire; mais avant qu'on eût pu lui en apporter, il expira le mercredi, la quinzième lune du sixième mois de l'année du Petit-Dragon. D'après sa recommandation, ses disciples firent sa statue que les bouddhistes multiplient partout avec un grand zèle. Les gens instruits regardent les *Phutharup* ou idoles de Bouddha comme une simple image qui en rappelle le souvenir; mais le peuple est persuadé que ces statues ont une vertu surnaturelle et presque divine.

Quand les différents petits royaumes de l'Inde apprirent la mort de Bouddha, il se fit un concours immense; les funérailles se célébrèrent avec une magnificence inouïe, et, après la combustion de son corps, les rois indiens se partagèrent ses reliques, qu'ils emportèrent dans des urnes d'or. Indra, roi des anges, prit sa chevelure et une de ses dents, qu'il porta au *Davadûng* et qu'il déposa dans une superbe pyramide pour être l'objet de la vénération des anges habitant les différents ordres des cieux.

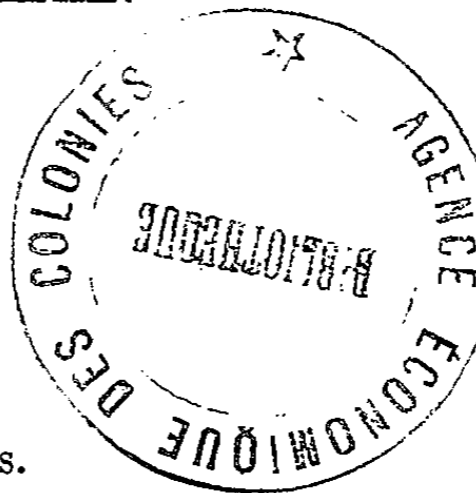


Statue de Buddha.



CHAPITRE DIX-SEPTIÈME.

DES PHRA OU TALAPOINS.

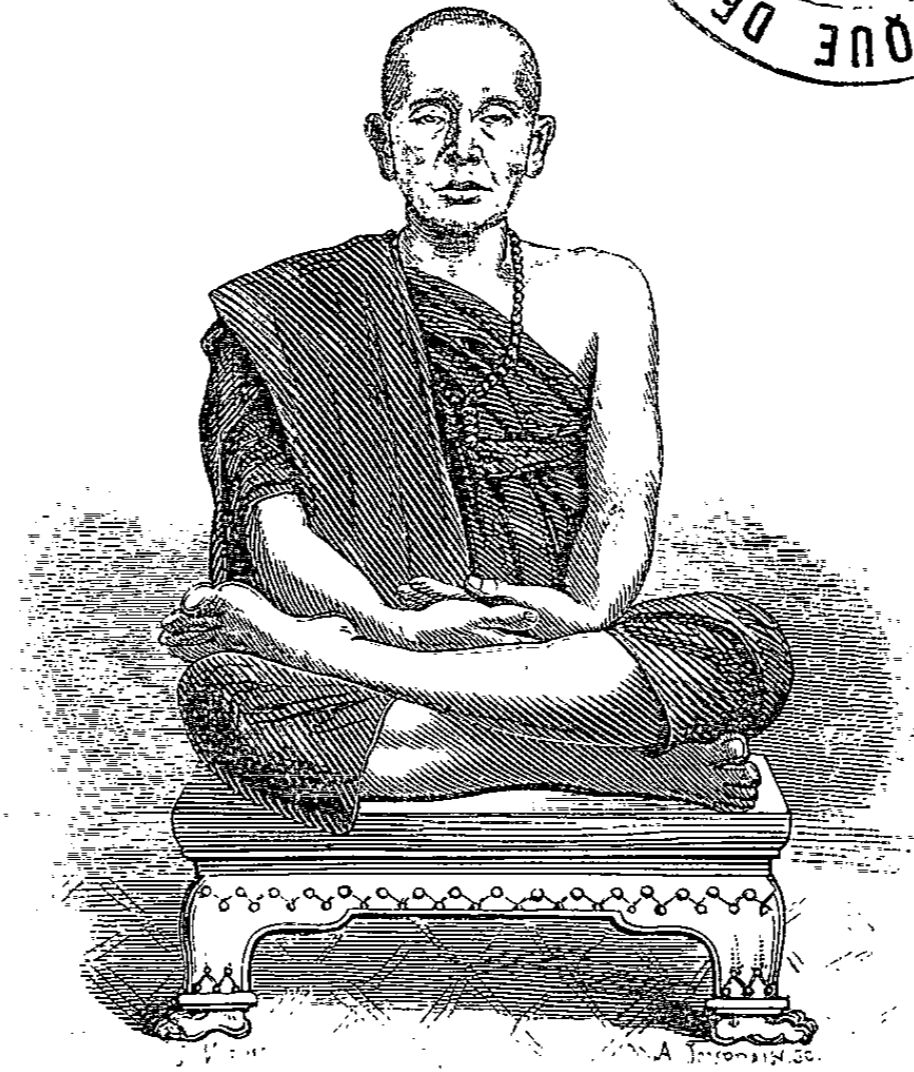
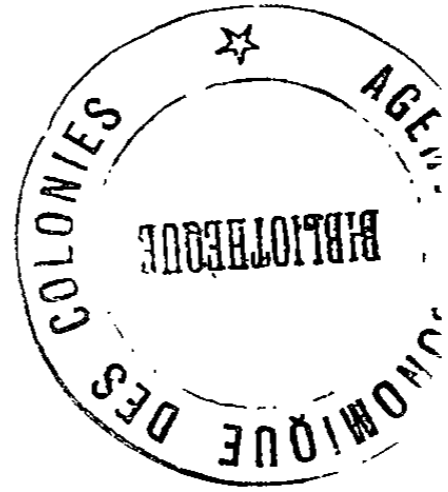


Les bonzes, ou prêtres bouddhistes à Siam, s'appellent *phra* (grands). Les Européens les ont appelés talapoin, probablement du nom de l'éventail qu'ils tiennent à la main, lequel s'appelle *talapat* (qui signifie feuille de palmier). Les talapoin sont des moines qui vivent dans des couvents ou monastères, sous la direction d'un abbé appelé *chàovat*. Dans les campagnes, un couvent ne contient guère que dix ou douze talapoin ; mais dans les villes et dans la capitale, il en contient depuis cent jusqu'à six cents. On évalue à environ dix mille le nombre des talapoin à *Bangkok* seu-

lement; et dans tout le royaume, à plus de cent mille.

Le costume d'un talapoin consiste en un langouti jaune, une ceinture, un manteau et une écharpe de la même couleur. Il doit toujours avoir la tête et les sourcils rasés, et tenir sur les hanches une grosse marmite de fer contenue dans une besace passée en sautoir. Il tient aussi devant ses yeux un éventail de feuilles de palmier, de manière à ce que sa vue ne s'étende pas au-delà de quatre coudées.

Quand quelqu'un veut se faire talapoin, on l'habille tout en blanc; il descend dans une grande barque avec ses parents et ses amis; on joue des instruments de musique; la barque est chargée d'offrandes pour la pagode; elle est précédée, accompagnée et suivie d'une foule d'autres barques, qui font retentir l'air de leurs joyeuses chansons. Quand cette foule est arrivée à la pagode, le récipiendaire est introduit dans la salle des cérémonies où sont rassemblés dix ou douze *phra*, requis pour l'ordination. Celui qui est chargé de la faire, s'appelle *upaxa*; il est assis sur un tapis, au fond de la salle, ayant ses douze confrères partagés à droite et à gauche. Le candidat est présenté par un talapoin, qui a le titre de lecteur; celui-ci dit



Talapoin en méditation.

à haute voix : Je vous présente cet homme qui demande à être ordonné *phra*. Le candidat s'avance sur ses genoux, salue trois fois, et, joignant les mains jusqu'au front, il s'adresse au chef de l'assemblée, en disant : Vénérable président, je vous reconnais pour mon *upaxa* (celui qui ordonne). Après quoi, on le fait reculer de douze coudées. Alors le lecteur lui dit : Candidat, je vais te faire plusieurs questions, auxquelles il faut répondre en toute vérité. Es-tu attaqué de la lèpre ? Le candidat répond : *Phante*, seigneur, je n'ai pas la lèpre. — Es-tu sujet à la folie ? — *Phante*, non, seigneur. — Les magiciens ont-ils jeté un sort sur toi ? — *Phante*, seigneur, non. — Es-tu du sexe masculin ? — *Phante*, oui, seigneur. — Es-tu endetté ? — *Phante*, non, seigneur. — Es-tu esclave ou fugitif ? — *Phante*, non, seigneur. — As-tu le consentement de tes parents ? — *Phante*, oui, seigneur. — As-tu atteint l'âge de vingt ans ? — *Phante*, oui, seigneur. — As-tu le langouti, la ceinture, le manteau et l'écharpe jaunes, avec la marmite ? — *Phante*, oui, seigneur. Après ces interrogations, on lui dit d'approcher ; il avance sur ses genoux, salue de nouveau, et, tenant les mains jointes, il dit : O père bienfaiteur ! je demande d'être admis

à la dignité de *phra*, ayez pitié de moi, tirez-moi de l'état de laïque, pour me faire entrer dans la condition parfaite des *phra* : ce qu'il répète jusqu'à trois fois. Alors, le talapoin lecteur dit à haute voix : Mes frères ! si quelqu'un a des raisons pour s'opposer à l'ordination du candidat, il n'a qu'à parler ; et, après une pause d'un moment, il ajoute : Puisque tout le monde garde le silence, c'est une preuve de consentement, ainsi, la chose est faite. On apporte un livre où l'on inscrit le nom du candidat, l'heure, le jour et l'année de l'ordination. Pendant ce temps-là, le nouveau *phra* quitte ses habits blancs, et se revêt de l'habillement jaune au complet. On lui met un éventail à la main et une marmite sous le bras ; ensuite, le talapoin lecteur lui adresse encore la parole : Maintenant que vous avez reçu la dignité de *phra*, je dois vous instruire de vos devoirs, et vous indiquer les péchés que vous devez éviter ; un *phra* doit aller chaque jour recevoir l'aumône ; il doit porter toujours l'habillement jaune ; il doit habiter dans sa pagode, et non pas dans les maisons des laïques ; il doit s'abstenir des plaisirs charnels, du mensonge, du vol et du meurtre des animaux.

Celui qui est initié au talapouinat est obligé de

rester au moins trois mois dans le monastère ; après cet intervalle de temps, il peut abandonner son état, et reprendre l'habit séculier, et si, dans la suite, il veut rentrer à la pagode, l'ordination se fait comme pour la première fois. Bien des gens ne gardent l'habit jaune qu'un an ou deux, et même quelques mois seulement, après quoi ils se marient, ce qui est contraire à l'institution primitive de Bouddha ; les anciens talapoins ne défroquaient pas, et gardaient l'habit jaune jusqu'au moment de mourir. Les talapoins doivent quitter cet habit sacré avant de rendre le dernier soupir ; selon leur croyance, ce serait un crime digne de l'enfer que d'expirer dans ce saint accoutrement.

Les talapoins ont une sorte de hiérarchie qu'ils observent très-fidèlement. La première dignité parmi eux, s'appelle *sangkharât*, qui veut dire : roi des cénobites. Le *sangkharât* est nommé par le roi ; il a la juridiction sur tous les talapoins et toutes les pagodes du royaume ; mais on ne voit pas qu'il l'exerce en aucune manière. Toute son autorité se réduit à faire de temps en temps des rapports au roi, touchant les matières religieuses, et à présider toutes les assemblées des chefs de pagode, quand le roi les convoque pour traiter ou juger

certaines affaires religieuses, ou concernant les talapoins. Après le *sangkharat*, viennent les grands abbés des monastères royaux, qui ont le titre de *somdet-chào* et de *raxakhana*, termes qui signifient les princes des talapoins ; c'est encore le roi qui les nomme et les installe, car il est le chef suprême de la religion, et parmi ses titres, il prend toujours celui de protecteur et conservateur de la secte de Bouddha. Chaque abbé est maître dans son monastère ; il a sous lui un grand vicaire, appelé *chào-khun-balat*, et un grand secrétaire, appelé *chào-khun-samu*. Viennent ensuite les simples talapoins, qui ont encore au dessous d'eux les *nen* ou *samanen* ; ce sont des disciples ou postulants, qui, n'ayant pas encore atteint l'âge de vingt ans, portent cependant l'habit jaune, et font, pour ainsi dire, leur noviciat. Ces *nen* ne sont tenus qu'aux huit commandements, c'est-à-dire aux cinq commandements généraux, qui sont communs aux laïques, et à trois autres que voici : Ne pas manger depuis midi jusqu'à l'aurore du jour suivant ; ne pas savourer le parfum des fleurs, et ne pas en porter sur soi ; ne pas s'asseoir sur des matelas ou sur des sièges qui auraient plus de douze pouces de haut.

Tout l'ordre des hauts talapoins est soumis à l'autorité d'un prince que le roi a établi pour veiller à leur bonne conduite: ce prince a sous ses ordres un certain nombre de commissaires, appelés *sangkhari*, qui ont droit de saisir et d'amener les délinquants à son tribunal ; là, on les dépouille de leur habit jaune, on leur administre du rotin et on les envoie en prison ou bien aux travaux forcés, selon la gravité des crimes dont ils se sont rendus coupables.

Pendant trois mois de l'année, c'est-à-dire pendant la saison des pluies, les talapoins doivent demeurer dans leur monastère respectif; tout le reste de l'année, ils sont libres de passer d'un monastère dans un autre, d'entreprendre de longs voyages et même d'aller errer à leur fantaisie dans les bois et dans les contrées les plus éloignées du royaume. Ils savent très-bien profiter de cette liberté; partout on ne rencontre que ces talapoins vagabonds qui voyagent pour se divertir, pour chercher des plantes ou des racines médicinales, ou des minerais d'or ou d'argent; car un grand nombre d'entre eux s'adonnent à l'alchimie ou à la médecine, quoique leur règle le leur défende absolument.

Voici la vie que mènent les talapoins : au chant du coq ils font sonner leur cloche ou battre le tambour, sans doute pour donner le signal aux femmes de cuire le riz. Ils éveillent leurs *luksit* ou écoliers, et les envoient préparer la barque. Pendant ce temps-là, ils prennent un bain, font leur toilette et vont réciter, en commun, dans le temple, quelques prières en langue bali ; puis ils descendent en barque et vont s'arrêter un instant devant toutes les boutiques ou les maisons où les femmes, prosternées, les mains jointes, les saluent et mettent dans leur marmite une grosse cuillerée de riz, du poisson, des légumes, des fruits et des gâteaux. Quand ils ont fait leur tournée, et que la grosse marmite est pleine, ils reviennent au monastère, mettent de côté ce qu'il leur plaît de garder pour eux, et livrent le reste aux *luksit*. Après avoir fait leur repas, ils fument, boivent le thé, causent ensemble ou bien vont se promener. Ils reçoivent des visites et des présents presque tout le long du jour. Ils lisent aussi un peu, étudient quelques livres bali ou apprennent à lire et à écrire à leurs écoliers. Mais, pour juger du soin qu'ils y mettent, il suffit de savoir que sur dix de ces *luksit*, qui passent sept à huit ans à la pagode,

c'est au plus s'il s'en trouve un qui sache lire et écrire correctement quand il sort du monastère. A onze heures ou onze heures et demie, le talapoin fait son second repas, qui doit finir un peu avant midi juste, et depuis ce moment, il doit s'abstenir de nourriture jusqu'au jour suivant. Il y a cependant huit choses qu'il peut prendre dans l'intervalle sans rompre son jeûne, comme du thé sucré, de l'eau de coco, du sucre de palmier, etc. On invite souvent les talapoins à aller prêcher dans les maisons particulières; mais ceux qui les invitent doivent préparer d'avance une foule de choses à offrir, et qui sont étalées dans la salle. On y voit une multitude de coupes à pied de diverses grandeurs; dans l'une il y a quatre-vingts ticaux, dans l'autre des étoffes de coton ou de soie jaune; il y en a qui contiennent l'arec et le bétel ou du tabac, des paquets de thé, du sucre candi, des cierges, du riz, du poisson sec et toutes sortes de provisions, au point que cet étalage ressemble presque à un marché. Après le sermon, tous ces objets sont transportés avec empressement dans la barque du prédicateur. Pendant la saison des pluies les talapoins se réunissent la nuit dans le temple où est l'idole de Bouddha. Là, ils récitent tous ensemble

leur office en bali, ce qui dure plus d'une heure. Ces prières nocturnes ne sont pas autre chose que les louanges emphatiques de Bouddha.

La règle des talapoin est contenue dans les livres intitulés : *Phra-Vinai*, qui, pour la plupart, sont de longs commentaires de cette règle ; mais les deux cent vingt-sept articles que doivent observer les talapoin sont exposés dans un seul volume, appelé *Patimôk*. Cette règle est si sévère et si minutieuse, qu'il est impossible aux *phra* de l'observer tout entière et avec fidélité. Elle donne une grande idée du détachement, de la mortification, de la patience et des autres vertus morales de Bouddha qui en est l'auteur. Je me contenterai ici d'indiquer les points les plus saillants de cette fameuse règle.

O phikhu! (ô mendiants! nom que Bouddha donne à ses disciples) vous ne tuerez point les animaux et vous ne les frapperez pas.

Ne dérobez pas ce qui appartient à autrui.

Abstenez-vous des plaisirs charnels.

Ne vous attribuez pas vos mérites et ne tirez pas vanité de votre sainteté.

Ne cultivez point la terre de peur de tuer quelque ver ou autre insecte.

Ne coupez pas les arbres parce qu'ils sont doués de vie.

Ne buvez pas de liqueur distillée, ni vin, ni aucune boisson enivrante.

Ne prenez point de nourriture quelconque après midi.

N'allez pas voir les comédies; n'écoutez pas les concerts d'instruments.

Abstenez-vous des parfums et des eaux de senteur.

Ne vous asseyez pas dans un lieu de plus de douze pouces de haut.

Ne touchez ni or ni argent.

Ne vous entretenez pas de choses futiles.

Ne portez point de fleurs à vos oreilles.

Passez à travers un linge l'eau que vous voulez boire, de peur qu'il ne s'y trouve des animalcules.

Quand vous irez faire vos nécessités, portez de l'eau pour vous laver.

N'empruntez rien des laïques.

N'ayez avec vous ni couteau, ni lance, ni épée, ni aucune espèce d'armes.

Ne faites pas d'excès dans le manger.

Ne dormez pas au delà du nécessaire.

Ne chantez pas de chansons amoureuses.

Ne jouez pas des instruments de musique.

Ne jouez pas aux dés, aux échecs et autres jeux quelconques.

Prenez garde de branler les bras en marchant.

Ne faites pas de feu avec le bois de peur de brûler quelques insectes qui y sont logés.

Vous vivrez d'aumônes seulement et non du travail de vos mains.

N'administrez pas de médecine aux femmes enceintes, de peur de faire mourir l'enfant dans leur sein.

Ne portez point vos regards sur les femmes.

Ne faites aucune incision qui fasse sortir le sang.

Ne vous livrez pas au commerce ; ne vendez rien.

N'achetez rien.

Ne faites point claquer vos lèvres en mangeant.

Quand vous marchez dans les rues, il faut avoir les sens recueillis et tenir le *talapat* devant vous de manière à ne pas voir au delà de quatre coudées.

Tous les quatorzièmes de la lune, vous vous raserez les cheveux et les sourcils avec un rasoir de cuivre.

Quand vous êtes assis, vous devez avoir les jambes croisées et non étendues.

Après avoir pris votre nourriture, ne gardez point les restes pour le lendemain, mais donnez-les aux animaux.

N'ayez pas plusieurs vêtements.

Ne caressez point les enfants.

Ne parlez point à une femme dans un lieu secret.

Ne nourrissez ni canards, ni poules, ni vaches, ni buffles, ni éléphants, ni chevaux, ni cochons, ni chiens, ni chats.

En prêchant, quand vous expliquerez le bali, prenez garde de changer le sens.

Gardez-vous de dire du mal d'autrui.

Quand vous vous réveillez, levez-vous aussitôt, pourvu toutefois qu'il fasse assez jour pour distinguer les veines de vos mains.

Ne vous asseyez pas sur une même natte avec une femme.

Ne montez pas une jument ou un éléphant femelle.

N'allez pas dans une barque qui aurait servi à une femme.

Ne touchez pas une femme ni même une toute petite fille.

Ne faites pas cuire du riz, parce qu'il a un germe de vie.

Ne prenez rien qui ne vous ait été d'abord offert les mains jointes.

Ne montez pas dans une maison à moins que quelqu'un ne vous invite à le faire.

Si en dormant vous songez à une femme, c'est un péché qu'il faut expier.

Ne désirez pas ce qui appartient aux autres.

Gardez-vous de maudire la terre, le vent, l'eau ou le feu.

Ne mettez pas la mésintelligence et la discorde parmi les autres.

Ne portez pas d'habillements précieux.

Ne vous frottez pas le corps contre quoi que ce soit.

Ne portez pas de souliers qui cachent les talons.

Ne recevez aucune offrande des mains des femmes; elles doivent seulement les déposer devant vous.

Ne mangez rien qui ait vie, ni des légumes et des grains qui peuvent encore pousser ou germer.

Quand vous aurez mangé quelque chose, ne dites pas : ceci est bon, cela n'est pas bon; ces discours sentent la sensualité.

Ne riez jamais aux éclats.

Ne pleurez pas la mort de vos parents et ne vous en attristez pas.

Ne retroussiez pas votre langouti pour passer l'eau ou bien en marchant dans les rues.

Quand vous prenez votre nourriture, ne causez avec qui que ce soit.

En mangeant, ne laissez pas tomber du riz de côté et d'autre.

Ne ceignez pas votre langouti au dessous du nombril.

Vous ne mangerez pas de la chair d'homme, d'éléphant, de cheval, de serpent, de tigre, de crocodile, de chien ou de chat.

Ne dormez pas dans un même lit avec une autre personne quelconque.

Quand vous allez demander l'aumône ou que vous marchez dans les rues, ne toussiez pas pour attirer les regards sur vous.

Quand vous irez réciter des prières auprès d'un mort, vous devez réfléchir sur l'instabilité des choses humaines.

Vous ferez descendre votre langouti à huit pouces au dessous du genou.

Vous ne direz pas de paroles grossières en présence des femmes.

Vous ne branlerez pas la tête en marchant.

Vous ne garderez pas l'arec et le bétel dans la bouche pendant la nuit.

Quand vous aurez commis des péchés, vous devrez les confesser au supérieur.

Tous les soirs vous balayerez la pagode.

Vous aurez soin de bien laver votre marmite. (Leurs marmites sont de fer battu, et leur forme, y compris le couvercle, ressemble assez à une courge de moyenne grosseur.)

Quand vous irez quelque part, prenez garde de fouler aux pieds sciemment des fourmis ou d'autres insectes.

En marchant dans les rues ou en allant recevoir l'aumône, vous ne saluerez personne.

Telles sont les principales maximes consignées dans le *patimôk* ; on voit clairement, par cette courte esquisse de la règle des talapoin, qu'il est presque impossible de l'observer en tous points ; aussi les *phra* ne se font-ils pas scrupule de l'enfreindre à tous moments.

On trouve dans les livres sacrés de très-beaux sermons de Bouddha, dans lesquels il inculque aux talapoin des vertus sublimes et dignes d'un vrai philosophe. Par exemple, en leur parlant de l'in-

stabilité des choses humaines, il leur dit : Ne vous attachez pas aux biens de ce monde, parce qu'ils vous échapperont malgré vous ; rien dans l'univers ne vous appartient, votre personne elle-même n'est pas à vous, puisque vous ne pouvez pas la maintenir dans le même état, et qu'elle change continuellement de forme. Il leur enseigne aussi de n'avoir ni haine, ni amour pour rien que ce soit ; d'établir leur âme dans un état d'indifférence telle, que les biens et les maux les trouvent également insensibles ; qu'ils ne soient pas plus touchés des louanges que des injures, des bons traitements que des persécutions ; qu'ils supportent la faim, la soif, les privations, les maladies et même la mort avec une égalité d'âme imperturbable. Il cite des exemples de talapoins qui vivaient dans la plus grande sécurité au milieu des tigres ; de temps en temps l'animal féroce en dévorait un d'entre eux sans que les autres éprouvassent la moindre crainte et songeassent à quitter leur chère solitude.

Les talapoins regardent comme un de leurs devoirs de faire des prédications au peuple ; mais du reste ils s'inquiètent fort peu si leur doctrine est mise en pratique. Les laïques ont beau se livrer à toute sorte de désordres, et faire des actes con-

traies à la religion bouddhiste, jamais les talapoins ne leur font de réprimandes. Ils n'ont pas charge d'âmes; ils s'imaginent que la sainteté est pour eux seuls, et qu'il est impossible aux laïques d'y parvenir.

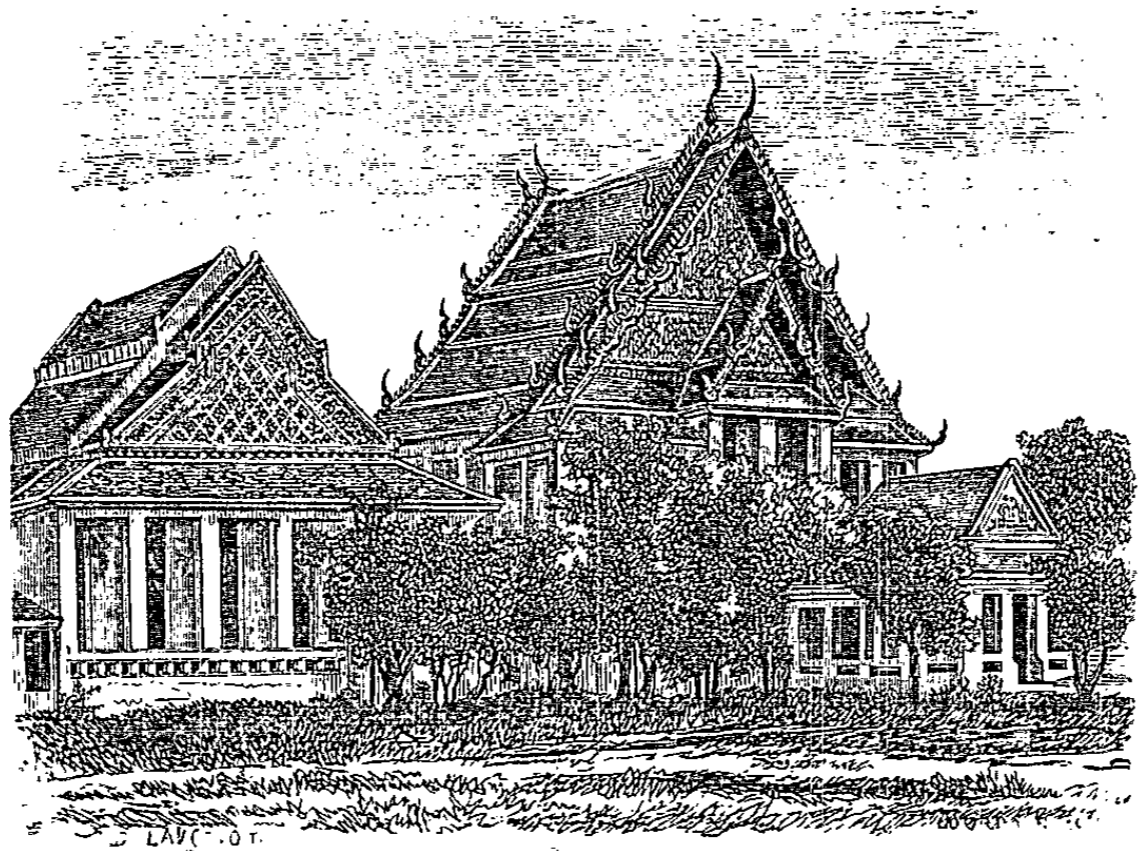
Les *Thai* ont une grande vénération pour les talapoins; ils leur donnent des titres pompeux; ils se prosternent devant eux, même au milieu des rues, en joignant les mains jusqu'au dessus de la tête; les mandarins et les princes les saluent des deux mains; mais le roi ne les salue que d'une seule, et les fait asseoir près de sa personne. Tous les jours il distribue l'aumône à plus de trois cents d'entre eux en les servant de sa propre main; exemple que la reine et les principales concubines suivent avec une grande dévotion. Cette grande vénération n'est pas précisément attachée à la personne, mais simplement à l'habit; c'est pourquoi, dès qu'un talapoin a défroqué, il perd à l'instant tout droit aux égards et au respect qu'on lui témoignait naguère. Les Siamois sont dans la persuasion qu'on acquiert un grand mérite en prenant l'habit jaune, et que ce mérite est applicable aux âmes des parents défunts; voilà pourquoi ils exigent que tous leurs garçons se fassent talapoins.

au moins pour quelque temps. Très-souvent les gens riches, par esprit de dévotion, disent à leurs esclaves : Si vous voulez vous faire *phra*, je vous donne la liberté. Les esclaves, qui ne demandent pas mieux, s'empressent de se conformer aux désirs de leurs maîtres. A la pleine lune du cinquième mois, c'est la coutume à Siam que les inférieurs lavent leurs supérieurs avec des eaux parfumées. Ce jour-là les *phra* lavent leur abbé, et le peuple à son tour vient laver les talapoins pour leur exprimer son respect et sa reconnaissance.

Le métier de talapoin est assez lucratif, parce que les femmes surtout aiment à leur faire continuellement des offrandes ; et, pour peu qu'un *phra* s'adonne à la prédication, il ne tarde pas à acquérir une petite fortune qui le met à même de s'établir fort honnêtement. D'ailleurs ils jouissent de bien des privilèges ; ils sont exempts de toutes corvées, de tout service, ne paient aucun tribut, et ne sont jamais appelés par la cymbale des douanes ; ce dont ils profitent en se procurant, soit pour eux, soit pour leurs parents, toutes sortes de marchandises qui, à la faveur de l'habit jaune, sont exemptes de payer la taxe royale ou les droits de monopole.

Il y a une époque de l'année où les *phra* vont faire une espèce de retraite au milieu des champs ou dans les bois pour expier les fautes qu'ils ont commises contre leurs règles dans le cours de l'année. Cette retraite dure trois semaines; ils se font de petites huttes de feuillage où ils sont censés méditer toute la nuit, et le jour ils reviennent visiter leur temple, et dormir dans leurs cellules. Pendant ces veilles dans les bois, ils n'ont d'autre défense contre les bêtes féroces qu'une frêle cloison de bambous : aussi le peuple prétend que les tigres ont du respect pour les *phra*, et viennent même leur lécher les pieds et les mains pendant qu'ils sont en contemplation.

Parmi la multitude des *phra*, on en rencontre quelques-uns qui sont vraiment d'une grande austerité; ils sont fidèles à leur règle, ne mangent que des légumes et surtout des pois ou des haricots; ils tiennent toujours à la main un gros chapelet de cent huit grains sur lesquels ils récitent sans cesse des prières en bali; ils marchent sans regarder personne, les yeux baissés, l'air mortifié et pénitent. Mais le plus grand nombre des *phra* ne se font pas scrupule de causer en route, regarder à droite et à gauche, courir d'une maison dans une autre, et



Vue d'une pagode royale, à Bangkok.

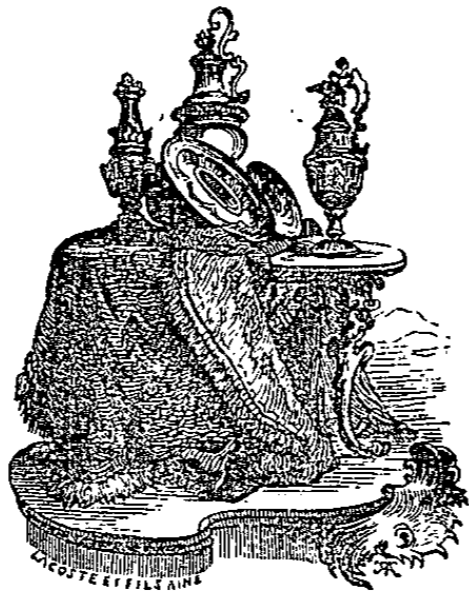
commettre une foule d'actes contraires à la règle. L'oisiveté, la paresse, le vagabondage, l'orgueil, l'arrogance, la vanité, la gourmandise et l'immoralité sont autant de vices qu'il n'est pas rare de rencontrer chez les talapoins.

Il y a, aux environs des pagodes, une certaine classe de femmes qu'on appelle *nang-xi*; ce sont des veuves qui, ne sachant que devenir, se dévouent au service des *phra*. L'abbé du monastère leur donne un habit blanc au moyen duquel elles ont droit d'aller demander l'aumône, non seulement pour elles, mais encore pour le monastère auquel elles sont attachées. Si elles se conduisent mal, on les chasse et on les livre à leurs parents pour les châtier. Ces demi-religieuses doivent réciter une espèce de chapelet, et l'on dit que, quand elles prient, elles sont obligées de se tourner le dos. Il y a aussi une classe d'hommes qu'on appelle *ta-thén*, lesquels sont vêtus de blanc et se dévouent au service des pagodes comme les *nang-xi*; leur principal office est de balayer les avenues des temples et les salles publiques du monastère.

Les habitations des talapoins sont les pagodes dont j'ai fait la description ailleurs. Quelques

voyageurs ont écrit que dans l'Inde, et particulièrement à Siam, il y avait des hôpitaux pour les animaux ; mais on s'est formé une fausse idée de ces prétendus hôpitaux. Dans la réalité, les pagodes ne sont qu'un lieu d'asile pour les animaux. Quand quelqu'un a des petits chiens ou des petits chats qu'il ne veut pas nourrir, il va les lâcher à la pagode, ou bien quelqu'un, par dévotion, va offrir aux *phra* un couple de paons, des oies, des poules et des coqs pour l'ornement du monastère ; d'autres vont lâcher dans les viviers des talapoins quelques centaines de gros poissons. Les pieux fidèles apportent quelquefois des cochons, des singes, des tortues et leur donnent la liberté dans les petits bois des pagodes. Mais souvent cette affluence d'animaux devient un grand sujet de tentation pour les *luksit* et pour les talapoins eux-mêmes ; car, lorsque les offrandes des fidèles ne sont pas abondantes, les *luksit* ou les *nen* font main basse sur ces hôtes qui sont très-faciles à prendre. Il arrive aussi quelquefois que, la nuit, pendant le sommeil des talapoins, les gens du voisinage, munis d'un épervier, ou de quelque autre instrument de pêche, viennent dépeupler les étangs ; ou bien ils enlèvent lestement un

cochon, au risque d'être accablés d'une grêle de pierres, si les talapoins s'éveillent aux cris de détresse du pauvre animal qu'on emporte.



CHAPITRE DIX-HUITIÈME.

SUPERSTITIONS.

Les superstitions qu'on observe chez les Siamois ne font point partie de leur religion ; car Bouddha a défendu à ses sectateurs de consulter les devins, d'ajouter foi aux présages et, en général, de se livrer à aucune pratique superstitieuse. Toutes les vaines observances usitées à Siam viennent donc de la Chine et surtout de l'Inde, où les brames excellent en jongleries, en divination et astrologie judiciaire. Je vais faire l'énumération des principales superstitions usitées dans le pays.

Le roi entretient un certain nombre d'astrologues indiens qu'on appelle *hôn*, pour lesquels il a

fait bâtir une pagode dédiée au culte de *Brama*, *Vischnu* et *Siva* ; on y voit les statues monstrueuses des divinités indiennes à tête d'éléphant, à quatre bras armés de glaives, et des peintures représentant la mythologie des brames. Les fonctions des *hôn* consistent surtout à prédire la pluie ou la sécheresse, la guerre ou la paix ; à faire des présages par des calculs astrologiques, et surtout à indiquer les jours heureux et les heures favorables pour toutes les opérations de quelque importance. Le roi n'entreprend rien sans les consulter ; s'ils réussissent dans leurs prédictions, il les comble de présents ; mais quand ils sont trouvés en défaut, ils sont dégradés et accablés de coups de rotin.

Le peuple a aussi ses devins et ses diseurs de bonne aventure qu'on appelle *módu*. On les consulte dans les maladies, quand on a perdu quelque chose, lorsqu'on veut fixer l'époque d'un mariage, de raser le toupet, d'un voyage à entreprendre, etc. Il y en a qui ont recours à eux pour avoir bonne chance au jeu, pour recouvrer les choses volées, ou bien pour se faire dire la bonne aventure.

Les Siamois sont persuadés qu'il y a des moyens de se rendre invulnérable, et il n'est pas rare de trouver des gens qui se vantent de l'être

.....

en effet. Quiconque, disent-ils, peut rendre le vif-argent solide et porte sur soi une balle de ce métal solidifié, ne peut être blessé ni par le glaive, ni par les armes à feu. En conséquence, les mandarins et même les princes sont toujours à la recherche de cet art précieux ; ils s'efforcent par toutes les combinaisons possibles de solidifier du vif-argent et en portent toujours une boule enfilée dans leur ceinture. Quelques-uns y substituent de gros grains formés de bois rares ou d'autres substances auxquelles ils attribuent également la propriété de rendre invulnérable.

Il y a aussi plusieurs genres d'amulettes qu'on porte pour se préserver des maladies : ce sont des grains d'or ou d'argent enfilés dans un cordon bénit, ou bien des petites plaques métalliques où sont gravés des chiffres et des formules sacrés auxquels on attribue une grande vertu. Presque toutes les femmes portent en sautoir des colliers arrosés d'eau lustrale ; les pauvres mettent à la place des cordons de coton également bénits. Quand une personne est dangereusement malade, le magicien fait une petite statue de terre qu'il emporte dans un endroit solitaire, il récite sur elle des prières ou plutôt des malédictions pour

faire passer le mal de la personne dans la statue, qu'il enterre, après quoi le malade est sûr de sa guérison.

Quand on plante une maison, on consulte d'abord le devin pour savoir la direction qu'il convient de lui donner; en second lieu, on a bien soin d'éviter les endroits où il y aurait des restes de pieux enfoncés en terre; car ce serait un signe qu'on ne serait pas heureux dans cet endroit-là; en troisième lieu, il faut que tout soit en nombre impair, surtout les marches de l'escalier, le nombre des portes, des fenêtres et des appartements. On observe aussi de ne pas employer les colonnes de bois de teck (ce qui porterait malheur). Parmi les colonnes de bois de fer, il y en a quelquefois qui laissent suinter une certaine liqueur noirâtre; aussitôt les habitants se mettent à démolir leur maison pour changer les colonnes funestes.

Beaucoup de familles établissent dans leur maison même, ou dans leur jardin, des petits autels consacrés aux génies tutélaires. Ces autels consistent en un petit temple en miniature, où l'on allume des petits cierges et des bâtons odoriférants en l'honneur du génie. Ces petits autels sont or-

dinairement garnis d'*ex-voto* ; car souvent les malades font vœu, par exemple, d'offrir à l'ange un buffle ou un éléphant, ou une comédie ; quand ils sont guéris, ils vont acheter, avec des cauries, des statuette de terre peintes, représentant l'objet qu'ils avaient promis, et de cette manière-là ils accomplissent leur vœu à bon marché.

Monseigneur Bruguières, dans une de ses lettres, rapporte une coutume superstitieuse et barbare, usitée à Siam, toutes les fois qu'on construit une nouvelle porte d'une ville. Quant à moi, je me rappelle avoir lu quelque chose de semblable dans les annales de Siam ; mais je ne voudrais pas affirmer le fait tel qu'il le raconte. Voici ce qu'il en dit : « Lorsqu'on construit une nouvelle porte
« aux remparts de la ville, ou lorsqu'on en ré-
« pare une qui existait déjà, il est fixé par je ne
« sais quel article superstitieux, qu'il faut immo-
« ler trois hommes innocents. Voici comment on
« procède à cette exécution barbare. Le roi, après
« avoir tenu secrètement son conseil, envoie un
« de ses officiers près de la porte qu'il veut ré-
• « parer. Cet officier a l'air de temps en temps de
« vouloir appeler quelqu'un ; il répète plusieurs
« fois le nom que l'on veut donner à cette porte.

« Il arrive plus d'une fois que les passants,
« entendant crier après eux, tournent la tête;
« à l'instant l'officier, aidé d'autres hommes
« apostés tout auprès, arrêtent trois de ceux qui
« ont regardé. Leur mort est dès lors irrévoca-
« blement résolue. Aucun service, aucune pro-
« messe, aucun sacrifice ne peut les délivrer. On
« pratique dans l'intérieur de la porte une fosse,
« on place par dessus, à une certaine hauteur,
« une énorme poutre ; cette poutre est soutenue
« par deux cordes et suspendue horizontalement
« à peu près comme celle dont on se sert dans les
« pressoirs. Au jour marqué pour ce fatal et hor-
« rible sacrifice, on donne un repas splendide aux
« trois infortunés. On les conduit ensuite en cé-
« rémonie à la fatale fosse. Le roi et toute la cour
« viennent les saluer. Le roi les charge, en son
« particulier, de bien garder la porte qui va leur
« être confiée, et de venir avertir si les ennemis
« ou les rebelles se présentaient pour prendre la
« ville. A l'instant on coupe les cordes, et les mal-
« heureuses victimes de la superstition sont écri-
« sées sous la lourde masse qui tombe sur leur
« tête. Les Siamois croient que ces infortunés
« sont métamorphosés en ces génies qu'ils appel-

« lent *phi*. De simples particuliers commettent
« quelquefois cet horrible homicide sur la per-
« sonne de leurs esclaves, pour les établir gar-
« diens, comme ils disent, du trésor qu'ils ont
« enfoui. »

Quand une femme fait une fausse couche, on appelle un magicien qui met l'enfant mort-né dans un pot de terre qu'il tient de la main gauche. De la main droite il tient un sabre ; arrivé au bord du fleuve, il prononce une formule d'imprécation contre l'avorton, puis, déchargeant un grand coup de sabre contre le pot, il le jette à l'eau. Il y a des sorciers qui conservent chez eux un de ces avortons ; on dit alors qu'ils nourrissent le diable. On prétend que ces sorciers font des choses merveilleuses ; au moyen de certaines formules, ils peuvent envoyer les mauvais esprits dans le corps de ceux à qui ils veulent nuire, et les mauvais génies qu'ils envoient sont connus sous les noms de *Kasú*, *Kaháng* et *Xakla*. Quand ils sont entrés dans le corps d'un homme, ils lui dévorent les viscères et après cela les intestins. La personne maigrit à vue d'œil, se dessèche et ne tarde pas à succomber. D'autres fois, les sorciers par leurs enchantements rapetissent une peau de buffle au

point qu'elle n'est pas plus grosse qu'un pois; ils la jettent dans les aliments de celui qu'ils veulent ensorceler, et, à peine est-elle avalée, qu'elle se dilate d'une manière effrayante jusqu'à faire crever le ventre de celui qui l'a mangée par mégarde.

On dit encore que les sorciers font société avec les voleurs; ils ont le moyen de jeter un sort et d'assoupir une famille tout entière, de sorte qu'il leur est très-facile de monter dans la maison et de piller tout ce qui s'y trouve de précieux. Les maîtres entendent et voient tout; mais, contenus par une force diabolique, ils ne peuvent ni bouger, ni crier, ni s'opposer en aucune façon aux brigands qui les dévalisent, et le charme ne cesse que quand ceux-ci sont déjà loin.

Il y a des magiciens que l'on dit très-habiles à composer des philtres amoureux. Quand on veut inspirer de l'amour à une fille pour un jeune homme, ou à un jeune homme pour une jeune fille, on mêle quelques drogues aux aliments de la personne, qui bientôt devient folle; et plus on s'oppose à ses penchants, plus ils deviennent impérieux, de sorte qu'il arrive presque toujours que, sans craindre ni le déshonneur, ni les châtiments,

les deux amants prennent la fuite pour se livrer sans obstacle à leur passion.

A Siam, c'est une manie de chercher des trésors, surtout dans les vieilles pagodes et au milieu des ruines de Juthia. Celui que la cupidité pousse à faire ces recherches, va passer une nuit dans l'endroit où il suppose qu'il y a un trésor enfoui. Avant de s'endormir, il fait un sacrifice de fleurs, de cierges, de bâtons odoriférants et de riz crevé au génie du lieu. Pendant son sommeil, le démon lui apparaît, lui montre le trésor en disant : Donne-moi une tête de cochon et deux bouteilles d'*arak*, et je te permettrai d'emporter le trésor. D'autres fois, le démon lui apparaît avec un air menaçant, élevant sur lui une massue comme pour le tuer en lui disant : Profane ! quel droit as-tu à l'or et à l'argent qui sont enfouis ici ? L'individu s'éveille et s'enfuit épouvanté.

Les Siamois ont une cérémonie qu'ils appellent *tham-khuán*, qui est comme une espèce de consécration d'une personne dans les principales époques de sa vie ; par exemple, à l'époque de raser le toupet, avant de se faire ordonner talapoin, avant le mariage, au couronnement du roi et de la reine, etc. C'est une cérémonie qui tire son ori-

gine des Brames ; elle se fait avec plus ou moins de solennité, selon la fortune et la condition des personnes. Voici comment elle se fait pour le commun du peuple : on élève un échafaudage de planches ou de bambous en forme d'autel, qui a sept degrés tout autour ; on le tapisse exactement avec des feuilles fraîches de bananier. Sur chacun des degrés, on dispose des figures d'anges et d'animaux en terre, en carton, et quelquefois des statuettes grossièrement travaillées avec des morceaux de courge. On y entremêle des gâteaux, du riz, et différents vases de cuivre et de porcelaine, contenant des mets, des œufs et des fruits. Dans la partie supérieure, qui est ornée de guirlandes de fleurs, de clinquant et de feuilles d'or et d'argent, on place une grande coupe d'argent avec un coco tendre. Sur les gradins de l'autel, sont neuf cierges sur leurs chandeliers. Quand le moment favorable est arrivé, on tire trois coups de fusil pour donner le signal ; alors, on allume les cierges avec du feu obtenu au moyen d'un verre ardent ; la personne que l'on fête prend un des cierges, et fait trois fois le tour de l'autel ; ensuite, les assistants, prenant chacun un cierge, viennent l'éteindre et en souffler la fumée à la tête du consacré, puis lui frot-

tent le front avec la mèche encore fumante. Alors on descend le coco qui est sur l'autel, on lui en fait boire toute l'eau avec un œuf cuit dur, tandis qu'un des assistants lui offre une petite coupe contenant six *salung*. En ce moment, on bat la cymbale, ou joue des instruments, et la cérémonie est terminée.

On pratique encore à Siam une autre cérémonie bien singulière : lorsque l'inondation a atteint son plus haut point, et dès que les eaux commencent à se retirer, le roi députe plusieurs centaines de talapoins, pour faire descendre les eaux du fleuve. Cette troupe de *phra*, montée sur de belles barques, s'en va donc signifier aux eaux l'ordre émané de Sa Majesté, et, pour en presser l'exécution, tous ensemble se mettent à réciter des exorcismes, pour faire descendre la rivière ; ce qui n'empêche pas que, certaines fois, l'inondation augmente encore, en dépit des ordres du roi et des prières des talapoins.

La même cérémonie se pratique pour chasser la peste ; et, lors de l'invasion du choléra, les *phra* allèrent le chasser jusqu'à la mer ; mais on rapporte que le terrible fléau, pour punir les talapoins de leur audace, en enleva plus de la moitié,

dans le court trajet de huit lieues, distance de la capitale à l'embouchure de la rivière.

Les Siamois ajoutent foi à une foule de contes merveilleux, tirés des livres des Brames ; ils croient aux sirènes, aux ogres ou géants, aux nymphes des bois, aux fantômes, aux revenants, et à plusieurs animaux monstrueux et prodigieux, parmi lesquels je citerai les *naghas* ou serpents, qui vomissent des flammes ; les *hera* et les *mangkon* ou dragons, dont la forme ressemble un peu au crocodile ; l'aigle *garuda*, qui dévore les hommes, et l'oiseau appelé *katsadilung*, qu'on dit avoir un bec semblable à une trompe d'éléphant.

J'aurais encore beaucoup à ajouter au chapitre des superstitions ; mais je pense en avoir assez dit pour faire voir que les Siamois, comme tous les autres peuples idolâtres, sont fort enclins à toutes sortes de pratiques extravagantes et superstitieuses. Il faut remarquer, cependant, que parmi eux, les gens instruits n'y ajoutent pas grande foi et n'y sont pas très-attachés ; aussi, tous ceux qui se convertissent à la religion chrétienne renoncent très-facilement à leurs superstitions, et prennent ensuite plaisir à les tourner en ridicule toutes les fois que l'occasion s'en présente.

CHAPITRE DIX-NEUVIÈME.

HISTOIRE DES THAI, ANCIENNEMENT APPELÉS SAJAM.

L'abrégé de l'histoire de Siam, qui fait la matière de ce chapitre, est tiré des annales de ce pays. Ces annales se divisent en deux parties; la première partie, composée de trois volumes seulement, sous le titre de : *Phongsavada-Mûangnûa*, ou histoire du royaume du Nord, donne l'origine des *Thai*, et un abrégé de leur histoire jusqu'à la fondation de Juthia. Cette première partie est pleine de fables, et présente peu de faits historiques. La seconde partie, qui commence à la fondation de Juthia, forme quarante volumes, et donne l'histoire bien suivie de la nation *thai* jusqu'à nos jours.

PREMIÈRE PARTIE.

HISTOIRE DU ROYAUME DU NORD, JUSQU'À LA FONDATION
DE JUTHIA.

Environ l'an cinq cent avant Jésus-Christ, il y avait deux frères de la caste des Brâmes, contemporains de *Somana-Khôdom*, qui tous deux embrasèrent la vie sainte des ermites. L'un s'appelait *Saxanalai*, et l'autre *Sithimongkhon*; leurs fils et petits-fils habitaient dix villages, gouvernés par une sainte femme, mère de *Sáribut*, qui était alors le premier disciple de *Somana-Khôdom*. Ces deux frères, parvenus à l'âge de cent cinquante ans, sentant leur fin approcher, rassemblèrent tous leurs descendants pour leur donner quelques instructions avant de quitter cette vie. Ils leur recommandèrent de vivre en paix, de garder soigneusement la religion de Bouddha, de bâtir une ville pour se mettre à l'abri de leurs ennemis, et de choisir le plus digne d'entre eux pour les gouverner. Après quoi, ces deux vieillards se retirèrent dans les hautes montagnes, appelées *luang*, où ils s'adonnèrent à la contemplation, et parvinrent à un haut degré de sainteté.

Alors, *Bathamarât*, le plus considérable parmi

les habitants de ces dix villages, en assembla tous les chefs, et il fut résolu qu'ils bâtiraient une ville. Ils mirent de suite la main à l'œuvre, et, dans l'espace de sept ans, ils bâtirent une cité, formant une enceinte de murailles de deux mille toises en longueur, et mille toises en largeur. Quand l'ouvrage fut fini, on construisit des pagodes pour les talapoins de Bouddha, ainsi que des temples dédiés à *Siva* et *Vishnu*. Tout étant terminé, les deux vieillards ermites vinrent visiter la nouvelle ville et lui donnèrent le nom de *Savan-thevalôk*, et, par abréviation, *Sangkhalôk*. Ils établirent aussi pour roi leur petit-fils *Bathamarât*, lequel prit pour reine *Nang-Mokhalin*, native d'un bourg appelé *Haripunxai*.

L'ermite *Saxanalai* déclara alors qu'il avait caché, sous un certain arbre, des reliques de *Somana-Khôdom*, consistant en un doigt de ce saint, qu'il lui avait coupé lui-même après sa mort, avec d'autres reliques du même, qui lui étaient échues en partage dans la distribution qui en fut faite à cette époque. Il recommanda donc à ses descendants d'aller chercher ces reliques pour les placer dans leur nouvelle ville. Après avoir donné ces dernières instructions, l'ermite fut porté dans les

XX

XXXX

XXXX

XXXX

XXXX

XXXX

XXXX

XXXX

XXXX

XXXX

XXXX

XXXX

XXXX

XXXX

XXXX

XXXX

XXXX

XXXX

XXXX

XXXX

XXXX

XXXX

XXXX

XXXX

XXXX

XXXX

XXXX

XXXX

XXXX

XXXX

XXXX

XXXX

XXXX

XXXX

XXXX

XXXX

XXXX

XXXX

XXXX

XXXX

XXXX

XXXX

XXXX

XXXX

XXXX

XXXX

XXXX

XXXX

XXXX

XXXX

XXXX

XXXX

XXXX

XXXX

XXXX

XXXX

XXXX

XXXX

XXXX

XXXX

XXXX

XXXX

XXXX

XXXX

XXXX

XXXX

XXXX

XXXX

XXXX

XXXX

XXXX

XXXX

XXXX

XXXX

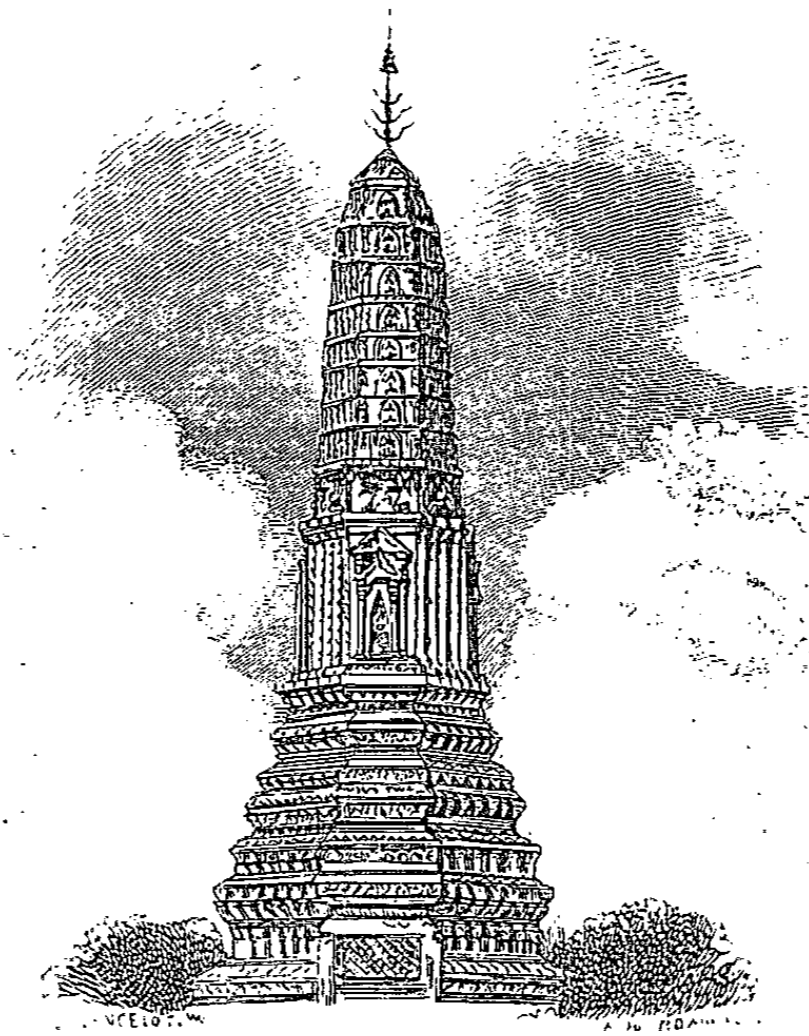
XXXX

XXXX

XXXX

XXXX

XXXX



Prang ou pyramide où sont renfermées des reliques
de Bouddha , à Bangkok , 200 pieds de haut.

airs, et alla mourir dans les montagnes dont nous avons déjà parlé. En conséquence des ordres de l'ermite, *Bathamarât* alla en grande pompe déterrer ces reliques, les plaça dans un vaisseau d'or qui flottait dans un grand bassin de la même matière. Le roi fit construire une pyramide, dans laquelle on les renferma avec le vaisseau d'or qui les contenait. Depuis ce moment, les prêtres de Boudha se rassemblèrent chaque jour auprès de cette pyramide pour y prier et faire leurs adorations.

Bathamarât bâtit encore trois autres villes où il établit rois ses trois fils. Le premier, appelé *Sôkha-Kuman*, régna à *Haripunxai*, qui devint une ville célèbre ; le second, appelé *Thama-Kuman*, fut installé dans la ville de *Kamphôxana-khon* ; le troisième, nommé *Singha-Kuman*, devint roi de *Phetxabun*. Ces quatre États vécurent en paix et en bonne harmonie. Cette dynastie fleurit pendant cinq cents ans, sans qu'il soit fait mention de troubles ni de guerres. Environ l'an neuf cent cinquante de l'ère de *Phra-Khodom*, régnait, à *Haripunxai*, un roi nommé *Aphajakha-Muni* ; ce prince, qui était très-pieux, avait coutume de se retirer sur une grande montagne pour s'y livrer à la méditation. Un jour, il arriva que la

reine des *Naghas*, étant venue sur la même montagne faire ses dévotions, fut attirée par les mérites du roi, et ils eurent commerce ensemble. Avant de se séparer, *Aphajakha-Muni* lui donna son manteau royal et son anneau ; la reine des *Naghas* s'en retourna enceinte dans sa région souterraine. Quand elle fut près d'accoucher, prévoyant qu'elle allait mettre au monde un être vivant et non pas un œuf, comme il arrive aux *Naghas*, elle vint enfanter au lieu même où elle avait eu commerce avec le roi. Elle y déposa son enfant avec le manteau et l'anneau qu'elle avait reçus, et s'en retourna dans son palais souterrain. Un chasseur, ayant rencontré, par hasard, le jeune prince, l'emporta avec le manteau et la bague, et le confia à sa femme pour le nourrir comme son propre enfant. Quelque temps après, le roi se faisant bâtir un palais, les habitants eurent ordre d'y venir travailler à tour de rôle. Le chasseur y vint aussi avec son petit fils adoptif. Comme il faisait très-chaud, il mit l'enfant à l'ombre dans le palais, qui se mit à trembler comme pour reconnaître la dignité du jeune prince. Le roi, surpris d'un tel prodige, s'informa du chasseur de qui était cet enfant. Il répondit qu'il l'avait trouvé

dans les forêts, et qu'il l'avait fait élever comme son fils adoptif. Le roi lui demanda s'il n'avait pas trouvé quelque chose avec cet enfant ; le chasseur déclara qu'il avait trouvé une bague et un manteau. Alors le roi ne douta plus que ce ne fût son fils, il donna une récompense au chasseur et prit l'enfant dans son palais, lui donna le nom de *Arunnarât*, et le fit élever avec un autre de ses fils nommé *Ritthi-Kuman*.

La naissance du prince *Arunnarât* avait été prédite par *Somana-Khodom*, dans une circonstance que voici : un jour, *Bouddha*, étant à prendre son repas, près du village qui devint depuis la ville d'*Haripunxai*, manquait d'eau ; alors un *Nagha* fit jaillir une source afin que *Bouddha* pût se désaltérer et se baigner. C'est pourquoi *Bouddha* lui prédit, qu'en récompense de cette charitable action, au bout de mille ans il détruirait l'ère bouddhiste et en établirait une autre ; que son empire embrasserait toute la contrée arrosée par la rivière qu'il venait de faire jaillir, et que les rois du *Xomphuthavib* lui rendraient hommage.

Le prince *Arunnarât* était né l'an neuf cent cinquante de l'ère de *Bouddha*. Son père, qui l'aimait beaucoup, lui fit épouser l'unique princesse

qui régnait à *Saxanalai* ou *Sangkhalòk* ; il devint donc roi de ce pays sous le nom de *Phra-Rúang*. Il fit bâtir un grand nombre de pagodes et de pyramides magnifiques.

En ce temps-là, le pays des *Sajám* était sous la domination du roi de *Kamphôxa-Nakhon*, et lui payait tribut. On rapporte que *Phra-Rúang* lui-même alla présenter ses hommages et porter des présents au roi de ce pays. Parmi les choses qu'il lui offrit, il y avait un panier plein d'eau, laquelle ne coulait pas par les fentes. Le roi de *Kamphôxa-Nakhon* ou de Camboge, surpris d'un tel prodige, songea à faire massacrer *Phra-Rúang*, prévoyant que, s'il le laissait vivre, il ne tarderait pas à s'élever par son mérite au dessus de tous les autres rois. Mais au moment où les soldats allaient se jeter sur *Phra-Rúang* pour le tuer, ce prince, doué de la faculté des *Naghas*, se plongea dans la terre et disparut ; quelques jours après il était de retour dans son royaume. Dès ce moment, *Phra-Rúang* non seulement ne paya plus de tribut au roi de *Kamphôxa*, mais, au contraire, força celui-ci à reconnaître sa domination. Ce fut à cette époque que les *Sajám* prirent le nom de *Thai*, qui signifie libre.

Quand *Phra-Rúang* eut atteint sa cinquantième année, par l'effet de ses grands mérites, il trouva un éléphant blanc à dents noires. Le premier jour du sixième mois de l'année de la Chèvre, il fit assembler cinq cents des principaux talapoins pour célébrer l'établissement d'une ère nouvelle ; à cette grande réunion se trouvèrent des rois *Lao, Mon, Chin, Phama, Langkha-Phram*. Ce fut alors que *Phra-Rúang* inventa l'alphabet *thai*, et modifia l'alphabet cambogien ou *khom*, qui ne fut employé dans la suite que pour écrire les livres de religion.

Le roi de la Chine, appelé alors roi de *Maghata*, ne s'étant pas rendu à la grande assemblée pour l'établissement de l'ère nouvelle, *Phra-Rúang* résolut d'en tirer vengeance. En conséquence, il fit voile pour la Chine avec son frère, le prince *Ritthi-Kuman*, et, favorisé par les anges, dans un mois il arriva heureusement en Chine. En ce moment, il se répandit des brouillards si épais qu'on ne pouvait voir ni le soleil ni la lune. Toute la Chine fut troublée à la vue de ce prodige ; le roi de *Maghata* assembla son conseil de mandarins pour voir ce qu'il y avait à faire. Il envoya ses officiers visiter les côtes, pour voir si des

ennemis ne viendraient pas de ce côté-là. Après avoir bien examiné sur toute la côte, on ne put rien voir autre chose qu'un navire de dix toises de long, monté par des *Thai*. Les officiers se hâtèrent de faire leur rapport au roi, qui se rappela alors une prophétie annonçant que deux princes de la nation des *Thai* passeraient la mer pour chercher une reine, que l'un d'eux deviendrait le souverain de tout le continent, et qu'il établirait une ère nouvelle à la place de celle de *Bouddha*. Convaincu qu'il serait inutile de leur résister, il donna immédiatement des ordres pour les recevoir avec tous les honneurs convenables. Il fit placer *Phra-Rúang* sur son propre trône, lui rendit ses hommages et lui offrit sa fille en mariage; après quoi, il fit équiper un grand navire, qu'il chargea de présents, et après la célébration du mariage, *Phra-Rúang* s'embarqua avec la princesse son épouse et cinq cents Chinois, que le roi donna pour cortège à sa fille. Le voyage fut heureux, et après un mois de navigation, le navire parvint jusqu'à *Saxanalai*; car, en ce temps-là, la marée remontait jusqu'à cette ville. C'est depuis cette époque que les jonques chinoises viennent faire le commerce à Siam, et y apportent tous les

ans une grande quantité de vases de porcelaine.

En ce temps-là, le roi de *Xieng-mai* mourut, ne laissant qu'une fille pour héritière. Les nobles du royaume adressèrent une requête à *Phra-Ruàng*, le priant de lui accorder son frère *Ritthi-Kuman* pour en faire leur roi ; il y consentit volontiers et alla lui-même installer son frère roi de cette contrée. De retour dans sa capitale, il continua de régner avec gloire et prospérité. Il ne tenait pas aux honneurs ; on le voyait souvent sortir sans aucun cortège ; il s'amusait au cerf-volant et à d'autres jeux, et cependant il était très-versé dans toutes les sciences.

Un jour que *Phra-Ruàng* avait lancé son cerf-volant, la corde cassa, et le cerf-volant, emporté par les vents, alla s'accrocher à la flèche du palais du roi de *Tong-u*, dans le *Pégu*. *Phra-Ruàng*, s'étant mis à la poursuite de son cerf-volant jusqu'à la ville de *Tong-u*, fit appeler le roi et lui ordonna de l'aider à le rattrapper. A cet effet, il lui monta sur les épaules, et comme il ne pouvait pas encore y atteindre, il lui monta sur la tête. Après avoir recouvré son cerf-volant, il revint dans ses États et, ayant appelé son fils *Sucha-Kuman*, il lui dit : Mon fils ! je vais prendre un bain

dans le fleuve, je ne reviendrai plus ici ; prenez le gouvernement du royaume. Le prince prit les paroles de son père pour une plaisanterie ; mais *Phra-Ruàng*, s'étant jeté dans l'eau, plongea et disparut pour toujours. Comme il était fils d'une *Nagha*, on prétend qu'il alla régner le reste de sa vie dans le royaume souterrain de sa mère.

Phaja-Sucharàt monta donc sur le trône ; craignant que les troubles et la guerre ne vissent succéder à la prospérité du règne de son père, il fit fortifier sa capitale ; il fit construire des forts qu'il garnit de canons ; il entourra de murailles cinq villes du premier ordre et huit du second ordre ; ensuite il envoya une ambassade à son grand-père en Chine, pour lui demander au moins dix ouvriers capables de fondre des canons. Le roi de Chine reçut favorablement les envoyés de son petit-fils et lui procura les ouvriers qu'il demandait. Par leur secours, *Phaja-Sucharàt* fonda cent vingt gros canons et cinq cents petits. C'est depuis cette époque qu'il y a à Siam des fondeurs de *samrit*, de bronze et de *thomphat* ou *tombac* (alliage d'une partie d'or sur deux de cuivre). Les boulets étaient alors de terre cuite.

Tout était prêt pour la guerre ; un roi Lao,

nommé *Thama-Trai-Pidok*, prépara de son côté une grande armée. *Sucharât* ayant appris ces préparatifs, envoya un message à son oncle *Rithirât*, roi de *Xieng-mai*; mais celui-ci venait de mourir, et son fils *Phromavadi* régnait à sa place. Chacun de ces princes se hâta de rassembler dans sa capitale tous les soldats qu'il put et se tint prêt à tout événement.

Cependant *Thama-Trai-Pidok*, s'étant mis à la tête de ses troupes, s'avança vers *Saxanalai* et l'assiégea. Les deux rois se livrèrent de furieux combats sous les murs de la ville; il y eut beaucoup de monde de tué de part et d'autre. Les choses en étaient là, lorsqu'un fameux chef de talapoins, nommé *Phra-Putha-Kôsá*, supplia les deux rois de suspendre les hostilités et d'entrer en pourparlers afin de faire la paix. Le roi *Sucharât*, sachant que son adversaire venait lui faire la guerre pour avoir sa fille en mariage, la lui accorda; après quoi *Thama-Trai-Pidok* s'en retourna à *Xieng-sën* avec la princesse, dont il eut deux enfants, l'un appelé *Kraisón* et l'autre *Xât-Sákhon*. Le roi *Thama-Trai-Pidok* bâtit la ville de *Phitsanulók*, où il fit construire trois temples célèbres et fit fondre trois grandes idoles d'airain, en l'hon-

neur de Bouddha. Il établit roi de *Lophaburi* son fils *Chào-Kraisón*, et roi de *Xieng-rai*, son autre fils *Xàt-Sákhon*, après quoi il mourut à l'âge de cent cinquante ans. *Xàt-Sákhon* vint célébrer les funérailles de son père, et régna à sa place dans le royaume de *Xieng-sèn*. Alors commencèrent des guerres interminables entre les différents États *Thai* et *Lao*, pendant l'espace de sept générations, au point que l'ancienne dynastie fut presque anéantie.

Dans les siècles passés, *Somana-Khôdom*, étant venu un jour recevoir des aumônes dans la capitale du Camboge, appelée *Múan-Inthapat*, un mendiant lépreux vint offrir à Bouddha un peu de riz dans son coco, et, en versant le riz dans la marmite du saint, la secousse qu'il donna fit tomber son petit doigt avec le riz, ce qui n'empêcha pas *Phra-Khôdom* de manger son riz en écartant toutefois le doigt du mendiant, et après son repas, il prophétisa qu'en récompense de son aumône, ce mendiant régnerait un jour dans cette capitale. Dans la suite, vers l'an mil six cents de l'ère de Bouddha, un prince nommé *Khôta-Thevarát* régnait dans cette capitale du Camboge qui était bien déchue de sa première grandeur; aussi tout le monde

était dans l'attente d'un roi plein de mérite et puissant, qui ferait refleurir le royaume. En ce temps-là, il y avait un pauvre mendiant paralytique et difforme qui, ayant entendu dire que l'homme de mérite allait venir, se traînait sur la route pour avoir le plaisir de le voir. Alors, *Indra* apparut, monté sur un cheval magnifique; il demanda au mendiant pourquoi il se traînait ainsi sur la route; celui-ci lui répondit que c'était par le désir de voir l'homme de mérite. *Indra*, mettant pied à terre, le pria de prendre soin de son cheval et des effets qu'il portait, tandis qu'il s'absenterait un moment. Le mendiant lui dit : Seigneur! ne soyez pas trop long. *Indra* répliqua : Si je tarde trop, le cheval et tout ce qu'il porte sont à vous. Le mendiant, curieux de savoir ce que contenait le paquet qu'on lui avait confié, l'ouvrit et y trouva une fiole d'huile de vertu divine. Il eut l'idée de s'en frotter les jambes et se sentit bientôt guéri de sa paralysie. Enchanté des merveilleux effets de cette huile, il s'en frota tout le corps et dans quelques instants il devint le plus beau des hommes. Alors, ne doutant plus du bonheur qui lui était réservé, il se dit à lui-même : Sans doute c'est moi qui suis l'homme de mérite qu'on attend. Il

quitta immédiatement ses haillons, se revêtit des habits célestes que lui avait laissés Indra, mit la couronne sur sa tête, prit le sceptre dans sa main et monta le cheval du dieu, lequel s'éleva dans les airs, dirigeant son vol rapide vers la capitale. Le roi *Khota-Thevarât*, l'ayant aperçu venir ainsi dans les airs, se hâta de prendre la fuite avec la reine, sa famille, ses principaux officiers et environ cent mille hommes du peuple. Quant au mendiant transformé en roi, il monta sur le trône d'*Inthapat-Nakhon*, sous le nom de *Phaja-Krek*. Il prit pour reine une des princesses de la famille de *Khota-Thevarât*. On prétend qu'il institua aussi une nouvelle ère qui, à ce qu'il paraît, n'a pas été adoptée ni suivie après sa mort. Pour en revenir au roi *Khôta-Thevarât*, il est rapporté qu'il se dirigea à l'Occident et, après quinze jours de marche, il s'arrêta, avec le peuple qui l'accompagnait, à la branche orientale du *Më-nam*, où il bâtit une ville dont le nom s'est perdu dans l'oubli; on sait seulement que son fils *Phaja-Khôtabong*, d'autres disent *Phaja-Mûlek*, est le fondateur de deux villes qui existent encore aujourd'hui, savoir : *Phichit* et *Phixai*, situées aussi sur la branche orientale du *Më-nam*.

Après trois générations, la postérité de *Phaja-Krök* tomba en décadence ; il n'en resta plus qu'une princesse, qui devint la souveraine du Camboge. Les grands du royaume, ayant tenu conseil, élurent pour roi le fils d'un richard appelé *Xôdok*, et lui firent épouser la princesse cambogienne. Le nouveau roi, nommé *Phra-Chào-Uthong*, régna sept ans à *Inthapat-Nakhon* ; mais la contrée ayant été ravagée par une peste terrible, *Phaja-Uthong*, avec tout son peuple, abandonna le pays et, s'étant dirigé vers le sud-ouest, après vingt jours de marche, il arriva au bord d'un grand fleuve où il trouva une île d'une forme ronde. Il passa la rivière pour visiter cette île, et il y trouva un ermite qui lui dit que dans les siècles passés *Somana-Khôdom* était venu là et avait prédit que dans la suite on y bâtirait une grande ville. *Phaja-Uthong* fut charmé d'apprendre cette nouvelle et résolut de fixer sa résidence dans cette île. Il fit construire des murailles, s'y bâtit un palais, s'y établit avec tout son peuple, et donna à sa nouvelle ville le nom de *Krung-Thèp-Mahá-Nakhon-Sí-Ajuthaja*, qui devint par la suite fort célèbre sous le nom de *Juthia*.

Il existe une autre version touchant la fondation

de *Juthia* ; on lit dans certains exemplaires des Annales qu'un roi de la nation *Thai*, ayant fondé la ville de *Kamphëng-Phet*, eut un fils de beaucoup de mérite ; au moment de sa naissance, Indra lui fit cadeau d'un berceau d'or ; c'est pour cela qu'il fut nommé *Uthong*. Ce prince ayant succédé à son père, envoya ses officiers reconnaître le pays qui est au midi. Ceux-ci, à leur retour, annoncèrent au roi qu'ils avaient trouvé une contrée très-fertile et abondante en poissons. Alors *Phaja-Uthong* émigra avec tout son peuple et vint bâtir *Juthia* dans l'île dont nous avons parlé. Cette seconde version me paraît plus vraisemblable que la première ; car si l'on adoptait la première, il s'en suivrait que les *Thai* actuels ne sont plus de race *Thai*, mais de race Cambogienne ; hypothèse qui est tout à fait inadmissible, vu la grande différence qui existe entre ces deux races.

DEUXIÈME PARTIE.

DEPUIS LA FONDATION DE JUTHIA, JUSQU'À NOS JOURS.

Ère de Siam.

Ère chrét.

712 *Phaja-Uthong*, après avoir fondé *Juthia*, prit le titre de *Phra-Rama-Thibodi* ; il établit son fils *Phra-*

Ère de Siam.

Ère chrét.

Rame-Suén roi de *Lophaburi*. Voici la liste des États qui étaient alors sous sa domination : 1. *Malaka*. 2. *Xa-Va*. 3. *Tanaosí* (Ténasserin). 4. *Nakhon-sí-thamarát* (Ligor). 5. *Thavai*. 6. *Mo-Ta-Ma* (Martaban). 7. *Mo-Lamlóng* (Molmein). 8. *Sóng-Khlá*. 9. *Chanthabun*. 10. *Phitsanulók*. 11. *Sukkhôthai*. 12. *Phixai*. 13. *Savan-kha-Lok*. 14. *Phichit*. 15. *Kamphēng-phet*. 16. *Nakhon-Saván*. Il ne se passa rien de remarquable sous son règne, si ce n'est qu'il porta la guerre dans le Camboge d'où il amena un grand nombre de captifs.

731 *Phra-Rame-Suén* succéda à son père et mourut une année après. 1369

732 *Phra-Borom-Raxa*, frère du précédent, monta sur le trône et régna douze ans. 1370

744 *Phra-Chào-Tong-Lan* fut tué par son frère *Phra-Rame-Suén*, après avoir régné trois jours seulement. 1382
Rame-Suén s'empara de *Xieng-Mai*

Ère de Siam.

Ère chrét.

et en amena captifs plusieurs milliers de *Lao*. Il prit aussi la capitale du Camboge, et n'y laissa que cinq mille âmes. En 749 il bâtit une pagode célèbre appelée la Montagne-d'Or. Son fils *Phaja-Ram* lui succéda et régna quatorze ans.

763 Un parent du roi appelé *Intharaxa* s'empara du trône et envoya ses trois fils gouverner les provinces du nord, et mourut l'an 780. A la nouvelle de sa mort, deux de ses fils, *Chào-Ai* et *Chào-Ji*, accoururent à *Juthia* pour s'emparer du trône ; ces deux princes, montés sur des éléphants, se rencontrèrent au milieu d'un pont ; armés tous deux d'un sabre à long manche, ils se précipitèrent l'un sur l'autre avec une telle fureur qu'ils se coupèrent mutuellement la tête. *Chào-Sám*, leur frère, devint paisible héritier de la couronne sous le nom de *Borom-Raxa-Thiràt*. Il alla faire la guerre à *Xieng-Mai*, d'où il ramena douze

Ère de Siam.

Ère chrét.

- mille captifs *Lao*. Il mourut l'an 796,
et son fils *Boroma-Trai-Lôkhanât* lui
805 succéda. Sous son règne, il y eut une 1443
grande famine ; la quantité de riz con-
tenue dans une mesure de coco se
vendait un *fûang*.
- 834 Le roi étant mort, son fils *Phra-* 1472
Rama-Tibhodi occupa le trône pen-
dant trente-six ans. Il fit fondre en
airain, avec alliage d'or et d'argent,
une statue de Bouddha assis, haute
de cinquante coudées. *Phra-Borom-*
Raxa succéda à son père et ne régna
que quatre ans.
- 875 *Raxa-Kuman* ne garda le trône 1513
qu'un an ; son fils *Xaja-Raxa-Thirât*
lui succéda en 876. Dans l'année 887
Juthia fut presque entièrement consu-
mée par un incendie épouvantable qui
dura trois jours ; il est rapporté dans
les Annales que cent mille maisons de-
vinrent la proie des flammes.
- 899 Le roi, en mourant, ne laissa qu'un 1527
fils âgé de onze ans, appelé *Phra-Jot-*
.....

Ère de Siam.

Ère chrét.

Fa. Sa mère, *Sí-Suda-Chan*, devint régente du royaume. Peu après elle contracta des liaisons criminelles avec un *Phaja* avec qui elle finit par vivre publiquement dans le palais ; elle parvint même à le faire proclamer roi ; après quoi, cette mère dénaturée fit massacrer son propre fils. Mais bientôt les grands du royaume, révoltés d'une conduite si abominable, tramèrent une conjuration, et, un jour que la reine avec l'usurpateur allaient visiter une pagode, tous deux étant assis dans le même ballon, un mandarin, qui montait une des barques du cortège, accosta le ballon royal, et l'épée à la main, il se précipita sur le roi et la reine qui poussaient des cris d'effroi, et les perça tous deux de son glaive avant que personne pût venir à leur secours. Après cela les grands du royaume allèrent offrir la couronne à un oncle du roi défunt qui était alors retiré dans une pagode ; il monta sur

Ère de Siam.

Ère chrét.

le trône sous le nom de *Mahá-Cha-*
891 *kraphat-Raxa-Thirát*. 1529
894 Il prit la capitale du Camboge qui 1532
s'appelait alors *Lavëk*; le roi vaincu
lui livra ses fils en otage; le vain-
queur en choisit un qu'il établit roi
905 de *Sangkhalôk*. En ce temps-là le roi 1543
du *Pégu*, dont la capitale s'appelait
alors *Hóngsavadi*, leva une armée de
trois cent mille hommes avec une
troupe de sept cents éléphants de
guerre, et vint, comme un torrent
qui inonde le pays, établir son camp
dans la plaine de *Juthia*. Le roi de
Siam alla à sa rencontre avec les
troupes qu'il put rassembler, et en-
gagea un combat singulier avec le roi
du *Pégu*. Mais l'éléphant que mon-
tait le roi de Siam ayant pris la fuite,
la reine *Surijô-Thai*, qui était ha-
billée en guerrier, combattit coura-
geusement à la place de son époux,
jusqu'à ce qu'ayant eu l'épaule cou-
pée, elle expira sur son éléphant. Ses

Ère de Siam.

Ère chrét.

deux fils soutinrent le choc de l'ennemi pendant qu'on transportait leur mère dans la ville. Le roi du *Pégu* assiégea *Juthia* pendant quelques mois ; mais la disette de vivres l'obligea à lever le siège, et à s'en retourner dans son pays.

- 909 Le royaume de Siam devenait flo- 1547
rissant ; les marchands de diverses nations y affluaient de toutes parts ; le roi possédait sept éléphants blancs, ce qui lui fit donner le nom de *Phra-Chào-Xang-phûôk*. Le roi du *Pégu*, ayant appris cela, en devint jaloux ; il envoya une ambassade pour demander deux éléphants blancs ; mais le roi de Siam les lui ayant refusés, il entra dans une grande colère, leva une armée de neuf cent mille hommes, avec sept mille éléphants, quinze mille chevaux, et mit le siège devant *Juthia*. Cependant les deux rois, s'étant abouchés, celui de *Juthia* consentit à livrer quatre éléphants blancs, et un

Ère de Siam.

Ère chrét.

de ses fils en otages, après quoi le roi du *Pégu* s'en retourna par le chemin de *Phittanulôk*.

- 914 Le roi de Siam établit son fils *Ma-* 1552
hinhara-Thiràt à sa place, et se fit
talapoin; mais, l'année suivante, il
quitta l'habit jaune, et reprit les rênes
917 du gouvernement. Le roi du *Pégu* re- 1555
vint encore avec une armée plus for-
midable qu'auparavant; il tint *Juthia*
assiégée pendant neuf mois. *Phra-*
Cháo-Xang-phûôk mourut pendant le
siège, et son fils, tout adonné aux
plaisirs, ne s'occupait point de la dé-
fense de la ville. Par surcroît de mal-
heur, un des premiers mandarins se
mit en rapport avec l'ennemi, et lui
livra la ville qui fut pillée et saccagée.
Le roi du *Pégu* en emporta des ri-
chesses immenses, et en emmena
presque tous les habitants en capti-
vité, n'y laissant que mille hommes,
sous le commandement de *Thamma-*
Raxa-Thiràt, qui était auparavant roi

Ère de Siam.

Ère chrét.

de *Phittanulôk*. Quant au roi de Siam, que le prince *Pégu* emmenait captif pour le faire servir à son triomphe, il tomba malade en route. Dix médecins reçurent l'ordre de lui rendre la santé; mais comme, malgré tous leurs soins, ils ne purent le sauver de la mort, le tyran, leur maître, les fit tous massacrer.

919 Le roi de *Lavèk*, qui avait conçu 1557 une haine implacable contre Siam, profita de l'état d'abaissement où il était réduit pour venir assiéger aussi *Juthia*. De son côté *Thamma-Raxa-Thiràt* s'était hâté de réparer les brèches faites à sa capitale, et y avait rassemblé un peuple nombreux, de sorte que le roi du Camboge voyant qu'il ne lui serait pas aussi facile qu'il l'avait cru de s'en emparer, se contenta de piller, saccager et faire des captifs tout le long de sa route, jusqu'à ce qu'il fût de retour chez lui.

920 *Thamma-Raxa-Thiràt* établit roi 1558

Ère de Siam.

Ère chrét.

de *Phittanulôk* son fils *Phra-Narèt*, qui n'avait encore que seize ans. Pendant plusieurs années de suite, le roi du Camboge venait faire des incursions et des tentatives pour prendre *Juthia*, et à chaque fois, repoussé de la capitale, il allait dévaster les provinces.

926 Cependant le jeune prince *Phra- 1564*
Narèt, obligé de prêter ses service au au roi du *Pégu*, comme étant son vassal, montra en plusieurs occasions une bravoure et une habileté extraordinaires. Le roi du *Pégu* en ayant été informé, craignit que dans la suite ce prince ne tournât ses armes contre lui, c'est pourquoi il lui envoya ordre de venir le trouver avec l'élite de ses guerriers, sous prétexte de lui confier une expédition militaire de haute importance. *Phra - Narèt* se mit donc en route avec dix mille hommes de troupes choisies. Quand il fut arrivé aux confins du *Pégu*, il alla faire ses

.....

dévotions dans une pagode célèbre. Là, un vieux talapoin le prit à part et lui dit : Prince, j'ai un secret à vous confier ; j'ai appris d'une manière certaine que le roi de *Hongsavadi* vous fait venir pour se défaire de vous, tenez-vous sur vos gardes. *Phra-Narèt* remercia le talapoin de son bon avis, et, indigné de la fourberie de son suzerain, il jura de devenir son ennemi mortel. Il attaqua les Péguans, fit dix mille captifs, et rentra sur le territoire de Siam. La nouvelle en ayant été portée au roi du *Pégu*, il expédia de suite une nombreuse armée qui se mit à la poursuite de *Phra-Narèt*. La rencontre eut lieu sur les bords de la rivière du *Suphan*, au moment où le prince venait d'exécuter le passage de la rivière avec ses captifs. Loin de s'effrayer, *Phra-Narèt* commença l'attaque, et du premier coup de mousquet, il abattit de dessus son éléphant le vice-roi qui comman-

Ère de Siam.

Ère chrét.



dait l'armée ennemie. Les Pégouans n'ayant plus de chef, prirent l'épouvante, et s'en retournèrent chez eux.

929 Après cela *Phra-Narèt* s'empara 1567

de plusieurs États du nord et en amena quantité de captifs pour repeupler *Juthia* ; il répara aussi les murailles et fortifications de cette

930 ville de manière à la rendre impre- 1568

nable. Ensuite il s'empara de *Xieng-Mai* et de tous les États *Lao*. Plusieurs fois le roi de *Hongsavadi* vint inonder le territoire de Siam de ses nombreuses armées ; mais *Phra-Narèt* fut toujours vainqueur et le repoussa constamment jusqu'au cœur de son royaume.

945° Depuis longtemps le roi de *Juthia* 1583

avait fait le serment de se laver les pieds dans le sang du perfide roi de Camboge. Dès qu'il fut délivré de ses autres ennemis, il alla assiéger *Lavèk* ; les Cambogiens se battirent en désespérés ; le siège dura plusieurs mois ;

Ère de Siam.

Ère chrét.

mais enfin *Lavèk* fut prise d'assaut et le roi du Camboge, chargé de chaînes, fut amené aux pieds de son vainqueur. *Phra - Narèt*, du haut de son trône, annonça lui-même la sentence au roi vaincu : Souviens - toi, lui dit - il, comme tu nous insultais dans nos malheurs ; souviens - toi de tous les maux que tu as faits à la nation des *Thai* ; il y a longtemps que j'ai juré de laver mes pieds dans ton sang ; sois un homme de cœur, ne regrette pas la vie et meurs courageusement. Alors retentirent les cymbales, le tambours et autres instruments de musique pendant qu'on égorgeait le pauvre monarque dans une tente voisine. Son sang encore tout chaud fut apporté dans un grand bassin d'or devant *Phra-Narèt*, qui eut le courage barbare de s'y laver les pieds au son des cymbales et autres instruments.

949 Ensuite l'infatigable *Phra - Narèt* 1587
tourna les armes contre le *Pégu*.

Après s'être emparé de *Motama* (Martaban), il alla attaquer *Hongsavadi* qui tomba aussi en son pouvoir, et il établit des gouverneurs *Thai* dans ces deux villes. En 955 il leva encore une armée formidable pour aller prendre Ava ; mais il mourut en route, et son frère *Eka-Thotsarot* régna à sa place. Ce nouveau roi, n'ayant pas l'esprit guerrier, renonça à l'expédition que *Phra-Narèt* avait commencée et revint à *Juthia* avec toute l'armée.

963 *Eka - Thotsarot* étant mort après 1601
un règne paisible de six ans seulement, son fils *Chào-Fa*, le Borgne, lui succéda ; mais, l'année suivante, il périt victime d'une conjuration ourdie contre lui. Son oncle *Phra-Si-Sin* fut élu roi sous le nom de *Phra-Chào-Song-Tham*. Ce fut sous son règne qu'on découvrit le célèbre vestige de Bouddha au pied d'une belle montagne à l'est de *Juthia*. Ce prince fut
989 massacré par un mandarin nommé 1627
.....

Ère de Siam.

Ère chrét.

Phaja-Surivong, lequel s'empara du trône et régna sous le nom de *Phra-Chào-Prasat-Thong*. Il eut un fils qu'il nomma *Phra-Narai*, parce que, quand il vint au monde, il parut avoir quatre bras.

- 1017 *Phra-Chào-Prasat-Thong* en mou- 1655
rant laissa sa couronne à un de ses
fils nommé *Chào-Fa-xai*, qui fut tué
peu après par *Phra-Narai* et son
oncle *Sutham-Raxa*. Cet oncle régna
quelques mois seulement; car ayant
tenté de violer la sœur de *Phra-Na-
rai*, celui-ci se révolta, le battit et le
1018 fit mourir. *Phra-Narai*, devenu roi 1656
sous le nom de *Phra-Chào-Xam-
phuòk*, fit mourir ses deux frères qui
méditaient une révolte.
- 1019 Constantin Falcon arriva cette an- 1659
née-là à Juthia; il entra en faveur
dans l'esprit du roi qui le fit man-
darin. Ce fut à son instigation que le
roi de Siam envoya des ambassadeurs
en France; mais arrivé aux environs
-

du cap de Bonne-Espérance, le navire qui les portait fit un triste naufrage, et les ambassadeurs ne parvinrent pas en France. *Phra-Narai* envoya une armée assiéger Ava ; mais voyant qu'il ne pouvait pas s'en rendre maître, il attaqua et prit *Xieng-Mai*. Quelque temps après, Constantin Falcon fut élevé à la dignité de premier ministre ; mais par sa haute position et sa conduite imprudente il excita la jalousie des mandarins contre lui. Plusieurs fois ils cherchèrent à le perdre dans l'esprit du roi, qui ne prêta jamais l'oreille à leurs insinuations malveillantes. Constantin rendit de grands services à Siam ; il y attira quantité de négociants hollandais, français, anglais et portugais ; chaque nation y avait sa factorerie, et le commerce y devint très-florissant. Il persuada au roi d'envoyer en France de nouveaux ambassadeurs, lesquels parvinrent heureusement à

Ère de Siam.

Ère chrét.

leur destination. Il s'est trouvé plusieurs historiens français qui ont prétendu que l'ambassade de Siam à Louis XIV était une fiction ; mais c'est à tort, puisqu'il y a dans les Annales de Siam un volume tout entier qui rapporte ce fait avec des circonstances fort curieuses. Il y est dit, par exemple, qu'à chaque fois que les ambassadeurs siamois étaient admis à l'audience de Louis XIV, ils avaient vu le prince, le trône et la salle d'audience briller de pierreries différentes. Un jour c'étaient des rubis, un autre jour des émeraudes ou des saphirs, etc. On rapporte aussi dans ces Annales que le roi de France les ayant invités à une grande revue où l'on fit exécuter aux soldats français toutes sortes d'évolutions militaires, le roi leur demanda si dans leur pays les soldats pouvaient en faire autant : Sire, répondit le premier ambassadeur, nos soldats s'exer-

cent d'une autre manière, et je prie Votre Majesté de faire l'épreuve avec ceux qui m'ont accompagné. Je vais placer mes cent soldats de front, Votre Majesté ordonnera à cent de ses soldats de tirer sur les miens à la distance de trente ou quarante pas, et vous verrez que toutes les balles tomberont aplaties à leurs pieds sans qu'aucun d'eux reçoive la moindre blessure. L'expérience eut lieu et tout le monde admira la faculté prodigieuse qu'avaient les soldats siamois de se rendre invulnérables.

Cependant *Phra-Narai* tomba dangereusement malade dans son palais de *Lophaburi*; *Chào-Dûa*, son fils naturel, et *Phra-Phet-Raxa*, conspirèrent contre le monarque tout en lui témoignant de grands signes extérieurs de respect. Un jour, ils vinrent tous les deux à l'audience, et se prosternèrent avec les autres. *Phra-Narai*, qui savait leur complot, ne put

Ère de Siam.

Ère chrét.

contenir son indignation ; tout malade qu'il était, il se leva l'épée à la main, en disant : Traîtres que vous êtes, vous avez encore l'audace de vous présenter devant moi ! Que n'ai-je ma première vigueur pour vous percer de cette épée ! Entendant ces mots, les deux conspirateurs s'esquivèrent ; mais le roi qui se précipitait vers eux tomba de faiblesse, et cette chute aggrava tellement son mal, qu'il mourut quelques jours après. *Chào-Dũa* et *Phra-Phet-Raxa* se saisirent par surprise du premier ministre Constantin, et le firent massacrer dans les bois de *Lophaburi*.

- 1050 *Phra-Phet-Raxa* étouffa tous les 1688
germes de civilisation introduits à
Siam par son prédécesseur ; cepen-
dant, il est fait mention dans les An-
nales d'une ambassade qu'il envoya
1059 au roi de France. A la mort de *Phra-* 1697
Phet-Raxa, *Chào-Dũa* monta sur le
trône. Contrairement au précepte des

Ère de Siam.

Ère chrét.

bouddhistes, il était adonné à la chasse et à la pêche ; il était cruel, barbare et débauché au suprême degré.

1068 *Chào-Dũa* étant mort, son fils (qu'on 1706

ne nomme pas) lui succéda. Il ne fit rien de remarquable, si ce n'est qu'il chassa les Annamites du Camboge qu'il rendit tributaire. A sa mort, il s'éleva une guerre civile ; le vice-roi fit massacrer la famille royale et s'empara du trône. Ce fut sous le règne de cet usurpateur qu'on découvrit les mines d'or de *Bang-Taphan*.

1120 Après lui, son fils *Chào-Dok-Ma-* 1758

Dũa ne régna qu'un an, remit la couronne à son frère et se fit talapoin. En ce temps-là, le roi d'*Ava* vint assiéger *Juthia* ; mais, étant tombé malade, il leva le siège et mourut en

1128 route. Son successeur, à la tête d'une 1766

armée nombreuse de Birmans, vint ravager toute la plaine de Siam ; il tint *Juthia* assiégée pendant deux ans, et finit par s'emparer de cette

Ère de Siam.

Ère chrét.

capitale qu'il réduisit en cendres. Le roi de *Juthia* parvint à s'échapper, et, abandonné de tous, il erra quelque temps dans les bois, où il mourut de faim et de misère.

1129 Pendant que les Birmans assiégeaient 1767

Juthia, il se trouva un homme courageux, fils d'un Chinois et d'une Siamoise, appelé *Phaja-Tak*, gouverneur d'une province du nord ; cet homme, prévoyant la ruine de la capitale, rassembla environ mille soldats, hardis et déterminés, avec lesquels il se retira dans les montagnes de *Makhon-Najok*. Plusieurs fois les Birmans vinrent attaquer cette petite troupe de braves guerriers ; mais ils furent toujours repoussés et mis en déroute. *Phaja-Tak* se dirigea ensuite vers *Bang-Pla-Soi* qui le reconnut pour roi ; de là, il se rendit à *Rajong*, augmenta sa troupe en appelant auprès de lui tous les hommes de bonne volonté. Le gouverneur de *Chanthabun*

ayant refusé de reconnaître son autorité, il se mit en marche pour aller attaquer cette ville. Quand il fut arrivé près des murailles, il fit briser tous les vases de cuisine, en disant à ses soldats : Mes amis, il faut que nous allions prendre notre repas dans la ville, et il ordonna l'assaut à l'instant même. Malgré le feu des assiégés, et une grêle de pierres qu'ils faisaient pleuvoir sur les assaillants ; *Phaja-Tak*, monté sur son éléphant, s'avança à la tête de ses troupes qui le suivirent avec ardeur. Il enfonça une des portes, et bientôt la ville fut en son pouvoir. Il fit construire, à la hâte, cent barques de guerre, et, quand elle furent équipées, il alla prendre *Phuthaimât* ou *Kankao*, sur les confins de la Cochinchine, puis il soumit le Camboge à son autorité ; enfin, il revint auprès des ruines encore fumantes de *Juthia*, exterminant tous les corps de troupes des Birmans

Ère de Siam.

Ère chrét.

qui étaient restés dans le pays. Dès qu'il fut délivré de ses ennemis, il vint établir sa résidence à *Bangkok*, qu'il appela *Thanaburi*. Il régnait alors une grande famine dans le pays; *Phaja-Tak* envoya ses navires acheter du riz dans les États voisins, et le distribua libéralement au peuple.

- 1131 Guerrier infatigable, *Phaja-Tak* n'habitait presque jamais dans son palais; 1769
il était toujours dans les camps et à la tête de son armée; il reprit *Ligor*, *Phittanulôk* et *Xieng-Mai*, où il établit un nouveau roi. Chaque année les Birmans venaient faire des irruptions; *Phaja-Tak* les faisait cerner par ses troupes jusqu'à ce qu'ils mourussent de faim ou qu'ils se rendissent à discrétion.
- 1139 Il entreprit aussi une expédition 1777
contre le royaume *Lao* de *Vieng-Chan*; s'étant emparé de la capitale, il en rapporta la fameuse idole d'émeraude, appelée *Phra-Këo*.
- 1142 *Phaja-Tak* se montra constamment 1780

Ère de Siam.

Ère chrét.

très-ami du peuple et des pauvres, aussi était-il très-libéral ; ses soldats recevaient une solde trois ou quatre fois plus forte que sous les règnes précédents. Mais, d'autre part, il était rude, sévère, et trop exigeant à l'égard des riches et des mandarins ; c'est ce qui fut la cause de sa perte. On dit que les mandarins lui firent prendre certaines drogues qui le rendirent fou ; il s'imagina qu'il devenait semblable à Bouddha, et il voulut qu'on lui fit des sacrifices et des offrandes comme on en faisait aux idoles ; il se mit à exiger des sommes d'argent des mandarins, et à faire battre du rotin ceux qui ne lui en donnaient pas. Le peuple, animé par les grands, se révolta et vint attaquer le roi jusque dans son palais. Le roi tremblant, s'enfuit dans une pagode, et se fit talapoin. Peu de temps après, le premier ministre s'étant emparé du trône, fit tirer *Phaja-Tak* de la pa-

1144 et se fit talapoin. Peu de temps après, 1782

Ère de Siam.

Ère chrét.

gode et le fit massacrer, sous prétexte qu'il pourrait exciter des troubles dans la suite. Le nouveau roi, qui prit le nom de *Phra-Phuti-Chào-Luáng*, transporta la cité et le palais de la rive occidentale à la rive orientale. Sous son règne, les Birmans firent encore plusieurs irruptions sur le territoire de Siam ; mais ils furent toujours repoussés et battus.

- 1173 Ce monarque, qui est le premier 1811
roi de la dynastie actuelle, régna vingt-
neuf ans. Après sa mort, son fils
(qu'on appelle ordinairement *Phên-
din-Klang*), gouverna paisiblement
1187 pendant quatorze ans. Quand il mou- 1825
rut, son fils *Chào-Fa-Mongkut* n'avait
guère que vingt ans ; en sa qualité de
fils aîné de la reine, le trône lui ap-
partenait ; mais un de ses frères, fils
d'une concubine, et plus âgé que lui,
s'empara du pouvoir, en disant au
prince : Tu es encore trop jeune,
laisse-moi régner quelques années, et,

Ère de Siam.

Ère chrét.

plus tard, je te remettrai la couronne. Il se fit donc proclamer roi, sous le nom de *Phra-Chào-Prasat-Thong*. Une fois assis sur le trône, il paraît que l'usurpateur, s'y trouvant bien, ne songea plus à remplir sa promesse. Cependant le prince *Chào-Fa*, craignant que s'il acceptait quelque charge dans le gouvernement, tôt ou tard, et sous quelque spécieux prétexte, son frère ne vînt attenter à sa vie, se réfugia prudemment dans une pagode, et se fit talapoin. Il se passa deux événements mémorables sous le règne de *Phra-Chào-Prasat-Thong*; le premier, fut la guerre contre le roi *Lao* de *Vieng-Chan*, qui eut lieu en 1829; ce monarque, fait captif, fut amené à 1191 *Bangkok*, mis dans une cage de fer, 1829 exposé aux insultes de la populace, et ne tarda pas à succomber aux mauvais traitements qu'il endurait. Le se- 1196 cond, fut une expédition dirigée 1834 contre les Cochinchinois, et par terre



Ère de Siam.

Ère chrét.

et par mer, laquelle n'a pas eu d'autre résultat que de procurer à Siam quelques milliers de captifs.

Au commencement de 1851, le roi étant tombé très-malade, rassembla son conseil, et proposa un de ses fils pour successeur. On lui répondit : Sire, le royaume a déjà son maître. Atterré par cette réponse, le monarque rentra dans son palais et ne voulut plus reparaître en public ; le chagrin et la maladie le minèrent bien vite, et il expira le 3 avril 1851. Ce jour-là même, malgré les complots des fils du roi défunt, que le premier ministre sut habilement comprimer, le prince *Chào-Fa* quitta ses habits jaunes, et fut intronisé sous le nom de *Somdet-Phrà - Paramander - Mahá - Mongkut*, etc. Sa Majesté le roi, qui porte la grande couronne. (Je m'abstiens de citer les autres titres qui rempliraient une page entière.) Pendant vingt-cinq ans, le souverain actuel de

Ère de Siam.

Ère chrét.

la nation *thai* s'est adonné patiemment à l'étude du sanscrit, du bali, de l'histoire, de la religion, de la géographie, de la physique et de la chimie, de l'astronomie, et enfin de la langue anglaise. Dès son avènement au trône, Sa Majesté s'est occupée de faire exercer ses troupes à l'européenne, de creuser des canaux, faire des routes, bâtir des forteresses, construire des navires, faire des commandes de bateaux à vapeur, favoriser les arts, l'industrie et le commerce ; elle a établi une imprimerie royale ; elle accorde la liberté de l'enseignement religieux aux diverses nations qui composent la population du royaume ; en un mot, tout présage que son règne deviendra une époque remarquable dans l'histoire de la nation des *Thai*.

CHAPITRE VINGTIÈME.

HISTOIRE DE LA MISSION DE SIAM.

On peut dire avec raison que saint François-Xavier a été le premier missionnaire de Siam, puisqu'il a exercé son zèle à Malacca, État qui dépendait alors de Siam, aussi bien que l'île de Syngapore. Il existe encore des lettres de ce saint, datées de Syngapore, dans lesquelles il témoigne un vif désir d'aller prêcher dans l'empire de Siam. Un historien portugais rapporte que, peu d'années après la mort de saint François-Xavier, plusieurs navires de guerre de sa nation, faisant la chasse aux pirates, allèrent jusqu'à Siam, où le roi employa les soldats portugais dans ses expéditions mi-

litaires. Deux ou trois cents d'entre eux se fixèrent dans le pays, aux environs de la capitale. Dans la suite ils obtinrent quelques jésuites, des dominicains et des franciscains, qui établirent trois petites paroisses, de quatre à cinq cents âmes chacune.

Plus tard, vers l'an 1658, monseigneur Palu, évêque d'Héliopolis, et monseigneur De la Mothe-Lambert, évêque de Bérythe, ayant fondé la congrégation des Missions étrangères, dans le but de former un clergé indigène dans la Chine et les pays voisins, par ordre du Saint-Siège, monseigneur de Bérythe, avec six ou sept missionnaires, se mit en route à travers la Syrie, la Perse, l'Inde, le Bengale et la presque île Malaise, et, après un voyage périlleux d'environ trois ans, il arriva, le 22 août 1662, à la capitale de Siam, qu'on nomme Juthia.

Peu de jours après son arrivée, il rendit visite au capitaine des Portugais. Cet officier le reçut avec beaucoup de politesse et de grands témoignages d'estime et de respect; il voulut qu'il logeât dans leur camp. Les Portugais appellent camps les quartiers où villages qu'ils habitent aux environs des villes. Cet officier procura à monseigneur de Bérythe un logement proche du sien, et fit avertir de son

arrivée tous les prêtres et tous les religieux qui étaient dans la ville ; la plupart d'entre eux vinrent rendre visite au prélat, selon la coutume du pays.

Après une retraite de quarante jours, qu'il fit avec ses missionnaires, pour y reprendre l'esprit du recueillement, prévoir et préparer les choses qui regardaient la mission, monseigneur de Bérythe commença à fréquenter les Portugais, il s'appliqua à se perfectionner dans leur langue, à les entretenir des vérités de la religion, et à former avec les plus distingués des liaisons qui pussent lui être utiles dans la suite.

Cependant, il apprit qu'on faisait courir contre lui mille bruits désavantageux. On révoquait en doute s'il était évêque, et si ses missionnaires étaient prêtres. On affectait de dire que de toutes les lettres qu'on avait reçues d'Europe, pas une ne disait un seul mot de ces prétendus envoyés du Saint-Siège ; qu'on ne devait pas croire des inconnus sur leur parole ; qu'on avait bien vu d'autres imposteurs dans le monde, qui se paraient de la dignité épiscopale et du caractère de la prêtrise, pour s'introduire et pour s'accréditer dans des pays éloignés ; qui couvraient de mauvais desseins sous de beaux dehors de religion et de piété, et

qui, dans le fond, n'étaient que des fourbes, des hypocrites, des hérétiques et des espions.

La malignité de quelques particuliers sut donner à ces calomnies des couleurs si apparentes, qu'un grand-vicaire de Goa, qui se trouvait alors à Siam, crut qu'il était de son devoir d'en éclaircir la vérité. Accompagné des principaux du camp des Portugais, il alla trouver monseigneur de Bérythe dans sa maison, au nom de l'archevêque de Goa, qui prétend être primat de toutes les Indes, le priant de lui montrer ses pouvoirs par écrit, et de qui il les avait reçus.

Monseigneur de Bérythe, pour se conformer aux ordres du pape, qui avait expressément défendu aux vicaires apostoliques de montrer leurs pouvoirs à qui que ce fût, s'ils en étaient requis par voie d'autorité ou de justice, répondit au grand-vicaire que, n'étant pas sujet du roi de Portugal, encore moins de l'archevêque de Goa, il ne pouvait obéir à sa sommation sans donner atteinte aux droits du Saint-Siège, duquel il tenait ses pouvoirs, mais qu'il offrait de les lui montrer en particulier, comme à son ami. C'est ce qui fut exécuté le lendemain. Le grand-vicaire en parut très-satisfait, et en fit le rapport à tous les Portugais du camp.

.....

Cet éclaircissement, qui devait faire la pleine et entière justification de monseigneur de Bérythe, n'apaisa pas les esprits prévenus contre lui ; et ce prélat, voyant que sa présence leur devenait de jour en jour plus odieuse, fut contraint de se retirer dans le camp des Hollandais. Là, pour employer utilement le séjour qu'il serait contraint de faire à Siam, il résolut de s'appliquer à l'étude des langues de la Chine et de la Cochinchine, où il voulait aller quand il en trouverait les moyens. Deux chrétiens, l'un Chinois et l'autre Cochinchinois, qui savaient la langue portugaise, offrirent de lui enseigner, aussi bien qu'à ses missionnaires, chacun la langue de son pays, et lui apprirent, en même temps, qu'il y avait, à une lieue du camp des Hollandais, un camp de Cochinchinois, dont les uns étaient païens, les autres chrétiens, et quelques-uns renégats. Comme la Cochinchine était renfermée dans l'administration de monseigneur de Bérythe, et que, par conséquent, ces Cochinchinois étaient de ses ouailles, il crut que son devoir l'obligeait à les instruire. Il alla à leur camp. Le capitaine de cette nation, qui était chrétien, le reçut avec beaucoup de joie et de respect. Tous les autres chrétiens, et les païens même, lui témoi-

gnèrent un ardent désir d'entendre de sa bouche les paroles du salut. Le jour de Noël 1663 il y dit la messe de minuit, et donna commencement à sa mission par un discours en langue portugaise, qui était expliqué par un interprète en cochinchinois, afin que tous pussent l'entendre. Ils furent si charmés de cette première instruction et goûtèrent si avidement la sainte parole, que, dès lors, ils quittaient leur travail ou les affaires de leur commerce pour se rendre chaque jour à la chapelle qu'on avait dressée. Ils écoutaient, avec une attention et une docilité admirables, les vérités de la foi.

A peine eut-on fait trois ou quatre instructions, que plusieurs païens demandèrent le baptême; d'autres voulurent avoir des conférences particulières avec les missionnaires, pour proposer leurs difficultés. Tous donnèrent de grandes espérances de leur prochaine conversion.

Les chrétiens, touchés des effets que la grâce produisait dans l'âme des païens, firent éclater leur zèle et leur ferveur. Ceux qui savaient la langue portugaise, s'approchaient des sacrements avec de très-vifs sentiments de componction et d'humilité, instruisaient les catéchumènes et n'oubliaient rien pour gagner à Jésus-Christ les païens

encore rebelles à la vérité. Ceux que la persécution avait fait tomber dans la Cochinchine, témoignaient, par leur confusion et par leurs larmes, un sincère repentir de leur chute et le désir qu'ils avaient de faire pénitence et de se relever.

Le départ inopiné de vingt Cochinchinois retarda quelque temps une partie du progrès que faisait cette mission naissante. Ils étaient enrôlés dans les troupes de la marine du roi de Siam, et reçurent ordre de se rendre à leurs galères; mais le roi congédia bientôt ses troupes, et ils revinrent à leur camp, plus fervents qu'ils ne l'étaient à leur départ. Le capitaine et plusieurs soldats de l'équipage étaient chrétiens. Pendant la navigation, tous les matins et tous les soirs ils faisaient la prière et récitaient les points fondamentaux de notre foi. Les soldats païens furent édifiés et touchés de ce pieux exercice. Ils se prosternèrent avec les chrétiens, apprirent par cœur ce qu'ils entendaient réciter, et, le jour de leur arrivée à Siam, ayant aperçu un missionnaire, ils coururent à lui, le saluèrent avec des transports de joie en disant : Nous ne voulons plus d'idoles, nous sommes chrétiens, nous savons les principaux mystères de la foi, nous les croyons, nous demandons le baptême.

Dans ces régions orientales où l'idolâtrie, la volupté et les vices exposent les nouveaux chrétiens au danger continuel de décréditer la religion par leur inconstance, ou de la déshonorer par une vie déréglée, la prudence ne permet pas d'admettre les catéchumènes au baptême, qu'après s'être assuré, par une épreuve suffisante, de la fermeté de leur foi et de la pureté de leurs mœurs. Ces précautions si nécessaires ayant été prises, la plupart des Cochinchinois païens furent baptisés, et ceux qui étaient déjà chrétiens mieux instruits.

Il y avait aussi à Siam un petit camp de Japonais chrétiens, qui s'y étaient réfugiés pour éviter la cruelle persécution que souffrait l'Église dans leur pays. Monseigneur de Bérythe les alla visiter, loua leur zèle pour la religion, les consola et leur offrit tous les secours et les services qui dépendaient de lui et de ses missionnaires. Ces chrétiens persécutés n'avaient jamais vu d'évêque; il se jetèrent aux pieds de monseigneur de Bérythe pour lui marquer leur respect; ils furent infiniment consolés et encouragés par les discours qu'il leur fit et qu'un interprète leur expliquait. Ils lui dirent que l'année précédente, trois cent soixante et dix

personnes, de tout âge et de tout sexe, avaient souffert le martyre au Japon, et qu'il y en avait encore un grand nombre dans les fers; que la ferveur des fidèles était toujours très-grande quoiqu'ils eussent perdu tous leurs pasteurs, et que cette perte les privât des secours de la sainte parole et des sacrements. Ce triste récit et l'impuissance où se trouvait monseigneur de Bérythe d'aller secourir cette Église persécutée, touchèrent vivement son cœur et lui arrachèrent des larmes. Il leur promit qu'il informerait le Pape de l'extrême besoin où ils étaient, afin que Sa Sainteté cherchât les moyens de les secourir. Ils les avertirent que s'ils avaient parmi eux quelque bon sujet, qu'on pût rendre capable du sacerdoce, ils pouvaient le lui envoyer, et qu'on l'ordonnerait après l'avoir préparé aux saints ordres.

Les éloges que les Cochinchinois et les Japonnais faisaient de monseigneur de Bérythe, inspirèrent à un grand nombre de Siamois la curiosité de voir ce prélat; leurs entretiens roulaient principalement sur la religion qu'il venait leur annoncer; ils lui faisaient des questions, proposaient des difficultés, admiraient les sublimes vérités du christianisme et la pureté de sa morale;

mais ils prétendaient que leur religion n'était ni moins belle, ni moins sainte, ni moins propre à leur procurer la félicité éternelle. Voici l'idée que donnent de cette fausse religion les missionnaires les mieux instruits.

Les Siamois, disent-ils, ont des temples magnifiques, où l'on voit des statues colossales d'une figure monstrueuse ; ils les surdorent si proprement que nos Français se sont laissés persuader, plus d'une fois, que celles du palais du roi sont d'or massif. Les riches particuliers en ont aussi de fort brillantes dans leurs maisons, qu'ils embellissent par les ornements les plus précieux. Leurs prêtres, que les Portugais ont appelés talapains, sont logés dans des cloîtres et des cellules auprès des temples. Ils ne sortent presque jamais de leur monastère que pour recevoir l'aumône ; ils la demandent sans parler et se contentent de présenter leurs marmites. Le peuple, qui sait qu'ils ne possèdent aucun bien, qu'ils vivent très-sobrement, et qu'ils distribuent aux pauvres ce qu'ils ont de superflu, leur prodigue ses charités. Leur vie est fort austère ; leur habit, fait de toile jaune, est plus modeste que celui des laïques. Ils peuvent le quitter lorsqu'il leur plaît. abdiquer la prêtrise

et se marier. La science des plus habiles se réduit à entendre la langue des savants (cette langue est le bali), et à avoir l'intelligence de certains mystères impies ou fabuleux, qu'ils tiennent fort secrets. Quand les missionnaires ont voulu parler de la religion avec ceux qui passaient pour leurs plus grands docteurs, au lieu de répondre, il les ont renvoyés aux livres qu'ils révèrent comme des livres divins, et qui ne sont qu'un recueil de contes et de fables ridicules. La métempsycose est un des points fondamentaux de leur religion.

Les chrétiens, les mahométans et les païens exercent librement leur religion dans la capitale du royaume et sous les yeux de la cour. On n'en défend aucune, pourvu qu'elle n'attaque point les lois du gouvernement. La politique favorise cette tolérance. La liberté qu'on laisse à chacun de vivre comme il lui plaît attire un grand nombre d'étrangers. Ils y apportent des marchandises, ils font débiter celles du pays, ils y établissent leur commerce et y perfectionnent les arts. Ces établissements augmentent les revenus du roi et les richesses de l'État; cette diversité de religion ne cause nul trouble, parce que chacun peut suivre, prendre ou quitter celle qu'il lui plaît. Personne

n'est en droit de combattre ni de mépriser celle d'autrui.

Telle était la tolérance des religions à Siam, lorsque les vicaires apostoliques y arrivèrent. Mais, dans la suite, les talapoins voyant que, par le zèle des missionnaires, le christianisme faisait des progrès considérables, appréhendèrent qu'à la fin on n'abandonnât entièrement le culte des idoles, et qu'on ne leur retranchât les aumônes. Ils ont tâché de décrier cette nouvelle religion parmi le peuple ; ils ont fait craindre à la cour qu'elle ne causât quelque changement dans l'État. La révolution arrivée en 1688 leur a fourni des raisons spécieuses pour rendre leurs calomnies vraisemblables. Ils sont venus à bout d'obtenir du roi des défenses de prêcher l'Évangile à ses sujets, et les ouvriers évangéliques ont été souvent cruellement persécutés, comme nous le dirons plus tard.

Pour ce qui regarde l'âme de l'homme, les Siamois sont persuadés qu'elle ne meurt point avec le corps ; de là vient que chacun vit avec épargne pour amasser de l'argent qu'il cache le plus secrètement qu'il peut, afin que son âme puisse s'en servir au besoin, quand elle sera errante après s'être séparée de son corps. Cette folle opinion

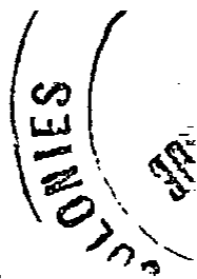
déroba à l'État des sommes immenses. Les princes et les grands seigneurs font élever des pyramides sous lesquelles ils enterrent leurs trésors pour l'autre vie, et quoiqu'ils croient que le plus énorme sacrilège qu'on puisse commettre c'est de voler l'argent des morts, néanmoins, pour plus grande sûreté, on commet des talapoins à la garde de ces dépôts sacrés.

La métempsyose, dont ils sont si entêtés qu'ils la regardent comme le fondement de leur religion, a donné cours à une autre opinion qui n'est pas moins extravagante que celle dont je viens de parler. Ils croient qu'après que les âmes ont passé successivement par les corps d'un certain nombre d'hommes ou d'animaux, elles ne sont plus unies qu'à des corps aériens qu'elles transportent dans les lieux les plus éloignés avec une vitesse égale à celle de la pensée, et que, par cette agilité, elles acquièrent le pouvoir de conduire toute chose dans le monde ; mais, qu'après qu'elles ont rempli ce pénible ministère pendant quelques siècles, elles sont anéanties par l'excès de leurs mérites.

Quelque difficile que parut la conversion d'un peuple si attaché aux cérémonies pompeuses de sa superstition, monseigneur de Bérythe, comptant

sur la miséricorde de Dieu et sur la puissance de sa grâce, ne désespérait pas que la lumière de l’Évangile n’éclairât plusieurs Siamois. Il demandait à Dieu leur conversion par des prières et par des larmes continuelles, et cherchait les occasions de les voir et de les instruire. Sa charité le conduisait chez les malades et chez les prisonniers. Il soulageait leur misère par des aumônes, les consolait dans leurs souffrances, les exhortait à croire et à recourir au Dieu véritable, Créateur du ciel et de la terre, et à Jésus-Christ rédempteur des hommes. Les missionnaires partageaient avec le prélat ces soins charitables; ils distribuaient des remèdes qu’ils avaient apportés d’Europe, et quand ils étaient appelés pour des enfants malades et qu’ils les voyaient moribonds, ils les baptisaient.

Cependant monseigneur de Bérythe prenait les mesures les plus justes pour le succès de sa mission. Il désirait obtenir de la sacrée congrégation et du Pape la décision des difficultés importantes qui l’embarrassaient, afin qu’il pût régler toutes choses selon l’esprit de l’Église. D’ailleurs il était surpris de n’avoir reçu aucune lettre depuis son arrivée à Siam, quoique, selon les apparences, plusieurs de ses correspondants lui en eussent en-



voyé. Il craignait que l'on n'eût porté à Rome des plaintes contre lui et contre ses missionnaires pour les faire rappeler. Il voyait que le nombre des missionnaires français n'était pas suffisant pour les besoins de la mission, que les secours n'étaient pas assez abondants pour pouvoir soutenir les dépenses qu'on était obligé de faire ; enfin, qu'il était de la dernière conséquence pour la mission, de demander au Saint-Père qu'il voulût bien étendre l'administration des vicaires apostoliques sur les royaumes de Siam, de Pégu, de Camboge, de Ciampa, de Lao, ainsi que sur les îles et les contrées voisines.

Ces raisons firent prendre la résolution de renvoyer un missionnaire en Europe. M. de Bourges, que son mérite éleva dans la suite à l'épiscopat, parut à monseigneur de Bérythe le sujet le plus propre à faire réussir tant d'affaires si épineuses.

Il n'était pas encore de retour de Ténasserin, où il avait été envoyé pour tâcher d'apprendre des nouvelles de monseigneur d'Héliopolis ; mais, malgré les fatigues d'un voyage de plus de dix mille lieues que M. de Bourges était obligé de faire pour aller en Europe et revenir aux Indes, on se tenait si assuré de son consentement, que mon-

seigneur de Bérythe, étant sur le point de partir pour la Chine, fit toutes les dépêches et les lettres dont il devait être porteur, afin qu'il pût profiter de la première occasion de se mettre en mer. Il fallut l'attendre assez longtemps.

Monseigneur de Bérythe, ayant donné tous ses ordres, prit congé des Cochinchinois dans le mois de juillet 1663, et partit pour la Chine avec deux missionnaires dans un vaisseau qui faisait voile pour Canton. Mais après avoir essuyé une tempête qui mit ses jours en danger, et à laquelle il n'échappa que par un miracle, monseigneur de Bérythe fut obligé de retourner par terre à Siam ; il n'y arriva qu'environ deux mois après qu'il en était parti. Pour se mettre plus en sûreté, et plus à portée d'instruire les Cochinchinois, il alla se loger dans leur camp. Les esprits prévenus contre lui, qui s'étaient flattés qu'il ne paraîtrait plus à Siam, furent très-irrités de son retour, et pour ne pas lui donner le loisir de s'y établir, peu touchés des maux qu'il avait soufferts sur la mer, du danger qu'il avait couru, et de la nécessité qui l'avait contraint de revenir sur ses pas, ils prirent la résolution de se saisir de sa personne et de l'envoyer en Europe. Un aventurier, nouvellement arrivé de

Lisbonne, se chargea de l'exécution. Un jour de dimanche, sur le soir, il se rendit à la maison de monseigneur de Bérythe avec une nombreuse escorte, et affectant des airs audacieux : Qu'on avertisse, dit-il, l'évêque que je veux lui parler. Monseigneur de Bérythe averti alla avec deux missionnaires le trouver dans la salle où il se promenait, l'aborda avec politesse, le remercia de l'honneur qu'il lui faisait de le visiter et le pria de s'asseoir. Ce n'est pas pour vous faire une visite, lui répondit brusquement l'aventurier, que je suis venu. Je viens pour vous sommer de me montrer la permission que le roi, mon maître, vous a donnée de venir aux Indes, et, si vous y êtes venu sans son ordre, je vais dans le moment vous saisir avec vos prétendus missionnaires, et vous conduire au pied de son trône. Sourd à toutes les raisons que monseigneur de Bérythe lui alléguait, il l'eût infailliblement enlevé par violence ; mais les Cochinchinois, avertis de l'insulte qu'on faisait chez eux à un évêque destiné pour leur nation, coururent aux armes, entrèrent en foule le sabre à la main dans la salle. Leur capitaine saisit l'aventurier à la gorge, le menaça de lui trancher la tête ; le chassa, et si monseigneur de Bérythe n'eût

arrêté l'emportement des Cochinchinois, ils l'auraient taillé en pièces avec tous ceux qui l'accompagnaient. L'aventurier, ayant manqué son coup, gagna son bateau avec précipitation et se retira.

Cette affaire pensa avoir des suites fâcheuses. On rapporta aux Cochinchinois que ce fanfaron, piqué de l'affront et des rudes traitements qu'on lui avait faits, avait juré qu'il irait brûler leur camp. Ceux-ci, à l'insu de monseigneur de Bérythe, irrités de ces menaces, armèrent deux galères que le roi de Siam leur avait confiées, et descendirent par la rivière au camp des Portugais, passèrent et repassèrent trois ou quatre fois, en les défiant d'en venir aux mains par des cris et des huées selon la coutume du pays. Les Portugais, saisis de frayeur, n'osèrent paraître. L'aventurier, blâmé par tous les habitants les plus considérables et les plus sages du camp, se déroba secrètement et disparut, et depuis, on ne l'a plus vu à Siam.

Il n'est point de nation dans les Indes plus courageuse et plus emportée que les Cochinchinois. Le capitaine du camp hollandais, qui les connaissait depuis longtemps, et qui ne voulut point se mêler de cette affaire, avertit les Portugais qu'il était à craindre que les Cochinchinois, qui avaient

beaucoup de soldats parmi eux, ne vissent quelque nuit les massacrer tous dans leurs maisons. Monseigneur de Bérythe, informé de ce qui se passait, se servit de l'ascendant qu'il avait sur l'esprit des Cochinchinois pour modérer leur colère, et par ses remontrances et ses prières, il les apaisa. Mais un service si important rendu aux Portugais ne diminua rien de l'animosité de ceux qui s'étaient déclarés contre le prélat. Ils le traitaient d'hérétique, ne parlaient que d'enlèvement, de chaînes, de prison, d'inquisition contre tous les prêtres français qui étaient venus aux Indes sans la permission du roi de Portugal.

Ces insultes réitérées firent sentir encore plus vivement la nécessité d'envoyer monseigneur de Bourges à Rome. Il partit de Siam le 14 octobre 1663, sur un vaisseau anglais, et n'arriva en Angleterre que le 20 juillet 1665. Il fut reçu à Londres avec les plus grands honneurs, de là vint à Paris, et se hâta de se rendre à Rome pour exécuter les ordres de monseigneur de Bérythe.

Ce prélat se disposant à donner la confirmation aux Cochinchinois ses ouailles, consentit, à la prière des jésuites et des dominicains, qui conduisaient deux paroisses composées de Portugais, à

conférer ce sacrement aux chrétiens des autres nations qui lui seraient présentés par leurs pasteurs. On lui en fit un crime. L'affaire fut portée à Rome, et ne fut décidée que le 20 décembre 1668. Le Pape approuva et confirma toutes les fonctions que monseigneur de Bérythe et ses missionnaires avaient faites à Siam, et pour prévenir de pareilles accusations, le 7 mars 1669, Sa Sainteté permit à monseigneur d'Héliopolis (quand la nécessité ou l'utilité de l'Église le demanderait), de faire toutes les fonctions épiscopales hors de l'Europe, dans tous les lieux qui ne seraient pas soumis à la domination des princes catholiques.

Monseigneur d'Héliopolis arriva à Siam le 27 janvier 1664. Il était parti de Marseille le 2 janvier 1662, accompagné de six missionnaires, et d'un gentilhomme de Champagne d'une grande piété, nommé M. de Foissy de Chamesson, qui, quoique laïque, s'était consacré à la mission. MM. Perigot, de Mauvole, Danville et Cheveau étaient morts des fatigues du voyage. M. Lanneau, qui fut évêque de Métellopolis, et M. de Chamesson, restaient seuls de la suite du prélat. Quelle fut la joie des deux vicaires apostoliques et des missionnaires, de se voir réunis, contre leur attente, dans

.....

un même lieu par un pur effet de la Providence !

A peine monseigneur d'Héliopolis se fut-il délassé pendant quelques jours à Siam, qu'il se mit en devoir de passer au Tong-King qui était le lieu principal de son vicariat. Mais un marchand mahométan à qui il avait prêté cinq cents écus pour le transporter dans cette contrée, lui manqua de parole et lui vola son argent, ce qui l'obligea à séjourner à Siam. Messeigneurs les vicaires apostoliques résolurent alors de fonder à Siam un séminaire ; mais le manque d'argent les empêcha de mettre ce projet à exécution. De concert avec les missionnaires, ils firent alors divers règlements, et monseigneur d'Héliopolis consentit à partir pour Rome afin de les faire approuver par le Pape, et d'obtenir divers brefs nécessaires au bien de la mission. Il partit donc de Siam le 19 janvier 1665, trois ans après son départ de France.

Vers le même temps, le roi de Siam, qui avait souvent entendu parler avantageusement des missionnaires français, eut la curiosité de les voir. Par son ordre, ils se rendirent au palais et furent introduits en particulier à l'audience de Sa Majesté. Quoique ce prince fût grand en tout et magnifique à l'excès, quand il paraissait en public, il n'affec-

tait point dans les audiences particulières cette grandeur fastueuse, ni ces manières hautaines qui rendent inaccessibles la plupart des souverains de l'Asie. Humain, poli, bienfaisant, il savait associer à la majesté royale les agréments de la vie civile, et se familiariser quelquefois, sans rien perdre de sa dignité. Il aimait ses sujets en père, et il en étaient aimé jusqu'à l'adoration. Tous les étrangers étaient reçus par lui avec bonté, jouissaient de sa protection et affluaient de toutes parts dans son royaume. Ses ports étaient remplis de vaisseaux de toutes les parties du monde. On entendait parler tant de langues, on voyait tant de différentes nations dans sa capitale, qu'il semblait, dit un voyageur français, qu'elle fût la ville de tous les peuples et le centre du commerce de tout l'univers.

Les missionnaires se présentèrent sans crainte devant un roi si chéri, et si digne de l'être. Il les reçut avec sa politesse ordinaire. Monseigneur de Bérythe le remercia, par une courte harangue, de la bonté avec laquelle il leur permettait de rester dans ses États, et de la grâce qu'il leur accordait de paraître en sa présence. Le roi parut satisfait du discours du prélat, et lui fit plusieurs questions sur l'étendue de la France, sur son commerce, ses

richesses et ses armées, sur le caractère de la nation et sur la puissance du souverain. Faisant ensuite tomber la conversation sur le dessein qui les avait amenés aux Indes ; *Pensez-vous*, leur dit-il, *que la religion que vous venez prêcher soit meilleure que celle dont les Siamois font profession ?* Monseigneur de Bérythe prit de là occasion de lui expliquer les principales vérités du christianisme. Il développa les maximes fondamentales de la morale chrétienne, il parla de la vie et de la mort de Jésus-Christ, de ses miracles et du pouvoir qu'il avait donné à ses apôtres et à leurs successeurs.

S'il en est ainsi, reprit le roi, obtenez de votre Dieu, par vos prières, la guérison d'un de mes frères qui, depuis plusieurs années, est entièrement perclus de ses bras et de ses jambes. Si vous me donnez cette preuve sensible de la vérité de votre religion, nous l'embrasserons volontiers. Nous ne sommes pas assez saints, répliqua monseigneur de Bérythe, avec une profonde humilité, pour mériter que Dieu exauce nos prières ; mais, Sire, puisque Votre Majesté promet d'embrasser la religion chrétienne si son frère guérit, j'espère, avec une humble confiance, que Jésus-Christ voudra bien renouveler, en sa faveur, le miracle

qu'il opéra autrefois à Jérusalem sur un paralytique, et comptant sur la promesse que fait Votre Majesté de se rendre à la vérité, nous allons nous mettre en prières avec tous les chrétiens pour obtenir la guérison qu'elle désire. Le prélat prit congé, fit assembler les fidèles dans sa chapelle, leur déclara la demande et la promesse du roi, et les exhorta à se joindre à lui et aux missionnaires, à veiller, à jeûner, à prier, à demeurer prosternés nuit et jour aux pieds de Jésus-Christ, jusqu'à ce que, par leurs prières et par leurs larmes, ils eussent obtenu une grâce si importante pour le progrès de la foi.

Après cette exhortation courte et pathétique, le Saint-Sacrement fut exposé. Le prélat et les missionnaires se mirent en prières. Les chrétiens, pénétrés jusqu'au fond du cœur de ce qu'ils venaient d'entendre, furent saisis d'une ferveur et d'un zèle si extraordinaires qu'ils ne pouvaient venir que de Dieu. Les uns élevaient les mains vers le ciel, les autres demeuraient prosternés la face contre terre. Ceux-ci frappaient leur poitrine, ceux-là faisaient éclater leurs soupirs et leurs gémissements. Tous formaient des vœux ardents pour la conversion du roi et pour la guérison de son frère. Pendant trois

jours et trois nuits la prière fut continuée avec la même ardeur. Le jeûne fut si rigoureux qu'à peine les fidèles se permettaient les uns après les autres d'aller prendre quelque nourriture pour ne pas tomber en défaillance.

Sur la fin de la troisième nuit, des mandarins entrèrent dans la chapelle, et avec un empressement qui marquait la surprise et la joie dont ils étaient pénétrés, ils dirent à monseigneur de Bérythe, de la part du roi, que le prince sentait ses bras et ses jambes se ranimer et qu'il les remuait, ce qu'il n'avait pu faire depuis plusieurs années. A cette heureuse nouvelle, l'évêque, les prêtres et le peuple se prosternèrent de nouveau pour remercier Dieu. Un missionnaire renferma le Saint-Sacrement, et monseigneur de Bérythe répondit aux mandarins : Dites au roi qu'à la prière de l'Église, Dieu lui a accordé en partie la grâce qu'il demandait. Je ne doute pas, s'il exécute sa promesse, que Dieu n'accorde au prince une guérison et une santé parfaites ; mais, s'il y manque, qu'il appréhende la justice du Dieu Tout-Puissant qui laissera retomber son frère dans son infirmité.

Les mandarins rapportèrent fidèlement au roi la réponse de l'évêque ; il en fut frappé et parut,

pendant quelques jours, inquiet et fort rêveur. Il voulut revoir plusieurs fois, en particulier, monseigneur de Bérythe, et lui donna de grands témoignages de l'estime et de la vénération que cet événement, qui lui paraissait miraculeux, lui avait inspirées pour le Christianisme ; mais il ajouta, qu'avant de l'embrasser, il avait de sages précautions à prendre et de grands ménagements à garder. Qu'une démarche si extraordinaire pourrait avoir des suites fâcheuses et exciter des troubles et des révolutions dans l'État.

Monseigneur de Bérythe jugea qu'il devait, pour l'établissement de la mission, profiter des offres que le roi lui avait faites. Il présenta un placet à Sa Majesté, la supplia de lui donner un terrain pour bâtir une maison. Le roi lui accorda plus qu'il n'avait osé demander. Non seulement il lui donna un ample fonds de terre, dans le camp des Cochinchinois, mais encore, par surcroît de bonté, il lui promit de faire fournir les matériaux dont ils avaient besoin pour leur bâtiment, et, en effet, les officiers de Sa Majesté ne tardèrent pas de fournir de la brique et du bois pour commencer à bâtir.

Les missionnaires n'osèrent d'abord construire

que deux chambres pour y garantir leurs ornements d'église, leurs livres et leurs meubles du danger du feu et des eaux du fleuve qui inonde, chaque année, le royaume de Siam, comme le Nil inonde l'Égypte. Ensuite ils entreprirent un corps de logis, le premier étage était bâti de briques et partagé en plusieurs cellules, et la chapelle était placée au plus haut étage, pour la mettre à couvert des inondations. A côté du bâtiment, ils firent un cimetière entouré d'une muraille de briques et élevé de six pieds au dessus du terrain, afin de pouvoir y ouvrir la terre malgré les débordements du fleuve. Il y avait alors, autour de la ville de Siam, plusieurs peuplades de différentes nations, dispersées dans des villages que les Portugais appelaient camp. Les missionnaires donnèrent au leur le nom de camp Saint-Joseph, en reconnaissance des grâces qu'ils croyaient avoir obtenues de Dieu, par l'intercession de ce grand saint, et en mémoire du révérend père de Rhodes, qui étant arrivé au Tong-King le jour que l'Église célèbre la fête de saint Joseph, le choisit pour protecteur et pour patron de la Mission.

Ce fut le premier établissement que les missionnaires firent dans les Indes, et il semble qu'il leur

attira de nouvelles bénédictions du ciel. Les catéchumènes se multiplièrent. Un talapoin fut éclairé des lumières de la foi. Malgré les obstacles que ses collègues mirent à sa conversion, il ouvrit son cœur à la vérité, reçut le baptême de la main de monseigneur de Bérythe, et déclara hautement qu'il était chrétien. Il arrive rarement que ces religieux idolâtres renoncent à leurs superstitions; mais plus leur conversion est rare, plus celle-ci réjouit l'Église de Siam. Des Cochinchinois furent pris, vers les côtes, par les galères du roi; on les mit en prison comme des espions. Monseigneur de Bérythe alla les visiter, les consola et obtint leur liberté. Tout le camp vint, en cérémonie, le remercier, et quatre de ces prisonniers demandèrent le baptême. Des jeunes gens de différentes nations se présentèrent pour être reçus dans le nouveau séminaire. Plusieurs pères de famille offrirent leurs enfants pour y être élevés. Le roi même confia aux missionnaires l'éducation des fils de quelques mandarins. Parmi ces élèves, il s'en trouva un qui avait reçu de Dieu une grâce singulière. Quelques années auparavant il était tombé grièvement malade; ses parents, qui le chérissaient, eurent inutilement recours aux médecins, aux idoles,

aux sorciers ; le mal empirait, sa vie paraissait désespérée. Sur l'avis d'un néophyte, ils prièrent un missionnaire de voir ce petit moribond, et lui promirent que, s'il guérissait, ils consentiraient volontiers qu'il fût instruit et baptisé. Le missionnaire, attiré par cette promesse, alla réciter sur le malade le commencement de l'évangile de saint Jean. A peine eut-il prononcé ces paroles : *Et verbum caro factum est*, que le mourant ouvrit les yeux et regarda les assistants en souriant. Le père et la mère, frappés de cette prompte guérison, qu'on peut bien appeler miraculeuse, se jetèrent aux pieds du missionnaire et protestèrent qu'ils voulaient se faire chrétiens. Quatre autres personnes, qui étaient parentes, firent la même protestation, et ils furent en effet baptisés tous sept, dès qu'on les eût instruits. Ce fait est traduit exactement d'une lettre de monseigneur de Berythe, écrite de Siam dans le mois de février 1664. Cet événement était tout récent, et un évêque de son caractère n'aurait eu garde de l'écrire et de le rendre public, s'il n'avait été constant et bien prouvé.

Le nombre des élèves était si grand qu'on manquait de logement pour les placer et de maîtres

pour les instruire. Monseigneur de Bérythe n'avait que trois prêtres auprès de lui, dont un seul, M. Lanneau, travaillait à l'instruction des séminaristes avec un zèle et une application infatigables; mais il ne pouvait, seul, former tant de sujets. Monseigneur de Bérythe n'épargnait pas les soins; mais un camp de Japonnais, réfugiés à Siam, auxquels il ne pouvait refuser les secours spirituels, l'occupait souvent. Il fallait encore aller dire la messe le dimanche et les fêtes, et administrer les sacrements à des prisonniers chrétiens du royaume de Lao. Leur pauvreté, le triste état où ils gémissaient, leur naturel docile, leur attachement à la religion, l'espérance qu'ils pourraient être un jour utiles à la mission qu'on méditait d'ouvrir dans leur pays, toutes ces considérations obligeaient à exercer une charité particulière envers ces pauvres malheureux.

Dans une audience que le roi de Siam donna à monseigneur de Bérythe, au commencement de l'année 1667, ce prince lui témoigna qu'il souhaitait connaître plus parfaitement la religion chrétienne, pour pouvoir en parler plus savamment. Ce prélat, voulant lui en faciliter l'intelligence, lui fit présent d'un recueil d'images en taille douce,

qu'on avait fait relier à Paris, avec des feuillets blancs entre les images, pour y écrire ce qu'elles signifiaient. Ces images représentaient tous les Mystères de la Vie et de la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, les Apôtres, les Évangélistes, les principaux fondateurs des Ordres religieux, deux des plus illustres saints de chaque Ordre et les quatre fins de l'homme.

Le roi, ayant parcouru ce recueil, dit à monseigneur de Bérythe qu'il lui ferait plaisir d'en écrire l'explication en langue siamoise sur les feuillets blancs. M. Lanneau, qui savait assez bien parler, lire et écrire cette langue, fut chargé de cet ouvrage, et lorsqu'il l'eut mis dans sa perfection, il le présenta au roi. Sa Majesté le lut, l'examina avec beaucoup d'application, et voulut avoir plusieurs conférences sur ce sujet avec ce missionnaire. Il le communiqua ensuite aux plus considérables et aux plus habiles de sa cour. Chacun employa tout son esprit et toutes ses lumières pour en faire un examen exact, et pour pouvoir, après ses réflexions, dire au roi ce qu'il en pensait. Dans le rapport qu'ils en firent à Sa Majesté, tous avouèrent que la religion chrétienne était belle, et qu'elle enseignait des choses fort relevées; mais ils ajoutè-

rent que celle dont Sa Majesté faisait profession n'était ni moins bonne, ni moins estimable. Le roi approuva les éloges que les mandarins donnèrent à la religion chrétienne, et déclara, en diverses rencontres, qu'elle lui plaisait extrêmement. L'estime qu'il en avait conçue le porta à favoriser hautement les missionnaires jusqu'à la fin de sa vie. Le second frère du roi, ayant eu la curiosité de parcourir le recueil d'images qu'on avait présenté au roi, et d'en lire l'explication, obtint de Sa Majesté la permission d'en conférer avec les missionnaires. Il fit appeler M. Lanneau au palais. Dès que ce prince l'aperçut, il lui ordonna de s'approcher, de s'asseoir auprès de lui, et le pria de l'éclaircir sur notre religion, qu'il trouvait belle. M. Lanneau profita de cette heureuse disposition; il commença à l'entretenir de nos mystères, comme on a coutume d'en entretenir ceux qui n'en ont jamais entendu parler. Ce prince, qui ne manquait ni d'esprit, ni d'éducation, prit tant de goût dans ces entretiens, qu'il pria M. Lanneau de le venir voir de temps en temps, et, après quelques conversations, désabusé du culte des idoles, il confessa qu'il n'y avait qu'un seul Dieu, auquel seul il rendrait désormais ses adorations.

Ces heureuses dispositions de la maison royale favorisaient le progrès de la religion ; mais monseigneur de Bérythe et M. Lanneau étant seuls, se renfermaient principalement dans le soin du nombreux séminaire qu'ils avaient assemblé. L'éducation de tant de sujets, qu'on destinait, la plupart, à être un jour catéchistes, et ensuite élevés au sacerdoce, les occupait sans relâche. On leur montrait à lire et à écrire le latin ; on leur faisait apprendre les vérités de la foi, les prières chrétiennes, les cérémonies, le chant de l'église et les premiers éléments des sciences. Il fallait proportionner leur instruction à leur âge et à leur capacité, ce qui multipliait les leçons auxquelles on ajoutait les exercices de piété qui se pratiquent ordinairement dans tous les séminaires. Tant d'occupations laissaient peu de temps libre pour les fonctions de la mission.

Un mandarin, attaqué d'une maladie qui le tenait au lit depuis plusieurs mois, fit dire, le 30 janvier 1668, à monseigneur de Bérythe, qu'il souhaitait l'entendre parler de notre religion. L'évêque se rendit chez lui, et lui expliqua nos mystères. Pendant que ce mandarin écoutait ces divines vérités, la grâce agit si efficacement sur son

cœur, qu'il répéta plusieurs fois qu'il était charmé de la beauté et convaincu de la vérité de notre religion, et supplia monseigneur de Bérythe de ne point différer de le baptiser, puisqu'il croyait en Jésus-Christ, et qu'il était dans la disposition de faire tout ce qu'on lui ordonnerait pour se mettre en état de recevoir ce sacrement qui donne la vie éternelle. Cette vocation parut si forte et si divine, qu'à cause de sa maladie on se hâta de l'instruire; il fut baptisé dans sa maison, et ne vécut que cinquante jours après son baptême. Dans ce court espace de temps, il reçut la Confirmation, l'Eucharistie et l'Extrême-Onction, avec de si grands sentiments de foi et de piété, qu'il n'y a pas lieu de douter que sa mort n'ait été aussi précieuse devant le Seigneur qu'elle fut édifiante pour les chrétiens. Son épouse, qui était dame d'honneur de la reine, touchée de son exemple, se convertit aussi et fut baptisée treize jours après la mort de son époux. Ce mandarin avait demandé à être enterré dans le cimetière du séminaire, mais sa veuve fut obligée de souffrir que ses funérailles fussent faites à la manière du pays, pour ne pas choquer ses parents et le premier ministre, qui voulut assister à son convoi.

Tant de conversions éclatantes et l'estime que le roi de Siam et son frère faisaient paraître pour la religion chrétienne, remplissaient les missionnaires de joie et d'espérances ; mais la réception magnifique que Sa Majesté fit à des ambassadeurs d'Achen et de Golconde, qui étaient venus avec quelques-uns de leurs docteurs, pour le solliciter d'embrasser le mahométisme, à l'exemple de plusieurs princes idolâtres ses voisins, fit justement appréhender que cette détestable religion, qui flatte les sens et toutes les passions, ne s'introduisît à la cour et parmi le peuple. Déjà le grand crédit que les mahométans avaient dans ce royaume, les richesses qu'ils y possédaient, les services qu'ils rendaient aux Siamois, les intrigues qu'ils ménageaient, les mesures qu'ils prenaient pour faire des prosélytes, mettaient de grands obstacles à la conversion de cette nation. On avait donc lieu de craindre que cette ambassade n'achevât de tout perdre ; mais la miséricorde de Dieu la rendit sans effet.

Peu de temps après, MM. de Bourges, Mahot, Bouchard, Guiaud et Savari, arrivèrent à Siam, au mois de février 1669. M. Brindeau les avait joints en chemin. Il avait été conduit de Macao à Goa,

et mis dans les prisons de l'Inquisition ; mais les inquisiteurs, ayant reconnu son innocence, l'avaient traité avec beaucoup de douceur et renvoyé avec éloges. Son élargissement et son retour rendirent encore plus agréable l'arrivée des missionnaires venus de France. Ils étaient partis de La Rochelle dans le mois de mars 1666, sur un vaisseau de la nouvelle Compagnie Française. Leur voyage avait été long et fort périlleux, ayant passé près de trois ans sur mer, ou à Madagascar, ou au Brésil. La longueur du voyage, les tempêtes fréquentes, les chaleurs excessives de la zone torride, les avaient extrêmement fatigués. Quoiqu'on eût des provisions en abondance, et que, par ordre de MM. les directeurs de la Compagnie, on leur fournît tous les rafraîchissements nécessaires pour entretenir la santé, M. Lambert, un des premiers directeurs du séminaire de Paris, et frère de monseigneur de Bérythe, qu'il voulait aller rejoindre, fut attaqué d'une fièvre violente qui l'emporta en peu de jours. Il avait signalé son zèle dans tous les emplois ecclésiastiques, surtout dans les missions de la campagne auxquelles il s'était longtemps occupé, pour se rendre plus propre à celles des Indes. Sa perte sembla être réparée par un autre mission-

naire, nommé M. Frachey, qui, étant parti de Paris pour Siam, l'année précédente, avait été obligé de séjourner à Madagascar. Il s'y embarqua avec M. de Bourges; mais il n'arriva pas au terme, il tomba malade et mourut très-saintement dans le royaume de Golconde. Quelques jours s'étant passés, on annonça à monseigneur de Bérythe la mort de M. Lambert. Il fut très-affligé de la perte d'un frère plein d'œuvres et de vertus, qui venait le chercher aux extrémités de la terre, pour partager ses travaux et ses tribulations; mais l'arrivée des nouveaux missionnaires, l'espoir qu'on lui donnait qu'il en arriverait bientôt un plus grand nombre, les secours effectifs qu'on lui envoyait du séminaire de Paris, pour soutenir celui de Siam, et surtout les bonnes nouvelles que M. de Bourges lui apportait de Rome, lui furent de grands sujets de consolation. Le Pape avait reçu cet envoyé avec toutes les marques de sa bonté paternelle, et avec de grands témoignages d'estime pour les vicaires apostoliques et pour leurs missionnaires. Par une nouvelle bulle, Sa Sainteté donnait pleins pouvoirs à monseigneur de Bérythe et à monseigneur d'Héliopolis, ou à l'un deux, au défaut de l'autre, de choisir, parmi les missionnaires, celui

qu'ils jugeraient le plus capable de l'épiscopat, et de le consacrer évêque de Métellopolis, avec la même étendue de juridiction et d'administration que son prédécesseur. Enfin, le Saint-Père avait promis de soumettre à leur juridiction le royaume de Siam et quelques États voisins, et leur avait permis et à leurs missionnaires, d'exercer leurs fonctions et de faire des établissements dans toutes les Indes, excepté dans les lieux dépendants de la domination d'Espagne ou de Portugal.

Quelque temps après, monseigneur de Bérythe partit pour le Tong-King. Pendant son absence, les missionnaires s'étaient particulièrement attachés à instruire, à consoler et à secourir des prisonniers étrangers qu'on traitait avec une extrême rigueur et dont plus de quarante, se voyant sur le point de mourir, avaient demandé et reçu le baptême avec de grands sentiments de foi et de pénitence.

A son retour à Siam, dans le mois d'avril 1670, monseigneur de Bérythe voulut partager les travaux des directeurs du séminaire. Le soin de préparer ces jeunes Indiens aux ordres, ou du moins à l'emploi de catéchistes, fut sa principale occupation le reste de cette année 1670.

Pendant un voyage que fit monseigneur de Bérythe à la Cochinchine, les trois directeurs du séminaire de Siam, animés par le bref de Clément IX, qui avait étendu sur tout ce royaume la juridiction des vicaires apostoliques, résolurent d'établir une mission dans un lieu fort peuplé, appelé *Phitsilôk*, et éloigné de la ville royale d'environ cent lieues. M. Lanneau, qui parlait avec beaucoup de facilité la langue siamoise, s'y rendit dans le mois d'août 1671. Un des principaux habitants, qui connaissait sa capacité et ses vertus, vint le recevoir à son arrivée et le logea chez lui. Le bruit s'étant bientôt répandu qu'un missionnaire français, fort estimé du roi, était venu, le peuple, empressé de le voir, s'assembla chez son hôte. L'ouvrier évangélique, environné de cette multitude de gens simples et dociles, était occupé, du matin jusqu'au soir, à leur expliquer les premières vérités de la foi et les principes de la morale chrétienne. Ils l'écoutaient avec admiration et disaient hautement que la religion qui enseignait de si sublimes vérités, était la seule véritable, et qu'il fallait la préférer à toutes les autres.

Dans ce premier moment de ferveur, plusieurs demandaient le baptême, et tous lui promettaient

de se convertir, s'il voulait demeurer un an chez eux. M. Lanneau, connaissant l'inconstance des Indiens, ne voulut pas hasarder le sacrement; il ne l'administra qu'à six ou sept enfants moribonds. Les deux directeurs du séminaire lui ayant donné avis que sa présence était absolument nécessaire dans la ville royale, il prit congé, le 11 septembre, des habitants de *Phitsilôk*, les exhorta à persévérer dans leurs bons sentiments, leur promit de les visiter de temps en temps, de baptiser ceux qui, par leurs bonnes mœurs, donneraient des preuves d'une véritable conversion, et de leur procurer, dans la suite, un missionnaire qui ferait sa résidence chez eux.

Cette course apostolique lui fit sentir la nécessité de composer un catéchisme, et de traduire les prières chrétiennes en langue siamoise. Il mit la main à cet ouvrage qui fut bientôt achevé, et il y ajouta un petit traité sur l'existence de Dieu, sur les mystères de la Trinité et de l'Incarnation. Dans la suite, il composa aussi une grammaire et un dictionnaire de la langue de Siam et de celle des savants, qu'on nomme le bali, dont la connaissance est absolument nécessaire pour développer les mystères impies de l'idolâtrie.

Ces occupations n'empêchaient pas M. Lanneau de prendre soin des malades qui s'adressaient à lui, et la bénédiction que Dieu donnait à ses remèdes le fit considérer à la cour et dans la ville comme un habile médecin. Pour travailler à sauver les âmes, sous prétexte de guérir les corps, il fit bâtir, près du séminaire, un hospice où il recevait les pauvres atteints de quelque maladie. Plusieurs y reçurent les lumières de la foi, le baptême et les autres sacrements, et y moururent chrétiennement. D'autres, ayant été guéris par les soins charitables des missionnaires, mirent notre sainte loi en grande estime parmi les païens qui ne pouvaient comprendre qu'on rendit au prochain des services si pénibles et si rebutants non seulement sans aucun intérêt, mais même avec beaucoup de dépenses.

Le succès qu'avait l'hospice érigé en faveur des pauvres malades porta monseigneur de Béruthé à exécuter le projet qu'il avait formé d'établir à Siam la congrégation des Amantes de la Croix. Déjà il y avait quelques vierges et quelques veuves chrétiennes qui vivaient ensemble en esprit de communauté. Elles embrassèrent avec joie ce saint institut, commencèrent leur année de no-

viciat à la fin de laquelle elles firent leurs vœux et s'occupèrent avec zèle à élever les jeunes filles et à exercer les œuvres de miséricorde envers les personnes de leur sexe.

Le séminaire, multiplié par les élèves venus de la Cochinchine, était composé d'environ cent personnes. L'éducation de tant de sujets qui parlaient diverses langues, le soin des malades, des captifs renfermés dans les prisons et des petits enfants moribonds, épuisaient les forces et la santé de MM. Lanneau, Bouchard et Langlois. Ils succombaient sous le poids de tant de travaux. Pour leur donner quelque soulagement, monseigneur de Bérythe rappela de *Jongsélang* M. Perez, quoiqu'il travaillât utilement dans cette pénible mission. Vers ce même temps, M. de Courtaulin, missionnaire, arriva de Surate. Il rapporta l'agréable nouvelle qu'il y avait laissé monseigneur d'Héliopolis qui n'attendait qu'une occasion pour se rendre à Siam.

Monseigneur d'Héliopolis arriva à Siam le 27 mai 1673. Son retour, si longtemps attendu, ramena la joie dans le séminaire. Les secours temporels qu'il apportait, ne pouvaient venir plus à propos. On en avait un si pressant besoin, que les

fonds étant presque épuisés, on se serait bientôt vu dans la triste nécessité de congédier une partie des séminaristes. Dans le camp des Cochinchinois, les chrétiens ayant appris son arrivée et celle des nouveaux missionnaires qui l'accompagnaient, en firent des réjouissances publiques, et plusieurs mandarins, amis de monseigneur de Bérythe, vinrent obligamment l'en féliciter.

Dès que les deux prélats purent conférer en particulier, monseigneur d'Héliopolis fit à monseigneur de Bérythe le récit détaillé de tout ce qui lui était arrivé et de tout qu'il avait fait à Rome et en France. Il lui raconta avec quelle bonté il avait été reçu par Clément IX et par Louis XIV, qui l'avaient chargé de lettres et de magnifiques présents pour le roi de Siam, afin d'engager ce prince à le recevoir et à le considérer comme leur ambassadeur. La chose tourna effectivement comme on l'avait prévu et souhaité. Monseigneur de Bérythe ayant fait savoir au roi de Siam, par le Barcalon, qu'un vicaire apostolique, nouvellement arrivé de l'Europe, lui apportait des lettres du Pape et du roi de France, qu'il avait été contraint de laisser à *Bantan* des riches présents que ces deux grands potentats lui envoyaient, et qu'il n'attendait que

les ordres de Sa Majesté pour se présenter à son audience, ce prince, dis-je, instruit de la grandeur et de la puissance de ces deux grands souverains qui lui envoyaient de l'extrémité de la terre des gages si obligeants et si honorables de leur estime, déclara sur-le-champ qu'il voulait recevoir leur ambassadeur avec une magnificence et des honneurs extraordinaires.

Cette déclaration, que le roi fit de sa propre bouche, causa une extrême joie aux évêques. Il était d'une grande conséquence que le roi donnât ces marques publiques de son estime pour la religion chrétienne, pour les souverains qui la professent et pour les ministres évangéliques qui l'enseignent. Mais le cérémonial qu'il fallait observer fit naître des difficultés qu'il n'était pas aisé de lever. A Siam c'est une coutume, dont les ambassadeurs même des rois ne sont pas affranchis, que personne ne peut se présenter à l'audience publique de Sa Majesté, que nu-pieds et prosterné le visage contre terre. Les évêques, voulant s'exempter de tout ce qui pouvait blesser la religion ou l'honneur du Pape et du roi de France, firent représenter qu'il y avait, dans les cérémonies qui leur avaient été marquées, plusieurs points qu'il ne leur était

pas permis de suivre. Les mandarins, au contraire, et les ministres du roi de Siam voulaient que toutes les coutumes fussent observées, ou que le roi ne donnât point audience publique aux vicaires apostoliques. Cette affaire demeura trois ou quatre mois indécise.

Tandis qu'on travaillait à la régler, les évêques résolurent de procéder à l'élection de l'évêque de Métellopolis. Le Pape leur avait accordé, par deux brefs, le pouvoir d'élire et de consacrer celui des missionnaires qu'ils trouveraient le plus digne de l'Épiscopat. Monseigneur de Bérythe proposa M. Lanneau, et monseigneur d'Héliopolis, M. Chevreuil. M. Lanneau fut nommé. Ce choix fut universellement approuvé parce que, quel que fût le mérite de M. Chevreuil, M. Lanneau avait de grands avantages sur lui par rapport au royaume de Siam, où le nouvel évêque devait faire sa résidence ordinaire. Il savait parler et écrire en langue siamoise ; il entendait les langues de plusieurs nations qui avaient des camps autour de la ville. Il avait un grand crédit parmi le peuple, et jouissait d'une grande estime à la cour et même dans l'esprit du roi. Ce prince, par une grâce qui est rarement accordée aux étrangers et aux plus considérables du royaume,

lui avait permis d'approcher de sa personne royale et de lui parler toutes les fois qu'il le voudrait.

Après cette élection, les vicaires apostoliques renouvelèrent leurs instances à la cour pour obtenir l'audience qui leur avait été promise. Le roi, par considération pour le Pape et pour le roi de France, voulut bien exempter les évêques des cérémonies qui leur paraissaient blesser la pureté de la religion ou la dignité des souverains dont ils portaient les lettres. Sa Majesté décida qu'ils se présenteraient de la manière dont les ambassadeurs se présentent en Europe à l'audience des rois vers lesquels ils sont envoyés. Toutes les difficultés étant levées par cette décision, le jour de l'audience fut fixé au 18 d'octobre. La veille, monseigneur de Métellopolis, accompagné des missionnaires et de sept autres Français, porta les lettres du Pape et du roi très-chrétien dans un lieu où on a coutume de mettre en dépôt celles des rois étrangers. Des officiers, députés du palais, vinrent les prendre, les mirent séparément dans des corbeilles d'or, et les portèrent à la salle du conseil où le ministre et un grand nombre de mandarins s'étaient rendus pour être présents à l'interprétation que monseigneur de Métellopolis fit de ces lettres en langue siamoise.

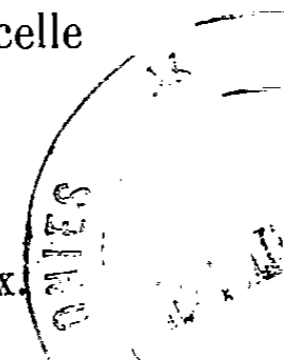
Ensuite elles furent posées sur une espèce de trône, porté par deux mandarins, soutenu par plusieurs autres grands du royaume, et environné de soldats armés qui tenaient un grand parasol sur les corbeilles. On les porta ainsi au palais au son des hautbois, des tambours et des trompettes.

Le lendemain, sur les cinq heures du matin, un bateau à cinquante rames, suivi de quatre autres plus petits, vint prendre les évêques au camp de Saint-Joseph pour les conduire au palais avec toute leur suite. Jamais on n'avait fait à des ambassadeurs une réception aussi magnifique. Tout ce que la cour avait de plus riche et de plus grand fut étalé. Le roi voulut recevoir les évêques dans un corps de logis tout doré par dehors, et dans une salle dont l'entrée n'avait jamais été permise à aucun étranger, et dans laquelle jamais aucun ambassadeur n'avait été reçu. Cette faveur singulière ne causa pas peu d'étonnement à toute la cour; mais on fut encore plus étonné lorsqu'on vit les évêques, en présence du roi, s'asseoir sur des tapis brodés qu'on leur avait préparés, tandis que tous les mandarins, dont la salle était remplie, demeuraient prosternés la face contre terre. Dèsque les évêques furent assis, ils firent, sans se

lever, trois inclinations au roi. Le ministre et les mandarins, ayant sur la tête des bonnets de forme pyramidale, dont quelques-uns étaient entourés d'un cercle d'or, se levèrent sur leurs genoux, firent trois inclinations au roi, les mains jointes et élevées sur leur tête, et se prosternèrent de nouveau, excepté le ministre, qui dit quelques paroles au roi, après lesquelles un mandarin vint se mettre devant les évêques et fit à haute voix la lecture des lettres du Pape et du roi de France. Voici la traduction de celle du Pape et la copie de celle du roi.

AU SÉRÉNISSIME ROI DE SIAM, LE PAPE CLÉMENT IX.

« Sérénissime roi, salut et lumière de la grâce
« divine. Nous avons appris avec plaisir que votre
« royaume, toujours comblé de richesses et de
« gloire, ne fut jamais aussi florissant qu'il l'est
« sous le règne de Votre Majesté. Ce qui touche
« encore plus sensiblement notre cœur, c'est la
« clémence, la justice et les autres vertus royales
« qui vous portent non seulement à traiter avec
« votre équité générale, mais encore à favoriser



« avec une bonté singulière les prédicateurs évan-
« géliques qui pratiquent et qui enseignent à vos
« sujets les lois de la véritable religion et de la
« solide piété. La renommée a publié dans toute
« l'Europe la grandeur de votre puissance et de
« vos forces, l'élévation de votre génie, la sagesse
« de votre gouvernement et mille autres qualités
« éclatantes de votre auguste personne.

« Mais nul n'a publié plus hautement vos
« louanges en cette ville que l'évêque d'Hélio-
« polis. C'est de sa bouche que nous avons ap-
« pris que Votre Majesté a donné à notre véné-
« rable frère l'évêque de Bérythe un terrain et
« des matériaux pour bâtir une maison et une
« église, et que votre libéralité a ajouté à ce bien-
« fait d'autres grâces signalées que nos mission-
« naires qui travaillent depuis si longtemps dans
« vos États n'avaient jamais obtenues. Monsei-
« gneur d'Héliopolis, plein de reconnaissance et
« brûlant d'un saint zèle pour le salut des âmes,
« nous demande de retourner dans votre royaume.
« Nous lui accordons volontiers cette permission,
« et nous vous conjurons de protéger et de mettre
« ces deux vénérables évêques à couvert de la
« haine des méchants et des insultes de leurs en-

.....

« nemis, par votre autorité, par votre justice et
« par votre clémence.

« Ce prélat vous offrira de notre part quelques
« présents. Ils ne sont pas d'un grand prix ; mais
« je vous prie de les recevoir comme des gages de
« la parfaite bienveillance et de la grande estime
« que j'ai conçues pour vous. Il vous dira que nous
« prions jour et nuit le Dieu tout-puissant, et
« que, dans ce moment même, nous lui adressons
« nos prières, dans toute l'effusion de notre cœur,
« pour obtenir de sa bonté et de sa miséricorde,
« qu'il répande sur vous la lumière de la vérité,
« et que, par ce moyen, après vous avoir fait régner
« longtemps sur la terre, il vous fasse régner éter-
« nellement dans le ciel.

« Donné à Rome, le 24 août 1669, etc. »

LETTRE DE LOUIS XIV AU ROI DE SIAM.

« Très-haut, très-excellent, très-puissant prince,
« notre très-cher et bon ami, ayant appris le
« favorable accueil que vous avez fait à ceux de
« nos sujets qui, par un zèle ardent pour notre
« sainte religion, se sont résolus de porter la lu-
« mière de la foi et de l'Évangile dans l'étendue

.....

« de vos États, nous avons pris plaisir de profiter
« du retour de l'évêque d'Héliopolis pour vous en
« témoigner notre reconnaissance, et vous mar-
« quer, en même temps, que nous nous sentons
« obligé du don que vous lui avez fait, et au sieur
« évêque de Bérythe, non seulement d'un champ
« pour leur habitation, mais encore de matériaux
« pour construire leur église et leur maison; et
« comme ils pourront avoir de fréquentes occa-
« sions de recourir à votre justice dans l'exécution
« d'un dessein si pieux et si salutaire, nous avons
« cru que vous auriez agréable que nous vous de-
« mandassions, pour eux et pour tous nos autres
« sujets, toutes sortes de bons traitements, vous
« assurant que les grâces que vous leur accorde-
« rez nous seront fort chères, et que nous
« embrasserons avec joie les occasions de vous
« en marquer notre gratitude; priant Dieu, très-
« haut, très-excellent, très-puissant prince, notre
« très-cher et bon ami, qu'il veuille augmenter
« votre grandeur avec fin heureuse.

« Votre très-cher et bon ami,

« *Signé* : LOUIS.

« Et plus bas : COLBERT. »

Cette lecture étant finie, le roi parla aux prélats, par interprètes. Il adressait la parole à son ministre qui rapportait à monseigneur de Métellopolis ce que le roi disait, et celui-ci rendait au ministre la réponse des évêques. Tout le discours du roi roula sur l'estime qu'il avait pour le Pape et pour le roi de France, et sur le plaisir que lui causaient les témoignages que ces grands princes lui donnaient de leur amitié, et il finit en disant à monseigneur de Bérythe : C'est vous qui avez commencé cette agréable liaison, c'est aussi à vous à trouver moyen de l'entretenir. Alors, les hautbois, les trompettes et d'autres instruments commencèrent à jouer. Des officiers du roi présentèrent, dans des coupes d'or, l'arec et le bétel aux évêques ; d'autres leur offrirent des confitures dans plusieurs bassins d'or, et, peu de temps après, un autre officier apporta dans une caisse deux habits violets de soie de la Chine pour les prélats, et un habit noir pour monseigneur de Métellopolis, qui n'était pas encore sacré. On tira des rideaux qui cachèrent la personne du roi et le trône. Les mandarins se levèrent, firent beaucoup d'honnêtetés et de grandes félicitations aux évêques, sur l'honneur que le roi leur avait fait et les prélat

s'en retournèrent dans le même équipage qui les avait amenés.

Peu de jours après l'audience publique, le ministre écrivit aux évêques que le roi avait pris la résolution d'envoyer des ambassadeurs en Europe. L'officier qui leur remit cette lettre les avertit, de la part du roi, qu'ils pouvaient venir à *Louvo*, où le roi se rendait pour prendre le divertissement de la chasse des tigres et des éléphants, leur promettant de leur donner une audience particulière, et le gouverneur de la ville eut ordre de leur fournir un ballon pour aller par la rivière à *Louvo*.

Ils s'embarquèrent le 19 de novembre et arrivèrent, le 21, à une maison que le ministre leur avait fait préparer. Le lendemain matin, ils montèrent sur des éléphants que le roi leur envoyait, et allèrent au parc où le roi s'était déjà rendu et voyait dompter un éléphant nouvellement pris. Le roi était aussi monté sur un éléphant noir paré très-magnifiquement. Une foule de seigneurs et de mandarins accompagnaient Sa Majesté. Sa garde suivait en bon ordre, et des écuyers conduisaient plusieurs éléphants et des chevaux de main.

Dès qu'on aperçut les évêques, le ministre vint

au devant d'eux et les présenta au roi. Sa Majesté les reçut très-obligeamment et les fit approcher fort près de sa personne pour leur parler. Ce premier entretien dura environ trois heures, qui fut le temps qu'on employait à dompter cet éléphant furieux. Le roi ne se lassait point de leur faire des questions sur le caractère, le gouvernement, les finances et les armées du roi de France, ainsi que sur les États et l'autorité du Pape. Le 27, le roi envoya aux évêques deux chevreuils et un grand régal de confitures de la Chine, du Japon et de Siam. Le ministre imita aussi la libéralité de son maître par ses présents. Le jour suivant, le roi les fit inviter à un combat d'un tigre contre un éléphant; mais ils firent supplier Sa Majesté de les dispenser d'assister à ce spectacle, où il y a toujours quelque chose de cruel. Le roi reçut leur excuse et les manda pour le lendemain matin, où il leur donna encore une audience publique qui dura environ une heure et demie. La curiosité du roi en fournit presque tout le sujet. Il voulut savoir combien il y avait de rois et de royaumes chrétiens, comment on les nommait, s'il n'y avait nulle différence entre eux par rapport à la religion, et plusieurs autres choses semblables. A la

fin de l'audience, il demanda fort obligeamment aux évêques s'ils voulaient passer quelque temps à *Louvo*. Ils s'en excusèrent, remercièrent Sa Majesté, et le soir ils s'embarquèrent pour retourner à Siam.

A tant de grâces pour les évêques et les chrétiens, le roi voulut en ajouter une nouvelle encore plus signalée. Le jour étant arrivé auquel Sa Majesté se montre chaque année à son peuple dans tout l'éclat, tout l'appareil et toute la magnificence que ses richesses immenses et sa puissance peuvent lui fournir, ce prince, suivi de sa cour, à la vue de toutes les nations qui se trouvaient alors à Siam, et d'un peuple innombrable qui couvrait le rivage de la belle rivière de Mè-Nam, sur laquelle se fait cette auguste cérémonie, ordonna aux rameurs de quitter la route ordinaire et de le conduire vers le camp des Cochinchinois. Dès qu'il fut arrivé vis-à-vis le Séminaire, il s'arrêta pour considérer cet édifice et l'emplacement qu'il avait donné aux vicaires apostoliques. Sa Majesté trouva que ce terrain n'était pas assez grand ; elle y ajouta une partie du camp des Cochinchinois, et ordonna à ceux qui y étaient logés d'aller camper plus loin. Elle déclara de nouveau qu'elle

voulait faire bâtir une magnifique église, proche du séminaire, dans laquelle elle voulait que rien ne fût épargné ni pour la beauté, ni pour la grandeur du dessin, ni pour la solidité et les ornements.

Cependant les ouvriers évangéliques manquaient. Monseigneur de Bérythe, voyant que le séminaire de Paris ne pouvait en fournir un assez grand nombre, avait envoyé M. Bouchard à Manille, solliciter les religieux de Saint-Dominique et de Saint-François de s'unir à la mission. Ce missionnaire fut d'abord pris pour un espion et mis en prison ; mais il fut bientôt relâché. Les dominicains promirent qu'ils enverraient de leurs religieux, et un franciscain, nommé le père Louis de la Mère de Dieu, vint à Siam avec M. Bouchard. Le père Louis, homme plein de zèle et de charité, fut employé pendant plusieurs années à diriger avec succès la seconde classe du séminaire de Siam.

Sur la fin de cette année 1673, M. de Chaudelbois, entièrement guéri de son hydropisie par les eaux minérales de *Rajapour*, arriva aussi à Siam avec un jacobin qui fut employé dans les missions qu'on établit en diverses contrées du royaume.

M. Lanneau, évêque, fut sacré évêque de Mételopolis le 25 mars 1674, et il fut déclaré vicaire

apostolique de Nankin, de tout le royaume et de la ville capitale de Siam. Monseigneur de Métellopolis, se voyant chargé du salut des Siamois, envoya M. Perez à Ténasserim, et il alla lui-même à *Bangkok* pour y établir une résidence. Il obtint du roi un terrain pour y bâtir une église et une maison, et en peu de temps il y érigea une paroisse sous le titre de l'Immaculée-Conception. Comme les habitants n'avaient pas encore été instruits des vérités de la foi, ils commencèrent par murmurer de ce qu'on voulait introduire dans le pays une religion étrangère ; mais le roi de Siam, d'après la requête des vicaires apostoliques, ayant déclaré dans une assemblée publique qu'il permettait à tous ses sujets d'embrasser la religion chrétienne, il se fit un grand changement, et le nombre des catéchumènes augmenta de jour en jour. Monseigneur de Métellopolis confia le soin de cette mission à M. de Chaudebois, qui commençait à parler la langue siamoise, et lui-même alla dans d'autres endroits du royaume prêcher les vérités de la foi, et partout ses efforts furent couronnés du succès.

Les vicaires apostoliques, craignant que la faveur du roi de Siam pour les chrétiens ne se ra-

lentît, si les présents qui lui étaient envoyés par le Pape et par le roi de France, et qui avaient été laissés à *Bantan*, tardaient à arriver, allèrent trouver le ministre et lui représentèrent que, la guerre étant déclarée entre la France et la Hollande, on n'osait les faire venir sur un vaisseau français, de peur qu'il ne fût capturé par les Hollandais. Le ministre, qui savait avec quelle impatience le roi attendait ces présents, fit partir une jonque pour les aller prendre. Le roi de *Bantan* fit porter sur cette jonque tous les présents destinés au roi de Siam ; mais à peine le bâtiment fut-il sorti du port qu'il fut capturé par les Hollandais. Ce fut en vain que l'on fit des réclamations et des menaces, les Hollandais gardèrent leur prise, et ne rendirent qu'un corps saint que monseigneur d'Héliopolis avait apporté de Rome et un miroir.

Monseigneur de Bérythe, étant de retour à Siam d'un voyage qu'il avait fait à la Cochinchine, obtint du roi de Siam une audience dans laquelle il lui demanda un passe-port en bonne forme pour la Cochinchine, et un décret par lequel il permettait à tous ses sujets d'embrasser la religion chrétienne. Le roi lui dit qu'un pareil décret était une affaire très-importante ; il lui promit de le donner par la

suite, et, en attendant, il déclara de nouveau en public qu'il permettait à tous ses sujets de se faire chrétiens. Pour le passe-port, il dit à monseigneur de Bérythe qu'il avait jeté les yeux sur lui pour accompagner les ambassadeurs qu'il voulait envoyer en Europe au Pape et au roi de France. Le prélat répondit qu'il était entièrement à ses ordres; mais que ses ambassadeurs ne pouvaient pas partir dans ce moment à cause de la guerre entre la France et la Hollande; il lui promit d'être de retour dans un an, et sur cette promesse le roi lui fit délivrer un passe-port. Monseigneur de Bérythe revint à Siam sur la fin du mois de mai 1676, amenant avec lui M. Mahot. Le 23 juin de la même année, M. l'abbé Sevin arriva aussi à Siam avec quatre missionnaires, MM. Thomas, Clergues, Lanoir et Geffard.

Pendant le voyage de monseigneur de Bérythe à la Cochinchine, monseigneur de Métellopolis avait fait plusieurs courses apostoliques dans le royaume de Siam, et, ayant trouvé, en divers endroits, le peuple disposé à écouter l'Évangile, il résolut d'établir une résidence à *Phitsilôk*, comme il l'avait promis aux habitants de cette ville la première fois qu'il les visita. Il y envoya M. Lan-

glois, qui avait travaillé quelques années dans le séminaire, et lui donna pour adjoint M. Gaime, nouvellement arrivé de *Bantan*. Il fit un second établissement dans un camp de quatre cents Pégouans, situé à dix lieues au dessous de la ville royale, et en confia le soin à M. Clergues, qui avait appris la langue de cette nation avec une facilité surprenante. M. Langlois, à son arrivée à *Phitsilôk*, y trouva quarante habitants blessés depuis peu dans une querelle avec des Malais, qui sont des mahométans fort répandus dans les Indes. Le missionnaire avait appris, dans l'hôpital de Siam, à panser les plaies ; il avait des onguents apportés de France, avec lesquels il guérit presque tous les blessés. Cette cure, le désintéressement et la charité qu'il fit paraître, lui attirèrent l'estime et l'affection du peuple. Il bâtit en peu de temps une église, un petit hôpital et une maison. Bientôt il eut la consolation de voir dans son église plusieurs néophytes fervents, dans son hôpital plusieurs malades guéris par ses remèdes, et dans sa maison une nombreuse jeunesse qu'il catéchisait. Si l'on avait eu des ouvriers et des fonds suffisants pour les entretenir, on ne se serait pas contenté d'avoir établi cinq résidences dans un si vaste royaume ; mais on

était contraint de proportionner ses entreprises aux moyens qu'on avait en main.

Les lettres de monseigneur de Bérythe et de monseigneur de Métellopolis assurent que l'état spirituel de la mission de Siam, en 1677, était assez heureux; qu'à *Ténassérin*, à *Phitsilôk*, à *Bangkok*, au camp des Pégouans, les conversions se multipliaient; que plus de quarante villages infidèles s'instruisaient des vérités de la foi, et qu'un plus grand nombre demandaient d'en être instruits; mais qu'on manquait de catéchistes, parce qu'on n'avait pas de quoi fournir à leur subsistance. Les fonds qu'on avait en main suffisaient à peine pour les dépenses du séminaire, pour l'entretien des missionnaires et d'un grand nombre d'écoliers qu'on instruisait dans toutes les résidences, pour les rendre capables des ordres sacrés, ou du moins, pour en faire d'habiles catéchistes.

Tandis que les vicaires apostoliques gémissaient sur cette disette d'ouvriers, si préjudiciable à l'œuvre de Dieu, MM. Paumard et Leroux, missionnaires, avec un chirurgien nommé Charbonneau, qui s'était consacré au service de la mission, arrivèrent à Siam. M. Leroux, qui était attaqué du scorbut, mourut le 24 octobre 1677. M. Char-

bonneau fut employé à panser les malades dans un hôpital que le roi de Siam avait fait bâtir, et dont il avait confié le soin aux vicaires apostoliques. Outre les pauvres qui y étaient reçus, chaque jour il en venait deux ou trois cents de la ville et des camps voisins, pour se faire panser. Monseigneur de Métellopolis s'y rendait presque tous les jours, pour aider le chirurgien. Le remède le plus fréquent et le plus efficace dont on se servait, était de l'huile et de l'eau bénite. Les guérisons qui s'opéraient tous les jours paraissaient miraculeuses à ceux qui se trouvaient guéris, et plusieurs embrassaient la foi. Les autres, qui persistaient dans leur idolâtrie, publiaient partout ces prodiges, ce qui faisait un grand honneur à la religion. M. de Chaudebois, qui gouvernait la résidence voisine de *Bangkok*, guérit tant de maladies, qu'on croyait incurables, que le bruit s'en répandit dans tout le royaume, et on amenait chez lui des malades des provinces les plus éloignées. Ce don des guérisons était, en quelque sorte, la récompense de sa vie austère et laborieuse. Peu de missionnaires ont égalé sa pénitence, son zèle et ses travaux.

Le roi de Siam ayant appris que M. Paumard avait apporté aux vicaires apostoliques des lettres

de France, leur envoya un mandarin, pour s'informer si on y avait reçu les dépêches données à M. de Chameçon, en 1673. Les évêques répondirent que ces dépêches n'avaient été remises au roi qu'en 1675, à cause de la mort de M. de Chameçon, à Golconde ; que Sa Majesté avait fait paraître une extrême satisfaction en apprenant la réception magnifique que le roi de Siam avait faite à monseigneur d'Héliopolis, lorsqu'il lui présenta sa lettre et celle du Pape, et qu'elle avait promis que quand les ambassadeurs, qu'on avait dessein de lui envoyer, seraient dans ses États, elle ne manquait pas de leur témoigner, à son tour, son estime et sa reconnaissance.

Ces témoignages si obligeants et cette promesse de Louis XIV firent tant de plaisir au roi de Siam, que si on n'avait connu la profonde politique de ce prince, on se serait persuadé qu'il était déterminé à embrasser la religion chrétienne. Sur la fin de l'année 1677, il défendit à tous ses sujets d'aller aux temples des idoles, et en fit punir quelques-uns qui n'avaient pas obéi à cette défense. Il voulut entretenir en particulier plusieurs fois les évêques sur la religion. Il fit achever un grand corps de logis du séminaire, donna aux évêques une chaire

dorée pour annoncer la parole, déclara de nouveau publiquement qu'il permettait à ses peuples d'embrasser le christianisme, et ordonna à ses ministres de choisir, parmi les mandarins, ceux qu'ils jugeraient les plus propres pour l'ambassade de Rome et de France, qu'il méditait d'envoyer dès que la paix serait publiée en Europe.

En 1679, la mission fit à Siam, par la mort de monseigneur de Bérythe, premier vicaire apostolique, la plus grande perte qu'elle pouvait faire. La nouvelle de sa mort s'étant répandue dans la ville et dans les camps des différentes nations qui l'environnent, le lendemain, tandis qu'on se préparait à faire ses funérailles, on vit arriver au séminaire les prêtres, les religieux, les plus notables du camp des Portugais. Les Français, les Anglais, les Hollandais, les Japonais, les Arméniens, les Maures, les Siamois, y abordèrent en grand nombre. Le roi y envoya de ses principaux mandarins. Les plus considérables même des talapoins vinrent assister à son convoi. Cette pompe funèbre, quelque extraordinaire et magnifique qu'elle fût, honora moins ce pieux prélat que ne l'honoraient les larmes des missionnaires et de tous les séminaristes qui le pleurèrent comme un père, les cris et les

gémissements des pauvres, qui ne cessaient de publier les secours et les aumônes dont il avait soulagé leur misère.

Dès le mois d'octobre 1679, MM. Brugnon et Pascot abordèrent à Merguy, et en moins de deux ans il arriva quatorze missionnaires par différentes voies, savoir : MM. Joseph Beugnon, François Grégoire, Joseph Duchesne, Philibert Leblanc, Bernard Martineau, Ignace Andrieux, Pierre Terin, Jean Genoud, Jérôme-Pierre Grosse, Jean-Baptiste Caponi, Antoine Monestier, Jean-Baptiste Auriers, Pierre Ferreux et Robert Noguète; en sorte qu'on comptait dans le royaume de Siam trente-six ouvriers européens et un grand nombre de prêtres, de clercs et de catéchistes du pays.

La nouvelle de la paix conclue à Nimègue le 10 août 1678, entre la France et les États-Généraux, ayant été portée à Siam, le roi désigna un mandarin du premier ordre et deux du second pour aller, avec une nombreuse suite, en ambassade à Rome et en France. Sa Majesté voulait envoyer des présents en or et en argent; mais on lui fit entendre qu'il était plus convenable d'envoyer des raretés du pays; on mit donc dans le vaisseau

deux jeunes éléphants, deux petits rhinocéros, du musc, du bois de Calambac et beaucoup d'autres choses très-rares et très-estimées. M. Geaime, missionnaire, fut choisi pour accompagner les ambassadeurs et leur servir d'interprète. Ils partirent de Siam la veille de Noël 1680, sur un vaisseau de la Compagnie-Française; mais depuis leur départ on n'a eu aucune nouvelle ni des ambassadeurs ni du vaisseau.

Un dominicain milanais, nommé de Lozeli, arriva à Siam au commencement de 1681. Monseigneur d'Héliopolis y arriva au commencement de juillet 1682 avec une lettre et des présents pour le roi de Siam. Ce prélat, ayant fait savoir à Sa Majesté siamoise qu'il lui apportait une lettre de Louis XIV, ce prince, sachant que ses ambassadeurs ne pouvaient être arrivés en France, agréablement surpris d'être prévenu une seconde fois par un roi si puissant, qui venait de donner la loi à toute l'Europe, ordonna que cette seconde lettre fût reçue avec le même appareil et la même magnificence que l'avait été la première, et ses ordres furent ponctuellement exécutés. M. Constance Falcon, qui était en grande faveur auprès du roi, et qui était déjà parvenu à une des pre-

mières dignités du royaume, donna dans cette rencontre aux vicaires apostoliques des marques très-obligeantes de sa reconnaissance. Il était originaire de l'île de Céphalonie, et devait à monseigneur de Bérythe le poste élevé qu'il occupait. Il engagea donc le roi de Siam à faire bâtir une église pour les chrétiens. Le prince envoya sur-le-champ en demander le plan. Elle fut bâtie de pierres, à trois nefs et assez vaste pour y former un chœur pour les séminaristes et pour contenir un peuple nombreux. Un particulier de Macao aborda à Siam et offrit au roi des présents qui plurent à Sa Majesté. Par reconnaissance, elle l'exempta d'une partie des droits que ses marchandises devaient à la douane. Ce bon accueil l'enhardit à parler contre les missionnaires français, et à demander qu'il lui fût permis de les enlever et de les conduire à Macao ; mais on lui répondit que tout ce qu'il alléguait contre eux n'était que des impositions et des calomnies, et il eut ordre de se retirer.

L'événement le plus considérable qui se passa à Siam et qui donnait les plus belles espérances pour la conversion de ce royaume, fut l'envoi de deux mandarins que le roi fit partir pour la France. Sa Majesté, n'ayant point reçu de nou-

velles des ambassadeurs qu'elle avait fait partir il y avait deux ans, voulait y envoyer une seconde ambassade; mais ses ministres lui représentèrent qu'il suffirait d'envoyer deux mandarins aux ministres de France et de leur donner les mêmes pouvoirs qu'elle avait donnés à ses ambassadeurs. Le roi suivit l'avis de ses ministres; mais il voulut que M. Vachet, à qui il donna la qualité de son premier envoyé, et M. Pascot, missionnaire, fissent le voyage avec les deux mandarins, et qu'ils emmenassent avec eux six jeunes Siamois pour apprendre des métiers en France. Ces mandarins arrivèrent heureusement dans ce royaume, obtinrent audience du roi, furent reçus avec les plus grands honneurs, et M. le chevalier de Chaumont fut nommé ambassadeur à Siam, où il arriva le 22 septembre 1685. Il fit partir alors M. Vachet pour donner avis de son arrivée.

Le roi de Siam reçut cette nouvelle avec une grande joie, donna à M. Vachet une audience de trois heures, lui renouvela les assurances de sa protection et de sa reconnaissance, et ajouta ces paroles dignes d'un roi chrétien : Ne soyez pas orgueilleux, père Vachet, de l'heureux succès de votre voyage, ce n'est pas vous qui avez fait de si

grandes choses en si peu de temps ; c'est le Dieu du ciel et de la terre qui les a fait réussir pour sa gloire, et c'est lui que nous devons en remercier.

Du palais, M. Vachet alla au séminaire, redit à monseigneur de Métellopolis ces dernières paroles du roi qui le remplirent de consolation, et il lui remit une lettre par laquelle M. l'ambassadeur le pria de venir à son bord avec M. l'abbé de Lyonne. Monseigneur de Métellopolis et M. de Lyonne se rendirent au vaisseau le 29 ; après avoir conféré avec M. l'ambassadeur, ils retournèrent à Siam et revinrent, le 8 octobre, avec des mandarins qui complimentèrent M. l'ambassadeur de la part du roi et le prièrent de mettre pied à terre. Depuis ce moment, monseigneur l'évêque fut toujours à côté de M. l'ambassadeur dans toutes les cérémonies. Lors même que le roi lui donna son audience publique, M. l'abbé de Choisy, qui portait la lettre de Louis XIV, était assis à la droite, monseigneur l'évêque et M. de Lyonne à la gauche de son Excellence.

M. l'ambassadeur vit baptiser dans l'église du séminaire, érigée en paroisse, sous l'invocation de Saint-Joseph, deux familles siamoises, composées de douze personnes. Il voulut bien être par-

rain de l'un de ces catéchumènes. M. l'abbé de Choisy et des gentilshommes français présentèrent les autres au baptême. Dans toutes les provinces du royaume, où il y avait des missionnaires, il se faisait des conversions, et on priaît avec ferveur pour obtenir celle du roi qui aurait entraîné la plus grande partie du royaume.

Ce prince, après avoir lu la lettre de Louis XIV, tint des discours qui donnèrent lieu de croire à sa conversion; il chercha à sonder les mandarins et les ministres sur son changement de religion; il lut le saint Évangile que monseigneur de Métello-polis lui avait donné, traduit en langue siamoise; il avait de fréquentes conférences avec ce prélat; il avait fait placer un crucifix dans sa chambre, et M. Constance, qui était chrétien, se servait de toute l'autorité qu'il avait sur l'esprit de Sa Majesté pour l'engager à embrasser la religion chrétienne.

Cependant, soit par attachement pour son sérail, soit par la crainte d'exciter des troubles dans ses États, il répondit qu'il voulait être mieux instruit, que cette affaire demandait du temps, qu'il y réfléchirait, et que dès cet instant M. l'ambassadeur pouvait lui présenter un Mémoire où il ex-

pliquerait les privilèges que le roi de France souhaitait qu'il accordât aux missionnaires apostoliques dans son royaume.

On ne perdit point de temps; M. Constance présenta ce mémoire à Sa Majesté, elle en accorda tous les points. Voici, quelle en était la substance :

1° Que le roi de Siam fasse publier dans tout son royaume la permission qu'il accorde aux missionnaires de prêcher l'Évangile, et à ses sujets d'embrasser le christianisme;

2° Que les missionnaires puissent enseigner leurs élèves dans leurs couvents et leurs autres habitations sans qu'on puisse les inquiéter pour cela;

3° Que tous les Siamois qui se feraient chrétiens soient exempts, les jours de dimanches et de fêtes des services qu'ils doivent à leurs mandarins;

4° Que si quelques chrétiens deviennent, par vieillesse ou par infirmité, incapables de servir, ils en soient exempts en se présentant à un mandarin nommé à cet effet;

5° Que pour éviter toutes les injustices, on nomme un mandarin, juste et qualifié, pour juger gratuitement tous les procès des nouveaux chrétiens.

Le roi ordonna que ce traité, fait avec l'ambassadeur de France, fût publié sans délai dans toutes les villes de son royaume. M. Constance avait été nommé par le roi pour traiter cette affaire avec M. l'ambassadeur, et dans cette circonstance il rendit de grands services à la mission. M. Vachet et M. de Lyonne furent choisis pour accompagner les ambassadeurs en France.

Le roi de Siam voyant les Hollandais maîtres de la presqu'île de Malacca, frontière de ses États, et craignant qu'ils ne fissent une invasion dans son royaume, avait songé à faire alliance avec le roi de France, qui venait de vaincre les Hollandais et de leur donner des lois, persuadé que ces derniers n'oseraient l'attaquer s'il était allié à un monarque si puissant, ou que, s'ils l'attaquaient, les Français lui seraient d'un grand secours pour les repousser.

En 1680, la Compagnie royale envoya un vaisseau à Siam, avec des officiers, pour y établir une factorerie. Le roi favorisa en tout cet établissement, et leur accorda plus de privilèges qu'il n'en avait jamais accordé à aucune nation. Par le retour de ce vaisseau, il fit partir trois ambassadeurs avec des présents et un nombreux équipage, et

leur ordonna d'offrir de sa part au roi de France, la ville de *Singor* avec son territoire. Cette ville est située entre Malacca et Siam. Sa Majesté siamoise comptait que le voisinage des Français tiendrait les Hollandais en respect.

Après plusieurs ambassades envoyées de part et d'autre, les mandarins demandèrent aux ministres du roi de France d'envoyer des troupes à Siam, leur promettant que le roi, leur maître, ne donnerait jamais aucun sujet de mécontentement au roi de France, et qu'il prendrait toutes les mesures nécessaires pour pourvoir à la sûreté de ces troupes. Sur cette assurance, on fit équiper cinq navires pour conduire les ambassadeurs et pour transporter à Siam un régiment composé de douze compagnies, commandées par M. Desfarges, maréchal de camp. On envoya en même temps deux députés, M. de Laloubère, pour les affaires du roi, et M. Cébret, pour celles de la Compagnie, dont il était un des directeurs généraux. M. l'abbé de Lyonne, nommé évêque de Rosalie, et quelques missionnaires, s'embarquèrent avec eux. Cette flotte arriva à Siam au commencement d'octobre 1687. Les ambassadeurs siamois allèrent en diligence informer le roi du succès de leur négociation, de

l'arrivée des troupes françaises et des deux députés du roi de France. Sur cet avis, le roi envoya de ses principaux officiers avec des troupes pour recevoir au bord de l'eau ces deux députés et les conduire à son audience. Les troupes demeurèrent quelques jours dans leurs vaisseaux et ne débarquèrent qu'après que le roi eut accordé, aux instances réitérées des députés, les deux forts de *Bangkok*. Elles y furent reçues par M. Constance, ministre d'État, qui proclama M. Desfarges général des troupes siamoises qui en composèrent la garnison avec les troupes françaises.

Peu de jours après, M. Desfarges, avec ses deux fils, l'un et l'autre capitaines, se rendit à la cour. Le roi, dans son audience, lui donna les marques les plus obligeantes de sa bonté royale, et, voulant montrer avec quelle satisfaction il voyait dans son royaume les troupes qu'il avait demandées à Sa Majesté très-chrétienne, il leur fit envoyer des provisions et des rafraîchissements en abondance, pour les régaler pendant un mois, et leur faire oublier les fatigues d'un si long voyage. Une réception si favorable prouve évidemment que le roi de Siam avait demandé ces troupes, et que c'est une fausseté de dire que M. Constance les

avait fait venir sans ordre de Sa Majesté siamoise. Ces troupes demeurèrent en repos dans *Bangkok*, jusqu'au mois de janvier 1688, qu'on envoya quatre compagnies à *Merguy*, dans le dessein de faire fortifier cette place. Un grand nombre de travailleurs fut en même temps commandé pour avancer les ouvrages avec plus de diligence.

On travailla sans trouble à ces fortifications jusqu'au mois de mai. Tout était tranquille dans le royaume ; mais alors deux mandarins malais ayant commis une faute, en furent très-sévèrement punis. Ce châtement les irrita. Tout le camp de cette nation, qui était fort nombreux, entra dans leur ressentiment, prit les armes et fit craindre une révolution dans l'État. M. Constance assembla en diligence un corps de troupes, se mit à leur tête, attaqua les rebelles, en tua trois ou quatre cents, mit le reste en fuite, et fit raser ou brûler toutes leurs maisons. Cette défaite ne fit qu'augmenter le parti des rebelles, car tous ceux de cette nation qui étaient répandus dans les provinces accoururent au secours de leurs compatriotes. On en vint à un accommodement, et le roi donna amnistie à tous les coupables. Ce premier mouvement fut comme le signal des troubles de l'État. Des bruits

sourds et mensongers se répandirent dans les esprits ; chaque mandarin faisait prendre les armes à ceux qui étaient sous sa dépendance ; on craignait quelque dessein contre le gouvernement ; le roi indisposé ne pouvait s'occuper des affaires. Une flotte de Cambogiens vint insulter les côtes, on la poursuivit et on la força à prendre la fuite.

Pendant ce temps, le roi de Siam tomba grièvement malade, sa maladie augmenta les troubles. Il avait deux frères qui devaient naturellement lui succéder ; mais l'un était infirme, et l'autre manquait de génie. Il avait alors résolu de marier sa fille à un jeune seigneur bien fait et plein d'esprit, qui se nommait *Monphit*, et de leur transmettre la couronne. Mais les mandarins, par jalousie, avaient toujours retardé ce mariage, et M. Constance s'y opposait de tout son pouvoir, et ne laissait pénétrer personne auprès du roi. Les mandarins, irrités de cela, s'assemblèrent secrètement et donnèrent à *Phra-Phet-Raxa*, qui commandait tous les éléphants, le titre de grand mandarin pour gouverner l'État jusqu'au rétablissement du roi qui, ne pouvant s'opposer à ce choix, fut contraint de le confirmer.

Ce premier mandarin résolut alors de reprendre

la couronne qui avait autrefois appartenu à ses ancêtres ; mais il dissimula si bien ses vues ambitieuses qu'il trompa *Monphit*, à qui il fit croire qu'il le mettrait sur le trône, et il trompa M. Constance lui-même. Sous prétexte de ne vouloir rien changer au gouvernement, il laissa tout à la disposition de M. Constance, et par là le rendit odieux aux mandarins et au peuple en rejetant sur lui tout ce qui pouvait déplaire. D'un autre côté, les créatures du grand mandarin murmuraient contre M. Constance, l'accusant de concussion, de trop de sévérité, et d'avoir fait venir des troupes étrangères pour l'aider à monter sur le trône.

Les amis de M. Constance l'avertirent du péril où il se trouvait ; mais ébloui par l'autorité qu'on lui laissait, il reçut fort mal ces avertissements, et ne voulut rien entendre. Cependant le grand mandarin *Phra-Phet-Raxa* ne se contraignait plus ; voyant que le roi baissait chaque jour, il fit poignarder *Monphit* dans le palais même, et ne permit plus à M. Constance d'approcher de la personne du roi. Le ministre fut alors effrayé, et voulut prendre la fuite ; mais on lui avait fermé toutes les issues. *Phra-Phet-Raxa* lui dit alors d'écrire à M. Desfarges, de la part du roi, de venir avec cent soldats.

M. Desfarges se mit en route ; mais ayant appris en chemin l'état des affaires, et qu'on voulait entourer sa troupe et la détruire, il retourna à *Bangkok*. *Phra-Phet-Raxa* voyant que, malgré les lettres réitérées qu'il fit écrire au général par M. Constance, il ne pouvait pas le faire tomber dans le piège, fit mettre M. Constance en prison, et peu après il le fit tuer dans la forêt de *Louvo*. Ensuite il menaça les vicaires apostoliques de détruire et de brûler leurs églises, de massacrer tous les chrétiens, si M. Desfarges ne venait pas à *Louvo*. M. Desfarges, averti des menaces du grand mandarin, s'y rendit seul et lui parla avec fermeté ; mais *Phra-Phet-Raxa* ne voulut rien entendre. Alors la guerre fut déclarée entre les Français et les Siamois. Cependant les troupes qui étaient à *Merguy* ayant été attaquées par les Siamois, repoussèrent cette attaque, mirent en fuite les *Thai*, prirent un bâtiment anglais et un petit vaisseau siamois qui étaient dans le port, s'embarquèrent, et voyant l'impossibilité d'aller rejoindre leurs compatriotes à *Bangkok*, firent voile pour Pondichéry où ils arrivèrent heureusement. Le grand mandarin, irrité de voir que ces troupes lui avaient échappé, fit prendre monseigneur de Métellopolis, et le fit conduire à

Bangkok afin d'engager M. Desfarges à se rendre à *Louvo* avec ses troupes. Pendant le trajet, on accabla ce saint prélat de toutes sortes d'injures et de mauvais traitements et, lorsqu'il fut arrivé dans le fort vis-à-vis *Bangkok*, on l'exposa à découvert sur le bastion contre lequel le canon des Français faisait le plus de ravages. Les Français, apercevant monseigneur de Métellopolis, tirèrent d'un autre côté, et, au bout de huit à dix jours, les Siamois, effrayés de la valeur des Français, devinrent plus traitables.

La paix fut conclue, à condition que le grand mandarin, devenu roi, fournirait aux Français deux vaisseaux pour les conduire à Pondichery, et que monseigneur de Métellopolis et les missionnaires qui restaient à Siam répondraient sur leur tête du retour des deux vaisseaux et des matelots siamois qu'on donnait aux troupes pour les conduire. Monseigneur de Métellopolis aurait bien voulu refuser ce cautionnement; mais il fut forcé d'y consentir. Cependant madame Constance se sauva à *Bangkok* pour partir avec les Français; le roi la réclama avec ardeur, menaçant de rompre le traité si elle ne lui était pas rendue, et les Français, malgré le désir qu'ils avaient de secourir cette

dame, se virent forcés de la remettre entre les mains des mandarins.

Les Français s'embarquèrent, laissant des otages et emmenant avec eux deux mandarins ; mais en route il s'éleva une contestation sur la reddition des otages : M. Desfargesône voulut pas céder, malgré les lettres pressantes de monseigneur de Métellopolis. Alors les Siamois irrités se jetèrent avec impétuosité dans le balon de monseigneur de Métellopolis, se saisirent de sa personne, le chargèrent de tant de coups, qu'il est étonnant que ce prélat, déjà infirme, ne mourut pas entre leurs mains. Ils le traînèrent par la vase de la rivière, le prirent par les mains, par les pieds et par la tête, et le jetèrent demi mort sur des herbes où, pendant deux heures, il demeura exposé aux ardeurs du soleil, aux moustiques, aux insultes des soldats, des matelots, des femmes et des enfants, qui accouraient de toutes parts à ce spectacle. On lui arrachait la barbe, on lui crachait au visage, on vomissait contre lui les imprécations les plus horribles et les invectives les plus atroces. Ceux qui ne pouvait fendre la presse et s'approcher pour le frapper, lui jetaient de la boue. Il souffrit tous ces rudes traitements en présence du barcalon,

qui pouvait les empêcher par un seul mot, et qui ne daigna pas jeter sur cette innocente victime un seul regard de pitié. Loin de lui donner aucun soulagement, on le chargea d'une cangue très-pesante, on lui serra si rudement les bras dans des menottes dont les trous étaient trop étroits, qu'il a avoué dans la suite que cette douleur lui avait paru plus aiguë et plus insupportable que toutes celles qu'il avait endurées pendant deux ans de prison.

En ce triste état, on le mit avec M. Dular, officier français, qui avait été traité avec la même barbarie dans une galère, où on leur fit passer le fleuve, et ils trouvèrent à l'autre bord tous les Français assommés de coups et chargés de cangues et de menottes. Le prélat, en abordant, tomba dans la vase, et il y aurait perdu la vie, si on ne se fût hâté de l'en retirer. Il passa le reste du jour et toute la nuit suivante dans ses habits mouillés et couverts de boue, ce qui le rendit pendant trois mois comme perclus de la moitié du corps.

Le lendemain matin, les Siamois le voyant moribond, lui ôtèrent la cangue, le conduisirent à *Bangkok* et le renfermèrent dans une cabane voisine de la maison d'une femme chrétienne fort âgée, qui avait souvent senti les effets de sa cha-

rité. Par reconnaissance, elle lui donna tous les secours et lui rendit tous les services que sa pauvreté put lui permettre. De là, il fut conduit à la ville royale avec les autres Français ; on le sépara de la troupe et on le mit dans une autre cabane sous la garde des bras-peints, qui sont les principaux soldats du roi. Il n'avait point de cangue, mais il était enchaîné au cou et aux jambes, et, pour lui extorquer de l'argent, ses gardes lui remettaient de temps en temps la cangue, les menottes et les ceps. Les missionnaires, qui étaient au séminaire, furent, par ordre de la cour, appelés à la salle d'audience le 9 novembre. Le président leur reprocha l'ingratitude et la mauvaise foi de M. Desfarges, comme s'ils en eussent été les complices. « Vous êtes ses cautions, ajouta-t-il ; selon les lois du pays, vous méritez la mort. » Et, sans leur permettre de répondre un seul mot, il les arrêta prisonniers de la part du roi, ordonna à ses officiers d'aller faire l'inventaire de tous les effets du séminaire, et désigna MM. Martineau et Chevreuil pour y être présents. Ces officiers exécutèrent leurs ordres avec la dernière rigueur, mirent dans leur procès-verbal jusqu'aux moindres choses. et en constituèrent MM. Martineau et Che-

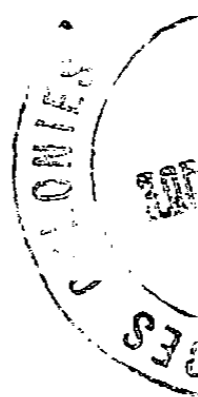
vreuil dépositaires. Le lendemain, ils firent conduire les séminaristes, les écoliers et les domestiques au *Lakhonban*. C'est une prison formée par une enceinte de gros pieux, sans couvert, remplie de boue, d'insectes et de puanteur, où l'on est exposé à toutes les rigueurs des saisons et surtout aux pluies qui inondent chaque année le royaume. Là, ils partagèrent les souffrances des Français qui n'étaient pas partis avec M. Desfarges. On n'eut aucun égard ni à l'âge des écoliers, dont plusieurs étaient encore enfants, ni à la dignité des missionnaires. On leur fit souffrir la faim, la soif, la nudité, les cangues, les ceps, les menottes et des coups de rotin, sans nulle compassion. Il n'y en eut pas un seul qui ne portât des marques sanglantes de la cruauté avec laquelle leurs gardiens les traitaient. Sept laïques y perdirent la vie, et plusieurs missionnaires, comme nous verrons, moururent peu de temps après qu'ils furent délivrés. De neuf jésuites français qui étaient à Siam, le seul père La Breville y était resté. On alla le saisir dans la maison des Pères portugais de sa compagnie, et on le mit en prison avec les missionnaires.

Ce fut alors qu'on vit dans les rues de Siam ce

qu'on n'avait peut-être jamais vu en aucun endroit du monde : des officiers et des gentilshommes français, des ecclésiastiques et des prêtres, presque nus, semblables à des squelettes et à des cadavres, enchaînés avec les plus infâmes scélérats, porter sur leurs épaules des paniers pleins de terre et d'immondices, exposés aux railleries et aux insultes d'un peuple irrité et insolent.

Les Maures, quoique mahométans et ennemis des chrétiens, firent une requête en leur faveur ; mais leur chef, qui était un mandarin de première classe, voyant que cette requête n'avait pas plu à la cour, demanda des prisonniers pour transporter de la terre dans son jardin ; on lui donna deux missionnaires et il les traita très-rudement. Des officiers anglais, passant dans la rue des Maures, virent ces deux missionnaires chargés de paniers ; ils furent touchés de leur état, allèrent trouver le mandarin mahométan, lui protestèrent que, s'il ne faisait cesser ce rude traitement, ils ne feraient aucun quartier aux Maures qu'ils rencontreraient dans leurs courses, et de plus ils firent porter aux missionnaires une somme assez considérable.

Le mahométan, effrayé de ces menaces, fit ôter les chaînes aux deux missionnaires, les exempta



du travail et leur donna du riz et des fruits à manger,

Il y a apparence qu'il dit aux mandarins siamois que les mauvais traitements qu'on faisait aux prêtres français allaient irriter toutes les nations chrétiennes, puisque dès ce temps-là on ne les envoya plus au travail ; mais les écoliers, les séminaristes, les officiers et les soldats y furent toujours assujettis, avec ce seul adoucissement qu'on leur permettait chaque jour de mendier pendant une heure. Quelques personnes, touchées de compassion, leur faisaient des aumônes ; mais les criminels enchaînés avec eux leur en enlevaient la meilleure partie.

Pendant ce temps-là, des officiers nommés par la cour firent transporter dans les magasins du roi tous les effets du séminaire, excepté les livres, quelques ornements d'église et les habits des missionnaires, que le roi leur accorda par grâce. Tout ayant été confisqué et enlevé, on ordonna, le 1^{er} janvier 1689, à MM. Martineau et Chevreuil de se retirer où ils voudraient, et d'emporter les meubles qu'on leur avait laissés. Dans cette triste conjoncture, un chrétien tonquinois, sans craindre ce qui pouvait lui en arriver, leur offrit sa maison. Les jé-

suites qui n'étaient pas Français, et qui n'avaient pas été arrêtés, leur portèrent des vivres. M. Pau-mard, missionnaire français, qui avait guéri le nouveau roi d'une maladie dangereuse, jouissait de sa liberté avec quelques domestiques du séminaire qu'on lui avait laissés ; sa charité lui fit trouver des ressources, et chaque jour il envoyait des provisions aux prisonniers.

On ne se contenta pas de faire souffrir les missionnaires, les séminaristes et les Français, plusieurs chrétiens, de différentes nations, furent mis en prison, exposés à des traitements barbares, et plusieurs même payèrent de leur vie leur fidélité à la religion chrétienne. Un volume entier ne suffirait pas pour faire le détail des maux que souffrirent, dans toutes les provinces, tant de chrétiens français, siamois, portugais, chinois, cafres, malabres, tonquinois et cochinchinois. L'avarice des mandarins leur enleva tous leurs biens, et leur fit souffrir mille tourments pour les contraindre à donner ce qu'ils n'avaient pas. Il y en eut qui se rachetèrent jusqu'à cinq fois, et furent ensuite réduits à l'esclavage.

Parmi tant de confesseurs de Jésus-Christ, une métisse, âgée de dix-huit ans, fit éclater un courage

et une vertu extraordinaires. Elle préféra souffrir les supplices les plus cruels et les plus infâmes, plutôt que d'abjurer la religion chrétienne. Son exemple inspira les mêmes sentiments à ses compagnes, qui persévérèrent dans la foi malgré les promesses et les menaces des mandarins. A force de fermeté d'âme et de résignation, elles parvinrent à obtenir quelque adoucissement à leur cruelle position.

Les séminaristes ne montrèrent pas moins de courage. On voulait les faire travailler à une pagode, mais, malgré les mauvais traitements qu'on leur fit subir, ils refusèrent constamment, et obtinrent d'être employés à d'autres travaux.

Les Portugais se montrèrent insensibles aux persécutions que l'on faisait souffrir aux chrétiens français.

Sur la fin du mois d'août 1689, on apprit que M. Desfarges était arrivé à *Jongsélang* avec cinq navires. Comme on appréhendait qu'il ne vînt en ennemi, on tira monseigneur de Métellopolis de sa petite cabane, et on le mit en prison chargé de chaînes et d'une cangue. Lorsqu'on eut reçu les lettres du général, qui ne demandait que la paix, on fit sortir monseigneur de Métellopolis de sa

prison, on lui ôta tous ses fers, et le lendemain on le conduisit, à travers toute la ville, mal vêtu, sans souliers, sans chapeau, dans une salle publique où l'on a coutume de traiter les affaires. On y avait aussi conduit les officiers français; on leur fit entendre qu'ils étaient redevables au roi de n'avoir pas subi la mort, puisqu'ils la méritaient, selon les lois du pays, pour avoir faussé la parole donnée à Sa Majesté par le général. On ordonna ensuite à monseigneur de Métellopolis d'écrire à M. Desfarges comme il le jugerait à propos.

L'évêque écrivit sur-le-champ. Dans sa lettre, il pria ce général, selon le style de Siam, d'avoir égard à l'amitié royale, à la religion, au traité d'accommodement qu'il avait signé, et enfin à lui-même et à ses missionnaires, qui étaient ses cautions, et à tant de Français qui étaient détenus dans les prisons de Siam. Il finissait sa lettre par ces paroles : « Nous périrons tous misérablement si vous n'accommodez les affaires, et vous seul serez la cause de notre perte. Prêtez-vous à tout, et je ne doute pas que le roi de Siam et ses ministres ne fassent ce qui convient pour entretenir l'amitié royale. »

Le mandarin, et ensuite le roi, furent fort satis-

faits de cette lettre, qui fut traduite en Siamois. On permit d'abord à monseigneur de Métellopolis, aux missionnaires et à tous les chrétiens, d'écrire et de faire le détail des maux qu'ils souffraient. Ensuite, on changea d'avis; les mandarins firent eux-mêmes une réponse, à laquelle ils obligèrent monseigneur de Métellopolis de mettre son cachet, sans lui permettre de la lire; et ils attendirent en repos de nouvelles réponses.

Sur ces entrefaites, le père Louis, de la Mère de Dieu, religieux franciscain, mourut des incommodités qu'on lui avait fait souffrir.

Cependant M. Desfarges, voyant qu'on ne faisait aucun accommodement pour la paix, fit voile pour le Bengale avec trois vaisseaux, et M. de Vertesale partit douze jours après. MM. Ferreux et Pinchero, interprètes, qu'il avait envoyés avec le dernier mandarin qui était ôtage, firent connaître la droiture des intentions avec lesquelles l'escadre française avait abordé à *Jongsélang*.

On espérait que, par suite de ces déclarations et du renvoi des ôtages, les prisonniers seraient mis en liberté; mais le chef de la factorerie hollandaise publia que la guerre était déclarée entre la France et la Hollande, et empêcha leur élargissement. L

seul, monseigneur de Métellopolis eut la permission d'aller demeurer avec M. Paumard, et d'y recevoir des visites, mais avec défense de sortir de sa maison.

Les prisonniers ayant fait présenter un placet dans le mois de février 1690, par lequel ils suppliaient d'adoucir la rigueur avec laquelle on les traitait, obtinrent quelque adoucissement à leur sort; mais, par la jalousie et par les plaintes des Hollandais contre les Français, ils furent bientôt traités avec plus de rigueur qu'auparavant.

Le jour de l'Assomption 1690, tous les missionnaires et les séminaristes furent tirés de la prison et conduits dans une petite île qui en est peu éloignée. Malgré la liberté dont ils jouissaient dans cette île, par suite des souffrances qu'ils avaient éprouvées, ils tombèrent presque tous dans des maladies dangereuses. MM. Gefrard, Monestier, Chevalier et Paumard, missionnaires, et cinq séminaristes, succombèrent en peu de jours. Les autres missionnaires se virent en danger de la vie, et traînèrent longtemps dans un état de langueur dont ils ne croyaient pas pouvoir revenir.

Sur la fin de 1690, le père Tachard, jésuite, débarqua au port de *Merguy* avec deux mandarins

qu'il avait accompagnés en France et à Rome. Il écrivit au barcalon qu'il était porteur d'une lettre du roi de France, et qu'il venait par ordre de Sa Majesté pour terminer toutes les affaires et pour renouveler l'alliance entre les deux couronnes. La cour de Siam, qui redoutait encore plus les Hollandais depuis qu'ils s'étaient emparés du royaume de *Bantan*, et qui ne voulait point, par surcroît, avoir les Français à craindre, parut fort satisfaite de cette lettre et de ce rapport. C'est pourquoi, dans le mois d'avril 1691, on rendit le séminaire à monseigneur de Métellopolis, et on lui permit d'y demeurer avec les missionnaires, les séminaristes et les écoliers. Comme les Siamois n'avaient laissé dans cette maison que les murailles et qu'ils ne rendaient rien, ce prélat fut obligé d'emprunter une somme considérable pour acheter des meubles et des ornements; on recommença le cours des études et des exercices ecclésiastiques.

Par les prières et les sollicitations de monseigneur de Métellopolis, on mit en liberté tous les Français laïques qu'il s'était engagé à loger et à nourrir, et le roi de Siam, touché de sa charité, lui fit présent de cinq cents écus. Ces dispositions favorables, dans le cœur du souverain, firent espé-

rer au charitable prélat qu'il pourrait obtenir la liberté d'un grand nombre de chrétiens siamois qu'on avait faits esclaves. Il la demanda avec instance, quelques-uns furent relâchés, d'autres furent retenus par des maîtres avides.

La guerre étant allumée dans toute l'Europe, on trouvait rarement des voies sûres pour envoyer de l'argent aux Indes. Le séminaire de Siam, toujours fort nombreux, ne pouvait ni fournir la pension annuelle à ceux qui travaillaient dans les royaumes voisins, ni entretenir les séminaristes. Une sécheresse extraordinaire fit extrêmement renchérir les denrées à Siam. Le poisson, qui est la nourriture la plus commune après le riz et les fruits, manqua presque entièrement par un accident qui semblait tenir du prodige. Le 28 février 1693, la rivière étant fort basse et fort claire, l'eau tout à coup en devint si épaisse et si verte qu'elle était propre à teindre en cette couleur. Une espèce de crème encore plus épaisse et plus verte couvrait toute la surface de ce grand fleuve. Une quantité prodigieuse de poissons mourut, et on n'osait manger de ceux qu'on prenait vivants. Ce phénomène dura environ quinze jours, après quoi l'eau devint claire et potable. La sécheresse

devint encore plus grande en 1696 ; mais, sur la fin du mois d'août, la pluie commença à tomber ; l'inondation se répandit dans les campagnes et ramena l'abondance. Vers la fin de l'année, la petite-vérole infecta toutes les provinces et fit mourir une grande multitude de peuple. Pendant cette épidémie, les missionnaires baptisèrent un grand nombre d'enfants moribonds. Monseigneur Louis Lanneau, évêque de Métellopolis, vicaire apostolique de Siam, et administrateur général de toutes les missions de l'Inde, termina sa pénible carrière en l'année 1697.

Après sa mort, M. Braud se trouva chargé de l'administration du séminaire et du collège. Le séminaire était composé de quarante personnes, et on élevait dans le collège vingt-cinq étudiants de diverses nations. Depuis que les cruels traitements soufferts pendant la grande Révolution avaient fait mourir tant de missionnaires, on était dans une si grande disette d'ouvriers, qu'on fut obligé de rappeler ceux qui travaillaient dans les résidences pour leur confier le soin de cette jeunesse indienne.

On ne conserva que la résidence de *Merguy*. Un prêtre milanais, élevé à Siam, qui régissait cette église et celle de *Ténasserim*, eut la consolation,

en 1699, d'y voir arriver monseigneur Kemener, évêque de Sura, avec MM. de la Balüère, Forcet, Postel, Hervé, Bernard, Henry et Okham, ecclésiastique siamois, qui avait fait ses études à Paris.

Monseigneur de Sura n'arriva à Siam que le 20 juillet 1700. Son voyage à travers les fôrets fut si pénible, que M. Forcet mourut après quelques journées de chemin. M. Postel y contracta aussi une maladie dont il mourut peu de jours après son arrivée. M. de la Balüère fut dangereusement malade. Revenu en santé, il travailla avec monseigneur de Sura, dans le séminaire, jusqu'au mois d'avril 1701, qu'ils partirent pour la Chine.

Le 6 septembre 1702, arriva à Siam monseigneur de Cicé, évêque de Sabule, vicaire apostolique de Siam et administrateur général des missions des Indes. Peu de jours après son arrivée, il alla offrir au roi quelques curiosités d'Europe. Quoiqu'elles ne fussent pas d'un grand prix, Sa Majesté les trouva très-belles, assura monseigneur de Cicé de sa protection et de sa bienveillance, témoigna une grande estime pour la nation française et un sincère désir de rétablir l'ancienne union entre la France et Siam.

Le roi mourut dans le mois de février suivant.

Son fils monta sur le trône et ne parut pas moins favorable à monseigneur de Cicé. Il l'obligea d'écrire, de sa part, à M. de Ponchartrain, que tous les ports de son royaume étaient ouverts aux marchands français, qu'il souhaitait que la Compagnie royale y vint rétablir des factoreries et qu'il leur accorderait les mêmes privilèges qu'aux Hollandais.

Monseigneur de Cicé donna à M. Braud le soin de la paroisse de Saint-Joseph, composée de chrétiens siamois, cochinchinois et de quelques familles françaises établies dans le camp du séminaire. Il confia l'éducation des écoliers à M. Jarsier, et lui-même se chargea du séminaire, de la mission et des enfants moribonds. Malgré des fatigues inouïes, il remplit cette mission, au péril de sa santé et de sa vie, avec tant de zèle et de succès, qu'il lui arriva de baptiser jusqu'à cinq mille enfants dans une seule année.

Malgré son zèle pour le séminaire, la pauvreté le contraignit, en 1707, de congédier avec douleur un grand nombre de ses élèves ; mais, en 1710, ayant reçu de Paris des fonds suffisants, il repeupla le séminaire et le collège, et y introduisit la coutume de n'y parler que latin, afin que l'usage faci-

litât aux Indiens cette langue qu'ils ont tant de peine à apprendre par l'étude. On voit par expérience qu'en peu d'années les étudiants la parlent avec beaucoup de facilité, et en expliquent les auteurs.

Quoique monseigneur de Cicé manquât d'ouvriers, il envoya un prêtre siamois à *Chanthabun*, où M. Heurté avait bâti une chapelle et une maison. C'est un lieu important, éloigné de la ville royale de cent vingt lieues. On y comptait déjà un grand nombre de chrétiens.

Le nombre des chrétiens se multiplia aussi considérablement à Siam en 1711. Monseigneur de Sabule fut obligé de rappeler le prêtre qui était à *Merguy*. Peu de temps après son départ, un talapoin siamois, qui prétendait être de l'ancienne famille royale, arriva dans ce port avec des barques et des troupes de Pégouans qu'on nomme *Thavai*, s'empara de la ville et contraignit un petit vaisseau français, que la tempête y avait jeté, à le suivre à *Ténasserim*. Il se servit de son canon pour battre la ville. Le capitaine se plaignit hautement de la violence qu'on exerçait contre lui, et menaça le talapoin rebelle d'une escadre française qui était sur le point d'aborder à *Merguy*. L'escadre arriva

en effet. Le talapoin et ses troupes, en ayant eu avis, laissèrent le petit vaisseau en liberté et prirent la fuite. M. le marquis de La Roques, commandant de cette escadre, écrivit au roi de Siam, et lui offrit de poursuivre les rebelles, ou, s'il y en avait de cantonnés dans le royaume, de mettre ses troupes à terre pour les soumettre. Le roi fut si satisfait de cette lettre, qu'il dit devant toute la cour qu'il n'avait pas de meilleurs amis que les Français. Il envoya à M. de La Roques une robe magnifique et une veste pareille à celle que Sa Majesté portait. Il témoigna aussi être très-content de monseigneur de Sabule qui avait envoyé en diligence un prêtre à *Ténasserim* pour retenir les chrétiens de cette contrée dans la fidélité et dans l'obéissance.

Depuis la grande Révolution, le terrain où était autrefois bâti le collège de *Mahápram* avait été usurpé par un mandarin. Monseigneur d'Auren étant arrivé à Siam, et ayant amené vingt-deux écoliers tonquinois, on racheta ce terrain. On y bâtit un nouveau collège où l'on commença de cultiver ces jeunes plantes que la persécution avait arrachées de la terre natale. On leur joignit quelques Cochinchinois, et c'est de cette troupe d'élèves qu'ont été formés la plupart des prêtres ton-

quinois qui ont rendu de si grands services à la mission.

Monseigneur de Cicé fut bien consolé en apprenant que M. Texier de Keralais avait été nommé évêque de Rosalie et son coadjuteur. Ce nouveau prélat arriva à *Merguy* en 1720 avec M. Aumont, qu'il envoya de là à Siam avec un prêtre siamois nommé Innocent. Lui-même resta à *Merguy*, et s'occupa des soins de cette mission. Ce ne fut qu'au bout de deux ans qu'il céda aux instances de monseigneur de Cicé qui l'appela à Siam pour le sacrer. M. Aumont fut envoyé à *Merguy* en qualité de pro-vicaire, et y exerça ces fonctions pendant près de dix-huit ans.

Les deux prélats gouvernèrent la mission dans une union intime jusqu'au commencement de l'année 1727. Le 1^{er} avril, monseigneur de Cicé mourut des suites d'une fièvre violente accompagnée d'une inflammation de poitrine et d'une dysenterie. La pompe de ses funérailles fut honorée par la foule du peuple, des seigneurs de la cour et même des talapoins.

Un prince de l'ancienne famille royale, qui aimait les Français, emprunta de monseigneur de Rosalie des livres écrits en siamois, touchant la vé-

rité de notre religion, dont il disait qu'il voulait s'instruire. Il en parla et les prêta au grand prince qui les lut avec attention, et en fit demander d'autres à monseigneur l'évêque. On ne pouvait les lui refuser sans l'offenser, on les lui envoya donc. La lecture de ces livres fit naître de grandes disputes. Pendant quelques mois, les mandarins, les princes, le roi même n'avaient point d'autre sujet de conversation. Les talapoins ne pouvant répondre aux objections qu'on leur faisait, étaient souvent couverts de confusion et exposés aux railleries.

Pour se tirer de ce mauvais pas, ils se mirent à déclamer hautement contre la religion chrétienne, qui tournait en ridicule la religion du royaume, qui y exciterait, comme elle avait fait dans le Japon, des dissensions et des guerres intestines, et qui, à la fin, abolirait entièrement le culte de leurs ancêtres. Les déclamations de ces hypocrites inspirèrent tant d'animosité et de haine contre notre sainte religion, que la cour résolut de la détruire entièrement.

En conséquence de cette résolution, monseigneur de Rosalie, M. Lemaire, missionnaire, un diacre et un sous-diacre indiens comparurent de-

vant le conseil souverain. On leur fit subir un interrogatoire fort long, et enfin on leur défendit : 1° d'écrire en langue siamoise ou en bali des livres sur la religion chrétienne ; 2° de la prêcher à des Siamois, à des Pégouans ou à des *Lao* ; 3° de les tromper ou de les engager, par quelque voie que ce soit, à se faire chrétiens ; 4° de condamner la religion du royaume.

Le prélat répondit avec douceur et fermeté en même temps, et refusa de se soumettre aux défenses qu'on lui faisait. Les autres répondirent de la même manière. Le 19 octobre 1730, des mandarins vinrent au séminaire pour enlever tous les livres écrits en siamois et en bali ; mais comme on avait prévu cette visite, on avait caché ou brûlé tous les livres de religion ; ils ne trouvèrent donc que quelques volumes d'histoire profane. On craignait des violences encore plus terribles, lorsqu'un mandarin, nommé *Chung-Kanam*, favori du grand prince, et ami des Français, fit appeler un des prêtres, et lui dit que lorsqu'on voulait renouveler l'amitié avec Sa Majesté, la cérémonie ordinaire était de lui offrir des cierges allumés avec des couronnes de fleurs, et que monseigneur pouvait, par cette marque de respect, rentrer en grâce.

Comme cette cérémonie est purement civile et n'a aucun rapport à la religion, monseigneur de Rosalie prépara ce présent et se rendit, accompagné de sept à huit personnes, à la salle d'audience du barcalon. Celui-ci, le voyant si bien disposé, voulut en profiter pour lui faire signer les défenses qu'on lui avait signifiées quelques jours auparavant. Le prélat dit à voix basse à *Chung-Khanam* qu'il ne les signerait jamais; alors ce mandarin prit et plia le papier, et il n'en fut plus question. Le barcalon reçut avec bonté les cierges et les fleurs offerts à Sa Majesté par monseigneur l'évêque, qui prit congé et retourna au séminaire.

Le barcalon, voulant accuser monseigneur de Rosalie et les missionnaires de révolte, fit graver sur trois grandes pierres les défenses, comprises en quatre articles, qu'il avait signifiées au prélat de la part du roi, et ordonna qu'on allât placer une de ces pierres dans chacune des trois églises que les chrétiens avaient auprès de la ville. Comme il en voulait principalement au séminaire, ses officiers s'y transportèrent aussitôt que les défenses furent gravées et dirent à monseigneur de Rosalie que le roi lui ordonnait de placer une de ces pierres dans son église. Le roi, lui répondit le pré-

lat, est maître dans son royaume, il y peut faire tout ce qu'il plaît à Sa Majesté ; mais mon église étant un lieu saint consacré au Dieu du ciel et de la terre, je ne puis y placer une de ces pierres, ni consentir qu'elle y soit placée par autrui.

Le barcalon fit suspendre cette entreprise pour avoir lieu d'accuser de rébellion monseigneur de Rosalie, et de porter le roi à le faire périr, ou du moins à le chasser. En effet, il fit sur cette affaire des instances si vives que le roi, pour en délibérer, assembla son conseil ; mais, malgré les calomnies et les accusations du barcalon, la décision du conseil fut favorable aux missionnaires, et le roi conclut ainsi : Qu'on laisse l'évêque et ses missionnaires en repos, et qu'on ne me parle plus de cette affaire.

Le 1^{er} octobre 1731, des mandarins vinrent sommer de nouveau monseigneur l'évêque de marquer un lieu dans son église pour placer la pierre où étaient gravées les défenses faites par Sa Majesté. Monseigneur l'évêque réitéra sa première réponse. Après beaucoup d'altercations, d'instances et de menaces, ces mandarins firent élever un piédestal hors de l'église, mais peu éloigné de la principale porte, et ils placèrent cette pierre

comme un trophée de l'idolâtrie. Dieu ne tarda pas de venger la religion. Le roi mourut des suites d'un horrible cancer. Le grand prince et un des fils du roi prirent les armes, et la guerre civile fut déclarée. Bientôt tout le royaume fut rempli de meurtres, de pillage et d'incendies. Les deux prétendants à la couronne étant en présence, la plus grande partie des troupes du fils du roi l'abandonna et se joignit à celles du grand prince qui se trouva ainsi vainqueur sans livrer de combat, car ses ennemis effrayés prirent la fuite. L'armée du prince poursuivit les fuyards, fit prisonniers plusieurs mandarins qui furent ensuite condamnés à perdre leurs biens et la vie. Le barcalon, qui avait suivi le parti du fils du roi, se réfugia dans un monastère de talapoins et en prit l'habit ; mais le nouveau roi le fit arracher de cet asile, et le livra à des soldats mahométans qui le poignardèrent, lui coupèrent la tête et traînèrent son corps jusqu'à la place publique où ils le laissèrent empalé.

Le collège et le séminaire ne souffrirent aucune insulte pendant la guerre. Aussitôt que le nouveau roi eut été couronné, le vicaire apostolique alla offrir son présent à Sa Majesté et au nouveau barcalon. L'accueil honorable qu'on lui fit lui donna

quelque espérance que dans ce changement de règne il pourrait obtenir qu'on ôtât la pierre de scandale dressée devant la porte de son église. Dans cette confiance, il présenta un placet au roi ; mais il demeura sans réponse. Un mois s'étant écoulé, la veuve de M. Constance Falcon vint, de la part de Sa Majesté, demander au prélat pourquoi il ne faisait pas ses processions accoutumées ? Il répondit que les processions n'étaient pas des cérémonies essentielles de la religion chrétienne, qu'il n'avait pas jugé à propos de les faire tandis que cette sainte religion était si ignominieusement traitée et défendue par des monuments publics. Cette réponse déplut au roi ; il protesta d'un ton plein d'indignation qu'il ferait élever encore plus haut la pierre qui portait les défenses faites par son prédécesseur.

Cette menace fut sans effet ; mais il survint deux nouvelles affaires qui ne causèrent pas peu d'embarras et de chagrin à monseigneur de Rosalie. Une barque qui conduisait quatre enfants chinois, envoyés par leurs parents pour étudier dans le collège, ayant abordé à Siam, les matelots dirent aux chefs du camp de cette nation qu'on avait amené ces quatre enfants pour les vendre aux Eu-

ropéens. Ces chefs, irrités par ce faux rapport, portèrent leur plainte au barcalon, qui ordonna que ces enfants seraient mis entre leurs mains, et qu'on ne leur permettrait pas même de parler aux Français. Dès que ces idolâtres les eurent entre les mains, ils n'épargnèrent ni caresses, ni menaces, ni promesses, ni mauvais traitements pour les pervertir; mais leur constance admirable leur fit supporter tous les mauvais traitements qu'on leur fit souffrir pendant un an. Monseigneur de Rosalie engagea enfin le barcalon à examiner cette affaire, et le ministre, après avoir interrogé les chefs et les quatre enfants, persuadé, par les réponses des uns et des autres, de la mauvaise foi des premiers, remit les enfants à monseigneur de Rosalie.

La seconde affaire qui affligea ce prélat se passa à *Ténasserim*. L'ancien barcalon avait ordonné au vice-roi de s'informer exactement du nombre des chrétiens dans cette contrée et d'empêcher à l'avenir qu'aucun n'embrassât leur religion. Le fils du vice-roi, qui était mahométan, pour faire sa cour, persécutait sans cesse et vexait les fidèles. Le jour de la Purification, des enfants païens voulurent voler des cierges dans l'église de M. Au-

mont. Les enfants chrétiens les chassèrent de l'église. Les parents de ces jeunes gens allèrent se plaindre au fils du vice-roi que leurs enfants avaient été battus. Sans examiner si leur plainte était fondée, ce jeune seigneur vint avec des soldats forcer la porte de l'église, saisit deux hommes et dix femmes, les fit battre si cruellement que plusieurs en vomirent du sang, et un d'entre eux en perdit la vie. On les mit ensuite en prison, on les chargea de fers et on les mit à la question pour les obliger à déclarer que M. Aumont les avait baptisés. Il était constant et connu de tout le monde que toutes ces personnes étaient chrétiennes plus de dix ans avant que M. Aumont arrivât dans cette province. Monseigneur de Rosalie ayant exposé ces faits au barcalon, le fils du vice-roi fut mandé, et il aurait subi une peine très-humiliante si le prêtre, rendant le bien pour le mal, n'eût demandé grâce pour lui. Les chrétiens prisonniers furent mis en liberté et ne furent plus exposés à de pareilles vexations.

Monseigneur de Rosalie, quoique accablé d'infirmités, ne cessa pas de s'occuper des soins les plus pénibles de la mission, et termina sa carrière apostolique le 27 novembre 1737.

En 1749, M. Andrieu arriva à la cour de Siam pour se défendre des injustices du vice-roi de *Ténasserim*, et se plaindre au barcalon (ou ministre des affaires étrangères) des mauvais traitements faits aux Français. Les missionnaires obtinrent un ordre pour que ce vice-roi fût châtié et déposé, s'il se trouvait seulement un ou deux points véritables dans leur plainte. On exigea que M. Andrieu retournât à *Merguy*, ce qu'il fit. Il y gagna son procès contre le vice-roi de *Ténasserim*, et obtint, qu'après le châtement, il serait déposé à cause des injustices faites aux Français.

Dans ce temps, la cherté des vivres dans le royaume de Siam était telle, que le char de riz, qui coûtait autrefois huit piastres, se vendit jusqu'à cent piastres. Il en a été de même, proportion gardée, pour les toiles et les autres choses nécessaires à la vie.

On reçut avis, dans le mois de mars 1758, que les Barmas avaient déjà mis en déroute une armée de quinze mille Siamois; on fit rester les chrétiens dans la ville pour la défendre; on la fortifia, et on fit descendre au dessous de la ville toutes les boutiques flottantes qui étaient autour des murs; on fit aussi abattre, pour la sûreté de la ville,

toutes les maisons attenantes aux murailles. On plaça les chrétiens aux bastions pour les défendre et on envoya deux nouvelles armées contre les ennemis.

Les Barmas s'avancèrent, le 8 avril, jusqu'à deux lieues de distance de la ville. On alla les observer. Les jours suivants, ils brûlèrent tous les environs de la capitale, à l'exception du camp des chrétiens.

Le roi, ne se fiant plus à personne, fit arrêter et emprisonner le barcalon et son propre père nourricier. Les chrétiens, voyant la fureur des ennemis, qui mettaient tout à feu et à sang, et qui n'épargnaient pas même les enfants à la mamelle, se crurent perdus sans ressource, et se réfugièrent tous dans l'église pour y mourir entre les bras de leurs pasteurs. Les missionnaires les disposèrent le mieux qu'ils purent à ce grand sacrifice; après quoi, voyant l'ennemi tout proche, ils crurent que deux suffiraient pour garder le troupeau et que les deux autres pouvaient tenter de s'enfuir du côté de la mer avec tout le collège. Ce parti n'était pas moins dangereux que celui de rester au séminaire; les barbares se répandaient de tous côtés, et commençaient à assiéger la ville. Le feu

était déjà dans la plupart des faubourgs ; d'ailleurs, on avait fermé tous les passages et mis des gardes pour ne laisser sortir personne du royaume. Malgré tout cela, MM. Kerhervé et Martin, se confiant à la divine Providence, descendirent avec tous les écoliers dans un grand balon chargé des effets les plus précieux du séminaire et de provisions pour le voyage, même sur mer, s'ils étaient poursuivis par l'ennemi jusqu'à la barre de Siam. Ils ne furent pas plutôt à deux portées de fusil de leur maison, qu'ils virent la flamme s'élever tout proche ; ils crurent que le feu était déjà dans le camp de Saint-Joseph, et que c'en était fait de Monseigneur et des chrétiens. Ils continuèrent leur route à force de rames jusqu'à la douane royale, où ils furent retenus toute la nuit ; mais ils purent heureusement, le matin, continuer leur route, malgré les sentinelles qui s'opposèrent en vain à leur passage, tirant sur eux quelques coups d'arbalète dont personne ne fut blessé. Ils furent mieux traités dans les autres douanes, dont les officiers semblaient plutôt favoriser leur fuite que l'empêcher, jusqu'à ce que, étant arrivés à *Bangkok*, des mandarins les firent eux-mêmes passer sur des chaînes qui traversaient la rivière, et les conduisirent chez le

gouverneur de la ville pour lui donner des nouvelles de la guerre. Le gouverneur, charmé d'entendre MM. Kerhervé et Martin parler siamois, les reçut très-bien et leur fit mille politesses, jusqu'à les faire asseoir sur un tapis au dessus de tous les mandarins et leur offrir le bétel. Après avoir satisfait à toutes ses demandes, les missionnaires prirent congé de lui et se retirèrent chez quelques chrétiens qui demeuraient au dessous de la forteresse ; ils ne restèrent chez eux qu'autant de temps qu'il en fallut pour entendre leur confession. Ils continuèrent ensuite leur route du côté de la mer, où ils arrivèrent heureusement le sixième jour depuis leur départ de la capitale. Neuf à dix jours après leur arrivée dans cet endroit, ils apprirent que les ennemis s'étaient retirés de la ville, sans avoir pu s'en emparer, non plus que du séminaire qu'ils attaquèrent jusqu'à trois fois sans succès ; par une espèce de miracle que le Seigneur avait fait en faveur de cette maison et de ceux qui s'y étaient rassemblés. Ils ne ressentirent pas moins les effets de sa divine protection pendant le voyage, puisque près de trois mille païens, qui s'enfuyaient avec eux et par la même route, furent massacrés par les barbares pour n'avoir pas passé

la douane royale aussi promptement qu'eux.

Huit jours avant le départ de MM. Kerhervé et Martin, monseigneur Brigot avait envoyé à *Bangkok* le père Paul, prêtre chinois, pour y avoir soin des chrétiens de sa nation. Le 12, les ennemis brûlèrent le camp hollandais et s'emparèrent, le 14, des galères du roi ; ils s'en servirent pour aller à la douane royale où ils pillèrent et brûlèrent quantité d'embarcations chinoises et hollandaises, blessèrent à mort le chef de la loge hollandaise, et enlevèrent plusieurs chrétiens de l'un et de l'autre sexe, dont quelques-uns s'échappèrent et revinrent après avoir perdu tous leurs biens. Ceux qui restèrent dans le camp ne perdirent rien, Dieu aidant ; car les chrétiens de Saint-Joseph intimidèrent, par leur courage, les ennemis qui n'osèrent pas y entrer, quoiqu'il n'y eût qu'un petit ruisseau à traverser ; mais ils ne cessèrent de battre la ville à coups de canons depuis le 14 jusqu'au 16 inclusivement. Ils jetèrent même deux bombes qui, étant par bonheur tombées dans un puits, ne causèrent aucun dommage. Ces barbares commencèrent à se retirer le 16. Le 20, les Siamois envoyèrent une petite armée à leur poursuite ; mais cette armée se tint toujours loin des ennemis.

MM. Kerhervé et Martin, ayant appris que les choses s'étaient un peu raccommodées à Siam, prirent le parti d'y retourner. A leur arrivée, la joie fut d'autant plus grande, qu'on les avait crus enveloppés dans le massacre des fugitifs; pour confirmer cette mauvaise nouvelle, quelques Chinois rapportèrent à Monseigneur qu'on les avait reconnus par leurs soutanes et leurs tonsures entre tous les cadavres dont la rivière était couverte. Ils pensaient, de leur côté, que monseigneur de Tabraca et M. Sirou avaient été brûlés ou massacrés dans l'église avec tous les chrétiens, vu que le feu et les ennemis en étaient si proche lorsqu'ils prirent la fuite. La joie fut donc complète de part et d'autre, et pour remercier le Seigneur de cette délivrance miraculeuse, on chanta une messe solennelle avec le *Te Deum*.

L'ancien barcalon, qui avait été emprisonné au mois de mars, fut délivré de prison dès le 29 avril. Le roi lui commanda de se faire talapoin pour expier ses fautes passées; mais il quitta bientôt son habit de talapoin et reprit son premier poste. Les grands s'en réjouirent; néanmoins, ce ne fut pour eux qu'une petite consolation, parce que le nouveau roi reprit de nouveau l'habit de talapoin, le

14 juillet, à cause des différends qu'il avait avec son frère aîné, ce qui consterna tous les grands.

Pendant l'été, le bruit se répandit que les Péngouans avaient attaqué les Barmas dans leur retraite et les avaient défaits en partie ; on disait aussi que, les Barmas s'étant retirés de *Merguy* et de *Ténasserim*, l'armée siamoise de *Ligor* y était entrée. Malgré ces bonnes nouvelles, les vivres furent toujours extrêmement chers dans tout le royaume, en partie à cause de la guerre passée, en partie parce que la mortalité s'était mise sur les bestiaux.

Ce fut le 29 avril que MM. Kerhervé et Martin revinrent à Juthia avec le père Paul et tout le collège. Le surlendemain, monseigneur Kerhervé alla voir les décombres du pauvre collège de *Mahápram*, que les ennemis avaient entièrement réduit en cendres à leur retour, ce qui accabla les chrétiens de douleur, et l'on fut obligé de garder les élèves au séminaire. Dans une visite que les missionnaires firent au barcalon, le 30 mai, il descendit de son trône pour leur dire que, dans la dernière guerre, ils avaient rendu aux Siamois un plus grand service que tous leurs prédécesseurs qui leur avaient apporté des curiosités d'Europe.

Le roi fit donner une petite récompense à ceux des chrétiens qui avaient défendu la ville. Il envoya aussi à monseigneur Brigot une pièce de vieux satin ; mais il fut trompé à l'égard des écoliers ; il leur fit donner de la toile de la côte, ce qu'il n'aurait certainement pas fait s'il eût su qu'ils avaient fui au port. Malgré les services rendus par les chrétiens, et ces témoignages de reconnaissance, le nouveau roi, par complaisance pour les talapoins, défendit d'appeler monseigneur Brigot évêque en termes siamois, et ne permit pas qu'il prît ce titre dans ses écrits.

Les chrétiens célébrèrent, depuis le 19 mars jusqu'au 3 avril, le jubilé qui leur avait été envoyé par le Saint-Père Clément XIII. Les écoliers et un bon nombre de chrétiens en profitèrent, appréhendant les effets de la guerre. Les troubles fournirent l'occasion de baptiser plusieurs enfants païens dont la plupart ne survécurent pas. On baptisa aussi quelques adultes, et la fille d'un Hollandais abjura l'hérésie et reçut les sacrements avant de mourir.

MM. Andrieu et Lefebvre s'étant enfuis de *Merguy*, monseigneur Brigot y envoya M. Martin, qui partit le 12 mai 1761 ; mais il ne put arriver que

.....

jusqu'à Piply, faute de charrette pour le transporter plus loin; il fut donc forcé de revenir à Juthia, où il arriva le 11 juin. Pour comble de malheur, sa santé s'étant dérangée, il fut obligé de renoncer à tout ministère, de sorte qu'il ne resta plus que M. Kerhervé pour seconder monseigneur Brigot, encore la santé de ce zélé missionnaire laissait-elle beaucoup à désirer, car il ne faisait que commencer à se rétablir d'une opilation de poitrine dont il avait failli mourir.

Le 12 février on avait appris à la cour de Siam que des Pégouans, réfugiés dans une province au nord-ouest, où on leur avait permis de rester, s'étaient révoltés après s'être saisi de la personne du gouverneur qui leur avait fait plusieurs injustices, et qu'ils se fortifiaient sur une montagne. On envoya contre eux une armée de Siamois qu'ils mirent en déroute, n'ayant pour toutes armes que des morceaux de bois pointus. Après cette défaite, on ferma les portes de la ville; on ne laissa que les guichets ouverts, on fit placer des canons au pied des murailles, comme si l'on eût eu un nouveau siège à soutenir. Le 14 mars, des Siamois, qui venaient d'une province voisine, prirent quelques-uns de ces Pégouans, qui s'étaient écartés

des autres ; ils les amenèrent au roi. Ce prince fit expédier une seconde armée qui aurait succombé comme la première, si le talapoin, frère du roi, n'eût envoyé dans cette armée plusieurs de ses anciens officiers qui, ayant pris courage, attaquèrent les rebelles jusque dans leurs retranchements, en prirent une cinquantaine et dispersèrent le reste. Ces officiers apportèrent eux-mêmes à la cour, le 28 du même mois, la nouvelle de leur victoire.

Comme les habitants de la campagne étaient venus, pendant cette affaire, se réfugier dans la ville avec leurs familles, cela donna aux missionnaires occasion de renouveler la mission des enfants moribonds dont les parents étaient païens. Plus de trois cents de ces enfants furent baptisés, soit dans la ville, soit dans les environs. Monseigneur Brigot voulut être de la partie ; mais il ne put soutenir l'ardeur du soleil, à jeun, pendant le carême. Après avoir baptisé une soixantaine d'enfants moribonds, son corps devint tout rouge ; mais, malgré sa mauvaise santé, il disait la messe les dimanches, les fêtes et les samedis. Il entendait les confessions et faisait le catéchisme, laissant à M. Kerhervé le soin du dehors. On ne baptisa cette année que six adultes, et la chrétienté dimi-

nuait à vue d'œil, à cause du malheur des temps.

M. Jacques Corre, missionnaire, arriva à Siam le 4 juillet 1762. Voyant la disette d'ouvriers évangéliques dans cette mission, il s'y fixa et s'appliqua à la mission des enfants et à apprendre le portugais et le siamois.

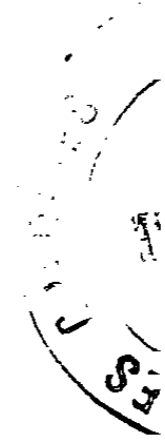
Le 2 janvier 1765, la nouvelle parvint à Merguy que le *Xaja*, ou roi de *Thavai*, tributaire de Siam, s'était embarqué avec sa maison et une grande partie de ses sujets, fuyant devant les Barmas qui venaient assiéger sa ville. Toute la province de *Ténasserim* prit l'alarme, et une grande partie des habitants s'enfuirent. Les cruautés exercées par les Barmas dans la dernière guerre les avaient trop instruits pour qu'ils restassent tranquilles, sachant les ennemis si près.

M. Andrieu, missionnaire, qui devait partir pour Siam, et M. Alary, qui devait se rendre à *Merguy*, où il était nommé pro-vicaire, suspendirent leur voyage et rassurèrent de leur mieux les chrétiens. Plusieurs d'entre eux cependant prirent la fuite, avec l'approbation de ces saints missionnaires qui, dans une circonstance si difficile, voulaient bien sacrifier leur vie, mais craignaient de sacrifier celle de leurs ouailles.

La nuit du 10 au 11 janvier, on entendit tout à coup, vers minuit, un bruit confus d'une multitude qui jetait les hauts cris. On pensa que l'ennemi était déjà dans le port. Les missionnaires s'avancèrent au bout de l'enceinte qui dominait sur la rivière et s'aperçurent que ce tumulte venait des ballons qui étaient arrivés avec le roi de *Thavai*. Ce peuple, qui est toujours sur la rivière pour pouvoir fuir plus promptement, avait eu nouvelle que les ennemis avaient paru à l'embouchure de la rivière; ce bruit s'apaisa bientôt après. A cette première alerte, les chrétiens commencèrent à entrer dans leurs barques. Les autres habitants avaient déjà quitté leurs maisons et s'étaient retirés dans les bois.

Vers les quatre heures du matin on entendit les mêmes clameurs qu'on avait ouïes avant minuit; mais on entendit de plus les coups de canon qui annonçaient la présence de l'ennemi. M. Andrieu, qui avait sa chambre sur le devant, appela M. Alary en lui disant de se lever, que l'ennemi était arrivé. Il prit en même temps son surplis et descendit à l'église, où M. Alary le suivit.

Quelques chrétiens qui étaient restés chez eux vinrent les rejoindre. M. Andrieu...



faire à Dieu le sacrifice de leur vie, les disposa à recevoir l'absolution qu'il leur donna, et se retira avec M. Alary pour se confesser mutuellement, autant que le temps pouvait le leur permettre. Il fallut abréger, car le feu que les ennemis avaient mis aux maisons voisines était déjà près d'eux. M. Alary prit le peu d'argent qu'on lui avait envoyé de Siam pour son viatique, le cacha à côté d'un arbre à l'écart, pour l'y retrouver après l'incendie. Il appela en même temps un domestique et lui dit de le suivre dans les bois et de prendre son fusil pour se défendre contre les tigres.

En même temps qu'il l'appelait du bas de l'escalier, il s'aperçut que les ennemis s'en étaient déjà emparé, et qu'ils s'avançaient vers lui avec des lances et des flambeaux, soit pour mettre le feu à la maison, soit pour y voir à conduire leurs pas, car il n'était pas encore jour. Il renonça pour lors à la fuite, et, voyant qu'il n'y avait plus moyen d'échapper, il s'avança vers le premier qui se présenta, et, ayant avec lui un domestique qui comprenait sa langue, il dit à ce soldat qu'il ne voulait pas se battre. Le soldat n'avança pas sa lance, mais se contenta de lui demander son chapeau qu'il lui donna sur-le-champ. Ceux qui le suivaient ne f

rent pas aussi modérés ; ils montèrent avec précipitation dans le presbytère pour piller ; ils y trouvèrent M. Andrieu qui leur donna les clefs pour ouvrir son bureau et ses coffres. Ils mirent en pièces celui où étaient renfermés le calice et les ornements de la messe, et se saisirent de tout. Comme M. Alary entra dans sa chambre pour leur ouvrir aussi sa malle, un soldat, pensant qu'il entra pour cacher quelque chose, lui présenta sa lance en le menaçant de le tuer. Le missionnaire lui fit signe qu'il voulait le satisfaire ; pour lors, le soldat entra avec lui, et pillà tout ce qu'il trouva. M. Alary prit seulement son Bréviaire, une Bible, le Nouveau-Testament, le livre de l'Imitation de Jésus-Christ, et le concile de Trente, pour empêcher ces livres d'être brûlés. Il s'attendait aussi à sauver au moins les habits qu'il avait sur le corps ; mais dans le moment même il fut dépouillé de la tête aux pieds ; on lui laissa seulement sa chemise et sa calotte. Il eut beau représenter que la pudeur était offensée, qu'il ne pouvait paraître en cet état, toutes ses représentations furent inutiles ; il fut obligé de sortir en chemise, sans caleçon, sans souliers et avec la seule calotte qu'il avait sur la tête, portant entre ses mains les livres dont on a déjà

parlé. On fit marcher en avant les deux missionnaires pour les emmener en captivité, et alors on mit le feu à leur maison.

Chemin faisant, M. Alary rencontra un soldat qui portait sous son bras une vieille soutane de M. Andrieu ; il la lui demanda pour couvrir sa nudité, lui représentant que cet habit ne pouvait lui servir à lui-même pour aucun usage. A force de prières, il l'obtint. Ayant recouvré l'habit le plus nécessaire, il se félicitait aussi d'avoir conservé la Bible ; mais il n'eut pas fait vingt pas, qu'un autre soldat lui arracha ce livre d'entre les mains, et lui fit signe de revenir sur ses pas et de descendre au bord de la mer avec M. Andrieu pour entrer dans une embarcation. Comme la mer s'était alors retirée, il fallut marcher dans la boue jusqu'aux genoux, pour aller joindre le ballon qu'on leur avait marqué. N'étant pas accoutumés à marcher d'une manière si incommode, ils n'auraient pu éviter de tomber dans la vase, sans le secours de deux domestiques du séminaire de Siam qui ne les avaient pas encore abandonnés.

Dans le même moment, on les appela du bord de la rivière, leur ordonnant de retourner sur leurs pas pour parler au général de l'armée. Il

fallut, pour retourner, essayer la même peine qu'ils avaient eue pour arriver au ballon. Revenus sur l'autre bord, on les fit asseoir à terre, par respect pour ce grand de la nation. Comme on ne leur avait pas expliqué la manière dont ils devaient placer leurs jambes, le général lui-même leur donna des coups de canne pour les leur faire abaisser. Il les interrogea au sujet des navires qui étaient mouillés à peu de distance, et qui, n'ayant pas eu le temps de lever l'ancre, avaient coupé leurs câbles pour fuir plus promptement. Après que les missionnaires eurent répondu à toutes les questions qu'on leur fit, on désigna M. Alary pour aller poursuivre ces navires avec les soldats barmas. Il répondit qu'il ne savait pas faire la guerre. Quelqu'un ayant ajouté qu'il était un Pongui, c'est-à-dire un prêtre des chrétiens, on le laissa en repos, et on prit à sa place un des domestiques qui les accompagnaient. Ensuite on leur fit signe de se lever; on les conduisit au travers de l'incendie, qui durait encore, à l'autre extrémité de la rue, toujours au bord de la rivière, pour qu'ils fussent prêts à s'embarquer. Dans ce trajet, M. Alary trouva un vieux caleçon que quelqu'un avait jeté ou laissé tomber, ce qui lui causa une grande joie, car, avec

la vieille soutane qu'il avait obtenue, il pouvait se mettre décemment.

On les laissa au milieu du bazar, les pieds dans la boue, depuis la pointe du jour jusqu'à dix heures, sans chapeau, exposés aux ardeurs du soleil, et attendant le coup de la mort, lorsque enfin on leur fit signe d'entrer dans un ballon couvert qui était tout auprès. Ils profitèrent de cette situation un peu plus tranquille pour s'aider mutuellement, par leurs réflexions, à faire à Dieu le sacrifice de leur vie, et à gémir sur le sort des chrétiens qui, malgré leurs précautions, étaient tombés comme eux entre les mains des ennemis; car, ayant fui trop tard, on les avait poursuivis et arrêtés. Les missionnaires les virent emmener et passer tout auprès d'eux, accablés de tristesse. Tout ce qu'ils pouvaient faire était de leur dire quelques paroles d'encouragement.

Ils eurent aussi la douleur de voir les vases sacrés et les ornements bénits courir la place publique entre les mains des païens, dont un parut habillé avec une chasuble.

Pendant qu'ils étaient ainsi entre la vie et la mort, et qu'ils n'attendaient plus rien du côté des hommes, ils virent entrer dans leur ballon un

jeune homme qui demandait où était le Père. Le prenant pour un chrétien de *Merguy*, ils lui demandèrent où étaient les chrétiens. Il répondit qu'ils étaient d'un autre côté, que pour lui il était venu avec les Barmas tout exprès pour sauver les missionnaires ; qu'étant arrivé des derniers, il les cherchait avec sollicitude, craignant de ne pas les rencontrer. — Venez avec moi, ajouta-t-il, je suis chrétien, je vais vous conduire au général qui vous livrera à moi pour vous emmener.

Les missionnaires suivirent ce jeune homme comme un envoyé de Dieu, bénissant les secrets admirables de la Providence. Il fallut se prosterner de nouveau devant le général ; ils évitaient pourtant de se mettre à genoux comme les autres, mais ils restaient assis à terre. Le général accorda à cet homme la permission de les emmener avec lui et lui dit de chercher aux environs un endroit pour les loger jusqu'au départ. Ils suivirent donc ce jeune homme qui se nommait le pilote Joseph, et le prièrent de passer du côté de leur église brûlée ; ils y ramassèrent quelques livres épars qui avaient échappé à l'incendie. M. Alary y trouva aussi le peu d'argent qu'il avait caché au pied d'un arbre et le remit au pilote qui s'en servit

pour retirer quelques chrétiens d'entre les mains des ennemis.

Ils suivirent donc leur conducteur qui alla les mettre sous la juridiction d'un capitaine qui, du premier abord, les traita avec bonté ; il descendit d'un lieu élevé où il était assis pour se mettre presque de niveau avec eux. Il voulut voir leur Bréviaire, il en admira les caractères si menus ; ensuite il leur proposa d'aller jusqu'aux navires, qui étaient toujours mouillés au même endroit, pour leur porter une lettre de pacification. Les missionnaires s'excusèrent en disant que ces navires les retiendraient peut-être eux-mêmes ; et en effet, ils surent par la suite que cette lettre n'était qu'une feinte pour attirer ces vaisseaux dont on craignait l'artillerie. Aussi ceux qui les montaient ne voulurent pas s'y fier, ils firent toujours résistance, et se sauvèrent enfin à la faveur de la marée et de la nuit.

MM. Andrieu et Alary restèrent jusqu'au soir assis dans la rue. Le pilote Joseph, se souvenant qu'ils étaient à jeun, alla chercher quelque part un peu de riz qu'il leur présenta dans une assiette, les invitant à prendre un peu de nourriture. Ils acceptèrent son offre avec reconnaissance ; mais

ensuite se souvenant qu'il y avait tout auprès d'eux plusieurs chrétiens dans un besoin aussi pressant que le leur, ils finirent leur repas pour leur envoyer ce qui leur restait. Plusieurs de ces chrétiens vinrent se jeter à leurs pieds en les priant d'avoir pitié de leur misère. Les missionnaires leur répondirent qu'ils étaient captifs comme eux, mais qu'ils feraient tous leurs efforts pour les soulager. Ils prirent de là occasion d'en parler au pilote Joseph qui leur promit de travailler à les rassembler tous. Il chercha pour cela une des maisons que le feu avait épargnées, et en quelques jours il réussit à en rassembler un bon nombre ; mais il ne put parvenir à se faire rendre les jeunes filles dont ces barbares s'étaient saisis, ce qui plongea dans la douleur ces saints missionnaires qui se voyaient dans l'impuissance de leur donner aucun secours pour les tirer du danger où elles étaient de perdre leur âme, et peut-être dans la suite leur foi.

Les autres chrétiens étant rassemblés près des missionnaires, ils restèrent quinze jours à *Merguy*, attendant le retour de l'armée qui avait été piller *Ténasserim* et qui devait les emmener avec elle en retournant à *Thavai*. Pendant ce temps-là on

mit deux fois en délibération si on les tuerait ou si on les emmènerait. On se décida à les emmener parce qu'il y avait un navire du roi qui n'était pas chargé et qu'il était bon de faire des esclaves pour Sa Majesté. Enfin l'armée arriva ; le pilote, craignant pour la vie des chrétiens, les fit embarquer avec une précipitation extraordinaire ; ils restèrent deux jours dans le ballon sur la rivière, et, sur le soir du second jour, on donna le signal du départ qui fut précédé de l'embrassement du reste des maisons qu'on avait conservées pour loger les soldats et les captifs jusqu'au jour de leur départ.

MM. Andrieu et Alary furent conduits à *Thavai* et ils eurent la consolation d'avoir dans leur ballon les chrétiens qu'ils avaient pu rassembler. Pendant ce voyage, qui ne dura que six jours, ils furent chaque jour exposés à être massacrés ; car comme leur ballon était chargé des effets pillés pour le roi, on menaçait de tuer tout le monde, s'il arrivait un accident qui causât quelque perte ; et pour augmenter leur crainte, on envoya vingt soldats pour les garder, et on les empêcha de devancer les ballons armés en guerre, qui les environnaient presque toujours, et les accompagnèrent jusqu'au port où ils arrivèrent sans accident.

Ils étaient à peine mouillés dans la rivière de *Thavai*, qu'il vint à leur bord deux chrétiens de *Digon* leur témoigner la joie qu'ils avaient de les voir en vie, et leur dire qu'ils étaient là en sûreté ; que le nacoda du vaisseau dont ils étaient pilotes eux-mêmes avait appris qu'il y avait deux prêtres et plusieurs chrétiens qu'on emmenait de *Merguy*; qu'il avait demandé au vice-roi de la ville et qu'il en avait obtenu la permission de prendre les uns et les autres sur son vaisseau. Ils ajoutèrent que ce nacoda, quoique Maure ou mahométan, avait beaucoup de crédit auprès du roi d'Ava ou des Barmas, et beaucoup de compassion pour les malheureux ; qu'il avait fait déjà de grands présents pour obtenir leur délivrance et qu'il les verrait arriver avec plaisir. Ils les quittèrent aussitôt pour aller dire à ce Maure qu'ils étaient arrivés, et, vers le soir, cet homme plein d'humanité, nommé Momosadec, les ayant fait appeler, leur témoigna beaucoup de sensibilité sur leur état, leur fit donner des bonnets et des souliers, et leur promit de retirer les jeunes filles d'entre les mains de ceux qui s'en étaient emparés ; en effet, on les amena et on les réunit aux autres chrétiens.

A peine les missionnaires avaient-ils commencé



à prendre un peu de repos qu'on les appela, par ordre du vice-roi qui était sur la place, pour prendre connaissance des effets qui avaient été pillés et en faire rendre compte au nom du roi d'Ava. On les fit avancer et asseoir à terre auprès de ce seigneur ; il tenait entre ses mains une croix de l'église, avait à son côté le calice, et à quelque distance d'autres vases sacrés et quelques ornements. Voyant les missionnaires à ses pieds, il leur présenta la croix en leur demandant s'ils la reconnaissaient, et si elle leur appartenait. Comme ils lui répondirent qu'ils la reconnaissaient et qu'on l'avait prise chez eux, il continua à leur demander si on avait pris autre chose, et, en particulier, combien d'argent on avait trouvé chez eux. M. Andrieu, qui ne voulait point nuire par sa déclaration à ceux qui avaient pillé et caché cet argent, se contenta de répondre qu'il ne savait pas assez la langue des Barmas pour s'expliquer suffisamment, mais que le missionnaire qui était auprès du roi d'Ava pourrait lui donner le détail de tout. Cette réponse ne satisfit pas le vice-roi qui voulait se faire rendre compte à lui-même ; il lui fit une autre question, et lui demanda s'il avait caché de l'argent. M. Andrieu, avant de répondre, mit sa

main dans sa poche pour en tirer un brin de fil d'archal, et lui montrer que c'était tout ce qu'il avait sauvé. Le vice-roi, voyant qu'il fouillait dans ses poches, dit tout haut : — Il a de l'argent, qu'on le présente à la question. Il y avait tout auprès une chaudière avec du calain et du plomb fondu, où l'on faisait mettre la main à ceux dont on voulait tirer quelque aveu. On les conduisit donc auprès de cette chaudière bouillante ; on prit un instrument pour remuer la matière afin de les épouvanter ; ensuite un soldat prit la main de M. Andrieu, et la tenant sur la chaudière, attendait l'ordre du vice-roi. M. Andrieu, se tournant de son côté, protesta de nouveau qu'il n'avait rien caché. — Qu'il dise donc, répliqua le vice-roi, ce qu'on lui a pris. Alors M. Andrieu se détermina à répondre, article par article, sur ce qu'on lui avait volé. On se contenta de sa déposition et on n'alla pas plus loin. M. Alary s'attendait à subir de suite son interrogatoire ; mais il fut différé de quelques jours. Il craignait de compromettre le pilote Joseph qui avait entre les mains l'argent qu'il avait caché à *Merguy* et qu'il avait repris avant son départ, et dont il avait déjà distribué une partie ; il prit donc le pilote Joseph en

particulier pour lui marquer son embarras ; il lui dit qu'il ne voulait point mentir quoi qu'il dût lui en coûter, et que cependant, si on venait à le questionner sur l'argent qui lui manquait, il serait obligé de dire à qui il l'avait remis. Le pilote, sentant lui-même la conséquence, trouva tout l'argent et le remit à M. Alary qui s'engagea à lui rendre ce qu'il avait dépensé. Après avoir seulement présenté les missionnaires à la question, on les fit de nouveau approcher du vice-roi qui pour lors leur fit présenter du thé ; il leur fit montrer plusieurs effets pillés pour savoir si on les avait pris dans leur maison. Ils reconnurent la boîte des saintes huiles, la petite custode pour le Saint-Sacrement, le calice et quelques ornements. —Regardez maintenant, leur dit le vice-roi, tous ces soldats qui sont là à genoux devant vous, et voyez si vous reconnaîtrez celui qui a pris cette petite boîte. Les missionnaires répondirent que les soldats étant venus chez eux pendant la nuit, il leur était impossible d'en reconnaître aucun. On ne les pressa pas davantage. Le vice-roi s'était adouci ; mais ils eurent la douleur de voir profaner la petite custode du Saint-Sacrement, car on enferma une petite idole dans ce vase sacré qui avait si souvent

contenu le corps de Jésus-Christ. Le mal était sans remède, ils se contentèrent de baisser les yeux et de garder le silence. Dans ce même temps on les fit écarter. Le vice-roi leur remit la croix seulement, et quelques heures après on leur permit de se retirer ; ils allèrent rassurer les chrétiens qui étaient en peine, à cause du bruit qui s'était répandu qu'on leur avait tranché la tête.

Six à sept jours se passèrent avant celui du second interrogatoire ; enfin ce jour arriva. Quelques personnes malintentionnées dirent au vice-roi que les Ponguis avaient encore de l'argent ; et, au lieu de lui expliquer qu'on n'avait pas encore interrogé le second Pongui, qui était prêt à remettre le peu d'argent qu'il avait, quoiqu'il fût destiné à secourir les chrétiens, on laissa croire à ce général qu'il avait été trompé. Il se sentit piqué et envoya aux missionnaires l'ordre de lui apporter cet argent. Ce fut alors qu'ils se trouvèrent destitués de tout secours humain. Ils avaient besoin d'un interprète, et la seule personne dont ils pussent se servir était précisément le pilote Joseph qu'ils soupçonnaient de les avoir vendus. Cet homme, qui leur avait rendu tant de services, ne les regardait plus du même œil depuis que Momosadec les

avait retirés de ses mains pour les prendre dans son navire. Ils entrèrent avec ce seul interprète dans la cour où était le vice-roi avec les soldats. Les ayant fait mettre à ses pieds, on lui présenta l'argent, disant que les Ponguis l'avaient apporté. M. Alary s'adressa alors à l'interprète, le priant d'expliquer que c'était lui qui apportait cet argent et qu'on ne lui avait encore rien demandé; qu'il attendait son interrogatoire pour dire la vérité, comme son confrère l'avait dite quelques jours auparavant. Sa prière fut inutile, il ne put jamais obtenir qu'aucune de ses paroles parvint aux oreilles du vice-roi, qu'il voyait en colère, parce qu'il n'était pas instruit. Il ne leur fit aucune question, mais il ordonna la peine sans autre examen. En conséquence, on apporta une corde pour attacher M. Alary le premier; on la lui avait déjà passée au bras gauche, lorsque le vice-roi ordonna aux missionnaires de s'écarter de lui et d'aller se prosterner vis-à-vis de son trône, à une certaine distance. On retira la corde et on partit avec précipitation pour aller chercher quatre ou cinq lances, qu'on plaça devant eux, attendant les ordres du vice-roi. M. Andrieu, voyant ces préparatifs, demanda à son confrère de lui donner l'ab-

solution. Celui-ci le rassura un peu, lui disant qu'il ne lui paraissait pas qu'il y eût un danger assez grand. Ils attendirent un instant pour voir à quoi tout cela allait aboutir. La consolation de penser qu'ils souffraient pour la vérité leur ôtait presque la crainte. Dans le moment, un soldat prit une de ces lances, et l'approchant trois ou quatre fois de la poitrine de M. Alary, avec des yeux pleins de colère, lui dit d'avouer s'il avait de l'argent, ou bien qu'il allait le percer. Celui-ci répondit à chaque fois qu'il n'en avait plus. Ayant fait les mêmes menaces à M. Andrieu, qui répondit de même, le vice-roi prit un autre moyen et ordonna de leur donner le chabouk. Un soldat se détacha à l'heure même pour aller chercher un bâton de sept à huit pieds de long et gros à proportion. Les missionnaires étaient toujours prosternés la face contre terre; ce soldat prit ce bâton avec les deux mains, et leur en donna assez rudement, mais trois coups seulement à chacun. Ils commencèrent alors à craindre que ces menaces ne finissent pas là; car on les laissa à la même place, pendant quelques heures, exposés aux ardeurs du soleil, et on les regardait d'assez mauvais œil. Cependant le vice-roi se déterminant à croire qu'ils avaient tout

déclaré, fit signe à l'interprète, qui les avait si mal servis, de les faire lever et de les emmener. Ils se retirèrent pour aller prendre un peu de nourriture que les chrétiens leur avaient préparée. Ils recommandèrent fortement aux fidèles de ne rien témoigner à l'interprète qui pût lui reprocher son action. Il continua à rester avec les missionnaires comme auparavant, et ceux-ci ne le quittèrent que pour s'embarquer avec Momosadec.

MM. Andrieu et Alary demeurèrent environ quinze jours dans une mauvaise cabane, ouverte de toutes parts, exposés pendant la nuit au serein et à la rosée, sans couverture, n'ayant qu'une mauvaise nourriture; ce qui causa à M. Alary une espèce de rhumatisme, suivi d'un flux de sang. M. Andrieu était malade depuis son départ de *Merguy*. Le nacoda Momosadec, voyant leur misère, prit le parti de les envoyer au vaisseau qui était mouillé à quelques lieues de là. Leur santé s'y rétablit un peu. Il fit embarquer aussi les chrétiens pour les délivrer de toutes les tracasseries qu'ils essayaient à terre; et enfin, après cinq ou six jours, ils firent voile pour *Digon* ou *Rangon*, port de mer du roi d'Ava.

Comme le gouvernement siamois se disposait,

à la fin du mois de janvier 1765, à recevoir les Barmas, M. Kerhervé se rendit au port afin de s'embarquer; mais y ayant trouvé une embarcation cochinchinoise qui amenait à Siam des écoliers de ce pays, il crut cette occasion favorable pour sauver les anciens et les nouveaux écoliers, et, pour faciliter leur fuite, il resta au port à les attendre. Cependant, comme les ennemis n'allèrent pas pour lors au delà de la province de *Ténasserim*, les écoliers restèrent au collège, et M. Kerhervé, ayant perdu l'occasion de s'embarquer, retourna lui-même à Siam sur la fin de février.

Cependant les favoris du roi, sentant l'incapacité des Siamois, firent courir le bruit que l'ennemi s'était retiré à Ava. Les devins endormirent le roi par leurs contes, et lui firent donner un édit par lequel il signifiait à ses sujets qu'ils n'avaient plus rien à craindre des Barmas. On renvoya les milices en dépit du bon sens; on permit aux soldats chrétiens de voyager sur mer, et on entretint le peuple dans des réjouissances superstitieuses. Un mandarin maure persuada à la cour qu'en mettant sur la terrasse de la ville, de distance en distance, trois poutres jointes ensemble pour soutenir, sur des cordes, des canons à une

hauteur triple de celle des murailles, les ennemis n'oseraient approcher. Son conseil fut suivi et l'on se tranquillisa.

Cette fausse paix dura jusqu'au 21 avril, lorsque trois ou quatre personnes, échappées au carnage que les Barmas avaient fait de trois mille Siamois, à quelques journées de la capitale, apportèrent elles-mêmes la triste nouvelle de cette défaite. Alors l'alarme recommença ; le barcalon fit donner la paie aux soldats chrétiens, et le roi ordonna de faire la ronde de tous côtés. Enfin, le 6 mai, l'ennemi s'étant approché à la distance d'une journée de la ville royale, on envoya les soldats aux forteresses, on fit fermer les portes, placer les canons, et les habitants de la campagne vinrent se réfugier dans la ville.

Monseigneur Brigot et M. Corre, missionnaire, profitèrent de cette circonstance pour prêcher la véritable religion aux païens, et surtout pour baptiser les enfants moribonds, qui étaient en grand nombre, parce que la petite-vérole fit de grands ravages cette année à Siam. Ils furent admirablement secondés dans cette sainte mission par leurs domestiques et par tous les chrétiens. Ils baptisèrent, dans la seule année de 1765, plus de douze

cents enfants moribonds. Les Siamois païens, persuadés que la valeur des chrétiens avait seule protégé la ville hors de l'invasion précédente des Barmas, vinrent en foule se mettre sous leur protection. M. Corre en profita pour les instruire et pour leur faire des sermons qu'ils écoutèrent avec avidité et même avec admiration ; mais leur caractère froid et indifférent les empêcha d'embrasser la religion chrétienne, quoiqu'ils reconnussent sa supériorité sur celle qu'ils pratiquaient. Monseigneur Brigot, voyant le danger, envoya les écoliers qu'il avait, au nombre de trente, avec deux prêtres missionnaires français, M. Kerhervé et M. Artaud, à *Chantabun*, province maritime qui avoisine le Camboge, à l'orient de Siam, d'où il leur était facile d'aller plus loin, comme ils firent effectivement, en se retirant quelque temps après au Camboge, auprès d'un autre évêque français, vicaire apostolique dans les royaumes de Cochinchine, du Camboge et de *Ciampa*. Ils partirent de Siam à la fin du mois de juin, et il était temps que les écoliers partissent, car il y eut aussitôt des ordres de la cour de Siam à tous les douaniers, de ne laisser sortir personne ; de sorte que deux bateaux chargés de livres, envoyés aux écoliers par

l'évêque, furent arrêtés à la douane, et renvoyés au séminaire de Siam, et coulèrent bas en arrivant. L'ennemi s'approcha peu à peu, comptant affamer la capitale en détruisant les environs. Les Siamois auraient pu bien plus facilement couper les vivres aux ennemis ; mais ils n'en voulurent rien faire. Dans cet intervalle, un diacre chinois arriva à Siam, sur une somme, avec quatre Chinois et quatre Tonquinois, pour être étudiants au séminaire. L'évêque fut obligé de les garder et de les instruire lui-même faute de maître. Le diacre cependant fut bientôt ordonné prêtre à cause du danger pressant ; mais il ne put sortir de Siam et y acheva ses études. Quelques jours après l'arrivée de ce diacre chinois, un détachement de Barmas vint brûler les jardins de Siam, *Bangkok*, forteresse des Siamois, et généralement tout, depuis le port jusqu'aux faubourgs de la ville royale. Un nouveau collège, que les missionnaires avaient fait de ce côté-là, fut brûlé avec tous les bois qu'on y avait transportés pour en bâtir un plus grand. Les ennemis cependant se retirèrent promptement à la ville de *Mě-Khlong* qu'ils avaient bâtie au confluent des deux rivières, et où ils avaient laissé leur général. Le feu n'était pas encore éteint lors-

qu'un capitaine anglais, nommé M. Pauny, arriva avec deux vaisseaux chargés de marchandises. Comme il avait apporté, en présent pour le roi, un lion et un cheval d'Arabie, avec des marchandises de prix, on l'exempta des droits, mais il ne put vendre ses marchandises qu'à perte. Cependant le roi le faisait prier de rester à Siam, pour défendre la ville qui subsistait encore avec ses faubourgs. L'Anglais, voyant la faiblesse des Siamois, répugnait avec raison, et ce qui le confirma fut le départ précipité des Hollandais. Dès le commencement de l'année, ils travaillaient à faire un brigantin, et l'ayant fini au mois d'octobre, ils s'embarquèrent, la nuit du 1^{er} novembre, avec leurs effets, forcèrent les douanes et sortirent ainsi de Siam. L'Anglais demanda pour lors de demeurer à la loge hollandaise, et sa demande fut octroyée. Mais les dépenses pour la nourriture étaient excessives, à cause de la cherté des vivres pendant le blocus de Siam. Le séminaire était pourvu de provisions pour le collège et les chrétiens; on faisait même beaucoup d'aumônes aux gentils pour avoir leurs enfants malades et les baptiser. On en compte plus de dix mille baptisés à Siam et dans les faubourgs dans l'espace d'une

année. Il ne restait cependant d'autres missionnaires que l'évêque, M. Corre et un prêtre chinois. Le gouvernement siamois envoya contre l'ennemi plusieurs détachements qui ne firent que se présenter et être défaits. Un prince siamois qui, quelque temps auparavant, avait été exilé à Ceylan, et avait été obligé d'en revenir, avait ramassé une armée dans le nord et à l'est de la capitale, et offrait ses services contre les Barmas. La cour de Siam, piquée de sa hardiesse, envoyait aussi contre lui des détachements, qui tantôt battaient ses troupes, d'autres fois étaient battus. On faisait même courir le bruit que l'armée des Barmas n'était composée que de Siamois mécontents.

Le plus gros des vaisseaux du capitaine Pauny était au bas de la rivière de Siam, vis-à-vis *Bangkok*, lorsque tout à coup, le 24 décembre, il fut attaqué par l'ennemi et obligé de se défendre. La résistance fut vigoureuse, mais elle n'aurait pas duré longtemps, parce que l'ennemi, étant retranché dans le fort de *Bangkok*, disposait déjà de gros canons pour le battre en forme. C'est pourquoi les officiers du vaisseau prirent la sage résolution de le remorquer, en remontant la rivière jusqu'à un détroit où les Anglais empêchèrent les Barmas de se

fortifier, en les canonnant des deux côtés du fleuve et faisant quelquefois des descentes sur eux. Le petit vaisseau y était posté dès auparavant ; et le capitaine Pauny, qui jusqu'alors avait fait le difficile, consentit à rester pour défendre Siam, pourvu qu'on lui fournît des canons et de la poudre en abondance, ainsi que des fusils et des balles. Il obtint une partie de ses demandes, à condition cependant qu'il mettrait ses marchandises en dépôt au trésor du roi. Il y laissa donc trente-huit balles de marchandises, mais à contre-cœur, embarqua le reste de ses effets dans des bateaux, et se rendit en personne à son bord, où il se défendit plus d'un mois, au bout duquel il écrivit à la cour de Siam pour obtenir plus de canons, de poudre et de boulets. Les Siamois, sachant que les ennemis s'approchaient de la capitale par un autre côté, et ne se fiant pas entièrement à l'Anglais, lui refusèrent la plupart de ses demandes, ce qui le mit dans une telle colère, qu'il pilla six bâtiments chinois, descendit la rivière et mit à la voile. Après le départ de l'Anglais, les Barmas inondèrent le pays comme un torrent. Ils se tinrent toutefois à une distance respectueuse de la capitale : Ils construisirent trois forts en 1766. Cependant les provisions de la capitale n'étaient point

encore épuisées; les mendiants seuls souffraient de la faim, et quelques-uns en mouraient. Les Bar-mas, pour s'emparer de tout ce qui passait, vinrent enfin, le 14 septembre, se cantonner à une portée de canon de la ville.

La plus grande partie des chrétiens étaient occupés à garder les bastions, ce qui était assez inutile, puisque toute la guerre se faisait en dehors. La cour accorda enfin trente pièces de canon avec une quantité suffisante de poudre et de boulets aux trois églises des chrétiens situées hors des murs de la ville. On en donna aussi à proportion à six mille Chinois, qui demandèrent la loge hollandaise, et une pagode élevée à côté pour s'y cantonner. On donna même aux Chinois vingt mille francs en argent, et cinq mille francs aux chrétiens des trois églises, pour y faire la garde, et s'y défendre contre l'ennemi tout le temps de la guerre. Mais que pouvaient faire quatre-vingts chrétiens dispersés en trois églises éloignées les unes des autres au delà de la portée du canon, sans exercice et sans étude militaire? Quoi qu'il en soit, ils eurent chacun un fusil, outre les canons et les armes blanches. On ne se battait encore qu'en escarmouche, lorsque l'ennemi vint, avec une grande

partie de ses forces, s'emparer, le 13 novembre, de deux grandes pagodes voisines des églises chrétiennes. Ce fut une grande faute politique de la part des Siamois de conserver ces temples autour de la ville, surtout en si grande quantité qu'ils sont à la portée du fusil l'un de l'autre, tous en briques et entourés de bonnes murailles. Il n'en était pas ainsi des églises ni du quartier des chrétiens qu'on eut bien de la peine à entourer de planches et de pieux. Néanmoins, tout ce qu'il y avait de Siamois et de Chinois fut terrassé avant que l'ennemi eût mis le pied dans aucune église chrétienne. Une grande quantité de balles tombaient dans le quartier des chrétiens sans blesser personne, quoiqu'il en fût rempli, les gentils eux-mêmes aimant mieux s'y réfugier que dans la ville ; heureux s'ils eussent voulu se rendre aux instructions des missionnaires ; heureux les chrétiens eux-mêmes, s'ils se fussent tous convertis à la parole de Dieu qu'on ne manquait pas de leur annoncer chaque jour. Mais, hélas ! ceux qui depuis de longues années avaient vécu parmi les païens, n'en devinrent pas meilleurs que lorsqu'ils étaient loin de l'Église, et ils ajoutaient à tous leurs malheurs celui de différer encore leur conversion après la guerre. Il semble ce-

pendant que Dieu ne cessait de les avertir de se hâter de revenir à lui. Le 13 novembre, les Barmas s'emparèrent, malgré les efforts des chrétiens, d'une autre grande pagode située vis-à-vis le séminaire, et tirèrent des boulets sur l'église de Saint-Joseph, qu'ils percèrent de part en part. Les chrétiens percèrent aussi une de leurs pagodes, et leur prirent un éléphant; mais ils se laissèrent surprendre le 7 mars 1767. Comme les gens de la garde dormaient, l'ennemi entra, mit le feu à la palissade et au quartier de l'évêque. Tous les chrétiens, hommes et femmes, se réfugièrent dans l'église de Saint-Joseph et dans l'enceinte du séminaire. Il n'y eut qu'un chrétien qui, retournant imprudemment à sa maison, fut pris et tué impitoyablement. La partie supérieure du camp de l'évêque résista courageusement en faisant feu sur l'ennemi qui se retira, et alla attaquer les Chinois au camp hollandais.

Les chrétiens du camp portugais, s'étant unis aux Chinois pour les défendre, les Barmas trouvèrent d'abord de la résistance à la loge hollandaise; voyant cela, ils attaquèrent la grande pagode où deux mille Chinois étaient renfermés; et, coupant la communication avec la loge, ils les

obligèrent de sortir pour aller chercher des vivres et les taillèrent pour lors en pièces. Ensuite, s'étant emparés de cette pagode, ils passèrent à une autre auprès du camp des Portugais, d'où ils venaient à une portée de fusil de l'église. C'est alors qu'un père jésuite portugais, pressé par la peur et en partie par la faim, vint trouver l'évêque afin de chercher au séminaire quelque remède à ses maux. On lui donna une chambre et la table, comme aux missionnaires, ce qui lui valut mieux que les médecines. Les Barmas vinrent ensuite à bout d'enlever aux Siamois la dernière forteresse qu'ils avaient hors de la ville, et brûlèrent enfin la loge hollandaise après environ huit jours de siège. Ils passèrent de là au quartier portugais où un père dominicain et un père jésuite, qui en étaient les curés, se rendirent avec leurs chrétiens, le 21 mars; leurs églises et leurs effets furent conservés pendant deux jours, afin d'engager l'évêque à se rendre également avec ses chrétiens; et que pouvaient-ils faire sans soldats et sans forteresse contre un corps d'armée de cinq mille hommes qui vint assiéger le séminaire? Cependant, pour ne pas répandre de sang en vain, le général fit écrire à l'évêque, par le père dominicain, que, s'il se ren-

dait, on ne prendrait autre chose que les armes, et qu'on ne toucherait ni à l'église, ni au séminaire, ni aux effets. Un des chrétiens de l'évêque fut envoyé pour parlementer; il fut retenu par le général à sa tente, et il fallut que l'évêque y allât en personne. Après bien des honneurs, le général lui réitéra les mêmes promesses, sans cependant faire aucun écrit, et ajouta à la fin qu'il irait dans la nuit mettre le feu au reste du quartier des chrétiens, qu'ils eussent à se retirer tous dans l'église ou dans l'enceinte du séminaire, et que l'évêque eût à rester dans une pagode qu'il lui assigna. Il fallut se lever et en passer par là. Le 23 mars, le feu fut mis au reste du quartier des chrétiens. L'incendie se communiqua malheureusement à l'église qui fut réduite en cendres avec les ornements, les tableaux et les autres effets. Le général entra ensuite au séminaire, où il commença à piller, malgré ses promesses précédentes; prêtres, étudiants et chrétiens, tous furent menés au camp des ennemis et dépouillés de tout. Un prince de l'ancienne famille des rois d'Ava était capitaine de ce district, et fournissait aux prêtres et aux chrétiens du riz et de la viande de bœuf pour leur nourriture, et les faisait garder par ses gens, afin

que personne ne s'enfuit. Mais, parce que l'évêque ne voulut jamais déclarer ce que les Barmas soupçonnaient avoir été caché dans la terre, il fut exilé de ce quartier et envoyé à une demi-lieue de là à la tour haute, auprès du général, où le père jésuite le suivit. M. Corre, missionnaire français, qui restait sous une tente avec les chrétiens, vint le voir après la prise et l'incendie de la ville royale, arrivée la nuit du 7 au 8 avril. Ce cher confrère comprit alors qu'on l'emmènerait prisonnier au Pégou, et peut-être même toute la chrétienté. Comme tous les chrétiens avaient été faits prisonniers des Barmas, il leur fut permis d'apporter du riz de la ville au quartier des prêtres et des écoliers, et M. Corre eut la bonté de faire préparer à l'évêque des vivres pour un mois. Quelques jours après, l'ordre fut publié dans l'armée de s'en retourner au Pégou, et d'y mener prisonniers le roi de Siam, les princes et le peuple. Le général envoya un ordre pour accorder à l'évêque douze chrétiens en qualité de porteurs. Comme les chrétiens n'étaient guère propres à ce service, on lui donna neuf Chinois et quatre écoliers. Deux domestiques du séminaire, échappés à la fureur des barbares, allèrent le rejoindre, et ils furent tous

consignés entre les mains du pilote Joseph. Celui-ci leur donna, le 24 avril, une galère où il y avait un canon, et il y ajouta un interprète maure qui leur fut utile pour les mettre à l'abri de bien des insultes; car, dans les détroits, il y eut beaucoup de bateaux submergés et d'hommes noyés, par l'effet des chocs des Barmas qui, venant derrière, voulaient à toute force gagner les devants. L'interprète maure, étant au service des Barmas, se fit écouter et empêcha qu'on ne touchât à la galère de l'évêque, quoique ses gens fussent de très-mauvais rameurs. La galère arriva à *Banxang* en même temps que le général, le 2 mai. Il avait fallu se nourrir de poisson salé pendant le voyage. A cet endroit, on leur donna du poisson frais, de la viande de bœuf et des fruits. Malgré ces bons traitements, un écolier chinois, déjà malade auparavant, y expira; on fut obligé de le laisser agonisant sous une tente, avec d'autres malades.

Le pilote Joseph, qui accompagnait l'évêque, fut renvoyé à la ville de Siam pour y prendre des canons qu'on n'avait pu apporter. L'évêque fut obligé d'attendre son retour l'espace de quinze jours. Le détachement des Barmas qui veillait sur l'évêque, et dont le chef, nommé par avance gouver-

neur de *Thavai*, était un homme assez aimable, se trouva presque à la queue des autres barques. Un certain nombre de chrétiens furent envoyés à Ava pour y servir en qualité de soldats du roi ; les autres, sous la conduite de M. Corre, trouvèrent le moyen de s'échapper et se retirèrent au Camboge. Les chrétiens du quartier portugais furent aussi emmenés avec leurs prêtres.

Après le retour du pilote Joseph, il fallut que l'évêque partit de *Banxang* et qu'il abandonnât son écolier agonisant. Les vivres étant épuisés, le pilote qui conduisait l'évêque et les chrétiens leur envoyait du riz, du poisson et quelquefois des fruits ; il eut même la bonté d'acheter un cheval pour le voyage de terre. Les deux prêtres portugais furent obligés de partir avant l'évêque, et d'aller à pied avec la plus grande partie de leurs chrétiens. Ils ne voyagèrent pas trois jours, qu'ils se virent obligés de se retirer dans les bois ; les chrétiens firent main basse sur leurs conducteurs, prirent un éléphant, quelques chevaux et s'en retournèrent. Des Barmas, qui s'échappèrent de leurs mains, allèrent donner cette nouvelle aux bataillons qui étaient devant, et les deux généraux des Barmas permirent de massacrer les autres

chrétiens portugais qu'on rencontrerait. Ils écrivirent cette affaire au gouverneur de *Thavai* qui commença à se méfier des chrétiens. Le pilote Joseph lui fit entendre heureusement raison, lui représentant que les Barmas de l'avant-garde étaient trop violents, principalement à l'égard des femmes ; que, sans leurs mauvaises manières, les chrétiens ne se seraient pas révoltés ; que pour lui, étant si éloigné de ces sortes de violence, il n'avait rien à craindre des chrétiens, principalement de l'évêque qui, au contraire, pourrait le servir en engageant les Français à venir à *Thavai* et même à *Merygu*, s'il jugeait à propos de peupler ce port. Le gouverneur, content de ces raisons, envoya de chez lui un dîner à l'évêque, et lui fit donner dix mesures de riz de plus. Avec ce riz l'évêque nourrit une douzaine de femmes portugaises qui, étant infirmes, n'avaient pu suivre l'armée.

Le 6 de juin fut fixé pour le départ ; chacun s'embarqua dans son bateau. Après dix jours de navigation, on arriva, le 16 juin, à l'endroit où il fallait quitter les bateaux. Comme on attendait des canons qu'on amenait derrière, on fut obligé de bâtir sur une petite montagne des cabanes faites avec les planches des bateaux. L'évêque resta

là jusqu'au 23 du mois, après quoi il se remit en route à cheval, quoique souffrant d'une violente dyssenterie. Ses gens suffisaient à peine pour porter le riz et les hardes, ce qui l'obligea de renvoyer ses livres ; il les remit à un Chinois chrétien dont il n'entendit plus jamais parler. Le chemin de terre fut très-pénible ; car, outre qu'il n'y a pas un seul village, ce ne sont que des montagnes escarpées et boisées, des vallées pleines de boue, avec une rivière à passer et à repasser, soit à gué, soit sur deux bambous quand elle est trop profonde. L'évêque aimait mieux aller à la nage sur son cheval, que de se hasarder sur ces ponts de roseaux fragiles. Les animaux mêmes mouraient de la fatigue de tant de montées et de descentes. Le chemin était, en bien des endroits, bordé des deux côtés de corps morts, et des nuées de mouches fatiguaient les voyageurs lorsqu'ils se reposaient. Le riz commençait à manquer lorsqu'on arriva bien fatigué aux environs de *Thavai*, le 6 de juillet. Le pilote monta à cheval et alla avertir les grands de l'armée. On lui permit de bâtir des maisonnettes hors de la ville, le long de la rivière. Un Arménien, qui était là depuis onze mois avec quelques chrétiens de *Merguy*, pour faire ravitailler un na-

vire que les Barmas avaient pris sur les Anglais, fit donner à l'évêque une maison de bambous pour le loger avec son monde, qui consistait en quatre écoliers et onze chrétiens. Il fallut dîner ce jour-là chez cet Arménien, nommé Babaïan, qui fit bien des offres de services et donna les premiers jours du riz à l'évêque et à ses gens. Le gouverneur arriva trois jours après et donna pour subsistance à chaque homme un boisseau de riz avec la balle. L'Arménien ne continua plus ses charités qu'à l'évêque, qui fut obligé de réduire ses gens à une tasse de riz pilé par jour, parce qu'un boisseau de riz coûtait jusqu'à vingt-cinq et trente piastres. L'évêque employait son loisir à baptiser les enfants malades.

On gardait l'évêque à *Thavai* pour ne pas lui faire courir les risques d'une navigation périlleuse et à contre-temps. Cependant la famine était si grande, que l'évêque fit présent de sa bague pontificale à l'Arménien pour l'engager à secourir les chrétiens dans leur misère. Ce fléau cessa quelque temps après par l'arrivée de trois bâtiments chargés de riz. L'évêque s'embarqua le 31 août, et fut reçu à bord par un Anglais, nommé Rivière, qui lui fit un accueil si gracieux, qu'il aima mieux y

rester que de retourner à terre. Ainsi il y resta avec son monde jusqu'au 26 octobre, qu'on fit voile pour le Pégu. Comme il y eut beaucoup de calme en mer, ils n'arrivèrent à *Rangon* que le 26 novembre. L'évêque voulut descendre de suite à terre, parce qu'il avait besoin d'un médecin, ayant les cuisses, les jambes et les pieds enflés. Il alla à l'église des pères barnabites et y salua don Juan Marie Perloto, missionnaire vénitien, élu évêque de Maxula, vicaire apostolique d'Ava ; il vit aussi le curé, don Melchior Carpani, qui l'assura que ses ulcères n'étaient que des sels âcres du sang jetés sur la peau, et qui le guérit en partie par ses bons soins. Après avoir terminé un différend entre les pères franciscains portugais et les pères barnabites, monseigneur Brigot sacra l'évêque de Maxula le 31 janvier 1768.

Le roi d'Ava avait, dès le mois d'octobre, envoyé ordre au gouverneur de *Thavai* de retourner à Siam avec son peuple armé, pour achever d'y détruire ce qui y restait, et massacrer les Siamois s'il y en avait de révoltés. Ce gouverneur partit effectivement avec son armée, comptant sur les Siamois qu'il avait nommés lui-même chefs de la ville de *Banxang*, qu'il leur avait laissée; mais il

se trouva trompé à son arrivée. Les Siamois, non contents de lui fermer les portes, tirèrent le canon sur son armée. Il fit chercher des vivres dans les environs; l'on ne trouva pas même un arbre ni un fruit; et voyant qu'il ne restait plus de vivres que pour trois jours, il s'en retourna à *Thavai* et envoya la relation de son expédition au roi d'Ava, qui n'attendait que la belle saison et la fin d'une guerre qu'il avait contre la Chine, pour renvoyer une plus grande armée à Siam. L'évêque, accablé d'affliction d'entendre dire qu'on voulait faire un désert de Siam, cherchait à être délivré, et obtint, par l'entremise d'un Malabarre néophyte, qui avait été son disciple, la permission de s'embarquer pour la côte de Coromandel avec trois écoliers et un domestique; ce qu'il fit le 17 mars, et il arriva le 14 avril à Pondichéry. Il apprit avec bien des regrets la mort de MM. Kerhervé et Andrieu, et l'état d'épuisement et de faiblesse de MM. Artaud et Corre; il avait nommé celui-ci son vicaire-général dès le blocus de Siam.

En 1767, un prince fugitif de Siam ayant passé par *Hondât*, petite île du gouvernement de *Cancoa*, où le collège de Siam avait été transféré, et s'étant retiré de là au Camboge qui en est tout

voisin, les missionnaires du collège, MM. Artaud et Pigneaux furent faussement accusés auprès du gouverneur de *Cancao* d'avoir donné l'hospitalité à ce prince et de l'avoir fait passer auprès du roi de Camboge. Le gouverneur irrité envoya aussitôt des soldats, le 8 janvier 1768, à trois heures du matin, pour se saisir des deux missionnaires et les conduire en prison à *Cancao*. Ceux-ci les suivirent d'un air tranquille et content. On arriva bientôt au bord de la mer, où on prit un prêtre chinois, M. Jacques Xang, élève du collège de Siam, et agrégé à la mission. Les soldats avaient ordre de l'amener avec les deux missionnaires français.

Le fils du vice-roi, impatient de savoir la vérité de la bouche des Pères, envoya au devant d'eux une galère sur laquelle on les fit monter. M. Artaud répondit aux interrogations du mandarin envoyé à cet effet, que les deux Pères qui étaient avec lui ne pouvaient pas être impliqués dans cette affaire, parce que l'un (M. Pigneaux) ne connaissait pas le siamois et n'avait jamais été à Siam, et que l'autre (le prêtre chinois) résidait ordinairement à *Cancao*, et qu'il n'était venu au collège que depuis quelques jours seulement.

Que pour lui, lors du passage du prince sia-

mois, il avait non seulement refusé de le recevoir au séminaire, mais qu'il n'avait pas même voulu accepter un entretien avec lui, dans la crainte d'offenser le vice-roi. L'envoyé promit de faire son rapport selon ce qu'il venait d'entendre. Les missionnaires rentrèrent dans le bateau des soldats et arrivèrent, à huit heures du matin; à la ville qu'ils furent obligés de traverser au milieu d'une foule immense accourue pour les voir. On les jeta dans une prison où ils étaient exposés au vent et aux regards de la populace. Après plusieurs interrogatoires et plusieurs jours de prison et de souffrances, que les missionnaires supportèrent avec tant de patience et de sérénité, qu'ils s'attirèrent l'admiration même des païens, on proposa à M. Artaud d'aller au Camboge et de faire son possible pour ramener le prince siamois.

M. Artaud accepta la commission aux conditions suivantes : 1° qu'avant son départ on élargirait les deux autres missionnaires ; 2° que le gouvernement promettrait de ne faire aucun mal au prince siamois ; 3° qu'il s'engageait seulement à rapporter fidèlement la réponse du prince siamois, et qu'il n'aurait dans cette commission aucune qualité d'ambassadeur ou d'envoyé.

Ces conditions furent acceptées; les deux missionnaires furent mis sur-le-champ en liberté et déclarés, par sentence publique, recommandables par leur vertu et leur charité.

M. Artaud n'ayant pu réussir dans sa commission, revint au bout de quelque temps sans ramener le prince siamois. On le mit de nouveau en prison et on lui mit au cou une lourde cangue. M. Pigneaux et M. Jacques Xang subirent le même supplice.

Quoique M. Pigneaux fût consumé par les ardeurs d'une fièvre brûlante, la joie et le contentement de ces trois missionnaires, au milieu de ce supplice, faisaient l'admiration de tous ceux qui les voyaient.

Après trois mois de prison, le gouverneur remit les missionnaires en liberté, publiant leur innocence. A leur retour au collège, ils trouvèrent les écoliers fervents et en bon ordre; pas un seul ne s'était écarté de son devoir.

Pendant l'année 1769, la famine fut plus grande à Siam qu'elle ne l'avait été pendant le blocus des Barmas. Les grands et les petits étaient obligés de mêler avec leur riz une racine insipide nommée *phak-nam*. Un grand nombre de personnes péri-

rent de faim. M. Corre, missionnaire, enterra en moins de quinze jours une famille entière de chrétiens enlevée par la misère. A ce fléau se joignit une maladie qui, dès le commencement, ôtait à la fois l'usage de la parole et celui de la raison. Le malade semblait frappé de stupidité; par moments seulement il sortait de sa léthargie et recouvrait la liberté de son jugement. Tous les matins la rivière était couverte de cadavres.

Dans cette extrémité, les Siamois, et plus encore les Chinois, se mirent à piller les pagodes; ils brisèrent les idoles en briques, firent fondre celles qui étaient de cuivre ou de bronze. On trouva jusqu'à cinq jarres d'or et d'argent dans la pagode de *Vat-padu*. Le grand dôme de *Vat-Phutthai* fournit de l'or pour charger trois ballons. Enfin toutes les pyramides des pagodes furent saccagées et détruites, car c'est principalement dans ces pyramides que les Siamois avaient enfoui des sommes considérables, persuadés qu'elles pourraient leur être utiles dans leur génération future. D'ailleurs le nouveau roi ne faisait aucun cas des talapoins qu'il regardait comme des fainéants; il disait qu'il valait mieux faire l'aumône aux vagabonds qu'aux talapoins, qu'on pourrait tirer quelque service de

premiers, tandis que les autres n'étaient que des bouches inutiles.

Tous les éléments semblaient conjurés contre les Siamois ; la pluie ne tomba pas dans la saison accoutumée ; on fut obligé de semer le riz jusqu'à trois fois ; les rats firent le dégât sous terre et coupèrent la plante par la racine. Les moustiques furent en si grand nombre qu'ils obscurcissaient l'air et étourdissaient les oreilles le jour comme la nuit ; personne ne pouvait y tenir.

Lorsque M. Corre arriva à *Bangkok*, le nouveau roi, *Phaja-Tak*, lui accorda un emplacement sur lequel il bâtit une maisonnette en attendant qu'il pût y faire bâtir une église. Ce *Phaja-Tak* prévalut sur tous les prétendants à la couronne de Siam. Il sut réunir à lui tous ceux qui avaient échappé à la fureur des Barmas, il se fit aimer par ses largesses, éleva ceux qui le favorisaient et punit les rebelles. Il publia des édits très-sévères contre les malfaiteurs qui étaient très-nombreux à cette époque, et s'attira le respect du peuple qui le regarda comme le sauveur et le restaurateur de l'État.

Le 8 septembre 1769, parut à Siam une comète traînant une queue d'environ vingt brasses de

longueur. On la voyait depuis environ deux heures après minuit jusqu'à l'aurore, du côté de l'orient ; sa queue allait de l'est au sud-ouest :

Le 22 mars 1772, monseigneur Lebon, évêque de Métellopolis, coadjuteur apostolique de Siam, arriva à *Bangkok*, accompagné de M. Garnault. Il avait apporté pour le roi un petit présent et une lettre de M. Law, gouverneur de Pondichéry. Ces objets furent d'abord remis au barcalon, et le 25 du mois, monseigneur de Métellopolis et son missionnaire furent appelés à l'audience de Sa Majesté. Les présents étaient dans la salle, au pied du trône ; le roi leur demanda des nouvelles de M. Law ; leur fit offrir du bétel et quelques pièces d'étoffe avec une somme d'argent, selon l'usage, et il donna ordre au ministre d'ajouter un nouveau terrain à celui qu'il avait déjà accordé pour les chrétiens.

Phaja-Tak, quoique tout le monde lui donnât le nom de roi, ne prenait cependant lui-même que le titre modeste de conservateur du royaume. Il ne goûtait pas le système des rois précédents de Siam, de se rendre inaccessibles et presque invisibles à leurs sujets pour en être plus respectés ; il voulait tout voir et tout entendre. C'était un esprit

entreprenant, de prompt exécution, et un brave guerrier. Il fit plusieurs entreprises heureuses contre *Ligor*, *Cancao*, et reprit tous les États qui étaient jadis sous la domination de Siam.

Le temps de prêter le serment solennel étant arrivé, en septembre 1775, trois des principaux chrétiens, mandarins en charge et officiers du roi, au lieu d'aller à la pagode trouver les talapoins pour boire l'eau du serment (cérémonie superstitieuse que les missionnaires avaient défendue à tous les chrétiens), se rendirent le matin à l'église, et là, devant l'autel, à la vue d'un concours nombreux de chrétiens, firent leur serment de fidélité au roi, en langue siamoise, sur les saints Évangiles, entre les mains de l'évêque qui leur en donna une attestation en forme. Cela ayant été su à la cour, le 22 septembre on arrêta les trois mandarins chrétiens et on les mit en prison. L'évêque et ses deux missionnaires, MM. Garnault et Coudé, furent aussi arrêtés le 25 septembre et conduits devant le roi. Les trois prisonniers chrétiens avaient été amenés dans le même lieu. Le roi, étant en colère, leur dit quelques mots avec vivacité, les fit saisir tous les six, chacun par deux bourreaux armés de cordes et de baguettes de ro-

tin ; ceux-ci les dépouillèrent de tous leurs vêtements et les lièrent ainsi nus, par les pieds et par les mains, entre deux colonnes. Les trois mandarins chrétiens furent alors frappés, chacun de cinquante coups de rotin, par les deux bourreaux qu'ils avaient à leurs côtés, et qui frappaient alternativement. Pour l'évêque et les deux prêtres missionnaires, ils en furent quittes ce jour-là pour l'alarme et pour avoir été mis en situation de recevoir les coups. On les avait arrangés tous les six sur une même ligne de front, le dos tourné du côté du roi. Les colonnes auxquelles ils étaient attachés formaient une espèce de cangue dans laquelle ils avaient la tête passée, de manière qu'ils ne pouvaient la tourner ni à droite ni à gauche, et qu'aucun d'eux ne pouvait voir ses compagnons de supplice. Enfin on les reconduisit en prison.

La nuit du 25 au 26, les six prisonniers furent conduits de la prison au tribunal de quelques mandarins, pour traiter de leur affaire, à quoi on employa une partie de la nuit. Ces mandarins les sollicitaient d'entrer en composition pour que l'affaire n'allât pas plus loin. Ils demandaient que les trois mandarins chrétiens consentissent à aller boire l'eau du serment, et que l'évêque et les

prêtres reconnussent qu'ils étaient en faute, et en demandassent pardon au roi. Comme les six prisonniers, de concert, ne voulurent point consentir à un tel arrangement, ces mandarins piqués se retirèrent et firent un rapport qui ne servit qu'à aigrir l'esprit du roi contre les chrétiens. Dès qu'il fit jour, le roi fit amener les prisonniers en sa présence, et leur montrant encore plus de colère que la veille, il fit dépouiller l'évêque et les deux prêtres, et leur fit appliquer à chacun cent coups de rotin. Après cette exécution, qui leur mit le dos tout en sang, ils furent reconduits dans la prison des cinq fers, c'est-à-dire où l'on est retenu par cinq liens qui sont : les fers aux pieds, plus les deux pieds dans un cep de bois, la chaîne au cou, une cangue par dessus autour du cou, et les deux mains passées aussi dans la cangue et dans un autre petit cep de bois. Tout cet équipage n'était guère propre à guérir leurs plaies, aussi furent-elles plus de deux mois à se fermer.

Les cinq ou six premiers jours de leur emprisonnement, on les laissa tous six ensemble dans la même prison ; ce qui était pour eux une grande consolation ; mais au bout de ce temps, on les sépara en deux bandes ; on laissa les trois manda-

rins seuls dans une prison, et l'évêque avec les deux prêtres furent conduits dans une autre. Au bout de deux mois, les trois mandarins furent délivrés de leurs liens, et malheureusement ils passèrent de la prison à la pagode pour y boire la maudite eau du serment.

Le 26 septembre, après la flagellation des missionnaires, plusieurs chrétiens et chrétiennes, tous éplorés, accoururent à la prison où ils furent conduits. On avait la liberté d'entrer; chacun s'efforçait de les soulager, d'essuyer leurs plaies et de leur rendre les services dont ils pouvaient avoir besoin dans l'état où ils se trouvaient. Une pieuse veuve, ayant éteint avec quelques linges le sang qui coulait de leurs plaies, garda ces linges teints de leur sang et les emporta dans sa maison; d'autres chrétiens et chrétiennes, qui n'étaient pas allés à la prison, s'empressèrent d'aller voir ces linges ensanglantés dans la maison de la veuve, et plusieurs, les prenant en main, les baisèrent avec respect et vénération.

Tout cela se passait sans que l'évêque et les missionnaires en eussent aucune connaissance et dans un temps où l'état de leurs plaies, encore toutes saignantes, ne leur permettait guère de penser à

autre chose qu'à leur mal, et cependant peu s'en fallut que les suites n'en fussent terribles près de trois mois après.

Un mauvais chrétien, domestique même dans la maison des missionnaires, avait de la haine dans le cœur contre cette veuve, et n'était pas très-bien disposé à l'égard de ses maîtres. Vers la fin de décembre, il intenta une accusation contre elle et contre eux, disant que l'évêque et les prêtres avaient recommandé à cette femme de garder les linges teints de leur sang et de les laisser sécher sans les laver, pour les envoyer ensuite en Europe et en France, afin d'exciter et de soulever à leur vue les Européens contre le royaume de Siam. Cette accusation fut reçue et examinée; et, comme il y avait même alors quelques embarcations prêtes à partir pour Batavia, on prit la précaution de leur défendre de recevoir aucune lettre ni aucun effet de la part des chrétiens pour ce pays-là. L'évêque et les missionnaires furent cités et interrogés; mais comme ils nièrent absolument le fait, dans lequel il n'y avait de vrai que ce qui vient d'être rapporté, en quoi les missionnaires n'avaient aucune part, et que d'ailleurs on ne put ni trouver ni montrer les linges ensanglantés, qu'on disait

avoir si soigneusement gardés, l'affaire fut rapportée au roi comme une accusation sans fondement, aussi bien que d'autres points sur lesquels le même homme les accusait encore. Il prétendait que les missionnaires avaient dans leur maison de la poudre, des armes et des pierres à fusil, qu'ils faisaient de nouveaux chrétiens malgré les défenses, etc. Comme il ne put rien prouver sinon sur l'article des nouveaux chrétiens dont ils ne se défendaient point, l'accusation tomba d'elle-même et l'affaire n'eut pas de suite. Le juge leur demanda même s'ils voulaient poursuivre à leur tour leur accusateur, et l'entreprendre en justice, pour les avoir accusés à faux. Ils répondirent que ce n'était pas la coutume des chrétiens d'agir ainsi ; que non seulement ils pardonnaient à leur accusateur, mais encore qu'ils lui remettaient sa dette et qu'ils lui permettaient de partir quand il voudrait.

Le 15 janvier 1776, le roi partit en personne pour la guerre contre les Barmas, et laissa l'évêque et les missionnaires en prison dans les fers. Le 25 juillet, d'après les instances des chrétiens et d'un officier anglais, qui était à Siam, on leur ôta la cangue et les ceps des pieds et des mains. Le 14 août, on leur ôta la chaîne et on ne leur laissa

plus que les fers aux pieds. On les conduisit ainsi devant le tribunal du premier mandarin du royaume, qui exigea que les principaux d'entre les chrétiens fissent un écrit par lequel ils s'obligeraient à répondre d'eux, c'est-à-dire à se faire cautions, sur leur propre vie, qu'ils ne fuiraient pas et qu'ils n'entreprendraient rien contre le royaume. Cet écrit fut fait par les chrétiens sans aucune difficulté. Le mandarin avait fait aussi rédiger un autre écrit au nom de l'évêque et des missionnaires ; mais comme il y avait inséré qu'ils promettaient de se corriger, de ne pas retomber dans la même faute, de ne plus détourner les chrétiens de boire l'eau du serment et de ne rien faire contre les coutumes du royaume, lorsqu'on leur communiqua cet écrit, ils déclarèrent qu'ils ne pouvaient souscrire aux clauses qui intéressaient la religion, mais que, ces clauses exceptées, ils promettaient de ne rien faire contre les intérêts du roi ou du royaume. On les renvoya en leur disant qu'on penserait à ce qu'il y aurait à faire là-dessus. Cependant on ne les reconduisit pas en prison, mais on leur fit passer la nuit du 14 au 15 dans un hangar, hors du palais, avec quelques personnes qui les gardaient.

Le 15 au matin, jour de l'Assomption, on leur ôta les fers des pieds, mais on les garda toute la journée et la nuit suivante dans le même hangar, sans leur permettre de retourner à la maison. Le 16, vers dix heures du matin, on vint leur remettre les fers aux pieds; on les conduisit de nouveau dans la prison du palais, on les remit à la chaîne et dans les autres tourments où ils avaient été auparavant.

Enfin, le 2 septembre, on vint les délivrer tout à fait, et les élargir sans autre formalité que l'écrit des principaux d'entre les chrétiens qui se donnèrent pour cautions, sur leur vie, eux, leurs femmes et leurs enfants, qu'ils ne fuiraient point, et ne feraient rien contre le royaume.

Le roi travaillait depuis longtemps à composer un code de superstitions siamoises; l'ayant achevé en 1778, il en voulut faire la dédicace par une procession solennelle sur la rivière. La fête devait durer trois jours. Toutes les nations reçurent ordre de s'y trouver; Siamois, Chinois, Cochinchinois, Lao, Maures, chrétiens, etc. Le roi se rendit à une salle bâtie sur le bord de la rivière pour voir la procession; mais n'y ayant aperçu aucun chrétien, il se fâcha et dit en colère qu'il en savait la cause;

qu'il ferait cesser la cérémonie, qu'il ne lui était plus libre de disposer des chrétiens à sa volonté, que l'évêque et ses missionnaires s'y opposaient toujours, et dans le premier mouvement de sa colère il menaça de les faire mourir. Le premier mandarin de la cour, qui aimait les chrétiens, parla en leur faveur, et parvint à apaiser le roi qui se contenta de dire le lendemain à son audience : Je voudrais conduire le monde dans le bon chemin ; les chrétiens ne veulent pas me suivre, ils se perdront ; c'est leur affaire.

Les malheureux étaient fort nombreux à Siam, parce que le roi faisait transporter dans son royaume tous les habitants des confins, et qu'on ne prenait aucun soin de leur subsistance. L'évêque et les missionnaires firent tous leurs efforts pour soulager leur misère et les instruire. Ils baptisèrent plus de neuf cents enfants, en 1779, dans la seule ville de *Bangkok*, et presque tous ces enfants moururent après avoir reçu la grâce du baptême. Ils convertirent aussi un grand nombre d'adultes ; mais le petit nombre d'ouvriers évangéliques ne permit pas de faire tout le bien qu'on aurait pu si les missionnaires eussent été plus nombreux.

Sur la fin de juillet 1779, le jour où on devait

distribuer la paie annuelle aux officiers et aux soldats chrétiens, ces officiers et ces soldats, suivant l'avis qu'on leur en avait donné, se rendirent au palais pour la recevoir. Le roi, étant informé de leur arrivée, s'écria tout à coup : A quoi bon donner la paie à ces gens-là ? ils ne veulent assister à aucune de mes cérémonies ; ils refusent même de venir jouer de leurs instruments à ma suite, aux jours de fête que nous célébrons. On ne manqua pas de mettre le tout, comme à l'ordinaire, sur le compte de l'évêque et des missionnaires français. Alors le roi manifesta l'intention de les faire sortir du royaume, mais sans permettre qu'on leur fit aucun mal. Dès que cette nouvelle fut connue, tous les fidèles, hommes, femmes et enfants, fondant en larmes, accoururent en foule dans les églises pour prier, gémir et se confesser. Peu de jours après, les Siamois firent une de leurs processions ordinaires sur la rivière. Quelques-uns des chrétiens y assistèrent par crainte du roi. Dès que l'évêque en fut informé, il porta, le dimanche suivant, sentence d'interdit contre les coupables qui avaient refusé de demander pardon à l'Église. De onze chrétiens qui avaient encouru l'interdit, dix revinrent à résipiscence, les uns même avant que

la sentence fût publiée, et les autres le lendemain. Un seul, qui était déjà lié d'une censure pour une autre cause, demeura dans son obstination et son impénitence.

Le barcalon, Malais de nation, et de la secte de Mahomet, s'était montré dans l'affaire du mois de juillet fort opposé aux chrétiens, et avait parlé de manière à irriter le roi contre eux. Le 4 août, ce prince à l'audience lui en fit des reproches publics. Me voyant l'autre jour, lui dit-il, dans un moment de colère contre les chrétiens, vous avez cherché à m'animer davantage; ils sont fermes dans leur religion, au lieu que vous, vous êtes comme un animal à deux faces; vous pouvez être sûr que, si j'en étais venu à quelques excès contre eux, vous l'auriez bien payé, vous en auriez été vous-même la victime. Le monarque ajouta ensuite, en parlant des chrétiens enrôlés à son service: Il faut pourtant bien donner la solde à ces pauvres misérables; car, autrement, comment feront-ils pour vivre? En conséquence, le grand prince, fils du roi, fut chargé de cette commission. Dans cette séance, il ne fut pas dit un mot de l'évêque ni des missionnaires, et on ne parla plus de les renvoyer.

Le calme rendu aux missionnaires de Siam ne

fut pas de longue durée. Vers la fin de la même année 1779, le roi de Siam exécuta les menaces qu'il leur avait faites de les chasser de son royaume. Monseigneur Lebon, évêque de Métellopolis, vicaire apostolique, et MM. Coudé et Garnault, ses missionnaires, furent de nouveau cités devant les tribunaux, interrogés, chargés d'opprobre, accablés de mauvais traitements, emprisonnés et enfin déportés hors du royaume de Siam. Dénués de tout en sortant de *Bangkok*, et obligés d'errer en divers lieux avant de pouvoir parvenir dans quelque une des missions françaises, les trois confesseurs exilés eurent à essayer beaucoup de fatigues et de privations. Monseigneur l'évêque de Métellopolis, déjà courbé sous le poids des années, et épuisé par les travaux de son ministère, par les fatigues de ses fréquents et longs voyages, par les persécutions et les peines de tout genre qu'il avait éprouvées depuis trente-cinq ans, succomba à tant de misères, et mourut à Goa, le 27 octobre 1780. Ses deux compagnons d'exil se retirèrent à Pondichéry, et rentrèrent dans leur mission de Siam en 1782. M. Coudé se retira à *Jongsélang* et laissa M. Garnault à Quédah. Ils y trouvèrent des chrétiens fort peu instruits, car ils n'avaient eu que

des aumôniers de vaisseaux portugais ou quelques franciscains, qui passaient par leur ville, pour leur enseigner les vérités de la religion chrétienne ; mais ils étaient très-bien disposés et remplis de zèle, enchantés de voir des missionnaires faire leur résidence au milieu d'eux, ce qu'ils n'avaient pas encore eu le bonheur d'obtenir jusque-là.

Depuis plusieurs années, le roi de Siam vexait extraordinairement ses sujets et les étrangers qui demeuraient dans son royaume ou allaient y faire le commerce. Dans l'année 1781, presque tous les Chinois qui y trafiquaient, avaient été obligés de cesser leur commerce. En 1782, les vexations de ce prince, plus qu'à demi fou, furent encore plus fréquentes et plus cruelles qu'auparavant ; il faisait emprisonner, mettre aux fers, rouer de coups, suivant son caprice, tantôt sa femme, tantôt son fils, héritier présomptif, tantôt ses premiers officiers. Il voulait obliger les uns à avouer des crimes dont ils étaient innocents, afin de les condamner ensuite à lui payer une amende qui était au dessus de leurs moyens ; il voulait forcer d'autres à accuser injustement tel ou tel, qui étaient riches, afin de pouvoir aussi les condamner à de grosses amendes à son profit. Deux mandarins

chrétiens souffrirent cruellement de la sorte, et l'un deux mourut sous les coups. Tout cela faisait haïr le roi de son peuple et de ses propres officiers. Quelques-uns de ceux-ci, ayant reçu du roi des ordres pour exercer des vexations du genre de celles dont on vient de parler, prirent le parti d'ameuter eux-mêmes le peuple qui y était très-disposé, et qui suivit de suite leur avis. Ils allèrent droit au palais vers minuit, l'assiégèrent et firent tous leurs efforts pour y entrer. Mais trente-six chrétiens, chargés de la défense du palais, firent si bien servir les canons et les autres armes dont ils étaient munis, qu'ils empêchèrent les rebelles d'y entrer jusqu'au jour ; alors, ceux-ci se contentèrent de tenir le palais bloqué. Le lendemain, le roi, prévoyant qu'il ne pourrait plus résister longtemps, demanda à se faire talapoin, ce à quoi consentit volontiers le principal chef des rebelles. Le roi se coupa donc les cheveux, se revêtit des habits de talapoin, et laissa entrer dans son palais ceux qui l'assiégeaient. On donna avis de cet événement aux deux principaux mandarins du royaume, qui étaient alors occupés à faire la guerre contre le Camboge et la Cochinchine. Ceux-ci envoyèrent sur-le-champ des officiers et des soldats

qui, arrivés à Siam, dépouillèrent le roi de ses habits de talapoin et le chargèrent de chaînes. Peu de jours après, ces mandarins, savoir le premier ministre du royaume et le général d'armée, arrivèrent eux-mêmes à *Bangkok*. C'étaient deux frères, dont l'aîné, qui était le premier ministre, fut aussitôt proclamé roi par tout le peuple. Les uns disent que ce fut par l'ordre de ce nouveau roi et de son frère, que *Phaja-Tak* fut mis à mort, aussi bien que son fils, ses frères, leurs enfants et les principaux mandarins. D'autres attribuent ce massacre à la fureur du peuple. Quoi qu'il en soit, *Phaja-Tak* fut tué le 7 avril 1782.

Avant la mort de l'ancien roi et l'arrivée du nouveau, les chefs qui conduisaient le peuple mutiné contre le roi, mécontents de la résistance que les chrétiens avaient faite pour défendre le palais, en firent mettre plusieurs en prison ; mais ils ne tardèrent pas à être relâchés. Cela n'empêcha pas que le camp des chrétiens ne fût pillé par le peuple. L'église fut entièrement dépouillée, on enleva tout ce qu'on y put trouver, vases sacrés, ornements, vin pour la messe, etc. On n'y laissa que quelques images et le bâtiment nu. Ainsi fut récompensée la fidélité des chrétiens envers le roi,

dont ils avaient plus à se plaindre que qui que ce fût.

Monseigneur Coudé, nommé évêque de Rhési et vicaire apostolique de Siam, voulut, en se rendant à *Bangkok*, visiter ses chers chrétiens de *Takua-Thung* et de *Jongsélang*. Il prit pour cela un chemin de traverse qui l'abrégéait de huit à dix jours ; mais c'était un chemin empesté par lequel personne ne peut passer. Il mourut dans ce trajet, le 8 janvier 1785. Ce fut une perte bien grande pour cette mission dans laquelle il avait déjà fait tant de bien comme missionnaire. Après sa mort, M. Garnault fut nommé évêque de Métellopolis et vicaire apostolique de Siam. Les chrétiens essuyèrent alors une persécution d'autant plus douloureuse qu'elle fut excitée, renouvelée et continuée par des chrétiens révoltés contre leur vicaire apostolique.

Dès les premiers jours de la révolte, les rebelles, craignant un mandarin converti qui soutenait les intérêts du vicaire apostolique, accusèrent ce mandarin d'avoir abandonné, pour le christianisme, la religion de ses pères. Aussitôt le roi lui envoya l'ordre de se transporter dans un temple, et de se faire talapoin. Il trouva moyen d'éluder cet ordre ;

mais il en reçut un second, accompagné d'une défense de jamais entrer dans l'église des chrétiens, et, comme il n'était pas assez instruit sur les devoirs de la religion chrétienne, il obéit à cet ordre.

Le roi avait le dessein d'élever ce magistrat à une des premières dignités de l'État. Un jour, qu'il en délibérait avec son frère, celui-ci, sous prétexte que cet homme, contre les ordres du roi, continuait à fréquenter l'église des chrétiens, l'accusa d'infidélité et de mépris pour les ordres de son souverain. Alors, le roi, plein de colère, ordonna des enquêtes, et voulut que la femme, les fils et les filles de l'accusé, ramenés par force au culte siamois, lui garantissent désormais la fidélité de celui qu'il suspectait de félonie.

Au commencement de septembre 1795, l'épouse fut conduite plusieurs fois devant les juges, et ses réponses, pleines de fermeté, durent lui mériter l'indignation du roi. On la jeta donc dans les fers. Le 10 du même mois, ses enfants furent aussi présentés au tribunal de la justice. Cette mère avait deux fils et deux filles. Le plus jeune était un garçon âgé de quatorze ans, et, depuis deux ou trois mois, un des plus fervents élèves du collège.

Son frère et ses sœurs comparurent les premiers. Pour lui, ayant appris le sort de ses parents, il attendait tranquillement son tour ; regardant comme une lâcheté indigne d'un chrétien de fuir la persécution, il s'y prépara par sa première communion et par le sacrement de confirmation.

Presque tous les chrétiens accompagnèrent les confesseurs devant le juge, et il fallut avoir recours aux menaces et même aux coups pour les éloigner. Les missionnaires les engagèrent à ne pas se raidir contre l'autorité publique et à ne pas s'exposer témérairement au péril.

Les ordres du roi furent notifiés aux prisonniers, et l'on procéda à l'interrogatoire. Telles furent l'assurance et la fermeté des deux jeunes chrétiennes, que le juge en frémissait de rage. On leur coupa les cheveux selon l'usage du pays. Leur frère fut chargé de fers. On lui mit des chaînes au cou, aux mains, aux reins et aux pieds, et on le frappa de verges ; mais bientôt on le délia, on le traîna, on le porta aux pieds d'une idole. Le jeune homme, encouragé par les exhortations de sa mère, loin de rendre hommage à cette fausse divinité, ne laissa pas même tomber un regard sur elle. Après avoir en vain tenté d'intimider les confesseurs, et

les menaçant des plus horribles supplices, on les reconduisit en prison.

Le soir du même jour, le plus jeune des frères fut aussi amené devant les juges qui, n'ayant pu le séduire par des promesses, ni l'ébranler par des menaces, le firent aussi conduire en prison.

La tempête s'étant apaisée, on permit à la mère de retourner à sa maison pour vaquer à ses affaires, qui regardaient l'administration du trésor public, et elle pouvait librement fréquenter l'église des chrétiens. Le plus jeune de ses fils fut aussi remis en liberté, et retourna au collège; mais l'aîné et les filles furent retenus en prison.

Sur la fin de novembre, l'orage recommença; on arrêta de nouveau la mère et le plus jeune de ses enfants; on les mit dans des prisons séparées. L'aîné fut chargé de cinq sortes de chaînes, et ses sœurs furent garrottées et exposées à un soleil brûlant. Telle était la force de la chaleur, que l'officier envoyé pour questionner ces captives était forcé de se retirer promptement à l'ombre. On fit subir à l'aîné des supplices atroces qu'il supporta avec une patience admirable.

La mère et les filles avaient reçu chacune seulement trois coups de verges, et elles avaient souffert

avec constance : on pansait leurs plaies ; les officiers eux-mêmes s'empressaient de leur donner des soins, et cherchaient à les séduire par des paroles flatteuses. Nous ne demandons qu'un mot, disaient-ils, confessez que vous êtes *Thai*, et à l'instant même il vous sera permis de retourner dans votre quartier. Ces infortunés succombèrent, le plus jeune seul resta fidèle à sa religion :

Le lendemain, deux jeunes chrétiennes, ayant appris cette chute, bravant les menaces qui avaient été faites contre ceux qui tenteraient d'approcher des prisonniers, s'embarquèrent dans une nacelle et se rendirent droit à la prison pour relever ceux qui étaient tombés. Dieu bénit leurs efforts, les coupables reconnurent leur faute et en gémissent. En effet, ce jour-là même on les traîna au pied d'une idole ; on les pressa de courber la tête devant cette fausse divinité, on voulut même les y contraindre ; mais ils se raidirent contre les efforts des impies et s'écrièrent constamment qu'ils n'étaient pas de la religion des *Thai*. La mère était grièvement malade, il semblait que sa dernière heure n'était pas éloignée ; on la transporta hors des murailles, et on lui donna son fils aîné pour la soigner. Le plus jeune fut enlevé par ses parents

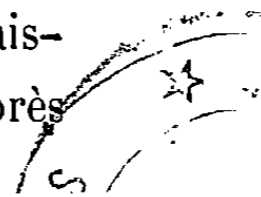
et envoyé au loin pour le soustraire aux recherches des officiers gentils qui brûlaient du désir de vaincre sa générosité et de corrompre sa foi. Cependant la tempête se calma encore une fois, la mère et son fils aîné revinrent au quartier des chrétiens, et le plus jeune entra au collège. Mais les deux sœurs furent retenues dans le palais du roi qui se flattait, à force d'artifices, de triompher de leur résolution. Voyant ses efforts inutiles, il les sépara l'une de l'autre, retint la plus jeune et fit jeter l'autre dans une noire prison. Après l'y avoir retenue longtemps, il la donna en esclave à un mandarin. Bientôt cet officier mourut, et la chrétienne fut de nouveau jetée dans un cachot. Dans le même temps, sa sœur, expulsée du palais, subit aussi le même sort. Enfin le roi, désespérant de vaincre leur générosité, et voyant croître l'admiration qu'inspirait leur constante fermeté, les fit élargir. Le premier usage qu'elles firent de leur liberté fut de se rendre à l'église des chrétiens, et le 22 mai, jour anniversaire de leur arrestation, elles se retirèrent dans la maison des religieuses où elles menèrent la vie la plus austère et la plus pénitente. Il fallut même modérer leur zèle, car elles s'astreignirent à un jeûne si sévère, qu'il

aurait pu altérer leur santé. Le roi défendit alors de recevoir aucune accusation contre les chrétiens, et la mission put jouir de quelque tranquillité. On ne força plus les mandarins, qui étaient ouvertement chrétiens, à boire l'eau du serment ; mais ceux qui n'étaient pas connus publiquement comme tels, avaient peine à éviter de subir cette épreuve superstitieuse, car le refus les jetait dans de grands dangers.

Vers la fin de novembre 1809, les Barmas assiégèrent la ville de *Jongsélang*. Après quatre semaines d'un siège très-sanglant, la forteresse, l'espérance et le refuge de tous les habitants de l'île, fut prise et réduite en cendres par l'ennemi. Quelques-uns des habitants furent tués, les autres furent faits prisonniers ou se sauvèrent dans les forêts. M. Rabéau, missionnaire apostolique, qui resta dans la citadelle tout le temps que dura le siège, s'occupa à soigner les malades, à instruire les païens, baptisa plusieurs adultes dont deux talapoins et bon nombre de petits enfants moribonds.

Les chrétiens ayant voulu sortir de la citadelle, M. Rabéau les suivit. Dans leur marche ils rencontrèrent les Barmas, l'épée nue et la lance à la

main; M. Rabeau s'avança vers eux, tenant de la main droite le crucifix et de la gauche une image de la Sainte-Vierge, et il leur dit : Je suis un prêtre du Dieu vivant, je n'ai fait de mal à personne. Dieu toucha le cœur des Barmas, ils mirent leurs mains sur la tête du missionnaire et sur celle des chrétiens qui le suivaient, et ils les firent asseoir; ils les lièrent ensuite, et prirent à M. Rabeau sa soutane et son bréviaire. Bientôt après ils les délièrent, et par la protection d'un des chefs, ils les conduisirent dans le camp, leur mirent des liens aux pieds et fermèrent l'enceinte. On les laissa ainsi jusqu'à dix heures du matin, et on ne leur épargna ni les menaces ni les opprobres. Vers dix heures, un officier, Cafre d'origine, alla les voir et emmena avec lui trois des chrétiens. Au milieu de la nuit, un autre officier chrétien les envoya chercher tous et les fit passer dans un autre camp où il demeurait avec le général. Il leur procura toutes sortes de soulagements et de consolations. Les Barmas, a près avoir tout saccagé à *Jongsélang*, s'embarquèrent pour aller dans un lieu voisin. M. Rabeau, qui était un peu malade, monta sur un des meilleurs vaisseaux. Le capitaine du vaisseau était chrétien et son ami. Peu de temps après



qu'il fut en mer, les matelots, qui étaient des gens du Bengale ou des Maures, saisirent le capitaine et le lièrent pour le jeter à la mer. M. Rabeau leur parla avec force pour les détourner de cet homicide, mais ils le lièrent aussi et les jetèrent tous les deux à la mer; ainsi ce saint missionnaire mourut victime de sa charité. Ces scélérats massacrèrent encore quelques autres personnes. Une tempête violente les empêcha d'aborder à l'endroit où ils voulaient aller; ils furent jetés du côté de Madras où on les mit en prison et on instruisit leur procès.

Quelques années avant la mort de M. Rabeau, les Anglais s'établirent à l'île de *Pulopinang*, où il n'y avait qu'une vingtaine de cabanes de pêcheurs. Cette nouvelle colonie, ayant pris un accroissement rapide, presque tous les chrétiens de *Quédah* et de *Jongsélang* vinrent s'y réfugier et formèrent là deux chrétientés qui subsistent encore aujourd'hui. Plus tard, le collège général des missions fut transporté dans la même île; il compte aujourd'hui près de cent cinquante élèves de diverses nations.

Monseigneur Garnault, évêque de Métellopolis, établit aussi un collège à *Bangkok*, capitale de

Siam; il y entretenait plus de soixante élèves, quoiqu'il ne reçût alors aucunes ressources pécuniaires de l'Europe. Cependant un cardinal ayant envoyé à Siam une certaine somme d'argent, à condition qu'on bâtirait une église en l'honneur de la Sainte-Vierge, l'évêque fit acheter un grand jardin, y bâtit une belle église, y transféra son collège qu'il dirigea lui-même avec beaucoup de zèle jusqu'à sa mort, qui arriva le 4 mars 1811. Monseigneur Florens, nommé évêque de Sozopolis, fut obligé d'aller se faire sacrer en Cochinchine.

Pendant l'espace de vingt ans, la France n'envoya aucun renfort de missionnaires à Siam; le vicaire apostolique, aidé seulement de cinq à six prêtres indigènes, était obligé souvent d'entreprendre de longs et pénibles voyages malgré l'asthme dont il était attaqué. Enfin, le 2 juin 1822, M. Pécot, ayant traversé les forêts de la Péninsule, arriva à *Ligor*, d'où il se rendit à *Bangkok* auprès de l'évêque. C'était un missionnaire plein de zèle et d'activité; en quelques mois, il opéra un bien immense parmi les chrétiens de la capitale. Mais obligé de traverser de nouveau la Péninsule, à peine arrivé à *Pulopinang*, il mourut d'une ma-

ladie qu'il avait contractée au milieu des forêts.

Monseigneur Florens était devenu vieux et infirme; il se hâta donc de sacrer pour son coadjuteur M. Bruguière, qui ne faisait que d'arriver dans la mission; le sacre eut lieu le 29 juin 1829; mais le nouveau prélat, ayant été nommé vicaire apostolique de la Corée, quitta la mission de Siam, en 1831, et, après des fatigues inouïes, vint expirer à l'entrée du territoire coréen.

Le 27 février 1830, MM. Pallegoix et Deschavanes arrivèrent à *Bangkok* où ils s'adonnèrent pendant quelques mois à l'étude de la langue; après quoi ils commencèrent la mission parmi les païens. M. Pallegoix s'établit dans l'ancienne capitale où il bâtit une chapelle sur les ruines de l'église Saint-Joseph; une multitude de païens, attirés par la curiosité, y affluaient tous les jours pour entendre parler de religion. Quant à M. Deschavanes, emporté par un zèle trop ardent, il s'enfonça dans les forêts au milieu d'une peuplade *Lao* où il opéra la conversion d'un petit village; mais, au moment de recueillir le fruit de ses prédications, il fut pris de la fièvre des bois et vint expirer à *Bangkok* le 6 septembre 1831.

Le 30 novembre 1833 M. Couvezy fut sacré

évêque coadjuteur de Siam, et le 30 mars de l'année suivante monseigneur Florens termina sa longue carrière apostolique.

Au commencement de cette année, les Siamois, ayant attaqué la Cochinchine par terre et par mer, en amenèrent plusieurs milliers de captifs parmi lesquels se trouvaient quinze cents chrétiens; le roi leur assigna un vaste terrain dans les faubourgs de la capitale; il leur fit bâtir des maisons et même une église en bambous, après quoi ils furent enrôlés dans la compagnie d'artillerie sous le commandement d'un mandarin chrétien.

A cette époque, les églises étaient formées de planches vermoulues et couvertes en feuilles de palmier; l'évêque et les missionnaires ayant stimulé le zèle des chrétiens, on parvint, quoique avec beaucoup de peine, à les reconstruire en briques et à les recouvrir en tuiles; ce qui donna à la religion un décorum qu'elle n'avait pas encore eu. Ce fut alors aussi que commença la mission parmi les Chinois; bientôt on vit des familles entières venir se présenter au baptême, et le nombre des néophytes, qui n'était autrefois que d'une vingtaine par année, s'éleva jusqu'à deux cents et plus.

Le 3 juin 1838, monseigneur Courvezy, vicaire

apostolique de Siam, donna la consécration épiscopale à M. Pallegoix, sous le titre d'évêque de Mallos. La cérémonie se fit avec une grande pompe ; le vice-roi et plusieurs princes y assistaient avec une multitude de païens. Peu de temps après, le vicariat apostolique de Siam fut partagé en deux : monseigneur de Mallos fut nommé vicaire apostolique du royaume de Siam proprement dit, et monseigneur Courvezy, évêque de Bida, devint vicaire apostolique de la Malaisie, ayant sous sa juridiction *Syngapore, Malacca, Pulopinang, Merguy, Thavvi* et les royaumes Malais adjacents.

Le nombre des missionnaires s'étant accru, monseigneur de Mallos jugea le moment favorable pour tenter d'établir une mission dans les royaume *Lao* qui sont au nord de Siam, et, le 5 décembre 1843, il envoya MM. Grandjean et Vachal au royaume de *Xieng-Mai*. Les missionnaires furent d'abord fort bien reçus ; mais les bonnes dispositions du roi de ce pays ayant changé à leur égard, ils furent obligés de renoncer à leur entreprise et de revenir à *Bangkok*. On peut lire dans les Annales de la propagation de la foi, la relation fort intéressante qu'a donnée M. Grandjean de sa longue excursion dans cette contrée presque inconnue.

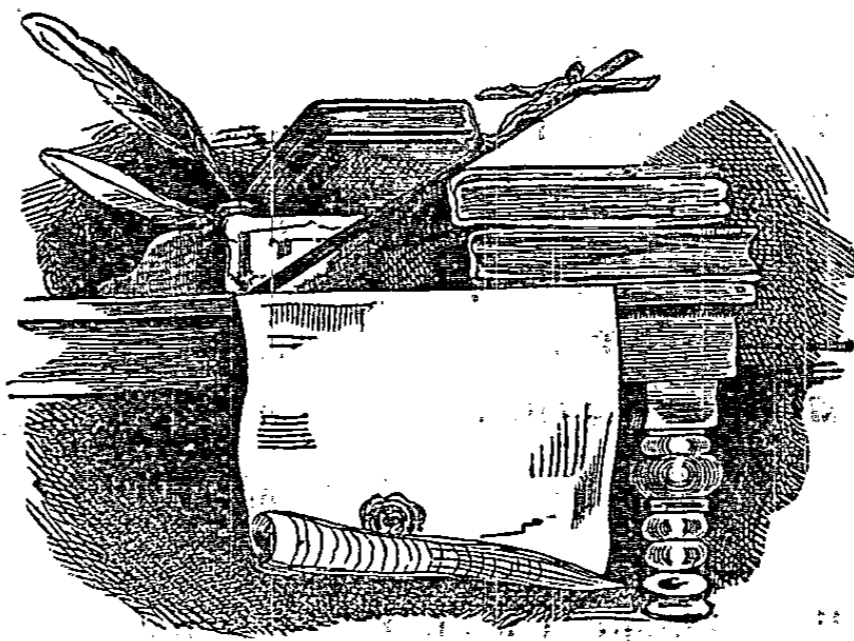
Le 15 juin 1849, le choléra fit sa terrible apparition à Siam, dans la capitale surtout la population fut presque décimée. A peine le fléau s'était-il ralenti, que le roi, par un caprice bizarre, fit chasser huit des missionnaires français qui restèrent deux ans à Syngapore et à *Pulopinang*, attendant patiemment que la porte de la mission leur fût ouverte de nouveau. Enfin le roi étant mort, son successeur se hâta de rappeler les missionnaires, qui revinrent à Siam le 29 juillet 1851. Le 28 février 1852, monseigneur de Mallos fut invité à une audience solennelle au palais du roi. Accompagné de ses missionnaires, et suivi de tous les chefs chrétiens en grand costume, il fut introduit dans la salle d'audience où la foule des mandarins et des pages était prosternée la face contre terre. Sa Majesté, revêtue d'une longue veste de soie blanche brochée d'or et d'un langouti précieux, tenant à la main une belle canne à épée, dont la pomme était une figure d'éléphant en or massif, s'avança au devant de l'évêque, lui tendit amicalement la main ainsi qu'aux missionnaires qui l'accompagnaient, et les fit asseoir sur des chaises autour d'une table élégante sur laquelle étaient disposés plusieurs vases d'or contenant l'arec, le

bétel, des cigares et des services en vermeil pour le thé et le café. Le roi s'étant assis dans un magnifique fauteuil, on entama la conversation partie en siamois, partie en anglais. Cependant Sa Majesté fit servir du thé et du café, et des pages, rampant sur leurs genoux, ayant offert des cigares à chacun, on se mit à fumer. La conversation, qui dura près d'une heure, roula surtout sur la religion. Le roi dit, entre autres choses : « C'est un mauvais système de persécuter la religion ; je suis d'avis de laisser chacun libre de pratiquer celle qu'il voudra. » Puis il ajouta : « Quand vous aurez fait un certain nombre de prosélytes quelque part, faites-le-moi savoir, et je leur donnerai des chefs chrétiens, de manière à ce que les gouverneurs païens ne puissent pas les vexer. » Comme monseigneur de Mallosse disposait à faire un voyage en France, il demanda et obtint l'agrément de Sa Majesté qui lui fit cadeau d'une certaine somme pour l'aider à payer les frais du voyage. Enfin l'évêque et les missionnaires prirent congé du roi en le remerciant de l'accueil exceptionnel qu'il avait daigné leur faire, car il est inoui, dans les annales de Siam qu'aucun Européen, soit évêque, soit ambassadeur, ait jamais eu à la cour une telle réception

LISTE DES ÉVÊQUES, VICAIRES APOSTOLIQUES DE SIAM.

1. Monseigneur de La Motte Lambert, évêque de Bérythe, arrivé à Siam en 1662, mort en 1679.
2. Monseigneur Louis Lanneau, sacré évêque de Métellopolis en 1673, mort en 1696.
3. Monseigneur Louis de Cicé, sacré évêque de Sabule en 1700, mort en 1717.
4. Monseigneur Jacques Texier de Keralay, évêque de Rosalie, mort en 1736.
5. Monseigneur Jean de Lolière Puycontat, évêque de Juliopolis, mort en 1755.
6. Monseigneur Pierre Brigot, évêque de Tabraca, vicaire apostolique de Siam jusqu'en 1776, ensuite supérieur de la mission de Pondichéry, mort en 1791.
7. Monseigneur Olivier-Simon Lebon, évêque de Métellopolis, sacré à Rome en 1771, mort en 1780.
8. Monseigneur Joseph-Louis Coudé, nommé évêque de Rhési, et mort en 1785, avant d'avoir été sacré.

9. Monseigneur Arnaud-Antoine Garnault, évêque de Métellopolis, mort en 1811.
10. Monseigneur Esprit-Joseph-Marie Florens, évêque de Sozopolis, mort en 1834.
11. Monseigneur Hilaire Courvezy, sacré évêque de Bida en 1833, vicaire apostolique de Siam jusqu'en 1842, devient vicaire apostolique de la Malaisie, par suite de la division que Rome fait de la mission.
12. Monseigneur Jean-Baptiste Pallegoix, sacré évêque de Mallos en 1838, vicaire apostolique actuel de la mission de Siam.



CHAPITRE VINGT-UNIÈME.

1. ÉTAT ACTUEL DE LA MISSION.

Population chrétienne.	Ames.
A saint François-Xavier (<i>Bangkok</i>).	2,000
A la Conception (<i>Bangkok</i>).	900
A Sainte-Croix (<i>Bangkok</i>).	700
Au Calvaire (<i>Bangkok</i>).	350
Au Collège (<i>Bangkok</i>).	400
Dans les provinces de <i>Juthia</i> et de <i>Salaburi</i>	200
Dans les provinces de <i>Petriu</i> et <i>Bang-Pla-Soi</i>	300
Dans les provinces de <i>Nakhonxaisi</i> et <i>Bang-Xang</i>	300
Dans la province de <i>Chanthabun</i>	4,400
Dans la province de <i>Jongsélang</i>	500
Chrétiens dispersés ou esclaves chez les païens.	600
Total.	7,050

Observation. — Le nouveau roi, qui est monté sur le trône depuis deux ans seulement, a remis entre les mains du mandarin chrétien Pascal, gé-

néral de l'artillerie, environ trois mille Annamites, prisonniers de guerre, en lui recommandant de les faire chrétiens et de les incorporer avec nos Annamites ; déjà plusieurs d'entre eux ont été admis à la grâce du baptême.

2. PERSONNEL DE LA MISSION.

Le vicaire apostolique, monseigneur Pallegoix, évêque de Mallos.

M. Clémenceau, pro-vicaire apostolique.

M. Dupont, missionnaire apostolique.

M. Ranfaing, missionnaire apostolique.

M. Daniel, missionnaire apostolique.

M. Larenaudie, missionnaire apostolique.

M. Gibarta, missionnaire apostolique.

M. Marin, missionnaire apostolique.

M. Tessier, missionnaire apostolique.

M. Ducas, missionnaire apostolique.

Le père Albert Corea, prêtre indigène.

Le père Paul Hoi, prêtre indigène.

Le père Michel Xay, prêtre indigène.

Le père Étienne Tinh, prêtre indigène.

Un collège-séminaire de trente élèves.

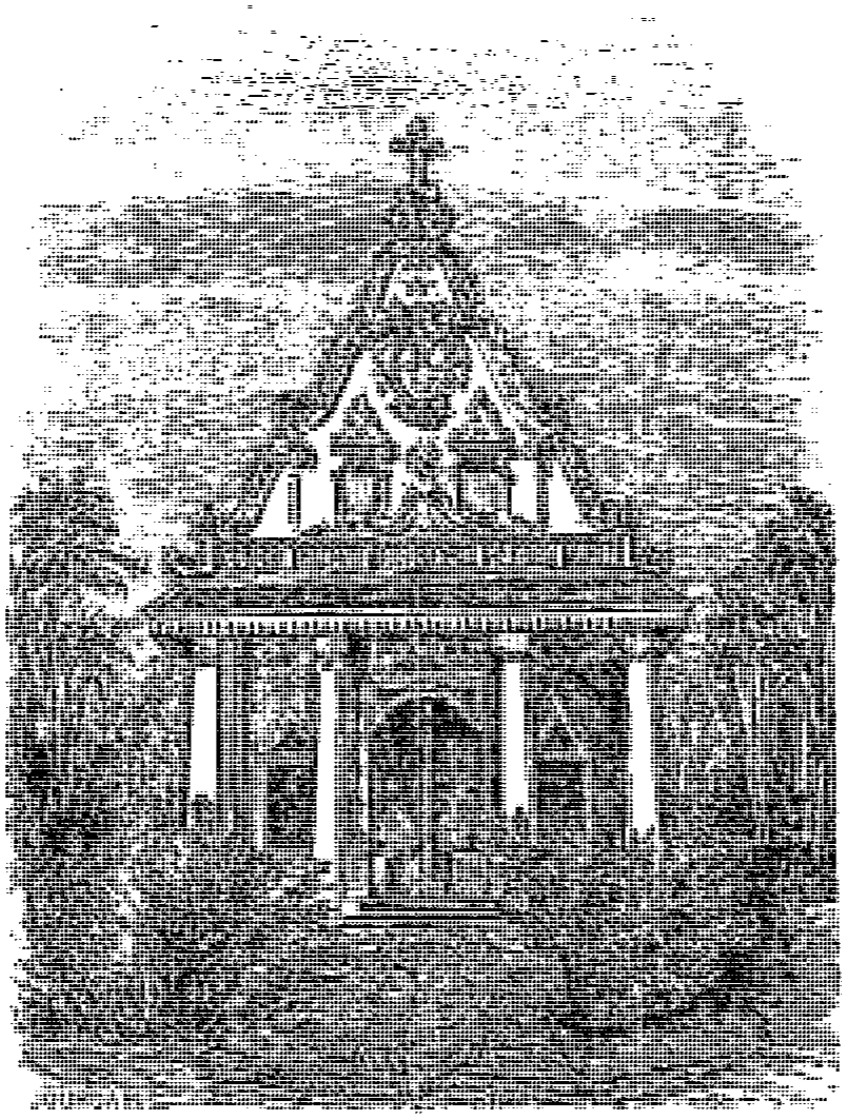
Quatre couvents occupés par vingt-cinq religieuses.

Cinq maîtres d'école pour les garçons.

Quinze catéchistes, la plupart Chinois.

3. CHRÉTIENTÉS, ÉGLISES ET CHAPELLES.

Il y a cinq chrétientés, ou camps de chrétiens,



Église cathédrale de l'Assomption à Bangkok.

dans la capitale. Le premier s'appelle le camp de l'Assomption ; c'est là qu'est situé le collège-séminaire, tout près d'une belle église en briques bâtie il y a près de quarante ans. L'église est entourée de vastes jardins où sont disséminées les maisons des chrétiens. A la distance d'environ cent mètres du fleuve *Mě-Nam*, on voit s'élever le palais de l'évêque dont la construction a coûté trois mille et quelques francs ; le rez-de-chaussée de ce bâtiment est affecté uniquement à l'imprimerie, le premier et unique étage ne comprend que deux chambres et une grande salle de réception.

Le second camp se nomme le Calvaire ; il a une église de style chinois qui a été bâtie spécialement pour les néophytes, au moyen d'une souscription faite parmi les chrétiens et même parmi les païens ; elle a remplacé une vieille salle vermoulue dont le plancher s'écroula un jour qu'on baptisait une vingtaine de Chinois ; parrains et catéchumènes tombèrent pêle-mêle et ne se relevèrent qu'avec maintes contusions. Le prêtre qui se tenait sur un degré de la porte, resta seul à son poste et comme suspendu en l'air.

Le camp de Sainte-Croix possède une église

élégante et vaste qui a coûté vingt mille francs à ces pauvres chrétiens ; auparavant, le service divin se célébrait sous un hangar bas et marécageux où l'autel était devenu un repaire de serpents. Le terrain que le roi donna à ces chrétiens était autrefois considérable ; mais le fleuve le mine tous les ans, et il n'est pas rare de voir sept à huit maisons s'écrouler tout à coup dans la rivière, qui a, dans cet endroit, une profondeur de vingt-cinq mètres ; de sorte que les habitants, refoulés dans l'intérieur, sont serrés et comme entassés les uns sur les autres ; aussi, lors d'un incendie, qui eut lieu en 1833, tout le camp devint la proie des flammes.

Le camp de la Conception, habité par des chrétiens venus du Camboge, est parvenu à se bâtir une belle église de cent vingt pieds de long. Pendant deux ans, hommes et femmes, petits et grands, se sont employés avec une ardeur admirable pour élever ce temple à la gloire du vrai Dieu au milieu des infidèles.

Quant aux Annamites qui composent le camp de Saint-François Xavier, dès leur arrivée à Siam, ils s'empressèrent de se faire une église avec les matériaux que le roi leur fournit ; mai-

comme elle était toute de bambous, le pied des colonnes fut pourri en moins de deux ans, et, une grosse tempête étant survenue pendant la nuit, tout l'édifice s'éroula avec fracas. Il fallut donc recommencer tout de nouveau ; mais cette fois, on employa pour la charpente et les colonnes, des bois forts et solides. La toiture en est en feuilles de palmier, ce qui oblige à la recouvrir tous les cinq ans. Aujourd'hui ils se disposent à en construire une en briques, dans l'emplacement même d'une pagode royale dont voici l'histoire :

En 1834, le roi assigna, aux alentours de cette pagode, un vaste terrain à nos Annamites. Peu à peu nos chrétiens se mirent à commettre furtivement des dégâts dans le terrain de la pagode, à se railler des talapoins, et à leur jouer toutes sortes de farces, au point que les *Phra* n'ont pas pu y tenir ; ils quittèrent la pagode les uns après les autres, et la pagode se trouvant abandonnée, est devenue tout entière la proie de nos chrétiens. Chaque nuit ils démolissaient les salles, les cellules des bonzes, le clocher, les murailles et les pyramides. Cependant quelques pieux Siamois, témoins d'une telle dévastation, allèrent porter plainte au chef suprême des talapoins ; celui-ci

demanda justice au roi. Savez-vous ce que le roi répondit ? « Ah bah ! Comment voulez-vous que les dieux siamois demeurent en paix enclavés comme ils sont au milieu des *farangs* (chrétiens) ? Croyez-moi, il vaut mieux transporter les idoles de cette pagode et l'abandonner. »

Le lendemain, comme je passais accompagné des chefs du camp annamite, je vis des talapoins montés sur l'avant-toit de la pagode, qui faisaient descendre des idoles attachées et pendues par le cou ; d'autres, en bas, tendaient les mains pour attraper ces malheureux petits dieux ; puis ils les mettaient dans de gros paniers pour les porter ailleurs. « Que faites-vous donc, mes amis ? » leur demandai-je. L'un deux me répondit : « Qu'est-ce que nous faisons ? Croyez-vous que nous allons laisser nos dieux à vos chrétiens, pour qu'ils les fondent et en fassent des balles de fusil ? » Il parla ainsi, faisant allusion à ce que la plupart de nos chrétiens sont chasseurs et aussi soldats. Cette affaire fit bien rire nos Annamites, et moi je bénissais le Seigneur de voir, au sein d'une grande cité païenne, les idoles d'une pagode royale, la corde au cou, forcées d'aller honteusement chercher refuge ailleurs. Quand le temple fut vide, on conçoit

que les chrétiens ne tardèrent pas à le démolir, et aujourd'hui il n'y a pas pierre sur pierre de tous ces beaux édifices qui, naguère, resplendissaient de dorures et d'incrustations en verres colorés.

A vingt lieues au nord de *Bangkok*, au milieu des ruines de la grande église de Saint-Joseph, à Juthia, et sur les tombeaux de huit évêques, le vicaire apostolique, profitant des débris de l'ancien séminaire, est parvenu à achever, dans l'espace de dix ans, une jolie petite église, auprès de laquelle sont déjà venues se grouper une vingtaine de familles chrétiennes dont la moitié est composée de néophytes.

A cent lieues environ de *Bangkok*, près de la mer, est une intéressante chrétienté, composée d'Annamites, dont les ancêtres, fuyant la persécution, abandonnèrent leur pays natal et vinrent s'établir à *Chanthabun* pour y pratiquer librement la religion chrétienne. Leur église est faite de vieilles planches et couverte en feuilles de palmier. Dernièrement, les chrétiens, profitant de l'inondation, étaient allés démolir une vieille pagode isolée dans les bois ; chacun avait chargé sa barque de pierres tout équarries ; on se réjouissait dans la pensée d'employer ces pierres à rebâtir une église ;

mais malheureusement, le gouverneur, en ayant été informé, a forcé les chrétiens à reporter les pierres là où ils les avaient prises.

Je ne parlerai pas en particulier des quatre chapelles que nous avons dans les provinces ; seulement, pour en donner une idée, je vais faire une courte description de l'une d'entre elles. Imaginez-vous une espèce de grande cage faite avec des bambous découpés et entrelacés, posée sur un terrain exhaussé et aplani, couverte de feuilles de palmier et sans plafond ; il n'y a pas de fenêtre, et cependant le vent y souffle comme en plein air par les milliers de fentes des parois. Quand les chrétiens s'y rassemblent pour la prière du matin et du soir, ou pour y entendre la sainte messe (lorsque le missionnaire s'y trouve), chacun apporte sa petite natte qu'il étend sur la terre nue. Au fond ; on voit s'élever un modeste autel formé de deux planches posées sur des tréteaux ; un Christ, deux chandeliers de bois, deux bouquets de fleurs implantés dans une base d'argile molle ou placés dans deux bouteilles ordinaires ; une image de la Sainte-Vierge fixée à la paroi par deux morceaux de bambou ; un devant d'autel en papier barbouillé de diverses couleurs ; une toile blanche ou



Costume d'une femme chrétienne; sa posture à l'église.

une pièce d'indienne suspendue par des ficelles au dessus de l'autel ; voilà toute la décoration ordinaire d'une chapelle de mission.

4. COLLÈGE-SÉMINAIRE.

Les souverains pontifes ont toujours recommandé fortement aux vicaires apostoliques d'établir dans leurs missions des collèges et des séminaires pour y former des maîtres d'école, des catéchistes et des prêtres indigènes. Aussi, malgré sa pauvreté, la mission de Siam a toujours eu son collège-séminaire, plus ou moins nombreux, selon ses moyens ; autrefois c'était un simple hangar dont le bas était marécageux et malsain ; mais maintenant, grâce à une souscription parmi les prêtres et les chrétiens, nous avons construit un grand collège en planches établi sur des colonnes en briques. Depuis le rétablissement de la mission, jamais le séminaire n'a été si florissant qu'il l'est maintenant : il est dirigé par deux missionnaires français tout dévoués à l'œuvre du clergé indigène. Nous y avons une trentaine d'élèves dont plusieurs étudient déjà la théologie. Le bâtiment du séminaire actuel a été commencé il y a cinq ans ; il a déjà

coûté plus de cinq mille francs, et il est encore bien loin d'être achevé : on a recours à de vieilles nattes et à des étoffes déchirées pour faire dans l'intérieur les séparations les plus indispensables. Aussi, un jour que le roi actuel (qui n'était alors que prince) vint nous rendre une visite, quand il fut entré il promena ses regards tout autour de lui et s'écria : *Collegio-ni-rung-rang-nak*, ce collège est bien guenilleux !

5. IMPRIMERIE.

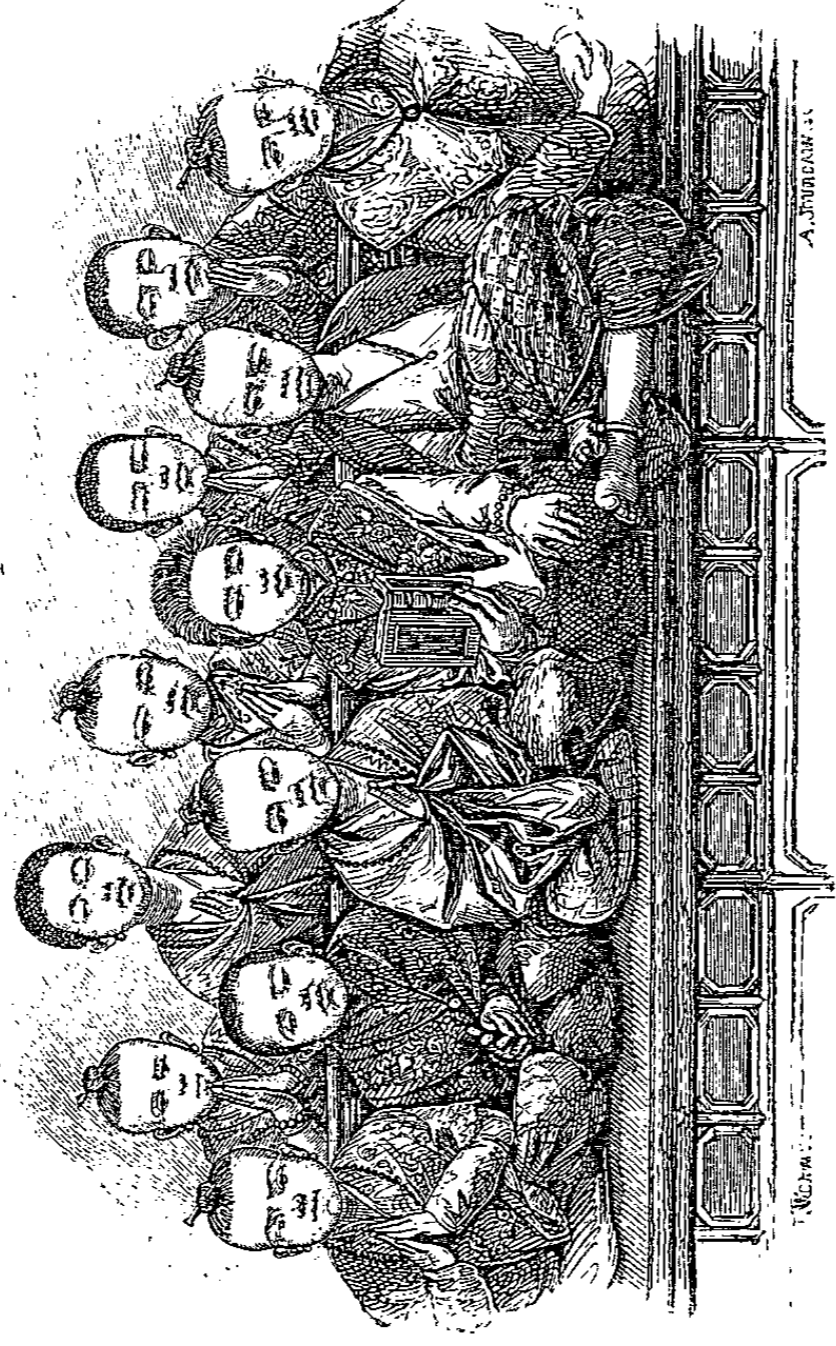
Jusqu'en 1835 l'imprimerie était inconnue à Siam ; il n'existait alors qu'un très-petit nombre de livres de religion, composés par les anciens missionnaires, que les élèves du collège transcrivaient avec beaucoup de peine et perte de temps. D'ailleurs, le style de ces livres étaient suranné, incorrect et dépourvu d'élégance. Après avoir acquis une connaissance exacte de la langue, nous avons corrigé les livres qui existaient, et nous en avons composé d'autres pour l'usage des fidèles. Au moyen de l'imprimerie, bientôt les chrétiens ont eu entre les mains le catéchisme, le livre de prières, l'Histoire-Sainte, les Vies des Saints, des

Méditations, des Cantiques, etc. On ne peut pas se faire une idée du bien immense que l'imprimerie a fait à la mission. Outre les livres en caractères européens, nous avons encore imprimé en caractères *Thai* certains traités pour réfuter le bouddhisme, et la lecture de ces livres a été pour plusieurs païens la cause et le moyen de leur conversion.

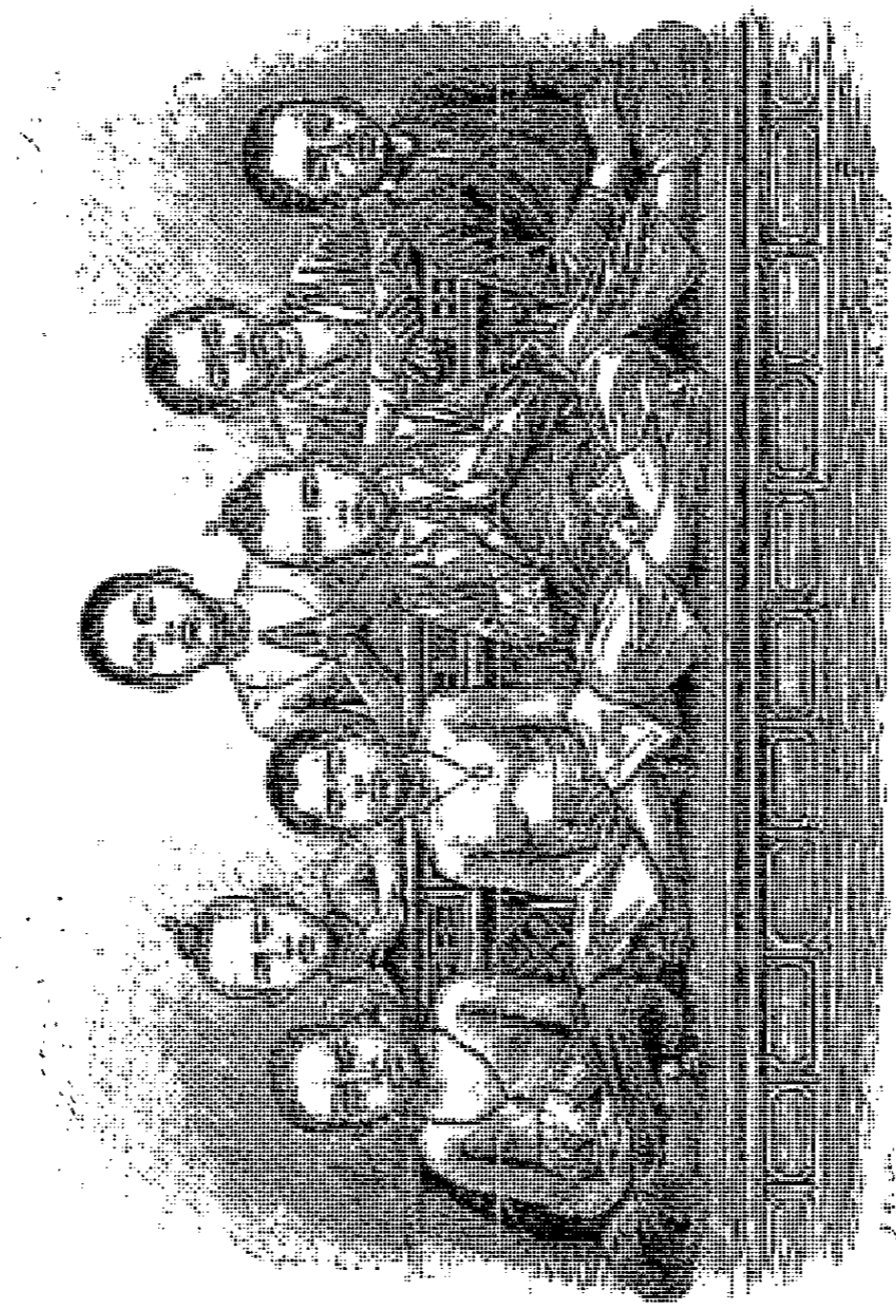
6. RELIGIEUSES, COUVENTS.

Les premiers vicaires apostoliques de Siam ne tardèrent pas à sentir le besoin d'instituer des religieuses, surtout pour l'éducation des personnes du sexe. Ils fondèrent donc un ordre de personnes pieuses qu'ils appelèrent les Amantes de la Croix. Cet ordre s'est propagé en Chine, au Tong-King et dans les contrées voisines. Mais nos religieuses d'aujourd'hui ont changé de nom et s'appellent Servantes de la Mère de Dieu ; elles font des vœux qu'elles renouvellent tous les trois ans, et vivent en communauté, soumises à une règle appropriée au climat et au pays où elles sont. Leur costume ressemble assez à celui des femmes annamites, excepté qu'elles portent les cheveux courts ; un

pantalon noir, une longue veste noire qui descend à mi-jambes, un fichu couleur de cendre, des sandales aux pieds, voilà tout leur habillement. Tout le temps que la règle leur laisse libre, elles l'emploient à tresser des nattes, faire de la toile ou des étoffes de soie qu'elles vendent, et le prix qu'on en retire est employé à l'entretien de la communauté. Nos vingt-cinq religieuses sont réparties en quatre couvents, si toutefois on peut appeler couvents des maisons moitié en bambous, moitié en planches, qui ne diffèrent guère des habitations communes. Très-souvent il arrive que le travail de ces pauvres filles ne suffit pas pour leur entretien, et alors la mission est obligée de subvenir à leurs besoins, ce qui est d'autant plus juste, qu'elles sont chargées de l'éducation des filles, éducation toute gratuite et pour l'amour de Dieu. Elles rendent vraiment de grands services à la mission, car, outre le soin des écoles, elles instruisent les catéchumènes de leur sexe, et les disposent au baptême ; elles s'emploient aussi continuellement, et avec un dévouement désintéressé et admirable, au service des missionnaires et des églises. Quelques-unes d'entre elles sont très-habiles, non seulement dans la confection des onguents, pilules et autres



Groupe de petites filles d'une école chrétienne à Bangkok.



Groupe de petits garçons d'une école chrétienne à Bangkok

remèdes, mais aussi dans l'application opportune de ces médicaments. Chez elles est donc établie la pharmacie de la mission pour le soulagement des pauvres et des malades, et pour fournir aux baptiseurs et baptiseuses les moyens de s'introduire chez les païens, afin de baptiser les enfants moribonds.

7. ÉCOLES.

Nos écoles sont de petites salles montées sur des colonnes, et ouvertes à tous les vents ; matin et soir on y convoque les enfants au son du tambour ; on leur apprend à lire, à écrire, à chanter, les premiers éléments d'arithmétique, et surtout le catéchisme. C'est un plaisir d'entendre ces troupes d'enfants chanter leurs prières avec ensemble et enthousiasme ! Quelle différence de nos écoles avec celles des talapains ! Sur cent enfants païens, qui ont passé une douzaine d'années à la pagode, il n'y en a pas dix qui sachent lire et écrire ; la plupart en sont encore au *ba, be, bi, bo, bu*. Tous les enfants chrétiens des deux sexes, depuis l'âge le plus tendre, sont astreints aux écoles jusqu'à ce qu'ils aient reçu la confirmation et fait leur pre-

mière communion. Malheureusement nous n'avons pu, jusqu'à présent, établir d'écoles que dans la capitale et à *Chanhabun* ; faute de ressources, les autres provinces en sont encore privées.

8. CATÉCHISTES, CATÉCHUMÉNATS, HÔPITAUX.

Quinze catéchistes, qui reçoivent chacun quinze francs par mois de viatique, occasionnent à la mission une dépense annuelle d'environ trois mille francs ; mais quand on examine les grands services qu'ils rendent à la religion, on sent que les catéchistes nous sont tout à fait indispensables. En effet, au milieu d'un peuple soupçonneux, comment le missionnaire pourra-t-il s'introduire et être reçu dans les familles païennes, et y prêcher la vraie religion ? Or, c'est ce que font aisément pour lui les catéchistes, et dès qu'ils ont trouvé quelque païen bien disposé, ils l'amènent au missionnaire qui l'exhorte, l'encourage et l'admet au nombre des catéchumènes. Quand on a trouvé un certain nombre de catéchumènes, qui leur apprendra le catéchisme et les prières ? c'est encore le catéchiste. A peine a-t-on formé quelque part une chrétienté, qu'il faut un catéchiste pour présider aux

prières, aux cérémonies religieuses ; pour remplacer le prêtre absent à l'article de la mort, aux funérailles ; pour surveiller, pour diriger les néophytes, les entretenir dans la piété, dans la paix, et achever peu à peu leur éducation religieuse, qui n'était pour ainsi dire qu'ébauchée.

Dans chaque district de la mission, il y a un catéchuménat, c'est-à-dire une grande salle d'asile où les catéchumènes viennent séjourner deux ou trois mois pour apprendre la doctrine chrétienne. Là, ils sont à proximité de l'église ou de la chapelle ; un catéchiste leur apprend les prières, leur fait des instructions et les prépare au baptême. Les catéchumènes y emploient tout le temps qu'ils ont de libre à chanter leurs prières, à lire et à écrire ou à converser entre eux sur des matières de religion. Quant aux personnes du sexe, on les place dans un couvent de religieuses où elles sont disposées au baptême par des exercices analogues.

Il y a un grand nombre de vieux Chinois païens célibataires qui, atteints de maladies graves, et n'ayant aucun parent à qui ils puissent avoir recours, viennent demander l'hospitalité chez les chrétiens ; c'est pourquoi, partout où cela est possible, on leur bâtit des petits hospices où ils

viennent s'installer. Là, les chrétiens viennent les visiter, leur fournissent le nécessaire ; un médecin chrétien leur administre des médicaments ; le catéchiste vient les instruire ; le missionnaire les visite de temps en temps, les console et leur fait de petites aumônes. Ces pauvres gens ne tardent pas à être profondément touchés de la charité qu'on leur témoigne ; aussi presque tous demandent eux-mêmes le baptême ; tandis que, si on les avait livrés à leur malheureux sort, les uns seraient morts bien vite de chagrin et de misère, et les autres se seraient pendus de désespoir, comme cela arrive fréquemment dans les localités où il n'y a pas de chrétiens.

9. GENRE DE VIE DES MISSIONNAIRES.

Dans la capitale les missionnaires portent toujours la soutane, sont logés dans de vieilles maisons en planches, et vivent comme les gens du pays, sans pain ni vin ; cependant outre le vin pour la messe, chacun met en réserve quelques bouteilles de vin pour les grandes fêtes, et pour célébrer les rares visites des confrères ; du reste on ne boit que de l'eau froide et du thé sans sucre. Deux sortes

de cuisine sont en usage à *Bangkok* : la chinoise, qui est douce et fade, et la siamoise, qui est forte et épicée, car le poivre-long y domine. On peut vivre là très-bien et à bon marché, puisque tout y abonde ; mais en voyage et dans les provinces c'est tout autre chose. Quand on se met en route, on doit faire une provision d'œufs salés, de poisson sec, de poivre-long et surtout de *kapi* (saumure composée de myriades de petites crevettes broyées, laquelle exhale une odeur infecte). Il arrive quelquefois que, les provisions étant épuisées, on est obligé de manger tout ce qui tombe sous la main, des limaçons, des grenouilles, des cancrs, du lizeron aquatique, du cresson, du tamarin, des feuilles tendres, des fruits sauvages, des pousses de bambous, de la chair de buffle, de chat, de requin, de crocodile, des anguilles jaunes qui sont un vrai serpent, des chauves-souris, de la chair de boa, du singe, des vers-à-soie, des corbeaux, de la peau de rhinocéros, etc., etc. Mais si vous avez un fusil, vous ne manquerez de rien : dans une demi-heure, pendant que vous êtes à dire l'office, vos gens vont à la chasse dans les champs ou dans les bois, et reviennent chargés de gros oiseaux tels que paons, cigognes, pélicans, oies sauvages,

canards sauvages, etc., etc.; car le gibier et surtout les oiseaux aquatiques abondent dans cette contrée. La manière ordinaire de voyager est d'aller en barque sur le fleuve ou les canaux; quand on est obligé d'aller par terre, comme il n'y a ni chevaux, ni voitures, on va à pied, ou sur un éléphant, ou sur un chariot traîné par des buffles. Dans ces voyages on a à souffrir bien des privations et des incommodités : par exemple, il arrive qu'on est dévoré la nuit par des nuées de moustiques qui vous sucent le sang et ne vous laissent pas fermer l'œil, ou bien, pendant la nuit, des légions de fourmis, qu'on appelle fourmis de feu (*mot fai*), font irruption dans vos habits, et, par leurs morsures cuisantes, vous forcent à déloger bien vite. On est exposé à des dangers divers; sur l'eau, il faut se prémunir contre les crocodiles; sur terre, on craint le tigre; les serpents viennent quelquefois se fourrer sous la natte sur laquelle vous dormez; en mettant la main dans vos poches, un scorpion vous darde sa queue envenimée; d'autres fois la barque chavire, et malheur à vous si vous ne savez pas nager! Mais le Seigneur sait bien dédommager de toutes les peines que l'on endure pour lui. Arrivé dans la chrétienté,

le missionnaire est reçu comme un ange du ciel ; tout le village se met en mouvement , vient à sa rencontre ; on se prosterne, on lui baise les pieds, les mains, on pleure de joie, on le conduit en triomphe au vestibule de la modeste chapelle ; tout le monde vient lui demander sa bénédiction ; l'un lui apporte de la chair de porc, l'autre du poisson ; celui-ci des poules, celui-là des canards ; bientôt les légumes, les fruits, les gâteaux s'amoncèlent ; on dirait qu'il va s'ouvrir un marché. Le missionnaire, comme un père au milieu de ses enfants, est touché de ces démonstrations de joie et d'amitié ; il ouvre sa petite caisse de voyage, en tire des chapelets, des images et des médailles qu'il distribue, puis annonce les exercices de la mission. Pendant quinze jours ou trois semaines un tam-tam chinois convoque les chrétiens matin et soir ; messe, prières, instructions, confessions tous les jours, enfin communion générale ; on tue un énorme porc, on fait un grand festin où une petite dose d'arak ou eau-de-vie de riz égaie les néophytes, et sur le soir, on remplit de provisions la barque du missionnaire, qui, après les avoir bénis, prend congé de ses chers enfants tous accroupis sur le rivage. Les rames fendent les eaux

pour aller porter ailleurs les consolations spirituelles; la nacelle chérie s'éloigne, et les néophytes, la tristesse peinte sur le visage, la suivent des yeux jusqu'à ce qu'elle disparaisse à leurs regards. A Siam, les missionnaires ne sont pas souvent exposés aux persécutions; cependant, plusieurs fois, les évêques et les prêtres y ont été mis en prison, ont été chargés de chaînes; plusieurs prêtres et fidèles sont morts dans les cachots, d'autres ont été exilés impitoyablement, et il n'y a pas encore cinq ans que le roi de Siam, dans un accès de colère, donna ordre de détruire toutes les églises et de chasser tous les missionnaires. Heureusement que ses ordres tyranniques ne furent exécutés qu'en partie; et, grâce au nouveau roi, les prêtres exilés sont rentrés à leur poste.

10. PROPAGATION DE LA FOI A SIAM.

Quoiqu'il y ait près de deux cents ans que la religion chrétienne a été prêchée à Siam, elle n'y a pas fait de grands progrès pour les raisons que j'exposerai plus tard. Cependant, quelque temps avant la ruine de Juthia, on comptait dans ce royaume près de douze mille chrétiens. Mais la

désastreuse invasion des Birmans ruina de fond en comble cette infortunée mission. Une partie des chrétiens périt par le glaive des ennemis, une autre fut emmenée en captivité ; le reste fut dispersé et s'enfuit pour chercher un asile dans les pays voisins. Lorsque *Phaja-Tàk* rétablit les affaires de Siam, il n'y eut qu'environ mille des anciens chrétiens qui rentrèrent dans le royaume ; de sorte qu'il fallut recommencer la mission tout de nouveau. Parmi les nations qui peuplent Siam, la plupart sont assez bien disposées à recevoir la bonne nouvelle de l'Évangile ; mais comme jusqu'à présent le roi s'était opposé aux conversions, la bonne volonté des habitants est restée presque stérile. Il n'y a que la population chinoise qui jouisse d'une pleine liberté d'embrasser le christianisme ; aussi c'est parmi les Chinois que nous avons le plus de néophytes. Lorsqu'un Chinois se convertit, sa femme et ses enfants ne tardent pas d'en faire de même. C'est ce qui faisait dire un jour au roi défunt devant toute sa cour : « Il est vrai que les prêtres européens ne convertissent pas nos Siamois ; mais, en attirant les Chinois à leur religion, ils attirent aussi les femmes et les enfants de ces Chinois ; c'est autant d'enlevé à la

glorieuse secte de Bouddha.» Depuis quelques années, les conversions au christianisme sont beaucoup plus nombreuses qu'auparavant, et, si le roi actuel accorde pleine liberté de conscience à son peuple, comme il l'a laissé entrevoir, il n'est pas douteux que la foi ne prenne bientôt de grands accroissements.

11. OBSTACLES AUX CONVERSIONS.

On s'imagine ordinairement que les païens ont une grande aversion pour la religion chrétienne et un attachement presque invincible à leurs superstitions. J'ai remarqué, au contraire, que les païens, dès qu'ils ont acquis une légère notion du christianisme, ne peuvent s'empêcher de l'admirer et de se répandre en louanges et en bénédictions. De même, si on parvient à leur montrer la fausseté de leurs croyances, ils ne disputent pas avec opiniâtreté et paraissent assez disposés à embrasser la vérité. Il y a donc d'autres obstacles à la propagation de la foi ; le premier, selon moi, est la polygamie. Le roi a des centaines de concubines ; les ministres, les mandarins, les gouverneurs et autres grands officiers suivent son exem-

ple. Tous les riches se procurent un plus ou moins grand nombre de concubines, selon leur plus ou moins de fortune. Il n'est donc pas étonnant que la partie la plus puissante et la plus influente de la nation ne s'accommode pas de la religion chrétienne qui réproouve une licence de mœurs aussi effrénée.

La seconde cause qui retarde les progrès du christianisme, c'est l'éducation de la jeunesse dans les pagodes. La secte bouddhiste impose à tous les garçons l'obligation stricte de passer quelques années dans les monastères sous la direction des talapoins. Les fils du roi eux-mêmes n'en sont pas exempts. Tous les jeunes gens, parvenus à l'âge de vingt ans, doivent se faire ordonner bonzes. De là vient que, dans la capitale seulement, on compte environ douze cents monastères renfermant au moins douze mille talapoins. Il est facile de concevoir que tous ces jeunes gens, quand ils sont revenus à l'état laïque, seront fortement attachés aux superstitions qu'ils ont puisées dans leurs monastères dès leur plus tendre jeunesse.

Le troisième obstacle que rencontre le christianisme, c'est la crainte d'invasion de la part

des Européens. Les Siamois et leurs voisins ont entendu parler des conquêtes des Européens et des colonies qu'ils ont établies sur les terres étrangères ; ils ont vu de leurs yeux comment l'Angleterre surtout s'est emparée peu à peu de l'immense continent de l'Inde, qu'ils appellent *les seize grands royaumes* ; comment elle a pris Malacca, Pulopinang, une partie du royaume de Quedah, plusieurs pays malais et d'excellentes mines d'étain sur la côte occidentale de la presqu'île de Malacca ; de là vient qu'ils ont une défiance extrême des Européens en général ; car, dans leur juste ressentiment, ils confondent les Anglais, les Français, les Hollandais par la dénomination générale de *farangs*, comme si c'était une seule et même nation ; aussi sont-ils tentés souvent de regarder les missionnaires comme autant d'espions envoyés par les rois d'Europe pour se faire un parti, sous prétexte de religion ; persuadés que, s'ils venaient à avoir la guerre avec quelque nation européenne, tous les chrétiens indigènes trahiraient leur pays et se tourneraient du côté des Européens.

Enfin une autre cause qui retarde les progrès du christianisme dans le royaume de Siam, c'est l'absence d'agent consulaire et le manque de

relations amicales entre Siam et la France. Il serait à désirer que le gouvernement s'occupât un peu plus de ses missionnaires et qu'il les encourageât dans leurs pénibles travaux qui tournent à la gloire de la patrie ; il serait à désirer qu'il fit un traité avec le pays où ces missionnaires exercent leur noble apostolat, et qu'il leur accordât, en toute circonstance, sa puissante protection.

12. PROTESTANTISME A SIAM.

Il y a vingt-sept ans que des ministres américains sont venus s'établir à *Bangkok* ; les uns distribuent des médecines, les autres prêchent ou tiennent de petites écoles qui ne prospèrent pas. Mais leur grande et principale affaire est d'imprimer et de distribuer des versions de la Bible en siamois et en chinois ; ils ont quatre presses en activité, ils font des dépenses énormes, leurs Bibles circulent par tout le pays, et cependant plusieurs personnes m'ont assuré qu'en vingt-sept ans, ils n'ont pas baptisé vingt-sept Chinois, et encore ceux qu'ils ont baptisés étaient des gens à leur service. Les Siamois ne peuvent pas se persuader qu'on puisse être prêtre et marié en même temps ; aussi ja-

mais n'appellent-ils les ministres des *phra* (prêtres), mais toujours *khru* (maîtres), ou bien *mó* (médecins). D'ailleurs ces six familles de ministres sont divisées en trois sectes différentes, ce qui n'est pas fait pour inspirer de la confiance.

13. ŒUVRE DE LA SAINTE-ENFANCE A SIAM.

Les épidémies, la petite-vérole enlèvent chaque année une multitude d'enfants païens. Je me souviens qu'une fois, ayant pris avec moi un bon vieillard qui avait la dévotion de baptiser les enfants moribonds, nous arrêtâmes la barque devant un grand village; mon bon vieux, muni d'un bâton et d'une petite caisse à médecine, parcourut le village en tout sens. Deux heures après je le vis revenir avec un air triomphant :

« Eh bien ! lui demandai-je, avez-vous trouvé des enfants malades ? — O père, me répondit-il, la petite-vérole fait de grands ravages, j'en ai baptisé soixante-cinq, et aucun n'en échappera. »

Quand nous aurons organisé un certain nombre de baptiseurs et baptiseuses, il n'y a pas de doute qu'on ne puisse en baptiser plusieurs milliers chaque année, vu que ceux qui donnent des mé-

decines gratis ont entrée partout, et sont appelés de tous côtés. Mais ce qui contribuera beaucoup à la propagation de la foi, c'est le rachat des petits païens.

Les familles d'esclaves, qui sont au service des riches, se défont volontiers de leurs enfants en bas âge, et surtout quand ils sont encore à la mamelle ; je connais plusieurs femmes chrétiennes qui s'en sont procuré sans aucun frais, d'autres en ont acheté pour une somme très-modique. Avec des ressources, la mission pourrait procurer chaque année aux familles chrétiennes des centaines de petits enfants qu'elles adopteraient, qui seraient baptisés et ensuite élevés dans la vraie religion ; ça ferait autant de chrétiens de plus, et certes, il est bien plus facile de faire des chrétiens comme cela, que de convertir les grandes personnes qui tiennent ordinairement beaucoup à leurs superstitions.

14. RESSOURCES DE LA MISSION.

On concevra aisément qu'une mission qui a si peu de chrétiens, presque tous de la classe pauvre, ne peut trouver parmi eux que de bien faibles ressources. Les chrétiens de Siam entretiennent les

prêtres indigènes, soutiennent leurs écoles et fournissent à toutes les dépenses des églises ou chapelles; voilà tout ce qu'ils peuvent faire. Mais comme le but de la mission est surtout de travailler à la conversion des infidèles, il serait impossible d'atteindre ce but sans les secours de la Propagation de la foi qui fait chaque année, à la mission de Siam, une allocation d'environ vingt mille francs. Mais il faut observer que cette somme est diminuée d'environ un quart par l'effet du change de monnaie; car les francs se changent en livres sterling à Londres; les livres sterling sont changées en roupies du Bengale à Syngapore; ces roupies en piastres et les piastres en ticaux à *Bangkok*; c'est donc un quadruple change de monnaie qui nécessairement cause une réduction considérable dans la somme primitive.

15. APERÇU DES BESOINS DE LA MISSION.

Voici le tableau de nos besoins et dépenses annuels.

Viatique du vicaire apostolique.	Francs, 4,300
Viatique de neuf missionnaires.	3,850
	<hr/>
<i>A reporter.</i>	7,150

	<i>Report.</i>	<i>Francs.</i>
	7,450	
Subside pour les prêtres indigènes.		4,000
Subside aux religieuses.		4,000
Collège-séminaire.		4,000
Quinze catéchistes.		3,000
Imprimerie.		4,000
Dépenses communes pour barques de la Mission, etc.		800
Chapelets, croix, images, médailles, etc.		700
		<hr/>
Total		18,650

Il y a bien d'autres articles dont je ne fais pas mention dans ce tableau, sans parler d'une dette contractée par la mission lors de la construction du séminaire, laquelle s'élève à plus de trois mille francs. De plus, il se présente toujours de nouvelles chapelles à fonder, de nouvelles missions à entreprendre, et, à moins de rester stationnaires, nous aurions besoin de secours bien plus abondants que ceux que nous recevons.

16. DIVERSES CONDITIONS DES CHRÉTIENS.

Comme à Siam tous les sujets sont tenus au service du roi d'une manière ou d'autre, les chrétiens sont répartis en plusieurs catégories; le plus grand nombre d'entre eux sont soldats artilleurs de Sa Majesté; quelques-uns sont médecins du roi, et

d'autres font l'office d'interprètes à l'égard des navires qui viennent d'Europe. Les Annamites de *Chanthabun* paient le tribut de bois d'aigle sans recevoir aucune solde, tandis que les soldats, les médecins et les interprètes reçoivent une paie annuelle plus ou moins forte selon le rang qu'ils occupent. Le service du roi n'occupant les chrétiens qu'environ trois mois dans l'année, chacun exerce un métier pour subvenir aux besoins de sa famille ; car la solde qu'ils reçoivent du roi suffit à peine à chacun pour faire sa provision de riz. De sorte que les uns se livrent à la pêche ou à la chasse ; un bon nombre d'entre eux s'adonnent au commerce ; il y a aussi des forgerons, des orfèvres, des menuisiers, des constructeurs de barques, des manœuvres, etc.

De tous nos chrétiens, ce sont les Chinois qui sont les plus actifs et les plus industriels ; ils réussissent parfaitement dans toutes les branches de commerce ; ils travaillent aux sucreries, font d'immenses plantations de tabac, de poivre et de cannes à sucre ; ils sont très-habiles jardiniers ; au moyen de l'urine ou de poisson pourri, ils obtiennent des légumes excellents et en abondance. Il y en a qui s'enrichissent, et, dès qu'ils ont acquis une petite fortune, ils s'en retournent dans leur pays. Les

plus pauvres d'entre les Chinois s'emploient comme ouvriers à creuser la terre ou à la construction des édifices. Quant aux femmes, généralement elles nourrissent des porcs et en très-grande quantité ; un grand nombre d'entre elles font des pâtisseries de différentes sortes ; quelques-unes nourrissent de la volaille, d'autres élèvent des vers à soie ; il y en a qui font des nattes, de la toile ou tissent des étoffes de soie. Il y en a aussi qui, au moyen d'une barque, vont faire un petit négoce qui consiste à échanger des fruits, des gâteaux, du tabac, etc., pour du riz ou du poisson. Depuis quelques années, nous avons tâché d'introduire parmi nos chrétiens quelques branches d'industrie comme la dorure galvanique, la fabrication du savon, la teinture, etc. ; déjà un certain nombre de familles ont réussi à se procurer une certaine aisance au moyen des arts d'Europe que nous leur avons enseignés. Néanmoins, il faut avouer que les chrétiens sont généralement pauvres comme le sont du reste la plupart des habitants. Les causes de leur pauvreté sont : 1° la paresse qui est probablement l'effet du climat chaud qu'ils habitent ; car on remarque la même paresse et indolence chez les païens indigènes. Il n'en est pas de même des Chinois qui, étant nés dans un climat

froid, conservent de la vigueur et de l'activité même jusque dans la vieillesse. Du reste, les enfants de ces Chinois ne tardent pas à ressentir l'influence du climat, et à devenir paresseux comme les Siamois et autres indigènes. La seconde cause de la pauvreté des chrétiens, c'est que, tenus au service du roi une semaine par mois, ils ne peuvent pas faire de longues absences, ni se livrer à quelque industrie régulière et suivie, d'autant plus que très-souvent le service du roi lui-même n'est pas régulier. La troisième cause, c'est le taux exorbitant des prêts usuraires ; car il y a bien peu de familles qui ne se trouvent pas quelquefois dans l'embarras. Alors il faut emprunter à trente pour cent ; il s'en suit qu'une famille, une fois endettée, a bien de la peine à pouvoir payer exactement les intérêts de la somme due ; de sorte que, même en travaillant avec le plus de diligence possible, elle ne fait que travailler pour ses créanciers ; heureuse encore si elle ne se ruine pas complètement et ne tombe pas en esclavage.

17. LIBERTÉ DU CULTE CATHOLIQUE.

J'ai déjà dit que le gouvernement laissait aux

chrétiens une pleine liberté pour l'exercice de la religion ; cette liberté va si loin, que jamais les chrétiens ne sont employés au service du roi les dimanches et fêtes, à moins qu'il n'y ait quelque ouvrage urgent et nécessaire à exécuter. Soit dans leurs maisons ou leurs terrains, soit dans l'église ou son enclos, nos chrétiens peuvent chanter, prier, faire des processions et cérémonies quelconques selon leur bon plaisir. Tous les terrains affectés aux églises et aux prêtres sont exempts d'impôts et jouissent même du droit d'asile, de sorte qu'on ne peut mettre la main sur qui que ce soit dans ces lieux, qui sont réputés comme sacrés et inviolables.

Quand il y a quelque cérémonie extraordinaire chez les chrétiens, par exemple la procession de la Fête-Dieu, une foule de païens accourent pour la voir ; on en compte quelquefois plusieurs milliers. On leur permet d'entrer dans l'enceinte extérieure de l'église, mais tous sont obligés de se tenir assis ou accroupis dans une posture décente. Si quelqu'un se tenait debout ou s'avisait de faire quelque plaisanterie, ceux des chrétiens qui sont chargés de faire la police, les chasseraient sans façon à coups de rotin. Il arriva un jour qu'un

mandarin, étant venu voir une procession, se tenait debout avec sa suite. On lui enjoignit de s'accroupir, et comme il refusa de le faire, on le mit dehors en lui administrant du rotin. Il partit donc indigné et alla de ce pas porter accusation au premier ministre, en lui montrant pour preuves les traces encore fraîches des coups qu'il avait reçus. Le premier ministre lui dit : Qui t'avait envoyé assister à la procession des *Farangs*? — Personne, monseigneur. — Écoute ! je n'ai pas besoin de savoir pourquoi ils t'ont battu, moi je vais te faire battre pour t'apprendre à ne pas aller troubler les *Farangs* dans leurs cérémonies religieuses ; et là-dessus il lui fit donner vingt bons coups de rotin

18. PERSÉCUTIONS ENVERS LES NOUVEAUX CONVERTIS.

Quoique la religion chrétienne soit estimée et honorée à Siam, cela n'empêche pas qu'il n'y ait souvent des persécutions contre les nouveaux convertis. Dès qu'un païen se fait chrétien, ses parents et ses amis l'attaquent avec chaleur : Comment, lui disent-ils, tu veux donc quitter la vraie religion et la lumière pour te jeter dans les ténèbres? Veux-tu donc faire société avec les impies? Malheureux, t

ne pas perdre tout le mérite que tu as acquis dans tes générations antérieures, et tu finiras par tomber dans le grand *Lókànta-Narok* (le grand enfer éternel). Voyant le nouveau converti inébranlable dans sa résolution, on l'accable d'injures et l'on rompt tout rapport d'amitié avec lui. A partir de ce moment, chacun de ses parents et amis cherche à lui faire le plus de mal possible ; on lui intente des procès, on tâche d'aliéner et même de lui ravir sa femme et ses enfants ; quelquefois on va jusqu'à l'accuser au chef de qui il dépend. Celui-ci se fait amener le néophyte, le maudit, le menace et va même jusqu'à le faire battre pour le faire apostasier. S'il demeure ferme, il le fait mettre aux fers ou il le garde en le faisant travailler à son service. C'est pourquoi, hormis les Chinois qu'on n'inquiète jamais, tous ceux qui se convertissent n'ont pas de meilleur parti à prendre que de venir s'établir dans un camp chrétien ; là ils sont sous la protection du mandarin chrétien, et aucun de leurs parents n'ose venir les tourmenter.

19. DÉFAUTS ET QUALITÉS DES CHRÉTIENS.

Je ne cacherai pas que parmi les chrétiens de

Siam on rencontre bien des misères ; il y a parmi eux des joueurs et des ivrognes ; de temps en temps un jeune homme s'enfuit avec une jeune fille, quand les parents s'opposent au mariage mais les fugitifs ne tardent pas à revenir demander pardon de leur scandale. Il y a aussi des esprits turbulents, querelleurs, amis du trouble et de la chicane. L'oisiveté est encore un défaut très-commun, lequel en engendre nécessairement plusieurs autres. Néanmoins, on peut dire en toute vérité que les chrétiens de Siam ont des qualités précieuses, et que leur conduite, en général, est très-édifiante. Ils sont exacts à faire leurs prières du matin et du soir ; quand ils sont à proximité de l'église, ils ne manqueront jamais d'assister à la messe les dimanches et fêtes ; tout le monde est à l'église, excepté les personnes nécessaires à la garde des malades et des maisons. Non seulement tous les enfants et une grande partie des femmes mais encore beaucoup d'hommes assistent régulièrement à la messe quotidienne. Ils observent exactement le repos du dimanche, l'abstinence et les jeûnes, qui, du reste, ne sont pas nombreux ; car ils ne sont tenus qu'à neuf jeûnes dans le cours de l'année. Presque tous s'efforcent d'accomplir leur

devoir paschal; ils ont beaucoup de zèle pour la célébration des fêtes et en général pour tout ce qui regarde l'église et le culte religieux; il ne se passe pas de grande fête qu'ils ne fassent une collecte par tout le camp pour subvenir aux dépenses. Ils ont pour principe que jamais l'argent offert à l'église n'a appauvri personne.

20. CÉRÉMONIES DU CULTE RELIGIEUX.

Les chrétiens de Siam aiment beaucoup les cérémonies religieuses; doués d'une bonne oreille, ils ont beaucoup de goût pour le chant et la musique. On leur apprend le chant romain dans les écoles, de sorte qu'ils savent tous chanter. Chaque camp de chrétiens a aussi son orchestre; les principaux instruments sont: le violon européen, le violon chinois, la flûte, la guitare, l'harmonica, le tambour et le tambourin, les cymbales et le *khong-vong* (gros harmonica à timbres). Tous les jours de grande fête, on célèbre des messes chantées dont l'exécution ne serait pas désapprouvée même en France.

Pour donner une idée de la manière dont ils célèbrent leurs fêtes, je vais faire une courte des-

cription de leur solennité de la Fête-Dieu ; mais il faut observer auparavant que ce que je vais dire ne s'applique qu'aux églises de la capitale. La veille de la fête, dans l'après-midi, le camp des chrétiens où devra avoir lieu la procession envoie une superbe barque montée par deux chefs en grand costume et par trente jeunes rameurs revêtus de leurs plus beaux habits de soie, pour aller recevoir le vicaire apostolique jusqu'à sa résidence. Quand l'évêque est descendu dans la barque, cette troupe de jeunes gens se met à ramer en cadence ; celui qui est à la tête, à chaque coup de rame pousse un cri aigu auquel tous les autres rameurs répondent, de manière à faire retentir les deux rivages du fleuve, et tous les habitants des boutiques flottantes ou des barques mettent le nez dehors pour voir passer le personnage et son cortège. A peine le ballon est-il en vue du camp chrétien, qu'on se met à carillonner et battre les tambours d'une rude manière. Au moment où le ballon s'arrête aux degrés du pont tous les chefs de l'endroit viennent recevoir Sa Grandeur qui se rend à l'église à travers une haie de soldats, lesquels font des décharges successives. Le soir, après souper, il y a feu d'artifice sur l'

place devant l'église. C'est fort amusant de voir les chrétiens, pêle-mêle avec une foule de païens, se livrer aux ébats de la joie en se réjouissant du spectacle innocent des feux d'artifice et surtout des fusées et des pétards qui, retombant comme une grêle, éclatent sur la bruyante assemblée. Le lendemain, à la pointe du jour, et à plusieurs reprises, les cloches et les tambours annoncent la solennité. La matinée est tout employée à célébrer la grand'messe et à faire ses dévotions. Toutes les lanternes, les lampes suspendues, les cadres, les chandeliers et l'autel sont garnis de guirlandes de fleurs de toute espèce dont l'église est embellie. A midi, les chefs du camp donnent à l'évêque et aux prêtres un grand repas auquel ils assistent debout, tenant à honneur de servir eux-mêmes leurs pasteurs. Un cochon rôti, des volailles, du poisson, des légumes, des gâteaux et des fruits, voilà ce qui compose ce grand festin dont les restes copieux sont emportés dans la maison du premier chef où les autres se réunissent et se régalent à leur tour. A trois heures après midi, on chante les vêpres, après quoi on se dispose pour la procession. Les murs d'enclos sont garnis d'indienne et décorés de guirlandes de fleurs. De

distance en distance on a placé des tables ornées de beaux vases et de cassolettes où brûle continuellement de l'encens. Tout le long de la route que doit parcourir la procession on a planté des rangées de bananiers d'où pendent des fleurs et des fruits, surtout des oranges et des ananas. Enfin on se met en marche, les jeunes filles, la bannière en tête, et tenant chacune un flambeau, puis les jeunes gens et les hommes également avec des flambeaux. La musique vient après, ensuite une cinquantaine de petits anges, comme ils les appellent, portant une couronne et tenant chacun une grande coupe d'argent remplie de fleurs. Après eux viennent les thuriféraires et enfin le dais. Les prostrations des petits anges qui jettent les fleurs sont faites avec beaucoup de grâce ; à chaque fois que les coupes d'argent se vident, d'autres enfants, portant de grandes corbeilles, viennent les remplir. Le Saint-Sacrement marche entre une haie de soldats. Pendant toute la procession, le son des cloches et des tambours ne discontinue pas, et des milliers de pétards chinois ne cessent d'éclater avec un fracas qui plaît beaucoup aux indigènes. Ce jour-là, comme le Saint-Sacrement reste exposé toute la nuit, il n'y a pas de feu d'artifice.

parce qu'il entraînerait nécessairement du trouble et du tapage; mais on le remplace par une illumination qu'on rend aussi belle qu'on peut.

21. MANIÈRE DE RENDRE LA JUSTICE PARMİ LES
CHRÉTIENS.

Dans les camps chrétiens de la capitale, les habitations sont si serrées qu'il s'élève souvent des différends pour des riens, ce qui ne laisse pas que de troubler la paix et la tranquillité des habitants. Chaque camp a son chef qui a droit de juger toutes les causes de peu d'importance. Dans les cas graves, le chef convoque ses subalternes pour l'aider dans l'examen et la discussion de l'affaire; mais il arrive souvent qu'on ne tombe pas d'accord; le prêtre et même l'évêque sont obligés de s'en mêler. De sorte que, outre sa qualité de père et de prêtre, le missionnaire est encore le premier juge des chrétiens. Il paraît qu'il en a été ainsi dès le commencement de la mission; le roi et les grands ont toujours reconnu que l'évêque et ses missionnaires avaient le droit de juger les procès qui surviennent entre les chrétiens. Voici à ce propos une histoire qui m'arriva un jour. Deux

.....

petits chefs chrétiens, ayant un différend entre eux, vinrent me trouver et me prier d'arranger leur affaire, ce que je fis volontiers. Mais celui qui avait perdu sa cause s'avisa d'aller offrir des présents au vice-roi et le prier de juger la même affaire. Le vice-roi lui demanda : L'évêque a-t-il jugé cette cause-là ? Mon homme fut bien obligé de répondre que oui. Le vice-roi reprit : Eh bien ! à quoi bon venir me trouver pour cela, puisque l'évêque a jugé ? Le chef chrétien répondit : Je viens remettre l'affaire sous vos pieds sacrés parce que le jugement de l'évêque ne me paraît pas très-équitable. Le vice-roi, entendant ces mots, se mit en colère et s'écria : Comment, misérable, tu ne respectes pas ton évêque et tu ne veux pas te soumettre à son jugement ! et s'adressant à ses gens : Appelez un licteur, qu'on lui donne trente coups de rotin, et après cela qu'on le mène demander pardon à l'évêque. Ce qui fut dit fut fait

22. ENFANTS CHRÉTIENS ESCLAVES CHEZ LES PAÏENS.

Voici un cas qui se présente assez souvent parmi nos chrétiens de Siam. Un père a quatre ou cinq enfants qui fréquentent l'église et les écoles ; les

plus grands d'entre eux se préparent déjà à la première communion. Tout à coup, cet homme éprouve une perte considérable ou tombe grièvement malade ; ne pouvant plus nourrir sa famille, il se trouve obligé d'emprunter à usure chez les païens. Comme son travail suffit à peine pour l'entretien de sa famille, et qu'il ne lui reste rien à donner au créancier, les usures s'accroissent, et au bout de trois ans égalent le capital. Alors l'impitoyable créancier vient saisir ces pauvres enfants qui, fondant en larmes, sont arrachés du toit paternel et emmenés chez un maître barbare. Dans les premiers temps, on les traite encore avec assez d'humanité pour leur faire oublier leur père et mère ; mais bientôt leur maître les traite avec plus de rigueur ; il cherche même, en toute occasion, à pervertir ces innocentes créatures ; s'il les voit prier, il les frappe du rotin ; il ne leur permettra pas d'aller à l'église, même une seule fois dans l'année ; s'ils y vont furtivement le dimanche, on les bat, on les met à la chaîne ; on force par toute sorte de mauvais traitements les filles à saluer les talapoins et à leur distribuer l'aumône tous les matins ; devenues nubiles, elles seront livrées, malgré elles, comme concubines ou femmes, à

quelque parent de leur maître. Les garçons seront envoyés aux pagodes pour y recevoir une éducation diabolique ; on finira même par les faire ordonner talapoins en leur promettant de les renvoyer libres, après qu'ils auront passé un ou deux ans affublés de l'habit jaune. Voilà comment se perdent pour l'éternité tant d'âmes de pauvres enfants qui étaient si intéressants dans leur jeune âge ! Il y a plusieurs centaines d'enfants qui sont dans cet état déplorable et qui soupirent sans cesse après un libérateur. Combien de fois n'en est-il pas venu me trouver furtivement et me supplier avec larmes de les tirer, disaient-ils, des griffes du démon ! J'en ai fait racheter autant que j'ai pu par les familles chrétiennes qui sont à l'aise ; mais il en reste encore cent fois plus pour qui je n'ai rien pu faire. Néanmoins, je ne perds pas l'espérance de pouvoir les racheter un jour. Mon projet serait de former deux établissements, un pour les garçons et l'autre pour les filles ; on rachèterait une cinquantaine d'enfants des deux sexes ; on les placerait dans leur établissement respectif. Là, on les ferait travailler à des métiers très-productifs pour le pays ; avec le fruit de leur travail, dans un an ou tout au plus deux, ces enfants au-

raient payé leur rançon ; on les enverrait dans leur famille et on en rachèterait d'autres pour les mettre à leur place. De cette manière, dans l'espace de dix à douze ans, on aurait délivré tous les enfants chrétiens de ce pernicieux esclavage où ils gémissent et finissent par perdre leur âme ; et comme les fonds employés à ce rachat demeureraient toujours intacts, après avoir tiré de la servitude tous les enfants chrétiens, on pourrait étendre cette bonne œuvre aux esclaves païens de bonne volonté qui, après avoir été baptisés, seraient mis dans ces mêmes établissements où ils acquerraient bientôt la liberté du corps avec celle de l'âme, et contribueraient ainsi puissamment à la propagation de la foi dans le royaume de Siam.

Pour compléter ce qu'il y a d'intéressant à dire sur le royaume de Siam, j'ai jugé à propos de mettre à la fin de mon ouvrage deux pièces qui ne seront pas sans intérêt pour le lecteur. La première est une relation de l'ambassade de Louis XIV au roi de Siam dans l'année 1685 ; la seconde est une notice sur le fameux Constance ou Constantin

Falçon, qui fut premier ministre du roi de Siam, joua un très-grand rôle dans les affaires de ce temps-là, et dont la mort tragique fut suivie de révolutions et de persécutions déplorables racontées dans le chapitre vingtième de cet ouvrage.

RELATION DE M. LE CHEVALIER DE CHAUMONT A LA
COUR DU ROI DE SIAM ¹.

Je partis de Brest le 3 mars 1685 sur un des vaisseaux du roi, nommé *l'Oiseau*, accompagné d'une frégate appelée *la Maline*, et le 24 septembre nous mouillâmes à la barre de la rivière de Siam. J'envoyai prévenir monseigneur de Métellopolis, vicaire apostolique de Siam, qui, le 29 du même mois, vint à bord avec M. l'abbé de Lionne. Ils m'informèrent de ce que je voulais savoir, et me dirent que le roi de Siam ayant appris mon arrivée par M. Constance, un de ses ministres, en avait témoigné une grande joie et lui avait donné l'ordre d'en aller avertir monseigneur l'évêque, et de dépêcher deux mandarins du premier ordre pour me témoigner la joie qu'il avait de mon arrivée. Ils

¹ Extrait de la relation de M. le chevalier de Chaumont, Paris 1687.

vinrent deux jours après à mon bord ; je les reçus dans ma chambre, assis dans un fauteuil ; monseigneur l'évêque était assis à côté de moi, et ils s'assirent sur les tapis dont le plancher de ma chambre était couvert.

Ils me dirent que le roi leur maître les avait chargés de venir me témoigner la joie qu'il avait de mon arrivée, et d'avoir appris que le roi de France, ayant vaincu tous ses ennemis, était maître absolu dans son royaume, jouissant de la paix qu'il avait accordée à toute l'Europe.

Après leur avoir marqué combien j'étais flatté des bontés du roi leur maître, et leur avoir répondu sur le sujet de Sa Majesté, je leur dis que j'étais extrêmement satisfait du gouverneur de *Bangkok*, de la manière dont il avait reçu ceux que je lui avais envoyés, ainsi que des présents qu'il m'avait faits. Ils me répondirent qu'il n'avait fait que s'acquitter de son devoir, puisqu'en France on avait si bien reçu les envoyés du roi leur maître, et que d'ailleurs ce bon traitement m'était dû par mes anciens mérites, pour avoir autrefois ménagé l'union entre le royaume de Siam et celui de France. Après les avoir traités avec les honneurs et les civilités qui sont en usage en pareille ren-

contre dans ce royaume, je leur fis présenter du thé et des confitures. Ils restèrent près d'une heure dans le vaisseau, et, lorsqu'ils partirent, je les fis saluer de neuf coups de canon.

Le 1^{er} octobre, M. Constance, ministre du roi de Siam, qui, bien qu'étranger, est parvenu par son mérite jusqu'à la première place dans la faveur du roi de Siam, m'envoya faire compliment par son secrétaire qui m'offrit de sa part un si grand présent de fruits, de bœufs, de cochons, de poules, de canards et plusieurs autres choses, que l'équipage en fut nourri pendant quatre jours. Ces rafraîchissements sont très-agréables quand il y a sept mois que l'on est en mer.

Le 8 octobre, monseigneur l'évêque de Mételópolis, qui était retourné à Juthia, revint à bord avec deux mandarins s'informer, de la part du roi, de l'état de ma santé, et me dire qu'il était dans l'impatience de me voir, me priant de descendre à terre. Je reçus ces mandarins comme les premiers, et, lorsqu'ils partirent, je les fis saluer de neuf coups de canon. Le même jour, à deux heures, j'entrai dans mon canot, et ceux qui étaient avec moi dans des bateaux que le roi avait envoyés. Étant entré le soir dans la rivière, j'y

trouvai cinq ballons très-propres, un fort magnifique pour moi, et quatre autres pour les gentilshommes qui m'accompagnaient, avec un grand nombre d'autres pour charger les hardes et tous les gens de ma suite.

Le même soir, le commis que j'avais envoyé à Juthia pour acheter les provisions nécessaires pour les équipages du vaisseau et de la frégate, me vint dire que M. Constance lui avait mis entre les mains, de la part du roi, onze barques chargées de bœufs, de cochons, de veaux, de canards et d'arak pour nourrir les équipages des deux navires, et qu'il lui avait recommandé de demander tout ce qui nous serait nécessaire, le roi voulant défrayer les deux vaisseaux de Sa Majesté pendant tout le temps que je serais dans son royaume.

Le 9, deux mandarins vinrent à mon ballon, de la part du roi, et me dirent que c'était pour recevoir mes ordres; je partis de ce lieu-là sur les sept heures du matin. Après avoir fait environ cinq lieues, j'arrivai dans une maison qui avait été bâtie exprès pour me recevoir, où deux mandarins et les gouverneurs de *Bangkok* et de *Piply*, avec plusieurs autres, me vinrent complimenter sur mon arrivée, me souhaitant une longue vie.

Cette maison était faite de bambous et couverte de nattes assez propres. Tous les meubles en étaient neufs; il y avait plusieurs chambres tapissées de toile peinte fort belle; la mienne avait de très-beaux tapis sur le plancher; j'y trouvai un dais d'une étoffe d'or fort riche, un fauteuil tout doré, des carreaux de velours très-beaux, une table avec un tapis broché d'or, et des lits magnifiques: on m'y servit des viandes et des fruits en quantité. Je partis après dîner et tous les mandarins me suivirent. J'allai à *Bangkok*, qui est la première place du roi de Siam sur cette rivière, et qui est éloignée d'environ huit lieues de la mer. Je trouvai à la rade un navire anglais qui me salua de vingt et un coups de canon; les forteresses du lieu qui gardent les deux côtés de la rivière me saluèrent aussi, l'une de vingt-neuf coups, et l'autre de trente et un. Ces forteresses sont assez régulières et fournies de gros canons de fonte. Je logeai dans la forteresse à main gauche, dans une maison assez bien bâtie et très-bien meublée, où je fus traité à la mode du pays.

Le lendemain 10, j'en partis sur les huit heures du matin, accompagné de tous les mandarins et de tous les gouverneurs qui étaient venus me faire compliment. A mon départ, je fus salué de la même

manière que je l'avais été la veille, et j'arrivai à midi dans une maison bâtie exprès pour moi, garnie de meubles aussi beaux que ceux de la première. Il y avait près de là deux forteresses qui me saluèrent de toute leur artillerie, et deux mandarins vinrent m'y recevoir. A dîner, je fus très-bien servi, et je partis à trois heures; les forteresses me saluèrent comme auparavant, et le gouverneur de *Bangkok* prit congé de moi pour retourner dans son gouvernement. Poursuivant ma route, je rencontrai deux navires, l'un anglais et l'autre hollandais, qui me saluèrent de toute leur artillerie, et j'arrivai sur les sept heures du soir dans une maison faite et meublée de la même manière que les précédentes; j'y fus reçu par de nouveaux mandarins et fort bien traité.

Le 11 au matin, je partis, et j'allai dîner dans une autre maison; le soir j'arrivai dans une maison faite à peu près comme les autres, et fort bien meublée, où je trouvai deux mandarins qui m'y reçurent.

Le 12, j'allai coucher à deux lieues de Juthia où je fus reçu par deux mandarins; ce fut là que les chefs des compagnies anglaises et hollandaises vinrent me saluer; pour les Français, ils étaient

venus me voir à mon bord, et ne m'avaient plus quitté. Je restai dans ce lieu jusqu'au jour où je fis mon entrée dans la capitale.

Tous les mandarins qui sont venus me recevoir sur la rivière m'ont toujours accompagné ; les premiers étaient comme les gentilshommes de la chambre, et les autres, qui vinrent depuis, étaient toujours de plus grande considération que ceux qui les avaient précédés. Enfin les princes y furent envoyés les derniers. Ces mandarins ont tous des ballons très-propres, dans le milieu desquels il y a une espèce de trône sur lequel ils s'asseyent, et ils ne vont ordinairement qu'un dans chaque ballon ; à leurs côtés sont leurs armes, comme sabres, lances, épées, flèches, plastrons et même des fourches. Il y avait environ cinquante à soixante ballons à ma suite, dont plusieurs avaient jusqu'à quatre-vingts pieds de long, et avaient jusqu'à cent rameurs. Ils ne rament pas à notre manière, car ils sont assis deux sur chaque banc, l'un d'un côté et l'autre de l'autre, le visage tourné du côté où l'on va, tenant en main une rame d'environ quatre pieds de long, et font force du corps pour ramer.

Le 13, je fis dire au roi par les mandarins qui étaient avec moi, que j'avais été informé de la ma-

nière dont on avait coutume de recevoir les ambassadeurs dans son royaume, et que, comme elle était fort différente de celle de France, je le suppliais de m'envoyer quelqu'un avec qui je pusse traiter sur le sujet de mon entrée.

Le 14, il m'envoya M. Constance avec lequel j'eus une longue conversation; monseigneur l'évêque de Métellopolis nous servit d'interprète. Nous disputâmes longtemps, et je ne voulus rien relâcher des manières dont on a coutume de recevoir les ambassadeurs en France, ce qu'il m'accorda.

Le 17, M. Constance me vint trouver, et emmena avec lui quatre ballons très-beaux pour charger les présents que Sa Majesté envoyait au roi de Siam. Il y avait parmi ces présents plusieurs pièces de brocard à fond et fleurs d'or, quatre très-beaux tapis, de grandes girandoles d'argent, de très-grands miroirs garnis d'or et d'argent, un bassin de cristal garni d'or, plusieurs pendules et plusieurs petits bureaux artistement travaillés, plusieurs fusils et pistolets d'un travail admirable, et beaucoup d'autres ouvrages de France. Ce même jour, le roi donna ordre à toutes les nations des Indes qui demeurent à Siam de venir me témoigner la joie qu'elles ressentaient de mon arrivée,

et de me rendre tous les honneurs qui étaient dus à l'ambassadeur du plus grand roi du monde. Elles y vinrent sur les six heures du soir, toutes habillées à la mode de leurs pays; il y en avait de quarante nations différentes, et toutes de royaumes indépendants les uns des autres. Leurs habits étaient presque semblables à ceux des Siamois, à la réserve de quelques-uns dont la coiffure était différente, les uns ayant des turbans, les autres des bonnets à l'arménienne, ou des calottes, et d'autres enfin étant tête nue comme les Siamois; les personnes de qualité portent un bonnet de mousseline blanche de la forme de celui de nos dragons, qui se tient droit, et qu'ils sont obligés d'attacher avec un cordon qui passe au dessous de leur menton, étant d'ailleurs tous nu-pieds, à la réserve de quelques-uns qui ont des babouches comme celles que portent les Turcs.

Le roi me fit dire ce même jour, par M. Constance, qu'il voulait me recevoir le lendemain.

Le 18, je partis à sept heures du matin. Il vint quarante mandarins de la cour du roi, dont deux étaient *phaja*, et qui m'annoncèrent que tous les ballons étaient à ma porte pour prendre la lettre de Sa Majesté, et pour me mener au palais. La lettre

était dans ma chambre, dans un vase d'or couvert d'un voile de brocard très-riche. Les mandarins y étant entrés, ils se prosternèrent les mains jointes sur le front, le visage contre terre, et en cette posture, ils saluèrent par trois fois la lettre du roi. Pour moi, j'étais assis sur un fauteuil auprès de la lettre; cet honneur n'a jamais été rendu qu'à la lettre de Sa Majesté. La cérémonie étant finie, je pris la lettre avec le vase d'or, et après l'avoir portée sept ou huit pas, je la remis à M. l'abbé de Choisy, qui était venu de France avec moi. Il marchait à ma gauche, un peu derrière, et il la porta jusqu'au bord de la rivière où je trouvai un ballon extrêmement beau, fort doré, dans lequel étaient deux mandarins du premier ordre. Je pris la lettre des mains de M. l'abbé de Choisy, et l'ayant portée dans le ballon, je la mis entre les mains d'un de ces mandarins qui la posa sous un dais fait en pointe, fort élevé et tout doré. Après cela, j'entrai dans un autre ballon très-magnifique, qui suivait immédiatement celui où était la lettre de Sa Majesté. Deux autres, aussi beaux que le mien, dans lesquels étaient des mandarins, se tenaient aux deux côtés de celui où l'on avait mis la lettre. Le mien, comme je viens de le dire, le suivait;

M. l'abbé de Choisy était dans un autre ballon immédiatement derrière, et les gentilshommes qui m'accompagnaient et les gens de ma suite étaient dans d'autres ballons ; ceux de sgrands mandarins, pareillement fort beaux, étaient à la tête. Il y avait environ douze ballons tout dorés et près de deux cents autres qui voguaient sous deux colonnes. La lettre du roi, les deux ballons de garde et le mien étaient dans le milieu. Toutes les nations qui habitent Siam se trouvaient à ce cortège, et le fleuve, quoique très-large, était tout couvert de ballons. Nous marchâmes de cette sorte jusqu'à la ville dont les canons me saluèrent, ce qui ne s'était jamais fait à aucun autre ambassadeur ; tous les navires qui étaient dans le port en firent de même, et en arrivant à terre, je trouvai un grand char tout doré, qui n'avait jamais servi que pour le roi.

Je pris la lettre de Sa Majesté, je la mis dans ce char qui était traîné par des chevaux et poussé par des hommes ; j'entrai ensuite dans une chaise dorée que dix hommes portaient sur leurs épaules. M. l'abbé de Choisy était dans une autre moins belle ; les gentilshommes et les mandarins qui m'accompagnaient étaient à cheval ; les diverses nations qui habitent Siam marchaient à pied der-

rière nous. La marche continua ainsi jusqu'au château du gouverneur, où je trouvai en haie des soldats des deux côtés de la rue ; ils avaient des chapeaux de métal doré, une chemise rouge et une espèce d'écharpe de toile peinte qui leur servait de pantalon ; du reste, ils n'avaient ni bas ni souliers. Les uns étaient armés de mousquets, les autres de lances, quelques-uns avaient des arcs et des flèches, d'autres des piques.

Il y avait beaucoup d'instruments, comme des trompettes, tambours, cymbales, musettes, des espèces de petites cloches et des petits cors dont le bruit ressemble à ceux des pâtres en France. Toute cette musique faisait assez de bruit. Nous marchâmes de cette façon le long d'une grande rue bordée des deux côtés d'une foule immense, et nous arrivâmes enfin sur une grande place qui était devant le palais du roi, où étaient rangés des deux côtés des éléphants armés en guerre ; ensuite nous entrâmes dans la première cour du palais, où je trouvai environ deux mille soldats assis sur leur derrière, la crosse de leurs mousquets à terre tout droits, rangés en droite ligne à six de hauteur, et vêtus comme je l'ai déjà dit ; sur la gauche étaient des éléphants encore armés en guerre. Nous vîmes

ensuite cent hommes à cheval, pieds nus et habillés à la mauresque, tenant une lance à la main ; dans cet endroit, les nations et tous ceux qui me suivaient me quittèrent, à la réserve des gentilshommes qui m'accompagnaient. Je traversai deux autres cours qui étaient garnies de la même manière, et, entrant dans une autre, j'y trouvai un grand nombre de mandarins tous prosternés la face contre terre. Il y avait dans cet endroit six chevaux qui avaient des anneaux d'or aux pieds de devant, et qui étaient tenus chacun par deux mandarins. Ils étaient très-bien harnachés, tous les harnais étaient garnis d'or et d'argent, enrichis de perles, de rubis et de diamants, en sorte qu'on ne pouvait en voir le cuir ; leurs étriers et leurs selles étaient d'or et d'argent ; il y avait aussi dans cette cour plusieurs éléphants harnachés de même que le sont des chevaux de carrosse, ayant des harnais de velours cramoisi avec des boucles dorées. Les gentilshommes entrèrent dans la salle d'audience et se placèrent avant que le roi fût sur son trône, et quand j'y fus entré, accompagné de M. Constance, du barcalon et de M. l'abbé de Choisy, qui portait la lettre de Sa Majesté, je fus surpris de voir le roi dans une tribune fort élevée ; car M. Constance

était demeuré d'accord avec moi que le roi ne serait qu'à la hauteur d'un homme dans sa tribune, et que je pourrais lui donner la lettre de la main à la main. Alors je dis à M. l'abbé de Choisy : On a oublié ce que l'on m'a promis ; mais assurément je ne donnerai point la lettre du roi qu'à ma hauteur. Le vase d'or où on l'avait mise avait un grand manche d'or de plus de trois pieds de long ; on avait cru que je prendrais ce vase par le bout du manche pour l'élever jusqu'à la hauteur du trône où était le roi ; mais je pris sur-le-champ mon parti et je résolus de présenter au roi la lettre de Sa Majesté, tenant en main la coupe d'or où elle était. Étant donc arrivé à la portée, je saluai le roi, j'en fis de même à moitié chemin, et lorsque je fus proche de l'endroit où je devais m'asseoir, après avoir prononcé deux paroles de ma harangue, je remis mon chapeau sur la tête, je m'assis et je continuai mon discours qui était conçu en ces termes :

« SIRE ,

« Le roi mon maître, si fameux aujourd'hui
« dans le monde par ses grandes victoires et par
« la paix qu'il a souvent donnée à ses ennemis et

« à la tête de ses armées, m'a commandé de venir
« trouver Votre Majesté pour l'assurer de l'estime
« particulière qu'il a conçue pour elle.

« Il connaît, Sire, vos augustes qualités, la sa-
« gesse de votre gouvernement, la magnificence
« de votre cour, la grandeur de vos États, et, ce
« que vous vouliez particulièrement lui faire con-
« naître par vos ambassadeurs, l'amitié que vous
« avez pour sa personne, confirmée par cette
« protection continuelle que vous donnez à ses
« sujets, principalement aux évêques qui sont les
« ministres du vrai Dieu.

« Il ressent tant d'illustres effets de l'estime que
« vous avez pour lui, et il veut bien y répondre de
« tout son pouvoir ; dans ce dessein, il est prêt à
« traiter avec Votre Majesté pour vous envoyer de
« ses sujets, afin d'entretenir et d'augmenter le
« commerce, de vous donner toutes les marques
« d'une amitié sincère, et de commencer entre les
« deux couronnes une union aussi célèbre dans la
« postérité que vos États sont éloignés des siers
« par les vastes mers qui les séparent.

« Mais rien ne l'affermira tant en cette résolu-
« tion et ne vous unira plus étroitement ensemble
« que de vivre dans les sentiments d'une même

« créance. Et c'est particulièrement, Sire, ce que
« le roi mon maître, ce prince si sage et si éclairé,
« qui n'a jamais donné que de bons conseils aux
« rois ses alliés, m'a commandé de vous représen-
« ter de sa part.

« Il vous conjure, comme le plus sincère de vos
« amis, et par l'intérêt qu'il prend déjà à votre
« véritable gloire, de considérer que cette suprême
« majesté dont vous êtes revêtu sur la terre, ne
« peut venir que du vrai Dieu, c'est-à-dire d'un
« Dieu tout-puissant, éternel, infini, tel que les
« chrétiens le reconnaissent, qui seul fait régner
« les rois et règle la fortune de tous les peuples ;
« soumettez vos grandeurs à ce Dieu qui gouverne
« le ciel et la terre. C'est une chose, Sire, beau-
« coup plus raisonnable que de les rapporter aux
« autres divinités qu'on adore dans cet Orient et
« dont Votre Majesté, qui a tant de lumières et de
« pénétration, ne peut manquer de voir l'impuis-
« sance.

« Mais elle le connaîtra plus clairement encore,
« si elle veut bien entendre durant quelque temps
« les évêques et les missionnaires qui sont ici.

« La plus agréable nouvelle, Sire, que je puisse
« porter au roi mon maître, est celle que Votre

« Majesté, persuadée de la vérité, se fait instruire
« dans la religion chrétienne ; c'est ce qui lui
« donnera plus d'admiration et d'estime pour
« Votre Majesté ; c'est ce qui excitera ses sujets à
« venir avec plus d'empressement et de confiance
« dans vos États ; et enfin c'est ce qui achèvera de
« combler de gloire Votre Majesté, puisque, par
« ce moyen, elle s'assure un bonheur éternel
« dans le ciel , après avoir régné avec autant de
« prospérité qu'elle le fait sur la terre. »

Cette harangue fut interprétée par M. Constance ; après cela , je dis à Sa Majesté , que le roi mon maître m'avait donné M. l'abbé de Choisy pour m'accompagner avec les douze gentilshommes que je lui présentai ; je pris alors la lettre des mains de M. l'abbé de Choisy et je la portai dans le dessein de ne la présenter que comme je venais de me déterminer de le faire. M. Constance, qui m'accompagnait, rampant sur ses genoux et sur ses mains, me cria et me fit signe de hausser le bras de même que le roi ; je fis semblant de ne pas entendre ce qu'on me disait et me tins ferme. Alors le roi, se mettant à sourire, se leva, et se baissant pour prendre la lettre

dans le vase, se pencha de manière qu'on lui vit tout le corps; dès qu'il l'eut prise, je lui fis un profond salut et je me remis sur mon siège. Le roi de Siam me demanda ensuite des nouvelles de Sa Majesté ainsi que de toute la famille royale; il ajouta qu'il chercherait tous les moyens pour donner satisfaction au roi sur tout ce que je lui proposais. Monseigneur l'évêque de Métellopolis était présent, il interpréta plusieurs choses que le roi me demanda. Ce monarque avait une couronne enrichie de diamants, attachée sur un bonnet qui était presque semblable à ceux de nos dragons. Sa veste était d'une étoffe très-belle à fond et à fleurs d'or, garnie de diamants au col et aux poignets, en sorte qu'ils formaient une espèce de collier et de bracelets. Ce prince avait aussi beaucoup de diamants aux doigts.

Ce monarque est âgé d'environ cinquante-cinq ans, il est bien fait, mais un peu basané comme tous les gens de ce pays-là; il a l'air gai, des inclinations tout à fait royales; il est courageux, grand politique, gouvernant par lui-même, magnifique, libéral, aimant les beaux-arts; en un mot, c'est un prince qui, par la force de son génie, a su s'affranchir de diverses coutumes bizarres en usage

dans son royaume, pour emprunter des pays étrangers, surtout de ceux de l'Europe, ce qu'il a cru le plus digne de contribuer à sa gloire et à la félicité de son règne.

Pendant cette audience, il y avait quatre-vingts mandarins dans la salle; ils étaient prosternés la face contre terre et ne quittèrent point cette posture. Ils n'avaient ni bas ni souliers, et, du reste, ils étaient vêtus d'habits magnifiques. Chacun d'eux avait une boîte pour mettre l'arec, le bétel et le tabac. C'est par ces boîtes qu'on distingue leur qualité et leur rang. Après que le roi m'eut entretenu pendant une heure, il ferma sa fenêtre et je me retirai. Le lieu de l'audience était élevé d'environ douze à quinze marches; le dedans était peint de grandes fleurs d'or depuis le bas jusqu'en haut, le plafond était de bossages dorés, et le plancher couvert de tapis très-beaux. Au fond de cette salle il y avait deux escaliers des deux côtés, qui conduisaient dans une chambre où était le roi, et au milieu de ces deux escaliers était une fenêtre brisée devant laquelle il y avait trois grands parasols par étages, depuis le bas de la salle jusqu'au haut, et de toile d'or dont le bâton était couvert d'une feuille d'or; l'un était au milieu de la fe-

nêtre et les deux autres aux deux côtés ; c'est par cette fenêtre qu'on voyait le trône du roi et c'est par là qu'il me donna audience. M. Constance me mena ensuite dans le reste du palais où je vis l'éléphant blanc à qui on donne à boire et à manger dans des vases d'or. J'en vis aussi plusieurs autres très-beaux, après quoi je retournai à mon hôtel avec la même pompe avec laquelle j'étais venu. Cette maison était assez propre et toute ma suite était assez bien logée.

Le 22, le roi m'envoya plusieurs pièces de brocard, des robes de chambre du Japon et une garniture de boutons d'or, et aux gentilshommes qui m'accompagnaient quelques étoffes brochées d'or et d'argent ; car la coutume du pays est de faire des présents en arrivant afin qu'on puisse s'habiller à leur mode. Pour moi, je n'en fis point faire d'habits et il n'y eut que les gentilshommes de ma suite qui en usèrent de cette façon.

Le 8 novembre, le roi partit pour *Louvo*, qui est une maison de plaisance où il demeure huit ou neuf mois de l'année, et qui est à vingt lieues de Juthia.

Le 15, je partis pour m'y rendre ; je couchai en chemin dans une maison qui avait été bâtie

pour moi; elle était de la même manière que celles où j'avais été logé depuis mon débarquement jusqu'à la capitale; elle était proche d'une maison où le roi va coucher quand il habite *Louwô*; j'y restai le 16 et le 17; j'arrivai à *Louwô* sur les huit heures du soir. Cette maison est assez bien bâtie, à la mode du pays; en y entrant, on passe par un jardin où il y a plusieurs jets d'eau; de ce jardin on monte cinq ou six marches et on entre dans un salon fort élevé où l'on prend le frais; j'y trouvai une belle chapelle et des logements pour tous ceux qui m'accompagnaient.

Le lundi 19, le roi me donna une audience particulière; l'après-midi, je me promenai sur des éléphants, dont la marche est si rude et si incommode, que j'aimerais mieux faire dix lieues à cheval qu'une sur un de ces animaux.

Le 23, M. Constance me dit que le roi voulait me donner le divertissement d'un combat d'éléphants, et qu'il me priait d'y mener les capitaines des vaisseaux qui m'avaient amené. C'était MM. de Vaudricourt et de Joyeuse; nous y allâmes montés sur des éléphants.

Le roi fit venir ces deux messieurs et leur dit qu'il était bien aise qu'ils fussent les premiers ca-

pitaines du roi de France qui fussent arrivés dans son royaume, et qu'il souhaitait qu'ils s'en retournassent aussi heureusement qu'ils étaient venus. Il leur donna à chacun un sabre dont la poignée et la garde étaient d'or, et le fourreau presque tout couvert aussi d'or, une chaîne de filigrane d'or bien travaillée et fort grosse, comme pour servir de baudrier, une veste d'une étoffe d'or, garnie de gros boutons d'or. Comme M. de Vaudricourt était le premier capitaine, son présent était plus beau et plus riche. Le roi leur dit de se donner de garde de leurs ennemis en chemin ; ils répondirent que Sa Majesté leur donnait des armes pour se défendre et qu'ils s'acquitteraient bien de leur devoir. Ces capitaines lui parlèrent sans descendre de dessus leurs éléphants. Je vis bien que, sous prétexte d'un combat d'éléphants, il voulait faire ce présent aux capitaines devant beaucoup d'Européens qui étaient présents, afin de donner une marque publique de la distinction particulière qu'il voulait faire de la nation française.

Le dimanche 2 décembre, M. Constance m'envoya des présents, il en fit aussi à M. l'abbé de Choisy et aux gentilshommes qui m'accompagnaient. Ces présents étaient des porcelaines, des

bracelets, des vases de Chine, des robes de chambre, des ouvrages du Japon faits d'argent, des pierres de bézoard, des cornes de rhinocéros et autres curiosités du pays.

Le 11, j'allai voir la chasse d'un éléphant sauvage. Le roi, qui y était ce jour-là, m'envoya chercher par deux mandarins, et, après m'avoir parlé de plusieurs choses, il me demanda le sieur de Lamarre, ingénieur, pour faire fortifier ses places. Je lui dis que je ne doutais pas que le roi mon maître n'approuvât fort que je le lui laissasse, puisque les intérêts de Sa Majesté lui étaient très-chers et que c'était un homme habile dont elle serait satisfaite. J'ordonnai donc au sieur de Lamarre de rester à Siam pour rendre service au roi, qui voulut alors lui parler, et lui fit présent d'une veste d'une étoffe d'or.

Comme je comptais partir le lendemain pour me rendre à bord, je lui présentai les gentilshommes qui étaient avec moi pour prendre congé de Sa Majesté. Ils le saluèrent et le roi leur souhaita un heureux voyage. Monseigneur l'évêque de Métellopolis voulut lui présenter MM. l'abbé de Lionne et Levachet, missionnaires qui retournaient en France avec moi, pour prendre aussi congé de

lui ; mais il dit à monseigneur l'évêque qu'ils étaient de sa maison, qu'il les regardait comme ses enfants, et qu'ils prendraient congé de lui dans son palais. Le roi se retira ensuite, et je le conduisis jusqu'au bord de la forêt.

Le mercredi 12, le roi me donna audience de congé ; il me dit qu'il était très-content et très-satisfait de moi ainsi que de toute ma négociation ; ce fut alors qu'il me fit présent d'un grand vase d'or qu'ils appellent bossette, et c'est une des marques les plus honorables de ce royaume, de même que si le roi en France donnait le titre de duc. Le roi me dit qu'il n'en faisait point les cérémonies parce qu'il y aurait peut-être eu quelque chose qui ne m'aurait pas été agréable à cause des genuflexions que les plus grands du royaume sont obligés de faire en pareille circonstance. Il n'y a, parmi les étrangers qui sont à sa cour, que le neveu du roi de Camboge qui ait reçu une semblable marque d'honneur, laquelle signifie que l'on est phaja, dignité qui, selon ce que je viens de dire, est comme celle de duc en France. Ce monarque eut la bonté de me dire ensuite des choses si obligantes en particulier, que je n'oserais les raconter, et dans tout mon voyage il m'a fait rendre des

honneurs si grands, que j'aurais peine d'être cru, s'ils n'étaient uniquement dus au caractère dont Sa Majesté avait daigné m'honorer. J'ai reçu aussi mille bons traitements de ses ministres et du reste de sa cour. MM. l'abbé de Lionné et Levachet prirent en même temps congé du roi, qui, après leur avoir souhaité un bon voyage, leur donna à chacun un crucifix d'or et de tambac avec le pied en argent. Au sortir de l'audience, M. Constance me mena dans une salle entourée de jets d'eau qui était dans l'enceinte du palais. Je trouvai là un très-grand repas servi à la mode du royaume ; le roi de Siam eut la bonté de m'envoyer deux ou trois plats de sa table, dont l'un était du riz accommodé à leur mode, et les deux autres de poisson sec et salé qui venait du Japon. Sur les cinq heures, je m'en retournai dans une chaise dorée portée par dix hommes, et les gentilshommes qui m'accompagnaient étaient à cheval. Nous entrâmes dans nos ballons et nous étions accompagnés d'un grand nombre de mandarins. Les rues étaient bordées de soldats, d'éléphants et de cavaliers maures. Tous les mandarins qui m'avaient accompagné jusqu'à mon ballon se mirent dans les leurs et vinrent avec moi ; il y avait environ cent ballons, et j'arri-

vai le lendemain 13, à Juthia, sur les trois heures du matin. La lettre du roi de Siam et les ambassadeurs qu'il envoyait au roi de France étaient avec moi dans un très-beau ballon, accompagné de plusieurs autres. Le roi me fit présent de porcelaines pour six à sept cents pistoles, de deux paires de paravents de la Chine et de quatre tapis de table en broderie d'or et d'argent de la Chine, d'un crucifix dont le corps était d'or, la croix de tambac, qui est un métal plus estimé que l'or dans ces pays-là, et le pied d'argent, avec plusieurs autres curiosités des Indes ; et comme la coutume de ces pays est de donner à ceux qui portent les présents, je fis distribuer aux conducteurs des ballons du roi qui m'avaient servi, huit à neuf cents pistoles. A l'égard de M. Constance, je lui fis présent d'un meuble que j'avais apporté de France, qui valait plus de mille écus, et d'une chaise à porteurs très-belle, qui m'avait coûté en France deux cents écus, et je fis présent à son épouse d'un miroir garni d'or et de pierreries d'environ soixante pistoles.

J'avais oublié de dire que le roi de Siam avait fait pour sept à huit cents pistoles de présents à M. l'abbé de Choisy. Ces présents consistaient en vases de la Chine, ouvrages d'argent du Japon, plusieurs por-

célaines très-belles, et autres curiosités des Indes.

Le 14, sur les cinq heures du soir, je partis de Juthia accompagné de M. Constance, de plusieurs mandarins, avec un grand nombre de ballons, et j'arrivai à *Bangkok* le lendemain de grand matin. Les forteresses que nous trouvâmes sur notre route et celle de *Bangkok* me saluèrent de toute leur artillerie. Je restai un jour dans cette ville, parce que le roi m'avait dit, que comme j'étais un homme de guerre, il me priait d'en voir toutes les fortifications, et de lui mander ce qu'il y avait à faire pour la bien fortifier, et d'y marquer une place pour y bâtir une église ; j'en fis un devis que je donnai à M. Constance.

Le 16, au matin, j'en partis accompagné des mandarins ; les forteresses me saluèrent encore, et sur les quatre heures j'arrivai à la barre de Siam dans les chaloupes des deux navires de Sa Majesté, où je m'étais mis.

Le 17, la frégate du roi de Siam, dans laquelle étaient ses ambassadeurs et sa lettre pour le roi de France, vint mouiller proche de mon navire ; j'envoyai ma chaloupe qui amena d'abord deux des ambassadeurs, et la renvoyant une seconde fois, elle revint avec le troisième ambassadeur et la

lettre du roi de Siam qui était sous un dais ou pyramide toute dorée et fort élevée. Cette lettre est écrite sur une feuille d'or roulée et mise dans une boîte de même métal; on salua la lettre de plusieurs coups de canon, et elle demeura sur la dunette de mon navire avec des parasols par dessus jusqu'au jour de notre départ. Quand les mandarins passaient près de cette lettre, ils la saluaient à leur manière, leur coutume étant de faire de grands honneurs aux lettres de leur roi. Le lendemain, le navire qui les avait amenés partit en remontant la rivière, et dans le même temps parut un autre vaisseau du roi de Siam, qui vint mouiller près de nous. Il amenait M. Constance qui vint à mon bord le lendemain 19, où il dîna, et, après dîner, il s'en retourna à terre dans ma chaloupe. Je le fis saluer de vingt et un coups de canon, et nous nous séparâmes avec peine, car nous avions déjà lié une très-étroite amitié.

J'étais étonné de n'avoir point de nouvelles de M. Levachet, missionnaire, du chef de la Compagnie Française et de mon secrétaire. Ayant appris qu'ils étaient partis de Juthia dès le 16, avec sept des gentilshommes qui devaient accompagner les ambassadeurs du roi de Siam et plusieurs de

leurs domestiques , cela me fit croire qu'ils étaient perdus, et me fit prendre la résolution de partir, car le vent était très-favorable.

Le lendemain 20, une partie de ces gens revinrent à bord, ils racontèrent qu'ils avaient été entraînés par des courants à plus de quarante lieues au large ; qu'ils avaient laissé leurs compagnons échoués sur un banc de vase à plus de vingt-cinq lieues de l'endroit où nous étions, et qu'il n'y avait pas d'apparence qu'ils pussent revenir de sitôt ; c'est ce qui me fit prendre la résolution de partir dès le lendemain.

Enfin, le 22 décembre 1685, je mis à la voile pour revenir en France.

NOTICE HISTORIQUE SUR M. CONSTANCE OU CONSTANTIN
FALCON, PREMIER MINISTRE DU ROI DE SIAM ¹.

Constantin Falcon, si fameux sous le nom de M. Constance, était Vénitien d'origine, mais né en Grèce, d'un mariage que contracta le fils d'un gou-

¹ Extrait de l'histoire de M. Constance, par le père d'Orléans, de la Compagnie de Jésus, imprimée à Tours en 1690.

verneur de Céphalonie avec une fille de cette île, d'une bonne et ancienne famille. Ses parents furent peu heureux ou peu habiles dans leurs affaires, et leur noblesse leur devint à charge par leur pauvreté.

A peine M. Constance avait dix ans, qu'il s'aperçut de sa mauvaise fortune, et qu'il la sentit vivement. Il ne s'arrêta pas à la déplorer, mais par un courage au dessus de son âge, il prit dès lors la résolution de travailler à la rendre meilleure, et, pour n'y point perdre de temps, il fit dessein de quitter son pays, où il prévoyait bien qu'il trouverait difficilement occasion de s'avancer. Comme le commerce attire à Céphalonie beaucoup de négociants anglais, le jeune Constance se joignit à un capitaine de cette nation, et passa avec lui en Angleterre. Peu de temps après il s'embarqua pour aller aux Indes dans les vaisseaux de la Compagnie Anglaise, au service de laquelle il s'engagea.

Il arriva au royaume de Siam, et après quelques années de services, las d'être subalterne, il acheta un vaisseau, et, toujours plein de ce courage qui ne l'abandonna jamais, il se mit en mer pour aller trafiquer dans les royaumes voisins.

Deux naufrages, qu'il fit coup sur coup à l'em-

bouchure de la rivière de Siam, auraient fait perdre courage à tout autre ; et un troisième qu'il fit ensuite sur la côte de Malabar, aurait jeté dans le désespoir un esprit moins ferme que le sien. Il y pensa perdre la vie, et il ne lui resta que deux mille écus de tout son bien.

Ayant été jeté sur le rivage avec ce débris de sa fortune, il se trouva si fatigué, qu'il se coucha pour prendre un peu de repos. Il a raconté plusieurs fois lui-même qu'en ce moment, il avait vu, soit en songe, soit autrement, car il n'a jamais bien pu démêler s'il était éveillé ou endormi, une personne d'une figure extraordinaire, et d'un air plein de majesté, qui, le regardant en souriant, lui avait ordonné de retourner d'où il était venu. Ces paroles, qu'il entendit, ou qu'il s'imagina entendre, lui roulèrent longtemps dans l'esprit ; et comme il s'était couché aux approches de la nuit, il la passa tout entière à réfléchir sur ce qui venait de lui arriver.

Il continuait sa rêverie le matin en se promenant sur le bord de la mer, lorsqu'il aperçut de loin un homme qui venait à lui à grands pas. Il n'eut pas de peine à reconnaître que c'était un voyageur échappé d'un naufrage aussi bien que lui ; son visage pâle et son vêtement encore tout

dégouttant d'eau en étaient des marques trop visibles pour lui permettre d'en douter. La ressemblance de leur aventure leur donna à tous deux de l'impatience de s'aborder et de se connaître. La différence des langues y devait être un obstacle ; mais aux premières paroles de l'inconnu, M. Constance, l'entendant parler siamois, lui répondit dans la même langue. Ainsi, ils eurent dans leur malheur la consolation d'en pouvoir parler ; et ils y trouvèrent dans la suite l'un et l'autre quelque chose de plus.

L'inconnu était un ambassadeur que le roi de Siam avait envoyé en Perse, et qui, en s'en retournant dans son pays, avait fait naufrage dans le même lieu où avait échoué M. Constance. Si celui-ci avait été de ceux que le malheur d'autrui console, il avait la consolation de voir un homme plus malheureux que lui ; car l'ambassadeur n'avait sauvé que sa personne de tout ce qu'il avait dans son vaisseau. Parmi les sentiments de pitié qu'un état si triste inspira à M. Constance, il eut la joie de pouvoir, même dans son malheur, secourir un homme malheureux. Il ne lui laissa pas demander le plaisir qu'il pouvait lui faire ; il lui offrit d'abord de le ramener à Siam, et l'ambassadeur ayant ac-

cepté son offre, des deux mille écus qui lui étaient restés, il acheta une barque, des vivres et des habits pour lui et pour son compagnon.

Leur navigation fut heureuse lorsqu'ils n'eurent plus rien à perdre; ils arrivèrent à Juthia sans mauvaise rencontre, et ils eurent le plaisir d'y raconter leurs aventures, l'ambassadeur à ses parents, et M. Constance à ses amis.

Le Siamois ne fut pas ingrat des secours qu'il avait reçus du Grec. Il n'eut pas plus tôt rendu compte de sa négociation au barcalon, qu'il lui parla de son bienfaiteur et lui raconta en détail les obligations qu'il lui avait. Il en dit tant de bien, que ce ministre, qui était lui-même un homme d'esprit, et qui aimait les honnêtes gens, eut la curiosité de le connaître. Il ne l'eut pas plus tôt vu qu'il en fut charmé, et qu'il prit la résolution de s'en servir. Ensuite, l'expérience qu'il fit de son habileté en plusieurs affaires et la probité qu'il trouva en lui, le lui firent regarder comme un homme que le roi devait s'attacher.

Le feu roi de Siam, de l'aveu de tous ceux qui ont voyagé dans les Indes, était un des princes les plus éclairés de l'Orient, qui se connaissait le mieux en habiles gens, et qui en faisait le plus de

cas. Le bien que son premier ministre, pour lequel il avait beaucoup de déférence, lui avait dit de M. Constance, l'avait favorablement prévenu pour lui ; mais quelques occasions qu'il eut d'éprouver lui-même ce qu'il valait et ce qu'il était capable de faire, augmentèrent beaucoup l'estime qu'il en avait déjà conçue.

On dit que la faveur de M. Constance commença par l'adresse qu'il eut de supplanter les Maures dans la commission, et qui semblait leur être affectée, de préparer les choses nécessaires pour rendre les ambassades magnifiques, de quoi le roi se piquait fort. Les sommes immenses que ces infidèles tiraient de l'épargne pour cette dépense ayant un jour étonné ce prince, M. Constance se chargea de la commission, et il y réussit si bien, qu'à beaucoup moins de frais il fit les choses avec une tout autre magnificence. On ajouta que les Maures, ayant présenté un mémoire par lequel ils prétendaient que le roi leur était redevable d'une grosse somme, pour des avances qu'ils avaient faites, M. Constance, qui examina leurs comptes, fit voir au roi que c'étaient eux au contraire qui lui étaient redevables de plus de soixante mille écus, et il les en fit convenir eux-mêmes. Le roi

de Siam était de ceux qui épargnent pour dépenser à propos ; il sut si bon gré à M. Constance de sa judicieuse économie, qu'il se servit depuis de lui dans les affaires les plus importantes et les plus difficiles.

Son crédit devint si grand, que les plus grands mandarins s'empressaient de lui faire leur cour. Sa prospérité néanmoins fut interrompue par une violente maladie, qu'on croyait le devoir emporter. On la cacha quelque temps au roi, apparemment pour ne pas l'affliger ; mais il témoigna du chagrin de la discrétion que l'on avait eue là-dessus, et donna à ses médecins des ordres si précis pour travailler à la guérison du malade, qu'il fut bientôt hors de danger.

M. Constance était né de parents catholiques ; mais l'éducation qu'il avait reçue parmi les Anglais, auxquels il s'était donné à dix ans, l'avait insensiblement engagé à suivre la religion anglicane. Il y avait vécu jusqu'alors, et le capitaine de la factorerie anglaise, qui avait aperçu en lui quelque penchant à retourner à la foi de ses pères, n'avait rien omis pour le retenir dans l'erreur. Heureusement, pour l'en tirer, le père Antoine Thomas, jésuite flamand, passant par Siam pour

ller dans les missions portugaises du Japon ou de la Chine, eut avec lui quelques conversations dans lesquelles, ayant adroitement fait tomber le discours sur la controverse, M. Constance y prit tant de plaisir, qu'il invita lui-même le Père à le venir voir plus souvent, afin qu'ils pussent avoir ensemble de plus amples conférences. Les premières qu'ils eurent furent sur la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, de laquelle deux ou trois entretiens convainquirent aisément un homme qui cherchait de bonne foi la vérité.

Quelque occupé que fût M. Constance auprès du roi et du premier ministre, il ne laissa pas, quand il fut à la cour, de ménager du temps pour traiter de religion avec son docteur. Ils parlèrent du Pape, du chef de l'église anglicane, et de l'origine de cette dernière puissance dont le Père lui fit voir si manifestement l'abus, qu'il en demeura persuadé.

Il en était là quand il tomba malade; et il n'avait pas si bien pris son parti, qu'il n'eût peut-être encore différé quelque temps à se déclarer, si la crainte de mourir hors de l'Église n'eût hâté sa détermination. S'étant donc enfin résolu, il fit venir le Père pendant la nuit, et, après lui avoir

raconté l'occasion de sa chute dans l'hérésie, il lui exposa la situation présente de son cœur et de son esprit. Comme rien ne pressait encore, quoique le mal parût assez dangereux, on ne conclut rien ce jour-là; mais le lendemain, quoiqu'il y eût une diminution fort sensible, le malade déclara au Père qu'il voulait rentrer dans l'Église, le priant de vouloir bien lui servir de guide et de directeur dans cette grande action, et l'assurant qu'il trouverait en lui une docilité parfaite pour tout ce qu'il lui prescrirait.

Comme le péril diminuait, le Père ne se pressa pas de faire faire abjuration à son pénitent. Il eut seulement soin de l'entretenir, durant le reste de sa maladie, dans la ferveur de ses bons desseins, et attendit, pour faire le reste, qu'il fût entièrement guéri.

Le père Thomas voulant procéder sûrement dans une affaire de cette importance, et rendre son ouvrage solide, engagea M. Constance à une espèce de retraite, durant laquelle il lui fit lire et méditer un peu à loisir les exercices de saint Ignace. Il lui enseigna aussi, durant tout ce temps-là, à faire une confession générale, et lui fit promettre de se marier et de prendre une femme

catholique, dès qu'il aurait abjuré l'erreur, jugeant que c'était un point capital pour la solide conversion d'un homme qui était dans les désordres ordinaires aux gens de son âge, lorsqu'ils ne sont pas pénétrés de la crainte des jugements de Dieu.

Les choses étant ainsi disposées, M. Constance fit son abjuration le 2 mai 1682, dans l'église des jésuites portugais établis à Siam au quartier de leur nation. On ne peut dire la consolation qu'il ressentit durant la cérémonie, en pensant qu'il était enfin rentré dans le sein de l'Église après un si long égarement. La reconnaissance qu'il en conçut fut si vive, qu'il disait aux assistants en les embrassant, que puisque Dieu lui avait fait cette grâce, qu'il avait si peu méritée, il tâcherait dorénavant de se rendre utile à la religion dans le royaume de Siam, et d'y procurer aux autres le même bonheur qu'il venait d'y recevoir. Quelques jours après il fit sa communion, dans laquelle sa ferveur ayant encore pris un nouvel accroissement, il s'adressa au Père et lui dit ces propres mots : « Je proteste, devant Notre Seigneur Jésus-Christ, que je reconnais ici présent, que j'emploierai dorénavant tous mes soins à réparer ce

que j'ai passé de ma vie dans l'erreur; et à amplifier l'Église catholique. Je prie celui qui m'en inspire le désir de m'en donner la grâce. »

Quelques jours après cette action; il se maria à une jeune Japonaise, considérable par la noblesse de sa famille, et encore plus par le sang des martyrs dont elle avait l'honneur d'être issue, et dont elle imite si bien les vertus. Aussi a-t-il toujours vécu depuis avec cette illustre compagne dans une concorde et dans une paix qui peuvent servir de modèles à ceux que le sacrement a unis du plus étroit de tous les liens. Le roi et tous les grands de la cour lui en firent leurs compliments qu'ils accompagnèrent de grands présents, et les catholiques en témoignèrent une grande joie.

Le cours des prospérités de M. Constance fut si rapide; que le barcalon étant venu à mourir, le roi voulut lui en donner la charge qui est la première de l'État. Il s'en excusa prudemment, pour ne pas s'attirer, dans ce commencement de sa fortune, la jalousie des mandarins; mais s'il n'accepta pas la charge, il en fit presque toutes les fonctions; car tout ce qu'il y avait d'affaires de conséquence passait par ses mains, et le roi s'en reposait si absolument sur lui, qu'il était devenu le canal de toutes

es requêtes du peuple et de toutes les grâces du prince.

S'il sut se servir de sa faveur en habile homme pour établir ses affaires particulières, il en usa en homme fidèle pour la gloire de son maître et pour le bien de l'État, mais encore plus en bon chrétien pour l'avancement de la religion. Jusque-là, il n'avait pensé qu'à bien conduire le commerce qui occupe les rois des Indes beaucoup plus que la politique et les affaires publiques. Il y avait si bien réussi, qu'il avait rendu le roi de Siam un des plus riches monarques de l'Asie; mais il crut qu'après l'avoir enrichi, il devait travailler à rendre son nom célèbre, et à faire connaître aux nations étrangères les grandes qualités de ce prince; et comme sa principale vue était toujours l'établissement de la religion chrétienne à Siam, il résolut d'engager son maître à former des liaisons d'amitié avec les rois d'Europe les plus capables de contribuer à ce dessein.

Le nom de notre grand roi, la réputation de sa sagesse et de ses conquêtes, avaient été portés jusque dans cette extrémité du monde. M. Constance, qui en avait encore de meilleures informations que les autres, crut ne pouvoir rien faire de

mieux pour la gloire de son maître, que de lui acquérir l'amitié d'un monarque si fameux ; et comme il était très-instruit de ce se passait en Europe, il jugea fort sainement que, parmi les princes chrétiens, il n'y avait que celui-là qui fût d'humeur et en état d'entreprendre beaucoup pour la religion.

Le roi de Siam, à qui il communiqua les vues qu'il avait là-dessus, les approuva et entra dans ce dessein, non seulement avec plaisir pour l'intérêt de sa propre gloire, mais encore, ce qui est admirable dans un roi païen, avec une espèce de zèle que son ministre lui avait inspiré pour l'établissement de l'Évangile dans ses États. Cela fit croire à quelques-uns qu'il n'était pas éloigné du royaume de Dieu ; mais l'expérience a fait voir qu'on s'était trompé.

Les avances que fit ce monarque pour rechercher l'alliance du roi de France, donnèrent lieu à Sa Majesté d'envoyer à Siam M. le chevalier de Chaumont, en qualité d'ambassadeur, dans le courant de 1685.

Ce fut en cette occasion que M. Constance, espérant plus que jamais de pouvoir, sous la protection et avec le secours du plus puissant roi de la chrétienté, introduire parmi les Siamois la religion

chrétienne, dont toutes les autres nations avaient depuis longtemps le libre exercice dans le royaume, fit voir la vivacité de son zèle pour une si sainte entreprise. Les paroles qu'il adressa à son maître pour seconder celles que l'ambassadeur de France lui portait de la part du roi pour l'engager à se faire instruire, en sont des témoignages d'autant plus incontestables, que dans le fond, ce prince infidèle n'ayant jamais donné aucune marque qu'il eût envie d'embrasser la religion chrétienne, c'était un pas délicat pour son ministre de se joindre ainsi à un roi étranger pour lui en faire l'ouverture, et M. Constance le voyait assez. Le discours qu'il lui fit là-dessus, et que l'on peut voir tout entier dans le premier voyage du père Tachard, montre combien il se ménagea peu, et qu'il savait bien oublier qu'il était ministre du roi de Siam, quand il s'agissait de montrer qu'il était chrétien. La réponse de ce prince fit voir qu'il ne pensait pas à se convertir ; mais elle fut assez modérée pour ne pas enlever l'espérance de sa conversion, et comme d'ailleurs, quelque peu de penchant qu'il eût à embrasser la foi, il témoignait un grand désir qu'elle s'établît dans ses États, la jugeant bonne et avantageuse à ses peuples, M. Constance voulant

profiter de dispositions si favorables pour l'accomplissement de ce grand ouvrage, prit, pour le faire réussir, toutes les mesures que pouvait prendre dans les conjonctures présentes un esprit prévoyant et éclairé.

Il y avait longtemps qu'il avait pensé à faire venir à Siam des jésuites, qui, à l'exemple de ceux de la Chine, introduisissent l'Évangile à la cour par la science des mathématiques, particulièrement de l'astronomie. Six jésuites ayant profité de l'occasion de l'ambassade de M. le chevalier de Chaumont pour venir à Siam, d'où ensuite ils devaient continuer leur chemin jusqu'à la Chine, M. Constance ne les eut pas plus tôt vus, qu'il résolut de tourner désormais ses sollicitations vers la France pour en obtenir aussi ; et ce fut particulièrement pour cela que le père Tachard, l'un des six qu'avait amenés M. de Chaumont, et en qui M. Constance avait pris dès lors une confiance particulière, fut prié de retourner en Europe.

Pendant que le zèle éclairé de M. Constance lui faisait prendre ces moyens d'établir la religion à Siam, sa politique, non moins clairvoyante, lui en faisait prendre d'autres pour la gloire et pour la sûreté du roi son maître. Ce sage ministre n'igno-

rait pas que ce prince ne pouvait ainsi favoriser la religion chrétienne sans s'attirer, ainsi qu'à sa famille, deux sortes d'ennemis dangereux, les talapains avec ceux des Siamois qui auraient du zèle pour leurs pagodes, ou qui voudraient paraître en avoir, et les mahométans qui s'efforçaient de lui faire embrasser l'Alcoran, qu'un ambassadeur de Perse, actuellement à Siam, était venu lui apporter.

Ce fut pour proposer au roi de France le plan qu'il avait conçu, que M. Constance ménagea l'ambassade des trois mandarins qui arrivèrent en France avec M. de Chaumont en 1686. L'approbation que Sa Majesté donna au projet de ce ministre, et ce qu'elle fit de son côté pour en faciliter l'exécution, marquent combien elle l'estimait solide. Le principal article du traité était que le roi enverrait au roi de Siam des troupes françaises, non seulement pour apprendre notre discipline aux siennes, mais pour être à sa disposition selon le besoin qu'il en aurait pour la sûreté de sa personne ou pour celle de son État; moyennant quoi le roi de Siam donnerait aux Français la garde de deux places, où ils seraient commandés par leurs chefs sous l'autorité de ce monarque.

Après que ce traité fut conclu, que les troupes

furent assemblées, et les douze missionnaires choisis, tout étant prêt pour le retour des ambassadeurs du roi de Siam, on fit le voyage de 1686, que le père Tachard a donné au public avec la même abondance de remarques curieuses que le premier.

Les mahométans s'étaient longtemps flattés de faire recevoir l'Alcoran au roi de Siam et à ses peuples. Ils perdirent cette espérance quand ils virent ce prince si étroitement allié avec les chrétiens, et craignirent quelque chose de pis. La différence que l'on avait faite de l'ambassadeur de France et de celui de Perse dans les honneurs de l'audience, où ce dernier avait prétendu être traité comme le premier, avait tellement augmenté cette appréhension dans ces infidèles, qu'ils prirent la résolution de prévenir le malheur qui les menaçait par une conjuration contre la vie du roi. Les auteurs de ce mauvais dessein furent deux princes de *Champa* et un prince de *Macassar*, tous trois réfugiés à Siam où le roi leur donnait un asile contre des ennemis puissants qu'ils avaient dans leurs pays. Un capitaine malais les seconda par des prophéties qu'il fit courir parmi les zélés de sa secte, dont il eut le crédit d'assembler en peu de temps

un assez grand nombre pour exécuter la conspiration si elle n'eût été découverte. Elle le fut par les princes de *Champa*, qui, ayant un troisième frère au service du roi, et actuellement à Louvô où se trouvait alors la cour, lui firent tomber entre les mains une lettre d'avis, mais si mal à propos et d'une manière si bizarre, que, ne sachant ce que c'était, et soupçonnant néanmoins quelque chose, il la porta toute cachetée à M. Constance.

L'activité du ministre le fit bientôt arriver à Juthia après qu'il eut lu la lettre et pris les ordres du roi son maître. Il trouva en arrivant que le gouverneur, qui avait aussi été averti de la conspiration par un des complices, avait pris de si bonnes précautions, que les conjurés qui s'étaient déjà rassemblés, voyant leurs trames découvertes, s'étaient retirés chacun chez eux. M. Constance profita de leur consternation pour faire publier une amnistie en faveur de ceux qui avoueraient leur crime, et en demanderaient pardon. Tout le monde le fit, hormis le prince de Macassar et ceux de sa nation, qui, ayant refusé opiniâtement d'implorer la clémence du roi, éprouvèrent enfin sa justice.

Les Macassars sont les plus braves et les plus déterminés soldats de l'Orient. Quand ils sont

pressés, ils prennent de l'opium, ce qui leur cause une espèce d'ivresse, ou, pour mieux dire, de fureur, qui leur ôte la vue du péril et les fait combattre en désespérés.

M. Constance prit ses mesures pour attaquer prudemment des gens dont il attendait tant de résistance ; mais il paya de sa personne dans cette occasion, avec toute la résolution qu'on pouvait attendre d'un vaillant homme ; car il poussa vivement cette troupe de furieux, toujours à la tête des plus hardis, et courant toujours du côté où le péril était le plus grand, de sorte que cinq ou six des siens furent tués près de sa personne. Le prince Macassar qu'il cherchait l'ayant aperçu, s'avança vers lui et se mit en posture de lui lancer son dard ; mais le ministre, de son côté, s'étant mis en état de parer le coup, le prince, qui ne voulut rien perdre, lança son javelot contre un capitaine anglais. Le capitaine l'esquiva ; mais le prince ne fut pas si heureux pour éviter un coup de mousquet qui lui fut tiré par un Français et dont il mourut sur-le-champ. Ce fut la fin de ce combat, où le ministre remporta une victoire qui rendit le roi son maître plus absolu sur ses peuples et plus redoutable que jamais à ses ennemis.

Tout le royaume rétentissait encore des louanges que cette action de vigueur avait attirées à M. Constance, lorsque les vaisseaux français arrivèrent. MM. de La Loubère et Ceberet, envoyés extraordinaires du roi pour l'exécution du traité, eurent avec la cour de Siam des contestations sur le cérémonial, ce qui les brouilla d'abord avec M. Constance et causa dans la suite, entre ces ministres, d'assez grandes aigreurs sur d'autres sujets. L'essentiel du service n'en souffrit pas ; M. Constance allant toujours à son but, qui était l'alliance des deux rois pour l'établissement de la religion. Ainsi on donna aux troupes françaises la garde de *Bangkok* et ensuite celle de *Merguy*, les deux postes du royaume les plus sûrs et les plus avantageux pour le commerce.

M. Constance était prévenu d'une si haute estime et d'un si tendre respect pour notre grand roi, et le roi de Siam son maître était entré de telle manière dans ses sentiments là-dessus, que ce prince, ne trouvant pas les Français assez proches de sa personne, résolut de demander au roi, outre les troupes déjà débarquées, une compagnie de deux cents gardes du corps ; et comme il y avait bien des choses à concerter entre les deux monarques pour

l'établissement de la religion non seulement à Siam, mais en beaucoup d'autres lieux où M. Constance la voulait répandre, il fut résolu que le père Tachard retournerait en France, accompagné de trois mandarins, pour présenter à Sa Majesté la lettre de leur roi, et que de là, il irait à Rome solliciter auprès du Pape des affaires importantes à la tranquillité et à l'augmentation de la chrétienté dans les Indes.

Le père Tachard, ayant reçu du roi et de son ministre les ordres et les instructions nécessaires, laissa ses confrères entre les mains de M. Constance, et partit de Siam, en compagnie des envoyés extraordinaires du roi, au commencement de l'année 1668. Il arriva heureusement à Brest au mois de juillet de la même année.

Jamais négociation ne réussit plus à souhait que celle-là. Tout occupé qu'était le roi à repousser les armes de presque toute l'Europe que le parti protestant venait de liguier contre lui, il ne laissa pas d'ordonner qu'on équipât des vaisseaux pour porter au roi de Siam la compagnie de gardes qu'il demandait.

Cependant un mandarin, nommé *Pitràxa*, voyant que le roi de Siam n'avait qu'une fille, crut

que sans grande difficulté il pourrait usurper la couronne. *Pitraxa* était un faux dévot dans sa religion ; après s'être retiré parmi les talapoins, il s'était laissé rappeler à la cour où, sous un extérieur modéré, il cachait une grande ambition.

Le prétexte de la religion et de la liberté publique, qui est d'un si grand secours aux factieux, ne manqua pas à celui-ci. Il trouva des talapoins zélés pour leurs pagodes menacées, et des mandarins à qui l'établissement des Français à Siam donnait de l'ombrage ; et comme il s'était rendu fort populaire, il engagea dans sa révolte autant de petit peuple qu'il put.

M. Constance était un grand obstacle à ses desseins, ce fut la première victime qu'il résolut d'immoler. Pendant que tout cela se tramait, M. Constance n'ignorait pas les mauvaises intentions de ses ennemis ; mais il ne les craignait pas beaucoup, persuadé que les Français, malgré leur petit nombre, étaient capables de tenir dans le devoir toute la nation siamoise. Ainsi il marchait son chemin et prenait des mesures pour assurer le succès de ses entreprises. Car d'un côté, il donnait des ordres pour faire fournir à M. du Bruant de quoi fortifier *Merguy*, et de l'autre, il procurait à M. Volant

tout ce qui était nécessaire pour mettre en défense la forteresse de *Bangkok*.

Au mois de février de l'année 1688 tout paraissait calme, lorsque le roi, qui était infirme et usé, tomba dans une grande maladie. M. Constance, qui avait l'œil à tout, s'aperçut, vers le mois de mars, de quelque mouvement parmi les grands, et il apprit bientôt que *Pitraxa* se faisait chef d'une faction. Le gouverneur de Juthia fut le premier qui l'avertit que ce mandarin, abusant des entrées qu'il avait au palais, s'était servi des sceaux ou les avait contrefaits, pour demander des armes et de la poudre, sous prétexte, disait-il, qu'il fallait pourvoir à la sûreté de la personne du roi. Le gouverneur de *Piply* ayant donné les mêmes avis, M. Constance jugea sagement que, pour couper chemin au mal, il fallait aller à la source, et prenant d'abord son parti, il résolut de faire arrêter *Pitraxa* et de lui faire faire son procès.

Pour exécuter ce dessein, ce ministre vit bien qu'il avait besoin du secours des armes françaises, et fit prier M. Desfarges, qui était alors à *Bangkok*, de vouloir bien venir jusqu'à Louvô, où il avait à lui communiquer une affaire importante au service des deux rois. M. Desfarges usa d'une diligence

qui marquait un grand zèle, et alla le trouver sans délai.

Quand il fut arrivé, M. Constance lui envoya deux personnes de confiance qui lui apprirent les secrètes menées de *Pitraxa* contre le roi, la famille royale, la religion chrétienne et les Français, et lui représentèrent l'importance de prévenir les conjurés, de dissiper de bonne heure leur faction, de les étonner d'abord par un coup hardi qui, en leur ôtant leur chef, troublerait leur conseil et déconcerterait leurs assemblées. M. Desfarges reçut cette proposition avec applaudissement, et témoigna même de la joie d'avoir trouvé cette occasion de signaler son zèle par une action si glorieuse. Après un préliminaire si heureux, ils n'eurent pas de peine à convenir, M. Constance et lui, de tout ce qu'il y avait à faire pour l'exécution de leur dessein. Ils eurent une longue conférence, dans laquelle M. Desfarges s'engagea de venir à Louvô avec une partie de sa garnison, et de seconder de tout son pouvoir la résolution du ministre.

Ces mesures étant prises, il s'achemina à *Bangkok* où il ne fut pas plus tôt arrivé, qu'ayant choisi quatre-vingts de ses soldats les plus résolus, et

quelques-uns de ses meilleurs officiers, il se mit en chemin pour Louvô où était la cour. Mais, malheureusement pour M. Constance, le général passant à Juthia, trouva des gens qui le détournèrent de poursuivre son entreprise, l'assurant que le roi était mort, que le ministre était perdu, et que *Pitraxa* était le maître. Sur ces représentations, M. Desfarges retourna à *Bangkok*, et fut tellement persuadé qu'il y devait demeurer, que tout ce qu'on lui put dire depuis, pour l'engager à renouer l'affaire, fut inutile et sans effet. Il en envoya faire excuse à M. Constance, le priant de considérer que parmi les bruits qui couraient de la mort du roi de Siam, il ne pouvait prudemment tirer ses troupes de la place pour les occuper ailleurs. Il lui fit offrir en même temps une retraite pour lui et pour sa famille parmi les Français de *Bangkok*.

Dans l'extrémité où se trouvait ce ministre qui voyait la nuée prête à crever, c'était l'unique parti qu'il avait à prendre, s'il n'eût regardé que lui-même. Mais, outre le bien de la religion qu'il crut devoir préférer au sien propre, cette grande âme trouva de l'ingratitude à abandonner le roi son maître à la discrétion de ses ennemis, dans un état

où il ne pouvait plus s'en défendre, et regarda comme une tache à sa gloire et à sa réputation de faire dire dans le monde qu'il avait fait donner des places aux Français, moins par un vrai zèle pour la religion, que par une prévoyance de bon politique, pour s'y préparer une retraite contre la fortune et les événements. Ces considérations l'empêchèrent d'accepter l'offre de M. Desfarges, et le déterminèrent à périr plutôt que de s'éloigner de la cour.

Afin, néanmoins, de ne rien omettre de tout ce qu'il crut devoir contribuer à dissiper ou à adoucir l'orage, il s'avisa de proposer au roi de se désigner un successeur. Il alla donc trouver le roi pour lui faire la proposition de nommer un de ses frères à sa place; mais le monarque, qui les détestait tout les deux, ne voulut jamais y consentir et il nomma sa fille reine et son héritière après lui. Quelques jours après, le roi ayant été informé de la conjuration de *Pitraxa*, donna des ordres pour l'arrêter; mais celui-ci en ayant eu vent, assembla les conjurés pendant la nuit, et le lendemain matin, qui était le 18 de mai, il se rendit maître sans résistance et du palais et de la personne du roi.

Ce fut là que M. Constance fit paraître son zèle sincère et sa tendresse pour son maître. On l'avait averti de ce qui se passait, et on lui avait conseillé de se tenir chez lui, jusqu'à ce que les conjurés eussent jeté leur premier feu. Il rejeta ce conseil, comme indigné de son courage et injurieux à sa fidélité.

Il y avait alors auprès de lui quelques Français, deux Portugais et seize gardes anglais qu'il entretenait. Ayant rassemblé cette petite troupe, il entra dans sa chapelle avec son confesseur pour se disposer à mourir, d'où, passant dans la chambre de sa femme : *Adieu Madame*, lui dit-il, en lui tendant la main, *le roi est prisonnier, je vais mourir à ses pieds*. Il sortit en disant ces mots, et courant tout droit au palais, il se flattait qu'avec le petit nombre d'Européens qui le suivaient, il se ferait jour au travers des Indiens qui voudraient l'arrêter et pénétrerait jusqu'au roi. Il en serait venu à bout si ceux qui le suivaient eussent été aussi déterminés que lui; mais à peine était-il entré dans une des premières cours du palais, qu'il fut environné tout à coup d'une foule de soldats siamois. Il se mettait en devoir de se défendre; lorsqu'il s'aperçut qu'excepté les Français, tous ceux

de sa suite l'avaient lâchement abandonné. La partie était trop inégale pour pouvoir tenir bien longtemps. Il fallut se rendre à la force et céder à la multitude. On le fit prisonnier lui et les Français qui lui avaient tenu compagnie, et on les chargea tous de fers.

Pitraxa, s'étant assuré du monarque et de son ministre, se déclara régent du royaume sous l'autorité du roi captif auquel il voulut conserver cette ombre de la royauté, pour rendre son usurpation moins odieuse. Toute la cour l'eut bientôt reconnu. Il ne prit cependant que le nom de grand mandarin ; mais il commença à agir en roi. Peu de gens dans le royaume lui résistèrent. Cependant le gouverneur de la capitale ne se rendit qu'à l'extrémité. Ils eurent une grande contestation touchant un des frères du roi qui était demeuré à Juthia et qu'on gardait dans le palais. *Pitraxa*, qui allait toujours à son but, crut qu'il était de sa politique d'avoir ce prince en sa puissance, et plus encore de ne pas le laisser entre les mains d'un homme qui paraissait disposé à s'en servir contre lui. Dans cette vue, il résolut de le faire transférer à Louvô, et il employa pour cela le nom et l'autorité du roi. Les ordres qu'il envoya ne trouvèrent

pas dans le gouverneur de Juthia la docilité qu'il désirait; cet officier, qui savait bien que le roi ne faisait plus rien que ce qu'on le forçait à faire, étant résolu de n'y point déférer, *Pitraxa* ressentit vivement cette résistance du gouverneur; mais il la dissimula en habile homme; et comme il n'était pas encore en état d'agir à force ouverte, il mit heureusement l'artifice en œuvre. Comme on n'avait point encore eu le temps de reconnaître ceux des mandarins qui étaient ses amis, il en apostâ quelques-uns qui, feignant d'être mécontents de sa conduite et du changement qu'il venait de faire dans le gouvernement de l'État, sous prétexte de faire leur cour au frère de leur roi, et de lui offrir leurs services pour conserver la couronne dans la famille royale, allaient au palais de Juthia corrompre les gardes de ce prince. Ils y réussirent si bien, que ces gardes infidèles, trompant la vigilance du gouverneur, enlevèrent eux-mêmes leur maître, et l'ayant conduit hors du palais par des chemins et des portes écartées, le livrèrent à une troupe de soldats qui le transportèrent à Louvó, ce qui rendit *Pitraxa* maître de toute la famille royale.

Bientôt, tout plia sous l'autorité d'un usurpa-

eur puissant et heureux, et la plupart même courbèrent la tête avec plaisir sous ce nouveau joug; les talapoins, regardant *Pitraxa* comme le restaurateur de leur religion, les mandarins, comme un homme fidèle à la patrie qui la délivrait des étrangers, et le peuple, comme l'auteur d'une nouveauté qui lui plaît toujours.

Il n'y avait plus que les Français qui paraissaient à *Pitraxa* pouvoir faire obstacle à sa grandeur, tandis qu'ils conserveraient au légitime roi les deux plus considérables places de l'État. Pour se délivrer de cette inquiétude, avant que de tenter à force, il voulut encore employer la ruse. Il manda aux évêques du séminaire des Missions étrangères de Siam de le venir trouver à Louvô, les assurant que le changement des affaires ne regardait point les chrétiens, et encore moins les Français. M. l'abbé de Lionne, nommé évêque de Rosalie, y alla seul, monseigneur l'évêque de Mételopolis s'en étant excusé sur quelque indisposition.

Quand le prélat fut arrivé à Louvô, le grand mandarin lui signifia qu'il voulait l'envoyer à *Bangkok*, pour amener à la cour M. Desfarges, avec qui il voulait, disait-il, conférer de la part du roi d'une affaire de grande importance; ajou-

tant que ce général ne pouvait se dispenser de ce voyage sans donner atteinte à l'union qui était entre les deux couronnes et faire naître de fâcheux ombrages.

Monseigneur de Rosalie, s'étant chargé de cette commission, trouva dans M. Desfarges une docilité que les amis de M. Constance n'y avaient pas trouvée. Sur ces entrefaites, six officiers français, qui étaient à la cour, n'y trouvant plus de sûreté, prirent la résolution d'en sortir et de se retirer à *Bangkok*. Ils montèrent à cheval, s'armèrent, et feignant de s'aller promener, s'échappèrent aisément d'un garde que *Pitaxa* leur avait donné pour les accompagner partout. Il est vrai que pour un dont ils s'étaient défaits, ils en trouvèrent, depuis Louvô jusqu'à la rivière, plusieurs troupes d'espace en espace, mais qu'ils n'eurent pas de peine à forcer. Quand ils furent sur le bord du fleuve, y ayant trouvé un ballon plein de talapoins, ils chassèrent les talapoins et se saisirent du ballon. Mais, comme ils ne prirent pas la précaution d'attacher leurs rameurs, ils furent tout étonnés de les voir tous disparaître à la faveur de la nuit et se sauver à la nage chacun de son côté. Contraints de conduire leur ballon eux-mêmes, ils

s'en trouvèrent en peu de temps si embarrassés et si fatigués, qu'ils résolurent de descendre à terre et de continuer leur voyage à pied. La chose n'était pas sans difficulté. Le peuple, averti par les talapoins auxquels on avait enlevé le ballon et par les rameurs fugitifs, s'attroupait de toutes parts sur le rivage et les suivait avec de grands cris. Ils sautèrent sur le rivage, malgré cela, et gagnèrent les plaines de Juthia où, pour comble de malheur, ils s'égarèrent. La populace les suivait toujours, et quoiqu'elle n'osât les approcher, elle ne les perdait pas de vue et ne laissait pas de les inquiéter. Ils s'en seraient néanmoins tirés, si la faim ne les eût contraints à entrer en pourparlers afin d'avoir des vivres. On leur répondit qu'on ne leur parlerait point tandis qu'ils seraient armés; ils furent donc obligés de quitter leurs armes. Alors cette lâche canaille, au lieu de leur fournir des vivres, se jeta sur eux, les dépouilla, les mena garrottés à Juthia, d'où ils furent renvoyés à Louvô avec mille traitements indignes. Une troupe de trois cents mahométans, que *Pitraxa*, averti de leur fuite, avait envoyés après eux, et qu'ils rencontrèrent au retour, les traita si brutalement, qu'un nommé Brecy mourut sous les coups. Les

autres furent mis en prison à leur arrivée à Louvô.

De cette persécution particulière contre les Français fugitifs, insensiblement les infidèles passèrent à une plus générale contre tous les chrétiens de Siam, surtout, lorsqu'on leur eut appris que M. Desfarges était en chemin pour venir trouver *Pitraxa*; car, depuis ce temps-là, ce tyran s'abandonnant aux défiances que donnent le crime et l'ambition, crut qu'il pouvait ne plus garder ni ménagements ni mesures avec ceux qu'il haïssait. Sa haine contre les chrétiens avait été quelque temps suspendue par un reste de considération qu'il avait encore pour les Français; mais il n'eut pas plus tôt appris la déférence de leur général aux ordres qu'il lui avait envoyés, que, commençant à ne plus rien craindre, il n'épargna personne.

Comme la prison de M. Constance était dans l'enceinte du palais, on ne connaît pas le détail de tout ce qu'on lui fit endurer. Les uns disent que, pour lui faire avouer les crimes dont on l'accusait, on lui avait brûlé la plante des pieds; d'autres, qu'on lui avait serré les tempes avec un cercle de fer. Ce qui est bien sûr, c'est qu'il fut gardé dans une prison faite de pieux, chargé de trois pesantes chaînes et manquant de toutes les choses les plus

nécessaires à la vie, jusqu'à ce que madame Constance, ayant découvert où il était, eut obtenu de les lui fournir.

Elle ne put le faire longtemps; car elle en manqua bientôt elle-même. L'usurpateur avait paru d'abord respecter sa vertu, elle en avait même obtenu des grâces; il lui avait fait rendre son fils, que des soldats lui avaient caché, et s'était justifié auprès d'elle assez honnêtement de ce rapt. Ces égards ne furent pas de longue durée. Si la vertu de madame Constance avait adouci pendant quelques jours la férocité du tyran, ses richesses, qu'on croyait immenses, l'irritèrent de telle sorte, que rien ne fut capable de l'apaiser.

Dès le 30 mai on vint lui demander les sceaux des charges de son mari; le lendemain, on lui enleva ses armes, ses papiers, ses habits; un autre jour, on mit le scellé à ses coffres et on en prit toutes les clefs; on mit un corps-de-garde devant son logis et une sentinelle à la porte de sa chambre comme pour la garder à vue. Rien ne l'avait altérée jusque-là; mais cette dernière insulte la consterna tellement, qu'elle ne put s'empêcher de s'en plaindre. *Hé quoi, s'écria-t-elle en pleurant, qu'ai-je donc fait pour être traitée comme une*

criminelle ? Aussi ce fut la seule plainte que l'adversité tira de la bouche de cette courageuse chrétienne pendant tout le cours de ses malheurs. Encore, répara-t-elle bientôt cette faiblesse, pardonnable à une femme de vingt-deux ans, et qui avait jusque-là ignoré ce que c'était que la mauvaise fortune ; car deux jésuites, qui se trouvèrent auprès d'elle en cette occasion, lui ayant représenté doucement que les chrétiens, qui ont leur trésor dans le ciel, et qui le regardent comme leur patrie, ne doivent pas s'affliger comme les païens de la perte de leurs biens et de leur liberté : *Il est vrai*, leur répondit-elle, en reprenant sa tranquillité, *j'ai tort, mes pères ; Dieu nous a tout donné, il nous ôte tout, que son saint nom soit béni. Je ne lui demande plus rien dans la vie, que la délivrance de mon mari.*

A peine deux jours s'étaient écoulés depuis qu'on avait mis les scellés, lorsqu'un mandarin, suivi de cent hommes, les vint lever de la part du nouveau maître, et fit enlever tout ce qu'il trouva d'argent, de meubles et de bijoux dans les appartements de ce riche palais. Madame Constance eut la fermeté de le conduire elle-même, et de lui mettre entre les mains tout ce qu'il avait envie d'emporter.

Après quoi, regardant les Pères, qui lui tenaient toujours compagnie : *Enfin*, leur dit-elle, d'un air tranquille, *il ne nous reste plus que Dieu ; mais personne ne nous l'ôtera.*

Le mandarin s'étant retiré avec sa proie et ses dépouilles, on croyait qu'elle en était quitte et qu'on ne demanderait plus rien à ceux à qui on avait tout ôté. Les deux jésuites l'avaient laissée pour retourner à leur logis, personne ne s'imaginant qu'il y eût rien de nouveau à craindre pour une personne à qui on avait pris tout son bien, et qui, n'ayant commis aucun crime, semblait à couvert de tout autre mal. On vit sur le soir qu'on s'était trompé. Vers les six heures, le même mandarin, accompagné de ses satellites, vint lui demander ses trésors cachés. *Je n'ai rien de caché*, lui répondit-elle ; *si vous en doutez, vous pouvez chercher, vous êtes le maître, et tout est ouvert.* Une réponse si raisonnable sembla avoir irrité ce barbare : *Je ne chercherai point*, lui répliqua-t-il, *mais sans sortir du lieu où je suis, je te ferai apporter ce que je te demande, ou je te ferai mourir sous les coups.* En disant ces mots, ce brutal fit signe à deux bourreaux qui s'avancèrent avec des cordes pour la lier, et de gros rotins pour la battre.

Cet appareil étonna d'abord cette pauvre femme abandonnée à la fureur de cette bête féroce. Elle poussa un grand cri, et se prosternant à ses pieds elle lui dit d'un air capable d'amollir le cœur le plus dur : *Ayez pitié de moi !* Mais cet homme barbare lui répondit avec sa férocité ordinaire qu'il n'en aurait aucune pitié, la fit prendre et attacher à la porte même de sa chambre, et il commença à la faire frapper sur les bras, sur les mains et sur les doigts d'une manière impitoyable. A ce spectacle son aïeule, ses parentes, ses servantes, son fils poussèrent des cris dont tout autre que ce barbare aurait été touché. Cette famille désolée se jeta tout ensemble à ses genoux, et frappant la terre du front, lui demanda miséricorde ; mais ce fut inutilement. Il continua à la faire tourmenter de puis sept heures jusqu'à neuf, et n'en ayant rien pu tirer, il la fit enlever elle et sa famille, à la réserve de son aïeule que son grand âge et une grande maladie ne permirent pas de transporter.

On fut quelque temps sans savoir ce que madame Constance était devenue ; mais on le découvrit enfin. Un père jésuite passait un jour devant les écuries de son palais, lorsqu'une tante de cette dame, qu'on y avait renfermée avec elle, pria le

gardes de lui permettre de parler à ce religieux pour lui demander quelque argent, leur promettant qu'ils y auraient part. On apprit par là l'état humiliant où était cette illustre affligée, enfermée dans une écurie, où, à demi-morte des tourments qu'on lui avait fait endurer, elle était couchée sur un morceau de natte, ayant son fils à ses côtés. Le Père lui envoya tous les jours de quoi vivre, et ce ne fut que par ce secours qu'elle subsista elle et sa famille à laquelle elle le distribuait avec si peu d'égards pour soi, qu'elle ne s'en réservait jamais qu'un peu de riz et de poisson sec, ayant fait vœu de s'abstenir de viande le reste de ses jours.

Jusque-là, le grand mandarin n'avait osé faire mourir M. Constance, que le général des Français lui avait envoyé demander comme une personne qui était sous la protection du roi son maître ; mais, jugeant alors qu'il n'avait plus rien à craindre ni de lui, ni de ses amis, il prit la résolution de s'en défaire. Ce fut le 5 juin, qui était la veille de la Pentecôte, qu'il confia cette exécution au phaja *Sojatan*, son fils, après que, sans autre forme de justice, il eut fait lire dans le palais la sentence de mort portée par lui-même contre ce ministre qu'il accusait d'avoir été d'intelligence

avec ses ennemis. Cette sentence prononcée, on le fit monter sur un éléphant, et on le mena, sous bonne garde, dans la forêt de *Thale-Phutson*, comme si le tyran eût choisi l'horreur de cette solitude pour y ensevelir dans l'oubli cette action injuste et barbare.

Ceux qui le conduisirent remarquèrent que, pendant tout le chemin, il avait paru tranquille; qu'il avait employé ce temps en prières, prononçant souvent à haute voix les noms de Jésus et de Marie.

Quand il fut arrivé au lieu du supplice, on lui fit mettre pied à terre, et on lui annonça qu'il fallait mourir. La vue de la mort ne l'étonna point; il la vit de près, comme il l'avait vue de loin, et avec la même intrépidité. Il demanda seulement à *Sojatan* encore quelques moments pour achever sa prière, ce qu'il fit à genoux, d'un air si touchant, que ces infidèles en furent attendris. Sa prière faite, il leva les mains au ciel, et protestant de son innocence, il assura qu'il mourait volontiers avec le témoignage intérieur, que lui rendait sa conscience, de n'avoir rien fait dans son ministère que pour la gloire du vrai Dieu, pour le service du roi et pour le bien de l'État; qu'il pardonnait à ses en-

nemis, comme il priaît Dieu de lui pardonner. Au reste, seigneur, ajouta-t-il, en se tournant vers *Sojatan*, quand je serais aussi coupable que mes ennemis le publient, ma femme et mon fils sont innocents ; je vous les recommande tous deux ; je ne vous demande pour eux, ni biens, ni établissement, mais la vie et la liberté. En achevant ces derniers mots, il leva doucement les yeux au ciel, et fit signe par son silence qu'il était prêt à recevoir le coup.

Alors un bourreau s'avança, et d'un revers de sabre l'ayant fendu en deux, le fit tomber sur le visage, mourant et poussant un profond soupir qui fut le dernier de sa vie.

Ainsi mourut, dans la fleur de ses jours, à l'âge de quarante-un ans, cet homme fameux qu'un génie sublime, une grande habileté dans les affaires, beaucoup de pénétration et de feu, un grand zèle pour la religion, un fort attachement au roi son maître, rendaient digne d'une vie plus longue et d'une destinée plus heureuse.

On ne saurait dire quelle fut la douleur de madame Constance à la nouvelle de la mort de son époux.

Cette illustre fille des martyrs du Japon eut

avec ses ennemis. Cette sentence prononcée, on le fit monter sur un éléphant, et on le mena, sous bonne garde, dans la forêt de *Thale-Phutson*, comme si le tyran eût choisi l'horreur de cette solitude pour y ensevelir dans l'oubli cette action injuste et barbare.

Ceux qui le conduisirent remarquèrent que, pendant tout le chemin, il avait paru tranquille ; qu'il avait employé ce temps en prières, prononçant souvent à haute voix les noms de Jésus et de Marie.

Quand il fut arrivé au lieu du supplice, on lui fit mettre pied à terre, et on lui annonça qu'il fallait mourir. La vue de la mort ne l'étonna point ; il la vit de près, comme il l'avait vue de loin, et avec la même intrépidité. Il demanda seulement à *Sojatan* encore quelques moments pour achever sa prière, ce qu'il fit à genoux, d'un air si touchant, que ces infidèles en furent attendris. Sa prière faite, il leva les mains au ciel, et protestant de son innocence, il assura qu'il mourait volontiers avec le témoignage intérieur, que lui rendait sa conscience, de n'avoir rien fait dans son ministère que pour la gloire du vrai Dieu, pour le service du roi et pour le bien de l'État ; qu'il pardonnait à ses en-

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE DEUXIÈME VOLUME.



	Pages.
CHAPITRE SEIZIÈME.	1

HISTOIRE DE BOUDDHA.

Les livres sacrés bouddhistes racontent cinq cent cinquante générations du Bouddha actuel *Phra-Khódom*. — Il n'y a que ses dix dernières générations qui soient vénérées comme cano- niques. — Histoire de Vetsandon. — Sa charité. — Il est exilé pour avoir donné un éléphant blanc. — Il se retire dans les forêts avec sa femme et ses deux fils. — Il donne ses enfants en aumône à un vieux brame. — Il consent à céder son épouse au dieu Indra qui s'était déguisé en brame pour éprouver sa vertu. — Il est rappelé de l'exil. — Histoire de *Phra-Khódom*. — Lieu et date de sa naissance. — Songe merveilleux de sa mère lorsqu'elle le conçut. — Paroles de Bouddha encore en- fant. — Il épouse la princesse *Phimpha*. — Il se retire dans les forêts et se fait bonze. — Ses austérités. — Il acquiert la science universelle. — Il résiste aux tentations et aux attaques de *Phajaman*. — Ses disciples. — Il monte au ciel pour prê-

cher sa mère. — Les brames, jaloux de sa gloire, cherchent à le calomnier. — Il est justifié par le dieu Indra. — On cherche à le faire périr, et il convertit ses persécuteurs. — Il rétablit la paix entre deux rois. — Il convertit un brigand fameux et en fait un talapoin. — Révolte de son disciple *Thevathat*. — *Phra-Khódom* enlève les disciples de *Thevathat*, son rival. — Fable de la cigogne et du lion, racontée par *Phra-Khódom*. — Repentir de *Thevathat*, sa mort, son châtement. — *Phra-Khódom* meurt empoisonné. — Ses statues. — Ses funérailles.

CHAPITRE DIX-SEPTIÈME. 23

DES PHRA OU TALAPOINS.

Origine du nom de talapoin. — Couvents des talapoins. — Leur costume. — Ordination d'un talapoin. — Les talapoins peuvent quitter l'habit jaune et le reprendre à volonté. — Les anciens talapoins ne défroquaient pas. — Les talapoins doivent quitter l'habit jaune avant de mourir. — Hiérarchie des talapoins. — Prince établi par le roi pour veiller à la conduite des *Phra*. — Punitions infligées à ceux qui sont coupables. — Ils doivent rester trois mois dans leurs monastères. — Manière de vivre des talapoins. — Ils reçoivent l'aumône. — Leurs occupations. — Présents qu'ils reçoivent lorsqu'ils prêchent. — Principales règles des talapoins. — Beaux préceptes que Bouddha donne aux talapoins. — Les talapoins s'inquiètent peu si on suit leur doctrine. — Vénération des Thai pour les talapoins. — Le roi même les honore. — Pourquoi on exige que tous les garçons se fassent talapoins, au moins pour quelque temps. — On affranchit les esclaves pour qu'ils se fassent talapoins. — A la pleine lune, les inférieurs lavent les supérieurs. — Le métier de talapoin est lucratif. — Retraite des *Phra* dans les champs. — Quelques talapoins mènent une vie austère, la plupart n'observent pas leurs règles. — Les talapouines. — Leurs fonctions et leur occupation. — Habitations des talapoins. — Animaux nourris dans les pagodes.

CHAPITRE DIX-HUITIÈME. 46

SUPERSTITIONS.

Les superstitions ne font point partie de la religion, car Bouddha les défend. — Elles viennent de Chine et de l'Inde. — Principales superstitions usitées à Siam. — Astrologues. — Leurs fonctions. — Devins et diseurs de bonne aventure. — Les Siamois croient qu'on peut se rendre invulnérable. — Moyens qu'ils emploient pour cela. — Amulettes. — Magiciens. — Superstitions quand on plante une maison. — Autels consacrés aux génies tutélaires. — Superstition lorsqu'on construit une nouvelle porte d'une ville. — Avortons. — Sorciers qui envoient des mauvais génies dans le corps des hommes. — Autre méchanceté des sorciers. — Vols par sorcellerie en endormant ceux qu'on veut dépouiller. — Philtres amoureux. — Superstitions pour trouver des trésors. — Cérémonie du *Tham-Khuán*. — Cérémonie pour faire retirer les eaux du fleuve lors de l'inondation. — Cérémonie pour chasser le choléra. — Crédulité des Siamois.

CHAPITRE DIX-NEUVIÈME. 58

HISTOIRE DES THAI, ANCIENNEMENT APPELÉS SAJAM.

Cet abrégé de l'histoire des Thai est tiré des annales du pays. — Il se divise en deux parties. — La première partie est pleine de fables. — La seconde paraît assez véritable. — Première partie, jusqu'à la fondation de Juthia. — Deux frères brames fondent le royaume de Siam, l'an 500 avant Jésus-Christ. — La première ville fut appelée *Sang-Khalók*. — *Bathamarát*, premier roi des Siamois. — Reliques de *Phra-Khódom* renfermées dans une pyramide. — *Bathamarát* fit bâtir trois autres villes, où il établit rois ses trois fils. — *Aphajakha-Muni*. — La reine des *Naghas*. — Naissance d'*Arunnarát*, prédite par *Somana-Khódom*. — *Phra-Ruàng* se délivre de la domination du roi de *Kamphóxa* qu'il rend tributaire. — *Phra-Ruàng* établit une ère nouvelle. — Il va en Chine, avec son frère, pour se venger du roi de cette contrée. — Leur voyage mer-

veilleux. — Le roi de Chine donne sa fille en mariage à *Phra-Ruàng*. — *Ritthi-Kuman*, frère de *Phra-Ruàng*, est établi roi de *Xieng-Mai*. — Histoire du cerf-volant de *Phra-Ruàng*. — *Phra-Ruàng* disparaît. — *Phaja-Sucharat*, son fils, fortifie ses villes et les munit d'artillerie. — *Thama-Trai-Pidok*, roi du Lao, vient l'attaquer. — Il épouse la fille de *Phaja-Sucharat*. — Fondation de *Phitsanulok*. — Guerres entre les Siamois et les Lao. — Histoire merveilleuse de *Phaja-Krèk* et son avènement au trône, prédit par *Phra-Khodom*. — Fondation de *Phichit* et de *Phixai*. — *Phra-Chào-Uthong*. — Il fonde Juthia. — Deux versions sur la fondation de cette ville. — Seconde partie. — États qui étaient sous la domination des rois de Siam, en l'an 1350. — *Phra-Rame-Suén*. — *Phra-Borom-Raxa*. — *Phra-Chào Thong-Lan*. — *Phaja-Ram*. — *Intharaxa*. — *Borom-Raxa-Thirát*. — *Boroma-Trai-Lokhanát*. — Famine, à Siam. — *Phra-Rama-Thibodi*. — Statue colossale de Bouddha. — *Phra-Borom-Raxa*. — *Raxa-Kuman*. — *Xaja-Raxa-Thirát*. — Incendie épouvantable à Juthia. — Événements qui suivirent la mort du roi. — *Mahá-Chakra-Phat-Raxa-Thirát*. — Il s'empare de la capitale du Camboge. — Le roi du Pégu attaque Juthia. — Mort de la reine *Surijóthai*. — Guerre entre les Siamois et les Pégouans, au sujet des éléphants blancs. — Siège de Juthia. — Mort du roi de Siam. — Prise de Juthia. — *Thamma-Raxa-Thirát*. — *Phra-Narét*. — Le roi de Pégu lui tend un piège. — Il en tire vengeance. — Ses conquêtes. — Sa mort. — *Eka-Thottarot*. — *Chào-Fa*, le borgne. — *Phra-Chào-Songtham*. — Découverte du vestige du pied de Buddha. — *Phra-Chào-Prasat-Thong*. — Événements qui suivirent sa mort. — *Phra-Chào-Xamphuók*. — Constantin Falcon. — Prise de *Xieng-Mai*. — Ambassadeurs siamois envoyés en France. — Ce que rapportent les annales de Siam sur la cour de France. — Mort du roi de Siam. — Mort de M. Constantin Falcon. — *Phra-Phet-Raxa*. — *Chào-Dua*. — Guerre civile. — *Chào-Dok-ma-Dua*. — Prise et incendie de Juthia. — *Phaja-Ták*. — Ses victoires et conquêtes. — Il s'établit à Bangkok. — Famine. — L'idole *Phra-Kèo*. — Folie et mort de *Phaja-Tak*. — *Phra-Phuti-Chao-Luáng*. — *Phèn-din-Klang*. — *Phra-*

Chào-Prasat-Thong. — Guerre contre le roi Lao. — Expédition contre les Cochinchinois. — *Somdet-Phra-Paramander-Mahá-Mongkut*, roi actuel de Siam. — Son érudition. — Sa politique.

CHAPITRE VINGTIÈME. 102

HISTOIRE DE LA MISSION DE SIAM.

Saint François-Xavier est le premier missionnaire de Siam. — Des jésuites, des dominicains et des franciscains portugais s'établissent les premiers dans le royaume. — Monseigneur de Bérythe, premier vicaire apostolique de Siam. — Il arrive à Juthia, le 22 août 1662, avec six missionnaires. — Il loge dans le camp des Portugais. — On fait courir des bruits contre lui. — Il confond la calomnie. — Il se retire dans le camp des Hollandais. — Il visite le camp des Cochinchinois. — Heureux résultat qu'il obtient de ses instructions. — Il visite le camp des Japonais. — Libre exercice de la religion à Siam. — Cette tolérance des religions accroît la richesse du pays. — Les talapoins cherchent à décrier la religion chrétienne. — Idée de la religion des Siamois. — Monseigneur de Bérythe fait tous ses efforts, de concert avec ses missionnaires, pour convertir les Siamois. — Il prend la résolution d'envoyer M. de Bourges en Europe pour les besoins de la mission. — Il essaie d'aller en Chine, mais il est forcé de retourner à Siam. — Il loge dans le camp des Cochinchinois. — Un aventurier portugais essaie de l'enlever pour le conduire en Portugal; les Cochinchinois chassent l'aventurier. — Les Cochinchinois veulent attaquer le camp des Portugais. — Monseigneur de Bérythe les arrête. — M. de Bourges part pour l'Europe. — Il donne la confirmation à des Portugais, sur la demande de leurs pasteurs. — On lui en fait un crime. — L'affaire est portée à Rome. — La conduite de monseigneur de Bérythe est approuvée. — Monseigneur d'Héliopolis arrive à Siam en 1662. — Il repart pour Rome en 1665. — Le roi de Siam veut voir l'évêque et les missionnaires français. — Caractère du roi. — Audience qu'il donne aux missionnaires. — Il promet de se con-

vertir si les chrétiens obtiennent, par leurs prières, la guérison de son frère.— Retraite et prières des chrétiens.— Le frère du roi recouvre presque entièrement la santé.— Le roi ne tient pas sa parole, mais il se montre favorable aux chrétiens. — Il leur donne un terrain pour bâtir une église et un séminaire. — Le camp de Saint-Joseph.— Conversion d'un talapoin.— Le séminaire se peuple d'élèves.— Guérison miraculeuse opérée par un missionnaire. — Dénuement des missionnaires. — Le roi demande à s'instruire de la religion. — Les mandarins les plus éclairés sont consultés. — Ils trouvent la religion chrétienne très-belle, mais disent que la leur est aussi bonne.— Le second frère du roi se fait instruire dans la religion chrétienne. — Le petit nombre de missionnaires les empêche de faire beaucoup de conversions.— Baptême d'un mandarin.— Ambassadeurs mahométans à Siam. — Arrivée de nouveaux missionnaires.— Mort de M. Lambert, frère de monseigneur de Bérythe. — Le pape envoie à monseigneur de Bérythe des pouvoirs plus étendus. — Celui-ci fait un voyage au Tong-King. — A son retour, il travaille à instruire les élèves du séminaire.— M. Lanneau va à *Phitsilók* pour former un établissement.— Il est rappelé à Juthia.— Il compose plusieurs livres en langue siamoise. — Il fait bâtir un hospice près du séminaire. — Monseigneur de Bérythe établit à Siam la congrégation des Amantes de la Croix. — M. Perez est rappelé de Jongselang. — Monseigneur d'Héliopolis arrive à Siam en 1673. — Il apporte des lettres du pape et de Louis XIV, ainsi que des présents pour le roi. — Le roi veut donner aux évêques une audience publique. — Elle est retardée par le cérémonial auquel les prélats ne veulent pas s'assujétir. — Le roi les exempte de ce cérémonial.— Relation de l'audience publique accordée aux évêques.— Lettre du pape Clément IX au roi de Siam. — Lettre de Louis XIV au roi de Siam. — Les évêques sont invités par le roi à aller à Louvô. — Réception qu'on leur fait.— Le roi, après plusieurs entretiens particuliers, leur donne une seconde audience publique. — Le roi va voir leur établissement et leur donne un terrain plus considérable. — M. Bouchard est envoyé à Manille chercher des religieux pour aider les missionnaires. — Il ramène

le père Louis, franciscain. — M. de Chaudebois arrive à Siam avec un jacobin. — M. Lanneau est sacré évêque de Métellopolis le 25 mars 1674. — Il est déclaré vicaire apostolique de Siam. — Il bâtit à Bangkok l'église de la Conception. — Les présents du pape et de Louis XIV pour le roi de Siam, sont pris par les Hollandais. — Le roi délivre un passeport à monseigneur de Bérythe pour la Cochinchine. — Monseigneur de Bérythe revient à Siam, en 1676, avec M. Mahot. — Cinq autres missionnaires arrivent aussi à Siam. — Monseigneur de Métellopolis fait divers établissements. — État de la mission en 1677. — Arrivée de MM. Paumard, Leroux et Charbonneau. — Les missionnaires soignent et guérissent les malades. — Le roi de Siam se montre chaque jour mieux disposé pour les missionnaires. — Mort de monseigneur de Bérythe, en 1679. — Magnifiques funérailles qu'on lui fait. — Arrivée de quatorze nouveaux missionnaires. — Le roi envoie des ambassadeurs avec des présents au Pape et à Louis XIV. — Ces ambassadeurs périssent avec le vaisseau. — M. de Lozeli arrive à Siam, en 1682, avec une lettre et des présents pour le roi. — M. Constantin Falcon. — Le roi envoie de nouveaux ambassadeurs en France avec M. Vachet. — M. de Chaumont arrive à Siam en qualité d'ambassadeur. — Réception faite à l'ambassadeur de France. — Le roi accorde de nouveaux privilèges aux chrétiens. — On établit une factorerie française à Siam. — Le roi envoie de nouveaux ambassadeurs en France et demande des troupes à Louis XIV. — On lui envoie un régiment composé de douze compagnies. — Monseigneur l'évêque de Rosalie arrive à Siam, avec ces troupes, en 1687. — Réception faite aux troupes françaises. — On leur donne la citadelle de Bangkok. — Révolte à Siam, promptement réprimée. — Maladie du roi. — *Phra-Phet-Raxa* est créé grand mandarin par les grands pour administrer le royaume. — Il rend M. Constance odieux aux grands et au peuple. — Meurtre de Monphit. — M. Constance est jeté en prison, et ensuite tué. — *Phra-Phet-Raxa* essaie de faire tomber les Français dans un piège. — Les troupes françaises de Merguy s'embarquent et arrivent à Pondichéry. — On attaque les

Français de Bangkok. — Mauvais traitements faits à monseigneur de Métellopolis. — Les Français obtiennent de se retirer à Pondichéry. — Outrages faits à monseigneur de Métellopolis et aux otages français. — On prend tous les meubles du séminaire. — Les missionnaires et les élèves sont jetés en prison et tourmentés. — Deux officiers anglais prennent le parti des missionnaires et mettent fin aux mauvais traitements qu'on leur faisait. — On rend aux missionnaires leurs livres et quelques ornements. — Dénuement des missionnaires. — Persécution contre les chrétiens. — Arrivée de M. Desfarges avec cinq navires. — Négociations entamées. — Elles n'aboutissent à rien. — M. Desfarges se retire. — Les Hollandais empêchent qu'on ne remette les Français en liberté. — Le 15 août 1690, les missionnaires et les élèves sortent de prison et sont conduits dans une petite île. — Mort de plusieurs d'entre eux. — Arrivée du père Tachard, jésuite, avec une lettre pour le roi. — On rend le séminaire aux missionnaires. — On remet tous les Français en liberté. — Famine. — Mortalité des poissons. — Ravages de la petite-vérole. — Mort de monseigneur de Métellopolis, en 1697. — Monseigneur de Sura arrive à Ténasserim avec plusieurs missionnaires. — Monseigneur de Sabule arrive à Siam en 1702. — Il apporte des présents pour le roi. — Mort du roi. — Son successeur se montre favorable aux chrétiens. — Travaux de monseigneur de Sabule. — Révolte d'un talapoin siamois. — Il est mis en fuite par l'arrivée de vaisseaux français. — Monseigneur d'Auren amène à Siam vingt-deux écoliers tonquinois. — On rachète le terrain et on rebâtit le collège. — Monseigneur Tessier, évêque de Rosalie, est sacré en 1722. — Monseigneur de Cicé meurt en 1727. — Les princes et les grands empruntent des livres de religion aux missionnaires. — Les talapoins, par leurs déclamations, excitent une persécution contre la religion chrétienne. — On fait graver sur des pierres des défenses contre la religion. — On veut placer ces pierres dans les églises. — Monseigneur de Rosalie s'y oppose. — On place ces pierres sur un lieu élevé, près de la porte de l'église. — Guerre civile. — Mort du barcalon, principal auteur de la

persécution contre les chrétiens. — Monseigneur de Rosalie demande qu'on enlève la pierre qui contenait les défenses contre la religion. — Sa demande est rejetée. — Des Chinois portent plainte contre l'évêque au sujet de quatre enfants chinois envoyés au séminaire. — Les enfants sont remis à monseigneur de Rosalie. — Les chrétiens sont persécutés à Ténasserim, par le fils du vice-roi, qui est blâmé à la cour. — Mort de monseigneur de Rosalie, en 1737. — Le vice-roi de Ténasserim est châtié pour avoir maltraité les Français. — Famine. — Invasion des Barmas. — Deux missionnaires emmènent les élèves du séminaire. — Ils arrivent heureusement à l'embouchure du fleuve. — Monseigneur Brigot reste au camp de Saint-Joseph avec un missionnaire. — Les Barmas se retirent sans avoir attaqué le camp des chrétiens. — Les deux missionnaires ramènent les élèves à Juthia. — Le roi de Siam se fait talapoin. — La cour félicite les chrétiens de leur valeur. — Célébration du Jubilé. — Baptême d'enfants moribonds. — Révolte des Pégouans. — Ils sont vaincus. — On apprend à Merguy l'arrivée des Barmas. — Ils arrivent à Merguy, dans la nuit du 10 au 11 janvier 1765. — Les missionnaires tombent au pouvoir des Barmas. — Mauvais traitements qu'ils ont à souffrir. — Le pilote Joseph. — Ils sont confiés à ce pilote. — Services que celui-ci leur rend. — Ils sont réunis à un grand nombre de leurs chrétiens. — Ils sont conduits à *Thavai*. — Un Maure charitable les accueille. — Jalousie du pilote Joseph. — Le vice-roi de *Thavai* les interroge. — Il veut les faire mettre à la question. — Ils en sont quittes pour la peur; mais on leur prend tous leurs effets. — Au second interrogatoire, ils sont frappés du rotin, par suite de la jalousie du pilote Joseph. — Mauvais traitements qu'ils endurent. — Le Maure les fait embarquer. — Ils arrivent à Rangon. — Fausse sécurité à Juthia. — Les Barmas s'approchent de la capitale. — Les Siamois païens se réfugient dans le camp des chrétiens. — Les élèves du collège partent pour *Chanthabun*. — Ravages des Barmas autour de la capitale. — Un Anglais arrive avec deux vaisseaux. — Il consent à défendre la ville. — On lui refuse des munitions. — Il part. — On donne des

canons aux Chinois et aux chrétiens. — Les Barmas s'emparent de la loge hollandaise occupée par les Chinois. — Les chrétiens se rendent à des conditions que l'ennemi n'exécute pas. — Prise et incendie de Juthia. — Les chrétiens sont remis entre les mains du pilote Joseph. — Ils arrivent à *Banwang*. — Les chrétiens portugais massacrent leurs conducteurs et se sauvent. — Route pénible pour arriver à *Thavai*. — L'évêque traité avec égard. — Famine. — L'évêque s'embarque et arrive à Rangon. — Il passe ensuite à Pondichéry. — Persécution que les missionnaires éprouvent, en 1767, à Houdât, au sujet d'un prince siamois. — Famine horrible en 1769. — Les pagodes sont pillées par les païens. — Sécheresse. — *Phaja-Ták*. — Comète extraordinaire. — Arrivée à Bangkok de monseigneur de Métellopolis, en 1772. — Il est bien reçu par le roi à qui il apporte des présents. — Caractère du roi. — Persécution contre les chrétiens à l'occasion de l'eau du serment. — Supplices de l'évêque, des missionnaires et des chrétiens. — Les missionnaires sont accusés par un de leurs domestiques. — On reconnaît la fausseté de cette accusation. — Les missionnaires sont mis en liberté moyennant caution. — Procession superstitieuse ordonnée par le roi. — Sa colère contre les chrétiens qui refusent d'y assister. — On l'apaise. — Malheureux soulagés par les missionnaires. — Le roi refuse la paie aux soldats chrétiens. — Il menace de chasser les missionnaires. — Le roi fait des reproches au barcalon qui l'avait excité contre les chrétiens. — Il fait donner la solde aux soldats chrétiens. — Nouvelle persécution contre les missionnaires. — Ils sont déportés. — Leur misère. — Mort de monseigneur de Métellopolis, en 1780. — Les missionnaires rentrent à Siam en 1782. — Le roi de Siam est atteint de folie. — Ses vexations contre ses sujets. — Révolte des Siamois contre lui. — Le roi se fait talapoin. — Le nouveau roi le fait dépouiller de ses habits de talapoin et le fait massacrer. — On pille le camp des chrétiens. — Monseigneur de Rhési meurt en 1785. — M. Garnault est nommé évêque de Métellopolis. — Persécution contre la famille d'un mandarin chrétien. — Le roi défend de porter des accusations contre

les chrétiens. — Prise de *Jongsélang* par les Barmas, en 1809. — M. Rabeau, missionnaire, est pris avec les chrétiens. — Il est maltraité. — Il s'embarque. — Révolte de l'équipage contre le capitaine. — M. Rabeau veut le défendre. — Il est jeté à la mer avec le capitaine. — Les coupables sont punis. — Les Anglais s'établissent à Pulopinang. — On y transporte le collège général des missions. — Monseigneur Garnault établit un collège à *Bangkok*. — Il bâtit une belle église dédiée à la Sainte-Vierge. — Sa mort, arrivée en 1811. — Monseigneur Florens est nommé évêque de Sozopolis. — Pendant vingt ans, la France n'envoie aucun missionnaire à Siam. — Arrivée de M. Pécot, en 1822. — Ses succès. — Sa mort. — M. Bruguière est sacré coadjuteur en 1829. — Il est nommé vicaire apostolique de la Corée, et part de Siam en 1831. — Arrivée de MM. Pallegoix et Deschavannes, en 1830. — M. Pallegoix s'établit à Juthia. — Succès qu'il obtient dans sa mission. — M. Deschavannes convertit un village *Lao*. — Sa mort. — Sacre de monseigneur Courvezy, en 1833. — Mort de monseigneur Florens, en 1834. — Cochinchinois prisonniers amenés à Siam. — Réparation des églises. — Mission parmi les Chinois. — Succès de cette mission. — M. Pallegoix est sacré évêque de Mallos, en 1838. — Division de la mission de Siam. — Monseigneur Courvezy, vicaire apostolique de la Malaisie. — Monseigneur Pallegoix, vicaire apostolique de Siam. — Monseigneur de Mallos envoie deux missionnaires à *Xieng-Mai*. — Ils sont obligés de revenir à *Bangkok*. — Le choléra à Siam, en 1849. — Exil de huit missionnaires. — Ils sont rappelés deux ans après. — Relation de l'audience solennelle accordée par le roi de Siam à monseigneur de Mallos et à ses missionnaires, en 1852. — Liste des évêques, vicaires apostoliques de Siam.

CHAPITRE VINGT-UNIÈME. 295

ÉTAT ACTUEL DE LA MISSION.

1. *Population chrétienne.*

Annamites prisonniers remis par le roi entre les mains des missionnaires pour les faire chrétiens.

2. *Personnel de la mission.*

3. *Chrétienté, églises, chapelles.*

Camp de l'Assomption. — Collège-séminaire. — Palais de l'évêque. — Camp du Calvaire. — Camp de Sainte-Croix. — Camp de la Conception. — Camp de Saint-François-Xavier. — Pagode abandonnée par les talapoins, détruite par les chrétiens et dont les matériaux doivent servir à bâtir une église. — Église bâtie à Juthia par le vicaire apostolique. — Église chrétienne à *Chanhabun*. — Description d'une chapelle de mission.

4. *Collège-séminaire.*

La mission de Siam a toujours eu un collège-séminaire. — Le collège-séminaire était autrefois un hangar. — Nouveau bâtiment du séminaire actuel. — Manque de ressources.

5. *Imprimerie.*

L'imprimerie inconnue à Siam avant 1835. — Avantages que la mission retire de l'imprimerie. — Impression des livres en caractères européens. — Impression des livres en caractères *Thai*.

6. *Religieuses, couvents.*

Les premières religieuses à Siam furent les Amantes de la Croix. — Extension de cet ordre dans les pays voisins. — Les religieuses actuelles s'appellent Servantes de la Mère de Dieu. — Leur costume. — Leurs occupations. — Services qu'elles rendent à la mission. — Elles préparent et administrent les médicaments.

7. *Écoles.*

Descriptions des salles d'écoles. — Comparaison entre les écoles des chrétiens et celles des talapoins. — Tous les enfants des chrétiens fréquentent les écoles.

8. *Catéchistes, catéchuménats, hôpitaux.*

Services que rendent les catéchistes à la mission. — Viatique

que la mission donne à chacun d'eux. — Catéchuménat pour les hommes. — Occupations des catéchumènes. — Catéchuménat pour les femmes. — Hôpitaux pour les vieux chinois païens. — Manière dont ils sont traités. — Presque tous se convertissent.

9. *Genre de vie des missionnaires.*

Habitations, costume et nourriture des missionnaires dans la capitale. — Boisson. — Cuisine. — Difficultés que l'on rencontre dans les voyages. — Moustiques. — Fourmis. — Dangers que l'on court. — Arrivée du missionnaire dans la chrétienté. — Réception qu'on lui fait. — Son séjour et ses occupations. — Départ de la chrétienté. — Les persécutions sont rares à Siam. — Il y a cinq ans le roi de Siam a exilé huit missionnaires. — Leur rentrée à Siam.

10. *Propagation de la foi à Siam.*

État florissant de la mission avant la ruine de Juthia. — Causes de sa décadence. — Ce sont surtout les Chinois qui se convertissent à la religion chrétienne. — Les conversions sont aujourd'hui plus nombreuses.

11. *Obstacles aux conversions.*

Les païens n'ont point d'aversion pour le christianisme ni d'attachement à leurs superstitions. — 1^o Obstacle aux conversions, la polygamie. — 2^o Éducation de la jeunesse dans les pagodes. — 3^o Obstacle, craintes que les Européens inspirent aux Indiens par suite des envahissements des Anglais. — 4^o Absence d'agent consulaire français à Siam.

12. *Protestantisme à Siam.*

Les ministres protestants s'occupent principalement de l'impression et de la distribution de la Bible traduite en siamois. — Le peu de succès qu'ils obtiennent.

13. *OÈuvre de la Sainte-Enfance.*

L'œuvre de la Sainte-Enfance organisée à Siam depuis long-

temps.— Ses heureux résultats.— Améliorations que l'évêque se propose d'introduire. — Achat des enfants païens pour être élevés et baptisés.

14. *Ressources de la mission.*

Les chrétiens, généralement pauvres, ne peuvent qu'entretenir les prêtres indigènes et fournir aux besoins du culte. — Les autres dépenses sont supportées par la Propagation de la Foi. — Insuffisance de ces allocations.

15. *Aperçu des besoins de la mission.*

Tableau des dépenses annuelles. — Autres dépenses qui ne sont pas consignées dans ce tableau.

16. *Diverses conditions des chrétiens.*

Les chrétiens employés au service du roi. — Solde annuelle. — Leurs occupations pendant le temps qu'ils ne sont pas tenus au service du roi. — Activité et industrie des Chinois. — Ils réussissent presque tous à s'amasser une petite fortune. — Occupations des femmes chrétiennes. — Introduction parmi les chrétiens de quelques branches d'industrie européenne. — Causes de la pauvreté des chrétiens à Siam : 1° la paresse naturelle à tous les indigènes ; 2° le service du roi qui n'est pas régulier ; 3° les emprunts usuraires.

17. *Liberté du culte catholique.*

Les chrétiens sont libres de pratiquer leur religion dans leurs camps. — Les terrains affectés aux églises sont exempts d'impôts. — Droit d'asile. — Il n'est pas permis aux païens de troubler les cérémonies des chrétiens. — Punition d'un mandarin.

18. *Persécution envers les nouveaux convertis.*

Les nouveaux convertis sont en butte aux attaques et bientôt aux insultes de leurs parents et amis. — Le chef païen les met aux fers. — Les Chinois qui se convertissent ne sont jamais tourmentés. — Les nouveaux convertis doivent se retirer dans le camp des chrétiens pour n'être pas inquiétés.

19. *Défauts et qualités des chrétiens.*

Quelques défauts des chrétiens. — Leur piété. — Assiduité aux offices. — Repos du dimanche. — Jeûnes. — Charité.

20. *Cérémonies du culte religieux.*

Les chrétiens de Siam aiment beaucoup les cérémonies religieuses. — Orchestre. — Instruments de musique. — Description de la solennité de la Fête-Dieu à Siam.

21. *Manière de rendre la justice parmi les chrétiens.*

Il s'élève souvent des différends pour des causes légères. — Le chef est juge dans des affaires de peu d'importance. — Dans les affaires graves ce sont les missionnaires et l'évêque qui sont les juges en dernier ressort. — Le roi et les grands reconnaissent ce droit de juridiction de l'évêque. — Chef chrétien puni pour n'avoir pas voulu se soumettre au jugement de l'évêque.

22. *Enfants chrétiens, esclaves chez les païens.*

Causes de l'esclavage des enfants chrétiens. — Mauvais traitements qu'ils subissent chez les païens. — Danger auquel ils sont exposés de perdre leur âme. — Insuffisance des ressources pour les racheter. — Établissements que le vicaire apostolique veut fonder pour les racheter sans beaucoup de dépenses. — Cette œuvre pourrait s'étendre aux enfants des païens.

RELATION DE L'AMBASSADE DE M. LE CHEVALIER DE CHAUMONT
A LA COUR DU ROI DE SIAM.

Départ de Brest. — Arrivée à Siam. — Deux mandarins viennent à bord. — M. Constance envoie des provisions aux deux vaisseaux. — Monseigneur de Métellopolis va trouver l'ambassadeur de la part du roi. — Description du voyage de M. de Chaumont, de la barre de Siam à Juthia. — M. Constance est envoyé par le roi pour régler avec l'ambassadeur le cérémonial de l'audience. — Présents envoyés par Louis XIV.

— Toutes les différentes nations qui habitent Siam viennent saluer M. de Chaumont. — Description du cortège de l'ambassadeur se rendant à l'audience. — Entrée du cortège dans le palais. — Audience donnée par le roi à l'ambassadeur. — Harangue de M. de Chaumont. — Portrait du roi de Siam. — Description de la salle d'audience. — Le roi envoie des présents à l'ambassadeur et à sa suite. — Départ pour Louvô. — Les capitaines des deux vaisseaux reçoivent des présents. — Le roi demande M. de Lamarre, ingénieur, pour fortifier ses forteresses. — Audience de congé. — Départ de M. de Chaumont de Louvô. — Arrivée à Juthia. — L'ambassadeur envoie des présents à M. Constance. — Arrivée à Bangkok. — Départ pour la France.

NOTICE HISTORIQUE SUR M. CONSTANCE OU CONSTANTIN FALCON, PREMIER MINISTRE DU ROI DE SIAM.

Son origine. — Pauvreté de ses parents. — Il va en Angleterre à l'âge de dix ans. — Il s'engage au service de la Compagnie Anglaise. — Son arrivée à Siam. — Il fait le commerce à son compte. — Il éprouve trois naufrages. — Vision qu'il a. — Rencontre d'un ambassadeur siamois. — Il retourne à Siam. — Il est employé par le premier ministre. — Ses succès. — Commencement de sa faveur. — Sa maladie. — Il est instruit dans la religion chrétienne par un jésuite. — Il abjure le protestantisme. — Son mariage. — Le roi veut lui donner la place de barcalon. — Sa prospérité. — Il engage le roi de Siam à rechercher l'amitié de Louis XIV. — Ambassade de M. le Chevalier de Chaumont. — M. Constance engage le roi de Siam à embrasser la religion chrétienne. — Il envoie le père Tachard en Europe pour amener des jésuites. — Il persuade au roi de demander à Louis XIV des troupes françaises. — Tentative de révolte à Siam. — Elle est réprimée par l'énergie de M. Constance. — Arrivée à Siam de MM. de la Loubère et Ceberet avec les troupes françaises et les missionnaires. — Contestations entre ces ambassadeurs et M. Constance. — On livre *Bangkok* et *Merguy* aux Français. — Le roi envoie trois mandarins en France avec le père Tachard pour

demander des gardes-du-corps. — Réussite de cette ambassade. — *Pitraxa* cherche à usurper la couronne. — Il se met à la tête des factieux. — Le roi tombe malade. — M. Constance s'entend avec M. Desfarges pour faire arrêter *Pitraxa*. — M. Desfarges reçoit à Juthia de fausses nouvelles et retourne à *Bangkok* avec ses troupes. — M. Constance refuse d'abandonner le roi pour se retirer au milieu des Français. — Le roi nomme sa fille héritière du royaume. — Il veut faire arrêter *Pitraxa* qui le prévient et s'empare du palais et de la personne du roi. — Il est abandonné de ses gardes et fait prisonnier. — *Pitraxa* se fait nommer régent du royaume. — Il fait enlever par ruse et transporter à Louvô le frère du roi. — Il envoie monseigneur de Rosalie dire à M. Desfarges de venir à Louvô — Tentative de six officiers français pour s'échapper de Louvô et gagner *Bangkok*. — Ils sont pris et mis en prison. — Tourments que l'on fait subir à M. Constance. — On lui enlève tous ses biens. — Madame Constance est mise à la question. — Elle est mise en prison dans une écurie. — Les jésuites la nourrissent. — Relation de la mort de M. Constance. — Persécutions contre son épouse.

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE.

1. The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions and activities. It emphasizes that this is crucial for ensuring transparency and accountability in the organization's operations.

2. The second part outlines the various methods and tools used to collect and analyze data. This includes the use of surveys, interviews, and focus groups to gather qualitative information, as well as the application of statistical techniques to quantitative data.

3. The third part of the document focuses on the interpretation of the collected data. It provides a detailed analysis of the findings, highlighting key trends and patterns that have emerged from the research. This section also discusses the implications of these findings for the organization's strategy and operations.

4. The final part of the document concludes with a summary of the key findings and a set of recommendations for future research and action. It stresses the need for ongoing monitoring and evaluation to ensure that the organization remains responsive to changing market conditions and stakeholder needs.